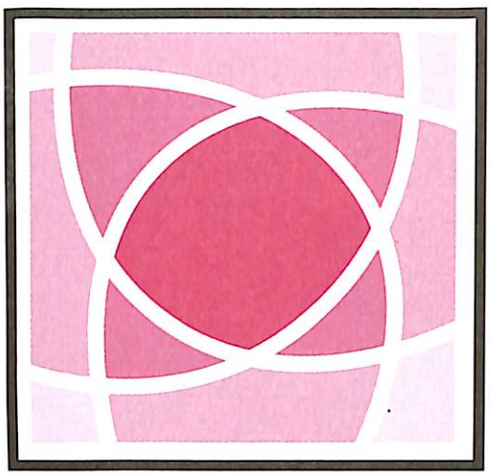
RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 1997



B9
RAP
100
(1997)

0472
BJ
RAP
100
(1997)



RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 1997

NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
BIBLIOTHÈQUE
ABIDJAN
SERVICE DOCUMENTATION



Publié pour le
Programme des Nations unies
pour le développement (PNUD)
par

ECONOMICA
49, rue Héricart, 75015 Paris

D472

B9
RAP
100
(1997)

Préface

Les années quatre-vingt-dix ont commencé avec un grand élan d'espoir. Avec la fin de la guerre froide, le monde allait pouvoir mettre ses immenses ressources au service du développement et de la prospérité. Et pendant les six premières années de cette décennie, plusieurs conférences et sommets mondiaux ont mis l'accent sur l'importance de l'éradication de la pauvreté. Le Sommet mondial pour le développement social, réuni à Copenhague en présence des représentants de 185 pays du monde et notamment — chiffre sans précédent — de 117 chefs d'Etat et de gouvernement a fourni l'occasion d'affiner cet objectif. Les pays représentés à ce sommet ont pris des engagements clairs pour éradiquer la pauvreté dans le monde, objectif considéré comme un « un impératif éthique, social, politique et économique » pour l'humanité et ont par ailleurs solennellement reconnu le développement axé sur les personnes comme la clef de voûte d'un tel processus.

L'éradication de la pauvreté est parallèlement devenu un des objectifs fondamentaux de l'action internationale — et des activités des organismes des Nations unies dans le sillage des conférences et des sommets organisés par l'ONU. Le programme d'action du Sommet mondial pour le développement social invite ainsi le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à « entreprendre des efforts pour soutenir la mise en œuvre de programmes de développement social ». Le PNUD a fait de l'éradication de la pauvreté sa priorité essentielle. Constituant la principale organisation des Nations unies consacrée à la lutte contre la pauvreté, ce programme est bien placé pour travailler avec d'autres composantes du système des Nations unies, en particulier les organismes et organisations partageant les mêmes objectifs à l'échelon national, pour aider les pays du globe dans leurs programmes de lutte contre la pauvreté. Le PNUD travaille d'ores et déjà avec plus de 70 pays sur les suites de l'engagement pris lors du sommet de Copenhague.

Le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année trouve son assise dans cet engagement. Son message essentiel est que la pauvreté n'est plus une fatalité. Le monde dispose des ressources et du savoir-faire nécessaires pour faire totalement disparaître la pauvreté en moins d'une génération. Il n'y a pas là d'idéalisme nébuleux, mais un objectif pratique et réalisable. Au cours des trente dernières années, plus d'une dizaine de pays en développement ont démontré qu'il était possible d'éliminer la pauvreté absolue. En outre, la plupart des pays industrialisés sont pratiquement parvenus à éradiquer la pauvreté absolue au cours des années soixante-dix, même si certains ont enregistré des reculs sur ce front pendant les années quatre-vingt.

La pauvreté ne doit pas être supportée en silence par les pauvres, pas plus qu'elle ne doit être tolérée par ceux qui disposent des moyens d'y remédier. Le défi qu'il convient aujourd'hui de relever consiste à mobiliser les énergies dans ce sens : pays par pays, organisme par organisme, individu par individu.

La pauvreté possède une multiplicité de visages, et va bien au delà d'une insuffisance de revenu. La pauvreté se reflète aussi dans de mauvaises conditions de santé ou d'éducation, dans le manque d'accès au savoir et aux possibilités de communication, dans l'impossibilité d'exercer des droits politiques et de faire valoir les droits de la personne humaine et dans l'absence de dignité, de confiance et de respect de soi-même. Il faut ajouter la dégradation de l'environnement et la paupérisation de pays entiers, dans lesquels la quasi-totalité de la population vit dans la pauvreté. Derrière ces visages de la pauvreté se cache une réalité sinistre, faite de vies sans espoirs et sans possibilités de choix et, bien souvent, de gouvernements et de pouvoirs publics dépourvus des moyens de faire face.

INSTITUT NATIONAL DE PUBLICATION
SERVICE DOCUMENTATION

Devant cette situation, le rapport de cette année propose des idées pour éradiquer la pauvreté extrême. Les actions envisagées tiennent ainsi compte des questions de revenu, mais vont aussi plus loin, pour s'attacher aux domaines essentiels que sont l'égalité sociologique entre les sexes, la croissance en faveur des pauvres, la mondialisation et les questions d'organisation du processus de développement.

Comme les années précédentes, le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année est le fruit d'une analyse compétente réalisée en synergie entre une équipe indépendante de consultants éminents et l'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain*. Les travaux ont été dirigés par mon conseiller spécial Richard Jolly et par Sakiko Fukuda-Parr, qui dirige le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Les idées exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement celles du PNUD, de son conseil d'administration ou des gouvernements de ses pays membres. c'est l'indépendance intellectuelle et l'intégrité professionnelle de ses auteurs qui garantissent que ses conclusions et recommandations auront le plus fort retentissement possible.

Comme chaque fois, le rapport de cette année brille par son esprit d'innovation et incite vivement à la réflexion. J'accueille la publication du *Rapport mondial sur le développement humain 1997* comme une contribution importante à l'élan international en faveur de l'éradication de la pauvreté absolue. Il y a 160 ans, le monde s'est lancé avec succès dans une campagne contre l'esclavage. Aujourd'hui, nous devons tous contribuer à mener une nouvelle campagne, dirigée cette fois contre la pauvreté.



New York
Mai 1997

James Gustave Speth

Membre de l'équipe chargée de l'élaboration du
***Rapport mondial sur le développement humain* 1997**

Coordinateur principal
Richard Jolly

Equipe du PNUD
Direction : Sakiko Fukuda-Parr
Adjoint : Selim Jahan
Membres : Håkan Björkman, Moez Saad Doraid, Laura Mourino-Casas, Caterina Ruggeri Laderchi, Ewa Ruminska-Zimny, A. K. Shiva Kumar, Gül Tanghe-Güllüova, Ozer Babakol, Mourad Wahba et Amei Zhang.
Assistance éditoriale : Peter Stalker et Bruce Ross-Larson.

Consultants
Oscar Altimir, Sudhir Anand, Albert Berry, Meghnad Desai, Yuji Genda, Kenneth Hill, Susan Horton, Alfred Kahn, Sheila Kamerman, Michel Lavollay, Michael Lipton, Jacky Mathonat, Dipak Mazumdar, Valentine Moghadam, Eul Yong Park, J. D. von Pischke, Jyoti Parikh, Amartya K. Sen, Gita Sen, Timothy Smeeding, Paul Streeten, Eimi Watanabe et Kevin Watkins.

Remerciements

L'élaboration du présent rapport n'aurait pas été possible sans l'aide et les précieuses contributions fournies par un grand nombre de personnes et d'organismes.

Plusieurs institutions internationales ont généreusement partagé avec les auteurs l'expérience acquise, les résultats de leurs recherches et les informations dont elles disposaient. Les statistiques communiquées ici proviennent des bases de données et des documents de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Fonds international pour le développement agricole, de l'Institut international d'études stratégiques, du Bureau international du travail, du Fonds monétaire international, de l'Union internationale des télécommunications, de l'Union interparlementaire, du Programme commun coparrainé par les Nations unies sur le VIH et le sida, du Bureau du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de la Division de statistique et de la Division de la population du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques (ONU), de l'Office statistique de l'Union européenne, de l'institut international de recherche sur la paix, à Stockholm, de *Transparency international*, du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme, du Centre des Nations unies pour le développement social et les affaires humanitaires, du Fonds des Nations unies pour l'enfance, de la Division de la promotion de la femme (ONU), de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, du Bureau des Nations unies à Vienne, du Fonds des Nations unies pour la population, de l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social, de l'Université de Pennsylvanie, de la Banque mondiale, du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation mondiale de la santé.

Le présent rapport a bénéficié des recherches documentaires, des analyses statistiques et des contributions spéciales réalisées par Bill Angel, Heidi Attwood, Ottar Brox, Lincoln Chen et son équipe du *Harvard Center for Population and Development Studies*, Christopher Colclough, Elaine Darbellay, Ingrid Eide, Tim Evans, Gourishankar Ghosh, Arjan de Haan, Ivar Lodemel, Wangari Maathai, Yasuyuki Matsunaga, Lars Mjøset, Harald Munthe Kaas, Else Øyen, Alejandro Ramirez, Sethuramiah L. N. Rao, Leslie Roberts et ses collègues du *World Resources Institute*, Douglas Roche, Pedro Sainz, Tom Scialfa, Anne Lise Seip, Kavita Sethuraman, Vivienne Taylor, Jamie Van Leeuwen, Denis Warner, Shahin Yaqub et Naisu Zhu.

Ce rapport a également profité dans une très large mesure des conseils et orientations éclairés d'experts éminents réunis au sein d'un comité de consultants extérieurs. Ces interlocuteurs sont Bina Agarwal, Lourdes Arizpe, Lourdes Beneria, Robert Chambers, Nazli Choucri, Christian Comeliau, Susanna Davies, Carlos Fortin, Jacques van der Gaag, Ishrat Hussain, Devaki Jain, Jacques Loup, Wangari Maathai, Jim MacNeill, John Mason, Santosh Mehrotra, Solita Monsod, Caroline Moser, Jun Nishikawa, Arjun Sengupta, Vivienne Taylor et Jan Vandermortele.

Citons également les discussions et les contributions très appréciées que nous devons à Sahid Ahmad, Sanjaya Baru, Yonas Biru, Thorsten Block, Nancy Chen, Shaohua Chen, Kevin Cleaver, Sonia Correa, Elizabeth Crayford, Herman Daly, Nitin Desai, Leandro Despouy, Clarence Dias, Teresita Escotto-Quesada, Shaukat Fareed, Anwar Fazal, Peter Hazell, Barry Herman, Alan Heston, Karl Hochgesand,

Tsuneo Ishikawa, Gareth Jones, John Langmore, Juan Luis Londono, Chris McCormick, Michael McPeak, Geraldo Nascimento, Roger Normand, Peter Ohram, Saeed Ordoubadi, William Prince, Purificacion Quisumbing, Martin Ravallion, Lora Sabin, Nafis Sadik, Juan Somavía, Lawrence Summers, Abram de Swaan, Peter Townsend, Tessa Wardlow, Yin Yan, Toru Yanagihara et Sarah Zaidi.

Des collaborateurs au sein du PNUD nous ont fait part de leurs remarques et suggestions pertinentes lors de l'élaboration du rapport. Les auteurs souhaiteraient en particulier exprimer leur gratitude à Fikret Akcura, Saad Alfarargi, William Andrianasolo, Marcia de Castro, Georges Chapelier, Shabbir Cheema, Desmond Cohen, Angela Cropper, Djibril Diallo, Sissel Ekaas, Juliette El-Hage, Peter Gilruth, Noeleen Heyzer, Nadia Hijab, Nay Htun, Tijan Jallow, Ellen Johnson Sirleaf, Mbaya Kankwenda, Soheir Kansouh-Habib, Inge Kaul, Anton Kruiderink, John Lawrence, Normand Lauzon, Thierry Lemaresquier, Roberto Lenton, Carlos Lopes, Khalid Malik, Terry McKinley, Saraswathi Menon, Omar Noman, John Ohiorhenuan, Minh Pham, Elizabeth Reid, Jordan Ryan, Antonio Vigilante, David Whaley, Anders Wijkman and Fernando Zumbado.

Plusieurs bureaux du PNUD nous ont par ailleurs fourni de l'aide et des informations. Ces organes comprennent les bureaux extérieurs et régionaux du PNUD, ainsi que le Bureau des politiques et de l'appui aux programmes. Enfin, le Bureau des services d'appui des Nations unies a apporté à l'ensemble de l'équipe un soutien administratif essentiel. Nous aimerions remercier tout particulièrement Ingolf Schuetz-Mueller, Serene Ong et Barry Boehm.

La version française a été réalisée par Architexte (Nicolas Froeliger, Marielle Santoni, Martine Delibie, Marie-Paule Bonnafous) avec le concours de Jean-Christophe Dumont (relecture) et Christiane Milev (bibliographie et références), sous la direction d'Elizabeth Scott Andrews.

Le secrétariat et le traitement administratif ont été assurés par Oscar Bernal, Renuka Corea, Chato Ledonio-O'Buckley, U Thiha et Marjorie Victor. Et comme pour les années précédentes, ce rapport a bénéficié des talents d'éditeur de Peter Stalker et de la maquette de Gerald Quinn.

L'équipe qui a préparé ce rapport a été assistée pour les recherches de fond, les statistiques et d'autres contributions par Kojo Acquaise, Ariana Donalds, Marlen Marroquin, Than Kyaw Nyi Nyi, Nadia Rasheed et Lea Salmon.

Des remerciements tout particuliers vont à Mahbub ul Haq, qui est à l'origine de l'idée même du *Rapport mondial sur le développement humain* et qui continue d'inspirer ce rapport par sa vision du développement humain.

L'équipe de rédaction souhaite également exprimer sa gratitude sincère à Nancy Folbre et Dharam Ghai, qui ont relu et commenté ce rapport au cours de son élaboration.

Les auteurs tiennent également à rappeler l'énorme dette qu'ils ont envers l'Administrateur du PNUD, M. James Gustave Speth. Son engagement sincère et le soutien qu'il apporte à l'indépendance et au caractère novateur de ce rapport ont inspiré notre démarche à tous.

Les auteurs de ce nouveau rapport sont reconnaissants pour le soutien dont ils ont bénéficié et assument entièrement toutes les opinions exprimées.

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE
Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté 1

CHAPITRE 1
La pauvreté dans la perspective du développement humain : définition et mesure 16
Définir la pauvreté dans la perspective du développement humain 16
Mesure de la pauvreté et indicateur de la pauvreté humaine 18

CHAPITRE 2
Avancées et reculs 26
Pauvreté humaine — progrès et misère 30
Pauvreté monétaire 35
De multiples disparités 41
Les enseignements de l'IDH 1997 47
Les nouveaux visages de la pauvreté humaine 51
Réussites et défis dans la réduction de la pauvreté humaine en Chine 53
Réussites et défis dans la réduction de la pauvreté humaine en Inde 55

CHAPITRE 3
Résister aux nouveaux facteurs de pauvreté dans un monde en mutation 65
Fragilité, moyens d'existence et stratégies de défense 65
De nouveaux facteurs qui suscitent et ressuscitent la pauvreté à l'échelle mondiale 69
La croissance économique et ses échecs 77
Vers un calendrier pour l'éradication de la pauvreté 89

CHAPITRE 4
Mondialisation et pauvreté : un phénomène national, un phénomène individuel 90
Mondialisation et pauvreté des nations 90
La mondialisation et les pauvres 96
Les politiques nationales à l'heure de la mondialisation 99
Des solutions collectives et une action concertée 100
Des solutions de politique internationale 101

CHAPITRE 5
Une politique de l'éradication de la pauvreté 105
Un formidable défi à relever 105
La nécessité d'une action collective 107
Des partenariats nécessaires 111
La nécessité d'un Etat volontaire 113
La nécessité d'un espace démocratique 118

CHAPITRE 6
Eradiquer la pauvreté dans le monde entier : un programme d'action pour le XXIe siècle 119
L'ampleur du défi à relever 120
Six actions essentielles 121
L'élaboration de mesures au niveau national 124
Agir à l'échelle internationale 126
Agir à l'échelle régionale 128
Les Nations unies et l'éradication de la pauvreté 128
Le coût de l'inaction 130

Notes techniques 131
Bibliographie et références 144

INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN 166

ENCADRES
1.1 Trois points de vue sur la pauvreté 17
1.2 Critères de mal-être 18
1.3 L'IPH — quelle utilité pour les instances décisionnaires ? 21
2.1 Deux grandes périodes d'émancipation vis-à-vis de la pauvreté humaine 27
2.2 Oman : une formidable accélération du processus de développement humain 30
2.3 Comment la Thaïlande a éradiqué la malnutrition avancée en l'espace d'une décennie 32
2.4 La pauvreté monétaire en Afrique subsaharienne 35
2.5 Le *Doi Moi* : éradiquer la pauvreté humaine et monétaire au Viet Nam 41
2.6 Un avenir sombre pour les peuples autochtones et indigènes 47
2.7 Les nouveaux visages de la pauvreté monétaire 52
3.1 Les désavantages sociaux sont porteurs de pauvreté chronique 65
3.2 Le temps est-il une ressource ? 66
3.3 Que signifie la féminisation de la pauvreté ? 69
3.4 Condition féminine, pauvreté et droits de propriété en Asie du Sud 70
3.5 Eradiquer la pauvreté — condition essentielle pour consolider la paix 71
3.6 Des succès dans la lutte contre le syndrome VIH : l'exemple de la Thaïlande et de l'Ouganda 74
3.7 La deuxième révolution verte — des technologies au service du développement durable sur les terres marginales 76

3.8 La croissance : ses optimistes et ses pessimistes — un faux débat 78
3.9 Croissance et pauvreté : par où commencer ? 79
3.10 La Malaisie place la lutte contre la pauvreté au cœur de son dispositif 82
3.11 Par delà le microcrédit, jusqu'à la réforme du crédit et la mise en place d'un secteur financier favorable aux pauvres 84
3.12 Un ajustement structurel en faveur des pauvres 85
4.1 Un monde de plus en plus petit 91
4.2 Des règles du jeu équilibrées ? 95
4.3 Mexique : les gagnants et les perdants 97
4.4 Perspectives mondiales — études bancales 99
4.5 Les critiques à l'égard des Nations unies sont-elles justifiées ? 103
5.1 Des intérêts directs à perpétuer la pauvreté 106
5.2 Alagamma prend en main son destin 107
5.3 Donner aux pauvres l'accès à la responsabilité à Mumbai 108
5.4 Les syndicats ont ouvert la voie au développement humain en Allemagne 109
5.5 Au Kenya, la protection de l'environnement donne un statut aux femmes 110
5.6 Comment une campagne a contribué à donner forme aux politiques publiques au Brésil 111
5.7 Une alliance entre villes et campagnes pour réduire la pauvreté en Norvège 112
5.8 Pauvreté et corruption 113
5.9 La pauvreté en Afrique du Sud — un nouvel apartheid 116
5.10 Le pouvoir de la participation 118
6.1 La pauvreté humaine est une négation des droits de l'homme 119
6.2 Progrès et défis dans les domaines clé de l'éradication de la pauvreté 122
6.3 Les objectifs mondiaux sont-ils du domaine de l'atteignable ? Oui ! 125
6.4 Combien coûterait l'éradication de la pauvreté ? 126
6.5 Les objectifs de l'initiative 20-20 127
6.6 Des donateurs s'engagent à soutenir les efforts de réduction de la pauvreté 128
6.7 Rio + 5 : la longue liste des occasions manquées 129
6.8 Surveiller les avancées sur la voie de l'éradication de la pauvreté 130

TABLEAUX

1.1 Classement des pays en développement selon l'IPH 23
1.2 Evolution à long terme de l'IPH pour différents pays entre 1970 et 1990 25
2.1 Tendances de la pauvreté monétaire dans les pays en développement 29
2.2 La pauvreté humaine dans les pays en développement 29
2.3 La pauvreté humaine dans certains pays d'Europe de l'Est et de la CEI 38
2.4 La pauvreté monétaire chez les enfants et les personnes âgées, 1989-93 38

2.5 La pauvreté humaine dans certains pays industrialisés 39
2.6 La pauvreté monétaire dans certains pays industrialisés 39
2.7 Comment se répartit la pauvreté monétaire 39
2.8 Disparités sociologiques entre les sexes — classements selon l'ISDH et l'IDH 43
2.9 Disparités sociologiques entre les sexes — classements selon l'IPF, l'ISDH et l'IDH 45
2.10 Classement des pays industrialisés selon l'IDH, 1994 48
2.11 Classement des pays en développement selon l'IDH, 1994 49
2.12 Similarité de l'IDH et disparité des revenus, 1994 50
2.13 Pays dont l'IDH a reculé depuis l'an dernier 51
3.1 Pays et régions enregistrant une croissance annuelle du PIB par habitant d'au moins 3 % 79
4.1 La puissance des Etats et des entreprises, 1994 102
5.1 Les principaux budgets militaires 115
5.2 La participation politique dans les pays industrialisés 117
6.1 Quelques pays ont déjà atteint certains des objectifs fixés pour l'an 2000 et au-delà 120
A2.1 Profil de la pauvreté humaine 57
A2.2 Aspects de la pauvreté humaine touchant les femmes et les enfants 61

DIAGRAMMES

1 Avancées et reculs dans la réduction de la pauvreté 3
2 La pauvreté du point de vue du développement humain 4
1.1 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire ne vont pas toujours de pair 24
1.2 Dans quelle mesure le progrès du développement humain joue-t-il en faveur des pauvres ? 24
1.3 IPH et pauvreté monétaire 25
1.4 Disparités en termes de pauvreté humaine à l'intérieur des pays 25
2.1 La pauvreté dans les pays en développement 28
2.2 Les retards accumulés par la pauvreté 29
2.3 Tendances de la mortalité infantile 30
2.4 Taux de mortalité maternelle 31
2.5 Evolution de l'espérance de vie 31
2.6 Population privée d'accès aux services de santé 31
2.7 Taux d'analphabétisme dans la population adulte 33
2.8 Analphabétisme dans la population féminine 33
2.9 Evolution de la pauvreté monétaire en Asie 36
2.10 Evolution de la pauvreté monétaire en Amérique latine et dans les Caraïbes 36
2.11 La pauvreté dans les économies en transition 38
2.12 La pauvreté dans les pays industrialisés 39
2.13 Les dynamiques de la pauvreté monétaire et de la pauvreté humaine 40
2.14 Disparités entre villes et campagnes dans l'accès aux services sociaux 46
2.15 Disparités régionales au Brésil, 1991 46
2.16 Disparités régionales en Indonésie, 1993 47
2.17 Similarité de revenu, disparité des niveaux de développement humain, 1994 50

3.1 Reculs probables du développement humain dus au VIH et au sida 72
3.2 Taux d'infection par le virus VIH par région, 1996 73
3.3 La pauvreté augmente à mesure que les pluies diminuent 75
3.4 Taux de fécondité par région, 1994 77
3.5 Croissance en faveur des pauvres ou des riches ? 80
3.6 Similarité des revenus, différences des progrès dans la réduction de la pauvreté humaine 80
3.7 Les femmes sont davantage concernées par les bas salaires 86
3.8 Chute spectaculaire des salaires dans les économies en transition 88
4.1 Evolution du rapport des échanges en termes réels sur le PIB 92
4.2 Le déclin des termes de l'échange 93
6.1 Si les tendances passées se poursuivent... 120

ABREVIATIONS

ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est (aussi connue sous le sigle anglais ASEAN)
BIT	Bureau international du travail
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CEI	Communauté des Etats indépendants
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Centre des Nations unies pour les établissements humains
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
HCR	Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IDH	Indicateur du développement humain
IED	Investissements étrangers directs
IPF	Indicateur de la participation des femmes
IPH	Indicateur de la pauvreté humaine
ISDH	Indicateur sexospécifique du développement humain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance (FISE)
UNIFEM	Fonds des Nations unies pour la femme
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté

Depuis le début du XX[e] siècle, la pauvreté a reculé de manière spectaculaire dans de nombreuses parties du monde. Pourtant, aujourd'hui encore, un quart des habitants de la planète demeure dans une pauvreté extrême. Dans une économie mondiale qui représente 25 000 milliards de dollars, c'est un scandale, en même temps que le reflet d'inégalités inqualifiables et des échecs inexcusables des politiques entreprises à l'échelle nationale et internationale.

Les succès éclatants obtenus dans la réduction de la pauvreté au cours du XX[e] siècle montrent que l'éradication de la pauvreté extrême est réalisable dans les premières décennies du XXI[e] siècle. Cette ambition peut sembler extraordinaire, mais elle est parfaitement à notre portée. La quasi-totalité des pays du globe se sont engagés en faveur de cet objectif lors du Sommet mondial pour le développement social, en 1995. Et un grand nombre d'entre eux, parmi lesquels certains des plus grands, se sont lancés sur cette voie avec le sérieux nécessaire pour y parvenir.

Le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* examine ce défi planétaire du point de vue du développement humain. Il se penche non seulement sur la pauvreté monétaire (c'est-à-dire exprimée par le revenu), mais aussi sur la pauvreté en termes de développement humain : c'est-à-dire en tant que privation de possibilités de choix et d'opportunités qui permettraient aux individus de mener une vie décente.

Les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté au cours du XX[e] siècle sont impressionnants et sans précédent...

Rares sont ceux qui ont conscience des immenses progrès déjà réalisés. Au cours des 50 dernières années, la pauvreté a reculé davantage que pendant les cinq siècles précédents. Et ce recul s'est manifesté, sous une forme ou sous une autre, dans pratiquement tous les pays du globe.

Les principaux indicateurs du développement humain ont enregistré des progrès rapides au cours des dernières décennies. Depuis 1960, en l'espace d'un peu plus d'une génération, le taux de mortalité infantile a diminué de plus de la moitié dans les pays en développement. Dans le même temps, le taux de malnutrition a baissé de près d'un tiers. La proportion des enfants n'ayant pas accès à l'école primaire est passée de plus de la moitié à moins d'un quart. Enfin, la proportion des familles rurales n'ayant pas accès à l'eau potable est passé des neuf dixièmes à environ un quart.

Ces progrès se constatent dans toutes les régions du monde (diagramme 1). En moins de 20 ans, la Chine ainsi que 14 autres pays, représentant une population totale supérieure à 1,6 milliard de personnes, sont parvenus à diminuer de moitié le pourcentage de leurs habitants vivant en deçà du seuil national de pauvreté monétaire. Dans dix autres pays, représentant près d'un milliard d'individus, le taux de pauvreté monétaire a reculé d'au moins un quart. Au-delà des simples progrès en termes de revenu, on constate dans tous ces pays des avancées sur les plans de l'espérance de vie et de l'accès aux services sociaux élémentaires.

L'accélération enregistrée dans la réduction de la pauvreté au XX[e] siècle trouve en fait son origine au XIX[e] siècle en Europe et en Amérique du Nord — dans ce que l'on peut aujourd'hui considérer comme la première grande période d'émancipation vis-à-vis de la pauvreté et de la misère humaine. Cette émancipation a commencé dans le sillage de la révolution industrielle, qui a amené une augmentation des revenus, des améliorations de l'état de santé général et de l'enseignement public et, *in fine*, des programmes de

La pauvreté humaine n'est pas qu'une question de revenu : c'est une privation des possibilités de choix et d'opportunités qui permettraient aux individus de mener une vie décente

De nouveaux problèmes mondiaux suscitent, ou menacent de susciter un nouvel accroissement de la pauvreté

sécurité sociale. Ainsi, dès les années cinquante, la plus grande partie de l'Europe et de l'Amérique du Nord bénéficiaient du plein emploi et des institutions de l'Etat-providence.

La deuxième grande période d'émancipation a débuté au cours des mêmes années cinquante, dans les pays en développement. La fin de la période coloniale a été suivie par des progrès dans l'éducation et la santé, ainsi que par une accélération du développement économique, avec à la clef des reculs spectaculaires de la pauvreté. A la fin du XX^{e} siècle, entre 3 et 4 milliards d'individus auront connu une amélioration substantielle de leurs conditions de vie et entre 4 et 5 milliards de personnes auront eu accès à une éducation de base et à des soins de santé élémentaires. Ce sont précisément ces progrès qui font de l'éradication de la pauvreté une possibilité véritable, et non plus un idéal lointain.

... mais ces progrès sont inégaux et souvent compromis par des reculs, tandis que la pauvreté reste très répandue.

Résumons en quelques chiffres éloquents le bilan de la pauvreté dans ces dernières années du XX^{e} siècle :

- Plus d'un quart des habitants des pays en développement vivent encore dans le dénuement total, mesuré à l'aune de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH), présenté pour la première fois dans le rapport de cette année. Et environ un tiers de ces habitants — soit 1,3 milliard d'individus — doivent se contenter d'un revenu inférieur à 1 dollar par jour.
- C'est en Asie du Sud que ce que l'on appelle la pauvreté humaine touche le plus grand nombre d'individus. C'est aussi cette région qui compte le plus grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté monétaire : 515 millions. Sur un total de 1,3 milliard d'habitants de pays en développement souffrant de pauvreté monétaire, quelque 950 millions se trouvent en Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est et dans le Pacifique.
- L'Afrique subsaharienne présente quant à elle le plus fort pourcentage et la croissance la plus rapide de la pauvreté humaine. Quelque 220 millions de personnes y souffrent par ailleurs de pauvreté monétaire. De fait, la pauvreté étend résolument son emprise sur l'Afrique subsaharienne et sur un grand nombre d'autres pays parmi les moins avancés : on estime que la pauvreté monétaire touchera la moitié des habitants de l'Afrique subsaharienne à l'horizon 2000.
- En Amérique latine et dans les Caraïbes, la pauvreté monétaire est plus répandue que la pauvreté humaine. Elle affecte aujourd'hui 110 millions de personnes, et continue de progresser.
- Ce sont les pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) qui ont enregistré les dégradations les plus importantes au cours des dix dernières années. La pauvreté monétaire, calculée à partir d'un seuil de pauvreté de 4 dollars par jour et par personne, n'y touchait initialement qu'une faible partie de leur population. Elle concerne aujourd'hui quelque 120 millions d'individus, soit environ un tiers de la population de ces pays.
- Dans les pays industrialisés, enfin, plus de 100 millions de personnes vivent en deçà du seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à la moitié du revenu individuel médian disponible. Dans ces pays, 37 millions de personnes sont au chômage.

A l'intérieur de ces grands groupes, certaines personnes souffrent davantage que d'autres : en particulier les enfants, les femmes et les personnes âgées.

Les enfants sont particulièrement vulnérables à ce phénomène : ils sont frappés par la malnutrition et la maladie au moment le plus important pour leur développement mental et physique. Quelque 160 millions d'enfants souffrent ainsi de malnutrition modérée ou grave. Et 110 millions n'ont pas accès à l'école.

Les femmes sont généralement plus pauvres que les hommes. Elles sont trop souvent privées des moyens de maîtriser leur destinée et ploient sous des travaux éreintants, sous la charge de mettre au monde et d'élever les enfants, ainsi que sous d'autres responsabilités ménagères et communautaires. Et leur manque d'accès à la terre, au crédit et à des opportunités d'emploi plus prometteuses les empêche bien souvent d'éloigner le spectre de la pauvreté d'elles-mêmes et de leurs familles — ou de s'extraire de la pauvreté.

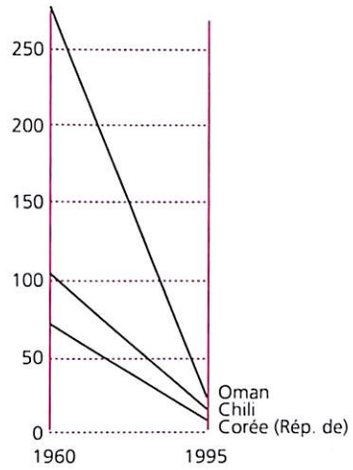
Les personnes âgées, dont la proportion va croissant dans toutes les régions du monde, vivent souvent les dernières années de leur vie dans le dénuement et l'abandon.

C'est précisément au moment où les possibilités de progrès devraient être plus grandes que jamais que surviennent de

GLOBALEMENT, LA PAUVRETÉ RECULE RAPIDEMENT DEPUIS 1950, MAIS AVEC DES COUPS DE FREIN ET DES RETOURS EN ARRIERE

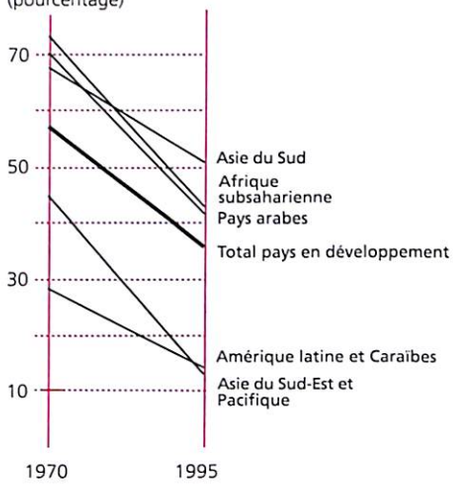
DIAGRAMME 1

Mortalité des enfants de moins de 5 ans
(pour 1 000 naissances vivantes)



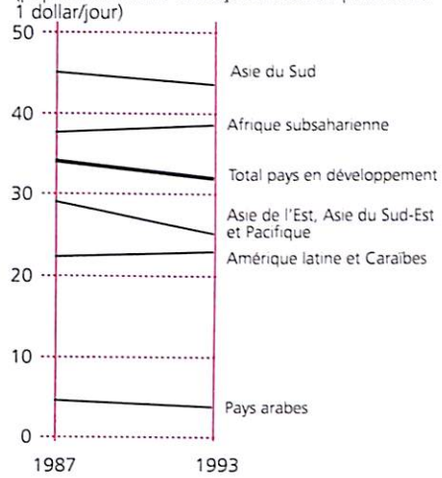
Les dix réductions les plus spectac.	1970	1995	% de réduc.
Oman	280	25	91
Corée, Rép. de	71	9	87
Chili	105	15	86
Arabie saoudite	185	34	82
Cuba	54	10	81
Barbade	54	10	81
Singapour	30	6	80
Tunisie	184	37	80
Jordanie	123	25	80
Iran, Rép. isla. d'	196	40	80

Analphabétisme des adultes
(pourcentage)



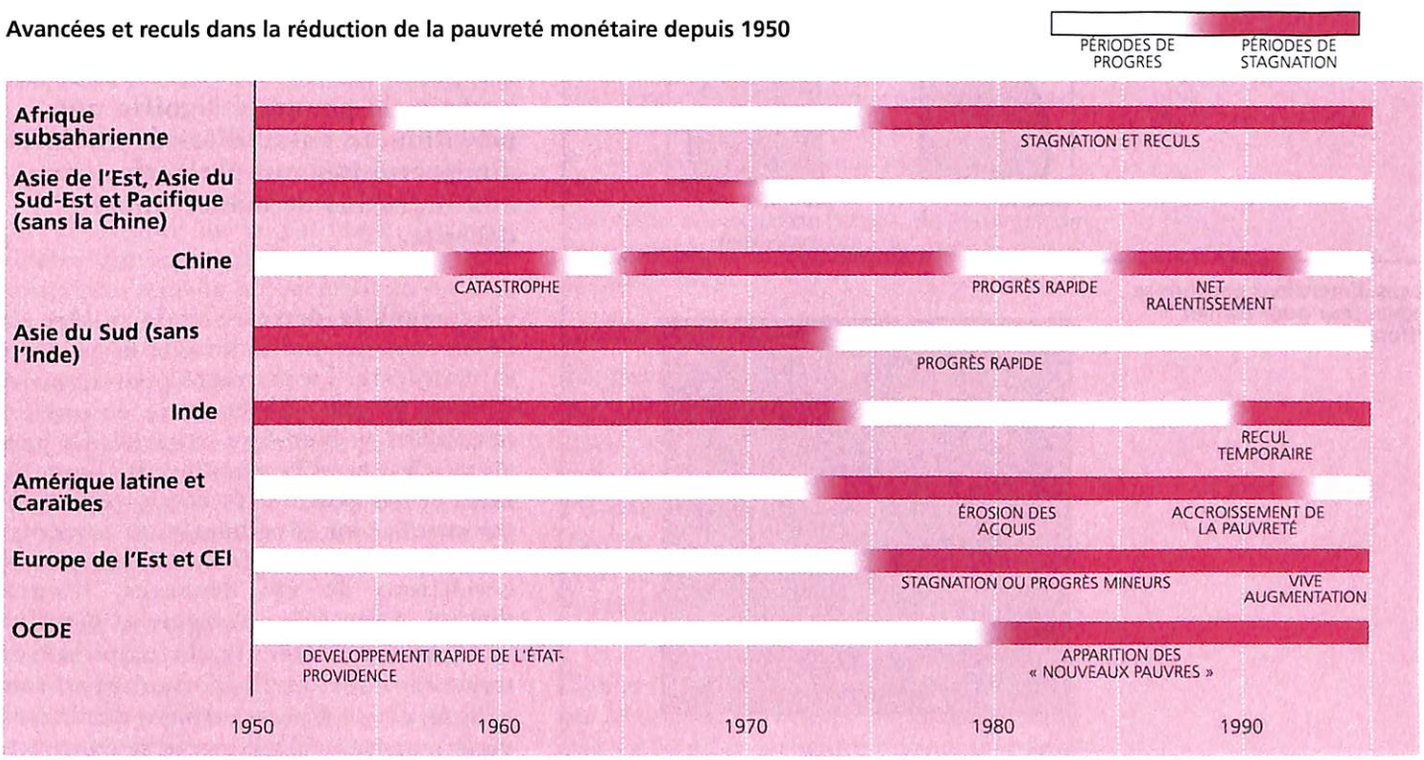
Les dix réductions les plus spectac.	1970	1995	% de réduc.
Corée, Rép. de	12	2	83
Liban	31	8	75
Jordanie	53	13	75
Thaïlande	21	6	70
Philippines	17	5	68
Kenya	68	22	68
Cuba	13	4	67
Zimbabwe	45	15	67
Equateur	28	10	65
Indonésie	46	16	65

Taux de pauvreté monétaire (pourcentage)
(population vivant en deçà du seuil de pauvreté à 1 dollar/jour)



Les dix réductions les plus spectac.	Période	1re année	Dernière année	% de variation
Chine	1978–94	33	7	79
Tunisie	1967–90	33	7	79
Corée, Rép. de	1970–90	23	5	78
Malaisie	1970–93	60	14	77
Indonésie	1970–90	60	15	75
Singapour	1972–82	31	10	68
Maroc	1984–91	6	2	67
Union indienne				
Kérala	1974–94	59	26	56
Penjab	1974–94	28	13	54
Haryana	1974–88	34	16	53

Avancées et reculs dans la réduction de la pauvreté monétaire depuis 1950



nouveaux problèmes mondiaux qui suscitent ou qui menacent de susciter un nouvel accroissement de la pauvreté. En voici quelques signes :

- Lenteur de la croissance économique, marasme, et même recul de la croissance dans une centaine de pays en développement et en transition.
- Poursuite de conflits dans 30 pays, la plupart en Afrique.
- Ralentissement des progrès dans des domaines aussi essentiels que la nutrition.
- Montée de menaces telles que le VIH et le sida.

Les statistiques les plus récentes montrent que l'indicateur du développement humain (IDH) a baissé depuis l'an dernier dans 30 pays : c'est le plus fort recul enregistré depuis la première édition du *Rapport mondial sur le développement humain*, en 1990. Entre 1987 et 1993, le nombre de personnes disposant d'un revenu inférieur à 1 dollar par jour a augmenté de près de 100 millions : il est aujourd'hui de 1,3 milliard d'individus, et il semble qu'il continue d'augmenter dans toutes les régions à l'exception de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique.

Quant à la transition du socialisme vers la démocratie et l'économie de marché, elle se révèle plus difficile et plus coûteuse que quiconque ne l'avait imaginé. Les coûts sont non seulement économiques, c'est-à-dire liés à la baisse spectaculaire du PIB, mais aussi humains : salaires en baisse, criminalité en hausse et protection sociale en berne. Dans certains des pays touchés par cette transition, l'espérance de vie a reculé de 5 ans, et parfois davantage.

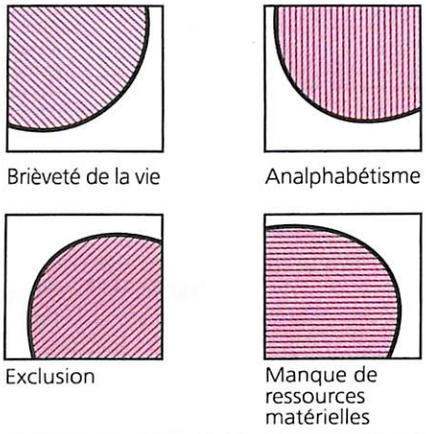
Dans de nombreux pays industrialisés, enfin, le chômage est en augmentation et les systèmes de protection traditionnels contre la pauvreté sont menacés par les pressions qui s'exercent sur les dépenses publiques et l'Etat-providence. Dans certains de ces pays, comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, la pauvreté a ainsi considérablement augmenté.

Aucune de ces évolutions funestes n'était inévitable. Et chacune d'entre elles peut être inversée, à condition que les pays du globe prennent davantage au sérieux leurs engagements à accorder la priorité à la réduction de la pauvreté, sur le plan national et international.

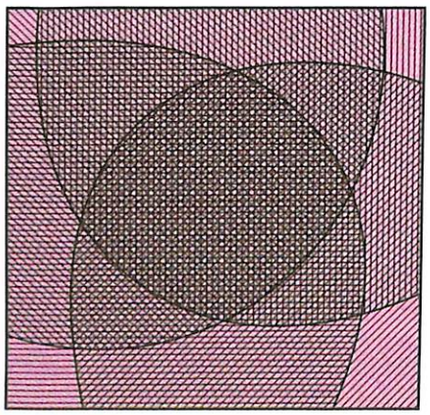
DIAGRAMME 2

La pauvreté du point de vue du développement humain

La pauvreté revêt de multiples dimensions



Et ces dimensions peuvent se chevaucher pour former différentes combinaisons



Du point de vue du développement humain, la pauvreté signifie une privation de possibilités de choix et d'opportunités qui permettraient aux individus de mener une vie décente.

C'est dans la détresse et la misère de l'existence des individus que la pauvreté se manifeste. La pauvreté peut signifier davantage que l'absence de ce qui est nécessaire au bien-être matériel. La pauvreté, c'est aussi la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain : longévité, santé, créativité, mais aussi conditions de vie décentes, liberté, dignité, respect de soi-même et d'autrui.

Pour les décideurs, la pauvreté en termes de choix et d'opportunités est souvent un concept plus pertinent que la pauvreté monétaire. Ce concept se concentre en effet sur les causes de la pauvreté, et

0473

débouche directement sur des stratégies visant à donner aux individus le contrôle de leur destinée et sur d'autres actions destinées à accroître les opportunités de chacun.

La pauvreté doit être abordée dans la totalité de ses dimensions, et pas seulement sous l'angle du revenu. Les besoins sont énormes. On estime à 1,3 milliard le nombre d'individus survivant avec l'équivalent de moins d'un dollar par jour. Pour autant, il existe d'autres besoins, tout aussi fondamentaux, et parfois plus essentiels encore (diagramme 1). Le monde compte près d'un milliard d'analphabètes. Bien plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Quelque 840 millions d'individus connaissent la faim ou l'insécurité alimentaire. Et près d'un tiers des habitants des pays les moins avancés — la plupart en Afrique subsaharienne — sont statistiquement condamnés à décéder avant d'atteindre 40 ans.

L'indicateur de la pauvreté humaine combine des aspects essentiels de la pauvreté et révèle d'intéressants contrastes avec la pauvreté monétaire. Le rapport de cette année introduit un indicateur de la pauvreté humaine (IPH). Plutôt que de mesurer la pauvreté en fonction du revenu, l'IPH se fonde sur des paramètres représentant les dimensions les plus élémentaires des manques et déficits affectant la vie humaine : faible longévité, manque d'éducation de base et absence d'accès aux ressources publiques et privées. Comme tous les outils de mesure, l'IPH présente des faiblesses — tant sur le plan statistique que conceptuel. Comme tous ces outils, il n'est pas à même de saisir la totalité des aspects de la pauvreté humaine. Cependant, en rassemblant dans un indicateur unique de la pauvreté des problèmes qui sont souvent laissés de côté lorsqu'on s'attache uniquement au revenu, cet indicateur de la pauvreté humaine représente un ajout utile aux autres outils de mesure de la pauvreté.

En tête du classement des 78 pays en développement considérés par l'IPH se trouvent la Trinité-et-Tobago, Cuba, le Chili, Singapour et le Costa Rica. Dans ces pays, la pauvreté humaine touche aujourd'hui moins de 10 % de la population.

Et où cette pauvreté humaine est-elle la plus répandue ? L'IPH dépasse 50 % dans sept pays : Niger, Sierra Leone, Burkina Faso, Ethiopie, Mali, Cambodge et Mozambique, ce qui signifie que plus de la moitié des habitants de ces pays souffrent de différentes formes de pauvreté humaine. Au total, l'IPH est supérieur à 33 % dans 35 des 78 pays en développement pour lesquels l'évaluation a pu être réalisée.

La comparaison de l'IPH et des résultats fournis par la mesure de la pauvreté monétaire, au moyen de l'indicateur du taux de pauvreté à 1 dollar par jour, met en lumière d'intéressants contrastes :

- La pauvreté monétaire comme la pauvreté humaine sont deux phénomènes très répandus : elles concernent entre un quart et un tiers des habitants du monde en développement.
- C'est en *Afrique subsaharienne* et en *Asie du Sud* que la pauvreté monétaire et la pauvreté humaine sont les plus répandues : elles touchent quelque 40 % de la population.
- La plupart des *pays arabes* ont accompli des progrès remarquables dans la réduction de la pauvreté monétaire, qui a été ramenée à 4 % de leur population, mais ils ont encore beaucoup à faire dans la lutte contre la pauvreté humaine, qui frappe encore 32 % de leurs habitants.
- *Amérique latine et Caraïbes.* Avec un IPH régional de 15 %, un grand nombre des pays de cette région sont parvenus à faire baisser leur niveau de pauvreté humaine. Cependant, la pauvreté monétaire y concerne encore 24 % des habitants.
- Dans 14 pays, dont l'Egypte, la Guinée, le Maroc et le Pakistan, la proportion d'individus vivant dans la pauvreté humaine dépasse celle des personnes souffrant de la pauvreté monétaire.
- En Guinée-Bissau, au Pérou, au Honduras, au Kenya et au Zimbabwe, la pauvreté monétaire frappe davantage de personnes que la pauvreté humaine, mesurée par l'IPH.

L'indicateur de la pauvreté humaine représente un ajout utile aux autres outils de mesure de la pauvreté

La pauvreté est certes décourageante par son ampleur, mais les succès déjà remportés doivent nous encourager à aller de l'avant : l'éradication de la pauvreté suppose de mettre en œuvre six actions prioritaires essentielles.

Chaque pays, qu'il soit en développement ou développé, a besoin de mesures et de stratégies pour « réduire de manière substantielle la pauvreté dans ses aspects

Une stratégie d'éradication de la pauvreté centrée sur les personnes devrait commencer par donner aux pauvres les moyens d'acquérir des ressources

généraux aussi rapidement que possible. Il appartient à chaque pays de fixer, en fonction de son contexte national, une date cible pour la réduction des inégalités et l'éradication de la pauvreté absolue. » Ce processus défini lors du Sommet mondial pour le développement social doit être géré conjointement par les pouvoirs publics et la société civile, y compris le secteur privé.

Les stratégies de réduction de la pauvreté seront nécessairement différentes selon les pays. Il existe néanmoins six priorités.

1. Partout, le point de départ consiste à donner aux femmes et aux hommes les moyens de maîtriser leur propre destinée, à garantir leur participation aux décisions qui concernent leur existence et à leur permettre d'acquérir forces et ressources.

Les individus pauvres comme les communautés pauvres comptent avant tout sur leur propre énergie, leur propre créativité, leurs propres ressources. Ces ressources ne sont pas seulement économiques : elles sont aussi sociales, politiques, environnementales et personnelles — et concernent aussi bien les femmes que les hommes.

Une stratégie d'éradication de la pauvreté centrée sur les personnes devrait commencer par donner aux pauvres l'opportunité d'acquérir de telles ressources, afin qu'ils puissent gagner la guerre qu'ils mènent à la pauvreté. Quels sont les différents aspects d'une telle stratégie ?

- Des réformes et mesures destinées à permettre aux pauvres d'accéder à des moyens les protégeant contre la vulnérabilité. Dans ce contexte, la sécurité des baux pour la location de logements et de terres est aussi importante que l'accès au crédit et à d'autres services financiers.
- Des engagements politiques à garantir et à protéger les droits politiques, économiques, sociaux et civiques des personnes pauvres.
- L'accès de tous à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que le développement des soins de gynécologie et d'obstétrique, du planning familial, de l'accès à l'eau potable et des installations sanitaires. Ces conditions doivent être remplies rapidement, et non reportées une fois encore à la génération suivante.
- Des filets de sécurité sociale, afin d'empêcher les individus de tomber dans l'indigence et afin de les sauver du désastre.

2. L'égalité sociologique entre hommes et femmes est essentielle pour donner aux femmes la maîtrise de leur destinée — et pour éradiquer la pauvreté.

Les femmes sont déjà en première ligne des efforts menés au sein du foyer et de la communauté pour échapper à la pauvreté. Elles sont aussi les premières à supporter ses conséquences. Mais trop souvent, elles n'ont pas leur mot à dire dans les décisions : pas plus au sein du ménage ou dans la communauté qu'à l'échelle nationale ou internationale.

L'égalité sociologique entre les sexes doit faire partie de la stratégie de chaque pays dans son combat pour éradiquer la pauvreté. C'est à la fois une fin et un moyen pour faire disparaître les autres formes de pauvreté humaine. Cela signifie trois choses :

- Il faut se concentrer sans ambiguïté sur les mesures permettant de mettre fin à la discrimination envers les filles dans tous les aspects de la santé, de l'enseignement et de l'éducation — en commençant par la survie.
- Il faut donner aux femmes le contrôle de leur propre destinée en leur garantissant l'égalité des droits et l'égalité d'accès à la terre, au crédit et à l'emploi.
- Il faut agir plus résolument pour mettre fin à la violence envers les femmes, cet aspect on ne peut plus répandu, mais souvent occulté de la pauvreté humaine.

Un engagement créatif en faveur de l'égalité des sexes profitera dans tous les domaines à la lutte contre la pauvreté. Les femmes peuvent apporter une énergie, des points de vue et des formes d'organisation nouveaux. Ignorer la condition féminine, c'est mettre en péril le développement. Et si les stratégies de réduction de la pauvreté ne donnent pas aux femmes le contrôle de leur destinée, c'est la société entière qui sera privée d'un tel contrôle.

3. Une réduction soutenue de la pauvreté suppose une croissance favorable aux pauvres dans tous les pays — et une croissance plus

rapide dans la centaine de pays en développement ou en transition où cette croissance fait aujourd'hui défaut.

Au cours des 15 à 20 dernières années, plus de 100 pays en développement ou en transition ont souffert d'un effondrement de la croissance et de baisses de niveau de vie plus importantes et plus durables que tout ce qu'ont pu connaître les pays industrialisés lors de la grande crise des années trente. Résultat de ces reculs, le revenu de plus d'un milliard d'individus est aujourd'hui inférieur à celui atteint il y 10, 20 et parfois même 30 ans.

La croissance économique est un puissant moyen de réduction de la pauvreté, mais les avantages qu'elle procure ne sont pas automatiques. Ainsi, l'Argentine a connu une croissance annuelle par habitant de 2 % au cours des années cinquante, mais a néanmoins vu augmenter son taux de pauvreté monétaire. Au Honduras, entre 1986 et 1989, la croissance a également atteint 2 % par an, mais la pauvreté monétaire a carrément doublé. La Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont tous trois enregistré une solide croissance moyenne entre 1975 et 1995, mais ont également connu parallèlement un accroissement de la pauvreté.

Une croissance en faveur des pauvres

La croissance en faveur des pauvres comporte plusieurs éléments essentiels.

Refaire du plein emploi une priorité majeure de la politique économique. C'est lorsqu'elle accroît l'emploi, la productivité et les salaires des personnes défavorisées — et lorsque les ressources publiques sont consacrées au développement humain — que la croissance économique apporte sa plus forte contribution à la réduction de la pauvreté. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1996* montrait comment le jeu de la croissance économique et du développement humain forme un cercle vertueux lorsque la croissance fait largement appel à la main-d'œuvre et crée des emplois — et lorsque les compétences et le niveau de santé des individus font des progrès rapides.

Réduire les inégalités et atténuer leurs aspects extrêmes. La réduction de la pauvreté suppose que les décideurs se détournent de la voie de la « croissance sans égards », qui mène à une inégalité accrue des revenus. Contrairement à ce que certains peuvent penser, les inégalités sont souvent une entrave à la croissance. Ainsi, sur 68 pays en développement pour lesquels des statistiques sont disponibles, le revenu des 20 % d'habitants les plus riches est plus de 10 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres dans 29 cas. Il est plus de 15 fois supérieur dans 17 pays et 20 fois supérieur dans 9 autres. En Amérique latine, les 20 % les plus riches disposent d'un revenu moyen dépassant 17 000 dollars ; pour les 20 % les plus pauvres, la moyenne est de 930 dollars. De telles inégalités sapent l'ensemble du processus de développement et freinent la réduction de la pauvreté.

Accélérer la croissance dans les pays pauvres. Les pays pauvres ont un besoin urgent de voir leur croissance économique s'accélérer, et atteindre au moins 3 % par an et par habitant. Si elle est bien orientée et équitablement répartie, cette croissance permettra un doublement du revenu individuel en l'espace d'une génération, voire plus tôt. Dans les circonstances favorables, la pauvreté monétaire pourrait ainsi être réduite de moitié en dix ans.

Il existe une autre nécessité : il faut donner un rôle central à l'engagement en faveur de l'éradication de la pauvreté. En ce qui concerne la politique macro-économique, cela signifie bien davantage qu'un encouragement de la croissance économique. L'éradication de la pauvreté doit en effet devenir une priorité essentielle des politiques économiques nationales, comme c'est le cas des nombreux pays qui sont parvenus à réduire fortement leur niveau de pauvreté : la Malaisie ou la Norvège, par exemple.

Des mesures en faveur des pauvres en milieu rural

Les trois quarts des individus les plus pauvres au monde vivent dans les campagnes et dépendent de l'agriculture pour leurs moyens de subsistance. Pour ces personnes, une croissance en faveur des pauvres passe par une augmentation de la productivité et des revenus agricoles. Les principales priorités sont ici les suivantes :

Créer un environnement stimulant pour l'agriculture à petite échelle, les micro-entreprises et le secteur informel. Ces secteurs sont ceux dont la plupart des pauvres tirent leurs moyens de subsistance. Ils

Un engagement créatif en faveur de l'égalité des sexes profitera dans tous les domaines à la lutte contre la pauvreté

Nombre d'avancées resteront précaires si elles ne sont pas soutenues par une forte croissance en faveur des pauvres

contribuent également à la croissance puisqu'ils sont générateurs de revenus et d'emplois à faible coût, nécessitant peu de facteurs de production importés et de compétences de gestion.

Accroître la productivité des petites exploitations agricoles ne profite pas seulement aux exploitants eux-mêmes, mais crée aussi des emplois au sein et en dehors de l'exploitation — et permet de réduire les prix des denrées alimentaires. Ce sont les pauvres qui en bénéficient le plus, puisqu'environ 70 % de leurs dépenses de consommation sont consacrées à la nourriture, principalement sous la forme de denrées de base. Dans ce contexte, la régularité des approvisionnements et la stabilité des prix revêtent une grande signification. Le soutien puissant apporté aux petites exploitations agricoles a joué un rôle essentiel dans les exemples les plus éclatants de réduction de la pauvreté — par exemple, en Chine entre 1978 et 1985, en Malaisie depuis 1971 et en Inde au début des années quatre-vingt.

Stimuler le progrès technique. La première révolution verte a aidé des millions de petits exploitants agricoles et de consommateurs urbains à sortir de la pauvreté, grâce à des percées technologiques dans la culture du blé, du maïs et du riz dans des zones à fort potentiel agricole. Il faut aujourd'hui une deuxième révolution verte au profit des agriculteurs pauvres vivant dans des zones moins riches et dépendant de cultures tels que le mil ou le manioc.

Inverser le processus de dégradation de l'environnement dans les régions en situation précaire. Environ la moitié des individus les plus pauvres de la planète — soit plus de 500 millions de personnes — trouvent leurs moyens de subsistance dans des zones écologiquement fragiles et peu productives. Ici, les efforts pour réduire la pauvreté doivent aller de pair avec ceux destinés à protéger l'environnement. La mise en place de sources d'énergie durables et la protection de la diversité biologique doivent faire partie de l'effort pour parvenir à la viabilité à long terme de l'environnement.

Accélérer la transition démographique. La réduction de la pauvreté est étroitement liée au ralentissement de la croissance démographique. C'est peut-être précisément parce qu'elles ont besoin d'une force de travail supplémentaire pour aller chercher des ressources en eau ou en combustible toujours plus éloignées que les familles pauvres font davantage d'enfants.

L'éducation et la santé pour tous

Comme en témoigne l'expérience des pays à croissance rapide, l'éducation de base et la fourniture de soins de santé élémentaires constituent l'un des moteurs les plus puissants de la croissance. De multiples études attestent les importantes retombées de ce type d'investissements, en particulier lorsqu'ils concernent les filles. S'il est vrai qu'il faut une longue période avant que ces investissements en capital humain produisent ces dividendes élevés, aucun décideur ne devrait sacrifier cet objectif au profit d'exigences à court terme.

L'accélération des mesures visant à lutter contre la misère humaine dans l'éducation et la santé est un besoin pratiquement universel, et ne doit pas attendre le retour de la croissance. Depuis 15 ans, certains pays ont ainsi fait des progrès significatifs dans la réduction de tel ou tel aspect de la pauvreté et cela, malgré des reculs désastreux de leur revenu par habitant.

- Entre 1980 et 1995, le Burkina Faso, la Gambie, le Sénégal et le Zimbabwe ont réduit leur taux de mortalité infantile d'un tiers à la moitié, tout en souffrant par ailleurs d'une baisse de leur revenu par habitant sur une grande partie de cette période.
- Dans le même temps, l'Algérie, la Jordanie, le Pérou, la Syrie et la Trinité-et-Tobago ont fait baisser leur taux de mortalité infantile de la moitié à deux tiers et cela, malgré une baisse d'au moins 20 % de leur revenu par habitant au cours des dix dernières années.
- Dans les pays arabes, le nombre de personnes ayant accès à l'eau potable a plus que doublé entre 1980 et 1995, malgré de graves revers économiques.

Rien dans ces progrès ne justifie que l'on se repose sur ses lauriers. Nombre de ces avancées resteront précaires si elles ne sont pas soutenues par une forte croissance en faveur des pauvres et par des mesures visant à traduire cette croissance en termes de développement humain et de réduction de la pauvreté. Ainsi, des pays ayant enregistré une croissance faible voient aujourd'hui certaines de leurs avancées réduites à néant. Le Zimbabwe en est un exemple.

Réduire la pauvreté dans les pays industrialisés

Dans les pays industrialisés, la montée du chômage, la baisse des salaires et les

coupes claires dans les prestations sociales condamnent de nombreuses personnes à la pauvreté — et font peser des menaces sur l'avenir de millions d'autres. Nombreux, parmi les plus pauvres, sont ceux qui restent désespérément en bas de l'échelle du fait de l'exclusion. La baisse des dépenses militaires qui a suivi la fin de la guerre froide aurait dû être une occasion de premier plan pour l'investissement social. Hélas, la priorité semble aller aux économies et à la réduction des prestations. L'idée même d'Etat-providence est remise en question et menacée.

Les 25 années qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont montré ce qu'il était possible de réaliser par l'élaboration de nouvelles politiques de lutte contre le chômage et la pauvreté. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est le même engagement soutenu et le même esprit d'innovation. Les principaux défis consistent notamment à ce que tous les individus disposent d'un emploi, à ce que chacun ait accès à des systèmes viables de sécurité sociale, de retraite et de santé et à permettre un meilleur partage des tâches domestiques et des activités professionnelles entre hommes et femmes.

La résurgence récente de la pauvreté dans les pays industrialisés nous rappelle que la lutte contre la pauvreté doit être permanente et qu'elle suppose que les pays adaptent leurs mécanismes de prévention de la pauvreté et leurs filets de sécurité à l'évolution des réalités économiques.

4. La mondialisation est porteuse d'importantes opportunités, mais à la condition expresse d'être gérée avec plus de soin et de prendre davantage en compte l'équité à l'échelle mondiale.

Menée à bride abattue, mais sans carte ni boussole, la mondialisation contribue à réduire la pauvreté dans certaines des économies les plus importantes et les plus fortes : la Chine, l'Inde et certains des « tigres » asiatiques. Mais elle génère aussi des perdants parmi certains pays et à l'intérieur même des pays. L'expansion des échanges et des investissements étrangers s'accompagne d'un creusement du fossé qui sépare gagnants et perdants. Dans le même temps, de nombreux pays industrialisés voient leur taux de chômage atteindre des sommets inconnus depuis les années trente et les inégalités de revenu retrouver des proportions que l'on avait pas vues depuis le siècle dernier.

Les plus grands bénéfices de la mondialisation vont à une minorité de privilégiés. La marée montante de la richesse est censée emporter avec elle tout ce qui flotte sur l'eau, mais certaines embarcations tiennent mieux la mer que d'autres. Alors que les yachts et les paquebots se précipitent pour répondre aux nouvelles opportunités, nombreux sont les radeaux et les bateaux à rames qui prennent l'eau — et certains sont en train de sombrer.

Le rapport des échanges sur le PIB mondial est en augmentation depuis dix ans, mais sur la même période, ce rapport diminue pour 44 pays en développement représentant plus d'un milliard d'habitants. Avec 10 % de la population du globe, les pays les moins avancés ne représentent aujourd'hui que 0,3 % des échanges mondiaux — deux fois moins qu'il y a vingt ans.

Et la liste n'est pas close :

- Plus de la moitié des pays en développement sont ignorés par les investissements étrangers directs, dont les deux tiers vont à seulement huit pays en développement.
- Le cours des produits de base, exprimé en termes réels, est actuellement inférieur de 45 % à ce qu'il était en moyenne dans les années quatre-vingt — et de 10 % au niveau le plus bas jamais enregistré, pendant la grande crise des années trente, en 1932, très exactement.
- Les termes de l'échange se sont dégradés de 50 points de pourcentage au détriment des pays les moins avancés au cours des 25 dernières années.
- La moyenne des tarifs douaniers sur les importations des pays industrialisés en provenance des pays les moins avancés est supérieure de 30 % à la moyenne mondiale.
- Les subventions agricoles et les barrières douanières sur les produits textiles dans les pays industrialisés sont à l'origine d'un manque à gagner annuel d'environ 60 milliards de dollars en exportations pour les pays en développement.

A quoi se résume ce bilan en termes de pauvreté et de revenu ? Les 20 % d'individus les plus pauvres du globe doivent aujourd'hui se partager la fraction misérable de 1,1 % du revenu mondial, contre 1,4 % en 1991 et 2,3 % en 1960. Et cette proportion continue de se réduire. Quant à la part du revenu des 20 % les plus

Les pays du globe doivent investir fortement dans le développement humain pour être à même de relever le défi de la mondialisation

L'Etat doit agir en faveur des intérêts des pauvres et promouvoir l'émergence de marchés qui leur soient également favorables

riches aux 20 % les plus pauvres, elle est passée de 30 contre 1 en 1960 à 61 contre 1 en 1991, pour atteindre le rapport vertigineux de 78 contre 1 en 1994.

Ouvrir des perspectives au lieu de les fermer — afin de créer des emplois et d'éviter le sauve-qui-peut général — suppose une maîtrise plus efficace de la mondialisation sur les plans national et international. Cela passe par de meilleures politiques, par des règles plus équitables, et par des conditions d'accès aux marchés plus favorables aux pays pauvres et fragiles, en particulier dans le domaine des exportations agricoles.

Tous les pays et tous les grands organismes économiques et financiers internationaux doivent s'engager plus sérieusement dans des efforts visant à mieux formuler leurs politiques à l'égard de la mondialisation, et ne pas se contenter d'encourager les concurrents en spectateurs. De plus en plus à l'écart de l'économie mondiale, les pays pauvres ont besoin d'un soutien particulier pour les aider à retirer les bénéfices de l'intégration.

Une grande question reste aujourd'hui sans réponse : le vent de la mondialisation sera-t-il accueilli comme une grande occasion ou comme une grande menace — une brise fraîche ou un cyclone dévastateur — par certains des pays pauvres ?

La réponse dépend des mesures que nous adopterons. A l'échelon national, les pouvoirs publics doivent investir largement dans le développement humain, pour se préparer à relever les défis de la mondialisation et à entrer en concurrence sur des marchés ouverts. De fait, les pays pauvres peuvent franchir rapidement l'équivalent de plusieurs décennies de développement s'ils parviennent à conjuguer leurs bas niveaux de salaire avec une éducation de base, des compétences techniques et une croissance tirée par les exportations, à la faveur de l'ouverture rapide des marchés mondiaux. Telle est la leçon que nous apprennent les tigres est-asiatiques.

Dans le même temps, pour réussir à se faire une place dans des marchés mondiaux où règne une concurrence effrénée, les pays pauvres ont besoin d'une aide beaucoup plus importante de la part de la communauté internationale, sous la forme d'aides assorties de conditions favorables, d'allégements de dettes, d'avantages commerciaux, de coopération technique et de mise en place d'institutions nationales. Ce qui vaut pour les marchés nationaux est également vrai pour les marchés mondiaux : il importe de créer un environnement stimulant pour les pauvres afin de leur permettre de tirer pleinement parti des occasions nouvelles qui se profilent.

5. Dans tous ces domaines, c'est à l'Etat de mettre en place l'environnement stimulant permettant de rassembler un large soutien politique et de former des alliances en faveur des pauvres sur le plan des décisions et des marchés.

L'Etat ne peut pas renoncer à sa responsabilité dans la fourniture d'une éducation de base et de soins de santé élémentaires pour tous, dans la réforme des institutions afin d'améliorer l'accès aux moyens de production, dans la réorientation des politiques macro-économiques en fonction de l'objectif du plein emploi, dans la lutte contre les inégalités par le biais de la fiscalité et dans la mobilisation des ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté. Dans chacun de ces domaines, il doit agir en faveur des intérêts des pauvres et promouvoir l'émergence de marchés qui leur soient également favorables.

Ce ne sont pas les ressources ou les solutions économiques qui font défaut, mais plutôt la volonté politique de s'attaquer de front au problème de la pauvreté. Il importe de créer un environnement dans lequel l'action de l'Etat, allié aux forces du marché, au dynamisme de la société civile et à la mobilisation des communautés, contribue du mieux possible à l'éradication de la pauvreté. L'Etat doit donc être incité à agir en faveur des pauvres, ce qui suppose de réunir les conditions suivantes :

- Les pauvres doivent être responsabilisés politiquement, afin de s'organiser pour l'action collective et d'influer sur les conditions et sur les décisions qui affectent leur vie. La défense de leurs intérêts suppose qu'ils apparaissent clairement sur la carte politique.
- Associations communautaires, groupements professionnels, syndicats, entreprises privées, médias, partis politiques et pouvoirs publics doivent unir leurs forces afin de donner une large assise aux efforts d'éradication de la pauvreté. De telles alliances peuvent être tissées en fonction

d'intérêts communs et de compromis bien compris.

• L'espace démocratique doit être préservé par l'Etat afin d'encourager l'expression pacifique des revendications des populations et de résister aux pressions des intérêts économiquement puissants.

Les stratégies d'éradication de la pauvreté doivent donc se concentrer non seulement sur ce qu'il faut faire, mais aussi sur la manière de s'assurer que les choses bougent effectivement. Les politiques stimulantes visant à éradiquer la pauvreté supposent l'adoption de réformes fondamentales : promotion d'une large participation politique, obligation de rendre des comptes et transparence de l'action des pouvoirs publics, prévention de la criminalisation de la sphère politique, encouragement de la libre circulation de l'information, rôle important des associations communautaires et des ONG dans la définition des politiques et dans le processus de décision législatif. La légitimité et la solidité de l'Etat reposent sur sa capacité à mobiliser et à être lui-même mobilisé dans la lutte contre la pauvreté.

6. Les situations spécifiques imposent un soutien international particulier — afin de réduire plus rapidement la dette des pays les plus pauvres, d'accroître l'aide dont ils bénéficient et d'ouvrir les marchés agricoles à leurs exportations.

En l'absence d'un tel soutien, les témoignages internationaux sur les thèmes de la solidarité, des droits de l'homme et de l'éradication de la pauvreté à l'échelle mondiale sonnent creux.

C'est pour les pays les moins avancés, dont la plupart se trouvent en Afrique subsaharienne, que le défi de l'éradication de la pauvreté dans les vingt à trente prochaines années apparaît le plus ardu. Ce sont ces pays qui connaissent les plus graves difficultés économiques — et les conflits les plus fréquents. Et c'est aussi dans ces pays que la pauvreté humaine s'accroît le plus rapidement.

Pourtant, l'Afrique subsaharienne peut aussi se targuer de multiples succès — et ces progrès pourraient s'accélérer, moyennant un soutien sans faille.

Cinq axes sont essentiels à cet égard :

Prévention et résolution des conflits, établissement et rétablissement de la paix et reconstruction. Une approche plus large et plus ferme est nécessaire, et doit s'attacher à l'ensemble formé par le rétablissement de la paix, la prévention de nouveaux conflits et la reconstruction, de manière à contribuer à la formation d'un élan rassemblant toutes les communautés d'un pays.

Réduire la pauvreté et les inégalités contribuerait à éviter bien des conflits. Et il convient de placer une stratégie de développement en faveur des pauvres au cœur des mesures de reconstruction à la suite de conflits. Le rétablissement de services de santé et la promotion de l'éducation pour tous peuvent contribuer à restaurer la normalité et servir de point de convergence pour l'établissement et le rétablissement de la paix. La construction de logements et de bâtiments publics peut quant à elle fournir des emplois. Cependant, il importe de mieux contrôler les ventes d'armes et d'instaurer une plus grande transparence dans le commerce des armes.

Allégements de la dette en faveur du développement humain et de l'éradication de la pauvreté. La dette est un boulet que traînent les pays d'Afrique subsaharienne et d'autres pays parmi les moins avancés. Dans les 41 pays pauvres les plus endettés, elle représente aujourd'hui un total de 215 milliards de dollars, contre 183 milliards en 1990 et 55 milliards en 1980. La récente initiative multilatérale destinée à alléger la dette de ces pays va certes dans le bon sens, mais cet allégement sera sélectif — et il lui faudra souvent entre trois et six ans pour entrer dans les faits.

Ce dont le monde a désespérément besoin, c'est de davantage d'actions, et non de davantage de propositions. Les allégements de dette permettraient de dégager des ressources au profit de l'éducation, de la santé, des activités de crédit et du développement rural en faveur des pauvres.

Une aide plus étendue et mieux orientée. Les flux d'aide ont tendance à se réduire alors même que la pauvreté augmente à vive allure dans la plupart des pays les plus pauvres et les moins avancés. Un nouvel élan est nécessaire, et cet élan doit être sous-tendu par un soutien résolu en faveur de la réduction de la pauvreté. Ce soutien doit se traduire de trois manières :

• Une aide accrue à l'Afrique subsaharienne, et en particulier aux pays les moins avancés de cette région.

La légitimité et la solidité de l'Etat reposent sur sa capacité à mobiliser et à être lui-même mobilisé dans la lutte contre la pauvreté

Le temps est venu de créer un monde plus humain, plus stable, plus juste

- Une réorientation de l'aide, qui doit moins faire appel à l'assistance technique fournie par des expatriés, et davantage à un soutien à long terme visant à mettre en place des infrastructures et des moyens nationaux.
- Une concentration accrue de l'aide sur les pays ayant apporté la preuve d'un engagement sérieux en matière de réduction de la pauvreté et de développement humain.

Un soutien spécial est également nécessaire pour ralentir la propagation du virus VIH et du syndrome du sida. La Thaïlande et l'Ouganda rencontrent un certain succès sur ce front. Cependant, la plupart des autres pays en développement n'enregistrent guère de progrès, notamment parce que cette pandémie n'est pas encore reconnue comme un problème dépassant la sphère médicale, et concernant le développement dans son ensemble. S'attaquer à ce problème suppose que l'on affronte des préjugés et des valeurs culturelles profondément enracinées — en particulier en ce qui concerne la sexualité — et que l'on adopte une approche multisectorielle s'adressant spécifiquement aux communautés les plus touchées.

Ouverture des marchés mondiaux, en particulier aux exportations agricoles d'origine africaine. Les difficultés d'accès aux marchés agricoles des pays industrialisés compromettent les chances de progrès rapides pour l'Afrique. Une diffusion plus équitable des exportations africaines, en particulier des produits agricoles, apparaîtrait ainsi comme une preuve de l'engagement international dans la lutte contre la pauvreté dans cette région.

Renforcer le rôle et la prééminence des Nations unies. Au lieu de revoir à la baisse leurs ambitions pour les Nations unies, les gouvernements de tous les pays du monde doivent élever leurs regards et renforcer le rôle de cette organisation à l'heure où la mondialisation progresse sans cesse.

La large alliance nécessaire pour éradiquer la pauvreté devra mettre en ordre de bataille tous les efforts consacrés au développement par l'ensemble des organismes des Nations unies : un point de convergence en termes de promotion, d'action et de soutien. La réduction de la pauvreté constitue déjà la priorité majeure du PNUD et l'un des buts essentiels de plusieurs des principales organisations dépendant des Nations unies. Un plan d'action intégrant l'ensemble des Nations unies pour coordonner toutes les conférences mondiales des années quatre-vingt-dix a été élaboré. La réduction de la pauvreté y joue un rôle central.

Tous ces efforts pourraient encore aller beaucoup plus loin, en particulier à l'échelon national. Malgré les engagements formulés lors des conférences mondiales, seuls 30 pays se sont fixés des objectifs clairs sur la voie de l'éradication de la pauvreté. Et plus rares encore sont ceux qui ont procédé à des évaluations et élaboré des stratégies sérieuses pour atteindre ces objectifs.

Dans le même temps, plus de 100 pays ont élaboré des plans d'action pour réduire la pauvreté dans différents domaines, notamment l'éducation, la sécurité alimentaire ainsi que la gynécologie et l'obstétrique. Ces aspects pourraient être rassemblés dans des programmes plus généraux. Le système des Nations unies pourrait y contribuer, tout en apportant son soutien à une plus large intégration de la pauvreté au cœur de la politique économique, des programmes de développement, ainsi que des activités de collecte et de suivi des informations.

Les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE se sont récemment prononcés en faveur, d'une part, d'une réduction de moitié de la pauvreté monétaire à l'horizon 2015 et, d'autre part, de l'accès de tous à l'éducation et aux soins de santé. L'éradication de la pauvreté pourrait ainsi devenir un point de convergence majeur du soutien international apporté à de nombreux pays, et rassembler ainsi tous les organismes compétents des Nations unies sous les auspices des gouvernements concernés. L'Initiative spéciale pour l'Afrique pourrait, par exemple, constituer l'un de ces points de convergence. Ces efforts doivent être fondés sur la participation, et faire intervenir les pauvres eux-mêmes.

Eradiquer la pauvreté absolue au cours des premières décennies du XXIe siècle est réalisable. Nous en avons les moyens et c'est un impératif moral.

L'éradication de la pauvreté dans l'ensemble du monde est davantage qu'un impératif moral et qu'un engagement en faveur de la solidarité humaine : c'est une possibilité pratique. Le temps est venu de faire disparaître les aspects les plus criants

de la pauvreté humaine dans les dix à vingt prochaines années, de créer un monde plus humain, plus stable, plus juste.

Les gouvernements réunis lors du Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague, se sont engagées à agir pour éradiquer la pauvreté. Dans le sillage de ce sommet, ils sont convenus de définir des objectifs nationaux et d'élaborer des stratégies aptes à battre en brèche la pauvreté dans l'ensemble de ses aspects, à réduire les inégalités et à éradiquer la pauvreté extrême dans les plus brefs délais — en fonction de dates cibles qu'il incombe à chaque pays de fixer.

Ces engagements, ainsi que les succès remportés par de nombreux pays dans la réduction rapide de la pauvreté, rendent l'inaction immorale. Cependant, les actions ne s'accéléreront que si tous les pays se font une idée nouvelle de la possibilité d'éradiquer la pauvreté et prennent davantage conscience de la manière dont ils en bénéficieront : par une plus grande sécurité, une plus grande stabilité, une plus grande prospérité.

Les coûts nécessaires pour éradiquer la pauvreté sont inférieurs à ce que l'on imagine généralement : environ 1 % du PNB mondial, et pas plus de 2 à 3 % du revenu national dans tous les pays à l'exception des plus pauvres. De nouvelles réductions des dépenses militaires, destinées à financer la réduction de la pauvreté et la croissance en faveur des pauvres, pourraient largement contribuer à fournir les ressources nécessaires. Le défi de la mobilisation des ressources s'exprime donc principalement en termes de recadrage des priorités — et d'intégration conséquente de ces priorités dans un nouveau schéma de croissance en faveur des pauvres. La croissance économique associée à des actions redistributives limitées mais soutenues en faveur de l'éradication de la pauvreté permettrait de dégager la totalité des ressources nécessaires en l'espace d'une génération.

Répétons-le : les avancées sans précédent réalisées dans la réduction de la pauvreté au cours du XX^{e} siècle plantent le décor de l'éradication de la pauvreté absolue, pour les premières années du XXI^{e} siècle. C'est un impératif moral en même temps qu'un but accessible. La pauvreté n'est plus une fatalité ; il importe désormais de la reléguer dans les oubliettes de l'histoire — aux côtés de l'esclavage, du colonialisme et de la guerre nucléaire.

La croissance économique associée à des actions redistributives limitées mais soutenues permettrait de dégager la totalité des ressources nécessaires

LEXIQUE DE LA PAUVRETÉ ET DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Pauvreté absolue et relative
La pauvreté absolue renvoie à un seuil de pauvreté exprimé en valeur absolue et correspondant à la possibilité de satisfaire à des besoins minimaux, alors qu'on parle de pauvreté relative pour des personnes qui sont moins bien loties que la majorité des autres membres de la même communauté. En ce qui concerne le revenu, une personne se trouve dans la pauvreté absolue si son revenu est en deçà d'un seuil de pauvreté défini, mais elle est relativement pauvre si elle appartient à un groupe à faible revenu (les 10 % de personnes les plus pauvres, par exemple).

Potentialités et capacité
Les potentialités d'un personne renvoient au champ des possibilités dont dispose une personne (recevoir d'une alimentation correcte, vivre longtemps ou prendre part à la vie de la collectivité, par exemple). La capacité d'une personne représente les différentes combinaisons de potentialités qui sont tour à tout accessibles à cette personne. La capacité reflète la liberté de réaliser des potentialités.

Ultra-pauvreté
Un ménage se trouve en situation d'ultra-pauvreté lorsqu'il n'est pas en mesure de satisfaire à 80 % des besoins caloriques minimaux définis par la FAO et l'OMS, et ce même lorsqu'il consacre 80 % de ses revenus à l'achat de produits alimentaires.

Taux de pauvreté ou incidence de la pauvreté
Le taux de pauvreté, ou incidence de la pauvreté est simplement une estimation du pourcentage de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté. Cette grandeur ne renseigne en aucune manière sur l'acuité ou la profondeur de la pauvreté et ne peut donc rendre compte d'aucune aggravation des conditions de vie touchant des personnes déjà pauvres par ailleurs.

Acuité ou profondeur de la pauvreté
L'acuité (ou profondeur) de la pauvreté se calcule par la distance moyenne qui sépare une personne pauvre du seuil de pauvreté. Elle est exprimée en pourcentage par rapport à ce seuil. Cette moyenne se calcule sur l'ensemble de la population : pauvre ou non. Puisque cet outil de mesure — que l'on appelle aussi écart au seuil de pauvreté — représente la distance moyenne à laquelle se trouvent les pauvres par rapport au seuil de pauvreté, elle est à même de rendre compte d'une aggravation de leurs conditions de vie.

Gravité de la pauvreté
La gravité de la pauvreté peut être mesurée comme une moyenne pondérée du carré des distances par rapport au seuil de pauvreté et est exprimée par rapport à ce seuil. Les pondérations correspondent aux différentes distances individuelles. Là encore, cette moyenne se calcule sur l'ensemble de la population. Puisque les pondérations s'accroissent en fonction de la pauvreté, cet outil de mesure est sensible aux inégalités entre les pauvres.

Pauvreté temporaire, ou transitoire et pauvreté chronique
Comme son nom l'indique, la pauvreté temporaire frappe à court terme, de manière transitoire ou saisonnière, tandis que la pauvreté chronique représente les formes durables ou structurelles de la pauvreté.

Vulnérabilité
Ce terme renvoie à deux réalités : vis-à-vis de l'extérieur, il représente le manque de moyen de défense face aux chocs, aux tensions et au risque et, intérieurement, la fragilité c'est-à-dire, ici, l'absence de possibilités de faire face sans dommages dévastateurs.

Seuils de pauvreté
- SEUILS DE PAUVRETE DESTINES AUX COMPARAISONS INTERNATIONALES. Dans le cadre de ses comparaisons internationales, la Banque mondiale se fonde sur un seuil de pauvreté fixé à 1 dollar (en parités de pouvoir d'achat, ou PPA de 1985) par jour et par personne. Ce seuil de pauvreté est calculé en fonction de la consommation.

Il est recommandé d'utiliser un seuil de pauvreté correspondant à 2 dollars (en PPA) par jour pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de 4 dollars (en PPA de 1990) pour les pays d'Europe de l'Est et de la CEI. Pour les comparaisons entre pays industrialisés, le présent rapport a adopté le seuil de pauvreté valable pour les Etats-Unis, et correspondant à 14,40 dollars (en parités de pouvoir d'achat, ou PPA de 1985) par jour et par personne.

SEUILS DE PAUVRETE NATIONAUX. Les pays en développement qui ont défini des seuils de pauvreté nationaux utilisent généralement pour cela la méthode de la mesure alimentaire de la pauvreté. Ces seuils indiquent le niveau en deçà duquel les ressources économiques ne permettent pas de satisfaire les besoins minimaux en termes d'alimentation. Il existe trois approches pour mesurer la pauvreté alimentaire.

Selon la **méthode du coût des besoins essentiels,** le seuil de pauvreté correspond au coût d'une ration alimentaire de base pour les principaux groupes d'âge, pour les deux sexes et pour les grandes catégories d'activité. Viennent s'y ajouter un petit nombre d'articles non alimentaires considérés comme essentiels. Une fois ce seuil fixé, une enquête établit la proportion de personnes vivant dans des ménages dont la consommation (ou parfois le revenu) est inférieure à ce seuil. La ration de base peut se définir comme les produits alimentaires les moins onéreux nécessaires pour satisfaire aux besoins nutritionnels essentiels, comme la ration typique d'un adulte pour la population située dans le quintile (les 20 %) inférieur du niveau de consommation alimentaire totale par adulte, ou comme l'idée que se fait l'enquêteur d'une ration minimale, mais acceptable. Le choix des composantes alimentaire et non alimentaire de l'ensemble considéré comporte forcément une part d'arbitraire.

La **méthode de l'équilibre calorique** se fonde sur une dépense de consommation permettant uniquement à une personne de se procurer une quantité de nourriture suffisante pour satisfaire un besoin calorique prédéterminé. La méthode de l'équilibre calorique estime la quantité d'énergie alimentaire absorbée (variable dépendante) à partir de la consommation des ménages convertie en équivalents adultes. Le seuil de pauvreté est alors fixé au niveau de consommation totale par personne pour lequel l'estimation statistique de la ration calorique équivaut exactement à la moyenne

des besoins caloriques par personne. Le problème de cette méthode est ce qu'on appelle le *paradoxe du caviar :* les groupes qui consomment des aliments plus coûteux se voient attribuer un seuil de pauvreté alimentaire plus élevé que ceux dont les habitudes alimentaires sont plus frugales.

La méthode de la ration alimentaire consiste à calculer le coût d'un budget alimentaire permettant d'acheter des éléments nutritifs en quantité tout juste suffisante. Si l'on part de l'hypothèse que le coûts des nutriments essentiels représente le tiers de la consommation totale d'un ménage, le seuil de pauvreté sera fixé à trois fois le niveau du coût des nutriments essentiels.

Chacune de ces trois approches du seuil de pauvreté alimentaire est sensible au niveau de prix utilisé pour déterminer le coût de l'ensemble de produits envisagés. Chacune se concentre sur la quantité de calories ou l'énergie alimentaire — et cela parce que les carences en protéines dues à des ressources économiques insuffisantes sont considérées comme rares dans la plupart des sociétés.

Les pays industrialisés utilisent également des seuils de pauvreté nationaux pour mesurer la pauvreté relative. La Commission de l'Union européenne propose, pour ses Etats membres un seuil de pauvreté correspondant à la moitié de la médiane corrigée du revenu individuel disponible.

Le concept de développement humain

Au cœur de la notion de développement humain se trouve le processus consistant à élargir le champ des possibles et le niveau de bien-être des personnes. Les possibilités de choix offertes aux individus ne sont ni finies ni statiques. Cependant, quel que soit le niveau de développement, les trois possibilités essentielles sont celles de vivre longtemps et en bonne santé, d'acquérir des connaissances et un savoir et de pouvoir accéder aux ressources nécessaires pour vivre dans des conditions décentes. Le développement humain ne s'arrête pas pour autant à cet endroit. Nombreuses sont les personnes qui accordent une grande valeur à d'autres possibilités de choix, qui vont de la liberté politique, économique et sociale à l'opportunité de faire preuve de créativité et de productivité, de pouvoir vivre dans le respect de soi-même et dans le respect des droits de l'homme.

De toute évidence, le revenu n'est qu'une des composantes — aussi importante soit-elle — de ce dont les individus souhaiteraient disposer. Mais cette composante est loin de résumer leur vie entière. Le revenu est aussi un moyen au service d'une fin, à savoir le développement humain.

L'indicateur du développement humain (IDH)

L'indicateur du développement humain mesure le niveau moyen auquel se trouve un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain : longévité, instruction et conditions de vie. Cet indicateur composite comprend donc trois variables : l'espérance de vie, le niveau d'éducation (mesuré, d'une part, par le taux d'alphabétisation des adultes et, d'autre part, par le taux combiné de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur) et le PIB réel par habitant (mesuré en PPA, ou parités de pouvoir d'achat).

L'indicateur de la pauvreté humaine (IPH)

L'IPH s'attache aux déficits rencontrés dans trois domaines essentiels de l'existence humaine, et qui sont eux-mêmes déjà pris en compte dans l'IDH. Les variables utilisées sont ici le pourcentage d'individus risquant de décéder avant l'âge de quarante ans, le pourcentage d'adultes analphabètes et les services procurés par l'économie dans son ensemble, cette troisième variable étant représentée par trois critères : le pourcentage d'individus n'ayant pas accès aux services de santé et à l'eau potable et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition.

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

L'indicateur sexospécifique du développement humain s'attache aux potentialités humaines essentielles en se fondant sur les mêmes variables que l'IDH, mais en corrigeant cet IDH en fonction des inégalités sociologiques entre les sexes. Plus les écarts touchant aux aspects essentiels du développement humain sont importants, plus l'ISDH du pays concerné est faible par rapport à son IDH. En fait, l'ISDH correspond simplement à un IDH actualisé, c'est-à-dire révisé à la baisse, en fonction des inégalités entre femmes et hommes.

L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'indicateur de la participation des femmes (IPF) indique si les femmes sont en mesure de prendre une part active à la vie politique et économique. Il se concentre, comme son nom l'indique, sur la participation et mesure les inégalités sociologiques entre les sexes en termes de représentation et de pouvoir de décision dans certains domaines clef de la sphère économique et politique. Il diffère ainsi de l'ISDH, qui constitue un indicateur des inégalités entre les sexes sur le plan des potentialités de base.

CHAPITRE 1



La pauvreté dans la perspective du développement humain : définition et mesure

La pauvreté est la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain

C'est dans la détresse et la misère de l'existence des individus que la pauvreté se manifeste. La pauvreté n'implique pas seulement une pénurie d'éléments nécessaires au bien-être matériel, mais aussi l'absence d'opportunités qui permettraient de bénéficier d'une existence tolérable. La vie peut ainsi être prématurément écourtée. L'existence peut se révéler pénible, douloureuse ou hasardeuse. Elle peut être dépourvue d'accès à la connaissance et de contacts avec le monde, et ignorer dignité, confiance et respect de soi-même — ou d'autrui. Ce sont là autant d'aspects de la pauvreté qui limitent et qui brisent des millions d'existences dans le monde d'aujourd'hui.

Définir la pauvreté dans la perspective du développement humain

Depuis son lancement, en 1990, la série des *Rapports mondiaux sur le développement humain* définit le développement humain comme l'élargissement des possibilités de choix ouvertes aux individus. Parmi ces possibilités, citons d'abord, car elles sont fondamentales, la capacité à vivre longtemps et à préserver sa santé, à recevoir une éducation et à bénéficier de conditions de vie décentes. Viennent ensuite la liberté politique, la garantie de voir ses autres droits fondamentaux respectés et divers éléments liés au respect de soi-même, parmi lesquels ce qu'Adam Smith appelait l'aptitude à se mêler aux autres sans avoir « honte d'apparaître en public ». Ce sont là des possibilités essentielles, dont l'absence peut boucher bien des horizons. Ainsi, le développement humain signifie l'élargissement de ces possibilités tout autant que l'amélioration du bien-être matériel.

Si le développement humain est synonyme d'élargissement des possibilités de choix, la pauvreté signifie la négation des opportunités et des perspectives fondamentales sur lesquelles repose tout développement humain, telles que la chance de vivre une vie longue, saine, constructive, et de jouir d'un niveau de vie décent, ainsi que la liberté, la dignité, le respect de soi-même et d'autrui.

L'opposition entre développement humain et pauvreté humaine reflète deux manières différentes d'évaluer le développement. La première, « l'approche globale », se concentre sur les progrès accomplis par l'ensemble des composantes de chaque communauté, riches et pauvres confondus. A cette première approche s'oppose « l'approche par les manques », qui se penche sur la condition des pauvres et des déshérités dans chaque communauté. Dans cette optique, les progrès — aussi considérables soient-ils — réalisés par les individus aisés ne peuvent pas éclipser une trop faible amélioration de la condition des déshérités.

Ces deux méthodes d'évaluation ont un rôle à jouer dans l'analyse du processus de développement. A un tout premier niveau, il faut tenir compte de l'existence et des acquis de tous, et ce serait une erreur de considérer le phénomène du développement sans tenir compte des succès et des échecs des plus favorisés. Cela irait à l'encontre du droit de chaque citoyen à être pris en compte, et donc des objectifs d'une éthique universelle. Cependant, une part — et non des moindres — de l'intérêt qu'on attache aux progrès d'une nation se concentre plus spécifiquement sur la condition des personnes les plus démunies.

Les précédents *Rapports mondiaux sur le développement humain* se sont attachés à aborder le progrès sous ces deux angles. Le rapport de cette année se penche plus particulièrement sur les manques ressentis sur le plan du développement humain, et tente notamment de mesurer celui-ci à l'aune de la misère.

La pauvreté possède de multiples dimensions

La volonté d'identifier les populations touchées par la pauvreté et de mesurer celle-ci occulte parfois le fait que la pauvreté est un phénomène trop complexe pour être ramené à une dimension unique de l'existence humaine. La plupart des pays ont pris l'habitude de fixer un seuil de pauvreté en se fondant sur les niveaux de revenu ou de consommation. Bien que cette approche mette en valeur une dimension importante de la pauvreté, elle donne une vision incomplète des phénomènes multiples susceptibles de briser les vies humaines. Telle personne peut jouir d'une bonne santé et vivre relativement longtemps, mais être analphabète et ainsi privée d'accès à la connaissance, de contacts et de rapports humains. Telle autre peut savoir lire et écrire, avoir reçu une bonne éducation, mais être vouée à décéder prématurément en raison de conditions épidémiologiques ou de prédispositions physiques. Telle autre, encore, peut se trouver privée d'un précieux pouvoir décisionnel dans les événements affectant son existence. Dans aucun de ces trois cas, le niveau de revenu seul ne saurait donner une image juste de la misère.

De plus, la perception de la misère varie d'un individu à l'autre — chaque personne et chaque communauté se réfère en effet à la détresse et aux handicaps qui affectent sa propre existence.

La pauvreté des existences et le déficit d'opportunités — ou pauvreté humaine — est de caractère pluridimensionnel et son contenu est varié plutôt qu'uniforme.

Quel est le lien entre la pauvreté humaine et les autres approches de la pauvreté ?

Le concept de pauvreté a été défini de façons différentes au fil des ans (encadré 1.1).

La notion de pauvreté au regard du développement humain reprend des éléments de chacune de ces conceptions, mais se définit plus particulièrement dans une analyse en termes de capacité. Selon le concept de capacité, la pauvreté d'une existence ne tient pas uniquement à l'état d'indigence dans lequel une personne se trouve effectivement, mais également au manque d'opportunités réelles — pour des raisons sociales ou des circonstances individuelles — de bénéficier d'une existence qui vaille la peine et qui soit considérée à sa juste mesure.

Dans la notion de capacité, l'accent est mis sur les potentialités qu'un individu est en mesure ou non de réaliser, en fonction des *opportunités* dont il dispose. Ces potentialités désignent tout ce qu'un individu peut souhaiter faire ou être, par exemple vivre longtemps, être en bonne santé, pouvoir se nourrir correctement ou être bien intégré parmi les membres de sa communauté, et ainsi de suite.

L'approche de la pauvreté en termes de capacité se concentre sur des états possibles (potentialités), tout en distinguant, lorsque c'est possible, les choix qu'un individu possède mais néglige délibérément. Par exemple, une personne riche et en bonne santé qui viendrait à souffrir de malnutrition à force de jeûner est à distinguer d'une personne sous-alimentée du fait d'un manque de moyens ou d'une maladie parasitaire. En pratique, une telle distinction est difficile à réaliser lorsqu'on travaille sur des agrégats statistiques (par opposition aux études détaillées réalisées à l'échelon individuel), et l'application concrète du concept de capacité à l'analyse de la pauvreté s'est jusqu'à présent principalement appuyée sur des données unidimensionnelles. De la même manière, le *Rapport mondial sur le développement humain* présente des informations qui ont

PAUVRETE

« La pauvreté est criminelle parce qu'elle ne permet pas aux individus d'être des individus. C'est la négation la plus cruelle de notre essence commune d'êtres humains. »

Un éducateur en Colombie

« La pauvreté, cela veut dire ne jamais avoir assez à manger. »

Un mendiant aux Etats-Unis

ENCADRE 1.1

Trois points de vue sur la pauvreté

• *Du point de vue du revenu*, une personne est pauvre si et seulement si son niveau de revenu est inférieur à un seuil de pauvreté défini. De nombreux pays ont adopté de tels seuils de pauvreté pour suivre les progrès dans la réduction de la pauvreté. Ce seuil est souvent défini comme le niveau de revenu en deçà duquel il n'est pas possible de se procurer une quantité de nourriture donnée.

• *Du point de vue des besoins essentiels*, la pauvreté est le fait d'être privé des moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins, notamment alimentaires. Ce concept de privation, ou de dénuement, va bien au-delà d'une insuffisance de revenu individuel : il comprend également le besoin de prestations élémentaires de santé et d'une éducation de base, ainsi que de services essentiels qui doivent être fournis par la communauté afin d'empêcher les individus de sombrer dans la pauvreté. Ce concept tient également compte des besoins d'emploi et de participation à la vie de la société.

• *Du point de vue des capacités*, la pauvreté représente l'absence de certaines capacités fonctionnelles élémentaires. Cette forme de pauvreté s'applique donc aux personnes n'ayant pas la possibilité d'atteindre des niveaux minimums acceptables concernant ces capacités fonctionnelles. Celles-ci peuvent aller du domaine matériel — disposer d'une alimentation convenable, être correctement vêtu et logé et être prémuni contre les maladies pour lesquelles existe une prophylaxie, par exemple — à des critères sociaux plus complexes tels que la participation à la vie de la collectivité. L'approche par les capacités concilie les notions de pauvreté absolue et relative puisqu'un dénuement relatif — en termes de revenu et de produits de base — peut conduire à une privation absolue sur le plan des capacités fonctionnelles élémentaires.

La pauvreté humaine recouvre de nombreux aspects que l'on ne sait pas mesurer ou que l'on a pas pour habitude de mesurer

essentiellement trait aux conditions de vie et aux potentialités.

Il serait souhaitable que la sélection d'aspects particuliers de l'existence comme base de recherche à une étude sur la pauvreté fasse l'objet d'un débat public. En effet, un choix de cet ordre est inévitablement subjectif. Les critères et les éléments de pondération choisis pour l'élaboration d'indicateurs de la pauvreté (tels que l'indicateur de la pauvreté humaine – ou IPH, présenté dans le rapport de cette année) doivent être explicitement mentionnés et clarifiés afin que le public puisse en apprécier tous les tenants et aboutissants. Il est très important que les critères utilisés n'émanent pas des élites et des autorités, mais que leur détermination soit ouverte à un processus de participation démocratique, et même, si possible, qu'elle soit le résultat d'un tel processus. La promotion de ce processus est précisément l'un des objectifs visés par les *Rapports mondiaux sur le développement humain*, et cela vaut également pour l'analyse de la pauvreté.

« L'approche par les moyens durables d'existence » dans l'étude de la pauvreté souligne en particulier la nécessité d'une participation des populations. Dans cette approche, chaque communauté peut définir, en se référant à son environnement propre, ce qu'elle considère comme des critères de bien-être et des facteurs clef de la misère. De cette façon, on met en évidence les préoccupations et les angoisses de populations fragilisées, trop souvent négligées par les statistiques nationales et les études sur la pauvreté (encadré 1.2).

Dans les années soixante-dix, le concept *d'exclusion* a fait son apparition pour analyser la condition d'individus qui, sans être nécessairement indigents — bien qu'un grand nombre d'entre eux le soient également — étaient tenus en marge de la société pour d'autres raisons que la pauvreté monétaire. L'introduction de ces nouveaux concepts se justifiait alors dans une large mesure par le manque de pertinence de la définition traditionnelle de la pauvreté — reposant sur des critères de revenu et de consommation.

ENCADRE 1.2

Critères de mal-être

Les critères suivants, tirés de différentes études participatives sur le développement, ont été mentionnés par des habitants de pays d'Asie ou d'Afrique subsaharienne pour définir la pauvreté et le mal-être :

- Etre frappé d'un handicap ou d'une incapacité (cécité, paralysie, débilité mentale, maladie chronique, par exemple).
- Ne pas avoir de terrain, de bétail, de matériel agricole, de meule.
- Etre dans l'incapacité de donner une sépulture décente à ses morts.
- Ne pas pouvoir envoyer ses enfants à l'école.
- Avoir de plus en plus de bouches à nourrir et de moins en moins de mains pour aider aux travaux.
- Manquer de personnes valides capables de nourrir leur famille en situation de crise.
- Etre mal logé.
- Souffrir des conséquences de comportements destructeurs (l'alcoolisme, par exemple).
- Etre « pauvre en relations », c'est-à-dire manquer de soutiens dans la société.
- Devoir faire travailler ses enfants.
- Elever seul ses enfants.
- Etre contraint d'accepter des travaux dégradants ou mal considérés.
- Ne disposer d'une sécurité alimentaire que quelques mois de l'année.
- Dépendre pour sa subsistance de ressources collectives.

Source : Chambers, 1997.

Mesure de la pauvreté et indicateur de la pauvreté humaine

Est-il possible de circonscrire le concept de pauvreté humaine et d'en rendre compte ? Peut-on mettre au point un système global de mesure à des fins tant d'information que d'action politique ? Peut-on définir un indicateur de la pauvreté permettant des comparaisons internationales ?

Le rapport de cette année inaugure un tel indicateur composite de la pauvreté humaine (IPH), qui tente d'appréhender la dégradation de la qualité de la vie sous ses différents aspects, afin de fournir un instrument homogène d'évaluation de la pauvreté dans une communauté. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1996* s'engageait sur cette voie, avec ce qui était alors appelé « l'indicateur de pénurie de capacités » (IPC). L'IPH poursuit les mêmes objectifs, en s'attachant à un éventail plus large de variables et en étroite relation avec l'indicateur du développement humain (IDH).

Pas plus que n'importe quel autre concept, la pauvreté humaine ne se laisse appréhender complètement par un instrument de mesure spécifique, et l'IPH n'a pas non plus cette prétention. En tant que concept, la pauvreté humaine recouvre de nombreux aspects que l'on ne sait pas mesurer — ou que l'on a pas pour habitude de mesurer. Il est ardu d'en rendre compte par un indicateur composite de la pauvreté humaine. C'est pourquoi des dimensions, pourtant essentielles, de la pauvreté humaine ont été exclues de l'IPH. C'est le cas de l'absence de liberté politique, de la privation de pouvoir décisionnaire, de l'insécurité personnelle, de l'impossibilité de prendre part à la vie de la communauté et des menaces pesant sur

la viabilité à long terme et sur l'équité intergénérationnelle.

La pauvreté dépend du contexte

La nature des principaux manques varie en fonction des conditions socio-économiques de la communauté considérée. On ne peut donc que tenir compte, dans le choix des composantes de l'IPH, du contexte social du pays envisagé. Ainsi, un indicateur mesurant l'analphabétisme et la mortalité précoce sera plus pertinent pour distinguer le Sri Lanka du Pakistan que, par exemple, la France de l'Allemagne.

La pauvreté dans les pays en développement se manifeste par la faim, l'analphabétisme, les épidémies et la pénurie de services de santé ainsi que d'eau potable — problèmes qui sont moins sensibles dans les pays plus développés, où la faim est rare, l'alphabétisation quasi universelle, la plupart des épidémies jugulées, les infrastructures médicales très bien implantées et l'eau potable facilement accessible. Il n'est donc pas surprenant que les études sur la pauvreté dans les pays les plus prospères portent sur des phénomènes tels que l'exclusion. Ces phénomènes peuvent se traduire par une misère poignante, très difficile à éradiquer, et présente dans tous les pays. Mais leur importance relative est plus marquée dans les pays riches. Il n'est donc pas réellement envisageable d'élaborer un indicateur de la pauvreté humaine d'égale pertinence pour tous les groupes de pays.

Etant donné l'ampleur de la misère dans les pays pauvres, c'est sur ce phénomène, et sur les variables qui le traduisent, que l'IPH se concentre. Cet indicateur s'attache donc aux pays en développement. La nature de la pauvreté dans les pays développés nécessite une étude et un indicateur spécifiques, se concentrant sur les problèmes de misère particuliers à ces pays.

Les trois composantes de l'IPH

L'IPH présenté dans le rapport de cette année s'attache aux déficits rencontrés dans trois domaines essentiels de l'existence humaine, et qui sont eux-mêmes déjà pris en compte dans l'IDH : la durée de vie, l'instruction et les conditions de vie.

La première composante concerne les déficits en termes de longévité — la probabilité de décès relativement précoce — et est représentée à l'intérieur de l'IPH par le pourcentage d'individus risquant de mourir avant l'âge de quarante ans.

La deuxième composante porte sur les déficits dans le domaine de l'instruction – sur le fait d'être exclu du monde de la lecture et des communications. Elle est mesurée par le pourcentage d'adultes analphabètes.

La troisième composante a trait aux déficits en termes de conditions de vie, et s'attache en particulier à ce que procure l'économie dans son ensemble. Il s'agit d'un sous-indicateur composite comprenant lui-même trois variables : l'accès aux services de santé, l'accès à l'eau potable et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition.

Il nous faut ici faire quelques observations au sujet de cette dernière composante, et expliquer pourquoi le revenu ne figure pas dans l'IPH. La logique qui sous-tend la structure de la variable économique tient au fait que le PNB pris en compte dans l'IDH est en fait un amalgame des moyens publics et privés, puisque les services publics sont financés à partir du revenu national dans son ensemble.

Le revenu privé ne saurait rendre compte correctement des ressources économiques dont un individu peut profiter, lesquelles comprennent des services publics essentiels (tels que les infrastructures médicales et l'approvisionnement en eau potable). Mais pourquoi, dans ces conditions, les revenus privés ne viendraient-ils pas compléter les données portant sur les infrastructures publiques ?

L'un des problèmes posés par la mesure de la pauvreté monétaire est que l'application à tous les pays d'un seuil de pauvreté identique peut induire gravement en erreur, parce que la conception du « nécessaire » varie d'une société à l'autre. En fonction des habitudes de consommation — habillement, logement et moyens de communication et d'échange tels que radio et téléphone — de nombreux produits considérés comme essentiels à l'intégration sociale dans une communauté ne le sont pas dans une autre. Par conséquent, le revenu minimum permettant d'échapper à la marginalisation peut varier considérablement d'une communauté à l'autre.

Du fait de la pression sociale, ces « besoins » ressentis par des individus rela-

PAUVRETE

« La pauvreté, c'est la faim, la solitude ; c'est le fait de n'avoir nulle part où aller à la fin de la journée ; c'est le dénuement, la discrimination, les mauvais traitements et le fait de ne pas savoir lire. »

Une mère célibataire au Guyana

« La pauvreté, c'est une mère sans toit qui voit le logement qu'elle squatte démoli par les pouvoirs publics, pour des raisons qu'elle ne comprend pas. »

Un habitant d'un bidonville aux Philippines

La conception du « nécessaire » varie d'une société à l'autre en fonction des habitudes de consommation

tivement pauvres dans une société riche, peuvent même entrer en concurrence avec les besoins fondamentaux que sont l'alimentation, la nutrition et la santé. Cela explique les cas de malnutrition et de sous-alimentation, en particulier parmi les enfants, recensés même aux Etats-Unis, où le revenu moyen est élevé, mais où les inégalités créent une pression considérable, rendant « nécessaires » certains biens socialement désirables, souvent au détriment des dépenses de santé et d'alimentation. Ainsi, l'estimation de la pauvreté d'après un plafond de revenu peu élevé utilisé pour les pays pauvres ne peut mettre en évidence la pauvreté dans les sociétés globalement prospères, même si les individus relativement indigents y souffrent d'exclusion, voire de faim et de malnutrition.

Une autre solution consiste à utiliser des seuils de pauvreté différents selon les pays. Cependant, il devient alors difficile de déterminer les spécificités et d'estimer les seuils de pauvretés respectifs pour chacun des pays. Les seuils officiels nationaux ne peuvent atteindre cet objectif, car ils subissent des influences d'un autre ordre, notamment politiques, et ne peuvent servir dans le cadre de comparaisons internationales. S'il est aisé de constater la nécessité d'un seuil de pauvreté variable, il est moins évident de déterminer ce seuil dans différentes communautés.

Une autre possibilité, plus pragmatique et moins ambitieuse, consiste à se concentrer sur les carences matérielles que sont la faim et la sous-alimentation, en laissant de côté le revenu. En effet, une très large part du revenu individuel est consacrée à l'alimentation et à la nutrition, en particulier parmi les populations démunies vivant dans les pays pauvres.

A cet égard, nous disposons d'informations concernant la ration alimentaire et la nutrition, en relation avec le revenu individuel. Il existe par ailleurs des estimations quant à la malnutrition, mais celles-ci subissent l'influence de nombre de variables telles que le taux de métabolisme, les conditions climatiques, les caractéristiques de l'activité et les facteurs épidémiologiques. Comme ce sont ici les conditions d'existence des individus qui nous intéressent, nous avons choisi, avec l'IPH, de nous pencher directement sur la prévalence de la malnutrition, en nous concentrant plus spécialement sur la malnutrition des enfants, phénomène relativement plus facile à mesurer et sur lequel nous disposons de données plus exploitables et uniformes.

Concernant la disponibilité de services publics, nous avons choisi de nous attacher à l'accès aux services de santé et à l'approvisionnement en eau potable. La combinaison de ces deux indicateurs d'accès et de la prévalence de la sous-alimentation reflète dans une large mesure les ressources économiques — privées et publiques — et vient ainsi compléter les données concernant la durée de vie et l'alphabétisation.

Tels sont les principaux ingrédients de l'IPH. Nous tenons à souligner une fois encore qu'un tel choix comprend une part inévitable d'arbitraire. Ce choix a été fait en évaluant, d'une part, la pertinence et, de l'autre, la disponibilité et la qualité des données. Des compromis sont nécessaires, et il serait vain de prétendre disposer, même pour les variables qui ont été intégrées dans nos calculs, de données parfaitement fiables pour chaque pays. Nous avons tenté, dans notre sélection, de trouver un juste équilibre entre exigence de pertinence et fiabilité des données. Cependant les choix effectués restent certainement ouverts à l'examen critique de la part du public.

Pondération et agrégation

La méthodologie appliquée pour le calcul de l'IPH, y compris la pondération et l'agrégation, est détaillée dans la note technique 1.

Les chevauchements entre les trois composantes de l'IPH peuvent influer sur le processus d'agrégation. Prenons un exemple : dans chacun des trois domaines, on enregistre 30 % d'une population qui souffrent de manques par rapport à une valeur de seuil. Il peut s'agir des mêmes 30 % que l'on retrouve dans chacune des catégories, comme il peut s'agir de trois groupes différents, ou encore d'une combinaison des deux extrêmes. Dans le premier cas extrême, seuls 30 % sont touchés par la pauvreté, mais ils sont affectés dans chacune des catégories considérées. A l'opposé, dans le second cas extrême, on constate qu'au total, 90 % de la population souffrent de déficits fondamentaux, mais chaque tiers dans un domaine différent. Bien que les données relatives au chevauchement (ou à la covariance) soient difficiles à obtenir (du fait de la diversité des sources), ces distinctions peuvent jouer un rôle important dans la description de la pauvreté. Elles peuvent également se révé-

ler essentielles pour en analyser les causes, car un déficit dans un domaine entraîne souvent un déficit dans les autres.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'élaborer un indicateur, se pose la question suivante : 30 % d'une population touchés par des déficits dans les trois domaines à la fois représentent-ils une plus grande pauvreté sociale que 90 % concernés chacun par un seul type de manques ? Autrement dit, doit-on accorder plus d'importance à la profondeur du phénomène qu'à son étendue ? L'IPH traite de façon équivalente ces deux dimensions. D'une certaine manière, il accorde donc autant d'importance à la profondeur qu'à l'étendue de la pauvreté.

Un autre problème inhérent au caractère composite de l'IPH réside dans la substituabilité de ses trois composantes. Ce problème est abordé explicitement, par l'introduction d'un élément de pondération supplémentaire noté (α). La méthodologie est là aussi décrite en détail dans la note technique 1. Lorsqu'on donne à α la valeur 1, on suppose une substituabilité parfaite et l'agrégat est simplement obtenu par la moyenne arithmétique des trois éléments. Dans le cas opposé, celui de l'absence totale de substituabilité, α est infini, et c'est la composante affectée du pourcentage le plus important qui constitue le critère décisif de la pauvreté. Si, par exemple, on trouve 30 % dans le domaine numéro un, 50 % dans le domaine numéro deux et 45 % dans le domaine numéro trois, l'étendue globale de la pauvreté est simplement de 50 %.

Le postulat d'une substituabilité parfaite est trop extrême, et va à l'encontre de l'exigence rationnelle qui veut que, lorsque le déficit dans un domaine se fait plus aigu, ce domaine doive faire l'objet d'une action d'autant plus prioritaire. L'autre cas extrême, celui d'une substituabilité nulle, n'est guère plus envisageable, car il implique que toute aggravation d'un manque dans une catégorie autre que celle qui présente le taux le plus élevé de déficits n'entraîne aucune variation de la mesure composite de la pauvreté. C'est pourquoi, pour éviter l'un et l'autre extrême, on choisira une valeur intermédiaire pour α.

L'indicateur du développement humain et l'indicateur de la pauvreté humaine

Si le développement humain concerne les progrès de l'ensemble d'une communauté, la pauvreté humaine, elle, se concentre sur les individus les plus démunis à l'intérieur d'une communauté.

ENCADRE 1.3

L'IPH — quelle utilité pour les instances décisionnaires ?

L'indicateur de la pauvreté humaine peut être utilisé d'au moins trois manières.

1. *Comme un outil de communication.* Pour parvenir à éradiquer la pauvreté, il importe de mobiliser l'opinion publique et le soutien des populations. Dans cette optique, l'IPH peut contribuer à donner une image synthétique de l'ampleur de la pauvreté, parallèlement à d'autres grandeurs, telles que la distance qui reste à parcourir et les progrès déjà réalisés. Il importe également de mesurer la pauvreté monétaire, mais la grandeur de référence à cet effet — le revenu — est un outil de mesure insuffisant pour rendre compte à lui seul de tous les aspects de la pauvreté.

2. *Comme un outil de planification pour identifier les points où se concentre la pauvreté au sein d'un pays.* Dans de nombreux pays, l'IDH est utilisé pour classer les collectivités territoriales de différents niveaux afin de repérer celles qui sont les plus défavorisées en termes de développement humain. Plusieurs pays, les Philippines, par exemple, ont recours à de telles analyses dans le cadre de leurs opérations de planification. L'IPH peut être utilisé d'une manière analogue pour identifier les catégories de la population les plus affectées par la pauvreté humaine. Il serait certes possible d'opérer un classement en fonction d'un critère unique — taux d'analphabétisme, absence d'accès aux services de santé ou pourcentage de la population souffrant de pauvreté monétaire, par exemple -, mais l'IPH permet pour sa part un classement en fonction d'un ensemble de manques essentiels, et non plus d'un seul.

Lors de son apparition, en 1990, l'IDH a été accueilli par une certaine controverse. Depuis lors, un nombre croissant de personnes se sont convaincues de son utilité en tant qu'outil de mesure composite du développement humain. Cet indicateur constitue ainsi un moyen différent du PNB pour évaluer la situation d'un pays dans les aspects fondamentaux du développement humain, ainsi que les progrès accomplis dans ce domaine sur la durée. Loin de remplacer les outils de mesure purement économiques, il constitue donc un instrument composite apte à compléter d'autres outils d'analyse, tels que le PNB.

L'IPH peut également s'ajouter utilement aux outils de mesure de la pauvreté monétaire. C'est ainsi un moyen puissant de rappeler que l'éradication de la pauvreté demandera toujours plus qu'un accroissement du revenu des plus pauvres.

3. *En tant qu'outil de recherche.* L'IDH est en particulier utilisé lorsqu'un chercheur a besoin d'un outil de mesure composite du développement. Dans ce cadre, d'autres indicateurs l'accompagnent parfois. L'IPH pourrait lui aussi être utilisé et enrichi dans le même ordre d'idées — en particulier si d'autres critères de mesure de la pauvreté et du dénuement humains venaient s'y ajouter, le taux de chômage, par exemple.

Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour explorer de quelle manière l'IPH et l'IDH pourraient être enrichis et améliorés, pour les cas où une gamme plus étendue d'informations relatives à différents aspects de la pauvreté et du développement humain seront disponibles.

Ce que l'IPH ne montre pas. L'IPH constitue une mesure de l'incidence de la pauvreté humaine dans un pays (ou dans un quelconque autre ensemble). Cette mesure peut par exemple être de 25 %. Cela signifie qu'à l'aune de l'IPH, une « moyenne » de quelque 25 % des habitants d'un pays est affectée par les différentes formes de pauvreté ou de manques prises en compte par cet outil de mesure. Cependant, à la différence des mesures du taux de pauvreté, l'IPH ne permet pas d'associer l'incidence de la pauvreté humaine à une catégorie ou à un nombre spécifiques d'individus.

PAUVRETE

« La richesse est la couverture qui nous protège. La pauvreté, c'est ce qui arrive lorsqu'on perd cette couverture. »

Un membre d'une ONG au Botswana

« Pour moi, la pauvreté, c'est l'impossibilité de vivre chez soi. C'est la vie dans un camp de réfugiés et l'absence de perspectives pour mes enfants. »

Un réfugié d'Azerbaïdjan

La distinction entre ces deux notions est du même ordre que celle entre PNB et indicateur de la pauvreté monétaire (c'est-à-dire fondé sur le revenu). Dans l'approche monétaire, l'objectif est de mesurer le taux de pauvreté afin d'évaluer les progrès en matière d'éradication de la pauvreté. De la même façon, l'IPH est nécessaire pour juger de l'étendue de la pauvreté humaine dans un pays et rendre compte de son évolution.

Rendre compte du progrès par le taux de croissance du PNB par habitant relève de l'approche globale — le PNB prenant en compte les revenus de l'ensemble de la collectivité. Par opposition, observer la baisse d'un indicateur de la pauvreté monétaire — c'est-à-dire de la proportion d'individus dont le revenu se situe en deçà du seuil de pauvreté — relève de l'approche par les manques, qui se concentre sur les revenus des pauvres. Dans cette approche par le revenu, il n'aurait guère de sens de prétendre que tout indicateur de la pauvreté monétaire est forcément un substitut au PNB, puisque le PNB se fonde de toute manière sur des informations en termes de revenu. Il ne serait pas davantage fondé d'avancer que ces indicateurs sont redondants, et que l'utilisation du PNB rend inutile la recherche d'un outil de mesure de la pauvreté monétaire. En effet, le PNB et la pauvreté monétaire relèvent de deux approches différentes de l'exploitation des données sur le revenu — l'une (le PNB) globale, l'autre (la pauvreté monétaire) se concentrant plus spécifiquement sur les individus à bas revenu.

Approche	*Revenu*	*Vie humaine*
Approche globale	PNB/hab.	IDH
Approche par les manques	Taux de pauvreté	IPH

La même observation vaut pour la relation entre IDH et IPH. Tous deux doivent composer avec le large éventail d'informations susceptibles d'être associées au développement humain, couvrant des caractéristiques de l'existence humaine et de la qualité de vie qui vont bien au-delà des seules données monétaires. Mais tandis que l'IDH exploite ces caractéristiques globalement, l'IPH leur applique une approche par les manques. La disponibilité de données sur le PNB n'annule pas la nécessité d'un indicateur de la pauvreté fondé sur le revenu, pas plus que l'IDH n'élimine le besoin d'un IPH.

Résultats et classement des pays selon l'indicateur de la pauvreté humaine

Des estimations de l'IPH ont été élaborées pour 78 pays en développement pour lesquels on dispose de données exploitables (tableau 1.1). La procédure de calcul de cet indicateur, ainsi que les résultats complets en découlant sont présentés à la note technique 2. La valeur de l'IPH indique, pour chaque pays, la proportion de la population souffrant des trois formes fondamentales de dénuement, et indique ainsi à quel point la pauvreté humaine est répandue.

En tête du classement des pays considérés se trouvent la Trinité-et-Tobago, Cuba, le Chili, Singapour et le Costa Rica. Ces pays sont parvenus à réduire leur niveau de pauvreté humaine jusqu'à un IPH inférieur à 10 %. En d'autres termes, grâce aux efforts de ces pays, moins de 10 % de leur population y souffrent aujourd'hui de la pauvreté humaine.

Aux dernières places, on trouve les sept pays dans lesquels l'IPH dépasse 50 % : Niger, Sierra Leone, Burkina Faso, Ethiopie, Mali, Cambodge et Mozambique. En outre, l'IPH est supérieur à 34 % dans près de la moitié des 78 pays considérés, ce qui signifie qu'au moins un tiers de leurs habitants souffrent de la pauvreté humaine.

Que donne la comparaison entre l'IPH et la mesure de la pauvreté monétaire ?

- Certains pays ont davantage de succès dans la réduction de la pauvreté monétaire que dans celle de la pauvreté humaine. Ainsi, en Côte d'Ivoire et en Egypte, moins de 20 % de la population souffrent de pauvreté monétaire, mais 35 % ou davantage connaissent la pauvreté humaine. Ces pays pourraient faire davantage dans la lutte contre les manques en termes de choix et d'opportunités essentiels — en particulier en accroissant l'accès à l'éducation de base et aux soins de santé élémentaires.
- *A contrario*, d'autres pays, ont mieux réussi dans la réduction de la pauvreté humaine que dans celle de la pauvreté monétaire. C'est le cas de la Chine, du Costa Rica, du Kenya, du Pérou, des Philippines ou du Zimbabwe. Chacun de ces pays a lourdement investi dans la réduction des manques en termes de potentialités humaines élémentaires.

Les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté monétaire et dans celle de la pauvreté en termes de choix et d'opportunités ouvertes à l'être humain ne vont pas toujours de pair. L'analyse par régres-

sion indique ainsi qu'il n'existe qu'une faible relation entre le taux de pauvreté monétaire et l'IPH (diagramme 1.1). L'étude des progrès réalisés ne doit donc pas se concentrer uniquement sur la pauvreté monétaire, mais doit aussi s'attacher aux indicateurs de la pauvreté humaine.

La comparaison de l'IPH et de l'IDH révèle de nets contrastes entre certains pays. Ces différences peuvent alerter les instances décisionnaires quant aux besoins d'une meilleure répartition du développement humain en faveur des pauvres (diagramme 1.2). L'IDH mesure le progrès général d'un pays en termes de développement humain, mais cette mesure peut occulter, d'une part, une répartition inégale des progrès accomplis et, d'autre part, l'importance de la pauvreté humaine résiduelle. Ainsi, des pays tels que la Namibie, le Maroc, le Pakistan, l'Egypte, le Guatemala et le Cambodge se classent plus haut sur l'échelle de l'IDH que sur celle de l'IPH, ce qui montre la nécessité

TABLEAU 1.1
Classement des pays en développement selon l'IPH

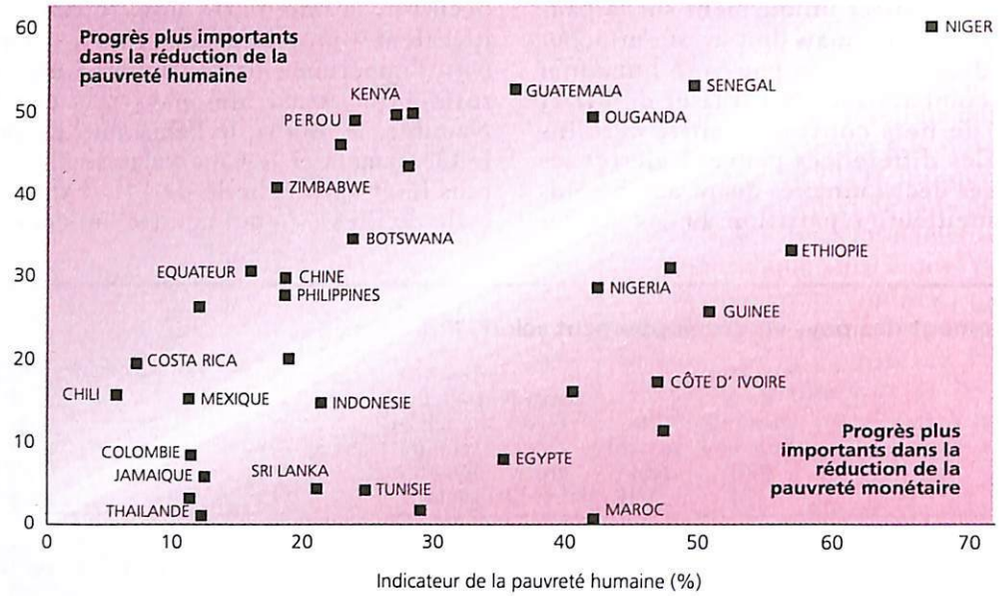
Pays	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH) (%)	Classement selon l'IPH	Ecart de classement entre IPH et IDH	Ecart de clas. entre IPH et seuil de pauvreté à 1$/j
Trinité-et-Tobago	4,1	1	–4	..
Cuba	5,1	2	–18	..
Chili	5,4	3	1	–13
Singapour	6,6	4	3	..
Costa Rica	6,6	5	2	–15
Colombie	10,7	6	–3	–6
Mexique	10,9	7	–1	–9
Jordanie	10,9	8	–11	1
Panama	11,2	9	2	–13
Uruguay	11,7	10	6	..
Thaïlande	11,7	11	1	6
Jamaïque	12,1	12	–6	1
Mauritanie	12,5	13	2	..
Emirats arabes unis	14,9	14	8	..
Equateur	15,2	15	1	–15
Mongolie	15,7	16	–12	..
Zimbabwe	17,3	17	–24	–18
Chine	17,5	18	–11	–12
Philippines	17,7	19	–7	–9
Rép. dominicaine	18,3	20	–1	–5
Jamahiriya arabe libyen.	18,8	21	9	..
Sri Lanka	20,7	22	–1	8
Indonésie	20,8	23	–4	3
Rép. arabe syrienne	21,7	24	9	..
Honduras	22,0	25	–8	–15
Bolivie	22,5	26	–6	9
Iran, Rép. islamique	22,6	27	14	..
Pérou	22,8	28	6	–14
Botswana	22,9	29	4	–8
Paraguay	23,2	30	6	..
Tunisie	24,4	31	15	15
Kenya	26,1	32	–14	–13
Viet Nam	26,2	33	–4	..
Nicaragua	27,2	34	–5	–7
Lesotho	27,5	35	–13	–12
El Salvador	28,0	36	5	..
Algérie	28,6	37	20	21
Congo	29,1	38	–4	..
Iraq	30,7	39	1	..
Myanmar	31,2	40	–3	..
Cameroun	31,4	41	–4	..
Papouasie-Nouv. Guinée	32,0	42	2	..
Ghana	32,6	43	–1	..
Egypte	34,8	44	14	15
Zambie	35,1	45	–8	–14
Guatemala	35,5	46	12	–9
Inde	36,7	47	–2	..
Rwanda	37,9	48	–29	–2
Togo	39,3	49	–7	..
Tanzanie, Rép.-Unie de	39,7	50	–8	14
Rép. dém. pop. lao	40,1	51	4	..
Zaïre	41,2	52	0	..
Ouganda	41,3	53	–13	–3
Nigéria	41,6	54	3	9
Maroc	41,7	55	19	30
Rép. centrafricaine	41,7	56	–4	..
Soudan	42,2	57	–8	..
Guinée-Bissau	43,6	58	–11	–8
Namibie	45,1	59	24	..
Malawi	45,8	60	–8	..
Haïti	46,2	61	–3	..
Bhoutan	46,3	62	–1	..
Côte d'Ivoire	46,3	63	8	18
Pakistan	46,8	64	14	24
Mauritanie	47,1	65	6	11
Yémen	47,6	66	9	..
Bangladesh	48,3	67	13	..
Sénégal	48,7	68	1	0
Burundi	49,0	69	–3	..
Madagascar	49,5	70	9	–1
Guinée	50,0	71	0	19
Mozambique	50,1	72	2	..
Cambodge	52,5	73	11	..
Mali	54,7	74	0	..
Ethiopie	56,2	75	2	14
Burkina Faso	58,3	76	1	..
Sierra Leone	59,2	77	–1	..
Niger	66,0	78	2	3

Note : Les classements selon l'IDH et selon le seuil de pauvreté à 1 dollar/jour ont été recalculés en fonction des 78 pays inclus dans le calcul de l'IPH. Les résultats négatifs dans les colonnes *écart de classement* signifient que le pays en question obtient de meilleurs résultats en termes d'IPH qu'en fonction des autres critères de mesure, les résultats positifs signifiant le contraire.
Sources : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* et Banque mondiale, 1996b.

DIAGRAMME 1.1

Pauvreté humaine et pauvreté monétaire ne vont pas toujours de pair

Pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté à 1 dollar/jour (en PPA de 1985), 1993



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

de porter une plus grande attention au développement humain des franges les plus défavorisées de leur population.

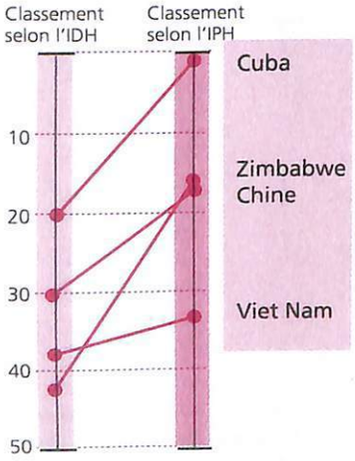
D'autres pays obtiennent de bien meilleurs résultats à l'aune de l'IPH qu'à celle de l'IDH. C'est le cas du Zimbabwe, de Cuba, de la Chine, de la Zambie et du Viet Nam. Dans ces pays, le progrès global en termes développement humain s'est opéré en faveur des pauvres, et a effectivement aidé les plus défavorisés à s'émanciper de la pauvreté humaine.

Les pays qui figurent aux dernières places du classement selon l'IPH comptent aussi parmi les derniers sur l'échelle de l'IDH. Dans ces pays, le progrès général du développement humain est trop lent pour permettre à la majorité de la population de s'extraire de la pauvreté.

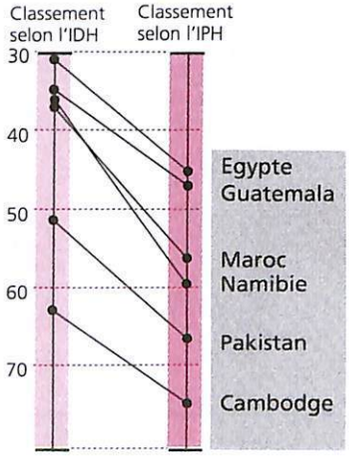
DIAGRAMME 1.2

Dans quelle mesure le progrès du développement humain joue-t-il en faveur des pauvres ?

Le développement humain permet parfois de réduire significativement la pauvreté



Mais ce n'est pas toujours le cas



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

La pauvreté humaine sur les plans régional et mondial

L'IPH estimé par région révèle que :

- La pauvreté humaine affecte un quart de la population des pays en développement, alors que la pauvreté monétaire n'y touche qu'un tiers des individus.
- C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que la pauvreté humaine est la plus marquée : elle affecte environ 40 % de la population de ces régions.
- Les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté humaine et ceux accomplis en matière de pauvreté monétaire ne vont pas toujours de pair. C'est dans les pays arabes, considérés dans leur ensemble, que ce contraste est le plus frappant. La pauvreté monétaire y a en effet été ramenée à 4 % en 1993 alors que la pauvreté humaine y touche encore 32 % de la population. Le cas inverse est celui de

l'Amérique latine, où la pauvreté humaine a reculé jusqu'à 15 % alors que la pauvreté monétaire reste de 24 %.

Les tendances de la pauvreté humaine

Dans les pays en développement pour lesquels existent suffisamment de données exploitables, les tendances de la pauvreté humaine montrent que chacun de ces pays est parvenu à réduire l'incidence de cette forme de pauvreté au cours des deux dernières décennies, mais avec une ampleur et un profil différents (tableau 1.2).

Tandis que le Mexique et la Thaïlande ont pu réduire cette incidence des deux tiers, le Pérou, qui partait du même niveau, ne l'a fait reculer que d'un cinquième. On peut faire une comparaison analogue entre le Costa Rica et le Panama.

Décomposition de l'indicateur de la pauvreté humaine

La détermination d'IPH distincts pour certaines catégories de la population ou certaines régions révèle elle aussi des disparités et des contrastes à l'intérieur des pays, et permet de mettre le doigt sur des points de concentration de la pauvreté.

Brésil : Il existe des différences marquées entre la région du Nord-Est, dont l'IPH est de 46 %, et celles du Sud et du Sud-Est, dans lesquels le taux de pauvreté humaine atteint seulement 17 % et 14 %, respectivement. Ces écarts se sont creusés au cours des deux dernières décennies : l'incidence de la pauvreté humaine a ainsi diminué des deux tiers dans le Sud, mais seulement d'un tiers dans le Nord-Est.

Chine : La décomposition de l'IPH en fonction des provinces chinoises fait également apparaître d'importantes différences. La pauvreté humaine est ainsi beaucoup plus répandue dans les provinces reculées de la partie ouest du pays (avec un IPH de 44 %) que dans les provinces côtières (où l'IPH atteint seulement 18 %).

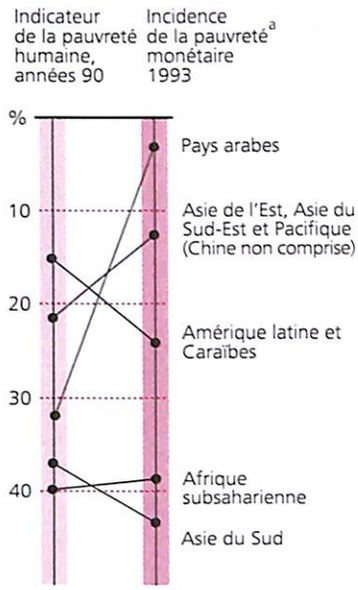
TABLEAU 1.2
Evolution à long terme de l'IPH pour différents pays entre 1970 et 1990

Pays	IPH (%) 1970	IPH (%) 1990	Evolution de l'IPH (%) 1970–90
Thaïlande	34	12	66
Mexique	30	11	63
Chili	13	5	59
Costa Rica	15	7	56
Trinité-et-Tobago	9	4	54
Sri Lanka	35	21	41
Panama	17	11	36
Maurice	19	13	35
Pérou	28	23	19

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

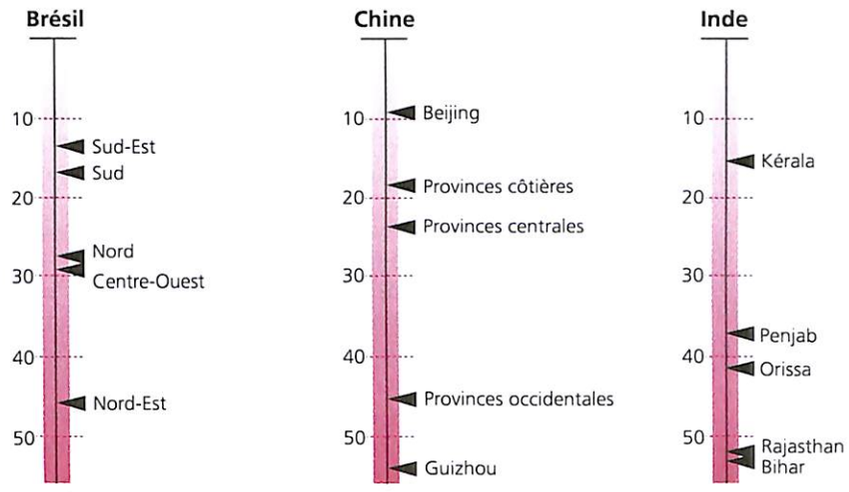
Inde : Le Kérala se détache nettement des autres Etats du pays : il est parvenu à faire tomber son niveau de pauvreté humaine à 15 %, ce qui reflète clairement l'engagement des autorités de cet Etat envers l'équité et le développement humain. Au Rajasthan et au Bihar, en revanche, la pauvreté humaine reste très répandue : elle touche plus de 50 % de la population.

DIAGRAMME 1.3
IPH et pauvreté monétaire



a. Pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté à 1 dollar/jour (en PPA de 1985).
Source : Bureau du ***Rapport mondial sur le développement humain.***

DIAGRAMME 1.4
Disparités en termes de pauvreté humaine à l'intérieur des pays



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

CHAPITRE 2



Avancées et reculs

Loin d'avoir été continue, l'évolution s'est effectuée en dents de scie

Voilà des centaines et des centaines d'années que la pauvreté dévalue la vie humaine. Son spectaculaire recul est toutefois l'une des grandes conquêtes du XX[e] siècle. Ainsi, la pauvreté monétaire a plus régressé en 50 ans qu'en 500 et même probablement qu'en 5 000. Et d'ici la fin du XX[e] siècle, le nombre d'individus souffrant de manques dans d'autres aspects de la vie sera descendu entre 1 et 2 milliards, contre 2 à 3 milliards il y a trente ans.

Dans le monde en développement, les progrès accomplis ces dernières décennies sont sans précédent. Ils sont équivalents, sur trente ans, à ceux qu'a réalisés le monde industrialisé en un siècle. Plus des trois quarts des habitants des pays en développement peuvent maintenant espérer atteindre l'âge de 40 ans. L'analphabétisme des adultes a été réduit de près de la moitié. La mortalité infantile a régressé de presque trois cinquièmes. Et bien que le revenu moyen par habitant dans le Sud ne représente que 6 % de celui du Nord, l'espérance de vie et l'apport journalier en calories y équivalent à plus de quatre cinquièmes du niveau enregistré dans les pays développés. Pour ce qui est de l'alphabétisation des adultes, le rapport est de deux tiers.

Quoi qu'il en soit, ces avancées doivent être mises en perspective.

Premièrement, loin d'avoir été continue, l'évolution s'est effectuée en dents de scie (encadré 2.1) et les progrès n'ont pas été répartis équitablement : trop souvent, certaines régions accusent du retard par rapport à d'autres. Ainsi, même dans les années quatre-vingt-dix, près de 32 % des personnes vivant en Afrique subsaharienne ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans, contre seulement 9 % en Asie de l'Est. Le taux d'alphabétisation des adultes en Asie du Sud, à près de 50 %, est quatre fois supérieur à celui enregistré en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. Et le PNB par habitant de l'Asie de l'Est (9 425 dollars — Chine exceptée) est au moins 18 fois supérieur à celui de l'Asie du Sud et de l'Afrique subsaharienne (moins de 550 dollars).

Deuxièmement, la misère humaine reste très répandue dans le monde en développement. Près d'un tiers des habitants (1,3 milliard de personnes) y vivent en effet avec moins de 1 dollar par jour (en PPA de 1985). Plus de 800 millions de personnes n'ont pas de quoi se nourrir normalement. Et plus de 500 millions souffrent de malnutrition chronique.

La litanie des souffrances ne s'arrête pas là. On dénombre encore près de 850 millions d'adultes analphabètes. Environ 800 millions de personnes n'ont pas accès aux services de santé et plus de 1,2 milliard ne disposent pas d'eau potable. Au moins un quart des habitants de la planète vivent sous des régimes qui ne sont, peu ou prou, ni pluralistes ni démocratiques.

Ce n'est pas tout. Le nombre des réfugiés et des personnes déplacées dépasse encore 40 millions, et plus d'un demi-milliard de personnes vivent dans des régions écologiquement fragiles.

Ajoutons encore que ce sont les enfants et les femmes qui souffrent le plus. Près de 160 millions d'enfants de moins de cinq ans sont sous-alimentés et plus de 110 millions d'autres ne sont pas scolarisés. Les femmes représentent presque les deux tiers (538 millions) des adultes analphabètes dans les pays en développement. Le taux de mortalité maternelle correspond à près de 500 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Troisièmement, il existe encore des écarts entre le Nord et le Sud dans de nombreux domaines. Avec 95 décès pour 1 000 naissances vivantes, la mortalité des enfants de moins de cinq ans reste 5 fois plus élevée dans les pays du Sud que dans ceux du Nord (18 pour 1 000). Le taux de mortalité maternelle — 471 décès pour 100 000 naissances vivantes dans le Sud —, est pour sa part quinze fois supérieur à celui enregistré au Nord (31 décès pour

100 000). Quant à la consommation d'énergie par habitant, celle du Sud ne représente qu'environ un huitième de celle du Nord.

Quatrièmement, loin de toucher uniquement les pays en développement, la misère humaine n'épargne pas le monde industrialisé. Dans cette partie du monde, plus de 100 millions de personnes continuent de vivre en deçà du seuil de pauvreté monétaire, fixé à 50 % de la médiane du revenu disponible corrigé par habitant. Plus de 5 millions d'individus y sont sans abri et plus de 37 millions sont sans emploi. Plus d'un tiers des adultes ne sont pas parvenus au terme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Plus de 130 000 viols sont signalés chaque année, et il ne s'agit que d'une partie du total.

Cinquièmement, l'inégalité des progrès accomplis donne lieu à des disparités non seulement à l'échelle mondiale, mais aussi à l'intérieur des pays : entre les pauvres et les riches, entre hommes et femmes, entre zones rurales et urbaines, entre groupes ethniques. En 1994, le rapport de revenu entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres était de 78 contre 1, nettement plus qu'en 1960 : 30 contre 1. Du fait des déviations par rapport à la répartition naturelle entre les sexes dans un certain nombre de pays, on constate que près de 100 millions de femmes et de filles sont « portées manquantes » dans le monde en développement. Et dans les pays en développement, seulement 20 % de la population rurale, contre 72 % de la population urbaine, ont accès aux infrastructures sanitaires.

Enfin, la pauvreté prend de nouveaux visages. Bien que la majorité des déshérités se rencontre encore dans les campagnes d'Asie, notamment d'Asie du Sud, la situation change rapidement.

Ainsi, même si la lutte contre la pauvreté a remporté d'impressionnantes victoires, beaucoup reste à faire, notamment dans les pays en développement (diagrammes 2.1 et 2.2 et tableaux 2.1 et 2.2). Les êtres humains ont progressé sur plusieurs fronts, mais ont perdu du terrain sur d'autres. La lutte contre la pauvreté humaine affiche donc un bilan contrasté où des progrès sans précédent côtoient une détresse humaine indicible, dans un saisissant scénario marqué du sceau à la fois de l'espoir et de la crainte.

L'analyse de l'évolution de la pauvreté humaine, dans ce chapitre, insiste sur les

ENCADRE 2.1

Deux grandes périodes d'émancipation vis-à-vis de la pauvreté humaine

L'histoire récente a connu deux grandes périodes d'émancipation vis-à-vis de la pauvreté humaine. La première est intervenue dans les pays industrialisés à la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle, la seconde dans le sillage de la seconde guerre mondiale, dans les pays en développement, l'Europe de l'Est et ce qui était alors l'Union soviétique. Ces deux périodes présentent des éléments analogues, mais la seconde s'est produite sur une échelle plus vaste et dans un temps plus court.

La première grande émancipation

Au début de la révolution industrielle, la pauvreté s'est accrue à mesure que les populations venues des campagnes sont venues s'entasser dans les faubourgs miséreux de l'Europe industrielle, fournissant une main-d'œuvre bon marché à ce que l'on appelait les « usines noires et démoniaques ». Une deuxième phase a ensuite permis un certain allégement de la misère la plus profonde, avec l'apparition des mouvements sociaux, des coopératives et du syndicalisme. Certaines des évolutions les plus marquantes à cet égard trouvent leur origine en Grande-Bretagne et ailleurs entre 1850 et 1925. Cette période a connu des progrès dans l'enseignement primaire, la santé publique, les infrastructures sanitaires et le logement. En Suède, entre 1850 et 1870, le nombre d'élèves scolarisés dans le primaire a plus que doublé, passant de 270 000 à 556 000. Par ailleurs, entre 1861 et 1891-1900, la mortalité infantile dans le même pays est tombée de 139 à 102 décès pour 1 000 naissances vivantes.

Cette période a également vu les débuts de l'Etat-providence moderne. Cette invention a germé en Allemagne : en 1881, Bismarck, face à la popularité croissante des idées socialistes, annonçait en effet la mise en place d'un programme novateur de protection sociale contre les accidents du travail, la maladie et la vieillesse. Avant la première guerre mondiale, l'Allemagne, le Danemark et la Grande-Bretagne ont été parmi les premiers pays à établir des programmes d'assurance sociale. Il a en revanche fallu attendre 1935 pour que les Etats-Unis votent une loi organisant la sécurité sociale. C'est en fait la période qui a suivi la seconde guerre mondiale qui a vu la pleine émergence de l'Etat-providence. Dans les années soixante, les efforts des pouvoirs publics et du privé étaient parvenus à assurer un accès universel à l'éducation, aux services de santé et aux pensions de retraite. La première grande période d'émancipation vis-à-vis de la pauvreté était terminée.

La seconde grande émancipation

Les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont également vu une réduction considérable de la pauvreté en Europe de l'Est, en Union soviétique et dans la plupart des pays en développement. Les années cinquante et soixante sont ainsi considérées comme l'âge d'or du développement de l'après-guerre. Libérés de fraîche date de la tutelle coloniale, de nombreux pays en développement étaient prêts à tirer parti des progrès dans l'agriculture et la santé, lesquels ont engendré une augmentation des ressources alimentaires et une réduction de la mortalité. Les conditions économiques étaient prometteuses et la plupart des gouvernement ont alors favorisé les stratégies de lutte contre la pauvreté humaine.

De nombreux pays en développement ont tiré parti d'une aide extérieure destinée à ces stratégies et conçues pour les attirer au sein de l'un des deux blocs dressés l'un contre l'autre par la guerre froide. Les progrès sur le plan de la pauvreté humaine se sont souvent accompagnés d'avancées socio-politiques, avec la fin des relations de type féodale, du servage et de l'exclusion sociale motivée par l'appartenance à une caste ou à une religion. Les droits des femmes ont eux aussi progressé pendant cette période.

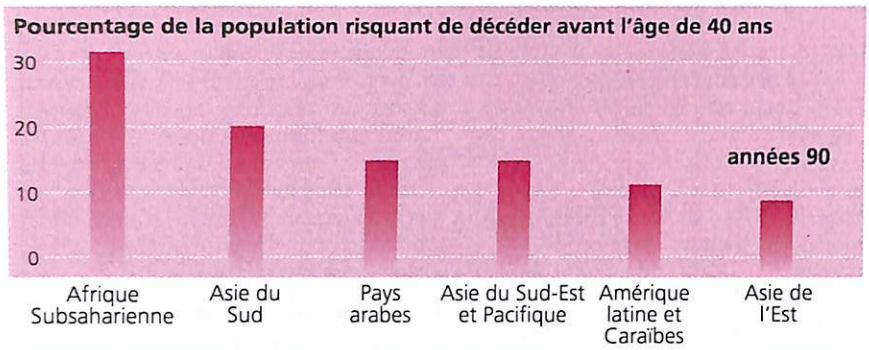
L'Europe de l'Est et l'Union soviétique ont également accompli de grands progrès au cours des années cinquante et soixante. La mortalité infantile y a ainsi diminué de moitié, passant de 81 à 41 décès pour 1 000 naissances vivantes. L'espérance de vie est pour sa part passée de 58 à 66 ans pour les hommes et de 63 à 74 ans pour les femmes. On assistait dans le même temps à un recul de la pauvreté monétaire. Ainsi, en Hongrie, entre le début des années cinquante et 1972, la proportion des individus vivant en deçà du seuil de pauvreté est tombée de 60 à 14 %.

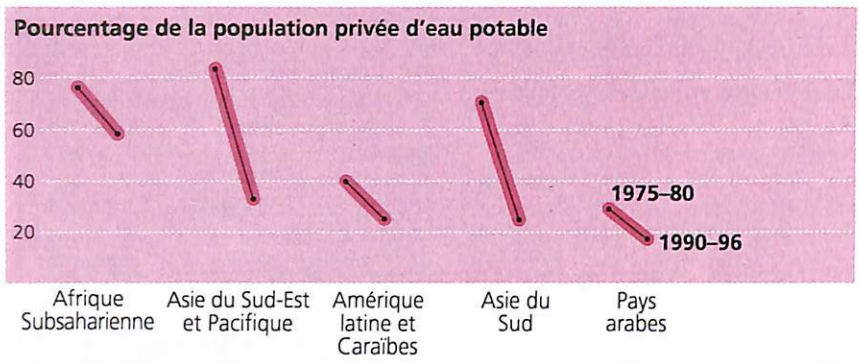
Source : de Vydler, 1995, Lipton, 1997, Kamerman et Kahn, 1996 et Ruminska-Zimny, 1997.

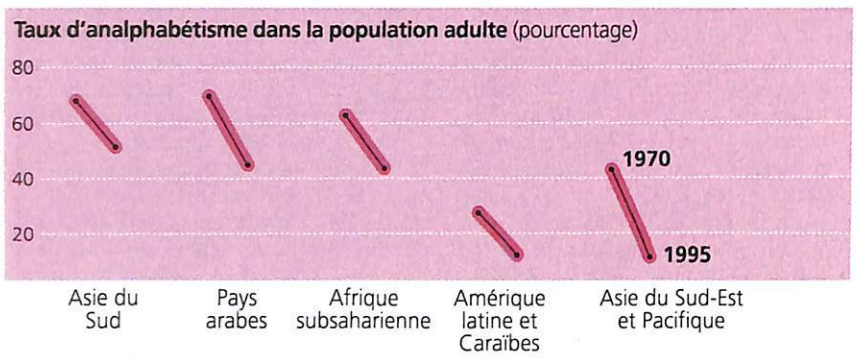
DES REDUCTIONS IMPRESSIONNANTES DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

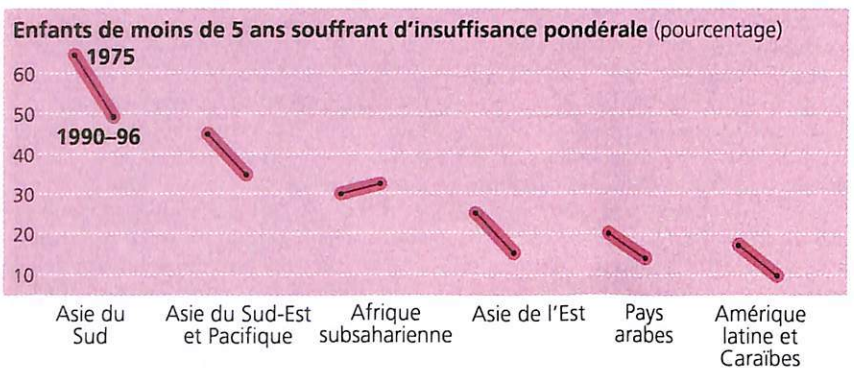
DIAGRAMME 2.1a

Tendances de la pauvreté humaine et monétaire









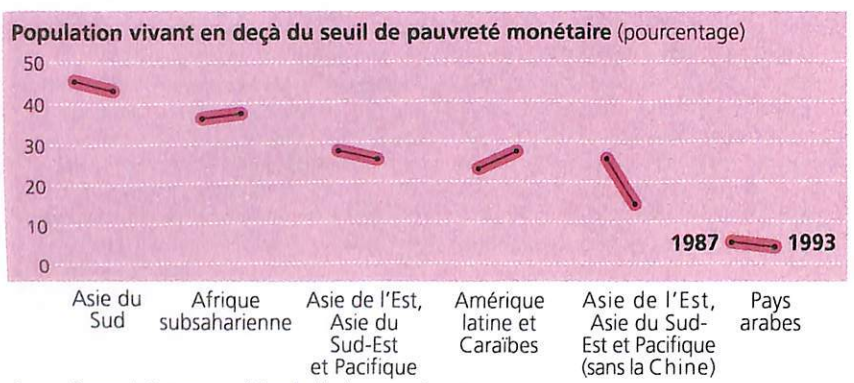
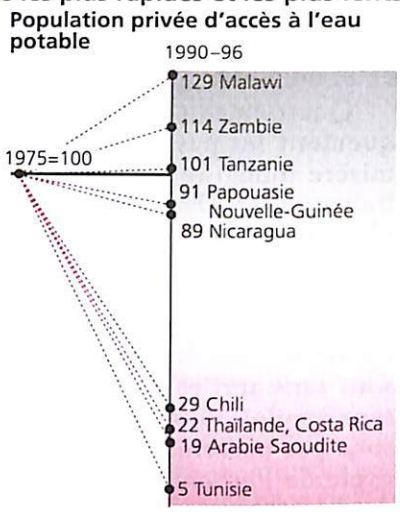
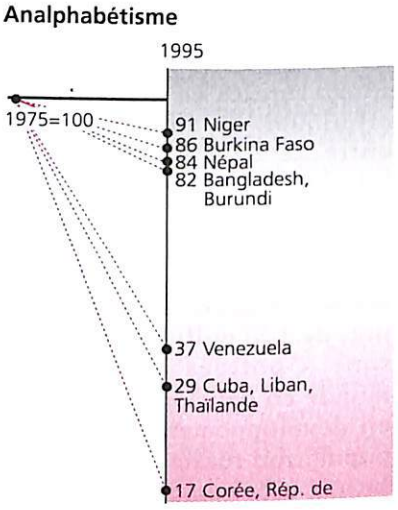
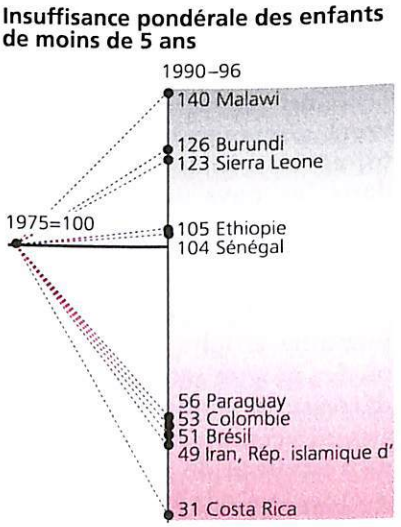


DIAGRAMME 2.1b

Les progrès les plus rapides et les plus lents







Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

DIAGRAMME 2.2a

Les retards accumulés par la pauvreté

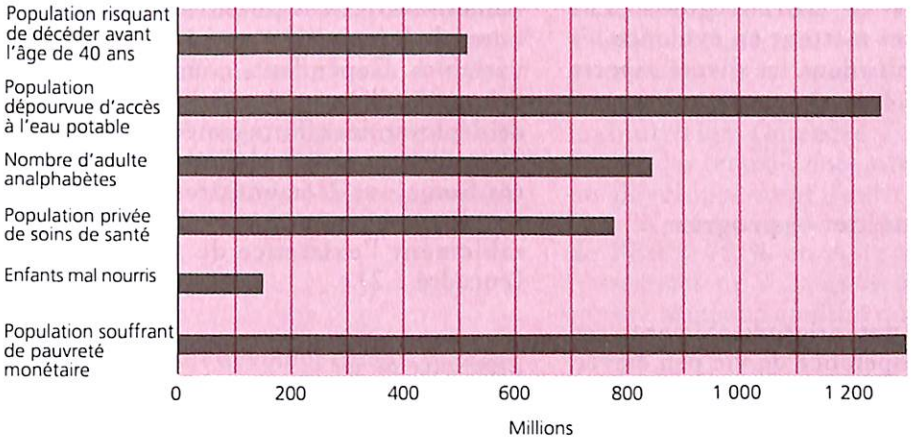


TABLEAU 2.1

Tendances de la pauvreté monétaire dans les pays en développement
(avec un seuil à 1 dollar par personne et par jour, en PPA de 1985)

Région ou groupe de pays	Pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire		Pourcentage total de pauvres		Nombre de pauvres (millions)
	1987	1993	1987	1993	1993
Pays arabes	5	4	1	1	11
Asie de l'Est, Asie du Sud-Est et Pacifique	30	26	38	34	446
Asie de l'Est, Asie du Sud-Est et Pacifique (sans la Chine)	23	14	10	7	94
Amérique latine et Caraïbes[a]	22	24	7	9	110
Asie du Sud	45	43	39	39	515
Afrique subsaharienne	38	39	15	17	219
Pays en développement	34	32	100	100	1 301

a. Avec un seuil de pauvreté à 2 dollars/jour.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

TABLEAU 2.2

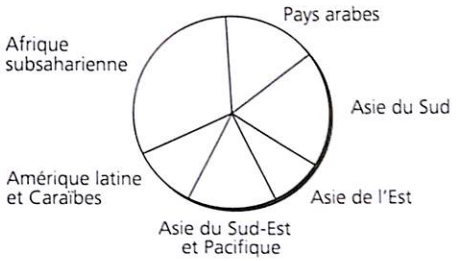
La pauvreté humaine dans les pays en développement
(millions)

Région ou groupe de pays	Analphabétisme des adultes 1995	Population privée de services de santé 1990–95	Population privée d'eau potable 1990–96	Enfants de moins de 5 ans mal nourris 1990–96	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 nais. vivan.) 1990	Population risquant de décéder avant l'âge de 40 ans[a] années 90
Total pays en dévelop.	842	766[b]	1 213	158[b]	471	507
Pays les moins avancés	143	241	218	34	1 030	123
Pays arabes	59	29	54	5	380	26
Asie de l'Est	167	144	398	17	95	81
Amerique latine et Caraïbes	42	55	109	5	190	36
Asie du Sud	407	264	230	82	554	184
Asie du Sud-Est et Pacifique	38	69	162	20	447	52
Afrique subsaharienne	122	205	249	28	971	124

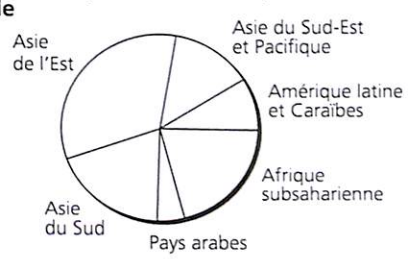
a. Population âgée de 0 à 39 ans. b. Compte non tenu de la Turquie et de Chypre.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

DIAGRAMME 2.2b

507 millions d'individus devraient décéder avant d'atteindre 40 ans



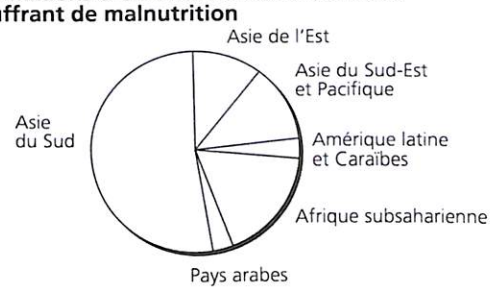
1,2 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable



842 millions d'adultes analphabètes



158 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition



1,3 milliard d'individus vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire

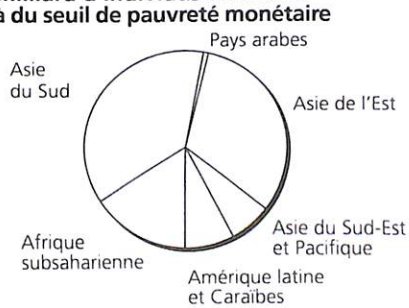
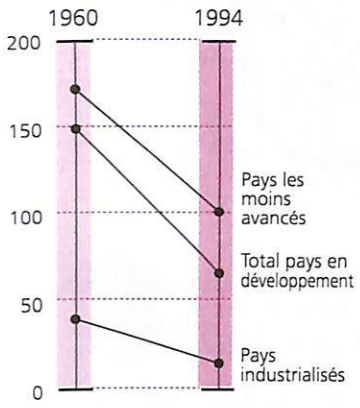


DIAGRAMME 2.3

Tendances de la mortalité infantile

(pour 1 000 naissances vivantes)



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

potentialités élémentaires, la participation, la sécurité humaine et l'environnement et signale l'hétérogénéité des progrès dans le temps et entre régions. Les tableaux annexes mettent en évidence les progrès accomplis dans les divers aspects de la pauvreté humaine par pays et par régions.

Pauvreté humaine — progrès et misère

Les déficits de potentialités élémentaires intègrent une espérance de vie peu élevée et des conditions de santé, de logement, d'instruction, de participation, de sécurité personnelle et d'environnement médiocres. Lorsque ces différentes formes de misère sont concomitantes, elles limitent sensiblement les choix offerts aux individus. Les résultats obtenus par les pays dans l'amélioration des potentialités élémentaires de leur population peuvent être très variables. Cependant, comme le montre l'exemple d'Oman, lorsqu'un pays décide de déployer des efforts concertés en faveur de la lutte contre le déficit de potentialités humaines élémentaires, il peut très rapidement parvenir à améliorer considérablement l'existence de sa population (encadré 2.2).

Espérance de vie

La brièveté de la vie est l'un des principaux critères révélateurs de la pauvreté humaine. Décéder avant 40 ans signale en effet une indigence grave. Dans les pays en développement, près d'un cinquième de la population est censé ne pas survivre à cet âge, soit quatre fois la proportion affichée par les pays industrialisés. Cependant, en Asie de l'Est, moins de 10 % des individus risquent de mourir avant 40 ans, contre près 33 % en Afrique subsaharienne.

Le dénuement en termes de longévité peut également s'observer sous l'angle de mortalité infantile. Entre 1960 et 1994, le taux de mortalité infantile dans les pays en développement a baissé de près des trois cinquièmes, passant de 150 à 64 pour 1 000 naissances vivantes (diagramme 2.3). En revanche, en Afrique subsaharienne, il reste proche de 100 pour 1 000. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans en Asie du Sud — 112 pour 1 000 naissances vivantes — équivaut à presque trois fois celui de l'Asie de l'Est et à près de six fois celui des pays industrialisés.

La mortalité maternelle, qui contribue lourdement aux forts taux de mortalité dans les pays en développement, reflète le statut social peu enviable des femmes, alors que quelques investissements supplémentaires dans les soins maternels suffiraient à améliorer considérablement la situation. Le taux de mortalité maternelle dans le monde en développement est de 471 décès pour 100 000 naissances vivantes, soit 15 fois plus que dans les pays industrialisés (diagramme 2.4). En Afrique subsaharienne, il est de 971 pour 100 000 naissances vivantes : dix fois plus qu'en Asie de l'Est.

Les progrès en termes de longévité se mesurent par l'augmentation de l'espé-

ENCADRE 2.2

Oman : une formidable accélération du processus de développement

A partir de 1970, le sultanat d'Oman s'est lancé dans un programme global de développement humain qui lui a permis d'enregistrer certains des progrès les plus rapides jamais constatés où que ce soit. L'espérance de vie de sa population a ainsi augmenté de 30 ans, passant de 40 ans en 1970 à 70 ans en 1994. La mortalité infantile est quant à elle tombée de plus de 200 décès pour mille naissances vivantes en 1960 à moins de 30 en 1994.

Les progrès ont été encore plus impressionnants dans le domaine de l'éducation. En 1969/70, le pays comptait en tout et pour tout trois établissements scolaires (des écoles primaires). Ils accueillaient 900 élèves, tous des garçons. En 1994, en revanche 454 000 élèves, dont 49 % de filles, fréquentaient quelque 920 établissements scolaires.

La plupart des problèmes de santé associés à la pauvreté et au faible niveau de scolarisation ont été maîtrisés ou éradiqués. Autrefois, plus de la moitié des enfants scolarisés étaient atteints d'un trachome susceptible d'entraîner la cécité. Cette maladie a aujourd'hui pratiquement disparu. Enfin, la mortalité maternelle a été ramenée à 27 cas pour 100 000 naissances vivantes en 1994.

Les progrès en matière de santé et d'éducation se sont accompagnés d'avancées rapides dans d'autres domaines du développement humain. Près des trois quarts des logements ont maintenant l'eau courante dans la cuisine et sont équipés de toilettes avec chasse d'eau. Neuf foyers sur dix s'éclairent à l'électricité et cuisinent à l'électricité ou au gaz. Des pensions sont versées aux invalides, aux personnes âgées, aux veuves, aux femmes divorcées et aux orphelins. Avec 730 postes pour 1 000 habitants, Oman est le pays en développement où le nombre de récepteurs de télévision par habitant est le plus élevé.

Bien entendu, ce sont les revenus pétroliers qui ont rendu possibles ces progrès rapides et l'accession du pays à des conditions de vie aussi favorables. Cependant, sans la volonté de promouvoir le développement humain, Oman aurait pu devenir un pays riche mais en mauvaise santé.

Oman est ainsi à l'avant-garde du développement humain. Il reste néanmoins des possibilités d'y faire progresser ce développement humain en faisant se répercuter la croissance des revenus en termes concrets sur le plan de la vie de la population. Le taux d'alphabétisation des femmes ne représente encore que deux tiers de celui des hommes et le taux de fécondité, à 6,9, reste l'un des plus élevés au monde. Dans cette optique, le sultanat d'Oman a établi une stratégie ambitieuse, courant jusqu'en 2020, avec l'ambition d'assurer une meilleure qualité de vie à l'ensemble de ses habitants.

Source : Hill et Chen, 1996 et ministère omanais du Développement et UNICEF, 1995.

rance de vie. Entre 1960 et 1994, l'espérance de vie à la naissance dans les pays en développement a augmenté de 16 ans, passant de 46 à 62 ans (diagramme 2.5). En Amérique latine, elle est seulement inférieure de 5 ans au niveau des pays industrialisés (69 ans contre 74). En revanche, en Afrique subsaharienne, elle s'établit à 50 ans, soit 12 ans en deçà de la moyenne du monde en développement.

Santé

Dans les pays en développement, quelque 17 millions de personnes meurent chaque année de maladies infectieuses ou parasitaires guérissables comme la diarrhée, le paludisme et la tuberculose. Sur 23 millions de séropositifs dans le monde, 90 % vivent dans des pays en développement. L'Afrique subsaharienne regroupe près des deux tiers des personnes contaminées par le virus VIH : près de 14 millions. L'Asie du Sud et du Sud-Est en recense pour sa part près de 5,2 millions, et la contamination y progresse plus rapidement que dans toute autre région du monde.

La misère, en matière de santé, c'est d'abord l'absence d'accès aux soins médicaux et aux services connexes (diagramme 2.6). Les services de santé se sont certes considérablement améliorés au cours des trente dernières années : environ 80 % des habitants du monde en développement y ont désormais accès — mais près de 50 % des habitants d'Afrique subsaharienne en sont privés. On dénombre un médecin pour 6 000 habitants dans les pays en développement alors que le rapport est de un pour 350 dans les pays industrialisés. A l'échelle régionale, l'Afrique subsaharienne compte un médecin pour 18 000 habitants, contre un pour 1 000 en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Dans les pays en développement, entre les périodes 1975-1980 et 1990-1996, le pourcentage de personnes ayant accès à l'eau potable a augmenté de plus de moitié, passant de 41 à 69 %. En Asie de l'Est, 94 % des habitants disposent d'eau potable et, en Afrique subsaharienne, 42 %.

Dans les pays en développement, la production alimentaire par habitant a augmenté de 22 % depuis 1980, malgré une régression de 3 % en Afrique subsaharienne. La proportion des enfants de moins de cinq ans affligés d'insuffisance pondérale, dans les pays en développement, est passée de 41 % à 22 % entre 1975 et 1990-1996. Dans les pays arabes, environ 15 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale et, en Asie du Sud, 50 %. Pourtant, la Thaïlande, grâce à des mesures intelligentes et mises en œuvre de manière satisfaisante, a fait sensiblement reculer la malnutrition (encadré 2.3). Plus de la moitié des femmes enceintes dans les pays en développement souffrent d'anémie, mais le pourcentage varie de 25 % en Asie de l'Est à 78 % en Asie du Sud, où les naissances ne sont assistées par du personnel soignant qualifié que dans un tiers des cas.

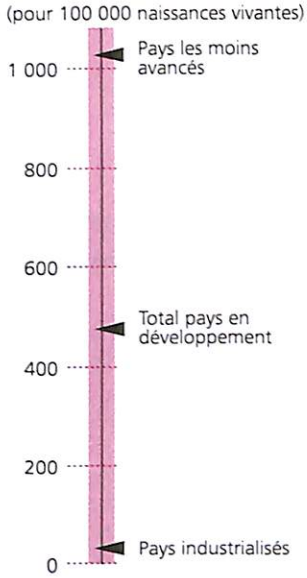
Sur le plan sanitaire, le retard du monde en développement est énorme. Près de 800 millions de personnes n'ont pas accès aux soins, dont 264 millions en Asie du Sud et 29 millions dans les pays arabes. Pratiquement 1,2 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable, dont près de 400 millions en Asie de l'Est et 54 millions dans les pays arabes.

Les pays industrialisés ont eux aussi des problèmes sur le plan de la santé. Plus de 300 personnes sur 1 000 sont susceptibles de mourir de maladies cardio-vasculaires après 65 ans et plus de 200 sur 1 000 de cancer. Près de 2 millions de personnes y sont infectées par le virus VIH. Plus de 40 % des hommes adultes sont fumeurs, alors que la tabagisme est à l'origine de nombreuses maladies potentiellement mortelles. Les malades ne sont pas toujours assistés comme il le faudrait : aux Etats-Unis, plus de 47 millions de personnes n'ont pas d'assurance maladie.

La situation sanitaire est encore pire en Europe de l'Est et dans les pays de la CEI, où le taux de mortalité est reparti à la hausse, tant chez les adultes et que chez les enfants. En outre, quelque 2 millions de décès survenus depuis 1989 peuvent être attribués à la forte augmentation des maladies cardio-vasculaires et de la violence. La malnutrition est elle aussi en augmentation. En Ukraine, l'apport journalier moyen en calories s'est effondré, passant de plus de 3 500 calories en 1989 à 2 800 en 1994. Ce sont les enfants qui pâtissent le plus de ce recul. En Russie, les nouveaux cas de diphtérie chez les enfants ont été multipliés par trente : de 500 en 1989 à 15 000 en 1993. Et la plupart des habitants n'ont aucune certitude quant aux soins sur lesquels ils peuvent compter en cas de problème : les équipements médicaux se détériorent et leur renouvellement est hautement improbable.

DIAGRAMME 2.4

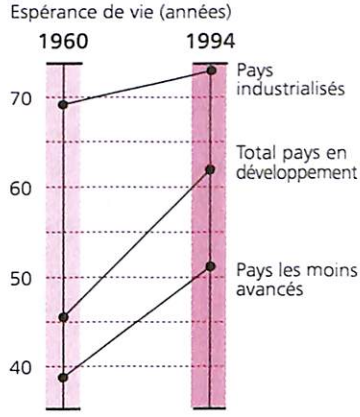
Taux de mortalité maternelle, 1990



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

DIAGRAMME 2.5

Evolution de l'espérance de vie

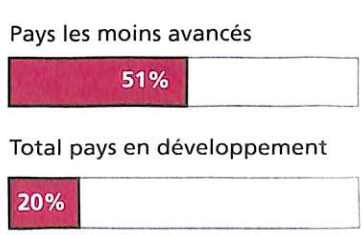


Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

DIAGRAMME 2.6

Population privée d'accès aux services de santé

(pourcentage de la population, 1990-95)



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

Logement

Le logement est indispensable à la formation des potentialités individuelles et aux liens familiaux et communautaires. Pourtant, dans les pays en développement, plus d'un milliard d'habitants ne disposent pas d'un abri décent. Au moins 600 millions de personnes occupent des logements présentant des risques pour leur santé ou pour leur vie.

L'insécurité liée à la menace d'expulsion vient s'ajouter aux autres problèmes de logement. Les expulsions ne manquent pas de motifs : embellissement des grandes villes, plaintes contre l'occupation illégale de biens fonciers publics, projets d'infrastructure, grands événements internationaux et raisons politiques, militaires ou ethniques. Elles font intervenir la force publique et se déroulent souvent dans la violence. Les méandres de la législation et les avocats grassement rémunérés sont plus faciles à apprivoiser pour les riches que pour les pauvres, qui ne connaissent par leurs droits et savent seulement que leur survie est gravement menacée.

La pire des situations, en matière de logement, est de ne pas disposer d'un domicile fixe. Or, on estime à 100 millions dans le monde le nombre des personnes dans ce cas. Les enfants sont les premières victimes de cette situation (au Brésil, plus de 200 000 d'entre eux vivent dans la rue).

Ce phénomène s'aggrave aussi dans les pays industrialisés. A New York, près de 250 000 personnes, soit plus de 3 % de la population de la ville, ont séjourné dans des foyers d'hébergement au cours des cinq dernières années. A Londres, les statistiques officielles répertorient 400 000 sans-abri. En France, les estimations varient entre 200 000 et 600 000. A Moscou, on évalue a 60 000 le nombre d'enfants vivant dans la rue (aux alentours de 3 000 en Roumanie).

La médiocrité des conditions de logement est souvent liée à celle des infrastructures sanitaires, qui expose les personnes aux infections et à la maladie. Dans l'ensemble des pays en développement, environ 40 % des habitants ont accès à des infrastructures sanitaires satisfaisantes, mais ce taux fluctue entre 32 % en Asie du Sud et 68 % en Amérique latine. D'où un déficit important : 2,5 milliards de personnes, dans les pays en développement, n'ont pas accès à des infrastructures sanitaires satisfaisantes.

Savoir et connaissances

Entre 1970 et 1995, le taux d'analphabétisme des adultes a baissé de près de la moitié dans les pays en développement, passant de 57 % à 30 % (diagramme 2.7). Le recul le plus rapide a été enregistré dans

ENCADRE 2.3

Comment la Thaïlande a éradiqué la malnutrition avancée en l'espace d'une décennie

En l'espace de neuf années, entre 1982 et 1991, la Thaïlande est pratiquement venue à bout de ses problèmes de malnutrition grave et modérée. En 1982, plus de la moitié des enfants d'âge préscolaire souffraient de malnutrition, dont 15 %, de malnutrition grave ou modérée. En 1991, la malnutrition dans son ensemble avait été réduite de deux tiers et ses formes grave et modérée avaient pratiquement disparu. Enfin, plus de 80 % des enfants d'âge préscolaire étaient correctement alimentés.

Comment expliquer cette impressionnante réussite ? Elle est le résultat d'un programme d'action accélérée axé sur la nutrition et comprenant quatre volets :

- Les quatrième et cinquième programmes nationaux de développement économique et social ont identifié la malnutrition protéo-calorique (MPC) comme le problème nutritionnel numéro un. Pour la première fois, le plan national de développement économique et social s'est accompagné d'un programme d'alimentation et de nutrition distinct. Ses objectifs étaient les suivants : éradication de la totalité des cas de MPC dans la population d'âge préscolaire, réduction de 50 % des cas de MPC modérée et de 25 % des cas de MPC faible.
- Un système général de surveillance de l'alimentation, fondé sur le suivi de la croissance, a été instauré : tous les trois mois, les enfants d'âge préscolaire ont été examinés et pesés dans des dispensaires locaux.
- Un programme de sensibilisation et de communication relatif aux questions de nutrition a été lancé pour encourager l'allaitement au sein et l'introduction en temps opportun d'autres denrées dans l'alimentation, favoriser l'hygiène, et lutter contre les idées reçues et les tabous en matière alimentaire.
- La sécurité alimentaire des familles et des communautés a été améliorée par plusieurs biais : jardinage, culture d'arbres fruitiers, développement de la pêche en étang et prévention des maladies épidémiques de la volaille. Des cantines ont été mises en place dans 5 000 écoles des régions pauvres, et la teneur du sel en iode a été améliorée dans le cadre d'un programme d'enrichissement des denrées alimentaires.

Toutes ces mesures sont intervenues au titre d'un plan de lutte contre la pauvreté axé sur quelque 7,5 millions de personnes pauvres établies dans le nord, le nord-est et le sud-est du pays.

Quelles sont les leçons à tirer de ces avancées spectaculaires ?

- Toute initiative de lutte contre la pauvreté doit inclure des programmes d'alimentation et de nutrition de grande ampleur.
- Ce type d'initiative appelle une forme d'organisation locale, reposant sur des travailleurs ou des bénévoles à l'échelon des villages pour encourager et soutenir la famille de tout enfant accusant un retard de croissance.
- De tels programmes peuvent très rapidement porter leurs fruits, notamment s'ils succèdent à une période de croissance économique durant laquelle le développement humain a été négligé.

Ainsi, grâce à une approche globale, la Thaïlande est parvenue à faire pratiquement disparaître la malnutrition grave et modérée. Aujourd'hui, ce pays se classe au onzième rang parmi les 78 pays en développement inclus dans l'indicateur de la pauvreté humaine, avec un IPH de 12 %.

Source : Winichagoon *et al.*, 1992.

0478

les pays arabes, où l'analphabétisme des adultes est passé de 70 % en 1970 à 43 % en 1995. Et c'est en Asie du Sud que les progrès ont été les plus lents : l'analphabétisme y touchait 68 % de la population adulte en 1970, et encore 50 % en 1995.

Beaucoup reste pourtant à faire. Le monde en développement compte près de 840 millions d'adultes analphabètes, dont 568 millions de femmes. L'analphabétisme touche encore près de 40 % des femmes dans les pays en développement (diagramme 2.8). Près de la moitié des adultes analphabètes que compte le monde en développement (407 millions) vivent en Asie du Sud — contre seulement 36 millions en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique.

Dans les pays en développement, quelque 110 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans le primaire, et ce chiffre passe à 275 millions pour le secondaire. On constate là encore des variations régionales. Ainsi, près de la moitié des enfants qui n'ont pas accès à l'enseignement primaire (soit 50 millions) se trouvent en Asie du Sud, et 10 millions d'autres vivent dans les pays arabes.

Bien que l'enseignement soit pratiquement universel dans les pays industrialisés et que l'alphabétisation y soit proche de 100 %, plus de 15 % des enfants en âge d'aller au collège n'y ont pas accès (tableau 2.5). Le taux d'inscription des pays industrialisés dans les filières sciences naturelles et appliquées du supérieur — 30 % du taux d'inscription total — est inférieur à celui observé en Asie de l'Est : 47 %. En Bulgarie et en Russie, le taux de scolarisation combiné primaire/secondaire a baissé de 4 à 6 points de pourcentage. Enfin, dans six pays d'Europe de l'Est, plus de 20 % des jeunes en âge de fréquenter l'enseignement secondaire n'y sont pas inscrits (tableau 2.3).

Dans les pays en développement, on dénombre 200 postes de radio pour 1 000 habitants, soit un cinquième de la proportion constatée dans les pays industrialisés, et 140 téléviseurs pour 1 000 habitants, soit un peu plus d'un quart du rapport observé dans les pays industrialisés. Les différences régionales sont criantes : 25 téléviseurs pour 1 000 habitants en Afrique subsaharienne contre 200 en Amérique latine. Dans les pays industrialisés, il existe 350 lignes téléphoniques d'abonnés pour 1 000 habitants, plus de quatre fois plus que dans les pays en développement.

Participation à la vie de la cité

Environ les deux tiers des habitants de la planète vivent sous des régimes relativement pluralistes et démocratiques. Depuis 1980, plus de 45 élections générales ont été organisées en Asie de l'Est et près de 40 élections législatives en Asie du Sud. Plus de la moitié des pays d'Afrique entreprennent actuellement des réformes démocratiques et réhabilitent la société civile. Près de 30 élections présidentielles pluralistes y ont été organisées depuis 1990 (une première nationale dans plus de 20 cas) et des partis d'opposition ont été autorisés dans plus de 30 pays. En Amérique latine et dans les Caraïbes, près de 150 élections générales ont été organisées entre 1974 et 1994. Plusieurs pays arabes ont également renforcé le multipartisme. Depuis 1990, quelque 22 élections générales ont été organisées dans cette région. Enfin, les pays d'Europe de l'Est et de la CEI se sont considérablement démocratisés depuis 1990. Toutes ces réformes offrent aux individus de nouvelles possibilités d'influer sur les processus qui modèlent leur existence.

La participation des populations à la société civile s'accroît également. Dans les pays en développement, les organisations non gouvernementales se multiplient et jouent un rôle de plus en plus important en tant que porte-parole des aspirations populaires ou en tant que groupes de pression.

Le syndicats ont toujours constitué des institutions puissantes au sein de la société civile. Cependant, abstraction faite des pays scandinaves, notamment le Danemark, la Finlande et la Suède, où la syndicalisation a considérablement augmenté ces vingt dernières années, la proportion des travailleurs syndiqués dans les pays industrialisés est en baisse (en particulier aux Pays-Bas, au Portugal et aux Etats-Unis). Dans les pays en développement, le taux de syndicalisation de la population active est souvent moins élevé que dans les pays industrialisés, car la main-d'œuvre travaillant dans le secteur formel est moins nombreuse.

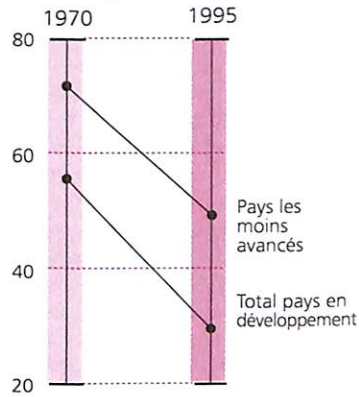
La sphère politique a toujours été monopolisée par les hommes. Alors que les femmes représentent la moitié de l'électorat, elles n'occupent que 13 % des sièges aux parlements et 7 % des postes aux gouvernements. Elles sont davantage présentes dans les instances locales, où leur pourcentage dépasse la représentation

La sphère politique a toujours été monopolisée par les hommes

DIAGRAMME 2.7

Taux d'analphabétisme dans la population adulte

(pourcentage)

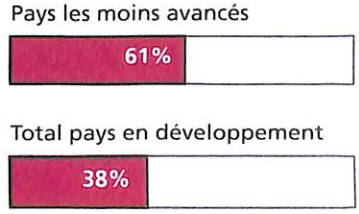


Source : Bureau du ***Rapport mondial sur le développement humain.***

DIAGRAMME 2.8

Analphabétisme dans la population féminine

(pourcentage de femmes analphabètes, 1995)



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

La poursuite de la dégradation de l'environnement est une source permanente d'appauvrissement

à l'échelon national dans 46 pays. En 1994, l'Inde a franchi un grand pas en réservant aux femmes un tiers des sièges dans les conseils municipaux. Au moins 800 000 femmes ont ainsi pu entrer dans le circuit qui forme les cadres politiques nationaux.

La participation des femmes à différents aspects de la vie économique et de la vie de la cité est en augmentation. Le taux d'activité économique de la population féminine atteint aujourd'hui près de 70 % de celle de la population masculine dans les pays en développement, avec toutefois des disparités : ce taux est de 86 % en Asie de l'Est, mais de 50 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les femmes participent également de plus en plus aux évaluations de la pauvreté, qui jouent un rôle important dans la compréhension de ce qu'est le bien-être pour les personnes défavorisées. Ainsi, en Guinée, même si les études entreprises au niveau des ménages n'ont pas trouvé que la pauvreté monétaire était plus répandue chez les femmes que chez les hommes, des évaluations participatives de la pauvreté montrent que la population féminine est généralement considérée comme plus vulnérable et comme relevant d'un statut inférieur.

Les taux de fécondité élevés sont souvent un obstacle à la participation des femmes à la vie sociale et politique. Ces 25 dernières années, ce taux a néanmoins chuté de 40 % dans les pays en développement.

Sécurité individuelle

Les lacunes dans le domaine de la sécurité individuelle constituent l'un des aspects les moins quantifiables de la misère, mais aussi l'un de ceux que les communautés défavorisées ressentent le plus durement. La criminalité et la violence augmentent presque partout, et frappent avant tout les pauvres.

Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, le nombre de crimes signalés dans le monde augmentait de 5 % par an (2,5 fois plus vite que la population). Aux Etats-Unis, les crimes avec violences font 2 millions de victimes chaque année. Dans de nombreux pays en développement, les homicides sur la personne de mineurs ont augmenté de plus de 40 % au cours des années quatre-vingt-dix. En Bulgarie, le nombre de crimes déclarés a plus que quadruplé, atteignant 223 000 en 1994 au lieu de 50 000 en moyenne annuelle dans les années quatre-vingt. En République tchèque et en Hongrie, la criminalité a été multipliée par trois depuis 1989.

Dans de nombreux cas, les conflits intérieurs menacent eux aussi la sécurité individuelle. A la fin de 1995, près de 16 millions de réfugiés avaient fui leur pays, et les personnes déplacées dans leur propre pays étaient au nombre de 26 millions, tandis que 4 autres millions étaient assimilées à des réfugiés. Ces personnes déplacées comptent plus de 80 % de femmes et d'enfants. Elles ont perdu leur foyer, leurs moyens de subsistance, leur sécurité : elles sont constamment vulnérables. Dans au moins 68 pays, quelque 110 millions de mines antipersonnel attendent leurs victimes.

La violence prend très souvent les femmes pour cible. On estime que dans les pays en développement, un tiers des femmes mariées sont battues par leur mari. En Inde, d'après les estimations les plus prudentes, le nombre d'homicides liés à l'absence de dot aurait été de 5 000 en 1992. Près de 130 000 viols sont signalés tous les ans dans les pays industrialisés, chiffre certes choquant, mais de toute évidence en deçà de la réalité.

Les enfants, qui dans toute société devraient être les mieux protégés, sont victimes de quantités de mauvais traitements. Aux Etats-Unis, on répertorie chaque année près de 3 millions d'enfants victimes de mauvais traitements ou de négligence. Dans les pays en développement, environ 75 millions d'enfants âgés de 10 à 14 ans sont contraints de travailler (dont 45 millions en Asie et 24 millions en Afrique) et sont souvent réduits en esclavage, prostitués ou placés dans des situations dangereuses. On estime à un million par an le nombre d'enfants forcés de se prostituer, principalement des filles en Asie.

Environnement

La poursuite de la dégradation de l'environnement est une source permanente d'appauvrissement. Les pauvres dépendent des ressources naturelles pour leur subsistance — et en particulier des ressources collectives. Et ils ont plus tendance que les mieux nantis à vivre dans des zones vulnérables. Ainsi, dans les pays en développement, près d'un demi-milliard de pauvres habitent des régions fragiles sur le plan

écologique. Ce sont donc les pauvres qui souffrent le plus des dégradations de l'environnement : parce que ce phénomène menace leurs moyens de subsistance, mais aussi parce qu'il aggrave les risques pesant sur la santé sous l'effet de la pollution.

Les menaces environnementales qui planent sur la planète résultent de la dégradation des écosystèmes locaux et de l'écosystème mondial. Dans les pays en développement, les ressources en eau par habitant sont tombées à un tiers du niveau de 1970. Plus de 55 % de la population des pays arabes souffrent de graves pénuries d'eau et disposent de moins de 1 000 mètres cubes d'eau par personne et par an. La superficie des forêts se réduit d'environ 3 à 4 millions d'hectares chaque année.

En Afrique subsaharienne, au cours des 50 dernières années, quelque 65 millions d'hectares de terres fertiles ont été gagnés par le désert. La salinisation affecte 25 % des terres irriguées en Asie centrale et 20 % au Pakistan.

La pollution atmosphérique est aussi un phénomène grave. Environ 700 millions de personnes, principalement des femmes et des enfants vivant dans des zones rurales défavorisées, inhalent dans les foyers mêmes les fumées émanant de la combustion de biomasse. Dans les pays industrialisés, la pollution atmosphérique dévaste les forêts européennes, entraînant un manque à gagner économique de 35 milliards de dollars par an. Ce phénomène coûte chaque année aux agriculteurs plus de 4 milliards de dollars en Allemagne et plus de 2 milliards en Pologne. Les catastrophes naturelles sont elles aussi liées à la dégradation de l'environnement. Depuis 1970, elles touchent en moyenne près de 120 millions de personnes chaque année.

Les déchets solides, s'ils ne sont pas traités de façon satisfaisante, risquent de contaminer l'eau, le sol et l'atmosphère. Les citadins des pays industrialisés produisent 2 à 10 fois plus d'ordures ménagères que dans les pays en développement. Cependant, dans ces pays, entre un tiers et la moitié des déchets solides urbains ne sont pas collectés, avec de graves conséquences sur la situation sanitaire.

Certains facteurs de détérioration de l'environnement (pollution atmosphérique, gaz à effet de serre) font fi des frontières, parfois au détriment des pays et des populations pauvres. Les conséquences sont potentiellement dramatiques. Ainsi, bien que le Bangladesh n'engendre que 0,3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, son territoire pourrait être réduit de 17 % dans l'hypothèse où le niveau des océans augmenterait d'un mètre sous l'effet du réchauffement planétaire.

Pauvreté monétaire

Parce qu'elle se prête à l'analyse économétrique et aux exercices statistiques, la mesure de la pauvreté sous l'angle monétaire — celui du revenu — tient le haut du pavé dans la littérature. Ceux qui mesurent la pauvreté monétaire se concentrent davantage sur sa fréquence d'occurrence (son incidence) que sur son acuité ou sur sa gravité à l'échelle individuelle. L'incidence de la pauvreté monétaire se mesure généralement au moyen d'un taux de pauvreté, qui représente le pourcentage de personnes vivant en deçà d'un seuil de pauvreté donné.

Certains facteurs de détérioration de l'environnement font fi des frontières

ENCADRE 2.4

La pauvreté monétaire en Afrique subsaharienne

La pauvreté monétaire en Afrique subsaharienne est profondément enracinée et constitue une menace sérieuse pour la stabilité économique et sociale. Avec l'Asie du Sud, cette région est l'une des deux plus pauvres du monde. En 1992, environ 45 % de la population se situaient en dessous des seuils de pauvreté monétaire nationaux. Près des deux tiers de la population connaissent la pauvreté monétaire en Gambie et en Zambie, plus de la moitié au Cameroun, en Guinée-Bissau et en Ouganda et plus d'un tiers en Côte d'Ivoire, au Kenya et au Nigeria. A 15 %, l'écart moyen par rapport au seuil de pauvreté monétaire en Afrique subsaharienne est près du double de celui enregistré en Asie de l'Est, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique (compte non tenu de la Chine) : 8 %.

La croissance des revenus en Afrique subsaharienne au cours des dernières décennies a été ridicule. Entre 1970 et 1992, le PIB par habitant (en PPA) de la région n'a augmenté que de 73 dollars, contre 420 en Asie du Sud et 900 en Asie de l'Est. Il faut rappeler qu'en 1970, ces trois régions étaient au même niveau.

Entre 1981 et 1989, l'Afrique subsaharienne a enregistré une baisse cumulée de 21 % de son PNB réel par habitant. Ce recul a touché à la fois les pays ayant entrepris des ajustements structurels et les autres, aggravant partout les conditions de vie des pauvres. Le PNB par habitant a ainsi diminué dans 27 des 35 pays de la région pour lesquels on dispose de statistiques. Les reculs les plus graves ont été observés au Gabon (58 %), au Nigeria (près de 50 %), en Côte d'Ivoire (42 %), au Mozambique et au Niger (plus de 30 %), au Zaïre (plus de 25 %), ainsi qu'au Congo et en Zambie (plus de 20 %).

Après avoir dû consentir des sacrifices plus importants sur le plan du revenu au début des années quatre-vingt, les pays qui se sont lancés dans des programmes d'ajustement ont rencontré davantage de succès dans l'amélioration de leur équilibre macro-économique à la fin de cette décennie. Néanmoins, 11 de ces pays ont vu leur revenu par habitant diminuer entre 1985 et 1990, à l'image de l'ensemble de la région.

La pauvreté monétaire était donc un phénomène profond, répandu et en progression dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne au cours des années quatre-vingt. Et la situation reste alarmante depuis le début des années quatre-vingt-dix.

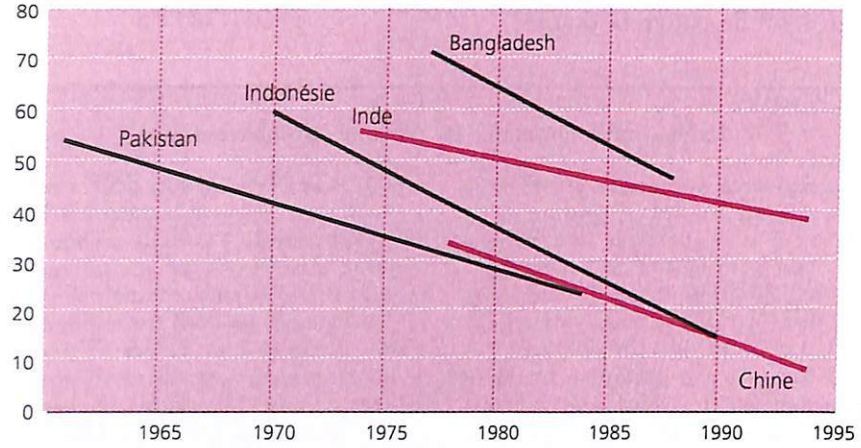
Sources : Stewart, 1995a et Banque mondiale, 1996d.

On a souvent recours à un seuil de pauvreté international pour comparer l'incidence de la pauvreté entre différents pays. Ainsi, la Banque mondiale utilise un seuil de pauvreté correspondant à 1 dollar par jour et par personne (en PPA de 1985) pour comparer les niveaux de pauvreté dans la plus grande partie du monde en développement. (Pour une explication plus détaillée du seuil de pauvreté à 1 dollar/jour, voir le lexique de la pauvreté et du développement humain.) Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, on suggère de se fonder sur un seuil de pauvreté à 2 dollars par jour et par personne (en PPA de 1985). Pour les pays d'Europe de l'Est et de la CEI, ce seuil est fixé à 4 dollars par jour et par personne (en PPA de 1990). Enfin, pour les pays industrialisés, on recommande de le placer à 14,40 dollars (en PPA de 1985), ce chiffre correspondant au seuil de pauvreté monétaire aux Etats-Unis. Certains pays établissent également des seuils de pauvreté nationaux, reposant pour la plupart sur la pauvreté alimentaire (voir lexique). Dans les pays industrialisés, ces seuils de pauvreté alimentaire sont parfois fixés à 50 % du revenu médian individuel disponible. Toute modification du niveau du seuil de pauvreté est susceptible d'entraîner d'importantes variations des résultats, contrainte à laquelle les commentaires relatifs aux tendances de la pauvreté monétaire ne devraient pas se soustraire (voir les deux colonnes de gauche du tableau annexe A2.1).

DIAGRAMME 2.9

Evolution de la pauvreté monétaire en Asie

(taux de pauvreté monétaire défini en fonction des seuils de pauvreté nationaux)

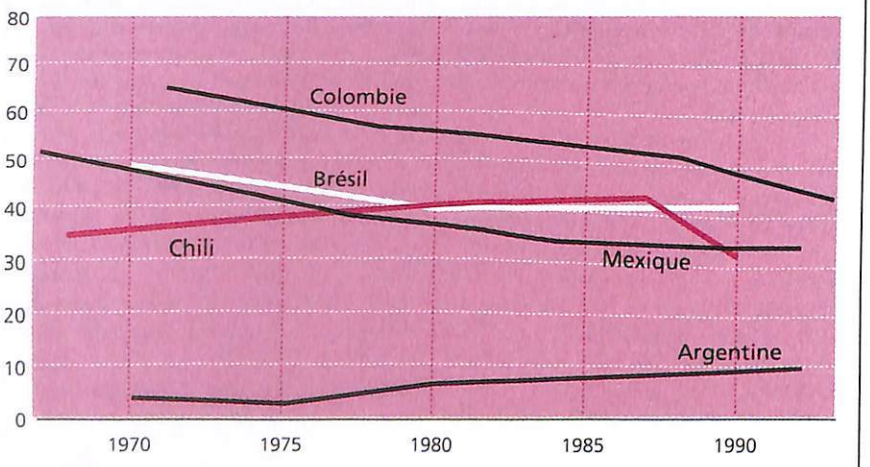


Sources : Lipton, 1997, Shiva Kumar, 1997 et Zhang, 1997.

DIAGRAMME 2.10

Evolution de la pauvreté monétaire en Amérique latine et dans les Caraïbes

(taux de pauvreté monétaire défini en fonction des seuils de pauvreté nationaux)



Note : Les données relatives à l'Argentine font référence à l'agglomération de Buenos Aires.
Source : Altimir, 1996.

Pays en développement

Dans les pays en développement, le pourcentage d'individus affectés par la pauvreté monétaire définie par rapport au seuil de 1 dollar/jour est certes passé de 34 % à 32 % entre 1987 et 1993, mais en valeur absolue, le nombre de personnes concernées est passé de 1,2 milliard à 1,3 milliard (tableau 2.1). La proportion de pauvres a diminué assez lentement en Asie de l'Est et du Sud, et elle a même augmenté en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Ainsi, en 1993, l'Asie du Sud abritait les deux cinquièmes (515 millions de personnes) de la totalité des pauvres, et l'Asie de l'Est plus l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (la Chine exceptée), un tiers (446 millions).

Pour étudier l'évolution de la situation dans le temps, on ne peut se référer qu'aux seuils de pauvreté monétaire nationaux. Chez les « cinq grands » du continent asiatique, qui regroupent trois cinquièmes de la population du monde en développement et deux cinquièmes des personnes souffrant de pauvreté monétaire, la lutte contre cette forme d'indigence a donné des résultats spectaculaires à l'aune des seuils de pauvreté nationaux (diagramme 2.9). (Voir pages 53-56 pour un examen des tendances de la pauvreté et des stratégies adoptés dans deux de ces pays — la Chine et l'Inde — qui sont les deux plus peuplés au monde et dans lesquels vivent un grand nombre de pauvres.)

La pauvreté a aussi nettement reculé dans d'autres pays d'Asie. Des résultats

substantiels ont ainsi été obtenus par Hong-Kong, la République de Corée, Singapour et la province chinoise de Taïwan dans les années soixante-dix et quatre-vingt, et, plus récemment, par la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, le taux de pauvreté défini par rapport aux seuils nationaux a sensiblement diminué dans les années cinquante et plus rapidement encore dans les années soixante et soixante-dix. Cependant, les années quatre-vingt ont été désastreuses, la pauvreté monétaire dépassant les niveaux atteints dans les années soixante-dix (diagramme 2.10). Il a fallu attendre les années quatre-vingt-dix pour que la pauvreté régresse de nouveau dans certains pays de la région (Chili, Colombie).

Pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne, les estimations les plus récentes montrent que 45 % de sa population, soit 266 millions d'habitants sur 590 millions, souffrent de pauvreté monétaire (calculée suivant les seuils nationaux). Cette proportion est nettement plus élevée que dans les autres régions, abstraction faite de l'Asie du Sud. L'acuité de cette pauvreté, autrement dit l'écart du revenu au seuil de pauvreté, est plus prononcée en Afrique subsaharienne que partout ailleurs dans le monde.

Dans les pays arabes, le taux de pauvreté défini par rapport aux seuils nationaux était d'environ 25 % dans les années quatre-vingt. En d'autres termes, pendant cette décennie, 66 millions de personnes y souffraient de pauvreté monétaire.

Pays d'Europe de l'Est et de la CEI

Pendant les premières décennies d'après-guerre, les pays d'Europe de l'Est et l'Union soviétique ont enregistré une baisse sensible de la pauvreté monétaire, l'industrialisation rapide créant de nouvelles possibilités et de nouveaux débouchés. Parallèlement, les niveaux de santé et d'instruction se sont élevés à vive allure.

Cependant, cette évolution a été stoppée, voire inversée, dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Entre 1978 et 1987, la pauvreté monétaire, évaluée en fonction des seuils nationaux, est passée de 6 % à 25 % dans la population active urbaine en Pologne, et de 9 % à 20 % dans la population active yougoslave. Dans le même temps, on assistait à une dégradation des services sociaux et des conditions sanitaires.

Mais une dégradation bien plus rapide et de portée beaucoup plus vaste a accompagné la transition vers l'économie de marché à partir de la fin des années quatre-vingt. Si l'on fixe le seuil de pauvreté à 4 dollars par jour (en PPA de 1990), le taux moyen de pauvreté monétaire pour l'ensemble des pays de la région a été multiplié par huit entre 1988 et 1994, passant de 4 % à 32 % (diagramme 2.11). Le nombre de pauvres vivant dans cette région est quant à lui passé de 14 millions à 119 millions.

En 1993-94, la Russie comptait près de 60 millions de pauvres, c'est-à-dire pratiquement la moitié des personnes souffrant de pauvreté monétaire en Europe de l'Est et dans les pays de la CEI.

La pauvreté monétaire touchant les personnes âgées et les enfants progresse de façon spectaculaire (tableau 2.4 et diagramme 2.11). S'agissant des premières, elle a été multipliée par sept en Bulgarie entre 1989 et 1993 (28 % contre 4 %), et dans le cas des seconds, par quatre en Roumanie (36 % contre 9 %).

Dans les pays en transition, la pauvreté monétaire touchant les personnes âgées et les enfants progresse de façon spectaculaire

Pays industrialisés

Les décennies de l'immédiat après-guerre ont vu un recul sensible de la pauvreté monétaire dans les pays industrialisés. Aux Etats-Unis, ce fléau touchait jusqu'à 80 % de la population en 1939 et 16 % en 1969, au Japon, 10 % en 1960 et 7 % au début des années soixante-dix. A cette période, la pauvreté monétaire dans les principaux pays de l'OCDE était tombée à un niveau compris entre 10 et 20 %.

Néanmoins, depuis les années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix, ces acquis se sont trouvés menacés. Pendant cette période, le taux de pauvreté monétaire a crû significativement au Royaume-Uni, mais aussi, bien que dans une moindre mesure, en Belgique, en Finlande, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Norvège et aux Etats-Unis. Il a en revanche baissé au Canada, au Danemark, en France, en Italie et en Espagne, et est demeuré stable en Suède (diagramme 2.12).

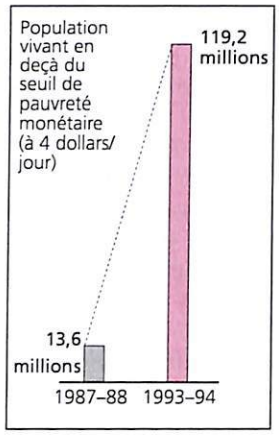
Au début des années quatre-vingt-dix, dans les pays industrialisés, plus de 100 millions de personnes souffraient de pauvreté monétaire (estimée à 50 % de la médiane corrigée du revenu individuel disponible). Si l'on retient comme critère le

LA PAUVRETÉ DANS LES ÉCONOMIES EN TRANSITION

DIAGRAMME 2.11a

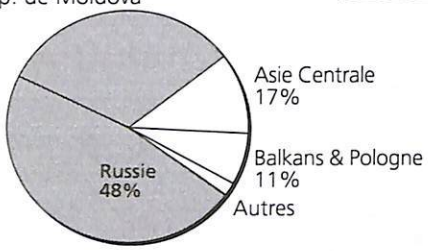
Une pauvreté croissante dans les économies en transition

Le taux de pauvreté a été multiplié par sept depuis 1988, faisant franchir le seuil de pauvreté à 105 millions de personnes.



Répartition géographique de la pauvreté dans les économies en transition

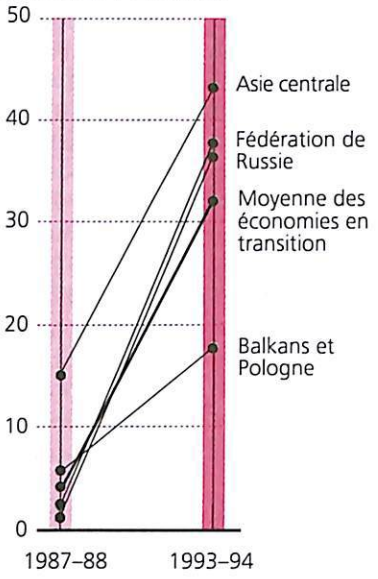
Pays de langue slave et Rép. de Moldova



Source : Milanovic, 1996.

La pauvreté monétaire se répand au même rythme dans tous les groupes de pays, à l'exception des pays balkaniques et de la Pologne

Pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (à 4 dollars/jour)



Les enfants sont les premières victimes de la pauvreté monétaire

Pourcentage d'enfants vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (à 4 dollars/jour), 1992-95

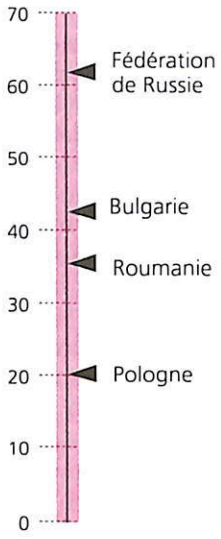


TABLEAU 2.3

La pauvreté humaine dans certains pays d'Europe de l'Est et de la CEI

Pays	Population risquant de décéder avant l'âge de 40 ans (%) 1990[a]	Enfants d'âge scolaire n'ayant pas accès à l'enseignement secondaire (%) 1993–95	Taux de chômage (%) 1995
Bulgarie	6,2[b]	40	11,1[c]
Croatie	4,5[b]	34	17,6[c]
Rép. tchèque	3,7[b]	12	2,9
Géorgie	5,6[b]	29	3,4[c]
Hongrie	8,2[b]	27	10,4
Lettonie	8,1[b]	22	6,6
Lituanie	6,5[b]	20	7,3[c]
Pologne	5,0[b]	17	14,9
Roumanie	7,1[b]	27	8,9[c]

a. Chiffres relatifs à l'année 1990 ou à une année proche de 1990.
b. Calculs réalisés par Kenneth Hill. c. Taux de chômage officiel : ne tient compte que du chômage déclaré.
Source : Kenneth Hill, UNESCO, 1997 et CEE/ONU, 1996.

TABLEAU 2.4

La pauvreté monétaire chez les enfants et les personnes âgées, 1989-93

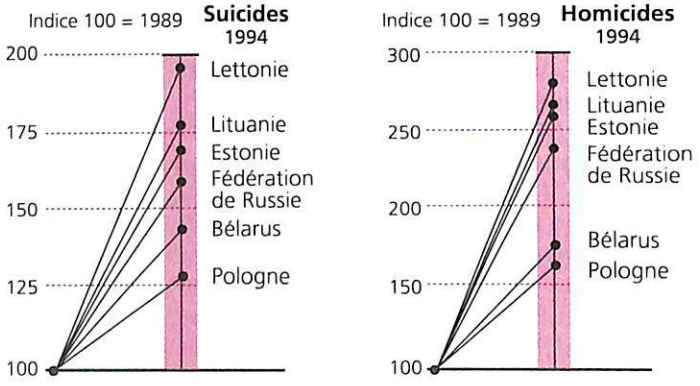
(pourcentage de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté)

	Enfants		Personnes âgées	
Pays	1989	1993	1989	1993
Russie, Féd. de	40[a]	62[b]	23[a]	34[b]
Bulgarie	2[c]	43[d]	4[c]	28[d]
Roumanie	9	36	12	19
Estonie	27[a]	34[d]	38[a]	38[d]
Pologne	8	20[a]	5	3[a]
Slovaquie	0	9	0	1
Hongrie	2	7	1	1
Rép. tchèque	0	1[a]	0	1[a]

Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % d'un revenu faible, lui-même estimé entre 35 et 45 % du salaire moyen de 1989.
a. 1992. b. 1995. c. 1990. d. 1994.
Source : UNICEF, 1995a.

DIAGRAMME 2.11b

Augmentation spectaculaire des taux de suicide et d'homicide

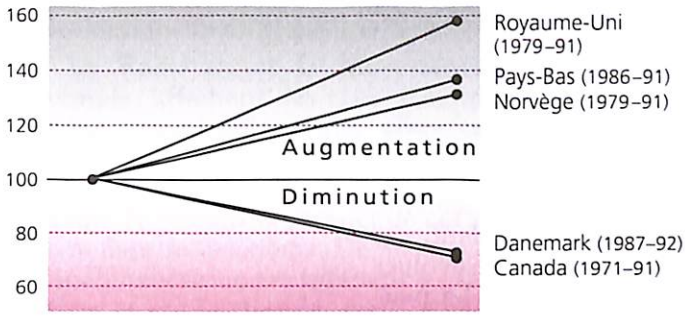


Source : Ruminska-Zimny, 1997.

DIAGRAMME 2.12a

Avancées et reculs sur le front de la pauvreté monétaire

Evolution du taux de pauvreté

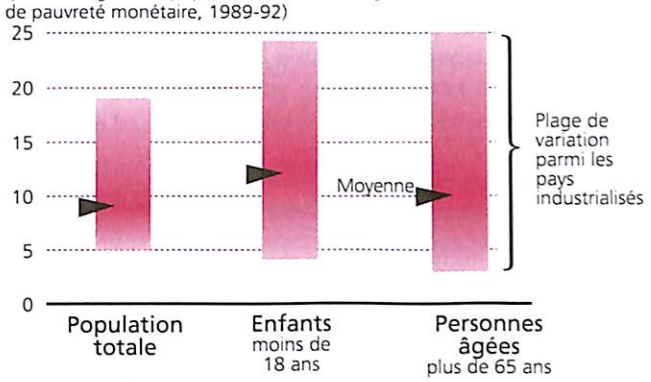


Note : Dans les diagrammes de cette page, le seuil de pauvreté est fixé à 50 % de la valeur médiane corrigée du revenu individuel disponible.
Source : Smeeding, 1996.

FIGURE 2.12b

La pauvreté monétaire frappe plus souvent les enfants et les personnes âgées

(pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire, 1989-92)



Source : Smeeding, 1996.

TABLEAU 2.5

La pauvreté humaine dans certains pays industrialisés

Pays	Population risquant de décéder avant l'âge de 40 ans (%) 1990[a]	Enfants d'âge scolaire n'ayant pas accès à l'enseignement secondaire (%) 1993–95	Taux de chômage (%) 1995
Australie	3,5	18	8,5
Belgique	3,5	12	9,5
Canada	3,1	9	9,5
Finlande	3,1	4	17,1
France	4,0	10	11,6
Allemagne	3,0	14	8,2
Irlande	2,9	16	12,9
Japon	2,2	4	3,1
Pays-Bas	2,5	14	6,5
Nouvelle-Zélande	4,3	5	6,3
Norvège	2,7	8	4,9
Espagne	3,0	10	22,7
Suède	2,7	7	9,2
Royaume-Uni	2,6	16	8,7
Etats-Unis	4,0	11	5,5

a. Chiffres relatifs à l'année 1990 ou à une année proche de 1990.
Source : Hill, 1997, UNESCO, 1997 et OCDE, 1996b.

TABLEAU 2.6

La pauvreté monétaire dans certains pays industrialisés

Pays	Année	Population vivant en deçà du seuil de pauvreté (%)
Irlande	1987	37
Espagne	1990	21
Pays-Bas	1991	14
Etats-Unis	1994	14
Royaume-Uni	1991	13
France	1984	12
Belgique	1992	12
Allemagne	1989	12
Australie	1989	8
Danemark	1992	8
Canada	1991	6
Suède	1992	5
Japon	1992	4
Luxembourg	1985	4
Finlande	1991	4
Norvège	1991	3

Note : Le seuil de pauvreté correspond ici à 14,40 dollars (en PPA de 1985) par jour et par personne, ce qui correspond au seuil de pauvreté en vigueur aux Etats-Unis.
Source : Smeeding, 1996.

TABLEAU 2.7

Comment se répartit la pauvreté monétaire

Pays	Pourcentage de la population vivant dans la pauvreté monétaire[a] (%) 1989–94	Enfants vivant dans des ménages pauvres monoparentaux (%) 1989–92
Etats-Unis	19	59
Royaume-Uni	15	49
Australie	13	61
Japon	12	..
Canada	12	58
Espagne	10	37
Pays-Bas	7	34
Moyenne OCDE	9	..

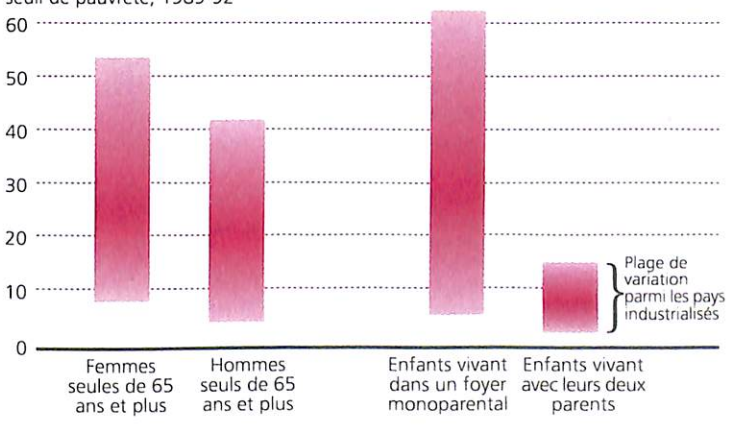
a. Le seuil de pauvreté correspond ici à 60 % de la médiane corrigée du revenu individuel disponible, c'est-à-dire au critère en vigueur dans l'OCDE et l'Union européenne.
Source : Smeeding, 1996.

DIAGRAMME 2.12c

Parmi les personnes âgées, la pauvreté monétaire est plus répandue chez les femmes

Les enfants vivant dans des foyers monoparentaux risquent davantage de grandir dans la pauvreté monétaire

Pourcentage de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté, 1989-92



seuil de pauvreté en vigueur aux Etats-Unis, c'est-à-dire 14,40 dollars par jour (en PPA de 1985), le nombre de personnes touchées par la pauvreté monétaire dans les pays industrialisés passe à 80 millions. La pauvreté reste donc un problème majeur, quelle que soit le critère de mesure (tableau 2.7).

La pauvreté monétaire frappe en particulier les personnes âgées et les enfants. En Australie, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, plus de 20 % des personnes âgées y sont confrontées. Un enfant sur quatre est concerné aux Etats-Unis, et un sur six en Australie, au Canada et au Royaume-Uni. La pauvreté monétaire est, dans des proportions alarmantes, plus fréquente parmi les familles monoparentales et chez les femmes seules.

Quel est l'effet des transferts sociaux sur cette pauvreté monétaire ? En Belgique, les transferts sociaux contribuent à réduire la pauvreté de 81 % (6 % au lieu de 28 %). Aux Etats-Unis, la réduction se limite à 29 % (19 % au lieu de 27 %). Les transferts sociaux peuvent avoir un effet encore plus frappant concernant la pauvreté des personnes âgées et des enfants. En Suède, par exemple, ces transferts font reculer la pauvreté touchant la population infantile de 84 %, en la faisant passer de 18 % à 3 %.

Depuis quelques dizaines d'années, dans les pays industrialisés, l'exclusion du marché du travail traditionnel, mise en évidence par la progression du chômage de longue durée, du chômage des jeunes et du travail à temps partiel, débouche sur l'exclusion tout court.

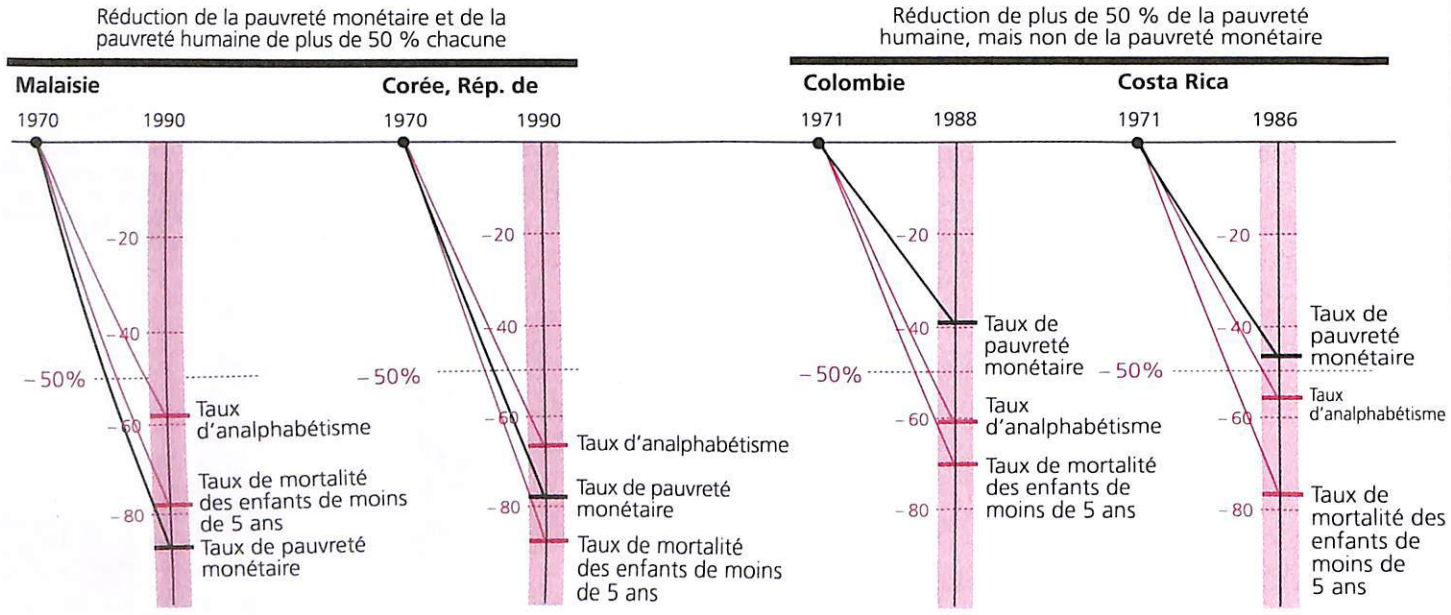
Les liens entre pauvreté monétaire et misère

Pauvreté monétaire et pauvreté humaine prononcées vont de pair. Cependant, ces deux formes de pauvreté peuvent évoluer dans des directions différentes. La pauvreté monétaire prononcée peut coexister avec une pauvreté humaine faible (au Pérou et au Zimbabwe, par exemple) et inversement (comme en Côte d'Ivoire et en Egypte). Les contrastes entre les résultats donnés par l'IPH et le calcul du taux de pauvreté monétaire, envisagés au chapitre 1, mettent ces relations en lumière. Mais l'analyse des différents indicateurs de la pauvreté humaine en apprend davantage sur la dynamique de la pauvreté monétaire et de la pauvreté humaine.

La pauvreté monétaire et la pauvreté humaine peuvent évoluer dans des directions différentes

La relation entre ces deux formes de pauvreté peut par exemple s'inverser. Entre 1970 et 1990, la Malaisie et la République de Corée ont réduit de plus de moitié la pauvreté monétaire et certains aspects de la pauvreté humaine qui les affectaient (diagramme 2.13). La Colombie et le Costa Rica, quant à eux, ont fait régresser la pauvreté humaine de moitié, sans que la

DIAGRAMME 2.13
Les dynamiques de la pauvreté monétaire et de la pauvreté humaine



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

pauvreté monétaire diminue dans la même mesure. Ainsi, ces deux formes de pauvreté vont habituellement de pair, mais pas automatiquement et pas toujours.

Le Pakistan et la Mauritanie, par exemple, affichent des taux d'analphabétisme comparables (aux alentours de 64 %), mais le taux de pauvreté monétaire, si l'on fixe le seuil à 1 dollar par jour, atteint 12 % dans le premier de ces pays et 31 % dans le deuxième. De même, le taux d'analphabétisme est inférieur à 12 % au Pérou et en Thaïlande, mais la pauvreté monétaire touche 49 % des Péruviens et seulement 0,1 % des Thaïlandais.

Le lien entre pauvreté monétaire et malnutrition infantile est lui aussi ténu. Il n'y a rien d'étonnant à cela. La malnutrition touchant les enfants ne dépend pas tant du revenu ou de l'alimentation que des services de santé et des soins auxquels peuvent recourir les enfants et les femmes. La pauvreté monétaire ne compte que pour environ 10 % dans les écarts en termes de malnutrition infantile.

La pauvreté monétaire peut être réduite dans le cadre d'une grande variété de régimes politiques : de la Chine et du Viet Nam, d'un côté, au Costa Rica, à la Jamaïque et au Sri Lanka, de l'autre. Mais l'expérience vietnamienne révèle que l'on peut lutter efficacement à la fois contre la pauvreté monétaire et la pauvreté humaine en subordonnant l'élaboration et la mise en œuvre des mesures à une analyse rigoureuse des problèmes (encadré 2.5).

Compte tenu de la discontinuité et de l'hétérogénéité des progrès accomplis peu à peu contre la pauvreté monétaire et humaine, il faut poursuivre les efforts tout en s'attelant à la réduction des disparités les plus criantes.

De multiples disparités

Qu'en est-il de ces disparités ? Elles se rencontrent entre pauvres et riches, entre femmes et hommes, entre zones rurales et urbaines, régions développés et sous-développées au sein d'un même pays, entre groupes ethniques. Ces inégalités sont rarement isolées les unes des autres et, au contraire, sont souvent liées et imbriquées. Mais les inégalités et la pauvreté n'évoluent pas toujours dans la même direction. Dans certains cas, elles augmentent ou diminuent de conserve, dans d'autres, elles vont en sens inverse.

Disparités de revenu

Le revenu par habitant des 20 % les plus riches est, cela n'a rien de surprenant, partout beaucoup plus élevé que celui des

ENCADRE 2.5

Le *Doi Moi* : éradiquer la pauvreté humaine et monétaire au Viet Nam

Le Viet Nam a décidé d'aborder le problème de la pauvreté en deux temps : il s'est d'abord agi de comprendre le phénomène puis de formuler des stratégies pour l'éradiquer. L'axe central de la politique gouvernementale de développement socio-économique est depuis 1986 le *doi moi*, processus de réforme qui vise à faire passer le pays d'une économie planifiée à une économie dynamique de marché.

Même si la pauvreté monétaire a été réduite, selon les estimations, de plus de 35 % depuis le lancement du *doi moi*, son incidence reste très élevée : moins de 20 % d'après le seuil de pauvreté national et près de 50 % d'après un seuil de pauvreté permettant des comparaisons internationales. Cette pauvreté monétaire touche principalement les minorités ethniques, qui se trouvent pour la plupart sur les hautes terres du Nord et dans les montagnes du Centre.

Bien que le revenu par habitant n'y dépasse pas 200 dollars, le Viet Nam a accompli d'importants progrès dans la réduction de la pauvreté humaine. L'espérance de vie y est aujourd'hui de 66 ans, le taux d'alphabétisation des adultes de 93 %, et 90 % de la population ont accès aux services de santé. Enfin, entre 1990 et 1995, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 55 à 46 décès pour 1 000 naissances vivantes. La pauvreté humaine — mesurée par l'IPH — y est aujourd'hui de 26 %.

La pauvreté résiduelle au Viet Nam semble en grande partie liée à cinq grandes causes sous-jacentes :

- Isolement - géographique, linguistique et social.
- Risques excessifs - typhons, inondations, maladies.
- Accès limité aux ressources productives, en particulier la terre et le crédit.
- Manque de viabilité à long terme sur les plans financier et environnemental.
- Participation inadéquate de la population à la planification et à la mise en œuvre des programmes de développement.

L'un des objectifs prioritaires du *doi moi* est de favoriser l'émergence d'un environnement propice, caractérisé par la croissance, la stabilité et l'équité, afin que les pauvres puissent subvenir eux-mêmes à leurs besoins et que l'allégement de la pauvreté s'inscrive dans la durée. Cette stratégie reposant sur une large assise donne de bons résultats, et cela notamment pour trois raisons. Elle a en effet créé un environnement permettant aux pauvres de se prendre en charge tout en ne s'adressant pas exclusivement à cette catégorie de la population et elle a mis en place un système de sécurité sociale protégeant les éventuels laissés-pour-compte du développement.

Dans les campagnes, le gouvernement a entrepris une réforme agraire significative. Entre 1992 et 1995, le nombre d'emprunteurs auprès de la banque vietnamienne de l'agriculture a été multiplié par près de huit : de 900 000 à 7 millions. Des mesures ont également été adoptées pour favoriser l'édification d'infrastructures rurales par l'intermédiaire de l'initiative locale, afin de réduire l'enclavement des campagnes et les risques de pauvreté.

Un enjeu essentiel pour l'avenir consiste à poursuivre la mise en place d'un environnement favorable à la croissance, à la stabilité et à l'équité, tout en œuvrant à une plus grande participation des pauvres. Il faudra pour cela consolider l'économie et renforcer incitations, institutions, associations, familles et ressources humaines.

Le gouvernement s'est fixé pour objectif d'éliminer la disette chronique d'ici 1999 et la pauvreté monétaire d'ici 2010. Son ambition ultime est de rattraper ses voisins plus prospères de la région est-asiatique.

Sources : PNUD et UNICEF, 1996.

Les disparités de revenu exercent une influence sur l'accès aux services sociaux et aux ressources productives

20 % les plus pauvres, mais l'ampleur de l'écart varie selon les régions. Ainsi, il est huit fois plus important dans les pays en développement et sept fois supérieur dans les pays industrialisés. Mais tandis qu'il est cinq fois plus élevé en Asie du Sud, il l'est 19 fois en Amérique latine. Le revenu par habitant des 20 % les plus riches dans les pays industrialisés (32 198 dollars en PPA) est 11 fois supérieur à celui des 20 % les plus riches des pays d'Asie du Sud (2 833 dollars en PPA). C'est entre ces deux régions que l'écart est le plus prononcé (voir tableau annexe A2.1).

Les statistiques régionales peuvent dissimuler d'importantes variations entre les pays d'un même ensemble. Dans les pays d'Europe de l'Est et de la CEI, le revenu par habitant du quintile supérieur est sept fois plus élevé que celui du quintile le plus pauvre (14 fois en Russie). Ainsi, au Japon, le revenu par habitant du quintile le plus riche est seulement quatre fois supérieur à celui du quintile le plus pauvre, alors qu'il est sept fois plus important pour l'ensemble des pays industrialisés. Aucune donnée n'est disponible pour la totalité de l'Afrique subsaharienne, mais les disparités de revenu sont tout à fait sensibles dans certains pays de cette région. Ainsi, au Lesotho, le revenu par habitant des 20 % les plus riches est 22 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres, 19 fois plus élevé en Afrique du Sud et 18 fois supérieur au Kenya.

Le nombre de milliardaires en dollars dans le monde est passé de 157 à 447 entre 1989 et 1996. Aujourd'hui, le patrimoine net des 10 plus grosses fortunes est de 133 milliards de dollars, soit plus de 1,5 fois le revenu national total de l'ensemble des pays les moins avancés. La fortune du Mexicain le plus fortuné se montait en 1995 à 6,6 milliards de dollars, soit l'équivalent du revenu cumulé des 17 millions de ses compatriotes les plus pauvres. Il s'agit certes là de comparaisons entre patrimoines et revenus. Mais une comparaison entre patrimoines, à supposer qu'elle soit possible, donnerait des résultats encore plus ahurissants, dans la mesure où les biens que possèdent les plus pauvres sont en général bien inférieurs à leur revenu.

Les disparités de revenu exercent aussi une influence sur l'accès aux services sociaux et aux ressources productives, ainsi que sur la structure des dépenses publiques. Dans les villes du Kenya, en 1980, le taux net de scolarisation primaire était ainsi de 45 % pour les 10 % les plus pauvres et de 72 % pour les 10 % les plus riches. Dans les zones rurales du Bangladesh, les grands propriétaires terriens ont reçu 37 % des crédits institutionnels en 1992, alors qu'ils représentaient seulement 7 % des ménages ruraux. Au Nigeria, seuls 12 % des dépenses publiques de santé ont bénéficié aux 20 % les plus pauvres en 1992, alors que les 20 % les plus riches en ont profité à hauteur de 33 %.

Disparités sociologiques entre les sexes

La disparité entre femmes et hommes en termes de pauvreté monétaire et dans diverses dimensions de la pauvreté humaine peut être illustrée par le rappel de quelques faits marquants. Dans les pays en développement, le nombre de femmes analphabètes est encore supérieur de 60 % à celui des hommes, le taux de scolarisation des filles, même dans le primaire, est inférieur de 13 % à celui des garçons, et le salaire des femmes ne correspond qu'à 75 % de celui des hommes. Dans les pays industrialisés, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, et celles-ci constituent les trois quarts des travailleurs à domicile non rémunérés.

Pour replacer l'analyse de la disparité sociologique entre les sexes dans la perspective appropriée, il convient de l'étudier à la lumière de l'indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH) et de l'indicateur de la participation des femmes (IPF). A l'image de l'IDH, l'ISDH vise à rendre compte du niveau des potentialités humaines essentielles (espérance de vie, niveau d'instruction et revenu), mais en corrigeant l'IDH en fonction des inégalités sociologiques entre les sexes. L'IPF mesure quant à lui les inégalités entre les sexes sur le plan de la participation et de la prise de décisions dans les secteurs économiques et politiques clef. Il diffère en cela de l'ISDH, qui mesure l'inégalité en termes de potentialités élémentaires. (La méthode de calcul de l'ISDH et de l'IPF est décrite dans la note technique 2, et les résultats complets des calculs figurent dans les tableaux indicateurs 2 et 3).

Résultats de l'indicateur sexospécifique du développement humain

Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, l'ISDH a été calculé pour 146 pays (tableau 2.8). Dix d'entre eux (Afrique du

Sud, Arménie, Azerbaïdjan, Bénin, Botswana, Liban, Lettonie, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie) ont perdu ou gagné au moins 10 places dans le classement en comparaison avec les résultats publiés l'an dernier. Ces modifications dans le classement, qui touchent des pays appartenant tous à l'Europe de l'Est et à la CEI ou à l'Afrique subsaharienne, sont dues à des révisions des données relatives à l'espérance de vie et au PIB par habitant (en PPA).

Le Canada est en tête du classement selon l'ISDH. Les deuxième et troisième pays appartiennent à la Scandinavie : il s'agit de la Norvège et de la Suède.

TABLEAU 2.8

Disparités sociologiques entre les sexes — classements selon l'ISDH et l'IDH

Classement selon l'ISDH		Class. selon l'IDH	Ecart de classement (IDH-ISDH)
1	Canada	1	0
2	Norvège	3	1
3	Suède	10	7
4	Islande	5	1
5	Etats-Unis	4	–1
6	France	2	–4
7	Finlande	8	1
8	Nouvelle-Zélande	9	1
9	Australie	14	5
10	Danemark	18	8
11	Pays-Bas	6	–5
12	Japon	7	–5
13	Royaume-Uni	15	2
14	Belgique	13	–1
15	Autriche	12	–3
16	Allemagne	19	3
17	Barbade	25	8
18	Bahamas	28	10
19	Espagne	11	–8
20	Suisse	16	–4
21	Grèce	20	–1
22	Israël	23	1
23	Italie	21	–2
24	Slovénie	34	10
25	Rép. tchèque	37	12
26	Slovaquie	39	13
27	Singapour	26	–1
28	Hong-Kong	22	–6
29	Irlande	17	–12
30	Portugal	30	0
31	Uruguay	36	5
32	Trinité-et-Tobago	38	6
33	Chypre	24	–9
34	Hongrie	45	11
35	Corée, Rép. de	31	–4
36	Costa Rica	32	–4
37	Pologne	50	13
38	Luxembourg	27	–11
39	Thaïlande	51	12
40	Colombie	47	7
41	Panama	42	1
42	Biélorussie	54	12
43	Venezuela	44	1
44	Chili	29	–15
45	Malaisie	52	7
46	Russie, Féd. de	57	11
47	Argentine	35	–12
48	Malte	33	–15
49	Bulgarie	59	10
50	Mexique	46	–4
51	Koweït	48	–3
52	Estonie	60	8
53	Fidji	43	–10
54	Maurice	53	–1
55	Lituanie	64	9
56	Bahreïn	40	–16
57	Croatie	65	8
58	Turquie	63	5
59	Roumanie	67	8
60	Brésil	58	–2
61	Emirats arabes unis	41	–20
62	Macédoine	68	6
63	Jamaïque	71	8
64	Qatar	49	–15
65	Turkménistan	72	7
66	Liban	56	–10
67	Lettonie	76	9
68	Cuba	73	5
69	Kazakhstan	79	10
70	Sri Lanka	77	7
71	Afrique du Sud	76	5
72	Ukraine	81	9
73	Equateur	61	–12
74	Tunisie	69	–5
75	Rép. dominicaine	74	–1
76	Pérou	75	–1
77	Jamahiriya arabe libyenne	55	–22
78	Ouzbékistan	85	7
79	Botswana	82	3
80	Mongolie	86	6
81	Philippines	83	2
82	Paraguay	80	–2
83	Arménie	88	5
84	Rép. arabe syrienne	68	–16
85	Albanie	87	2
86	Indonésie	84	–2
87	Géorgie	90	3
88	Kirghizistan	92	4
89	Azerbaïdjan	91	2
90	Chine	93	3
91	Guyana	89	–2
92	Algérie	70	–22
93	Moldova, Rép. de	95	2
94	Maldives	96	2
95	Arabie saoudite	62	–33
96	Tadjikistan	100	4
97	El Salvador	97	0
98	Swaziland	99	1
99	Bolivie	98	–1
100	Egypte	94	–6
101	Viet Nam	105	4
102	Gabon	104	2
103	Honduras	101	–2
104	Cap-Vert	106	2
105	Maroc	103	–2
106	Nicaragua	108	2
107	Guatemala	102	–5
108	Papaouasie-Nouvelle-Guinée	109	1
109	Zimbabwe	110	1
110	Myanmar	111	1
111	Ghana	112	1
112	Kenya	114	2
113	Lesotho	117	4
114	Rép. dém. pop. lao	116	2
115	Cameroun	113	–2
116	Guinée équatoriale	115	–1
117	Iraq	107	–10
118	Inde	118	0
119	Comores	120	1
120	Pakistan	119	–1
121	Nigéria	121	0
122	Zambie	122	0
123	Tanzanie, Rép.-Unie de	127	4
124	Bénin	125	1
125	Togo	126	1
126	Côte d'Ivoire	124	–2
127	Mauritanie	126	–1
128	Bangladesh	123	–5
129	Rép. centrafricaine	129	0
130	Haïti	131	1
131	Népal	130	–1
132	Ouganda	133	1
133	Malawi	135	2
134	Sénégal	134	0
135	Soudan	132	–3
136	Guinée-Bissau	136	0
137	Tchad	137	0
138	Gambie	138	0
139	Mozambique	139	0
140	Guinée	140	0
141	Burundi	141	0
142	Ethiopie	142	0
143	Mali	143	0
144	Burkina Faso	144	0
145	Niger	145	0
146	Sierra Leone	146	0

Note : Les classements selon l'IDH ont été recalculés en fonction des 146 pays inclus dans le calcul de l'ISDH. Les résultats positifs dans les colonnes *écart de classement* signifient que le pays en question obtient de meilleurs résultats en termes d'égalité des sexes qu'en termes de performances moyennes, les résultats négatifs signifiant le contraire.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Il existe une forte corrélation entre inégalités sociologiques entre les sexes et pauvreté humaine

Plusieurs pays et territoires en développement occupent une place honorable : la Barbade (17e), les Bahamas (18e), Singapour (27e), Hong-Kong (28e), l'Uruguay (31e), la Trinité-et-Tobago (32e), Chypre (33e), la République de Corée (35e), le Costa Rica (36e) et la Thaïlande (38e). Ces pays sont parvenus à doter à la fois hommes et femmes des potentialités humaines élémentaires.

Les cinq dernières places échoient à la Sierra Leone, au Niger, au Burkina Faso, au Mali et au Burundi, par ordre ascendant. Dans ces pays, les femmes sont doublement défavorisées : le niveau de développement humain global y est faible et la situation des femmes est pire que celle des hommes.

Le classement selon l'ISDH appelle plusieurs commentaires.

Tout d'abord, aucun pays ne traite les femmes aussi bien que les hommes. Cela ressort nettement du fait que, dans tous les cas, la valeur de l'ISDH est inférieure à celle de l'IDH. Trente-neuf pays ont une valeur d'ISDH inférieure à 0,500, ce qui montre que les femmes pâtissent à la fois de l'inégalité entre les sexes et de résultats médiocres en termes de développement global. A l'autre extrémité du classement, seuls 41 pays affichent une valeur d'ISDH supérieure à 0,800 : on voit par là que très peu de sociétés ont accompli des progrès significatifs en matière d'égalité entre les sexes.

Deuxièmement, il existe une forte corrélation entre inégalité sociologique entre les sexes et pauvreté humaine. Les quatre pays les moins bien classés selon l'ISDH (Sierra Leone, Niger, Burkina Faso et Mali) arrivent également en fin de liste pour l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH). De même, sur les quatre pays en développement les mieux classés suivant l'IPH, trois (Costa Rica, Singapour et Trinité-et-Tobago) figurent aussi parmi ceux qui affichent un ISDH très élevé.

Troisièmement, l'inégalité sociologique entre les sexes n'est pas toujours associée à la pauvreté monétaire. Ainsi, l'Equateur et le Pérou obtiennent un résultat relativement satisfaisant au palmarès suivant l'ISDH (73e et 75e respectivement), alors que la pauvreté monétaire y sévit assez gravement : au Pérou, 40 % des habitants vivent en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 1 dollar/jour, et en Equateur, 31 %. En revanche, la Côte d'Ivoire (18 %) et la Tanzanie (16 %) ne sont pas affligées d'un taux élevé de pauvreté monétaire (en fonction d'un seuil de pauvreté de 1 dollar/jour), mais leur classement en termes d'ISDH est très médiocre : 127e place pour la Côte d'Ivoire et 124e pour la Tanzanie.

Quatrièmement, les cas dans lesquels le classement selon l'ISDH s'est nettement amélioré par rapport à celui selon l'IDH sont assez dissemblables. Ils comprennent des pays industrialisés, comme la Norvège et la Suède, la plupart des pays d'Europe de l'Est et de la CEI, et des pays en développement, comme les Bahamas, la Barbade et le Viet Nam. On peut ainsi parvenir à l'égalité sociologique entre les sexes à différents niveaux de revenu, à différents stades de développement et dans le cadre d'un nombre varié de cultures et d'idéologies politiques.

Résultats de l'indicateur de la participation des femmes

L'IPF a été calculé pour 94 pays (tableau 2.9). Quatre des cinq premiers pays du classement se trouvent en Scandinavie : la Norvège (1e), la Suède (2e), le Danemark (3e) et la Finlande (4e). Ainsi, non seulement les pays scandinaves réussissent à améliorer les potentialités élémentaires des femmes, mais ils leurs offrent aussi de multiples possibilités de participer à la vie économique et politique.

Certains pays en développement surclassent des pays industrialisés beaucoup plus riches sur le plan de l'égalité des sexes dans les activités politiques, économiques et professionnelles. La Barbade devance ainsi la Belgique et l'Italie, la Trinité-et-Tobago est mieux classée que le Portugal, et les Bahamas précèdent le Royaume-Uni. La France est pour sa part à la traîne du Suriname, de la Colombie et du Botswana, tandis que le Japon arrive derrière la Chine, le Guatemala et le Mexique. La Grèce, quant à elle, obtient un IPF de 0,391, soit seulement 60 % du niveau atteint par la Barbade (0,602).

Les trois derniers pays au classement selon l'IPF, à savoir la Mauritanie (95e), le Togo (94e) et le Pakistan (93e), obtiennent parallèlement des résultats médiocres en matière de pauvreté humaine : 47 % en Mauritanie et au Pakistan, 39 % au Togo. A l'inverse, les pays mieux classés selon l'IPF, tels que la Trinité-et-Tobago (17e), Cuba (23e) et le Costa Rica (26e) affichent aussi les valeurs les plus faibles en termes de pauvreté humaine : 4 % à la Trinité-et-Tobago, 5 % à Cuba et 7 % au

Costa Rica. Il existe donc, dans ces six pays, une forte corrélation entre la pauvreté humaine et l'absence de possibilités offertes aux femmes.

La relation entre la pauvreté monétaire et les possibilités offertes à la population féminine n'est toutefois pas toujours positive. Ainsi, le Guatemala et le Guyana sont bien classés selon l'IPF (29e et 33e respectivement), alors que le taux de pauvreté monétaire (avec un seuil de pauvreté à 1 dollar/jour) est extrêmement élevé dans l'un et l'autre pays (53 % au Guatemala et 46 % au Guyana). Inversement, le Maroc et la Tunisie figurent assez bas dans le classement suivant l'IPF (72e et 78e respectivement), bien que la pauvreté monétaire mesurée à l'aune du seuil de 1 dollar/jour y soit seulement de 1 % et 3 % respectivement. Autrement dit, les sociétés affligées d'une pauvreté monétaire forte offrent parfois néanmoins

Certains pays en développement surclassent des pays industrialisés beaucoup plus riches sur le plan de l'égalité des sexes

TABLEAU 2.9

Disparités sociologiques entre les sexes – classements selon l'IPF, l'ISDH et l'IDH

Classement selon l'IPF		Class. selon l'ISDH	Class. selon l'IDH
1	Norvège	2	3
2	Suède	3	9
3	Danemark	9	17
4	Finlande	6	7
5	Nouvelle-Zélande	7	8
6	Canada	1	1
7	Etats-Unis	4	4
8	Autriche	14	11
9	Allemagne	15	18
10	Pays-Bas	10	5
11	Australie	8	13
12	Suisse	19	15
13	Luxembourg	33	25
14	Barbade	16	23
15	Belgique	13	12
16	Italie	22	20
17	Trinité-et-Tobago	27	32
18	Portugal	25	28
19	Bahamas	17	26
20	Royaume-Uni	12	14
21	Espagne	18	10
22	Afrique du Sud	50	56
23	Cuba	48	53
24	Irlande	24	16
25	Hongrie	29	37
26	Costa Rica	31	30
27	Bulgarie	40	48
28	Chine	58	63
29	Guatemala	69	70
30	Israël	21	21
31	Mexique	41	38
32	Belize	..	45
33	Guyane	59	62
34	Japon	11	6
35	Philippines	55	60
36	Panama	36	34
37	Suriname	..	46
38	Colombie	35	39
39	Botswana	54	59
40	France	5	2
41	Lesotho	72	79
42	Pologne	32	41
43	Mozambique	85	91
44	El Salvador	62	66
45	Zimbabwe	71	75
46	Rép. dominicaine	52	54
47	Singapour	23	24
48	Malaisie	39	43
49	Maurice	44	44
50	Cap-Vert	67	73
51	Honduras	66	69
52	Thaïlande	34	42
53	Pérou	53	55
54	Uruguay	26	31
55	Venezuela	37	36
56	Grèce	20	19
57	Chili	38	27
58	Brésil	46	47
59	Indonésie	57	61
60	Chypre	28	22
61	Swaziland	63	68
62	Bolivie	64	67
63	Haïti	82	88
64	Paraguay	56	58
65	Cameroun	73	77
66	Koweït	42	40
67	Maldives	61	65
68	Fidji	43	35
69	Burkina Faso	87	93
70	Sri Lanka	49	57
71	Zambie	77	83
72	Maroc	68	71
73	Corée, Rép. de	30	29
74	Algérie	60	52
75	Egypte	65	64
76	Bangladesh	80	84
77	Sierra Leone	88	94
78	Tunisie	51	51
79	Guinée équatoriale	74	78
80	Malawi	83	90
81	Iran, Rép. islamique d'	..	49
82	Turquie	45	50
83	Mali	86	92
84	Emirats arabes unis	47	33
85	Papaouasie-Nouvelle-Guinée	70	74
86	Inde	75	80
87	Soudan	84	89
88	Congo	..	76
89	Zaïre	..	82
90	Rép. centrafricaine	81	87
91	Salomon, Iles	..	72
92	Pakistan	76	81
93	Togo	78	85
94	Mauritanie	79	86

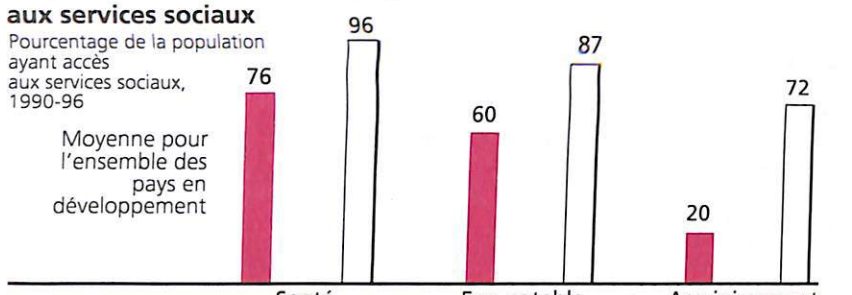
Note : Les classements selon l'ISDH et l'IDH ont été recalculés en fonction des 94 pays inclus dans le calcul de l'IPF.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

aux femmes des possibilités de participer aux activités politiques et économiques.

Les résultats généraux révèlent qu'aucun pays n'enregistre une valeur d'IPF égale ou supérieure à 0,800. Cet indicateur ne dépasse 0,600 que dans 14 pays et s'établit en deçà de 0,300 dans 21 autres. Ces résultats médiocres indiquent que dans de nombreux pays, un long chemin reste à parcourir pour permettre une large participation des femmes dans les sphères économique et politique.

DIAGRAMME 2.14

Disparités entre villes et campagnes dans l'accès aux services sociaux

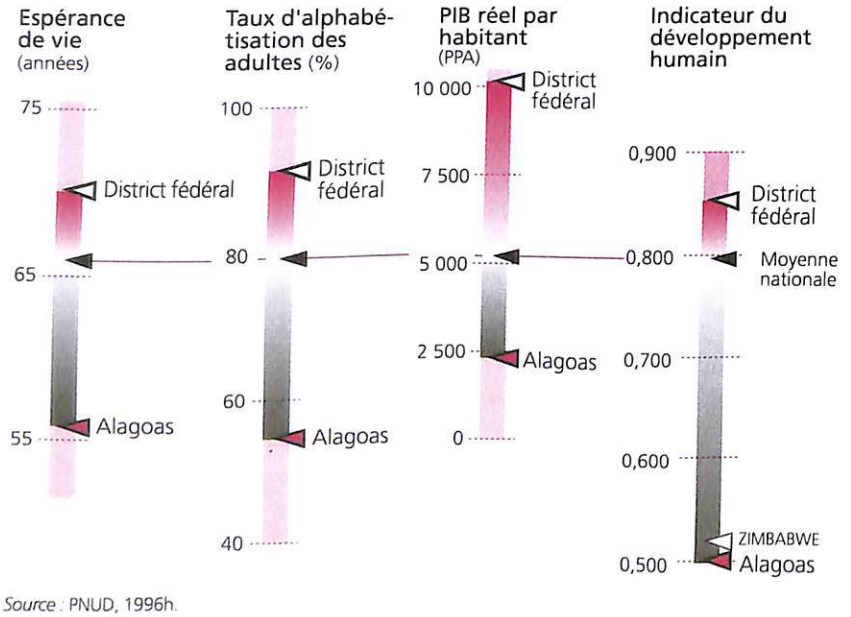


	Santé		Eau potable		Assainissement	
	Villes	Campagnes	Villes	Campagnes	Villes	Campagnes
DISPARITÉS FORTES						
Argentine	21	80	29	77	37	73
Liberia	30	50	13	79	4	56
Sierra Leone	20	90	21	58	8	17
DISPARITÉS FAIBLES						
Corée, Rép. de	100	100	76	100	100	100
Maurice	100	100	100	95	99	99
Trinité-et-Tobago	99	100	92	99	98	99
Tunisie	80	100	89	100	94	98

Source : UNICEF, 1997.

DIAGRAMME 2.15

Disparités régionales au Brésil, 1991



Source : PNUD, 1996h.

Disparités entre zones rurales et urbaines

Les disparités entre zones rurales et urbaines, du point de vue de la pauvreté monétaire et humaine, sont prononcées. Dans les pays en développement, 43 % des hommes habitant les campagnes sont analphabètes, soit un pourcentage plus de deux fois supérieur au niveau constaté dans les zones urbaines. Pour les femmes, le rapport est de 66 % à 38 %. Cette disparité en matière d'alphabétisation en reflète une autre, à savoir celle qui existe en matière d'accès aux services sociaux selon que l'on habite la ville ou la campagne (diagramme 2.14).

Lorsqu'on décompose l'IDH de la Turquie entre zones rurales et zones urbaines, on s'aperçoit que l'IDH relatif aux hommes vivant dans les villes est supérieur de 15 % à celui relatif aux hommes habitant les zones rurales. De même, d'après les estimations, l'IDH relatif aux femmes vivant dans les zones urbaines dépasse de 13 % celui relatif aux femmes des campagnes.

La disparité entre villes et campagnes se manifeste également au travers de la pauvreté monétaire. En 1990, quelque 36 % des habitants des zones urbaines d'Asie du Sud souffraient de pauvreté monétaire, contre 47 % des habitants des zones rurales. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le taux de pauvreté dans les campagnes (58 %) équivaut à 1,8 fois celui qu'affichent les zones urbaines (33 %).

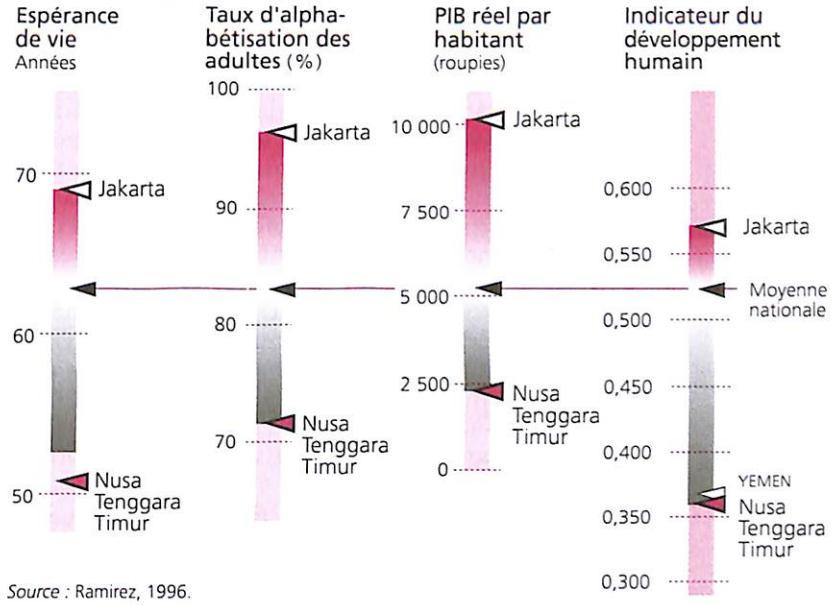
Disparités géographiques au sein des pays

L'hétérogénéité des résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté humaine et monétaire engendre divers types de disparités géographiques à l'intérieur même des pays. En Inde, l'espérance de vie est de 72 ans dans l'Etat du Kérala et seulement de 54 ans dans celui du Madhya Pradesh. Au Brésil, en 1991, le taux d'alphabétisation des adultes dans le district fédéral était de 91 %, contre seulement 55 % dans l'Etat d'Alagoas. Des différences analogues se rencontrent dans d'autres aspects du développement humain ainsi que dans le cadre de l'IDH (diagramme 2.15).

Les différences régionales en matière de pauvreté monétaire peuvent elles aussi être sensibles. Aux Philippines, le taux de pauvreté monétaire dans la région de la capitale nationale atteignait seulement 15 % en 1991, alors qu'il s'établissait à 56 % dans la province de Bicol. En Indonésie, il était inférieur à 10 % à Jakarta, Djogjakarta et Bali, mais supérieur à 40 % dans le Nusa Tenggara Timur, l'Iran Jaya, le Kalimantan occidental et le Timor oriental. On observe des disparités analogues sur le plan du développement humain (diagramme 2.16).

DIAGRAMME 2.16

Disparités régionales en Indonésie, 1993



Source : Ramirez, 1996.

Disparités ethniques

L'inégalité des progrès dans la réduction de la pauvreté humaine se reflète également dans les disparités entre différentes communautés ethniques établies dans un même pays. Ainsi, au Viet Nam, la pauvreté monétaire est plus prononcée au sein des minorités ethniques, qui vivent principalement dans les montagnes du nord du pays ou les plateaux du centre. Les membres de ces communautés ont un revenu moyen de seulement 60 % par rapport à celui des Kinh — l'ethnie majoritaire. En Afrique du Sud, seuls 3 % des Blancs — contre 18 % des Noirs — risquent de ne pas atteindre l'âge de 40 ans. Dans ce même pays, 8 % des Blancs ne sont pas allés à l'école, contre 16 % des Noirs.

Les disparités ethniques sur le plan de la pauvreté humaine sont également significatives dans les pays industrialisés. Ainsi, au Canada, le chômage dans la population masculine est de 35 % chez les Inuit, contre 10 % chez les autres groupes ethniques. Et aux Etats-Unis, 31 % des Hispaniques âgés de 25 à 65 ans n'ont pas été au terme de l'enseignement secondaire, contre seulement 6 % des Blancs de la même catégorie d'âge.

Nombreuses sont les parties du monde dans lesquelles les disparités de revenu et de pauvreté humaine pèsent de manière disproportionnée sur les populations autochtones et indigènes (encadré 2.6).

Les enseignements de l'IDH 1997

Depuis 1990, le *Rapport mondial sur le développement humain* présente un indicateur du développement humain (IDH) dans le but de prendre en compte autant d'aspects que possible de ce développement humain au moyen d'un indicateur simple et de classer

ENCADRE 2.6

Un avenir sombre pour les peuples autochtones et indigènes

Dans presque toutes les sociétés où ils vivent, les peuples autochtones et indigènes sont plus pauvres que la plupart des autres communautés. Ainsi, en Australie, le revenu moyen des aborigènes est inférieur d'environ la moitié à celui du reste de la population. Dans les pays en développement, les régions les plus pauvres sont aussi celles qui comptent le plus d'indigènes. Au Mexique, par exemple, dans les *municipios* où vivent moins de 10 % d'Amérindiens, seuls 18 % de la population vivent en deçà du seuil de pauvreté. A *contrario*, là où 70 % de la population sont indigènes, le taux de pauvreté atteint 80 %.

Les peuples autochtones et indigènes sont également moins bien lotis du point de vue des critères non monétaires de la pauvreté. Ainsi, au Canada, la mortalité infantile des enfants indigènes est deux fois plus élevée que celle de l'ensemble de la population. Au Pérou, la population indienne est beaucoup plus sujette aux maladies que la population hispanophone – et son taux d'hospitalisation est deux fois supérieur.

On rencontre des disparités du même ordre dans le domaine de l'éducation. En Bolivie et au Mexique, les enfants des communautés amérindiennes vont en moyenne trois ans de moins à l'école que les enfants non indigènes. Enfin, au Guatemala, la majorité des indigènes ne possède aucun bagage scolaire. Dans cette communauté, le taux d'alphabétisation atteint seulement 40 %.

En outre, même lorsqu'ils ont reçu la même instruction que la majorité de la population, les indigènes font encore l'objet de discriminations sur le marché de l'emploi. Ainsi, aux Etats-Unis, on estime qu'environ 25 % de l'écart de revenu au détriment des Amérindiens résultent d'une telle discrimination. En Bolivie, la proportion est de 28 % et, au Guatemala, elle est proche de 50 %.

Les peuples autochtones et indigènes ont vu leurs valeurs et leurs coutumes détruites par les populations qui ont occupé leurs territoires. Aujourd'hui, il n'est pas rare que leurs membres se réfugient dans l'alcool ou le suicide. Dans les pays en développement, ils se mêlent en général peu ou prou à la majorité de la population, mais dans les pays industrialisés, un grand nombre d'entre eux se retrouvent parqués dans des réserves, face à un avenir lugubre.

Source : Pscharapolos et Patrinos, 1994.

Parmi les pays en développement, Hong-Kong, Chypre et la Barbade sont les mieux classés en termes d'IDH

les pays du globe en fonction de ce critère (tableaux 2.10 et 2.11).

Le concept de développement humain recouvre une réalité beaucoup trop riche et trop profonde pour qu'on puisse l'enfermer dans un indicateur composite ou même dans un ensemble détaillé d'indicateurs statistiques. Il est pourtant utile de pouvoir synthétiser une réalité complexe en termes simples. C'est la raison d'être de l'indicateur de développement humain (IDH). Cet indicateur composite mesure le niveau des potentialités humaines élémentaires sous trois angles cruciaux : la possibilité de vivre longtemps et en bonne santé, d'acquérir une instruction et de jouir de conditions de vie convenables. Trois variables ont été retenues pour illustrer ces trois aspects : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le revenu.

La valeur de l'IDH pour chaque pays indique le chemin qui lui reste à parcourir pour atteindre certains objectifs prédéfinis : une durée de vie moyenne de 85 ans, l'accès à l'éducation pour tous et un niveau de vie correct. L'IDH réduit ces trois indicateurs de base à une unité de mesure commune, à savoir la distance relative par rapport à l'objectif poursuivi. Les valeurs maximale et minimale de chaque variable sont représentées sous la forme d'une échelle graduée de 0 à 1. Chaque pays se situe sur un point de cette échelle. (La méthode de calcul de l'IDH est expliquée en détail à la note technique 2).

L'IDH indique ainsi la distance qui reste à parcourir à chaque pays pour atteindre la valeur maximale 1, et permet d'établir des comparaisons internationales. La différence entre la valeur maximale de l'IDH et la valeur obtenue par un pays représente le retard de ce pays à la lumière de l'IDH. Le défi consiste alors, pour chaque pays, à trouver le moyen de réduire ce décalage (appelé déficit d'IDH). Comme l'explique le chapitre 1, l'IDH mesure le progrès global d'un pays en termes de développement humain, alors que l'IPH identifie le dénuement sur le plan du développement humain.

Le classement des pays en fonction de l'IDH conduit aux observations suivantes, qui sont les points saillants de l'exercice 1997 :

- Parmi les 175 pays pour lesquels l'IDH a été calculé, 64 présentent un niveau de développement humain élevé, 66 un niveau moyen et 45 un niveau faible. En d'autres termes, sur 5,6 milliards d'habitants dans le monde, 1,3 milliard (23 %) bénéficient d'un niveau de développement humain élevé, 2,6 milliards (45 %) d'un niveau moyen et 1,8 milliard (32 %) d'un niveau faible.

TABLEAU 2.10
Classement des pays industrialisés selon l'IDH, 1994

Pays	IDH	Classement selon l'IDH	PIB réel par habitant (PPA) 1994	Ecart de classement entre IDH et PIB réel par hab.[a]
Canada	0,960	1	21 459	7
France	0,946	2	20 510	13
Norvège	0,943	3	21 346	6
Etats-Unis	0,942	4	26 397	–1
Islande	0,942	5	20 566	9
Pays-Bas	0,940	6	19 238	13
Japon	0,940	7	21 581	0
Finlande	0,940	8	17 417	15
Nouvelle-Zél.	0,937	9	16 851	15
Suède	0,936	10	18 540	11
Espagne	0,934	11	14 324	19
Autriche	0,932	12	20 667	1
Belgique	0,932	13	20 985	–1
Australie	0,931	14	19 285	4
Royaume-Uni	0,931	15	18 620	5
Suisse	0,930	16	24 967	–12
Irlande	0,929	17	16 061	8
Danemark	0,927	18	21 341	–8
Allemagne	0,924	19	19 675	–3
Grèce	0,923	20	11 265	15
Italie	0,921	21	19 363	–4
Israël	0,913	23	16 023	3
Luxembourg	0,899	27	34 155	–26
Portugal	0,890	31	12 326	3
Malte	0,887	34	13 009	–1
Slovénie	0,886	35	10 404	3
Rép. tchèque	0,882	39	9 201	3
Slovaquie	0,873	42	6 389	12
Hongrie	0,857	48	6 437	5
Pologne	0,834	58	5 002	14
Biélorussie	0,806	62	4 713	13
Russie, Féd. de	0,792	67	4 828	7
Bulgarie	0,780	69	4 533	9
Estonie	0,776	71	4 294	8
Lituanie	0,762	76	4 011	8
Croatie	0,760	77	3 960	10
Roumanie	0,748	79	4 037	3
Macédoine	0,748	80	3 965	5
Turkménistan	0,723	85	3 469	12
Lettonie	0,711	92	3 332	6
Kazakhstan	0,709	93	3 284	6
Ukraine	0,689	95	2 718	14
Ouzbékistan	0,662	100	2 438	14
Albanie	0,655	102	2 788	4
Arménie	0,651	103	1 737	24
Géorgie	0,637	105	1 585	31
Azerbaïdjan	0,636	106	1 670	25
Kirghizistan	0,635	107	1 930	18
Moldova, Rép.	0,612	110	1 576	28
Tadjikistan	0,580	115	1 117	35

a. Les résultats positifs signifient que le classement selon l'IDH est supérieur au classement selon le PIB réel par habitant (en PPA), les résultats négatifs signifiant le contraire.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

TABLEAU 2.11

Classement des pays en développement selon l'IDH, 1994

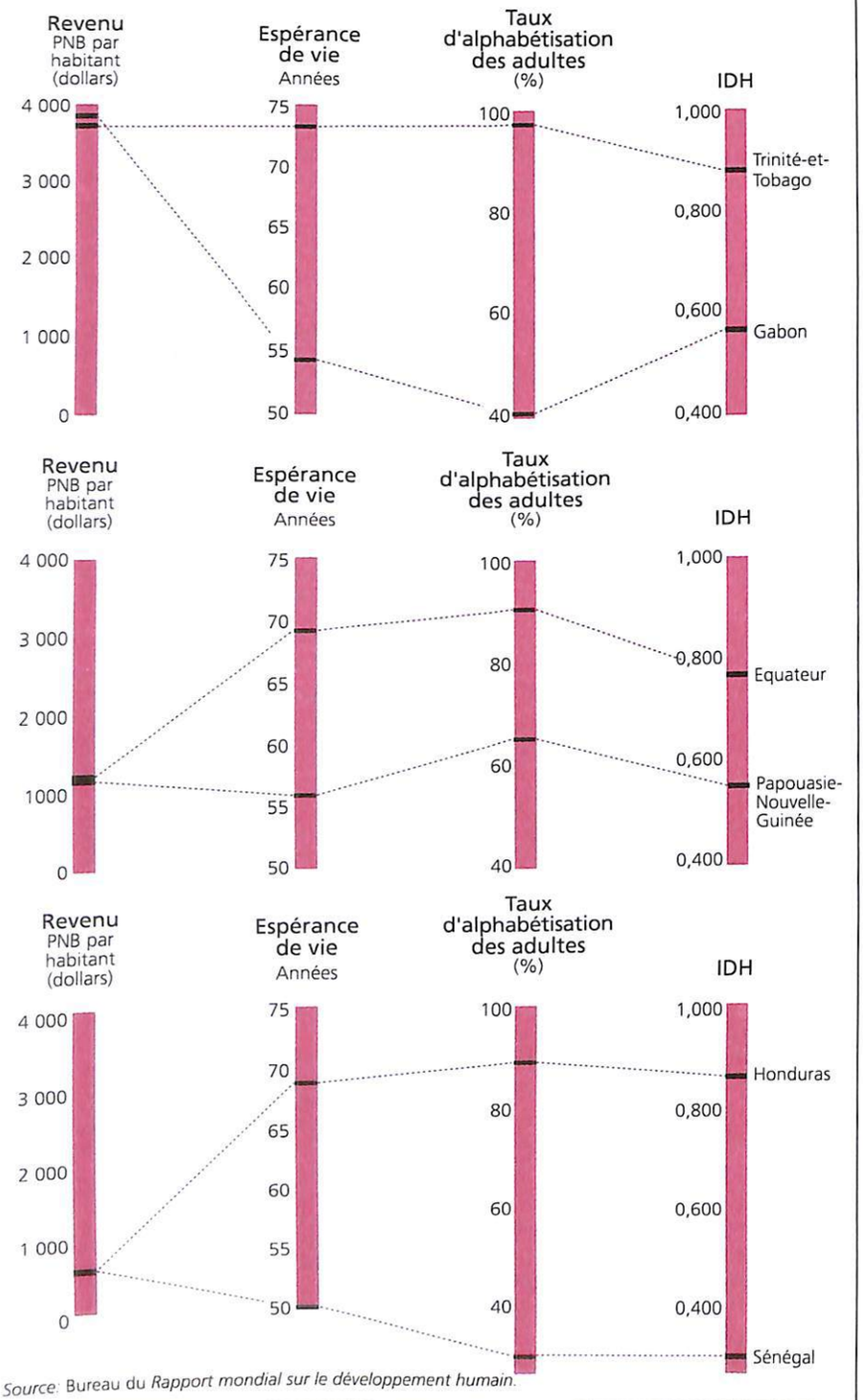
Pays	IDH	Classement selon l'IDH	PIB réel/ hab.(PPA) 1994	Ecart de classement entre IDH et PIB réel par habitant[a]
Hong-Kong	0,914	22	22 310	−17
Chypre	0,907	24	13 071	8
Barbade	0,907	25	11 051	11
Singapour	0,900	26	20 987	−15
Bahamas	0,894	28	15 875	0
Antigua-et-Barbuda	0,892	29	8 977	16
Chili	0,891	30	9 129	13
Corée, Rép. de	0,890	32	10 656	5
Costa Rica	0,889	33	5 919	27
Argentine	0,884	36	8 937	10
Uruguay	0,883	37	6 752	15
Brunéi Darussalam	0,882	38	30 447	−36
Trinité-et-Tobago	0,880	40	9 124	4
Dominique	0,873	41	6 118	16
Bahreïn	0,870	43	15 321	−14
Emirats arabes unis	0,866	44	16 000	−17
Panama	0,864	45	6 104	14
Fidji	0,863	46	5 763	16
Venezuela	0,861	47	8 120	1
Saint-Kitts-et-Nevis	0,853	49	9 436	−9
Mexique	0,853	50	7 384	0
Colombie	0,848	51	6 107	7
Seychelles	0,845	52	7 891	−3
Koweït	0,844	53	21 875	−47
Grenade	0,843	54	5 137	17
Qatar	0,840	55	18 403	−33
Sainte-Lucie	0,838	56	6 182	−1
Saint-Vincent	0,836	57	5 650	6
Thaïlande	0,833	59	7 104	−8
Malaisie	0,832	60	8 865	−13
Maurice	0,831	61	13 172	−30
Belize	0,806	63	5 590	1
Jamahiriya arabe libyenne	0,801	64	6 125	−8
Liban	0,794	65	4 863	8
Suriname	0,792	66	4 711	10
Brésil	0,783	68	5 362	0
Iran, Rép. islamique d'	0,780	70	5 766	−9
Equateur	0,775	72	4 626	5
Arabie saoudite	0,774	73	9 338	−32
Turquie	0,772	74	5 193	−4
Corée, Rép. pop. dém. de	0,765	75	3 965	10
Rép. arabe syrienne	0,755	78	5 397	−12
Tunisie	0,748	81	5 319	−12
Algérie	0,737	82	5 442	−17
Jamaïque	0,736	83	3 816	7
Jordanie	0,730	84	4 187	−3
Cuba	0,723	86	3 000	17
Rép. dominicaine	0,718	87	3 933	1
Oman	0,718	88	10 078	−49
Pérou	0,717	89	3 645	5
Afrique du Sud	0,716	90	4 291	−10
Sri Lanka	0,711	91	3 277	9
Paraguay	0,706	94	3 531	2
Samoa-Occidental	0,684	96	2 726	12
Botswana	0,673	97	5 367	−30
Philippines	0,672	98	2 681	12
Indonésie	0,668	99	3 740	−7
Mongolie	0,661	101	3 766	−10
Guyana	0,649	104	2 729	3
Chine	0,626	108	2 604	3
Egypte	0,614	109	3 846	−20
Maldives	0,611	111	2 200	7
El Salvador	0,592	112	2 417	3
Bolivie	0,589	113	2 598	−1
Swaziland	0,582	114	2 821	−10
Honduras	0,575	116	2 050	7
Guatemala	0,572	117	3 208	−16
Namibie	0,570	118	4 027	−35
Maroc	0,566	119	3 681	−26
Gabon	0,562	120	3 641	−25
Viet Nam	0,557	121	1 208	26
Salomon, Iles	0,556	122	2 118	0
Cap-Vert	0,547	123	1 862	3
Vanuatu	0,547	124	2 276	−7
São Tomé-et-Principe	0,534	125	1 704	3
Iraq	0,531	126	3 159	−24
Nicaragua	0,530	127	1 580	10
Papaouasie-N.-Guinée	0,525	128	2 821	−24
Zimbabwe	0,513	129	2 196	−10
Congo	0,500	130	2 410	−14
Myanmar	0,475	131	1 051	25
Ghana	0,468	132	1 960	−8
Cameroun	0,468	133	2 120	−12
Kenya	0,463	134	1 404	5
Guinée équatoriale	0,462	135	1 673	−5
Rép. dém. pop. lao	0,459	136	2 484	−23
Lesotho	0,457	137	1 109	14
Inde	0,446	138	1 348	5
Pakistan	0,445	139	2 154	−19
Comores	0,412	140	1 366	1
Nigéria	0,393	141	1 351	1
Zaïre	0,381	142	429	31
Zambie	0,369	143	962	15
Bangladesh	0,368	144	1 331	0
Côte d'Ivoire	0,368	145	1 668	−13
Bénin	0,368	146	1 696	−17
Togo	0,365	147	1 109	4
Yémen	0,361	148	805	14
Tanzanie, Rép.-Unie de	0,357	149	656	21
Mauritanie	0,355	150	1 593	−15
Rép. centrafricaine	0,355	151	1 130	−2
Madagascar	0,350	152	694	16
Cambodge	0,348	153	1 084	1
Népal	0,347	154	1 137	−6
Bhoutan	0,338	155	1 289	−10
Haïti	0,338	156	896	5
Angola	0,335	157	1 600	−24
Soudan	0,333	158	1 084	−4
Ouganda	0,328	159	1 370	−19
Sénégal	0,326	160	1 596	−26
Malawi	0,320	161	694	7
Djibouti	0,319	162	1 270	−16
Guinée-Bissau	0,291	163	793	1
Tchad	0,288	164	700	2
Gambie	0,281	165	939	−5
Mozambique	0,281	166	986	−9
Guinée	0,271	167	1 103	−14
Erythrée	0,269	168	960	−9
Burundi	0,247	169	698	−2
Ethiopie	0,244	170	427	4
Mali	0,229	171	543	1
Burkina Faso	0,221	172	796	−9
Niger	0,206	173	787	−8
Rwanda	0,187	174	352	1
Sierra Leone	0,176	175	643	−4

a. Les résultats positifs signifient que le classement selon l'IDH est supérieur au classement selon le PIB réel par habitant (en PPA), les résultats négatifs signifiant le contraire.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

• La valeur de l'IDH et le classement de certains pays ont changé par rapport à l'an dernier, à la suite de révisions des données opérées récemment par l'ONU et d'autres organisations internationales, notamment en ce qui concerne l'espérance de vie et le PIB réel par habitant (en PPA).

DIAGRAMME 2.17

Similarité de revenu, disparité des niveaux de développement humain, 1994



Source: Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

• Le Canada, la France et la Norvège arrivent en tête du classement selon l'IDH. Parmi les pays en développement, Hong-Kong, Chypre et la Barbade sont les mieux placés.

Le palmarès des pays selon l'IDH donne un résultat très différent de celui obtenu à partir du PIB réel par habitant (voir tableaux 2.10 et 2.11). Dix pays se classent 20 places plus haut selon l'IDH qu'en fonction du PIB réel par habitant. Parmi eux figurent le Costa Rica et le Viet Nam, qui ont su tirer parti des bénéfices de la croissance économique pour améliorer les conditions de vie de leur population. Dix-sept autres pays se classent mieux suivant le PIB que suivant l'IDH, ce qui signifie qu'il leur reste beaucoup à faire pour répartir plus équitablement les bénéfices de la croissance économique. Les pays peuvent donc avoir des revenus similaires, mais obtenir des résultats différents en matière de développement humain ou, à l'inverse, des valeurs d'IDH comparables, mais des revenus très dissemblables (tableau 2.12 et diagramme 2.17).

La diminution de la valeur de l'IDH pour 30 pays entre 1993 et 1994 est l'un des faits marquants de l'exercice de cette année (tableau 2.13). Ce phénomène appelle deux commentaires importants. Premièrement, la baisse des valeurs de l'IDH reflète avant tout un recul sensible de l'espérance de vie ou du PIB réel par habitant (en PPA), ou encore une combinaison des deux. Deuxièmement, les 30 pays pour lesquels la valeur de l'IDH a baissé appartiennent à l'Afrique subsaharienne ou à l'Europe de l'Est et à la CEI, ou sont en conflit. Les nombreux décès dus

TABLEAU 2.12

Similarité de l'IDH et disparité des revenus, 1994

Pays	IDH	PNB par habitant (dollars)
Nouvelle-Zélande	0,937	13 350
Suède	0,936	25 530
Barbade	0,907	6 560
Singapour	0,900	22 500
Brésil	0,783	2 970
Bulgarie	0,780	1 250
Afrique du Sud	0,716	3 040
Sri Lanka	0,711	640
São Tomé-et-Principe	0,534	1 150
Vanuatu	0,547	250
Rép. dém. pop. lao	0,459	320
Lesotho	0,457	720
Gambie	0,281	330
Mozambique	0,281	90

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

TABLEAU 2.13
Pays dont l'IDH a reculé depuis l'an dernier

Classement selon l'IDH	Pays	Indicateur du développement humain (IDH) 1993	Indicateur du développement humain (IDH) 1994	Différence d'IDH entre 1993 et 1994	Différence de classement entre l'IDH 1996 et l'IDH 1997[a]	Modification de l'espérance de vie à la naissance (%)	Modification du taux d'alphabétisation des adultes (%)	Modification du taux brut de scolarisation combiné (%)	Modification du PIB réel par habitant en PPA (%)
174	Rwanda	0,332	0,187	-0,145	-18	-52,1	2,1	-5,4	-52,4
92	Lettonie	0,820	0,711	-0,110	-34	-1,6	0,0	-7,1	-33,5
126	Iraq	0,599	0,531	-0,068	-14	-13,8	2,0	-3,8	-7,4
97	Botswana	0,741	0,673	-0,068	-23	-19,8	1,0	-0,4	2,8
110	Moldova, Rép. de	0,663	0,612	-0,051	-9	0,1	2,6	-12,3	-33,5
143	Zambie	0,411	0,369	-0,043	-4	-12,4	0,5	-1,4	-13,3
175	Sierra Leone	0,219	0,176	-0,042	-1	-14,3	2,4	-0,7	-25,2
127	Nicaragua	0,568	0,530	-0,038	-7	0,3	0,5	1,6	-30,7
115	Tadjikistan	0,616	0,580	-0,036	-7	-5,1	0,0	-0,4	-19,1
167	Guinée	0,306	0,271	-0,036	-5	0,9	2,7	1,7	-38,7
169	Burundi	0,282	0,247	-0,035	0	-13,6	2,7	-0,3	4,2
93	Kazakhstan	0,740	0,709	-0,031	-18	-3,2	0,0	11,8	-11,5
95	Ukraine	0,719	0,689	-0,030	-12	-1,4	4,0	-0,4	-16,4
103	Arménie	0,680	0,651	-0,030	-7	-2,7	0,0	0,3	-14,9
106	Azerbaïdjan	0,665	0,636	-0,029	-7	0,4	0,0	0,6	-23,7
107	Kirghizistan	0,663	0,635	-0,028	-5	-2,1	0,0	4,9	-16,8
158	Soudan	0,359	0,333	-0,026	-9	-4,1	2,3	-0,6	-19,7
156	Haïti	0,359	0,338	-0,022	-8	-4,2	1,6	-2,4	-14,7
129	Zimbabwe	0,534	0,513	-0,021	-2	-8,1	0,8	-2,2	4,6
147	Togo	0,385	0,365	-0,020	-4	-8,3	2,4	-1,6	8,7
130	Congo	0,517	0,500	-0,017	-2	0,1	2,5	0,0	-12,4
100	Ouzbékistan	0,679	0,662	-0,017	-3	-2,8	0,0	0,4	-2,9
96	Samoa-Occidental	0,700	0,684	-0,016	-5	0,5	0,0	0,4	-9,1
124	Vanuatu	0,562	0,547	-0,015	-2	0,8	-1,5	-0,6	-9,0
133	Cameroun	0,481	0,468	-0,014	-3	-2,1	2,1	-4,4	-4,5
68	Brésil	0,796	0,783	-0,013	-9	-0,2	0,4	0,6	-2,5
67	Russie, Féd. de	0,804	0,792	-0,012	-9	-2,6	0,0	-1,1	1,4
165	Gambie	0,292	0,281	-0,011	-1	0,9	1,6	0,6	-21,1
84	Jordanie	0,741	0,730	-0,011	-11	0,6	0,8	0,0	-4,4
134	Kenya	0,473	0,463	-0,010	-3	-3,5	1,7	-1,4	0,3

a. Les résultats positifs signifient que le classement de 1994 est plus élevé que celui de 1993, les résultats négatifs signifiant le contraire. Les mentions 1996 et 1997 font référence à l'année de publication des résultats.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

au sida dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne se traduisent par une réduction de l'espérance de vie. Dans les pays d'Europe de l'Est et de la CEI, l'abaissement de l'espérance de vie, en particulier pour ce qui concerne les hommes, montre que la réalité de ces pays est en train d'évoluer. Compte tenu de la stagnation ou du déclin économique, le PIB réel par habitant (en PPA) chute depuis quelques années tant dans les pays d'Afrique subsaharienne que dans ceux d'Europe de l'Est et de la CEI. Les pays en guerre perdent quant à eux sur les deux tableaux.

Les nouveaux visages de la pauvreté humaine

L'analyse des tendances en matière de pauvreté humaine et monétaire inspire plusieurs questions quant à la situation d'ensemble :

• *Quelle est l'ampleur du problème de la pauvreté ?* Dans le groupe des pays en développement, la pauvreté humaine afflige plus d'un quart de la population.

• *Où la pauvreté est-elle la plus répandue ?* Ce sont l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud qui présentent les taux de pauvreté, tant humaine que monétaire (en fonction du seuil de pauvreté à 1 dollar/jour), les plus élevés : environ 40 %. Dans la première de ces régions, le taux de pauvreté humaine est de 42 % et le taux de pauvreté monétaire de 39 %. Les chiffres correspondants, pour l'Asie du Sud, sont de 38 % et 43 %. Plus alarmant encore, la pauvreté est en progression (à la fois en pourcentage et en valeur absolue) en Afrique subsaharienne, et cette dégradation s'applique aussi bien à la pauvreté humaine qu'à la pauvreté monétaire.

• *Où sont les pauvres ?* L'Asie du Sud abrite les deux cinquièmes (515 millions d'individus sur 1,3 milliard) des personnes souffrant de pauvreté monétaire dans les pays en développement et près de la moitié de celles qui sont confrontées à la pauvreté humaine. Ensemble, l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et le

Les progrès dans la réduction de la pauvreté monétaire et de la pauvreté humaine sont marqués par la discontinuité et l'hétérogénéité

Pacifique accueillent 960 millions des 1,3 milliard de personnes souffrant de pauvreté monétaire dans les pays en développement, et plus des deux tiers des individus concernés par la pauvreté humaine.

• *Où apparaissent les contrastes les plus flagrants entre pauvreté humaine et pauvreté monétaire ?* L'Amérique latine et les Caraïbes ont ramené leur taux de pauvreté humaine aux alentours de 15 %, mais celui de la pauvreté monétaire y avoisine 24 %. De fait, à l'exception de l'Afrique subsaharienne, c'est la seule région où la pauvreté monétaire soit en progrès.

Les pays arabes sont parvenus à limiter la pauvreté monétaire à 4 %, mais enregistrent encore un taux de pauvreté humaine d'environ 34 %, à peu de distance des 38 % relevés en Asie du Sud.

La comparaison des caractérisations du pauvre des années soixante-dix avec celui du pauvre des années quatre-vingt-dix révèle que la pauvreté humaine continue d'affliger en priorité les zones rurales d'Asie, et particulièrement d'Asie du Sud. Mais rapidement, la pauvreté prend de nouveaux visages (encadré 2.7). Aujourd'hui, il y a davantage de probabilités pour que le pauvre soit africain, pour qu'il s'agisse d'un enfant, d'une femme ou d'une personne âgée vivant dans une zone urbaine, pour qu'il ne possède pas de terre, pour qu'il vive dans une zone écologiquement fragile et pour qu'il soit réfugié ou ait été déplacé.

Les progrès dans la réduction de la pauvreté monétaire et de la pauvreté humaine sont marqués par la discontinuité et l'hétérogénéité. Les disparités qui en résultent et le retard à combler alimentent sans cesse la pauvreté humaine. Ce processus se poursuit et se pérennise, et les pauvres luttent sans relâche pour le surmonter. Le chapitre 3 examine ce processus en le plaçant dans la perspective d'un monde en rapide évolution.

ENCADRE 2.7

Trois points de vue sur la pauvreté

En 1993, sur les 1,3 milliard d'individus considérés comme pauvres en termes monétaires (c'est-à-dire disposant de moins d'un dollar par jour pour vivre) dans les pays en développement, plus de 500 millions vivaient en Asie du Sud — et la majorité d'entre eux habitait les campagnes. Pour autant, le visage de la pauvreté évolue en permanence. Par rapport à la situation de 1970, les personnes vivant dans la pauvreté monétaire aujourd'hui et menacées par ce phénomène au cours du siècle prochain se répartissent selon les critères suivants :

Risques moindres	*Risques accrus*	*Facteurs de pauvreté*
Asiatiques	Africains ou Latino-Américains	• marasme économique et faible croissance de l'emploi, • creusement des écarts, • absence de croissance en faveur des pauvres, • marginalisation accrue par rapport aux flux mondiaux d'échanges et de capitaux, • taux de fécondité et concentration de cas de VIH et de sida plus élevés, • dégradation accélérée des ressources naturelles, • déplacements accrus de populations à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays d'origine.
Population masculine adulte	Enfants, femmes ou personnes âgées (dans certains pays)	• baisses accrues des dépenses de protection sociale, • plus forte désintégration des structures familiales, • taux de chômage plus élevés — et notamment chômage chronique et travail à temps partiel non choisi, • coûts élevés de transition économique et sociale, • sollicitations temporelles accrues.
Petits exploitants agricoles	Ouvriers non qualifiés et à bas salaire	• progrès de la mondialisation et de la libéralisation des échanges, • libéralisation accrue des marchés de l'emploi.
Habitants des campagnes	Citadins	• évolutions démographiques rapides et exode rural, • développement du secteur informel, à faible productivité, • accès de plus en plus difficile aux ressources productives, • développement insuffisant des infrastructures matérielles et notamment du logement en zone urbaine.
Personnes établies de manière permanente	Réfugiés ou personnes déplacées	• nombre accru de guerres et de conflits, • aggravation de la crise économique et de la dégradation de l'environnement.

Sources : Lipton et Maxwell, 1992 et Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Chine

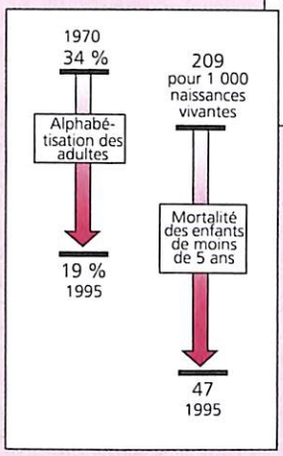
Depuis environ quarante-cinq ans, la Chine a abaissé son niveau de pauvreté humaine de manière impressionnante. Entre 1949 et 1995, la mortalité infantile y est tombée de 200 à 42 décès pour 1 000 naissances vivantes et l'espérance de vie à la naissance est passée de 35 à 69 ans. Aujourd'hui, pratiquement tous les enfants vont à l'école et l'analphabétisme dans la population adulte, qui était de 80 % dans les années cinquante, est tombé à 19 %.

Pendant plusieurs dizaines d'années après la seconde guerre mondiale, la vie dans les campagnes chinoises a continué d'être dure. Entre 1959 et 1962, plus de 30 millions d'individus, principalement des paysans, sont morts au cours de ce qu'on a appelé la Grande famine. Au cours des années soixante-dix, on voyait encore des paysans affamés prendre le chemin des villes pour y mendier de la nourriture. En 1978, le gouvernement, préoccupé par la pauvreté rurale, a entrepris une enquête spéciale qui a conclu que 260 millions de personnes, soit un tiers de la population rurale, vivaient en deçà du seuil de pauvreté.

C'est à partir de cette année 1978 que le gouvernement a pris des mesures pour combattre la pauvreté dans les campagnes :

• *Réforme agraire*. La majorité des terres collectives ont été redistribuées aux ménages. Cette décision a fourni aux paysans davantage d'incitations à améliorer la production. La productivité des exploitations familiales a ainsi dépassé de quarante points de pourcentage celle des coopératives.

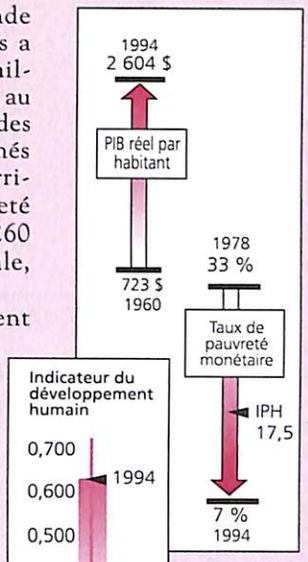
• *Ouverture au marché*. Les réformes ont également accru les incitations en autorisant les individus à vendre davantage de produits alimentaires sur le marché. Les pouvoirs publics eux-mêmes ont décidé de réduire leurs achats : le gouvernement a ainsi abaissé ses quotas d'approvisionnement en céréales et diminué le nombre de produits qu'il contrôlait au travers de la planification. Il a également allégé les restrictions sur les échanges privés entre les régions.



• *Réforme des prix*. Le gouvernement a relevé les prix des denrées agricoles. Au cours des premières phases des réformes, il a augmenté de 22 % le prix d'achat moyen des principales cultures et relevé de 33 % le prix de vente au détail pour le porc, les œufs, le poisson et d'autres produits. On considère que ces hausses sont responsables de 20 % des progrès du revenu par habitant dans les campagnes entre 1978 et 1984.

Ces différentes mesures ont entraîné une augmentation spectaculaire de la production. De 1952 à 1978, la production agricole avait progressé de 3 % par an. Entre 1978 et 1984, ce rythme a été supérieur à 7 % par an. Cette croissance du secteur primaire est à l'origine d'importantes augmentations des revenus dans les campagnes, qui ont plus que doublé entre 1978 et 1984.

Le développement rural ne s'est pas pour autant limité à l'agriculture. Les pouvoirs publics ont aussi encouragé la création d'entreprises rurales — en réduisant ou en abolissant les droits et taxes les concernant et en leur octroyant une plus grande autonomie sur le plan de la production et de la commercialisation. Résultat : entre 1978 et 1992, la part de ces entreprises rurales dans la production industrielle brute du pays est passée de 12 à 39 %, entraînant parallèlement la création de millions d'emplois. Entre 1978 et 1992, le nombre des emplois dans ce type d'entreprises est passé de 28 à 124 millions, soit de 7 à 21 % du total national.



L'accroissement de la production agricole et industrielle rurale a eu un effet spectaculaire en termes de la pauvreté monétaire. Par rapport au seuil national de pauvreté (0,60 dollar/ jour), l'incidence de la pauvreté est ainsi passée de 33 % en 1978 à 9 % en 1985, le nombre des pauvres en milieu rural reculant de 260 millions à 97 millions.

Cependant, dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, le progrès dans la réduction de la pauvreté monétaire s'est inversé. En 1989, le nombre de personnes souffrant de pauvreté monétaire dans les zones rurales est ainsi remonté à 103 millions. Les progrès en matière d'éducation ont aussi vacillé : entre 1982 et 1987, le taux d'analphabétisme des adultes est passé de 24 % à 27 %. De plus, des études menées en 1988 et 1989 ont révélé d'importantes disparités sociologiques entre les sexes : dans les campagnes, les femmes gagnaient environ 20 % de moins que les hommes. Et dans les entreprises privées des zones urbaines leur salaire équivalait en moyenne à 56 % de celui des hommes.

Pourquoi ce recul ? Il résulte en partie d'un changement dans la stratégie de développement du pays. A partir du milieu des années quatre-vingt, l'attention s'est déplacée de l'agriculture vers l'industrie et les activités d'exportation. Les pouvoirs publics ont réorienté les investissements publics et les incitations fiscales vers les régions côtières en leur permettant, par exemple, de conserver une plus grande part des impôts locaux collectés et des recettes en devises, et en leur accordant une plus grande liberté d'utilisation des prêts bancaires à des fins d'investissement local.

Cette stratégie de développement des provinces côtières, alliée à la mondialisation, a certes contribué à faire reculer la pauvreté monétaire dans les zones concernées, mais les

provinces de l'intérieur, plus pauvres, et en particulier les zones montagneuses isolées et disposant d'une infrastructure médiocre, se sont retrouvées sur la touche. Il n'est donc pas étonnant que les disparités entre les régions aient commencé de se creuser. En 1990, la valeur de l'IPH pour les provinces de l'intérieur atteignait ainsi 44 % : plus du double du chiffre concernant les provinces côtières (18 %).

Simultanément, on a constaté un affaiblissement des services publics, après que l'Etat a transféré aux collectivités locales une partie de ses responsabilités en matière d'éducation et de santé publique. Or, ces deux domaines n'étaient pas considérés comme prioritaires par ces collectivités locales.

Le gouvernement a également fait machine arrière dans son engagement à réduire la pauvreté monétaire. Au cours des années quatre-vingt, le budget de l'Etat consacré à l'aide aux habitants des campagnes et à l'allégement de la pauvreté ont baissé tant en termes réels qu'en proportion du total des dépenses publiques. En 1990, les dépenses totales d'aide alimentaire en milieu urbain étaient cinq fois supérieures aux dépenses combinées de santé, d'éducation, d'aide et d'autres services dans les zones rurales pauvres.

Au début des années quatre-vingt-dix, les pouvoirs publics se sont de nouveau alarmés des progrès de la pauvreté et ont adopté des mesures pour inverser cette tendance. Cette approche s'est concrétisée en 1994 avec le *Programme 8-7 de réduction de la pauvreté*, qui vise à éliminer la pauvreté absolue à l'horizon 2000. (Le chiffre 8 représente les 80 millions de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté et le 7 la durée du programme, soit sept ans.)

Ce programme renforce les structures institutionnelles consacrées à la réduction de la pauvreté. Le Conseil des affaires d'Etat a créé un certain nombre d'administrations publiques chargées de combattre la pauvreté : l'office de développement des régions pauvres, la fondation chinoise de développement des régions pauvres et le centre de formation des cadres, notamment. Tous ces organismes rendent compte de leur action auprès d'un comité de direction pour le développement économique des régions pauvres, aux pouvoirs renforcés, chargé de coordonner les programmes de lutte contre la pauvreté au niveau ministériel. Des institutions analogues ont aussi été mises en place dans les provinces et les districts.

L'engagement financier s'est également accru : la totalité des fonds consacrés par le gouvernement central à la réduction de la pauvreté monétaire s'est élevée à 15,3 milliards de yuans (soit environ 1,8 milliard de dollars). Il s'agissait également de mieux contrôler les dépenses, afin d'éviter les projets de prestige. Auparavant, des fonds alloués par le gouvernement central avaient en effet été détournés de leur usage initial. Selon une étude menée en 1994, seules 70 % des sommes destinées à la réduction de la pauvreté et 60 % de celles consacrées au développement atteignaient les 592 districts pauvres auxquels elles étaient destinées.

Le gouvernement central a également augmenté les investissements et les prêts aux régions pauvres et leur a accordé des privilèges financiers et monétaires. Il a créé des partenariats entre les plus développées et les plus pauvres des provinces et des municipalités. Ainsi, Beijing aide la Mongolie intérieure et Tianjin aide le Yunnan. Le maire de Shenzen a pour sa part alloué 200 millions de yuans (soit environ 24 millions de dollars) à des projets de développement dans la province de Guizhou, ainsi que 17 millions de yuans (2 millions de dollars) supplémentaires destinés à l'aide sociale et aux infrastructures.

Ce nouvel engagement en faveur de la réduction de la pauvreté a montré ses premiers résultats dès 1992. La pauvreté a en effet recommencé de baisser, même si c'est à un rythme moindre qu'avant. Néanmoins, entre 1991 et la mi-1995, le nombre de personnes souffrant de la pauvreté monétaire est passé de 94 à 65 millions.

Le gouvernement a également accru ses investissements consacrés à la réduction de la pauvreté humaine, faisant notamment passer les dépenses destinées à l'éducation de base et à la santé de 18 % à 22 % du budget total de l'Etat entre 1992 et 1994.

Beaucoup reste néanmoins à faire.

- *Eau*. Près d'un tiers de la population ne dispose pas d'un approvisionnement en eau potable adéquat : 130 millions de personnes utilisent des eaux de surface non traitées et contaminées par des rejets domestiques, industriels ou agrochimiques, tandis que 43 millions d'autres vivent dans des zones où l'eau manque.
- *Infrastructures sanitaires*. A l'heure actuelle, 97 % de la population rurale (et 73 % de la population totale) n'ont pas accès à des infrastructures sanitaires adéquates.
- *Santé*. Les services de santé dans les régions rurales pauvres demeurent inférieurs à ceux des villes. Près de 60 % des naissances dans les régions pauvres se font sans aucun suivi médical et la mortalité maternelle est de 202 décès pour 100 000 naissances vivantes, soit plus de deux fois la moyenne nationale.
- *Education*. En 1991-92, plus de deux millions d'enfants, parmi lesquels 70 % de filles, n'étaient pas inscrits à l'école. Dans les zones rurales, les femmes représentent souvent 70 % de la population analphabète.
- *Minorités*. Les ethnies minoritaires vivent généralement dans des zones où le sol est trop pauvre même pour les cultures de subsistance. Ces populations achètent donc davantage de produits alimentaires qu'elles n'en produisent et sont fortement touchées par les hausses de prix. L'incidence de la pauvreté parmi ces ethnies est bien supérieure à celle qui prévaut dans l'ensemble de la population.

Bien que la Chine soit passée par différentes phases présentant à la fois des avancées et des reculs, les progrès accomplis ces dernières décennies ont été remarquables. Il reste toutefois un long chemin à parcourir pour que le pays élimine la pauvreté monétaire et un chemin bien plus long encore avant qu'elle n'ait éradiqué la pauvreté humaine.

Source : Zhang, 1997.

Inde

Dans les années trente, Jawaharlal Nehru disait de l'Inde sous domination britannique que c'était « un Etat servile, sa puissance magnifique mise en cage, osant à peine respirer librement, gouverné par de lointains étrangers, avec une population pauvre au-delà de toute comparaison, sans grande espérance de vie et incapable de résister à la maladie et aux épidémies ». Lors de son intronisation au poste de Premier ministre de l'Inde en 1947, le même Nehru appelait « la fin de la pauvreté et de l'ignorance, la fin de la maladie et de l'inégalité des chances ». Le Mahatma Gandhi affirmait pour sa part que l'Inde ne deviendrait réellement indépendante que lorsque les plus pauvres de ses habitants se seraient libérés de la souffrance humaine et de la pauvreté.

Depuis lors, l'Inde a connu 50 années de plans et de programmes destinés à promouvoir le développement et éradiquer la pauvreté. Quels en sont aujourd'hui les résultats ? Il y a de toute évidence eu des progrès dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et, plus récemment, de la réduction de la pauvreté monétaire. Cependant, le bilan reste mitigé et l'Inde demeure un pays de violents contrastes et de profondes disparités.

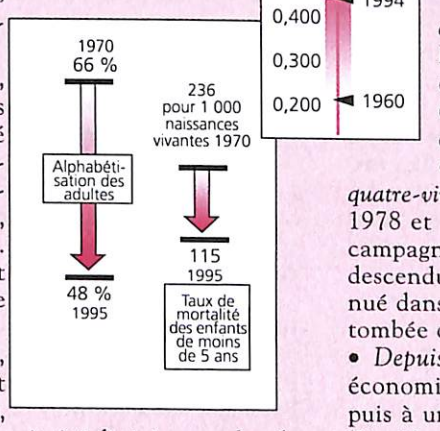
• *Alimentation et nutrition.* Entre 1951 et 1995, la production de céréales destinées à l'alimentation humaine a été multipliée par quatre et la famine a été pratiquement éliminée. Néanmoins, 53 % des enfants de moins de quatre ans (soit 60 millions d'enfants) demeurent sous-alimentés.

• *Education.* Entre 1961 et 1991, le taux d'alphabétisation a plus que doublé. Pourtant, la moitié de la population demeure illettrée ; et, pour la population féminine âgées de sept ans et plus, cette proportion atteint 61 %. Plus de 45 % des enfants quittent l'école avant la cinquième année d'étude.

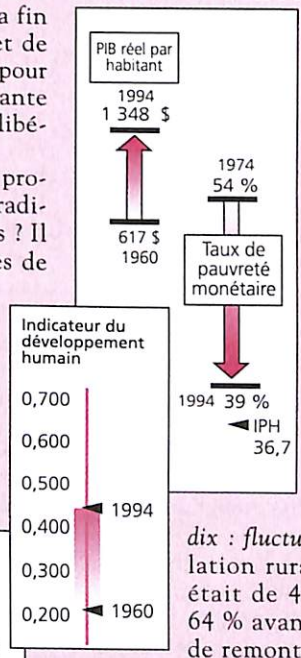
• *Santé.* Entre 1961 et 1992, l'espérance de vie a pratiquement doublé, pour atteindre 61 ans, et, en 1995, la mortalité infantile avait été divisée par plus de deux, pour tomber à 74 décès pour 1 000 naissances vivantes. Mais même ainsi, elle touche encore chaque année quelque 2,2 millions d'enfants — et la plupart de ces décès pourraient être évités.

• *Eau potable.* Plus de 90 % de la population ont accès à l'eau potable. Cependant, des problèmes de baisse de la nappe phréatique, de qualité des ressources et de contamination des eaux mettent en péril ces avancées.

• *Egalité sociologique entre les sexes.* Parce qu'elles sont systématiquement moins bien traitées, les femmes indiennes ont toujours eu une situation inférieure à celle des hommes. Même si l'écart commence de se combler depuis quelques années, l'Inde demeure l'un des rares pays du monde où les femmes sont moins nombreuses que les hommes (927 femmes pour 1 000 hommes).



• *Pauvreté monétaire.* La proportion d'Indiens vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire a beaucoup fluctué par le passé, mais la tendance générale est à la baisse. Entre 1977 et 1981, la pauvreté dans les campagnes est passée de près de 50 % à environ 36 %. Dans les villes, elle a reculé de 40 % à 33 %. En 1994, le taux de pauvreté était de 39 % dans les zones rurales et de 30 % en zone urbaine.



Beaucoup veulent voir dans ces reculs de la pauvreté humaine (et plus encore de la pauvreté monétaire) une conséquence de la croissance économique. Et de fait, l'Inde peut se targuer d'un palmarès substantiel en termes de croissance économique. Entre 1950 et 1994, l'indice de la production industrielle a été multiplié par quatorze et le produit national net par habitant a plus que doublé. Cependant, les tendances de la pauvreté monétaire sur cette période sont loin d'être uniformes. Elles peuvent être classées, globalement, en trois périodes :

• *De 1951 au milieu des années soixante-dix : fluctuations.* En 1951, la proportion de la population rurale vivant en deçà du seuil de pauvreté était de 47 %. En 1954-1955, elle était passée à 64 % avant de retomber à 45 % en 1960-1961, puis de remonter à 51 % en 1977-1978.

• *Du milieu des années soixante-dix à la fin des années quatre-vingt : amélioration significative et régulière.* Entre 1977-1978 et 1985-1986, le taux de pauvreté monétaire dans les campagnes est passé de 51 % à 39 %. En 1989-1990, il est descendu à 34 %. La pauvreté monétaire a également diminué dans les villes : entre 1977-1978 et 1989-1990, elle est tombée de 40 % à 33 %.

• *Depuis 1991 : avancées et reculs.* A la suite des réformes économiques, on a tout d'abord assisté à une augmentation, puis à une baisse de la pauvreté monétaire. En 1989-1990, l'incidence de la pauvreté monétaire en zone rurale était de 34 %. Elle est ensuite montée à 43 % en 1992, puis redescendue à 30 % en 1993-1994. Dans les zones urbaines, elle s'est établie, pour les mêmes périodes, à 33 %, 34 % et 30 %. Ces agrégats nationaux masquent toutefois de grandes disparités entre les Etats de l'Union indienne. Quatre d'entre eux — Andhra Pradesh, Haryana, Kérala et Penjab — sont parvenus à réduire leur taux de pauvreté monétaire de plus de 50 %. D'autres ont moins bien réussi et, aujourd'hui, 50 % des Indiens souffrant de pauvreté monétaire en milieu rural vivent dans trois Etats : Bihar, Madhya Pradesh et Uttar Pradesh.

A quel point la réduction de la pauvreté peut-elle être attribuée à la croissance économique ? La croissance a en

tout état de cause été assez lente entre 1950 et 1975, avec un rythme moyen de 3,6 %. Au cours des dix années suivantes, au moment où la réduction de la pauvreté monétaire a été la plus prononcée, ce rythme est passé à 4 %. Enfin, entre 1986 et 1991, il s'est établi à 6 %. Il serait toutefois trop simpliste de se contenter de mettre en équation croissance et réduction de la pauvreté. Ainsi, dans la seconde moitié des années quatre-vingt, la pauvreté monétaire n'a pas beaucoup diminué, en dépit d'une croissance économique rapide. Les analyses statistiques suggèrent que la croissance économique explique, au mieux, 50 % de la réduction de cette pauvreté monétaire.

Le fait que la croissance se traduise ou non par une réduction de la pauvreté humaine dépend ensuite de facteurs sociaux et politiques. Le Kérala, par exemple, est parvenu à réduire fortement son taux de pauvreté monétaire en dépit d'une croissance économique lente, grâce à une politique dynamique et à un élargissement rapide et équitable des opportunités offertes à sa population.

A l'échelon national, l'Inde n'a pas connu de réduction uniforme de la pauvreté au cours de sa première période d'expansion économique car l'accent reposait davantage sur le volume total de production que sur la répartition. Dans les campagnes, où vivent les trois quarts des pauvres, la révolution verte a certes accru la production agricole, mais trop peu d'efforts ont été faits pour en répartir les bienfaits équitablement. Des réformes de la propriété et des baux ruraux ont certes été décidées, mais rarement mises en application. De même, dans les zones urbaines, l'accent était mis sur l'industrie lourde et les entreprises publiques plutôt que sur les petites et micro-entreprises, qui sont les principaux pourvoyeurs d'emplois pour les pauvres.

Les déséquilibres ont aussi été évidents sous l'angle de la pauvreté humaine. Une large proportion du budget (limité) de l'éducation était consacrée à l'enseignement supérieur, aux dépens de l'éducation de base. Les services de santé étaient concentrés dans les zones urbaines, où ils pouvaient le mieux servir les classes moyennes. La participation à la vie de la cité n'était pas non plus très répandue. Les instances villageoises et locales ont été remplacées par des administrations gérant des programmes élaborés par l'Etat central. Tous ces facteurs ont aggravé les inégalités. Et les catégories de la population les plus touchées en ont été les castes et tribus à statut spécial, qui présentent des taux d'analphabétisme et de mortalité infantile plus élevés.

Les résultats plus favorables obtenus au cours de la deuxième période résultent en grande partie de politiques et de programmes favorables aux pauvres. Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, le gouvernement a lancé de nouveaux programmes en faveur de l'emploi et de l'amélioration des ressources, et a demandé aux banques de consacrer 40 % de leurs prêts à un certain nombre de secteurs prioritaires. En conséquence, les emplois non agricoles en zone rurale ont fortement augmenté, de même que les salaires réels dans l'agriculture.

Cependant, la partie la plus importante de l'effort en faveur des pauvres a pris la forme d'une augmentation massive des dépenses publiques. Ainsi, entre 1976 et 1990, les dépenses de développement par habitant ont augmenté de 6 % par an en termes réels, soit deux fois le rythme de croissance du PIB. L'importance des dépenses publiques devient manifeste dans les comparaisons entre les Etats indiens. Le taux de pauvreté monétaire y apparaît en effet étroitement corrélé au niveau des dépenses publiques.

Cependant, ces comparaisons entre Etats montrent également que la réduction de la pauvreté humaine requiert bien plus qu'une augmentation des revenus. De nombreux aspects de la misère — de la mauvaise santé à la discrimination, en passant par la violence domestique — n'ont guère de rapport avec le revenu. Ainsi, l'Haryana enregistre un des revenus par habitant les plus élevés et une des croissances les plus rapides de ce revenu parmi les Etats indiens, mais la mortalité infantile y est de 68 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit quatre fois plus qu'au Kérala. Les femmes de l'Haryana sont victimes de telles discriminations que le rapport femmes/hommes y est l'un des plus faibles de l'Inde : 865 femmes pour 1 000 hommes. Si l'ensemble de l'Inde avait les mêmes taux de natalité et de mortalité infantile qu'au Kérala, la mortalité infantile serait inférieure de 1,5 million par an dans l'ensemble du pays, et celui-ci verrait par ailleurs son rythme de croissance démographique baisser spectaculairement. La décomposition de l'IPH pour les différents Etats indiens fait ainsi apparaître des différences significatives. Ainsi, si le Kérala est parvenu à abaisser son IPH à 15 %, cet indicateur reste supérieur à 50 % dans des Etats tels que le Bihar et le Rajasthan.

Le neuvième plan quinquennal (1997-2002) appelle à l'éradication de la pauvreté monétaire à l'horizon 2005. Pour l'administration du plan, cet objectif signifie que la pauvreté monétaire devra tomber aux alentours de 5 % au cours des dix prochaines années.

Ce projet est-il réaliste ? Il y a quelques raisons d'être optimiste. Premièrement, les politiques officielles visant à l'éradication de la pauvreté se concentrent sur les priorités du développement humain : soins de santé élémentaires, éducation de base, eau potable et mesures spéciales à l'attention des catégories socialement défavorisées. Deuxièmement, suite aux réformes intervenues à partir de 1991, les conditions économiques sont aujourd'hui plus favorables. Troisièmement, la participation démocratique s'accroît et cela au travers non seulement des instances locales mais aussi des organisations populaires et en particulier des comités de femmes, fréquemment organisés autour d'activités destinées à fournir des crédits et générer des revenus.

Il existe néanmoins un certain nombre de motifs d'inquiétude. L'accent mis sur la réduction des déficits budgétaires entraîne des coupes importantes dans les dépenses publiques, et l'insistance sur la réduction du rôle de l'Etat conduit à l'abandon de certaines responsabilités publiques dans des domaines essentiels pour les conditions de vie des pauvres. On le constate par exemple dans l'échec à fournir un enseignement élémentaire gratuit et obligatoire — mission pourtant inscrite dans la constitution de l'Inde —, à abolir le travail des enfants, à assurer de manière adéquate la sécurité socio-économique des communautés marginalisées, à fournir des opportunités d'emploi aux pauvres, à améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles, à lutter préventivement contre la pollution de l'environnement et, non seulement à corriger les défaillances du marché, mais aussi à les anticiper. Pour parvenir à éliminer les pires formes de pauvreté humaine et à promouvoir une expansion équitable des opportunités sociales, économiques et politiques, l'Inde a besoin

Source : Shiva Kumar, 1997.

PROFIL DE LA PAUVRETE HUMAINE

Classement selon l'IDH	SURVIE: Pourcentage de la population risquant de décéder avant 40 ans 1990[a]	SURVIE: Population privée de services de santé (%) 1990–95	SURVIE: Population privée d'eau potable (%) 1990–96	EDUCATION: Taux d'analphabétisme des adultes (%) 1995	EDUCATION: Enfant n'atteignant pas la 5e année d'étude (%) 1990–95	SECURITE PERSONNELLE: Réfugiés, par pays d'asile (milliers) 1995	SECURITE PERSONNELLE: Victimes de désastres et catastrophes (moyenne annuelle, en milliers) 1969–93	VIABILITE A LONG TERME: Evolution de la couverture boisée (%) 1980–93	REVENU: Part du PIB réel par habitant (PPA) 20% pauvres 1980–94	REVENU: Part du PIB réel par habitant (PPA) 20% riches 1980–94	REVENU: Population vivant dans la pauvreté (%) Moins de 1 $/jour 1989–94	REVENU: Population vivant dans la pauvreté (%) En deçà du seuil de pauv. 1989–94
Dévelop. humain élevé	5,0	..	..	..	8	2 272T	2 088T	15,6	5 042	35 189	..	..
1 Canada	3,1	..	..	..	3	144,2	19,8	45,1	5 971	42 110	6[b]	..
2 France	4,0	..	..	..	4	170,2	33,5	2,2	5 359	40 098	12[b,c]	..
3 Norvège	2,7	..	..	..	0	22,5	..	0	6 315	37 379	3[b]	..
4 Etats-Unis	4,0	..	..	..	..	645,5	30,5	–2,9	5 800	51 705	14[b]	..
5 Islande	2,6	..	..	..	..	(..)	0,2	0	..	..	..	..
6 Pays-Bas	2,5	..	..	..	..	72,0	0,5	20,3	7 109	31 992	14[b]	..
7 Japon	2,2	..	3	..	0	0	141,3	–0,4	8 987	38 738	5[b]	..
8 Finlande	3,1	..	..	..	0	13,3	..	–0,6	5 141	30 682	4[b]	..
9 Nouvelle-Zélande	4,3	..	3	..	6	1,2	2,0	4,1	4 264	37 369	..	..
10 Suède	2,7	..	..	..	2	43,2	..	0,3	7 160	33 026	5[b]	..
11 Espagne	3,0	..	..	..	4	7,1	32,4	3,5	5 669	24 998	21[b]	..
12 Autriche	3,7	..	..	..	3	37,5	..	–1,3	..	..	..	..
13 Belgique	3,5	..	..	..	..	31,7	0,1	0	7 718	35 172	12[b]	..
14 Australie	3,5	..	..	..	1	35,6	2,9	36,9	4 077	39 098	8[b]	..
15 Royaume-Uni	2,6	..	..	..	..	20,4	0,3	16,0	3 963	38 164	13[b]	..
16 Suisse	3,4	..	..	..	0	57,3	0,1	19,0	5 907	50 666	..	..
17 Irlande	2,9	..	..	..	0	0,4	0,2	0	..	..	37[b,c]	..
18 Danemark	3,4	..	..	..	0	35,6	..	–9,7	5 454	38 986	8[b]	..
19 Allemagne	3,0	..	..	..	0	569,0	4,7	4,1	6 594	37 963	12[b]	..
20 Grèce	3,8	..	..	..	0	4,5	29,1	0	..	..	..	..
21 Italie	3,0	..	..	..	0	80,0	75,5	6,5	6 174	37 228	2[b]	..
22 Hong-Kong	2,4	..	0	7,8	..	1,5	1,6	4,8	5 821	50 666	..	..
23 Israël	2,8	..	..	..	0	..	..	8,6	4 539	29 957	..	..
24 Chypre	3,1	..	..	..	0	0,1	0,1	0	..	..	..	..
25 Barbade	4,2	..	..	2,6	..	..	..	0	..	..	..	..
26 Singapour	3,2	..	0[c]	8,9	0	0	..	0	4 934	47 311	..	..
27 Luxembourg	3,8	..	..	..	..	0,3	..	..	..	..	4[b,c]	..
28 Bahamas	5,5	..	..	1,8	..	..	..	0	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	3,0	..	..	..	..	12
30 Chili	4,6	3[c]	..	4,8	5	0,3	168,4	0	1 558	27 145	15	..
31 Portugal	4,7	..	..	..	..	1,4	1,6	15,8	..	..	..	..
32 Corée, Rép. de	4,8	0	7	2,0	0	..	80,9	–1,6	..	..	..	..
33 Costa Rica	4,1	..	4	5,2	12	24,2	10,1	–14,2	1 136	14 399	19	11
34 Malte	4,0	..	..	..	0	0,3	..	..	..	..	..	..
35 Slovénie	..	..	..	..	0	22,3	..	0,6	..	..	1[d]	..
36 Argentine	6,3	29[c]	29	3,8	..	12,0	510,7	0	..	..	..	26
37 Uruguay	5,4	18[c]	25[c]	2,7	6	0,1	0,9	0	..	..	..	..
38 Brunéi Darussalam	4,6	..	..	11,8	0	..	..	0	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	3,7	..	..	..	2	2,7	..	0	4 426	15 764	1[d]	..
40 Trinité-et-Tobago	5,4	0	3	2,1	5	..	2,0	2,2	..	..	..	21
41 Dominique	..	..	..	..	7	..	..	0	..	..	..	33
42 Slovaquie	4,1	..	..	..	3	1,9	..	..	3 344	8 823	1[d]	..
43 Bahreïn	6,5	..	..	14,8	1	..	..	..	..	..	..	..
44 Emirats arabes unis	3,6	1	5	20,8	1	0,4	..	0	..	..	..	..
45 Panama	6,2	30	7	9,2	18	0,9	7,0	–21,8	589	17 611	26	..
46 Fidji	6,6	..	..	8,4	13	..	51,1	0	..	..	..	..
47 Venezuela	6,1	..	21	8,9	22	11,2	5,2	–9,3	1 505	24 411	12	31
48 Hongrie	8,2	..	..	..	2	11,4	..	9,6	2 878	11 088	2[d]	25
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	0	..	..	..	15
50 Mexique	8,3	7	17	10,4	16	39,6	87,6	1,8	1 437	19 383	15	34
51 Colombie	6,3	19	15	8,7	41	5,5	242,6	–6,2	1 042	16 154	7	19
52 Seychelles	..	..	..	..	1	..	..	0	..	..	..	..
53 Koweït	3,8	0[c]	..	21,4	1	30,0	..	0	..	..	..	..
54 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	0	..	..	..	20
55 Qatar	7,4	..	..	20,6	2	..	..	..	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	5	..	..	0	..	..	..	25
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	1,7	0	..	..	..	17
58 Pologne	5,0	..	..	..	0	0,6	0,9	1,2	2 186	8 605	13[d]	24
59 Thaïlande	8,9	10[c]	11	6,2	12	101,4	480,7	–18,4	1 778	16 732	(.)	13
60 Malaisie	7,2	..	22	16,5	2	0,2	14,9	5,5	1 923	22 447	6	16
61 Maurice	6,2	0[c]	1	17,1	0	..	39,5	–24,1	..	..	..	11
62 Biélorussie	5,9	..	..	..	1	(..)	1,6	–7,7	2 355	6 981	23[d]	37
63 Belize	4,9	..	..	..	32	8,7	3,7	0	..	..	..	35
64 Jamahiriya arabe lib.	16,2	5	3	23,8	..	3,3	..	40,0	..	..	..	..

TABLEAU ANNEXE A2.1 (SUITE)

PROFIL DE LA PAUVRETE HUMAINE

Classement selon l'IDH		SURVIE: Pourcentage de la population risquant de décéder avant 40 ans 1990[a]	SURVIE: Population privée de services de santé (%) 1990–95	SURVIE: Population privée d'eau potable (%) 1990–96	EDUCATION: Taux d'analphabétisme des adultes (%) 1995	EDUCATION: Enfant n'atteignant pas la 5e année d'étude (%) 1990–95	SECURITE PERSONNELLE: Réfugiés, par pays d'asile (milliers) 1995	SECURITE PERSONNELLE: Victimes de désastres et catastrophes (moyenne annuelle, en milliers) 1969–93	VIABILITE A LONG TERME: Evolution de la couverture boisée (%) 1980–93	REVENU: Part du PIB réel par habitant (PPA) 20% pauvres 1980–94	REVENU: Part du PIB réel par habitant (PPA) 20% riches 1980–94	REVENU: Population vivant dans la pauvreté (%) Moins de 1 $/ jour 1989–94	REVENU: Population vivant dans la pauvreté (%) En deçà du seuil de pauv. 1989–94
Dévelop. humain moyen		11,2	13	31	19,4	13	5 544T	32 568T	–1,1	870	7 178	..	..
65	Liban	8,4	5	6	7,6	..	348,3	2,1	–5,9	..	..	..	..
66	Suriname	7,8	..	..	7,0	..	(..)	0,2	0,7	..	..	..	..
67	Russie, Féd. de	9,6	..	..	..	3	42,3	2,0	3,1	881	12 804	38[d]	31
68	Brésil	14,0	..	27	16,7	30	2,0	1.878,7	–5,9	578	18 563	29	17
69	Bulgarie	6,2	..	..	..	7	0,1	..	0,8	1 793	8 489	33[d]	..
70	Iran, Rép. islamique d'	11,7	12	10	31,4	10	2 024,5	72,9	0	..	..	..	..
71	Estonie	7,3	..	..	..	0	..	..	21,8	1 191	8 357	40[d]	..
72	Equateur	9,9	..	32	9,9	33[c]	14,5	62,2	0,7	1 188	11 572	30	35
73	Arabie saoudite	8,8	3[c]	5[c]	37,2	6	13,3	0,1	50,0	..	..	..	..
74	Turquie	13,1	..	20	17,7	11	9,9	33,4	0	..	..	..	..
75	Corée, Rép. pop. dém. de	7,0	..	..	..	..	..	..	0	..	..	..	..
76	Lituanie	6,5	..	..	..	6	..	..	2,0	1 260	6 547	46[d]	..
77	Croatie	4,5	..	..	..	2	188,6	..	3,8	..	..	..	..
78	Rép. arabe syrienne	10,3	10	15	29,2	8	374,3	5,4	39,5	..	..	..	..
79	Roumanie	7,1	..	..	..	7	0,2	58,3	1,7	1 714	6 485	22[d]	..
80	Macédoine	6,6	..	..	..	5	9,0	..	..	..	..	..	..
81	Tunisie	10,5	..	2	33,3	8	0,1	18,5	25,2	1 460	11 459	4	14
82	Algérie	10,6	2	22	38,4	8	206,8	34,5	–8,8	1 922	12 839	2[c]	..
83	Jamaïque	4,3	10[c]	14	15,0	4	2,0	54,2	–5,1	922	7 553	5	32
84	Jordanie	9,2	3[c]	2	13,4	2	1 288,9	0,8	11,1	1 292	10 972	3	15
85	Turkménistan	13,6	0	26	..	..	3,0	..	–14,9	1 048	6 694	48[d]	..
86	Cuba	6,2	0	11	4,3	5	1,8	62,2	4,4	..	..	..	..
87	Rép. dominicaine	10,2	22	35	17,9	42	1,0	101,9	–5,5	775	10 277	20	21
88	Oman	8,8	4	18	..	4	..	0,2	..	..	..	..	..
89	Pérou	13,4	56	28	11,3	..	0,7	514,3	–0,1	813	8 366	49	32
90	Afrique du Sud	17,0	..	1	18,2	24	91,8	262,6	0	516	9 897	24	..
91	Sri Lanka	7,9	..	43	9,8	8	0	579,3	19,3	1 348	5 954	4	22
92	Lettonie	8,1	..	..	..	5	..	..	3,4	2 405	9 193	23[d]	..
93	Kazakhstan	9,3	..	..	..	..	(..)	1,2	–9,4	1 391	7 494	50[d]	..
94	Paraguay	9,2	37[c]	58	7,9	29	0,1	17,7	–36,3	..	..	..	22
95	Ukraine	6,3	..	..	..	3	5,2	16,3	47,6	1 544	5 753	41[d]	32
96	Samoa-Occidental	11,2	..	..	..	..	..	..	0	..	..	..	..
97	Botswana	15,9	..	7[c]	30,2	16	0,3	170,9	0	..	..	35[c]	..
98	Philippines	12,8	29	14	5,4	33	0,1	2 050,6	9,2	842	6 190	28[c]	41
99	Indonésie	14,8	7	38	16,2	8	0	316,3	–5,0	1 422	6 654	15	8
100	Ouzbékistan	9,9	..	38	..	0	0,9	2,0	–45,8	..	..	29[d]	..
101	Mongolie	16,0	5[c]	20	17,1	..	..	4,0	–9,4	..	..	..	36
102	Albanie	6,1	..	..	..	8	(..)	140,0	3,4	..	..	..	..
103	Arménie	6,9	..	..	..	..	218,0	52,0	..	..	..	..	..
104	Guyana	15,8	..	..	1,9	..	..	10,9	0,8	..	..	..	43
105	Géorgie	5,6	..	..	..	..	0,1	4,3	–8,8	..	..	..	30
106	Azerbaïdjan	7,3	..	..	..	7	233,7	..	–15,9	..	..	..	..
107	Kirghizistan	9,9	..	..	..	..	13,2	6,0	–13,6	..	..	76[d]	40
108	Chine	9,1	12	33	18,5	12	288,3	23 655,0	..	722	5 114	29	11
109	Egypte	16,6	1	21	48,6	2	7,7	3,3	0	1 653	7 809	8	..
110	Moldova, Rép. de	10,0	..	45	..	..	..	..	100,5	818	4 918	65[d]	..
111	Maldives	18,0	..	..	6,8	7	..	0,5	0	..	..	..	..
112	El Salvador	11,7	60	31	28,5	42	0,2	65,0	–25,7	..	..	..	38
113	Bolivie	19,6	33	34	16,9	40	0,7	162,2	0	703	6 049	7	..
114	Swaziland	23,9	..	..	23,3	22	0,5	62,1	16,5	..	..	..	..
115	Tadjikistan	11,4	..	..	..	..	0,4	3,2	–0,6	..	..	..	..
116	Honduras	10,8	31	13	27,3	..	0,1	49,2	0	399	6 027	47	53
117	Guatemala	14,5	43	36	44,4	..	1,5	157,8	27,8	357	10 710	53	58
118	Namibie	21,1	41	43	..	18	1,4	10,0	–2,3	..	..	..	..
119	Maroc	12,3	30[c]	45	56,3	20	0,4	17,3	15,2	1 079	7 570	1	13
120	Gabon	29,0	..	32[c]	36,8	50[c]	0,8	0,4	–0,6	..	..	..	..
121	Viet Nam	12,1	10	57	6,3	..	(..)	1 579,0	–19,3	406	2 288	..	51
122	Salomon, Iles	7,7	..	..	..	19	..	8,9	–4,3	..	..	..	..
123	Cap-Vert	14,6	..	..	28,4	..	..	0,3	0	..	..	..	44
124	Vanuatu	14,0	..	..	..	..	..	7,1	0	..	..	..	..

PROFIL DE LA PAUVRETE HUMAINE

Classement selon l'IDH		SURVIE			EDUCATION		SECURITE PERSONNELLE		VIABILITE A LONG TERME	REVENU			
		Pourcentage de la population risquant de décéder avant 40 ans	Population privée de services de santé (%)	Population privée d'eau potable (%)	Taux d'analphabétisme des adultes (%)	Enfant n'atteignant pas la 5e année d'étude (%)	Réfugiés, par pays d'asile (milliers)	Victimes de désastres et catastrophes (moyenne annuelle, en milliers)	Evolution de la couverture boisée (%)	Part du PIB réel par habitant (PPA)		Population vivant dans la pauvreté (%)	
										20% pauvres	20% riches	Moins de 1 $/ jour	En deçà du seuil de pauv.
		1990[a]	1990–95	1990–96	1995	1990–95	1995	1969–93	1980–93	1980–94	1980–94	1989–94	1989–94
125	São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	7,5	..	..	..	..	46
126	Iraq	15,4	7[c]	22	42,0	28[c]	123,3	..	0	..	..	..	..
127	Nicaragua	13,6	17[c]	47	34,3	51	0,6	59,4	-29,0	479	6 293	44	50
128	Papaouasie-N.-Guinée	28,6	4[c]	72	27,8	29	9,5	7,7	0	..	..	..	..
129	Zimbabwe	18,4	15	23	14,9	24	0,3	184,2	-7,4	420	6 542	41	26
130	Congo	22,1	17[c]	66	25,1	47	15,0	..	-1,2	..	..	..	..
Faible dévelop. humain		25,3	30	29	49,0	38	6 601T	84 956T	-4,3	530	2 870	..	..
131	Myanmar	25,6	40	40	16,9	..	..	238,5	1,1	..	..	..	..
132	Ghana	24,9	40[c]	35	35,5	20	89,2	501,1	-9,9	790	4 220	..	31
133	Cameroun	25,4	20	50	36,6	34	45,9	40,7	0	..	..	..	..
134	Kenya	22,3	23	47	21,9	23	239,5	141,8	0	238	4 347	50	37
135	Guinée équatoriale	36,5	..	..	21,5	..	..	..	0,4	..	..	..	..
136	Rép. dém. pop. lao	32,7	33[c]	48	43,4	47	..	191,7	-9,0	700	2 931	..	46
137	Lesotho	23,9	20[c]	44	28,7	40	(..)	34,0	..	137	2 945	50[c]	26
138	Inde	19,4	15	19	48,0	38	274,1	63 271,2	1,5	527	2 641	53	..
139	Pakistan	22,6	45[c]	26	62,2	52	867,6	982,8	22,1	907	4 288	12	34
140	Comores	26,3	..	..	42,7	22	..	15,4	14,3	..	..	..	..
141	Nigéria	33,8	49	49	42,9	8	8,1	124,5	-24,2	308	3 796	29	21
142	Zaïre	30,0	74[c]	58	22,7	36	1 326,5	33,0	-2,2	..	..	..	..
143	Zambie	35,1	..	73	21,8	..	130,6	103,2	-2,9	216	2 797	85	86
144	Bangladesh	26,4	55	3	61,9	53[c]	51,1	10 927,5	-13,3	606	2 445	29	48
145	Côte d'Ivoire	23,1	..	25	59,9	27	297,9	0,4	-28,3	551	3 572	18[c]	..
146	Bénin	29,5	82[c]	50	63,0	45	23,5	136,4	-14,4	..	..	..	33
147	Togo	28,4	..	37	48,3	50	11,0	24,1	-11,8	..	..	..	17
148	Yémen	25,6	62	39	..	..	40,3	121,1	-50,7	..	..	..	..
149	Tanzanie, Rép.-Unie de	30,6	58	62	32,2	17	829,7	140,7	-20,5	217	1 430	16	50
150	Mauritanie	31,7	37	34[c]	62,3	28	40,4	253,1	-2,7	290	3 743	31[c]	57[c]
151	Rép. centrafricaine	35,4	48	62	40,0	35[c]	33,8	0,6	0	..	..	..	..
152	Madagascar	32,1	62	71	..	72	(..)	254,8	0	203	1 750	72	59
153	Cambodge	31,9	47[c]	64	..	50	0	41,6	-11,9	..	..	..	..
154	Népal	19,9	..	37	72,5	48	124,8	252,1	3,6	455	1 975	53[c]	..
155	Bhoutan	33,2	35[c]	42	57,8	18	..	..	20,3	..	..	..	..
156	Haïti	27,1	40	72	55,0	53	..	159,8	0	..	..	..	..
157	Angola	38,9	..	68	..	66	10,9	279,8	-3,5	..	..	..	..
158	Soudan	25,2	30	40	53,9	6	558,2	986,9	-7,5	..	..	..	..
159	Ouganda	39,0	51	62	38,2	45	229,3	57,4	-9,2	309	2 189	50	55
160	Sénégal	25,3	10	48	66,9	12[c]	68,6	291,1	-5,5	299	5 010	54	..
161	Malawi	38,3	65	63	43,6	63	1,0	459,7	-1,1	..	..	..	..
162	Djibouti	35,6	..	..	53,8	6	25,7	27,7	0	..	..	..	..
163	Guinée-Bissau	43,2	60	41	45,1	80[c]	15,3	0,4	0	90	2 533	87	49
164	Tchad	34,0	70	76	51,9	54	0,1	283,3	0	..	..	..	..
165	Gambie	40,6	7	52	61,4	13	7,2	29,4	0	..	..	..	64
166	Mozambique	43,8	61[c]	37	59,9	65	0,1	1 179,7	-9,4	..	..	..	..
167	Guinée	41,3	20	45	64,1	20	633,0	1,0	-4,7	270	4 518	26	..
168	Erythrée	34,1	..	..	..	21	1,1	0,3	0	..	..	..	..
169	Burundi	33,8	20	41	64,7	26	142,7	0,3	0	..	..	..	..
170	Ethiopie	35,7	54	75	64,5	42	393,5	2 402,3	-11,1	..	..	34[c]	..
171	Mali	28,4	60	55	69,0	15	15,6	209,3	-4,9	..	..	..	..
172	Burkina Faso	36,1	10	22	80,8	39	29,5	279,1	0	..	..	..	..
173	Niger	43,2	1	46	86,4	18	22,6	313,4	-3,9	296	1 742	61	..
174	Rwanda	42,1	20	..	39,5	40	7,8	164,2	-5,8	359	1 447	46[c]	53
175	Sierra Leone	52,1	62	66	68,6	..	4,7	0,5	-3,5	..	..	..	75

TABLEAU ANNEXE A2.1 (SUITE)

PROFIL DE LA PAUVRETE HUMAINE

	SURVIE			EDUCATION		SECURITE PERSONNELLE		VIABILITE A LONG TERME	REVENU			
	Pourcentage de la population risquant de décéder avant 40 ans	Population privée de services de santé	Population privée d'eau potable	Taux d'analphabétisme des adultes	Enfant n'atteignant pas la 5e année d'étude	Réfugiés, par pays d'asile	Victimes de désastres et catastrophes (moyenne annuelle, en milliers)	Evolution de la couverture boisée	Part du PIB réel par habitant (PPA)		Population vivant dans la pauvreté (%)	
									20% pauvres	20% riches	Moins de 1 $/ jour	En deçà du seuil de pauv.
	1990[a]	1990–95	1990–96	1995	1990–95	1995	1969–93	1980–93	1980–94	1980–94	1989–94	1989–94
Total pays en dévelop.	18,0	20	29	29,6	25	11 670T	118 950T	–4,1	768	6 194	32	..
Pays industrialisés	5,2	..	..	..	2	2 747T	663T	12,5	4 810	32 198	..	..
Monde	16,4	..	..	..	23	14 417T	119 613T	3,2	1 787	12 747	..	..
Pays arabes	15,5	13	24	43,2	9	3 021T	1 218T	–3,6	..	..	4	..
Asie de l'Est	8,9	12	32	17,8	12	290T	23 742T	..	748	5 342	26[e]	..
Asie de l'Est (sans la Chine)	6,0	..	..	3,2	..	..	87T	–5,3	..	..	14[e]	..
Amérique latine et Caraïbes	10,8	..	25	13,4	27	128T	4 398T	–4,6	932	17 391	24	..
Amérique latine et Caraïbes (sans Mexique et Brésil)	9,8	30	27	12,2	30	86T	2 432T	–3,7	..	..	..	..
Asie du Sud	19,9	22	18	49,6	39	3 342T	76 086T	2,6	586	2 833	43	..
Asie du Sud (sans l'Inde)	21,0	42	17	54,1	42	3 068T	12 815T	5,3	778	3 459	..	..
Asie du Sud-Est et Pacifique	15,1	15	35	12,3	16	..	4 988T	–4,0	1 253	8 269	14	..
Afrique subsaharienne	31,9	47	49	42,2	29	4 889T	8 485T	–4,5	..	..	39	..
Pays les moins avancés	31,6	51	43	50,4	43	4 710T	19 619T	–4,4	..	..	..	..
Amérique du Nord	3,9	..	..	..	..	790T	50T	22,8	5 817	50 769	..	..
Europe de l'Est et CEI	8,2	..	..	..	3	754T	288T	2,9	1 509	9 959	..	..
Europe de l'Ouest et du Sud	3,3	..	..	..	2	1 146T	178T	1,5	6 156	36 088	..	..
OCDE	5,2	..	..	..	6	2 057T	496T	20,1	5 764	39 274	..	..
Union européenne	3,2	..	..	..	2	1 087T	178T	1,9	5 780	36 137	..	..
Pays scandinaves	2,9	..	..	..	8	115T	0T	–0,2	6 179	34 666	..	..

a. Chiffres relatifs à 1990 ou à une année proche de 1990.
b. En fonction d'un seuil de pauvreté monétaire fixé à 14,40 dollars (en PPA de 1985) par jour et par personne.
c. Chiffres relatifs à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne.
d. En fonction d'un seuil de pauvreté monétaire fixé à 4 dollars (en PPA de 1990) par jour et par personne.
e. Y compris l'Asie du Sud-Est et le Pacifique.

Sources : Colonne 1 : Voir le tableau 1.1 du chapitre 1. *Colonnes 2 et 3 :* calculs effectués d'après des statistiques de l'UNICEF, 1997. *Colonne 4 :* calculs effectués d'après des statistiques de l'UNESCO, 1996a. *Colonne 5 :* calculs effectués d'après des statistiques de l'UNESCO, 1996d et de l'UNICEF, 1997. *Colonne 6 :* HCR, 1996a. *Colonne 7 :* Fédération internationale des sociétés de la croix rouge et du croissant rouge, 1995. *Colonne 8 :* WRI, 1996b. *Colonnes 9 et 10 :* PNUD, 1996d. *Colonnes 11 et 12 :* les statistiques sur le taux de pauvreté en fonction d'un seuil à 1 dollar/jour proviennent de la Banque mondiale, celles en fonction d'un seuil à 4 dollars/jour, de Milanovic, 1996, celles en fonction d'un seuil à 14,40 dollars/jour, de Smeeding, 1996. Les seuils de pauvreté nationaux proviennent de la Banque mondiale, 1996e et Lipton, 1996g.

ASPECTS DE LA PAUVRETE HUMAINE TOUCHANT LES FEMMES ET LES ENFANTS

Classement selon l'IDH	SURVIE: Taux de mortalité maternelle (pour 100,000 naissances vivantes) 1990	SURVIE: Décès d'enfants de moins d'un an (milliers) 1995	SURVIE: Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990–96	SURVIE: Taux d'analphabétisme des femmes (%) 1995	SURVIE: Taux d'analphabétisme des femmes Base 100 = hommes 1995	EDUCATION: Scolarisation des filles dans le primaire (base 100 = garçons) 1995	EDUCATION: Scolarisation des filles dans le secondaire (base 100 = garçons) 1993–95	EDUCATION: Enfants non inscrits dans le primaire (%) 1993–95	EDUCATION: Taux d'activité éco. des enfants (% des enfants entre 10 et 14 ans) 1995	PARTICIPATION POLITIQUE: Pourcentage de sièges de parlementaires occupés par des femmes[a] 1996	REVENU: Travail non rémunéré des femmes (en % du travail non rémunéré des familles) 1990	REVENU: Taux d'activité économique des femmes (base 100 = hommes) 1995
Dévelop. humain élevé	56	279T	..	..	..	..	103	6	..	13	68	69
1 Canada	6	5	..	..	..	..	101	4	..	19	80	80
2 France	15	10	..	..	..	..	105	1	..	6	82	76
3 Norvège	6	1	..	..	..	..	100	1	..	39	67	82
4 Etats-Unis	12	61	..	..	..	..	100	4	..	11	76	80
5 Islande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25	..	83
6 Pays-Bas	12	2	..	..	..	..	104[b]	7	..	28	91	65
7 Japon	18	11	..	..	..	..	101	0	..	8	82	66
8 Finlande	11	1	..	..	..	..	101	1	..	34	38	86
9 Nouvelle-Zélande	25	1	..	..	..	..	104	1	..	29	66	77
10 Suède	7	1	..	..	..	..	100	1	..	40	67	90
11 Espagne	7	6	..	..	..	..	105[b]	0[b]	..	20	62	54
12 Autriche	10	1	..	..	..	..	101	0	..	25	75	65
13 Belgique	10	2	..	..	..	..	103	2	..	15	85	65
14 Australie	9	3	..	..	..	..	105	1	..	21	59	74
15 Royaume-Uni	9	10	..	..	..	..	105[b]	0	..	8	..	73
16 Suisse	6	1	..	..	..	..	94[b]	0	..	20	..	65
17 Irlande	10	1	..	..	..	..	105	0	..	14	37	49
18 Danemark	9	1	..	..	..	..	102[b]	2	..	33	97	84
19 Allemagne	22	9	..	..	..	..	101	3	..	26	..	69
20 Grèce	10	2	..	..	..	..	99	9	..	6	76	55
21 Italie	12	8	..	..	..	..	..	..	0,4	10	63	57
22 Hong-Kong	7	1	..	12	298	..	106	9	..	..	77	62
23 Israël	7	2	..	..	..	..	..	..	..	8	72	65
24 Chypre	..	0	..	..	..	..	102	3	..	5	83	62
25 Barbade	..	..	..	3	165	95	92[b]	22[b]	..	18	67	80
26 Singapour	10	1	..	14	331	99	..	1[b]	..	3	77	63
27 Luxembourg	..	..	..	..	..	..	102[b]	19[b]	..	20	84	56
28 Bahamas	..	0	..	2	138	99	101[b]	5	..	11	72	84
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	100	..	..	..	11	..	..
30 Chili	65	8	1	5	110	99	110	13	..	7	42	46
31 Portugal	15	2	..	..	..	..	..	0	1,8	13	60	71
32 Corée, Rép. de	130	14	..	3	458	101	100	7	..	3	87	68
33 Costa Rica	60	2	2	5	96	102	109[b]	8	5,4	16	34	43
34 Malte	..	..	..	..	..	..	99	0	..	6	..	35
35 Slovénie	13	0	..	..	..	..	..	0	..	8	62	81
36 Argentine	100	33	..	4	101	89	113[b]	5[b]	4,5	20	..	43
37 Uruguay	85	2	7	2	75	100	..	5	1,9	7	40	65
38 Brunéi Darussalam	..	0	..	17	225	99	111	9	..	..	55	56
39 Rép. tchèque	15	2	..	..	..	..	102	15	..	..	76	86
40 Trinité-et-Tobago	90	1	7	3	247	100	119[b]	11[b]	..	19	54	56
41 Dominique	..	..	..	..	..	82	..	..	..	9	50	..
42 Slovaquie	..	2	..	..	..	..	..	..	..	15	66	87
43 Bahreïn	..	0	..	21	188	100	104	0	..	..	8	31
44 Emirats arabes unis	26	1	..	20	96	99	112	17	..	0	9	27
45 Panama	55	3	7	10	113	98	110[b]	9[b]	3,6	10	15	52
46 Fidji	..	1	..	11	174	100	..	1[b]	..	6	20	39
47 Venezuela	120	25	6	10	118	84	150[b]	12[b]	0,9	6	34	50
48 Hongrie	30	3	..	..	..	..	107	7	0,2	11	82	74
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	13	..	..
50 Mexique	110	153	14	13	154	100	..	0	6,7	14	11	45
51 Colombie	100	46	8	9	98	68	113	15	6,6	10	74	59
52 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	27	60	..
53 Koweït	29	1	6	25	141	100	100	39	..	0	4	50
54 Grenade	..	..	..	..	..	100	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	..	0	..	20	97	78	103	20	..	..	4	29
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	100	..	..	..	14	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	100	..	..	..	10	42	..
58 Pologne	19	13	..	..	..	..	109	3	..	13	76	81
59 Thaïlande	200	62	26	8	212	70	..	..	16,2	7	64	87
60 Malaisie	80	13	23	22	200	83	..	..	3,2	10	64	59
61 Maurice	120	1	16	21	164	..	..	5	2,9	8	48	46
62 Biélorussie	37	3	..	..	..	..	..	14	..	..	..	84
63 Belize	..	0	..	..	..	99	138[b]	1	3,7	11	..	30
64 Jamahiriya arabe lib.	220	28	5	37	307	97	75[b]	3[b]	0,3	..	..	28

TABLEAU ANNEXE A2.2 (SUITE)

ASPECTS DE LA PAUVRETE HUMAINE TOUCHANT LES FEMMES ET LES ENFANTS

Classement selon l'IDH	SURVIE: Taux de mortalité maternelle (pour 100,000 naissances vivantes) 1990	SURVIE: Décès d'enfants de moins d'un an (milliers) 1995	SURVIE: Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990–96	EDUCATION: Taux d'analphabétisme des femmes (%) 1995	EDUCATION: Taux d'analphabétisme des femmes Base 100 = hommes 1995	EDUCATION: Scolarisation des filles dans le primaire (base 100 = garçons) 1995	EDUCATION: Scolarisation des filles dans le secondaire (base 100 = garçons) 1993–95	EDUCATION: Enfants non inscrits dans le primaire (%) 1993–95	EDUCATION: Taux d'activité éco. des enfants (% des enfants entre 10 et 14 ans) 1995	PARTICIPATION POLITIQUE: Pourcentage de sièges de parlementaires occupés par des femmes[a] 1996	REVENU: Travail non rémunéré des femmes (en % du travail non rémunéré des familles) 1990	REVENU: Taux d'activité économique des femmes (base 100 = hommes) 1995
Développement humain moyen	193	2.294T	18	27	166	93	..	4	10,5	15	..	75
65 Liban	300	5	..	10	183	94	..	..	..	2	..	37
66 Suriname	..	1	..	9	185	96	..	..	..	16	42	46
67 Russie, Féd. de	75	62	..	..	..	..	..	7	..	8	..	83
68 Brésil	220	293	7	17	101	102	123[b]	10	16,1	7	46	53
69 Bulgarie	27	3	..	..	..	..	102	10	..	13	..	89
70 Iran, Rép. islam. d'	120	200	16	41	182	93	..	3[b]	4,7	4	43	33
71 Estonie	41	0	..	..	..	..	108[b]	76	..	13	..	85
72 Equateur	150	29	17	12	148	91	..	..	5,4	..	27	36
73 Arabie saoudite	130	33	..	50	175	89	83	38	..	..	..	19
74 Turquie	180	132	10	28	333	..	70	6	11,9	3	69	57
75 Corée, Rép. pop. dém. de	70	22	..	..	..	..	..	..	..	20	69	78
76 Lituanie	36	1	..	..	..	..	..	..	..	18	..	83
77 Croatie	..	1	..	..	..	..	108	18	..	7	74	72
78 Rép. arabe syrienne	180	33	12	44	308	91	90	9	5,8	10	5	36
79 Roumanie	130	12	..	..	..	..	103	8	0,2	6	67	78
80 Macédoine	..	209	..	..	..	..	102	15	..	3	..	..
81 Tunisie	170	18	9	45	213	96	85[b]	3	..	7	49	45
82 Algérie	160	84	13	51	195	92	90	5	1,6	7	6	33
83 Jamaïque	120	1	10	11	57	96	111[b]	0[b]	..	12	..	86
84 Jordanie	150	13	9	21	312	101	106[b]	11[b]	0,6	3	4	28
85 Turkménistan	55	14	..	..	..	..	..	..	..	18	..	81
86 Cuba	95	3	..	5	123	101	115	4	..	23	5	61
87 Rép. dominicaine	110	15	10	18	99	105	144	19	16,0	10	43	42
88 Oman	190	5	12	..	..	96	95	29	0,4	..	..	19
89 Pérou	280	62	11	17	312	91	..	13	2,5	11	..	41
90 Afrique du Sud	230	127	9	18	101	..	121	4	..	24	..	59
91 Sri Lanka	140	11	38	13	194	100	..	..	2,4	5	56	54
92 Lettonie	40	1	..	..	..	..	101	16	..	9	..	85
93 Kazakhstan	80	22	..	..	..	..	..	..	..	11	91	82
94 Paraguay	160	13	4	9	144	101	106	11	7,9	6	..	41
95 Ukraine	50	19	..	..	..	..	..	..	..	4	..	81
96 Samoa-Occidental	..	1	..	..	..	81	..	..	..	4	8	..
97 Botswana	250	6	15	40	206	..	114	4	16,9	9	35	81
98 Philippines	280	152	30	6	113	98	102[b]	0	8,0	12	53	60
99 Indonésie	650	500	35	22	212	93	87	3	9,6	13	66	65
100 Ouzbékistan	55	58	..	..	..	..	..	..	..	6	..	84
101 Mongolie	65	8	12	23	200	107	138	25	1,7	8	..	88
102 Albanie	65	5	..	..	..	..	..	4	0,9	12	..	72
103 Arménie	50	3	..	..	..	..	..	..	..	6	..	87
104 Guyana	..	2	..	3	185	100	..	..	..	20	..	48
105 Géorgie	33	4	..	..	..	..	99	18	..	7	..	79
106 Azerbaïdjan	22	11	..	..	..	..	..	..	..	12	..	75
107 Kirghizistan	110	10	..	..	..	..	..	0	..	5	..	84
108 Chine	95	1 722	16	27	269	98	..	1	11,6	21	..	87
109 Egypte	170	206	9	61	168	99	86	11	11,2	2	62	41
110 Moldova, Rép. de	60	3	..	..	..	..	..	..	..	5	..	86
111 Maldives	..	1	..	7	104	..	..	..	5,9	6	29	77
112 El Salvador	300	14	11	30	114	66	116	21	15,2	11	58	50
113 Bolivie	650	36	16	24	253	96	84	9	14,3	6	79	59
114 Swaziland	..	5	..	24	111	..	118	5	13,9	8	59	55
115 Tadjikistan	130	2	..	..	..	..	..	..	..	3	..	76
116 Honduras	220	16	18	27	100	101	..	10	8,5	8	..	43
117 Guatemala	200	35	27	51	137	50	..	42[b]	16,3	13	21	36
118 Namibie	370	7	26	..	..	..	138[b]	8	22,0	..	69	68
119 Maroc	610	81	9	69	159	75	64[b]	28	..	1	31	..
120 Gabon	500	7	..	47	178	..	..	..	17,9	6	..	78
121 Viet Nam	160	157	45	9	251	80	..	..	9,1	19	..	94
122 Salomon, Iles	..	1	..	..	..	..	..	..	29,2	2	..	93
123 Cap-Vert	..	1	..	36	195	99	100	0	14,3	11	54	57
124 Vanuatu	..	0	..	..	..	..	79[b]	26[b]	..	..	..	..

ASPECTS DE LA PAUVRETE HUMAINE TOUCHANT LES FEMMES ET LES ENFANTS

Classement selon l'IDH	SURVIE: Taux de mortalité maternelle (pour 100,000 naissances vivantes) 1990	SURVIE: Décès d'enfants de moins d'un an (milliers) 1995	SURVIE: Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990–96	SURVIE: Taux d'analphabétisme des femmes (%) 1995	SURVIE: Taux d'analphabétisme des femmes Base 100 = hommes 1995	EDUCATION: Scolarisation des filles dans le primaire (base 100 = garçons) 1995	EDUCATION: Scolarisation des filles dans le secondaire (base 100 = garçons) 1993–95	EDUCATION: Enfants non inscrits dans le primaire (%) 1993–95	PARTICIPATION POLITIQUE: Taux d'activité éco. des enfants (% des enfants entre 10 et 14 ans) 1995	PARTICIPATION POLITIQUE: Pourcentage de sièges de parlementaires occupés par des femmes[a] 1996	REVENU: Travail non rémunéré des femmes (en % du travail non rémunéré des familles) 1990	REVENU: Taux d'activité économique des femmes (base 100 = hommes) 1995
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	7	54	..
126 Iraq	310	169	12	55	188	89	68[b]	21	3,0	..	50	23
127 Nicaragua	160	14	12	33	94	104	114	14	14,1	11	..	54
128 Papaouasie-N.-Guinée	930	18	35	37	196	87	..	..	19,2	0	..	76
129 Zimbabwe	570	60	16	20	209	..	..	0[b]	29,4	15	..	79
130 Congo	890	20	24	33	194	..	..	..	26,2	2	65	73
Faible dévelop. humain	753	5.037T	45	62	156	74	..	..	22,3	7	43	58
131 Myanmar	580	212	43	22	198	87	..	..	24,5	..	..	76
132 Ghana	740	105	27	46	193	..	..	..	13,2	..	63	101
133 Cameroun	550	65	14	48	192	..	..	24	25,2	12	70	59
134 Kenya	650	137	23	30	219	..	..	9[b]	41,3	3	..	86
135 Guinée équatoriale	..	4	..	32	306	96	..	..	..	9	74	..
136 Rép. dém. pop. lao	650	40	44	56	182	87	71	32	27,1	9	..	86
137 Lesotho	610	11	21	38	199	118	183	35	21,9	11	39	56
138 Inde	570	3 671	53	62	181	78	..	..	14,4	7	..	50
139 Pakistan	340	819	38	76	151	68	..	..	17,7	3	33	38
140 Comores	..	4	..	50	138	66	..	47	39,3	0	..	76
141 Nigéria	1 000	790	36	53	161	78	..	..	25,8	..	46	55
142 Zaïre	870	386	34	32	241	90	62	39	29,6	5	..	76
143 Zambie	940	75	28	29	200	97	74	25	16,3	10	54	79
144 Bangladesh	850	537	67	74	146	88	54[b]	38[b]	30,1	9	6	76
145 Côte d'Ivoire	810	91	24	70	140	..	..	48	20,5	8	62	51
146 Bénin	990	41	..	74	145	60	..	48[b]	27,6	7	40	89
147 Togo	640	31	24	63	191	72	38[b]	22	28,6	1	54	65
148 Yémen	1 400	123	39	..	..	49	..	..	20,1	1	69	39
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	770	21	29	43	210	..	..	52	39,5	17	88	95
150 Mauritanie	930	17	23	74	146	51	..	44	24,0	1	38	77
151 Rép. centrafricaine	700	25	27	48	151	56	..	42	31,1	4	55	83
152 Madagascar	490	108	34	..	..	113	..	..	35,8	4	..	81
153 Cambodge	900	78	40	..	..	44	..	..	24,7	6	..	104
154 Népal	1 500	145	49	86	146	58	..	..	45,2	5	55	68
155 Bhoutan	1 600	16	38	72	164	25	..	..	55,3	2	..	66
156 Haïti	1 000	43	28	58	111	39	..	74[b]	25,4	3	37	73
157 Angola	1 500	133	..	..	..	..	..	..	27,1	10	..	84
158 Soudan	660	144	34	65	155	85	..	..	29,4	5	..	40
159 Ouganda	1 200	235	23	50	190	91	..	..	45,3	18	74	90
160 Sénégal	1 200	46	20	77	135	..	..	46	31,4	12	..	74
161 Malawi	560	142	30	58	208	102	100	0	35,2	6	58	94
162 Djibouti	..	5	..	67	169	78	..	68	..	0	22	..
163 Guinée-Bissau	910	12	23	58	180	82	25[b]	44[b]	37,9	10	4	65
164 Tchad	1 500	65	..	65	172	54	..	..	38,3	17	..	78
165 Gambie	1 100	12	..	75	159	72	54	45	37,2	..	64	79
166 Mozambique	1 500	171	27	77	181	77	63	61	33,8	25	82	92
167 Guinée	1 600	90	26	78	156	49	38[b]	63[b]	34,1	7	60	91
168 Erythrée	1 400	27	41	..	..	89	88	69	39,6	21	..	89
169 Burundi	1 300	63	37	78	153	69	67[b]	48[b]	49,1	..	60	91
170 Ethiopie	1 400	625	48	75	137	29	..	..	42,3	..	67	70
171 Mali	1 200	163	31	77	127	68	50[b]	75	54,5	2	53	84
172 Burkina Faso	930	98	30	91	129	67	56	71	51,1	9	66	86
173 Niger	1 200	113	36	93	118	36	38[b]	77[b]	45,2	..	24	77
174 Rwanda	1 300	71	29	48	160	106	78[b]	24[b]	41,7	17	70	93
175 Sierra Leone	1 800	75	29	82	150	100	..	..	15,5	6	74	54

TABLEAU ANNEXE A2.2 (SUITE)

ASPECTS DE LA PAUVRETE HUMAINE TOUCHANT LES FEMMES ET LES ENFANTS

	SURVIE			EDUCATION						PARTICIPATION POLITIQUE	REVENU	
Classement selon l'IDH	Taux de mortalité maternelle (pour 100,000 naissances vivantes) 1990	Décès d'enfants de moins d'un an (milliers) 1995	Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990–96	Taux d'analphabétisme des femmes (%) 1995	Taux d'analphabétisme des femmes Base 100 = hommes 1995	Scolarisation des filles dans le primaire (base 100 = garçons) 1995	Scolarisation des filles dans le secondaire (base 100 = garçons) 1993–95	Enfants non inscrits dans le primaire (%) 1993–95	Taux d'activité éco. des enfants (% des enfants entre 10 et 14 ans) 1995	Pourcentage de sièges de parlementaires occupés par des femmes[a] 1996	Travail non rémunéré des femmes (en % du travail non rémunéré des familles) 1990	Taux d'activité économique des femmes (base 100 = hommes) 1995
Total pays en dévelop.	471	7 404T	31	38	159	88	..	9	16,0	12	48	67
Pays industrialisés	31	206T	..	..	..	..	..	5	..	4	75	75
Monde	416	7 610T	..	..	..	..	..	8	15,8	13	57	68
Pays arabes	380	475T	16	56	176	91	92	15	10,4	4	40	37
Asie de l'Est	95	883T	16	26	249	102	..	1	11,5	20	80	86
Asie de l'Est (sans la Chine)	99	22T	..	5	235	..	..	8	..	9	80	71
Amérique latine et Caraïbes	190	424T	11	15	119	93	..	13	10,9	10	38	50
Amérique latine et Caraïbes (sans Mexique et Brésil)	204	202T	12	14	119	92	..	15	8,4	12	47	49
Asie du Sud	554	2 700T	50	63	157	77	..	..	16,2	7	29	51
Asie du Sud (sans l'Inde)	520	865T	43	65	154	77	..	..	20,4	6	29	54
Asie du Sud-Est et Pacifique	447	618T	36	16	198	86	..	..	11,3	12	63	73
Afrique subsaharienne	971	2 259T	31	51	158	79	..	37	32,7	12	57	74
Pays les moins avancés	1 030	2 177T	42	61	155	75	..	45	32,6	9	43	76
Amérique du Nord	12	33T	..	..	..	..	101	4	..	12	76	80
Europe de l'Est et CEI	63	137T	..	..	..	..	..	8	..	8	..	82
Europe de l'Ouest et du Sud	14	23T	..	..	..	..	102	3	..	18	71	66
OCDE	34	213T	..	..	..	..	102	4	..	13	68	69
Union européenne	13	27T	..	..	..	..	103	3	..	16	71	67
Pays scandinaves	8	2T	..	..	..	..	101	1	..	37	67	86

a. Situation au 1er janvier 1997,
b. Données concernant la dernière année disponible.
Sources : Colonne 1 : UNICEF, 1997, *Colonne 2 :* ONU, 1996b. *Colonne 3 :* UNICEF, 1997. *Colonnes 4 et 5 :* UNESCO, 1996b. *Colonne 6 :* 1996c. *Colonne 7 :* UNESCO, 1995 et 1997, *Colonne 8 :* UNESCO 1997 et 1995b. *Colonnes 9 et 12 :* BIT, 1996b. *Colonne 10 :* UIP, 1997, *Colonne 11 :* ONU, 1995d.

CHAPITRE 3

Résister aux nouveaux facteurs de pauvreté dans un monde en mutation

La pauvreté étant un processus dynamique, il faut lui opposer une résistance permanente. Individus, ménages et communautés doivent faire face aux différentes formes de misère qui limitent leurs possibilités de vie, et saisir toute possibilité de s'extraire de la pauvreté. Cependant, à mesure qu'ils luttent, le monde alentour évolue lui aussi, porteur de nouvelles opportunités et de nouvelles menaces.

Certaines personnes parviennent à s'extraire de la pauvreté, tandis que d'autres restent pauvres. D'autres encore le deviennent. La pauvreté est un phénomène en constante évolution et en constante recréation. Elle disparaît ici pour réapparaître ailleurs ou à une autre époque.

Comment les individus, les ménages et les communautés peuvent-ils résister à la pauvreté, y échapper ou la surmonter ? Quelles sont les conditions nouvelles qui remettent en question les acquis et menacent de susciter davantage de pauvreté ? Ce chapitre présente les moyens utilisés par les populations pour lutter contre la pauvreté, dans le monde en mutation rapide de cette fin de XX^{e} siècle.

Fragilité, moyens d'existence et stratégies de défense

Les personnes pauvres sont confrontées à toutes sortes de difficultés — épidémies de choléra, hausse des prix, pluies insuffisantes — contre lesquelles elles sont sans défense. Cette vulnérabilité face à l'aggravation de la pauvreté donne le ton à leur vie toute entière. Les plus pauvres restent pauvres sur l'ensemble de l'année, mais aussi d'année en années, voire toute leur vie, et transmettent cette situation aux générations suivantes — c'est ce qu'on appelle la pauvreté chronique (encadré 3.1). Le défi de l'éradication de la pauvreté consiste à renforcer la capacité des individus à faire face à ces difficultés, à trouver les moyens de résister et de réagir, et à saisir les opportunités pour échapper à la misère.

ENCADRE 3.1

Les désavantages sociaux sont porteurs de pauvreté chronique

La pauvreté chronique, qui dure d'année en année et parfois de génération en génération, a des conséquences humaines bien plus graves que la pauvreté temporaire.

Des études de la pauvreté qui s'attachent à suivre les mêmes personnes sur la durée montrent que certaines catégories sociales sont davantage sujettes à la pauvreté durable que d'autres : c'est le cas des immigrés en Allemagne et des Afro-Américains aux Etats-Unis (voir tableau encadré 3.1.1). Parmi toutes les raisons qui poussent les individus dans la pauvreté, les plus fréquentes sont liées à l'emploi ou à la situation matrimoniale.

Dans un village d'une région indienne souffrant de la sécheresse chronique, une enquête réalisée de 1975 à 1993 montre que 40 % des ménages ont connu la pauvreté au moins six années au cours de cette période, alors qu'environ 10 % n'en ont souffert que pendant une ou années.

Une autre approche consiste à se pencher sur le délai nécessaire pour échapper à la pauvreté monétaire (compte tenu d'un rythme donné de croissance du PNB), en fonction de l'acuité de la pauvreté. Des statistiques provenant de trois Etats de l'Union indienne montrent ainsi que les castes et tribus à statut spécial souffrent d'une plus grande pauvreté que le reste de la population et qu'il leur faudrait ainsi beaucoup plus de temps pour sortir de cette situation.

TABLEAU ENCADRE 3.1.1

Rester pauvre ou s'extraire de la pauvreté pour les familles avec enfants dans les années 80

	Taux moyen de pauvreté (%)[a]	Familles ayant échappé à la pauvreté (%)[a]	Familles pauvres depuis 3 ans ou plus (%)[b]
Allemagne			
Ressort. allemands	7	27	1
Résidents étran.	18	20	4
Etats-Unis			
Blancs	15	17	10
Afro-Américains	49	8	42

a. Sont considérées comme sorties de la pauvreté les familles pauvres dont le revenu a ensuite atteint 60 % du revenu médian.
b. Proportion de la population disposant d'un revenu inférieur à 50 % du revenu médian pendant trois années consécutives.
Source : Duncan *et al*, 1995.

TABLEAU ENCADRE 3.1.2

Combien de temps avant de sortir de la pauvreté monétaire pour les ménages ruraux en Inde

	Dépenses des ménages (en % du seuil de pauvreté national) 1960–90	Années néces. pour sortir de la pauvreté
Bihar		
Castes à statut spécial	64	30
Tribus à statut spécial	66	23
Reste de la popul.	94	10
Orissa		
Castes à statut spécial	76	10
Tribus à statut spécial	64	17
Reste de la popul.	94	2
Bengale occidental		
Castes à statut spécial	75	12
Tribus à statut spécial	70	14
Reste de la popul.	88	5

Sources : Shiva Kumar, 1996.

Les moyens utilisés pour lutter contre la pauvreté englobent une large gamme de ressources, tangibles et intangibles

La plupart des individus, des ménages et des communautés développent des stratégies complexes et inventives pour faire face à la pauvreté et à l'adversité en exploitant tous les moyens à leur portée. Une famille dont un des membres perd son emploi pourra louer une chambre pour compenser cette perte de revenu. Confrontée à une mauvaise récolte, une femme mettra en gage les bijoux reçus lors de son mariage. Des enfants âgés de seulement 10 ans pourront aller travailler pour compenser la perte de revenu due à la maladie d'un de leurs parents.

Les ressources dont disposent les individus réduisent leur vulnérabilité et les mettent en situation de résister à la pauvreté. Plus une personne dispose de telles ressources, moins elle est vulnérable et plus elle est en mesure de résister à la pauvreté ou de s'en extraire. A *contrario*, tout affaiblissement de ces ressources implique une augmentation de la vulnérabilité et de l'insécurité.

Développer les ressources des personnes et leur donner les moyens de lutter contre la pauvreté devraient être au cœur de toute stratégie d'éradication de la pauvreté. Il est de la responsabilité de l'Etat de s'attaquer aux inégalités structurelles existant dans la répartition des ressources, et en particulier de la terre, du crédit, du logement et des services sociaux. Cependant, les politiques publiques et les efforts de développement font trop souvent l'impasse sur trois points :

- Le potentiel de développement que renferment les ressources des individus.
- Les risques liés à l'érosion de ces ressources.
- La nécessité de fournir les ressources indispensables à la survie et à une participation égalitaire à la vie sociale.

En termes économiques, une *ressource* désigne habituellement un capital, matériel ou financier, susceptible d'offrir à l'avenir un revenu à celui qui le détient ou qui l'exploite. Cependant, les moyens utilisés pour lutter contre la pauvreté englobent une gamme bien plus large de ressources de nature tangible ou intangible. *Grosso modo*, ces ressources peuvent être classées en quatre catégories : économiques, sociales, environnementales et personnelles. Le temps peut lui aussi être considéré comme une de ces ressources (encadré 3.2).

ENCADRE 3.2

Le temps est-il une ressource ?

Le manque de temps est un facteur important dans la vulnérabilité des pauvres et dans leur accès aux opportunités.

Il y a seulement 24 heures dans une journée, mais chacun a-t-il besoin du même nombre d'heures pour assurer sa survie ? Tout le monde dispose-t-il de la même quantité de temps — et de la même aptitude à déterminer comment utiliser son temps ?

La réponse est non. Bien des aspects diffèrent selon que l'on est une femme ou un homme, selon la taille du ménage et selon les conditions de vie des individus.

Les femmes souffrent particulièrement d'une pénurie de temps du fait du triple fardeau qui pèse sur leurs épaules : porter et élever les enfants, s'occuper de la famille et du foyer et exercer un travail productif ou une activité génératrice de revenus. Des études sur l'utilisation du temps concluent que, dans pratiquement tous les pays du globe, les femmes consacrent davantage d'heures que les hommes au travail — rémunéré et non rémunéré. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1995* montre que les femmes assurent en moyenne 53 % du temps total consacré au travail, contre 47 % pour les hommes. A mesure que les exigences pesant sur le temps des femmes augmentent, celles-ci entreprennent de partager leur charge de travail avec leurs filles et leurs autres enfants, mais il est très rare que des responsabilités relatives au foyer soient transférées aux hommes.

Certaines situations — comme le fait de disposer d'un point d'eau à proximité du foyer et d'un moyen de transport jusqu'au lieu de travail — accroissent le temps disponible. D'autres — comme la déforestation et la pollution — réduisent le temps dont disposent les femmes et accroissent leur vulnérabilité.

L'importance du temps pour les pauvres entraîne des conséquences en matière d'action politique. Ainsi, lorsqu'il s'agit de déterminer un seuil de pauvreté dépendant du revenu nécessaire à la survie, il importe que les instances décisionnaires tiennent compte de ce que ce revenu est tributaire du temps passé à s'occuper des enfants et des malades, et du temps qui reste pour exercer un emploi producteur de revenu.

Les politiques qui accroissent le fardeau financier pesant sur les familles, comme la réduction des remboursements pour les soins de santé, par exemple, peuvent aussi avoir pour effet d'imposer un fardeau temporel, avec des répercussions accrues sur l'aptitude à s'extraire de la pauvreté. De même, les politiques qui réduisent le fardeau temporel des pauvres — en améliorant la fourniture d'eau potable, par exemple — peuvent faire disparaître une contrainte majeure quant à leur aptitude à échapper à la pauvreté.

Ressources économiques

Les ressources économiques comprennent la terre, le bétail, le logement, le travail et les ressources financières, qui constituent des biens productifs et générateurs de revenu. A l'exception du travail, ces ressources sont souvent inexistantes ou difficilement accessibles aux personnes pauvres.

Pour les populations rurales, la terre est un élément essentiel — à l'échelle planétaire, c'est aussi le cas pour les trois quarts des individus vivant dans la pauvreté monétaire et dont les moyens d'existence dépendent de l'agriculture. Environ un quart de la population rurale des pays en développement ne possède pas de terres, de garantie de jouissance ou de titre de propriété. Et même ceux qui possèdent du terrain disposent de parcelles trop petites

ou trop peu productives pour leur garantir un moyen de subsistance sûr.

Le logement — et la garantie de pouvoir le conserver — constitue une ressource cruciale pour les foyers urbains, au même titre que la terre pour les exploitants agricoles. C'est souvent le logement qui permet le démarrage d'une micro-entreprise. Cependant, les droits relatifs au logement sont rarement protégés, et l'expulsion est une menace bien réelle pour un grand nombre d'habitants des villes.

Le capital, qui provient du crédit et de l'épargne, est une autre ressource essentielle pour permettre aux pauvres de saisir les occasions offertes par le marché : investir dans une petite entreprise ou utiliser des intrants agricoles, par exemple. Le crédit et l'épargne aident également les familles à surmonter les périodes de crise : sécheresse, récession, maladie, sans avoir à recourir à des mesures telles que la cession d'autres ressources ou l'abandon de la scolarisation des enfants. Sur les 500 millions de foyers les plus pauvres de par le monde, seuls 2 à 5 % ont accès aux crédits institutionnels.

Ressources sociales et politiques

L'aptitude des individus à tisser des liens avec d'autres, en particulier lorsque c'est dans des conditions de confiance et de réciprocité, constitue une autre forme de ressource, un capital social.

En période de crise, la première source d'aide est la famille ou d'autres membres de la collectivité. Confrontées à la maladie, les femmes des quartiers pauvres s'organisent pour cuisiner collectivement et garder leurs enfants en commun. On s'emprunte mutuellement de l'argent pour répondre aux besoins de première urgence en termes d'alimentation, d'eau, d'électricité ou de santé. Parfois, le regroupement de plusieurs familles en un seul foyer permet également de mieux résister à la pauvreté.

Confiance et réciprocité sont également un des fondements de l'activité des associations locales, qui peuvent négocier avec les organismes publics pour obtenir de meilleurs services — écoles, dispensaires ou eau potable, par exemple. Par ailleurs, des groupes peuvent se lancer dans l'action politique, ce qui les amène souvent à constituer des alliances allant au-delà de la communauté (chapitre 5).

Les ressources sociales peuvent néanmoins s'amenuiser sous l'effet de tensions, résultant notamment de la violence, de l'alcoolisme ou d'autres comportements destructeurs, et en raison d'un manque de temps pour investir dans les relations au sein de la société.

Favoriser le développement de ces ressources politiques et sociales est indispensable à la mise en place d'un environnement favorable pour aider les pauvres à résister à la pauvreté.

Ressources environnementales et infrastructures

La santé et les moyens de subsistance des êtres humains dépendent dans une large mesure des ressources naturelles et des infrastructures.

Les routes et les moyens de transport donnent accès aux marchés et à l'emploi et permettent ainsi de réduire l'isolement des individus et des communautés. Les infrastructures sociales sont génératrices d'un meilleur niveau de santé et d'éducation. Le raccordement aux réseaux d'eau potable et d'électricité peut contribuer efficacement à la création de micro-entreprises. Ainsi, la remise en cause des dépenses publiques consacrées aux infrastructures peut nuire gravement aux ressources dont disposent les individus.

L'accès à ces ressources est très inégalement réparti, et souvent les communautés les plus pauvres sont privées de services sociaux de base qui, *a contrario*, sont largement accessibles pour les couches aisées de la population. En moyenne, dans les pays en développement, la proportion des personnes ne disposant pas d'eau potable est seulement de 13 % dans les villes, contre 40 % dans les campagnes. Quant à l'analphabétisme des femmes, il est de 38 % en ville, contre 66 % en zone rurale. Mais même dans les villes, le coût de certains de ces services est plus élevé pour les ménages à bas revenu. Dans les banlieues riches, l'eau est acheminée par des canalisations, tandis que dans les quartiers pauvres, elle est amenée par camion. Résultat : les pauvres payent davantage, parfois au comptant, et presque toujours avant de pouvoir utiliser cette ressource.

En période de crise, les individus sollicitent encore plus les ressources environnementales, qui constituent pour eux une réserve et une part importante de leur stratégie de survie. En cas de mauvaise

Les ressources sociales et politiques sont indispensables pour aider les pauvres à résister à la pauvreté

La capacité de résistance individuelle à la pauvreté peut être renforcée par un niveau d'éducation et de formation ouvrant plus largement le champ des possibles

récolte, les exploitants agricoles qui cultivent normalement le maïs ou le riz peuvent se rabattre sur la cueillette de fruits ou d'autres aliments provenant de la forêt. L'appauvrissement et la pollution des réserves naturelles mettent donc à mal une ressource de grande importance. Les personnes touchées par ce phénomène peuvent alors être condamnées à l'exode écologique, et contraintes à migrer vers d'autres zones rurales, ou vers la ville.

Ressources personnelles

La ressource personnelle la plus importante réside dans une bonne santé, c'est-à-dire non seulement dans le bien-être physique, mais dans la capacité à faire face à l'adversité.

Les ressources personnelles englobent aussi les compétences et les aptitudes des individus. Ainsi, la capacité de résistance individuelle à la pauvreté peut être renforcée par un niveau d'éducation et de formation ouvrant plus largement le champ des possibles. Néanmoins, les personnes n'ayant pas bénéficié d'une éducation scolaire n'en possèdent pas moins de nombreux talents — savoirs traditionnels et autres compétences physiques ou intellectuelles — qui peuvent être mis à profit pour lutter contre la pauvreté.

Spirales ascendantes et descendantes

Toutes ces ressources, bien que décrites séparément, sont liées et se renforcent bien souvent mutuellement. Ainsi, la mobilisation des ressources sociales peut permettre une meilleure gestion des ressources environnementales. En mettant leurs efforts en commun, les individus peuvent aider à entretenir des ressources communes telles que les étangs, les forêts, les pâturages et les réserves d'eau potable, et assurer leur viabilité à long terme. Les ressources sociales peuvent également faciliter le développement des ressources économiques. La solidarité entre les membres d'une communauté, à travers une action politique collective visant à négocier, par exemple, l'amélioration des écoles, peut être propice au développement des ressources économiques en accroissant les opportunités d'emploi.

Cependant, la perte de l'une ou l'autre de ces ressources peut aussi conduire à la disparition d'un grand nombre d'autres, et amorcer une spirale descendante. Ainsi, la perte de revenu provoque des tensions dans les relations humaines et peut conduire à la disparition de ressources sociales et politiques, ainsi qu'à des conflits et à la violence. Dans certaines communautés urbaines pauvres de Hongrie, du Mexique, des Philippines et de Zambie, les femmes établissent un lien direct entre la violence domestique et la baisse des revenus des hommes, souvent accompagnée d'une consommation excessive d'alcool.

Les difficultés économiques ont également pour effet de dresser parents et enfants les uns contre les autres, souvent en raison d'une dépendance accrue de la famille vis-à-vis du travail des enfants. Ces derniers se révoltent alors contre le surcroît de responsabilités qui leur est imposé, tandis que les parents manquent de temps et d'énergie pour surveiller leur progéniture. Par ailleurs, ces enfants peuvent cesser d'étudier ou d'aider aux tâches ménagères, d'autres commencent à boire, tombent dans la délinquance ou adoptent d'autres formes de comportements destructeurs.

L'escalade de la violence et de la criminalité, ainsi que l'augmentation de la consommation de drogue et d'alcool constituent une menace pour la sécurité des personnes. Les femmes, en particulier, n'osent plus sortir le soir, et sont ainsi de plus en plus isolées. Tout cela a pour effet de réduire l'aptitude des personnes à participer à la vie de la collectivité, d'amoindrir leurs ressources sociales et d'accroître leur vulnérabilité.

Les crises économiques rendent les relations d'échange impossibles pour certaines familles, de sorte que le système de soutien de la communauté s'effondre. La collaboration entre les membres de la collectivité peut se trouver réduite. Ainsi, les femmes qui passent plus de temps à travailler ont moins de temps à consacrer aux activités de la communauté.

Une telle spirale descendante entraîne fréquemment une dégradation de l'environnement, ce qui peut à son tour aggraver la pauvreté. Ainsi, les sécheresses, qui entraînent de mauvaises récoltes, conduisent les populations à exploiter plus intensément les réserves en bois ou en plantes comestibles et les autres ressources naturelles. Elles obligent également les éleveurs à maintenir leurs troupeaux à proximité des points d'eau, autant de comportements qui peuvent engendrer la déforestation et l'érosion des sols.

Les problèmes liés à l'environnement peuvent à leur tour provoquer l'érosion des ressources sociales, les individus, confrontés à la diminution de leurs ressources, se trouvant contraints de se faire concurrence pour subvenir à leurs besoins. Dans le delta du Niger et les zones arides environnantes, de nombreux groupes de personnes survivent grâce au bétail, à la pêche et à l'agriculture. Cependant, les sécheresses répétées mettent à mal les relations de réciprocité entre les individus composant ces communautés.

Résultats de ces spirales descendantes : la pauvreté s'accroît et les populations sont moins à même de s'en extraire, les familles étant obligées de vendre leurs terres ou leur bétail ou encore d'écourter l'éducation de leurs enfants. La perte de ces ressources a ainsi pour effet de transformer une situation de pauvreté provisoire en pauvreté chronique, susceptible de se transmettre à la génération suivante.

Les stratégies d'éradication de la pauvreté doivent prendre en compte tous ces éléments interdépendants, y compris les différents moyens que les hommes et les femmes emploient pour mobiliser leurs ressources afin d'échapper à la pauvreté (encadré 3.3). Développer et renforcer les ressources auxquelles les populations pauvres ont accès leur permet de lutter elles-mêmes contre la pauvreté. Les programmes de développement local qui appliquent ce principe comptent parmi les plus efficaces : il s'agit, par exemple, d'encourager une communauté ougandaise frappée par le virus VIH et le sida à élaborer, avec l'aide d'un envoyé des Nations unies, un programme en faveur des orphelins au niveau de la collectivité, ou encore d'encourager la population à négocier avec les sociétés d'exploitation forestière la gestion des ressources de la forêt, sous l'égide d'un programme d'aide bilatérale.

Par ailleurs, des réformes politiques et institutionnelles sont nécessaires pour faciliter l'accès et garantir le droit aux ressources essentielles qui sont inégalement réparties : la terre, le logement, le crédit, les infrastructures, l'éducation, la santé et les autres services sociaux (encadré 3.4).

De nouveaux facteurs qui suscitent et ressuscitent la pauvreté à l'échelle mondiale

Les bouleversements survenus au cours des dernières décennies du XX^{e} siècle sont porteurs de maintes opportunités, mais engendrent également des menaces susceptibles de mettre en péril une grande partie des succès préalablement remportés sur la pauvreté. En hausse constante

ENCADRE 3.3

Que signifie la féminisation de la pauvreté ?

On entend dire que les femmes sont plus pauvres que les hommes parce qu'un nombre supérieur de ménages dont le chef de famille est une femme se trouvent en deçà du seuil de pauvreté. Est-ce bien vrai ? Oui et non.

Des études de la consommation des ménages réalisés dans de nombreux pays d'Amérique du Nord et du Sud, d'Europe et de la CEI montrent certes que la pauvreté monétaire est fréquente dans les ménages dirigés par une femme. Ailleurs, cependant, il n'y a pas de différence entre les ménages dirigés par un homme ou par une femme : c'est notamment le cas au Zimbabwe, en Indonésie, au Maroc ou au Viet Nam.

La pauvreté n'est pas vécue de la même manière par les hommes et les femmes. Et la féminisation de la pauvreté est sans doute moins une question de nombre de femmes pauvres par rapport aux hommes que d'acuité de la pauvreté et de difficultés accrues pour les femmes pour sortir — elles et leurs enfants — de la nasse de la pauvreté. Victimes d'un large éventail d'inégalités sociologiques — opportunités différentes en termes d'éducation, d'emploi et de propriété, entre autres choses — les femmes disposent globalement de perspectives moindres que les hommes. La pauvreté accentue les écarts sociologiques entre les sexes, et lorsque l'adversité frappe, ce sont souvent les femmes qui sont les plus vulnérables.

Le Zimbabwe est arrivé à l'égalité entre les sexes en termes de scolarisation dans le primaire en 1990. Cependant, lorsque cet enseignement est redevenu payant, dans le cadre du programme d'ajustement structurel de ce pays, les inégalités sont réapparaurues dans les campagnes.

Au Pakistan, le fossé de l'instruction entre hommes et femmes est profond : en 1995, l'analphabétisme y touchait 77 % de la population féminine, contre 51 % de la population masculine. Quant à l'enseignement primaire, seules 68 filles y sont inscrites pour 100 garçons. Dans les campagnes, les femmes ont moins d'opportunités d'emploi que les hommes ; et, trouvant rarement du travail hors des tâches agricoles, l'impossibilité qui leur est faite de posséder des terres constitue pour elles un handicap particulièrement grave.

La Chine a pour sa part accompli d'énormes progrès vers l'égalité des sexes, mais dans les familles pauvres, ce sont encore les filles qui sont les plus défavorisées. En 1990, plus de 80 % des enfants abandonnant l'école précocement étaient des filles, vivant pour la plupart dans des régions rurales, montagneuses et reculées, parmi les minorités ethniques. Dans ce pays, les analphabètes sont deux fois plus nombreux chez les femmes que chez les hommes.

Au Mexique, la pauvreté est un phénomène principalement rural, qui frappe en particulier les familles nombreuses. Il n'est pas rare que les filles commencent très tôt à travailler, comme domestiques. La journée de travail étant souvent de 12 heures, elles ne peuvent pas aller à l'école. Elles ont ensuite tendance à se marier tôt et à avoir des enfants dès leur adolescence. Au Mexique, les années quatre-vingt ont été marquées par un changement profond de l'environnement économique sous le sceau de l'ajustement structurel. Ces mutations ont particulièrement affecté le salaire des femmes. Celui-ci représentait 80 % de celui des hommes en 1980, et est tombé à 57 % en 1992.

En Russie, malgré leur haut niveau d'instruction, les femmes sont cantonnées dans des activités faiblement rémunérées, et ont été les premières à être licenciées lors de l'entrée du pays en phase de transition.

Source : Moghadam, 1996.

ENCADRE 3.4

Condition féminine, pauvreté et droits de propriété en Asie du Sud

Dans la plus grande partie de l'Asie du Sud, la majorité des femmes pauvres dépendent de l'agriculture pour leur subsistance — à un point encore supérieur aux hommes, qui disposent d'opportunités plus étendues. Dans les campagnes indiennes en 1993-94, 86 % des femmes disposant d'un emploi travaillaient dans l'agriculture, contre 74 % pour les hommes.

Cependant, rares sont les femmes qui possèdent ou qui peuvent gérer des terres — ce qui constitue un handicap dans la lutte contre la pauvreté, pour elles-mêmes comme pour leur famille. Le manque d'accès à la terre est particulièrement grave pour les quelque 20 % de foyers ruraux du Bangladesh et de l'Inde dont le chef de famille est une femme, par suite d'un décès, d'un départ ou de l'émigration du mari.

Nombreux sont les facteurs qui entravent l'accès des femmes à la terre. Juridiques : dans un grand nombre de communautés, le droit de l'héritage concernant les terres agricoles favorise les hommes. Sociales : la préférence donnée aux enfants mâles, les mariages arrangés par les pères et, dans certaines régions, la claustration des femmes restreint les moyens dont celles-ci disposent pour faire valoir leurs droits et pour gérer des terres. Administratives, enfin : dans le cadre des réformes agraires et des programmes de remembrement, la terre est presque toujours distribuée aux chefs de famille hommes.

L'existence de droits d'exploitation foncière permet de garantir les possibilités de production accessibles aux femmes, d'accroître leur pouvoir de négociation avec les employeurs et de fournir des ressources gageables ou cessibles en période de crise. Dans la plupart des régions d'Asie du Sud, les ménages dépourvus de terres ont tendance à être davantage frappés par la pauvreté que les autres, mêmes si ces derniers ne disposent que de minuscules lopins.

L'existence de droits de propriété pour les femmes amoindrirait le risque de pauvreté pour elles-mêmes comme pour leur famille. De nombreuses études font apparaître un parti pris au détriment des femmes et des filles dans la répartition des ressources à l'intérieur des ménages.

Les inégalités dans l'accès à la terre et aux droits de propriété sont répandues non seulement en Asie du Sud, mais aussi dans toutes les autres régions du monde. Ainsi, au Zimbabwe, la constitution de 1980 exclue les femmes des droits de copropriété. Par ailleurs, le programme de réforme agraire n'a pris en compte que les veuves ayant une famille à charge, empêchant ainsi toute redistribution aux femmes seules : célibataires, abandonnées, divorcées... Ailleurs, comme en Chine ou à Cuba, les réformes foncières ont également laissé de côté la plupart des femmes.

Source : Agarwal, 1996 et Folbre, 1996.

depuis sa mise en place en 1990, l'indicateur du développement humain (IDH) s'oriente aujourd'hui pour la première fois à la baisse dans pas moins de 30 pays.

La planète change rapidement, avec la mondialisation et la libéralisation de l'économie, l'émergence de nouveaux conflits, la propagation du sida, la détérioration régulière des ressources naturelles, l'évolution de la démographie, les échecs de la croissance économique en Afrique subsaharienne, en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans les pays arabes, et, enfin, avec la transition de certains pays vers une économie de marché et un régime démocratique. Tous ces événements engendrent de nouvelles tensions dans la vie quotidienne des populations. Et ce sont les personnes qui souffrent déjà de la misère dans divers aspects de leur vie quotidienne qui se trouvent les plus directement affectées par ces bouleversements.

Ces phénomènes sont à compter parmi les facteurs à l'origine des tendances décrites au chapitre 2 de ce rapport et des modifications des caractéristiques de la pauvreté à travers le monde (voir encadré 2.7). Parmi les 30 pays dont l'IDH est en régression, 10 sont des pays d'Europe de l'Est et de la CEI, 12 sont des pays d'Afrique subsaharienne, et les autres sont répartis entre les autres régions du monde. Les principales raisons de ces déclins sont, d'une part, une baisse du PIB en Afrique subsaharienne, en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans les économies en transition, et, d'autre part, le recul de l'espérance de vie dû aux conflits armés et au virus du sida.

Conflits et populations déplacées

Les victimes des conflits ne représentent encore qu'une faible proportion de la population pauvre. Cependant, 9 des 30 pays dont l'IDH est en baisse sont le théâtre d'un conflit meurtrier, assorti de déplacements de populations.

La fin de la guerre froide a permis de résoudre plusieurs conflits de longue date. Mais dans le même temps, on constate une hausse constante du nombre de guerres faisant rage à l'intérieur des frontières d'un même pays. Sur les 30 conflits armés répertoriés en 1995, aucun n'impliquait plusieurs Etats : il s'agissait à chaque fois de guerres civiles, avec leur lot de guérillas, de mouvements séparatistes et de violences ethniques, et dont l'enjeu était le contrôle d'un territoire ou du pouvoir. Au cours des cinq dernières années, ces guerres ont causé au moins un million de morts.

Ces affrontements frappent durement les familles et communautés pauvres parce que leurs victimes sont avant tout les populations civiles. Auparavant, les guerres opposaient des armées constituées, mais aujourd'hui, elles touchent directement les civils. Pendant la première guerre mondiale, rares ont été les pertes humaines parmi les civils. *A contrario*, au Cambodge et au Rwanda, ceux-ci ont constitué plus de 90 % des victimes.

Les femmes et les enfants sont parmi les plus touchés. Au cours des dix dernières années, 2 millions d'enfants sont

morts suite à des conflits armés — en partie du fait de la prolifération des armes légères et de l'utilisation aveugle des mines antipersonnel. Quelque 110 millions de ces mines restent aujourd'hui prêtes à exploser dans le sol de 68 pays.

Les populations pauvres sont aussi exposées aux conflits parce que les guerres d'aujourd'hui ont lieu, pour la plupart, dans des pays pauvres. En effet, tous les conflits armés actuels sont concentrés dans les pays en développement, en Europe de l'Est et dans les pays de la CEI. Et même lorsque les populations fuient les combats, c'est pour se réfugier dans des pays voisins, qui sont tout aussi pauvres.

En 1995, il y avait dans le monde quelque 46 millions de personnes déplacées ou contraintes à l'exode — soit un être humain sur 120. Sur ce total, 26 millions d'individus étaient des personnes déplacées dans leur propre pays, 16 millions étaient réfugiées dans d'autres pays, et 4 millions étaient assimilées à des réfugiés. Sur le total des personnes déplacées, 40 millions se trouvaient dans des pays en développement, et 6 millions dans des pays industrialisés ou en transition. Fin 1994, 23 pays à faible développement humain abritaient chacun 50 000 réfugiés ou plus. C'était le cas du Soudan, avec 4 millions de personnes déplacées à l'intérieur de ses frontières et 730 000 réfugiés provenant d'autres pays.

Le nombre de réfugiés (c'est-à-dire des individus ayant dû fuir leur pays) a lui-même connu une hausse dramatique, passant de 2,5 millions en 1960 à 16 millions en 1995. Les chiffres pour l'Asie, l'Europe de l'Est et la CEI amorcent une décrue après avoir atteint leur plus haut niveau en 1992-93, mais ils continuent d'augmenter dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Les conflits dans les pays pauvres bloquent ou rendent plus difficiles les efforts pour éradiquer la pauvreté. Outre les répercussions directes des conflits en termes de destruction massives, d'importantes ressources sont ainsi détournées de leur rôle premier de soutien au développement.

Outre les populations directement touchées par la guerre, nombreuses sont les personnes affectées par les sanctions économiques, ces solutions que l'on dit « pacifiques ». Bien que celles-ci visent avant tout les détenteurs du pouvoir dans les régimes défiant la loi internationale, on constate que ceux qui disposent de la richesse et des relations politiques n'en supportent guère les conséquences et que, de ce fait, ces sanctions affectent en premier lieu les pauvres.

En Haïti, pendant le régime de sanctions internationales, la fourniture d'eau potable a été réduite de moitié. La collecte des ordures a cessé et les stations de traitement des eaux usées n'ont fait l'objet d'aucun entretien. Une étude a par ailleurs montré que le prix des denrées alimentaires de base avait quintuplé et que la proportion d'enfants souffrant de malnutrition était passée de 5 % à 23 %.

En Iraq, depuis l'instauration des sanctions, l'espérance de vie est passée de 65 ans (en 1990) à 57 ans (en 1994). On estime que dans ce pays, 30 % des habitants sont victimes de la pauvreté humaine.

Les sanctions économiques sont un instrument brutal et trop peu efficace. Il convient de réexaminer leur utilité. D'autres formes de sanctions peuvent toucher bien davantage l'élite politique : c'est le cas du gel des avoirs financiers, du refus de visa, de l'interdiction des échanges aériens, de l'imposition d'embargos sur les armes et d'autres mesures qui font supporter

Les conflits dans les pays pauvres bloquent ou rendent plus difficiles les efforts pour éradiquer la pauvreté

ENCADRE 3.5

Eradiquer la pauvreté — condition essentielle pour consolider la paix

Malgré d'importants progrès sur le front politique, les Palestiniens en sont toujours à espérer les dividendes illusoires promis au nom de la paix. De fait, leur revenu par habitant a baissé de 25 % depuis 1992. Le bouclage des territoires occupés signifie que les Palestiniens ne peuvent plus occuper d'emploi dans l'économie israélienne. Par ailleurs, les échanges de marchandises à destination et en provenance de ces territoires ont été considérablement réduits : de 60 % pour Gaza et de 40 % pour la Cisjordanie. Deux tiers de la population de ces territoires vivent en deçà du seuil de pauvreté défini localement.

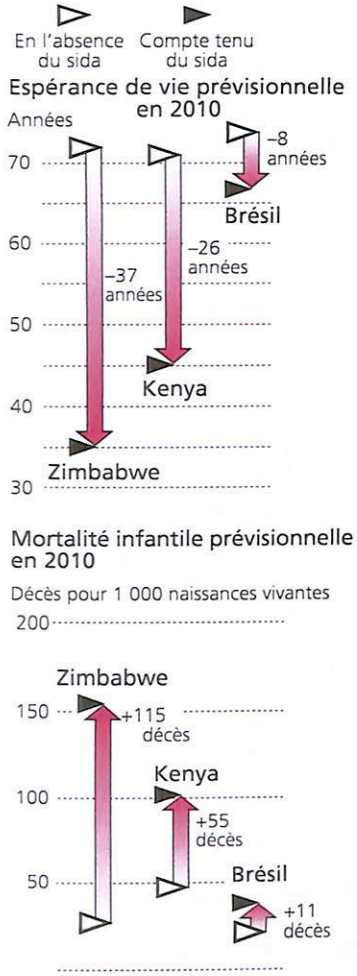
Après la mise en place des institutions de l'Autorité palestinienne au milieu de 1996, le problème de la pauvreté a acquis un nouveau caractère d'urgence : l'éradication de la pauvreté était jugée indispensable non seulement pour le développement, mais aussi pour la poursuite du processus de paix.

Avec le soutien de la communauté internationale, les Palestiniens se sont acquittés de deux tâches pressantes. Ils ont tout d'abord lancé un programme d'aide d'urgence visant à atténuer les problèmes de chômage (et de pauvreté) dus au bouclage des territoires. Ensuite, ils se sont dotés des institutions fondamentales pour garantir un système de gestion publique transparent et participatif.

Une stratégie de développement humain plus globale et portant sur le long terme est en cours d'élaboration. Elle vise à promouvoir l'établissement de structures de gestion publique au sein de l'Autorité palestinienne, tout en s'attachant à la création d'emplois, à la croissance du secteur privé, à l'élaboration de politiques favorisant l'égalité des sexes, au développement rural et à la fourniture de services de santé, d'éducation et de logement. Ces politiques ont pour objectif de faire progresser l'espoir dans l'avenir et d'instaurer la confiance dans les dividendes à long terme de la paix.

Source : PNUD, 1997.

DIAGRAMME 3.1
Reculs probables du développement humain dus au VIH et au sida



Source : Stanecki et Way, 1996.

ter de moins lourdes conséquences à la population dans son ensemble.

Avant d'imposer des sanctions, il convient d'évaluer l'effet que celles-ci pourront avoir sur la population, et en particulier sur les pauvres et sur les groupes les plus vulnérables de la société. Il importe de trouver des moyens d'autoriser l'importation de médicaments et de fournitures médicales, et de répondre de manière appropriée aux demandes d'exemption concernant les importations de denrées liées aux activités humanitaires.

Il est impossible d'éradiquer la pauvreté sans progresser dans la prévention des conflits — et sans répondre aux besoins spécifiques des victimes des conflits. L'un des principaux problèmes pour les communautés et les familles pauvres qui se trouvent au cœur de la tourmente est l'inadaptation de l'organisation actuelle des instances mondiales : ce système n'a tout simplement pas été conçu pour faire face aux conflits internes. Il est nécessaire d'élaborer des instruments et des mécanismes internationaux plus puissants et plus efficaces pour :

- Aider les personnes déplacées au sein de leur propre pays, et qui n'entrent pas dans le cadre de la Convention de Genève.
- Résoudre les conflits de manière rapide.
- Mettre en place des programmes de reconstruction consécutifs aux conflits, en particulier en ce qui concerne le désarmement et le déminage.
- Contrôler les ventes d'armes, et en particulier de celles qui sont destinées à mutiler ou à tuer les civils.

Enfin, en l'absence de développement humain, la paix continuera d'être mise en péril par la pauvreté (encadré 3.5). La pauvreté et les conflits se nourrissent l'un de l'autre. Le marasme économique et la concurrence pour accéder aux moyens de subsistance, aux ressources et aux opportunités alimentent les conflits sociaux de tous ordres : entre cultivateurs et éleveurs, entre communautés ethniques, entre fidèles de religions différentes... Ces conflits, à leur tour, viennent nourrir ou déclencher confrontations, guerres civiles et même génocides.

VIH et sida

La pandémie du sida apporte une nouvelle vague d'appauvrissement, et met à mal les avancées réalisées auparavant. Parmi les 30 pays pour lesquels l'IDH est en baisse, plusieurs doivent imputer au moins une partie de ce recul à la propagation du virus. C'est le cas au Botswana, au Burundi, au Cameroun, au Congo, au Kenya, au Rwanda, au Togo et au Zimbabwe. Ainsi, le Botswana et le Zimbabwe avaient réalisé d'énormes progrès pendant les années soixante-dix et quatre-vingt, mais depuis lors, l'espérance de vie y a baissé de 5 à 10 ans, ramenant ces pays aux niveaux des années soixante en termes de développement humain.

Des prévisions à l'horizon 2010 montrent que l'espérance de vie pourrait descendre à 33 ans (au lieu d'atteindre 61 ans sans le sida) au Botswana et à 35 ans (là encore au lieu de 61 ans) au Burkina Faso. La mortalité infantile devrait atteindre 148 décès pour 1 000 naissances vivantes au Botswana (au lieu de descendre jusqu'à 38 pour 1 000). Dans 18 des 22 pays étudiés, dont la plupart se trouvent en Afrique subsaharienne, l'épidémie du sida devrait faire baisser l'espérance de vie d'au moins 10 ans. Dans 14 de ces pays, la mortalité infantile devrait par ailleurs augmenter d'au moins 50 décès pour 1 000 naissances vivantes (diagramme 3.1). Ces résultats sont en partie une conséquence directe du sida — via les décès qu'il cause — mais sont aussi liés à l'impact de la pandémie sur le développement. D'autres maladies touchent un bien plus grand nombre d'individus que le sida : le paludisme affecte au moins 500 millions de personnes et en tue 2 millions chaque année. La diarrhée cause la mort de 3 millions d'enfants par an. Cependant, c'est le sida qui entraîne les conséquences les plus dévastatrices depuis son apparition, il y a un peu plus de dix ans. S'il n'est pas maîtrisé, il réduira à néant rapidement et spectaculairement les victoires précédemment remportées sur la pauvreté.

L'impact du sida sur la pauvreté montre la relation à double sens qui existe entre pauvreté et maladie. Dans les années quatre-vingt, le sida était généralement perçu comme une maladie liée à la promiscuité et à la drogue dans les pays industrialisés. Aujourd'hui, il ne fait plus aucun doute que le sida est étroitement lié à la pauvreté. Celle-ci offre un terreau fertile pour la propagation de l'épidémie, et l'infection par le virus VIH engendre une cascade de facteurs d'appauvrissement et de désintégration économique et sociale.

Sur les 23 millions de personnes infectées par le virus, 94 % se trouvent dans les régions du monde en développement, la

plupart d'entre elles en Afrique subsaharienne (14 millions) et en Asie du Sud et du Sud-Est (5,2 millions) (diagramme 3.2). L'incidence de l'infection par le virus VIH est plus de 10 fois supérieure dans les pays pauvres (750 cas de séropositivité pour 100 000 habitants) que dans les pays industrialisés. Et sa propagation y est beaucoup plus rapide, notamment en Asie du Sud et du Sud-Est, ainsi qu'en Europe de l'Est. Sur les 3,1 millions d'adultes contaminés au cours de l'année 1996, 1,3 millions vivaient dans des pays d'Afrique subsaharienne et 1,5 million en Asie du Sud et du Sud-Est. Le rythme de propagation de l'épidémie est aujourd'hui en baisse en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest et il semble qu'il en soit de même dans deux pays en développement très gravement touchés : la Thaïlande et l'Ouganda.

Les populations à haut revenu et les élites ne sont pas épargnées par la maladie. Mais souvent, comme au Brésil, en Thaïlande et en Ouganda, les victimes se trouvent surtout parmi les plus pauvres, qui sont particulièrement exposés, par manque d'éducation, d'information et d'accès aux services sanitaires et sociaux. Ces populations sont également les plus menacées par la désintégration sociale due à la rapidité de l'urbanisation, aux désordres civils et aux conflits armés.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la pandémie est concentrée parmi les populations urbaines pauvres, dans les bidonvilles de Mexico, Sao Paulo et Rio de Janeiro. Aux Etats-Unis, entre 1989 et 1994, le rythme de propagation de la maladie a été de 14 % parmi la population masculine blanche, contre 61 % pour les Hispaniques et 79 % pour les Afro-Américains. Dans ce pays, les femmes afro-américaines sont particulièrement touchées : elles représentent les deux tiers de la population féminine séropositive, et le nombre d'enfants infectés est plus important dans les familles afro-américaines que parmi les enfants de toutes les autres communautés confondues.

Les femmes des communautés pauvres sont particulièrement vulnérables. Dans la plupart des cultures, elles n'ont guère le pouvoir de refuser les relations sexuelles, et elles risquent des représailles physiques ou économiques si elles insistent pour utiliser un préservatif. Dans les sociétés tolérantes vis-à-vis des relations extra-maritales de la part des hommes, les femmes sont par ailleurs exposées à la promiscuité de leurs partenaires.

La maladie peut avoir un effet catastrophique sur la cellule familiale. Outre la perte de revenu, les dépenses liées aux soins épuisent rapidement les réserves financières du foyer. Une étude réalisée en milieu rural en Thaïlande montre que plus de la moitié du revenu d'une famille peut être engloutie par les dépenses liées aux soins à apporter au malade. Les familles peuvent alors être contraintes de vendre des ressources économiques telles que la terre ou le bétail, ce qui a pour effet d'aggraver leur pauvreté, ou de s'endetter à des taux d'intérêt élevés. Cette maladie peut également remettre en cause tout espoir de s'extraire de la pauvreté en contraignant les familles à retirer leurs enfants de l'école. L'une des conséquences les plus tragiques du sida est le nombre croissant d'orphelins. Une étude menée à travers 15 pays d'Afrique subsaharienne prévoit ainsi un doublement du nombre d'orphelins, qui pourrait atteindre 4,2 millions en 2005.

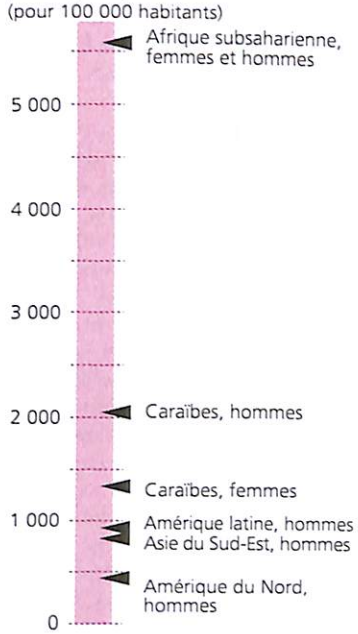
L'accroissement prévisible de la mortalité infantile ne résulte pas seulement d'un fort taux de transmission de la mère à l'enfant au moment de la naissance. En effet, la moindre capacité d'un foyer à conserver ses moyens de subsistance lorsque ses membres productifs sont malades ou décédés se répercute elle aussi sur la santé et sur la mortalité des enfants. En outre, l'épidémie ajoute un fardeau énorme sur les épaules de services de santé qui croulent déjà sous le travail, avec pour effet de réduire la qualité des soins.

Freiner la propagation du VIH et du sida suppose de faire évoluer les mentalités et renforcer les ressources des populations afin qu'elles soient mieux à même de faire face à la situation. Des efforts concertés réalisés à l'échelon national commencent à porter leurs fruits. La participation de séropositifs et de malades du sida, ainsi que des communautés les plus touchées, à la définition des mesures et aux programmes de lutte contre cette pandémie s'avère essentielle pour y apporter une réponse efficace. La Thaïlande, qui a mené une des campagnes d'information les plus complètes pour faire évoluer les comportements à haut risque, est parvenue à faire baisser de 3,6 % à 2,5 % le taux de séropositivité parmi les appelés du contingent entre 1993 et 1995. L'Ouganda a également joué un rôle pionnier dans les stratégies de prévention, avec pour effet de faire passer le pourcentage de femmes enceintes séropositives de 21 % au début des années quatre-vingt-dix à 15 % au milieu de la décennie (encadré 3.6).

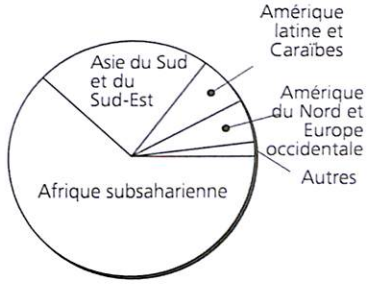
DIAGRAMME 3.2

Taux d'infection par le virus VIH par région, 1996

(pour 100 000 habitants)



Répartition régionale des personnes atteintes du VIH et du sida



Source : ONUSIDA, 1996b.

ENCADRE 3.6

Des succès dans la lutte contre le virus VIH : l'exemple de la Thaïlande et de l'Ouganda

Deux des pays les plus touchés par le VIH et le sida — la Thaïlande et l'Ouganda — ont aussi mis en œuvre des approches parmi les mieux à même de lutter contre cette pandémie. Ces deux pays ont rapidement constaté qu'en marge de son caractère purement médical, ce problème était indissociable de celui du développement, et que les réponses à lui apporter devaient être globales et multisectorielles. Les études montrent que cette approche commence à porter ses fruits. De plus en plus de personnes évitent les comportements à haut risque et la progression de la maladie se ralentit pour certaines catégories de la population. L'expérience de la Thaïlande et de l'Ouganda démontre ainsi l'importance de quatre facteurs.

- *Esprit d'initiative de la part des pouvoirs publics.* Le premier ministre de Thaïlande et le président ougandais ont considéré que la gestion de ce problème leur incombait tout particulièrement, et se sont donnés les moyens financiers de s'acquitter de leur mission. En Thaïlande, le budget de la lutte contre le sida s'élève à 47 millions de dollars, soit 0,80 dollar par habitant, contre 0,01 dollar par habitant en Inde. De plus, le sujet a été débattu ouvertement et sans fausse pudeur.
- *Participation de la collectivité.* La collectivité et les ONG ont été étroitement associées à la campagne. Loin de se contenter d'assurer les services que ne prenait pas en charge l'Etat, elles ont participé à l'élaboration des politiques et des stratégies nationales.
- *Mobilisation des employeurs.* A l'issue d'un dialogue national instauré entre le gouvernement, les ONG et les employeurs, un consensus s'est dégagé sur la nécessité de préserver une main-d'œuvre saine et productive. Plutôt que d'établir une discrimination à l'encontre des travailleurs séropositifs, les employeurs ont accepté de prendre en charge une partie des conséquences économiques et sociales de la maladie.
- *Prise en compte des problèmes socio-économiques.* Les programmes de lutte contre le virus VIH s'est attaqué aux problèmes clef affectant la vulnérabilité des individus — urbanisation, flux migratoires, pauvreté ou encore inégalité entre les sexes — et aux facteurs transfrontaliers. Les autorités ont également veillé au respect des droits de la personne — possibilité d'effectuer des tests de dépistage en toute confidentialité et d'accéder aux soins élémentaires — et pourvu aux besoins des enfants, en particulier des orphelins.

Source : Lavollay, 1996.

Pourtant, la pandémie continue de se répandre. Dans de nombreux pays, elle n'a pas encore été reconnue comme un problème de développement. Y faire face implique de se débarrasser de valeurs culturelles et de préjugés — notamment concernant les femmes — profondément ancrés dans les mentalités, et d'adopter une approche multisectorielle. Les problèmes sont complexes, sur le plan du droit, de l'éthique et des droits de l'homme, et rares sont les pays qui ont déjà entrepris de les affronter. Certains ne proposent même pas de dépistage volontaire et anonyme.

Jusqu'à présent, les efforts internationaux ont principalement été tournés vers la recherche scientifique. Ils ont permis de faire avancer les connaissances et de mettre au point des médicaments prolongeant la vie des malades. Néanmoins, des traitements coûtant 25 000 dollars par personne et par an ne sont évidemment pas accessibles aux pauvres. Dans le même temps, la prévention et les soins d'accompagnement s'adressant aux millions d'individus, de ménages et de communautés pauvres, qui sont les plus touchés par le virus, ne se sont guère améliorés.

Les effets de la dégradation de l'environnement sur les terres marginales

Près de la moitié des êtres humains les plus pauvres — plus de 500 millions d'individu selon les estimations les plus prudentes — vivent sur des terres marginales, dans le Sahel et sur les bassins versants les plus élevés des Andes ou de l'Himalaya. En l'état des conditions et des politiques actuelles, ce chiffre devrait atteindre 800 millions à l'horizon 2020. Les moyens de subsistance de la totalité de ces personnes sont directement et gravement affectés par la dégradation des ressources du milieu naturel.

Les terres marginales désignent les terres arides, les zones marécageuses, les terres salinisées, les régions montagneuses et escarpées (mais peuvent aussi parfois inclure toutes les zones fragiles ou dégradées, ou toutes celles qui ne bénéficient pas de conditions socio-économiques et de ressources naturelles favorables). Les écosystèmes de ces régions sont par définition fragiles. Les sols sont menacés d'érosion. Le régime des pluies est extrêmement instable. Les terrains sont souvent isolés, à l'écart des infrastructures socio-économiques. Et, depuis quelques années, les effets sur l'environnement de la déforestation, des sécheresses prolongées, de l'érosion des sols, de la réduction des réserves en eau de surface et de la nappe phréatique sont autant de facteurs qui aggravent les risques encourus par les populations pauvres et vulnérables.

Ces zones ne sont absolument pas « marginales » du point de vue de la répartition de la population mondiale. En effet, les zones arides à elles seules abritent quelque 1,5 milliard d'individus, soit 35 % de la population des pays en développement. Y vivent quelque 37 % de la population d'Asie (soit 1,1 milliard d'habitants), 34 % de celle d'Afrique subsaharienne (180 millions de personnes), 59 % de celle des pays arabes (140 millions d'individus), et 26 % de

celle d'Amérique latine et des Caraïbes (120 millions de personnes).

En Chine, la quasi-totalité des 65 millions de personnes officiellement recensées comme vivant dans la pauvreté monétaire habitent dans des régions reculées et montagneuses. Dans un grand nombre de villages de ces régions, au moins la moitié des garçons et la quasi-totalité des filles ne sont pas scolarisés. D'une manière générale, c'est dans les zones arides que la pauvreté est la plus répandue. Une récente étude menée dans 10 pays du Sahel montre que la pauvreté va en s'aggravant en fonction du degré d'aridité de zones traversées. Ainsi, l'IPH n'est que de 26 % dans les zones humides, mais atteint 61 % dans les zones arides (diagramme 3.3).

Les liens entre la dégradation de l'environnement et la pauvreté — dans tous leurs aspects — sont donc étroits et complexes. Pour avancer sur la voie de l'éradication de la pauvreté, il importe d'inverser deux tendances.

Tout d'abord, l'exploitation croissante des ressources collectives rend plus précaire encore la situation des pauvres, et les pressions démographiques ne font qu'ajouter à ce problème. Ces ressources — c'est-à-dire non seulement l'eau, le combustible et les pâturages, mais aussi les fruits à coque, les baies et les plantes médicinales — jouent un rôle particulièrement important dans les zones les plus arides, où elles constituent les moyens de subsistance pour les plus pauvres de la communauté. Une enquête réalisée dans sept Etats de l'Inde révèle que les familles les plus pauvres retirent entre 15 et 25 % de leur revenu de ces ressources.

L'évolution de la société affaiblissant les structures traditionnelles, les droits coutumiers ne sont pas toujours respectés ou protégés. Ainsi, les conflits entre agriculteurs et éleveurs se multiplient en Afrique, en Asie et ailleurs. Les forces du marché pèsent sur les ressources collectives, et les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics ne protègent ni l'environnement ni les populations pauvres. Ainsi, au Brésil, une exonération fiscale concernant les terres cultivées a incité les classes aisées à acheter et défricher des forêts, ajoutant à la pauvreté des communautés dont les moyens de subsistance dépendaient de ces forêts.

Par ailleurs, la faiblesse de la productivité agricole se conjugue à la croissance démographique et à l'extension des terres marginales pour créer une spirale descendante, en particulier en Afrique subsaharienne. Dans cette région, la croissance démographique est plus rapide que celle de la production agricole — qui était en moyenne de 2 % entre 1965 et 1980, avant de passer à 1,8 % au cours des années quatre-vingt. Les importations de produits alimentaires ont ainsi augmenté de quelque 185 % entre 1974 et 1990, et l'aide alimentaire de 295 %.

La croissance démographique impose des adaptations très dommageables à l'environnement : exploitation excessive des pâturages, réduction des périodes de jachère et extension des cultures sur des zones de long parcours et les régions montagneuses escarpées. L'arrivée de populations fuyant les sécheresses, les conflits armés et les crises économiques dans les villes ajoute à l'acuité du problème. Et la dégradation de l'environnement incite les familles à avoir davantage d'enfants.

Comment faire pour renverser ces tendances ? Un des aspects essentiels consiste à accorder une bien plus grande priorité aux progrès techniques qui permettraient d'intensifier la production et de réduire la pression exercée sur l'environnement dans le domaine agricole. Dans le district de Machakos, au Kenya, la population connaît certes une croissance rapide, mais la pauvreté est en recul et les pressions sur l'environnement s'atténuent. C'est le résultat d'une action et d'une politique d'investissement intensives en matière de développement — visant en particulier à accroître la productivité et à préserver l'environnement. Paradoxalement, c'est l'accroissement de la population — et donc de la main-d'œuvre — qui a permis l'adoption de mesures de protection de l'environnement à forte intensité de main-d'œuvre. Ailleurs au Kenya, mais aussi au Burkina Faso, au Burundi et au Nigeria, les populations élaborent également des solutions préservant durablement l'environnement.

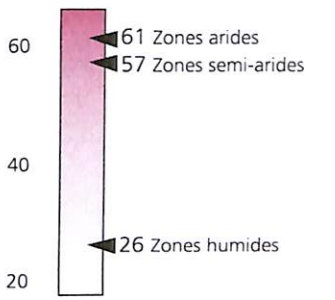
Ces expériences sont la preuve que les terres dites marginales ne sont pas forcément marginales en terme de développement. Elles peuvent permettre la survie d'un grand nombre d'habitants. De toute évidence, l'investissement dans ces zones ne se fait pas à perte.

La pauvreté dans les zones écologiques marginales nécessite une action plus soutenue de la part des décideurs. Il importe de faire des investissements consacrés aux technologies respectueuses du long terme une priorité dans les programmes de recherche nationaux et internationaux qui, jusqu'à présent, ont été plus large-

La croissance démographique impose des adaptations très dommageables à l'environnement

DIAGRAMME 3.3
La pauvreté augmente à mesure que les pluies diminuent

IPH de 10 pays situés dans la zone sahélienne de l'Afrique de l'Ouest (%)



Source : WRI, 1996a.

ENCADRE 3.7

La deuxième révolution verte — des technologies au service du développement durable sur les terres marginales

Le recul de la pauvreté rurale dans de nombreuses régions du monde doit beaucoup au progrès technologique, et notamment au développement de variétés de blé, de maïs et de riz à haut rendement. Ces variétés se sont largement répandues : dans les pays en développement, elles sont aujourd'hui cultivées sur 74 % des surfaces plantées en riz, 70 % des surfaces plantées en blé, et 57 % des surfaces plantées en maïs. Ces variétés ont rencontré un accueil particulièrement favorable en Chine, en Inde, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, ainsi que dans de nombreuses régions d'Amérique latine et des Caraïbes, avec pour effet de faire reculer la pauvreté dans les campagnes concernées.

Cependant, des cultures telles que le sorgho, le mil et le manioc n'ont pas bénéficié des mêmes avancées technologiques. Or, ce sont précisément les produits de base que cultivent les agriculteurs pauvres sur les terres marginales les moins productives et que consomment les plus démunis. Des investissements sont donc nécessaires pour financer la révolution verte au profit des agriculteurs pauvres.

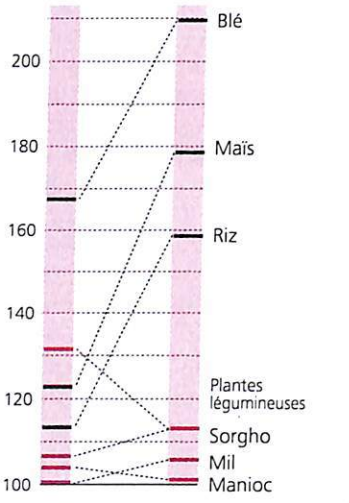
Le rendement de ces cultures n'augmente que très lentement en comparaison de celui du blé, du riz et du maïs, qui a connu une progression vertigineuse (diagramme encadré 3.7). Ce phénomène explique en partie le niveau médiocre de la production agricole en Afrique et la pauvreté rurale qui y sévit. Sur ce continent, l'accroissement de la production et des rendements s'est ralenti et a décroché par rapport au rythme de la croissance démographique.

La deuxième révolution verte qu'attendent les agriculteurs pauvres établis sur les terres marginales ne doit pas être la copie conforme de la première. Elle doit être écologiquement viable, favoriser la baisse du coût des intrants et l'augmentation du rendement des petites parcelles, et minimiser les risques pour les agriculteurs pauvres. Elle doit s'appuyer moins sur des cultures précises et plus sur des systèmes de culture, en privilégiant la diversification de la production et en tirant parti de la gamme des ressources naturelles disponibles. Elle doit se concentrer sur l'arboriculture, l'agroforesterie et l'exploitation concomitante du bétail, des pâturages et des cultures. Elle doit tirer parti des systèmes qu'ont élaborés les populations locales au fil des siècles pour survivre dans les milieux les plus hostiles et les plus fragiles. Elle doit également renforcer la capacité des communautés à agir ensemble et à développer leur capital collectif.

DIAGRAMME ENCADRE 3.7

Les cultures vivrières des pauvres ne profitent guère des progrès technologiques

Rendements, 1990-94
Indice 100 = 1970-74



Source : CGIAR, 1996.

Le peu d'attention accordé à ce jour au développement des technologies destinées aux terres marginales constitue un obstacle majeur à la réduction de la pauvreté. Un quart seulement des budgets de recherche internationaux sont consacrés aux terres marginales. Les chercheurs préfèrent se consacrer à des activités plus rentables, telles que les biotechnologies destinées aux pays industrialisés. A l'échelle nationale également, le problème mérite une attention plus soutenue. Tous les pays qui ont bénéficié d'avancées technologiques internationales disposaient d'un solide système de recherche national et ont fortement mis l'accent sur les denrées de base. Ainsi, entre 1966 et 1983, le Sri Lanka a ciblé avec succès ses efforts de recherche sur les petits agriculteurs et les zones attardées. En Afrique, la situation calamiteuse de la recherche agricole freine sérieusement la croissance et ses retombées positives sur la pauvreté.

Sources : Broca et Ohram, 1991, CGIAR et Lipton, 1996.

ment consacrés aux productions dans les pays riches. Il est temps de faire passer l'attention des moyens de subsistance offerts aux pays riches en ressources à ceux des individus pauvres en ressources. Il est temps de s'intéresser au mil et au sorgho plutôt qu'au riz et au blé, aux systèmes de culture sèche plutôt qu'aux systèmes irrigués (encadré 3.7).

Evolution des structures démographiques

Une des évolutions les plus spectaculaires qu'ont connu les pays en développement au cours du XX^{e} siècle est la transition démographique qui a vu le passage de taux élevés à des faibles taux de fécondité et de mortalité — avec à la clef une croissance rapide de la population et de sa densité. Cette évolution bouleverse également la pyramide des âges dans la population et la structure des familles. Selon les cas, ce changement peut influer de façon positive ou négative sur la capacité de ces familles à s'extraire de la pauvreté.

Au début de cette transition, lorsque la population compte beaucoup plus d'enfants que d'adultes et que la croissance démographique est rapide, la structure démographique constitue un handicap pour la réduction de la pauvreté. En effet, elle limite les possibilités d'épargne, elle amenuise les ressources à consacrer à la santé et à l'éducation et elle soumet les ressources naturelles à des pressions accrues. En outre, les conditions de santé, l'égalité et l'autonomie des femmes s'en ressentent, dans la mesure où celles-ci voient se rétrécir leurs possibilités de choix en termes d'éducation et de travail rémunéré.

Cette situation s'inverse ensuite, au moment où la pyramide des âges est moins déséquilibrée en faveur des plus jeunes. Les adultes, qui ont moins d'enfants ou dont les enfants sont plus âgés, peuvent épargner davantage, payent plus d'impôts et ont plus de temps à consacrer aux activités productives — et peuvent améliorer leur santé et leur niveau de compétence.

L'existence d'une population importante et dense peut aussi contribuer à réduire la pauvreté. Certaines régions d'Afrique subsaharienne souffrent en effet de faibles densités de population, qui rendent prohibitif le coût par habitant de la fourniture d'infrastructures et de services. Une population plus importante et plus concentrée peut accroître la demande et favoriser les échanges. Qui plus est, elle

stimule la créativité et l'innovation, et accroît les possibilités d'accès aux services de base.

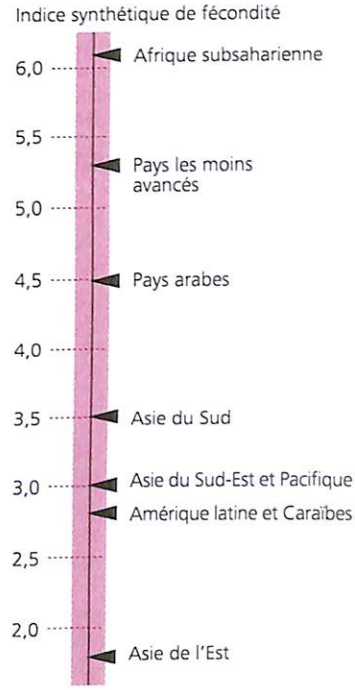
Ce sont les pays qui se trouvent dans la phase finale de la transition qui réussissent le mieux à réduire la pauvreté massive. La plupart d'entre eux se trouvent en Asie de l'Est, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, ainsi qu'en Asie du Sud, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les taux de fécondité restent élevés en Afrique subsaharienne, dans les pays arabes et en Asie du Sud (diagramme 3.4). Les différences entre communautés riches et pauvres sont analogues quels que soient les pays. Au Brésil, le taux de croissance moyen de la population s'est établi à 2,6 % par an entre 1955 et 1995, mais ce rythme a été de 1,6 % dans la moitié de la population la plus riche en 1995 et à 3,2 % dans l'autre moitié.

Pourquoi les foyers à faible revenu perçoivent-ils la famille nombreuse comme un avantage, voire comme un moyen essentiel à la survie ? Il existe à cela deux raisons bien connues : d'une part, la mortalité infantile incite à faire davantage d'enfants, les parents sachant que certains ne survivront pas, et d'autre part, les parents comptent sur leur descendance pour s'occuper d'eux lorsqu'ils seront âgés. Moins bien comprise est la nécessité de se décharger sur les enfants dans les foyers qui disposent d'à peine assez de temps pour assurer leur simple survie. Dans les familles les plus pauvres, les enfants sont rarement scolarisés et travaillent dès leur très jeune âge, certains dès cinq ans. Ils prennent en charge les tâches que leurs mères n'ont pas le temps d'effectuer. Dans les campagnes où la dégradation de l'environnement ajoute au temps nécessaire pour aller chercher de l'eau et du combustible, une des solutions pour les femmes, déjà submergées de travail, est d'avoir davantage d'enfants. A la saison sèche, les femmes indiennes et africaines consacrent jusqu'à cinq heures par jour à ces tâches. Les femmes souffrent déjà de la pauvreté temporelle : pour elles, avoir davantage d'enfants, en particulier des filles, peut alléger la charge de travail.

Dans ces circonstances, avoir de nombreux enfants permet de développer des ressources et de réduire la vulnérabilité. Il s'agit donc d'une stratégie de défense rationnelle en situation de grave pénurie de temps. Elle permet d'assurer la survie du foyer, même lorsqu'elle implique une réduction des opportunités en matière d'éducation et d'épargne — deux moyens essentiels de s'extraire de la pauvreté. Un fort taux de fécondité freine donc la capacité des familles à sortir de la pauvreté à longue échéance, en même temps qu'elle constitue une solution pour assurer à court terme des ressources aux familles pauvres.

Accélérer la transition démographique permettra d'avancer plus rapidement vers l'éradication de la pauvreté, en particulier dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud et des pays arabes, où le taux de fécondité parmi les jeunes femmes reste élevé. Accélérer cette transition suppose de mettre en place des conditions encourageant les parents à avoir moins d'enfants. Ainsi, l'amélioration des conditions de santé permet à davantage d'enfants de survivre et l'accroissement des opportunités d'emploi encourage les parents à investir dans la scolarité de chacun de leurs enfants. Il est encore plus important d'alléger les contraintes qui pèsent sur l'emploi du temps des femmes et de favoriser les solutions leur donnant un rôle décisionnaire accru au sein du foyer et surtout d'améliorer l'instruction des filles, qui constitue le principal facteur de baisse de la fécondité.

DIAGRAMME 3.4
Taux de fécondité par région, 1994



Source : ONU, 1996b.

La croissance économique et ses échecs

La croissance économique peut se révéler un moyen efficace pour éradiquer la pauvreté. Elle peut en effet accroître la productivité et le revenu des populations défavorisées en augmentant le nombre d'opportunités et de choix de diverses manières. La croissance soutenue des PIB nationaux, associée à une augmentation des salaires et de la productivité, a fortement contribué à l'émancipation historique par rapport à la pauvreté dans les pays industrialisés, mais également, au cours des 30 dernières années, dans des pays tels que la Chine, l'Indonésie et la Malaisie qui ont connu une réduction spectaculaire de la pauvreté monétaire, mais aussi d'autres aspects majeurs de la pauvreté humaine.

Ces exemples de réussite contrastent toutefois avec les réalités actuelles. Dans un trop grand nombre de pays, la croissance ne débouche pas sur une réduction de la pauvreté, car elle est trop faible ou trop lente, ou encore parce que sa qualité et sa structure ne visent pas suffisamment à améliorer le sort des pauvres.

ENCADRE 3.8

La croissance : ses optimistes et ses pessimistes — un faux débat

Beaucoup se demandent si la croissance économique n'est pas préjudiciable aux pauvres. Pour ces pessimistes, les changements amenés par la croissance — évolution de la structure de l'emploi, pollution, bouleversements sociaux et destruction des valeurs culturelles — ont provoqué l'appauvrissement de certaines catégories de population. Ceux qui ont une vision optimiste de la croissance, au contraire, estiment que celle-ci permet aux familles pauvres d'accroître leur revenu.

En fait, ils ont tous raison à leur manière.

En règle générale, la croissance contribue à l'amélioration du revenu des familles pauvres. Des examens détaillés de statistiques sur la répartition du revenu et la pauvreté, qui ne sont disponibles que depuis peu de temps pour de nombreux pays montrent qu'en de nombreux pays et époques, l'accélération de la croissance s'est accompagnée d'une augmentation proportionnelle du revenu de l'ensemble des groupes de population, y compris les plus pauvres. De même, pendant les périodes de récession économique, la baisse du revenu est généralisée. Par ailleurs, le *Rapport mondial sur le développement humain 1996* montre que la croissance économique n'entraîne pas automatiquement une aggravation des inégalités de revenu.

La contribution de la croissance au recul de la pauvreté est cependant variable, et l'on note même des exceptions. Une étude portant sur 95 périodes temporelles et sur des pays du monde entier révèle que le revenu des pauvres s'est globalement amélioré en période de croissance. En revanche, il s'est parfois dégradé. Dans deux cas, le revenu des pauvres a même progressé en période de crise économique (tableau encadré 3.8.1).

Une autre analyse, consacrée cette fois à 59 enquêtes nationales sur les ménages, montre que l'incidence de la pauvreté varie fortement entre des pays présentant le même niveau de revenu (tableau encadré 3.8.2). Les variations à l'échelle internationale dans le montant moyen de la consommation privée sont liées à 50 % de la variation dans l'incidence de la pauvreté. Avec un revenu moyen compris entre 114 et 130 dollars par mois, l'incidence prévisible de la pauvreté serait de 6 à 7 %. Cependant, six pays présentant ce niveau de revenu enregistrent un taux de pauvreté compris entre 2 % et 26 %.

Même si la croissance est favorable à la grande majorité des pauvres dans la plupart des cas, certains voient néanmoins leur situation se détériorer. En effet, la croissance induit inévitablement des changements et des ajustements qui sont préjudiciables aux pauvres — modification des incitations, diminution de l'emploi dans le secteur public et déclin des services sociaux et des dépenses publiques. Dans certains pays, même une croissance efficiente et tirée par le marché — fondée sur les techniques ou l'expansion des échanges, par exemple — réduit la demande de main-d'œuvre non qualifiée. En Asie du Sud, c'est le cas des travailleurs peu instruits qui ont un savoir-faire spécifique dans des domaines ne bénéficiant pas de la croissance et du progrès technique. Dans ce cas de figure, les plus pénalisés sont souvent les individus les moins instruits, les moins souples et les moins mobiles, mais aussi ceux qui ont moins de pouvoir politique ou social, en particulier les femmes.

Les liens entre la croissance et le déclin d'autres aspects de la pauvreté humaine — analphabétisme, espérance de vie limitée, santé précaire et manque de sécurité individuelle — sont encore moins systématiques.

La répartition, les politiques publiques et la fourniture de services publics ont une importance énorme sur les répercussions d'un niveau donné de consommation — et probablement de la croissance de cette consommation — en termes de réduction de la pauvreté.

TABLEAU ENCADRE 3.8.2

La croissance n'explique qu'une partie de la réduction de la pauvreté

Pays enregistrant une consommation privée moyenne de 114 à 130 dollars par mois

Pays	Population vivant en deçà du seuil de pauvreté à 1 dollar/jour 1989–93
Panama	26
Afrique du Sud	24
Mexique	15
Bolivie	7
Turkménistan	5
Lituanie	2

Sources : Lipton, 1996d et PNUD, 1997.

TABLEAU ENCADRE 3.8.1

La croissance économique facilite normalement la sortie de la pauvreté en termes de consommation, mais n'a pas d'effet — positif ou négatif — sur l'égalité

	Periodes de croissance (88)		Periodes de déclin (7)	
Indicateur	Amélioration	Aggravation	Amélioration	Aggravation
Inégalités	45	43	2	5
Revenu des pauvres	77	11	2	5

Sources : Deininger et Squire, 1996

L'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté est en outre un sujet controversé. Certains optimistes remarquent qu'en général la pauvreté baisse plus rapidement dans les pays à croissance rapide et que la plupart des pauvres bénéficient, pratiquement partout dans le monde, des périodes de croissance soutenue. A *contrario*, les pessimistes mettent en avant les dégâts potentiels des ajustements destinés à favoriser la croissance, et en particulier les perturbations qui touchent les pauvres : bouleversement du marché du travail, changements des prix et pollution de l'environnement.

En fait, il y a du vrai dans ces deux points de vue. La croissance économique contribue effectivement à la réduction de la pauvreté, mais les ajustements nécessaires à la croissance font tout de même des perdants. En outre, la croissance n'est responsable que de la moitié de la réduction de la pauvreté. L'autre moitié dépend d'une politique adéquate, à même d'exploiter cette croissance dans le sens d'une réduction de la pauvreté.

En tout état de cause, l'absence de croissance économique ne peut, en pratique, que nuire aux pauvres. En effet, sans croissance, il est non seulement presque impossible de réduire la pauvreté monétaire, mais en outre, les progrès réalisés dans les autres aspects de la pauvreté — analphabétisme ou mortalité infantile, par exemple — ne peuvent pas non plus être durables dans ces conditions (encadré 3.8).

La guerre qui oppose ces optimistes et ces pessimistes au sujet de la croissance est à la fois un faux débat et un gaspillage d'énergie. Elle détourne en effet l'attention des problèmes beaucoup plus importants pour la réduction de la pauvreté :

- Comment accélérer le rythme de la croissance ?
- Comment créer un modèle de croissance axé sur la réduction de la pauvreté — ou une croissance en faveur des pauvres ?

La nécessaire accélération de la croissance

Le déclin et marasme économique des dernières décennies constituent un obstacle sérieux à la réduction de la pauvreté absolue touchant des franges importantes de la population. Si l'Asie est parvenue à faire reculer la pauvreté en enregistrant de forts taux de croissance, on constate que, dans d'autres régions, la croissance comme la

réduction de la pauvreté procèdent à un rythme lent, voire négatif. Sur 97 des 166 pays étudiés, le revenu par habitant en 1994 était inférieur au niveau record atteint avant 1990. Dans 37 de ces pays, il était inférieur à un niveau atteint avant 1970.

La question est de savoir quelle doit être l'accélération du rythme de croissance pour obtenir une réduction notable de la pauvreté monétaire. Une étude récente estime que pour réduire de 20 % la part de la population disposant de moins d'un dollar par jour, il faudrait que le revenu moyen augmente d'environ 10 %. Cela revient à dire qu'il faudrait une croissance par habitant de 3 % par an pour réduire de moitié l'incidence de la pauvreté en l'espace de dix ans.

Ce rythme de 3 % est très supérieur à ce que l'on constate dans les pays souffrant de pauvreté généralisée, à l'exception, d'une part, de l'Asie de l'Est, où le taux de croissance par habitant a atteint 12,4 % par an entre 1990 et 1994, et, d'autre part, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique, où il s'est établi à 5,1 %. Le taux de croissance par habitant a été négatif en Afrique subsaharienne (– 2,4 % par an) et dans les pays arabes (– 4,5 %) et très faible en Amérique latine et dans les Caraïbes (1,3 %).

Après la « décennie perdue » des années quatre-vingt, les années quatre-vingt-dix font figure de période de reprise économique. Cependant, cette reprise est lente et touche trop peu de pays. Seuls une trentaine d'entre eux ont connu une croissance moyenne de leur PIB par habitant supérieure ou égale à 3 % par an entre 1990 et 1994. En outre, les projections incluant l'année 1997 laissent à penser que le nombre de ces pays pourrait descendre à 24, dont 14 en Asie (tableau 3.1).

Pour réduire la pauvreté de moitié, même en vingt ans, il faudrait en tout état de cause une croissance économique nettement supérieure aux rythmes actuels. Ainsi, en Afrique subsaharienne, le taux de croissance nécessaire par habitant serait de 1,4 %, au lieu de - 2,4 % entre 1990 et 1994.

Pour réduire la pauvreté de moitié, il faudrait en tout état de cause une croissance économique nettement supérieure aux rythmes actuels

Promouvoir la croissance en faveur des pauvres

Bien qu'elle soit essentielle à la réduction de la pauvreté, la croissance économique ne saurait être suffisante. La croissance doit jouer en faveur des pauvres, en élargissant leurs opportunités et les choix qui leur sont offerts. C'est lorsqu'elle permet d'augmen-

TABLEAU 3.1
Pays et régions enregistrant une croissance annuelle du PIB par habitant d'au moins 3 %

Région	Nombre de pays 1990–94	Nombre de pays 1995–97	Croissance régionale annuelle du PIB/hab. (%) 1990–94
Asie de l'Est	3	3	12,4
Asie du Sud-Est et Pacifique	8	7	5,1
Asie du Sud	4	4	2,1
Amérique latine et Caraïbes	2	2	–4,5
Afrique subsaha.	7	2	1,3
Pays arabes	5	5	–2,4
Pays en dévelop.	30	24	4,5
Europe de l'Est et CEI	0	5	–9,1

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

ENCADRE 3.9

Croissance et pauvreté : par où commencer ?

La croissance du PIB semble liée aux reculs de la pauvreté. Statistiquement, la croissance de la consommation réelle — ou du PIB par habitant — est corrélée avec 35 à 50 % de la variance dans l'incidence ou l'acuité de la pauvreté. Par ailleurs, l'examen de séries temporelles rendant compte de l'évolution de la croissance et de la pauvreté sur une même période révèle que dans 85 % des cas, l'une augmente lorsque l'autre diminue.

En général, on considère que cette double tendance signifie que la croissance favorise le diminution de la pauvreté, mais qu'elle n'explique qu'environ la moitié de cette diminution. Cependant, il ne faut pas confondre corrélation et causalité. En effet, rien n'indique lequel des deux phénomènes est la cause et lequel est l'effet.

Se pourrait-il que la réduction de la pauvreté stimule la croissance ? Il y a à coup sûr des arguments en faveur de cette thèse :

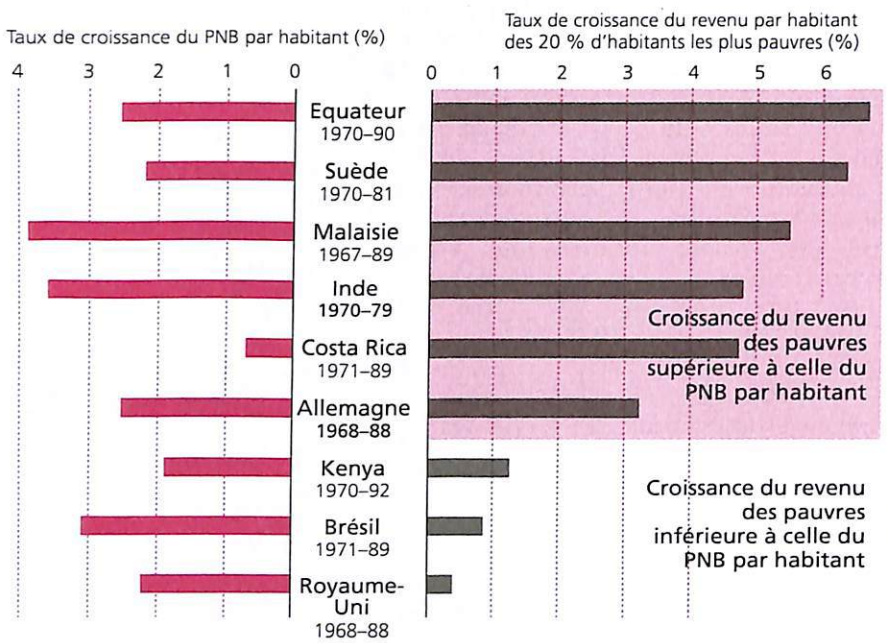
- *La pauvreté induit une aversion pour le risque chez les individus.* En revanche, le recul de la pauvreté développe le goût du risque et l'esprit d'entreprise, qui sont indispensables à la croissance.
- *La pauvreté contraint les individus à l'immobilité.* La réduction de la pauvreté leur donne accès à davantage de ressources et, ce faisant, leur permet de se déplacer, de se mettre en quête d'un emploi ou d'attendre de trouver un emploi plus approprié.
- *La pauvreté fait obstacle à l'amélioration de la santé et de l'éducation des enfants.* Non seulement le recul de la pauvreté améliore la productivité humaine dans son ensemble, mais il garantit que les investissements futurs dans la santé et l'éducation seront mieux répartis et profiteront à ceux qui sont mieux à même de les utiliser, au lieu de bénéficier uniquement au petit groupe des nantis.

Cette théorie est-elle étayée par des faits ? Des travaux récents suggèrent avec force qu'une égalité accrue contribue à la croissance. Un certain nombre d'études montrent que la voie de la croissance par l'égalité passe notamment par une amélioration de la scolarisation et une répartition plus équitable des ressources, en particulier de la terre. Même s'il ne faut pas confondre égalité et faible niveau de pauvreté, ces résultats ouvrent de larges perspectives.

Source : Lipton, 1996c.

DIAGRAMME 3.5

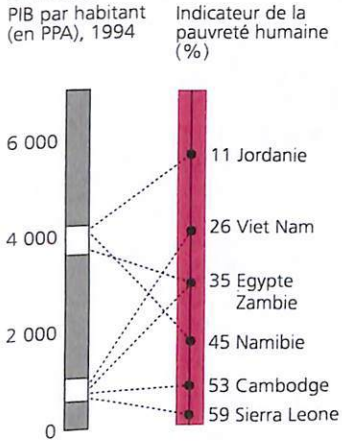
Croissance en faveur des pauvres ou des riches ?



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

DIAGRAMME 3.6

Similarité des revenus, différences des progrès dans la réduction de la pauvreté humaine



Source : Lipton, 1996d.

ter l'emploi, la productivité et les salaires des plus pauvres, et lorsque les ressources publiques sont employées à promouvoir le développement humain que la croissance économique contribue le plus à la réduction de la pauvreté. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1996* montrait comment un cercle vertueux de croissance économique et de développement humain prend forme lorsque la structure de la croissance se fonde sur l'utilisation de la main-d'œuvre et qu'elle est créatrice d'emploi, et lorsque les améliorations en matière de compétences humaines et de santé sont rapides. De fait, la réduction de la pauvreté peut avoir des effets positifs en termes de croissance (encadré 3.4).

L'égalité dans les conditions de départ constitue un autre facteur important. En effet, la pauvreté monétaire baisse d'autant plus rapidement que l'égalité est grande. Des études récentes estiment ainsi qu'une croissance du PIB de 10 % par habitant permettrait de réduire l'incidence de la pauvreté monétaire de 30 % dans les sociétés relativement égalitaires — c'est-à-dire présentant un coefficient de Gini de 0,25 —, mais seulement de 10 % dans les sociétés plus inégales, où le coefficient de Gini est de 0,50.

La croissance ne permet pas de réduire la pauvreté lorsqu'une large part du PIB sort du pays, pour financer des dépenses publiques qui n'apportent rien en matière de développement humain et qui ne profitent pas aux pauvres : remboursement de la dette extérieure ou achats d'armes, par exemple.

On peut évaluer l'efficacité des politiques visant à mettre la croissance économique au service d'une augmentation des revenus des plus pauvres en comparant la croissance du revenu moyen par habitant à celle des 20 % les plus pauvres. Ainsi, au Brésil, entre 1971 et 1989, le PNB réel par habitant s'est accru de 3,1 % par an, alors que la hausse du revenu des 20 % les plus pauvres a été limitée à 0,8 %. Entre 1968 et 1988, au Royaume-Uni, le PNB par habitant a augmenté de 2,2 % par an, mais le revenu des 20 % les plus pauvres de seulement 0,3 %. En revanche, en Suède, la croissance annuelle a également été de 2,2 % au cours de la même période, mais le revenu des 20 % les plus pauvres s'est parallèlement accru de 6,3 % (diagramme 3.5). Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la pauvreté monétaire au Royaume-Uni soit passée de 9 % à 15 % de la population au cours des années quatre-vingt.

Comparer la répartition du PIB par habitant à l'incidence de la pauvreté dans la population — en se fondant à la fois sur le taux de pauvreté monétaire et sur l'IPH — montre également dans quelle mesure les pays du globe sont parvenus à traduire la croissance économique en termes d'éradication de la pauvreté. Ainsi, avec un PNB par habitant analogue, le pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté monétaire (c'est-à-dire en deçà du seuil de pauvreté à 1 dollar/jour en PPA) est près de trois fois supérieur au Honduras qu'en Indonésie, celui de l'Equateur est quatre fois plus important qu'en Colombie et enfin, celui de l'Afrique du Sud est cinq fois plus élevé qu'en Malaisie.

Certains pays réussissent beaucoup mieux que d'autres à mettre la croissance du PIB au service de la réduction de la pauvreté humaine. Ainsi, en Namibie, la pauvreté humaine touche une part quatre fois plus importante de la population (45 %) qu'en Jordanie (11 %), alors que le PIB par habitant est globalement le même dans les deux pays. Les contrastes du même ordre sont légion. Ainsi, le Cambodge et la Sierra Leone enregistrent un taux de pauvreté deux fois supérieur à celui du Viet Nam, alors que, dans ces trois pays, le revenu par habitant compte parmi les plus faibles au monde (diagramme 3.6).

0479

Dans le même ordre d'idées, parmi les pays dont le revenu par habitant est compris entre 2 500 et 3 000 dollars, la Bolivie, la Chine et les Philippines ont fait reculer la pauvreté humaine en deçà de 20 % de leur population, tandis qu'en République démocratique populaire lao et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'IPH reste supérieur à 30 %.

Ces comparaisons doivent néanmoins être considérées dans une perspective historique. En effet, l'IPH ne doit pas forcément être interprété comme la conséquence d'un engagement tiède des pouvoirs publics *hic et nunc*. L'IPH élevé de la Namibie, qui dénote une pauvreté plus répandue que dans d'autres pays ayant un niveau analogue de développement humain, est un reflet de l'héritage laissé à ce pays lors de sa récente accession à l'indépendance.

L'effet de la croissance sur la pauvreté peut également s'évaluer en termes d'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance. Plus cette élasticité est importante, meilleure est la situation. En effet, chaque point de pourcentage de croissance aura alors un effet d'autant plus grand en termes de réduction de la pauvreté. Les pays d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et des Caraïbes présentent certaines des élasticités les plus faibles : 0,2 en Zambie, 0,8 au Sénégal et ailleurs, 0,7 au Guatemala et au Honduras et 0,9 au Brésil et à Panama, par exemple. A l'autre extrémité de l'échelle, les élasticités les plus élevées se rencontrent en Asie de l'Est, avec des chiffres généralement supérieurs à 2 : 2,8 en Indonésie, 3,4 en Malaisie et 3,0 dans les campagnes chinoises. La réduction de la pauvreté en Asie de l'Est provient d'une croissance à la fois rapide et favorable aux pauvres. Sur les 11 pays d'Asie pour lesquels on dispose de statistiques, 9 présentent une élasticité supérieure ou égale à 2. En revanche, sur les 15 pays d'Afrique subsaharienne considérés, un seul obtient un chiffre supérieur à 1. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les résultats sont variables : ils se situent entre moins de 1 et 5.

La croissance économique a grandement contribué à la réduction de la pauvreté en Indonésie, en République de Corée et en Malaisie depuis les années soixante-dix. Les stratégies de croissance adoptées dans ces pays ont permis d'étendre les opportunités économiques aux populations pauvres — avec une distribution relativement équitable du capital financier et du capital physique — la terre, notamment. Enfin, les ressources générées par la croissance ont été dans une large mesure consacrées au développement humain, et en particulier à l'amélioration de la santé, de l'éducation et des compétences.

En Chine, les changements de politique intervenus en 1978 au bénéfice de l'agriculture à petite échelle ont joué un rôle moteur dans l'accélération de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Cependant, à la fin des années quatre-vingt, on a constaté un revirement des politiques publiques au profit de l'industrie, avec pour effet de freiner la réduction de la pauvreté et de creuser les inégalités. Afin de corriger cette situation, la Chine a alors lancé un programme dynamique de lutte contre la pauvreté qui met de nouveau l'accent sur le développement rural (voir pages 53-54).

Les éléments clef d'une stratégie de croissance en faveur des pauvres dépendent naturellement de la situation nationale. Néanmoins, quel que soit le pays considéré, le préalable consiste toujours à ériger l'éradication de la pauvreté en objectif prioritaire de la politique de développement nationale. La Malaisie apporte la preuve des succès que l'on peut obtenir en faisant de la pauvreté une préoccupation majeure de la politique de développement au niveau national et sectoriel et en définissant des objectifs visant à réduire le nombre d'individus vivant en deçà du seuil de pauvreté national (encadré 3.10). Parmi les autres priorités valant pour la plupart des pays en développement, on compte :

- l'accroissement de la productivité de l'agriculture à petite échelle ;
- l'encouragement des micro-entreprises et du secteur informel ;
- l'insistance sur une industrialisation à forte intensité de main-d'œuvre, afin d'accroître les opportunités offertes à la population ;
- un élargissement accéléré des potentialités humaines ;
- la mise en place d'un cadre économique favorable aux pauvres.

Accroissement de la productivité de l'agriculture à petite échelle. La majorité des pauvres — environ les trois-quarts dans la plupart des pays en développement — vivent dans des familles de petits exploitants ou d'ouvriers agricoles et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. La

Le préalable consiste toujours à ériger l'éradication de la pauvreté en objectif prioritaire de la politique de développement nationale

ENCADRE 3.10

La Malaisie place la lutte contre la pauvreté au cœur de son dispositif

Selon les statistiques, environ 60 % des Malaisiens vivaient en deçà du seuil de pauvreté monétaire en 1970. En 1985, ils n'étaient plus que 21 %, et en 1993, 14 %. L'objectif pour l'an 2000 a été fixé à 7 %. La Malaisie a fait de la réduction de la pauvreté un objectif explicite de sa stratégie de développement national.

Cette stratégie trouve son origine dans les émeutes raciales tragiques, mais heureusement de courte durée, de 1969, et dans le résultat d'élections qui ont considérablement affaibli la coalition au pouvoir. Ces événements ont mis en évidence les insuffisances de la stratégie de développement poursuivie par le pays depuis son accession à l'indépendance : une politique fondée sur le laisser-faire et sur l'idée que les fruits de la croissance finiraient par accéder jusqu'aux plus pauvres. Même si elle a permis une croissance de 6 % dans les années soixante, cette stratégie s'est en effet traduite par un creusement des écarts de revenu.

C'est en 1971 que le gouvernement a lancé une nouvelle politique économique, fixant des objectifs précis en termes de croissance et d'équité et reposant sur la participation active des pouvoirs publics dans l'économie et sur un « pragmatisme cohérent » dans la sphère macro-économique. Bien qu'elle ait à l'époque effrayé certains économistes libéraux (dont l'équipe de conseillers du gouvernement, issue de Harvard), cette nouvelle stratégie a bel et bien entraîné une accélération de la croissance économique tout en réduisant les inégalités. Entre 1971 et 1990, la croissance annuelle s'est établie à 6,7 % en moyenne, tandis que le coefficient de Gini est tombé de 0,513 à 0,445. Quant à la part du revenu des 40 % les plus pauvres de la population, elle est passée de 11,5 à 13,8 % du total national. Les principaux axes de cette stratégie étaient les suivants :

Industrialisation et diversification des exportations. Entre 1970 et 1994, la part des produits manufacturés dans les exportations est passée de 12 à 77 %. Pendant la même période, la part de la production industrielle est passée de 14 à 32 % et celle de l'agriculture de 29 à 15 %.

Développement rural. Des efforts particuliers ont été entrepris pour accroître la productivité dans les campagnes grâce à des mesures innovantes : réinstallation des paysans sans terre, réhabilitation et remembrement des terrains, traitement des produits agricoles en aval des exploitations, et formation technique et professionnelle de la main-d'œuvre et des jeunes des zones rurales, pour les encourager à chercher un emploi dans les secteurs autres que l'agriculture.

Développement urbain tiré par l'emploi. La stratégie de développement urbain s'est concentrée sur l'élargissement des opportunités de travail indépendant dans le secteur informel ainsi que sur des travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre, afin de réduire le chômage des jeunes. Des exonérations fiscales ont par ailleurs été accordées aux entreprises nationales et étrangères employant plus de 50 ouvriers. De fait, le nombre d'emplois dans l'économie nationale a plus que doublé et le taux de chômage est tombé de 8 % en 1970 à moins de 3 % en 1994.

Institution de partenariats entre le secteur privé et l'Etat. Les années quatre-vingt ont apporté une réorientation des politiques, avec pour conséquence de faire du secteur privé le moteur de la croissance. Dans cet objectif, la Malaisie s'est inspirée du modèle japonais. Elle a instauré une collaboration étroite et durable entre le secteur public et le secteur privé, afin d'attirer les investissements étrangers directs.

En 1988, l'attention s'est tournée vers les besoins des plus pauvres parmi les pauvres, avec le programme de développement ciblé sur les victimes de l'extrême pauvreté. Ses bénéficiaires comprennent de nombreux Malais de souche habitant les zones rurales, des membres de l'ethnie Orang Asli, dans la péninsule malaise, et une partie de la population indigène de Sabah et Sarawak. Ce programme prévoit les mesures suivantes : amélioration de l'employabilité, du revenu et du logement, distribution de compléments alimentaires pour les enfants, aide pédagogique et octroi de prêts sans intérêt pour l'acquisition de parts dans les sociétés d'investissement à capital variable. La pauvreté extrême (qui se définit en Malaisie par un revenu inférieur à la moitié du seuil de pauvreté) est ainsi tombée à 7 % en 1983 puis à 3 % en 1993. Elle devrait avoir quasiment disparu d'ici l'an 2000.

Lancé en 1990, le projet à long terme Vision 2020 se propose de faire de la Malaisie une société humaine et économiquement juste, faisant preuve de dynamisme et de robustesse. L'éradication de la pauvreté occupe une place centrale dans ce programme qui met explicitement l'accent sur les valeurs religieuses, spirituelles, morales, éthiques et démocratiques dans le concept de développement en vigueur en Malaisie.

Source : Administration malaise du plan, 1994.

croissance de la productivité des petits exploitants agricoles a joué un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté en Chine entre 1978 et 1985, en Indonésie et en Malaisie entre 1970 et 1980, ainsi qu'au Japon, en République de Corée, et dans la province chinoise de Taïwan au cours des années cinquante et soixante.

Améliorer la productivité de l'agriculture à petite échelle ne profite pas uniquement aux exploitants : elle crée en outre des emplois, aussi bien dans l'exploitation qu'en dehors — et fait baisser le prix des denrées alimentaires. Les pauvres en sont les plus grands bénéficiaires car environ 70 % de leur consommation est dirigée vers l'alimentation, principalement sous forme de denrées de base. Pour eux, la stabilité des prix et la régularité des approvisionnements sont une promesse de sécurité alimentaire.

Dans les pays où la croissance ignore l'agriculture, les pauvres ne voient guère leur situation s'améliorer. Ainsi, au Brésil, la croissance rapide des années cinquante et du début des années soixante était tournée vers une industrialisation à forte intensité capitalistique, qui a peu profité aux pauvres. Au cours de la même période, dans les Etats de l'Union indienne qui ont connu une croissance industrielle rapide, la pauvreté dans les milieux ruraux ou urbains ne s'est guère améliorée. Lorsque la croissance était davantage axée sur le secteur des services, cette amélioration a été plus marquée, mais les meilleurs résultats ont été enregistrés dans les Etats où la croissance a principalement concerné le secteur agricole.

Le progrès technologique, des politiques de prix avisées et l'accès à la terre constituent quelques-unes des conditions essentielles au bon fonctionnement d'une stratégie tournée vers les petits exploitants agricoles.

La révolution verte a aidé des millions de petits exploitants agricoles et de consommateurs de denrées alimentaires établis dans les villes à échapper à la pauvreté. Cependant, ces avancées ont essentiellement concerné le blé, le riz et le maïs cultivés dans des conditions globalement favorables. Les progrès se sont révélés moins importants en ce qui concerne les « cultures du pauvre », comme le mil, le sorgho et le manioc, et les conditions d'exploitation précaires, c'est-à-dire des terres où les précipitations sont peu abondantes et incertaines, dont le sol est salin ou mal drainé (voir encadré 3.7).

Les prix sont trop souvent faussés au détriment de l'agriculture. Le problème le plus fréquent tient à une surévaluation du taux de change qui réduit le coût des importations de capitaux et favorise les activités agricoles à forte intensité capitalistique, c'est-à-dire utilisant peu de main-d'œuvre. L'agriculture se trouve également confrontée au problème des droits et taxes à l'exportation. Les subventions à l'agriculture ne sont pas une solution, car ce sont les exploitants les plus riches qui les empocheraient. Il est préférable de libéraliser les marchés et de remédier à leur parti pris défavorable aux pauvres.

Il peut également se révéler nécessaire de gérer les stocks de denrées alimentaires et leurs prix d'une manière favorable aux pauvres, en particulier lorsque les récoltes sont mauvaises. Lorsque l'Inde a connu une période de sécheresse (en 1987-88), le pays a mis au point des organismes d'aide pour fournir des emplois et de la nourriture. En revanche, il ne l'a pas fait en 1992-93 et les prix des produits alimentaires ont considérablement augmenté, affectant les populations pauvres des villes et celles des campagnes qui achètent davantage de nourriture qu'elles n'en vendent.

Pour que les fruits de la croissance soient bien répartis, il faut également que la terre le soit. C'est ce qu'ont montré les pays asiatiques, même si tous ne sont pas parvenus à cette répartition égalitaire par les mêmes moyens. En Indonésie, la répartition des terres était, au départ, relativement équilibrée, bien qu'une partie des habitants de l'île très peuplée de Java aient dû migrer vers des zones moins densément habitée. La Malaisie a également établi des centaines de milliers d'exploitants agricoles pauvres dans de nouvelles zones de plantation, moyennant un coût très important. En revanche, le Japon, la République de Corée et (la province chinoise de) Taïwan ont tous trois fondé leur développement sur des programmes plus structurés de réforme agraire. La Chine a, quant à elle, commencé par créer des grandes communes agraires, avant de transférer les terres de ces communes à des exploitations familiales, entre 1978 et 1984.

En Inde, la réforme agraire ne bénéficie pas d'une telle priorité, peut-être parce que la majeure partie des pauvres habitant les campagnes ont accès à un lopin de terre. La répartition est néanmoins très inégale, et seuls un petit nombre d'Etats de l'Union indienne ont fait des progrès dans la redistribution des terres.

Promotion des micro-entreprises et du secteur informel. Outre l'agriculture, la plupart des pauvres des pays en développement dépendent du secteur informel pour leur subsistance, et en particulier des micro-entreprises établies dans les services, l'industrie de transformation et le commerce, dans les campagnes comme dans les villes. Dans le monde entier, les individus apportent la preuve de leur créativité et de leur énergie en exploitant les opportunités offertes par le marché dans le secteur informel. Il est rare, en revanche, que les pouvoirs publics créent un environnement favorable à ces micro-entreprises. Ils ne procurent guère d'accès au crédit ou de mécanismes d'épargne, pas plus que de sécurité d'établissement ou d'amélioration des infrastructures — en particulier pour l'adduction d'eau, l'énergie et les routes. Pourtant, tous ces éléments sont essentiels au succès d'une micro-entreprise.

Les micro-entreprises sont les pépinières d'où naît l'industrialisation

Ces entreprises sont les pépinières dont naît l'industrialisation. Les pays d'Asie de l'Est sont parvenus à réduire la pauvreté, dans un premier temps, par l'intensification de l'activité agricole, et ensuite seulement par le développement d'industries à forte intensité de main-d'œuvre.

Ces pays ont en fait suivi le modèle du Japon, en faisant de la réduction de la pauvreté une conséquence d'une politique de croissance créatrice d'emplois. Même dans un pays hautement industrialisé comme le Japon, la grande majorité des individus travaillant hors du secteur agricole (80 % dans les années cinquante et 50 % aujourd'hui) sont soit des travailleurs indépendants, soit des salariés de PME employant moins de 100 personnes. Des mesures spécialement destinées à améliorer la productivité de ces petites et moyennes entreprises ont joué un rôle majeur dans la croissance économique en faveur des pauvres qu'a connu ce pays au cours des années soixante-dix. L'accès équitable à des crédits institutionnels bon marché constitue un facteur essentiel à cet égard (encadré 3.11).

Insistance sur une industrialisation à forte intensité de main-d'œuvre. Selon son modèle et sa structure, la croissance économique va plus ou moins permettre d'accroître les possibilités d'emploi. Comme l'a montré le *Rapport mondial sur le développement humain 1996*, la croissance économique peut se traduire par des

ENCADRE 3.11

Par-delà le microcrédit, jusqu'à la réforme du crédit et la mise en place d'un secteur financier favorable aux pauvres

La fourniture de crédits par l'entremise d'organismes spécialisés dans le microcrédit destinés spécifiquement aux familles pauvres constitue un moyen de rendre plus équitable l'accès aux services financiers.

La Grameen Bank, au Bangladesh, en est un exemple bien connu. Cet organisme procure aujourd'hui des crédits à plus de deux millions d'individus, principalement des femmes, avec un taux de défaillance de remboursement de seulement 2 à 3 %.

Le Japon a lui aussi mis en place des programmes de crédit et des institutions spécialisées au cours des années cinquante et soixante, avec notamment la création de la société financière populaire ou de la société financière des petites entreprises, ainsi qu'un programme de garantie du crédit. Depuis le milieu des années soixante-dix, les marchés financiers, organisés par les banques privées, se sont peu à peu ouverts aux petites et moyennes entreprises, qui représentent à présent environ 70 % de l'activité des grandes banques commerciales japonaises.

Une autre voie consiste à faciliter l'épargne. L'introduction du système d'épargne sur compte postal au Japon, puis en République de Corée, en Malaisie et à Singapour, a permis à de nombreux pauvres d'accéder aux financements et aux services nécessaires pour saisir les occasions offertes par le marché.

Une troisième voie passe par la libéralisation des marchés financiers. En effet, les réglementations excessives peuvent entraîner des distorsions au détriment des pauvres en accroissant les coûts de transaction et en renforçant la tendance des banques à accorder un petit nombre de prêts d'un montant élevé plutôt qu'un grand nombre de crédits à faible montant.

Une quatrième solution consiste à établir des liens entre les marchés financiers à vocation commerciale et les organismes de microcrédit.

Sources : Genda, 1997 et Von Pischke, 1996.

créations rapides d'emplois, mais peut aussi s'opérer « sans création d'emplois ». Si les pays d'Asie de l'Est sont parvenus à obtenir une croissance élevée avec plein-emploi et augmentation des salaires, c'est en grande partie parce qu'ils ont concentré leurs politiques sur des activités à forte intensité de main-d'œuvre — textiles, confection et électronique, notamment — et sur l'intensification de l'agriculture à petite échelle.

Ailleurs dans le monde, l'industrialisation apporte aux pauvres des bénéfices plus restreints. Ainsi, le Brésil, l'Inde et le Mexique se sont industrialisés sans pour autant réduire la pauvreté de façon substantielle, principalement parce que les politiques menées dans ces pays ont faussé les prix, les taux d'intérêt et les taux de change en vue de favoriser les investissements à forte intensité capitalistique. Cette tendance a été renforcée par un droit du travail et par des politiques avantageant les travailleurs qui avaient la chance d'être employés dans le secteur formel. Ces travailleurs disposent d'une sécurité d'emploi considérable et de salaires supérieurs aux conditions du marché. Peu enclins à élargir le cercle des bénéficiaires de ces coûteux privilèges, les employeurs évitent d'accroître leur personnel et préfèrent investir dans des technologies permettant d'économiser de la main-d'œuvre.

Elargissement accéléré des potentialités humaines. Cet objectif n'est pas seulement une fin en soi pour réduire la pauvreté humaine. En effet, un accroissement rapide des potentialités humaines et une croissance économique soutenue peuvent se renforcer mutuellement. Lorsqu'une grande partie des ressources générées par la croissance est canalisée vers le développement humain, et lorsque la structure de cette croissance accroît la demande de compétences, on se trouve en présence d'une spirale ascendante, favorable à la réduction de la pauvreté et au développement humain, avec à la clef un recul de la pauvreté monétaire comme de la pauvreté humaine. Comme l'a montré le *Rapport mondial sur le développement humain 1996*, l'Indonésie, la République de Corée et la Malaisie ont tous trois suivi ce modèle. *A contrario*, des pays tels que l'Egypte et le Pakistan, qui ont moins investi dans le développement humain, se retrouvent à présent avec des retards importants en termes de développement humain.

Mise en place d'un cadre économique favorable aux pauvres. Plutôt que de bricoler des mesures de lutte contre la pauvreté, introduites comme de tardifs palliatifs, les pays du globe doivent faire de l'éradication de la pauvreté un objectif explicite de leurs politiques économiques. Tous les pays aspirent au maintien d'un environnement macro-économique stable, combinant à la faiblesse de l'inflation celles des déficits budgétaires et de la balance des paiements, et cherchent à mettre en place une structure économique garantissant leur compétitivité à l'échelle mondiale. Et pour atteindre ces objectifs dans un environnement mondial en mutation, la plupart de ces pays sont confrontés aux mêmes nécessités d'ajustement, ce qui passe par une modification de la structure de la dépense publique, des investissements et de la production.

L'ajustement structurel peut-il s'accompagner à la fois de la croissance et d'une réduction de la pauvreté ? Au cours des années quatre-vingt, de nombreux pays ont réussi leur ajustement : les déséquilibres macro-économiques ont été corrigés, ils sont devenus plus compétitifs sur les marchés mondiaux, tout en assurant croissance et réduction de la pauvreté. Le Chili, la Colombie, l'Indonésie et, dans une certaine mesure, le Ghana en sont

quelques exemples. Mais beaucoup plus nombreux sont toutefois les pays qui ne sont pas parvenus à sortir de la crise et qui n'ont pas renoué avec la croissance pendant une longue période — ou qui se débattent encore pour restaurer une croissance économique soutenue.

Les politiques de stabilisation peuvent contribuer à la contraction de l'activité économique et constituer un obstacle à la croissance. Dans les pays où le secteur public joue un rôle dominant, la réduction des dépenses publiques produit des effets en cascade. Beaucoup de petits entrepreneurs et fournisseurs — dont les activités peuvent aller de la construction des routes à la fourniture de papier — sont contraints de s'endetter à mesure que l'activité se tasse et que l'Etat cesse d'honorer ses factures. La dette intérieure de beaucoup de pays africains est ainsi très significative.

La libéralisation des marchés devrait offrir davantage d'opportunités aux créateurs d'entreprises. Cependant, pour bien des individus, en particulier les plus pauvres, le marché ne fournit pas l'égalité d'accès aux opportunités que devraient offrir ces politiques nouvelles — ou aux infrastructures nécessaires pour tirer parti de ces opportunités. En Afrique subsaharienne comme dans les pays en transition, les réponses aux incitations du marché sont ainsi inégalement réparties.

De nouvelles formes d'ajustement sont nécessaires afin d'encourager à la fois la croissance économique et la réduction de la pauvreté. L'ajustement par la redistribution des ressources et par la croissance, plutôt que par des compressions de l'activité, constitue une solution à explorer. Cela impliquerait de maintenir les investissements en ressources humaines, matérielles et naturelles, mais en les redistribuant en faveur des activités aptes à répondre aux opportunités du marché.

Les expériences positives des vingt dernières années montrent les vertus des politiques expansionnistes plutôt que récessionnistes, ainsi que l'importance du rôle que peut avoir un financement massif de programmes à forte priorité humaine, dans le domaine de l'enseignement primaire, de la santé, de la fourniture d'eau à bon marché et des installations sanitaires. L'introduction de mécanismes de marché en Chine, en Indonésie et au Viet Nam montrent qu'ajustement, réduction de la pauvreté et croissance économique peuvent aller de concert (encadré 3.12).

ENCADRE 3.12

Un ajustement structurel en faveur des pauvres

Les populations pauvres vivant dans des pays qui se sont lancés dans des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel depuis le début des années quatre-vingt ont eu des expériences très différentes. Ainsi, certains pays — la Colombie, le Costa Rica, l'Indonésie, la République de Corée et la Malaisie, notamment — ont réussi non seulement leur stabilisation, mais sont également parvenus à relancer la croissance, avec à la clef des améliorations sur le plan du revenu et des indicateurs sociaux concernant plus particulièrement les pauvres. Dans d'autres pays, en revanche — Brésil, Tanzanie ou Zambie, par exemple -, le nombre des pauvres s'est accru, les inégalités entre catégories sociales riches et pauvres se sont exacerbées et les pauvres ont vu se réduire leurs possibilités d'accès aux services sociaux élémentaires : écoles, adduction d'eau potable et dispensaires. Quels sont les enseignements de ces expériences ?

Un ajustement favorable à la croissance par le biais de politiques macroéconomiques expansionnistes. Cette approche, qui porte logiquement en elle un processus plus progressif de réduction des déséquilibres budgétaires, met l'accent, d'une part, sur l'encouragement des exportations plutôt que sur la contraction des importations et, d'autre part, sur une modification ou une restructuration de la politique d'investissement. Le Ghana et l'Indonésie en sont des exemples positifs, le Mexique et la Sierra Leone des exemples négatifs. Les financements extérieurs — sous forme d'aide, de transferts privés ou d'allégements de dettes — contribuent bien sûr à une telle politique.

Des réformes structurelles en faveur des pauvres. Un grand nombre des pays qui sont parvenus à réduire leur taux de pauvreté tout en procédant à un ajustement structurel ont entrepris des réformes profondes afin d'accroître l'accès des pauvres aux opportunités de la croissance et du développement. Ainsi, les inégalités ont été réduites en Colombie, au Costa Rica, en Indonésie, en Malaisie et au Paraguay. En revanche, le Chili, la Côte d'Ivoire, l'Uruguay et les campagnes de Thaïlande ont bénéficié d'une réduction de la pauvreté monétaire, mais pas d'un recul des inégalités.

Des mesures en faveur des pauvres, préservant les dépenses sociales et les infrastructures. En période d'ajustement, les services sociaux peuvent s'améliorer au lieu de se détériorer pour peu que les budgets soient rééquilibrés par une augmentation des recettes plutôt que par une baisse des dépenses et que les transferts sociaux se concentrent sur les priorités. Ainsi, au Ghana, l'amélioration de la collecte de l'impôt a fait plus que doubler les recettes fiscales : de 5 % du PIB en 1983, elles sont passées à 12 % en 1990. Les budgets sociaux ont alors pu être accrus : les dépenses consacrées à l'éducation ont augmenté de 51 % en termes réels par habitant et celles consacrées à la santé de 66 %.

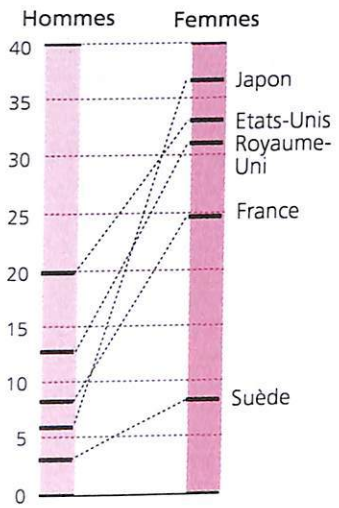
Eviter de recourir aux droits d'utilisation, sauf pour les mieux lotis. La pratique des droits d'utilisation (péages, ticket modérateur) aboutit souvent à priver les pauvres d'un accès à des services essentiels. A la différence de la Colombie, du Costa Rica, de l'Indonésie et de la Malaisie, un certain nombre de pays ont eu recours à de tels droits d'utilisation — et ont constaté que les pauvres en souffraient et que les recettes n'augmentaient guère. Au Zimbabwe, par exemple, les consultations dans les dispensaires de campagne ont baissé d'un quart sous l'effet d'une telle politique.

Des mesures de soutien d'urgence. En période de crise et de stabilisation de l'économie, les mesures de soutien d'urgence peuvent permettre d'assurer aux individus des conditions de vie minimales, d'empêcher la malnutrition et de maintenir les enfants à l'école, et ainsi éviter l'entrée dans une spirale descendante débouchant sur la pauvreté chronique. Parmi les mesures qui ont fait leurs preuves à cet égard, citons des programmes d'emploi tels que l'AGETIP au Sénégal, le versement de pensions aux personnes âgées et aux handicapés, des aides ponctuelles à l'équilibre nutritionnel, comme le programme de subvention alimentaire ciblé, au Chili, et des aides en cas de sécheresse, comme au Zimbabwe.

Source : Stewart, 1995a.

DIAGRAMME 3.7
Les femmes sont davantage concernées par les bas salaires

Pourcentage de travailleurs touchant un bas salaire, 1993-95



Source : OCDE, 1996d.

Chômage, restructuration de la protection sociale et exclusion dans les pays industrialisés

Bien que l'on croie la pauvreté éradiquée ou réduite à son minimum dans les pays industrialisés, ceux-ci font depuis quelques années l'expérience de ce que l'on appelle la « nouvelle pauvreté ». Le ralentissement de la croissance économique des années quatre-vingt est souvent tenu pour responsable de ce phénomène. Cependant, la manière dont la croissance économique influe sur la pauvreté dépend tout autant de la structure de cette croissance dans ce groupe de pays qu'en Chine ou au Mali. Faire de l'éradication de la pauvreté un objectif prioritaire des politiques économiques nationales s'impose donc aux pays industrialisés comme aux pays en développement.

Un grand nombre des forces à l'œuvre dans le cadre de la mondialisation — révolution de l'information, nouvelles formes et dimensions prises par les échanges, déréglementation financière — bouleversent les économies industrielles au détriment d'une grande partie des pauvres. Ces forces modifient en profondeur le marché du travail, en se détournant des emplois non qualifiés, rigides et organisés autour de la chaîne de production, et en favorisant la croissance des emplois mettant en avant instruction, compétences, mobilité et flexibilité.

Une priorité essentielle des politiques économiques favorables aux pauvres consiste à assurer un emploi à tous. Or, aujourd'hui, dans de nombreux pays, le chômage atteint des sommets inconnus depuis la seconde guerre mondiale — début 1997, même l'Allemagne enregistrait un taux de chômage de 12 %. Cette situation ne cesse de s'aggraver dans la plupart des pays de l'OCDE. En 1995, le chômage s'échelonnait entre 3 % au Japon et 23 % en Espagne, touchant 36 millions d'individus dans les pays industrialisés. Ce phénomène touche en priorité les femmes, les membres des minorités ethniques et les jeunes, dont beaucoup n'ont jamais occupé d'emploi.

Le chômage est un facteur d'exclusion. Exercer un emploi et disposer d'un revenu ne sont pas de simples nécessités économiques, mais aussi un moyen de participer à la vie de la collectivité. Les notions de famille et de communauté étant en perte de vitesse, le travail représente désormais le principal espace d'interaction sociale et de définition de l'identité personnelle.

Parallèlement à ce problème, on assiste à une montée de la pauvreté touchant les personnes disposant d'un emploi. Avec la fragmentation du marché du travail, les emplois proposés aux personnes relativement peu qualifiées ne sont désormais accessibles que moyennant un salaire réel moindre qu'auparavant. Cette baisse des salaires s'opère à la faveur d'un développement du travail à temps partiel, temporaire, précaire ou simplement mal rémunéré. Au bas de l'échelle du marché du travail, ces emplois faiblement rémunérés se multiplient, avec un revenu du travail suffisamment inférieur au revenu médian pour justifier une forme de complément de revenu. Partout, les femmes sont particulièrement touchées par cette évolution (diagramme 3.7).

Parmi les pays de l'OCDE, les difficultés et les solutions mises en œuvre varient, tant par leur nature que par leur intensité. Aux Etats-Unis, le taux de chômage reste relativement faible et le problème tient davantage aux bas salaires et à la pauvreté touchant les personnes disposant d'un emploi. Les programmes de protection sociale sont gravement remis en cause, frappant particulièrement les enfants et les personnes âgées. Aujourd'hui, un quart des enfants aux Etats-Unis sont élevés dans des ménages vivant en deçà du seuil de pauvreté. Dans la plupart des pays industrialisés, on constate un nombre disproportionné d'enfants parmi les pauvres. Au moins la moitié des enfants élevés dans un foyer monoparental vivent en deçà du seuil de pauvreté en Australie, au Canada, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, contre seulement 5 % en Finlande et 8 % en Suède.

La plupart des réponses politiques au problème de la pauvreté dans les pays industrialisés se concentrent sur une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre, par un relèvement du niveau d'études ou le recyclage, ou sur des incitations financières à l'embauche des chômeurs de longue durée. Bien peu de mesures visent en revanche à accroître la demande en main-d'œuvre par le biais d'une politique de croissance orchestrée en faveur des pauvres.

Partout, d'énormes pressions s'exercent sur les budgets publics. C'est en partie le prix d'un échec : la plupart des pays concernés ploient sous le coût des indemnités de chômage. Mais cette situation résulte aussi d'une politique délibérée : les gouvernements, en particulier ceux des

Etats membres de l'Union européenne désireux de respecter les critères de convergence de Maastricht, donnent la priorité à la lutte contre l'inflation, la réduction de la dette publique et la stabilisation des taux de change. La course effrénée pour satisfaire aux critères de convergence justifiant l'adoption d'une monnaie unique se traduit par la mise en œuvre de politiques déflationnistes, isolées et dommageables, de la part de chacun des Etats membres de l'UE. Toutes ces orientations contribuent à un appauvrissement accru et peuvent toutes faire l'objet d'un débat public.

Que faut-il faire ? Il faut tout d'abord repenser les systèmes de protection sociale. Mais, il importe également que la réduction de la pauvreté fasse partie intégrante des politiques économiques mises en œuvre, comme cela doit être le cas dans les pays pauvres. Quatre types de réforme doivent ainsi être envisagés.

1. *Réaffirmer l'engagement en faveur du plein emploi.* L'inflation est désormais partout maîtrisée, en partie du fait de l'accroissement de la concurrence et de la mondialisation. En Europe, il conviendrait d'ajouter aux critères de convergence inscrits dans le traité de Maastricht le plein emploi et la croissance. Rappelons que la faiblesse de l'inflation n'est pas en soi génératrice de croissance ni de plein emploi.

2. *Réitérer l'engagement en faveur d'une stratégie de redistribution visant à éliminer la pauvreté* dans les pays riches. Les pressions résultant de la mondialisation rendent encore plus impérative une telle évolution. Pour rester compétitifs sur la scène économique mondiale, les pays riches ont besoin d'une population en meilleure santé, mieux instruite et plus productive. La stratégie visant à réduire la pauvreté doit reposer en partie sur une restructuration de la fiscalité, consistant à relever les seuils d'impositions et exonérer d'impôt sur le revenu les bas salaires, tout en augmentant le taux de prélèvement appliqué aux personnes mieux rémunérés, lesquelles ont beaucoup plus largement bénéficié des augmentations récentes des revenus. La mise en place d'une fiscalité plus juste débouchera sur un soutien accru des populations à un tel ensemble de mesures.

3. *Modifier la structure de financement et d'indemnisation de la couverture sociale* afin d'encourager les chômeurs à accepter un emploi. Cela suppose que les prestations dépendent non pas seulement du statut de chômeur, mais d'autres critères évalués en fonction des besoins. Les crédits d'impôt sur les revenus du travail ou d'autres formes d'allégements fiscaux accordés aux travailleurs pauvres constituent un point de départ, mais le problème est souvent lié à d'autres types de prestations : allocations de logement ou bons d'alimentation, par exemple, réservés aux chômeurs ou aux inactifs.

4. *Améliorer le système de couverture sociale à destination des personnes âgées, des mères célibataires avec enfants en bas âge, des chômeurs de longue durée, des malades de longue durée* — afin de les sortir de la pauvreté. La guerre froide appartenant au passé, il est désormais possible de réduire bien davantage qu'on ne l'a fait les budgets alloués à la défense et à l'armement, et d'affecter les ressources ainsi dégagées à l'éradication de la pauvreté.

Intégrer des mesures de lutte contre la pauvreté dans les politiques suivies par les économies en transition

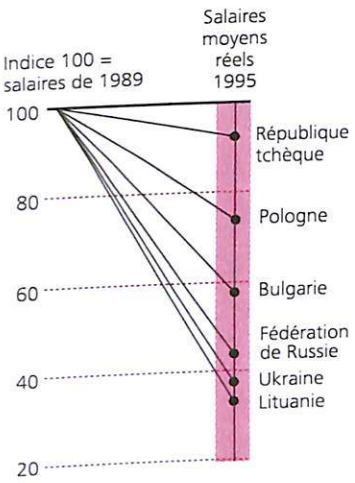
La chute en vrille du PIB dans les économies en transition de l'Europe de l'Est et de la CEI s'y est traduite par une montée tout aussi spectaculaire de la pauvreté monétaire — de 4 % de la population en 1988 à 32 % en 1994, soit un passage de 14 à 119 millions d'individus. L'impact de cette crise économique a été beaucoup plus large, sévère et coûteux en termes humains qu'on ne s'y attendait. Dans ces pays, la recherche de stratégies de croissance en faveur des pauvres se révèle donc aussi justifiée qu'au Brésil, au Mozambique ou au Royaume-Uni.

De même que des mesures d'ajustement favorables aux pauvres sont nécessaires dans les pays en développement, il importe de mettre en œuvre des politiques qui leur soient également favorables dans les économies en transition. Les principales mesures à l'origine de l'aggravation de la pauvreté sont les coupes claires dans les budget des services sociaux, les réductions des prestations de protection sociale et la suppression de subventions à la consommation.

L'accroissement de la pauvreté n'épargne aucune classe sociale et se manifeste en particulier par le chômage, qui dépasse désormais les 10 % dans tous les pays de la région. Cependant, la baisse des salaires est une cause encore plus importante de pauvreté monétaire. En Russie,

Pour rester compétitifs sur la scène économique mondiale, les pays riches ont besoin d'une population en meilleure santé, mieux instruite et plus productive

DIAGRAMME 3.8
Chute spectaculaire des salaires dans les économies en transition



Source : Milanovic, 1996.

66 % des personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté occupent un emploi (diagramme 3.8). Et même ces salaires de misère n'échappent pas aux arriérés de paiement. En Russie, en 1993 et 1994, seuls 40 % des travailleurs ont perçu leur salaire en totalité et sans retard de paiement.

La réduction des budgets publics touche de plein fouet les enfants, du fait de coupes sévères dans les allocations familiales : indemnités de maternité, aide sociale à l'enfance, crèches et écoles maternelles, notamment. En Russie, la proportion d'enfants de moins de six ans vivant en deçà du seuil de pauvreté est passée, depuis 1992, de 40 % à 62 % et le taux de malnutrition chronique, de 9 % à 14 %. Même le taux de scolarisation dans le primaire est en recul — de 3 points de pourcentage en Estonie depuis 1989, 4 points en Bulgarie et 12 points en Géorgie. En Russie, l'espérance de vie a chuté de cinq ans dans la population masculine, pour tomber à 58 ans, au même niveau qu'en Bolivie et au Lesotho, c'est-à-dire en dessous du niveau atteint par l'Inde.

Cependant, c'est pour les femmes que cette transition est la plus difficile. Sur le marché du travail, la priorité est toujours donnée aux hommes, qui restent considérés comme les principaux soutiens de famille. Par ailleurs, le déclin du revenu des ménages et des services publics oblige les femmes à assumer encore davantage de tâches non rémunérées, ce qui leur laisse de moins de temps pour leurs propres besoins et leur développement personnel. Cette évolution est particulièrement douloureuse pour les mères célibataires, dont le nombre s'accroît du fait de l'augmentation des divorces, de la mortalité chez les hommes de cinquante ans et plus et du plus grand nombre des naissances hors mariage. En Pologne, 67 % des mères célibataires vivaient, en 1992, en deçà du minimum de subsistance.

Les sources de tension se multiplient au quotidien à mesure que les populations sont forcées d'adopter des stratégies désespérées de survie. Au Kirghizistan, les femmes qui par le passé offraient à manger à leurs voisins et parents dans le besoin supportent difficilement d'avoir aujourd'hui à vendre cette nourriture pour survivre. Les sentiments de ce type sont exacerbés par des valeurs culturelles qui assimilent la pauvreté aux conséquences d'un échec personnel, même si les circonstances sont aujourd'hui différentes.

On pensait bien que la transition de ces pays vers l'économie de marché s'accompagnerait de profonds bouleversements, mais pas d'un tel désastre. Jusqu'à présent, une priorité absolue a été accordée aux réformes radicales visant à stimuler la croissance économique, sans efforts sérieux pour mettre en place de nouveaux systèmes de protection sociale. Le démantèlement des politiques existantes n'a pas laissé place aux filets de sécurité sociale indispensables dans les économies de marché.

La croissance économique commence à revenir dans un petit nombre des économies en transition — mais pas partout. Or, cette croissance ne résoudra pas ces problèmes à elle seule. Les politiques mises en œuvre pour assurer la transition doivent être recentrées sur le développement humain, et des mesures de lutte contre la pauvreté permettant à chacun d'accroître ses potentialités doivent d'emblée faire partie des programmes.

Une nouvelle stratégie est nécessaire : il faut renforcer le rôle de l'Etat dans la répartition des responsabilités entre instances publiques, marché et société civile. L'Etat doit ouvrir la voie en s'attaquant aux aspects de la pauvreté liés au marché du travail. Cela suppose la création d'emplois par le recyclage et par des programmes de travaux publics, le soutien aux petites entreprises, un accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre et un réforme de la politique du logement. L'Etat doit également s'attacher davantage à la mise en place d'une politique sociale en inversant la dégradation actuelle en matière d'accès aux prestations sociales élémentaires, aux services de santé et à l'éducation, et en offrant un filet de sécurité efficace aux laissés-pour-compte. Il revient également à l'Etat de se pencher sur les aspects redistributifs de la transition. Cela concerne aussi bien les disparités entre régions qu'entre entre gagnants et perdants, entre les pauvres et les autres.

Le système de protection sociale doit être ajusté aux règles du marché et assujetti à des améliorations chiffrées. Mais l'enjeu principal réside dans une cure d'amaigrissement du système universel de couverture sociale et dans la redistribution des prestations. Jusqu'à présent, les gouvernements s'en sont tenus à des mesures ponctuelles, se contentant de réagir à la pression des perdants, qu'il s'agisse de secteurs économiques ou de groupes sociaux. La philosophie même de ces changements

et celle du modèle à suivre n'ont guère été débattues. Le maintien d'un niveau élémentaire de protection sociale universelle doit représenter une part importante des efforts consacrés à prévenir l'érosion des bénéfices déjà acquis en termes de développement humain dans cette région.

Le communisme a échoué dans son ambition d'éradiquer la pauvreté. Et en dépit de certaines affirmations idéologiques, il n'a pas créé les conditions propices à un développement humain durable. Les économies dirigées ont au contraire restreint les libertés politiques et économiques des individus. Et l'inefficacité de ces régimes a empêché l'économie de produire suffisamment de ressources pour satisfaire aux besoins de la population. Cependant, la chute du communisme a éliminé les pressions positives en faveur de l'instauration d'un filet de sécurité pour les laissés-pour-compte. Aujourd'hui, il importe que les pauvres s'organisent politiquement, afin de garantir que leurs intérêts soient pris en compte dans le cadre économique qui se met en place.

Vers un calendrier pour l'éradication de la pauvreté

La pauvreté renaît sans cesse, si bien que son éradication requiert une grande vigilance. Pour les pays en développement, plusieurs priorités s'imposent :

- Restauration et accélération de la croissance économique, en particulier en Afrique subsaharienne et dans les zones à faible revenu d'Amérique latine et des Caraïbes, dans les pays arabes en phase de stagnation ou de déclin économique, et dans les économies en transition d'Europe de l'Est et de la CEI.
- Promotion d'une croissance en faveur des pauvres, destinée à augmenter les revenus et la productivité des petits exploitants agricoles, notamment dans les zones pauvres en ressources, et des micro-entreprises implantées dans les villes comme dans les campagnes.
- Inversion du processus de dégradation de l'environnement, en particulier dans les zones faiblement productives, où vivent plus de 500 millions de personnes pauvres.
- Endiguement de la progression du VIH et du sida au sein des populations pauvres, par la voie de programmes multisectoriels axés sur les individus.
- Accélération de la transition démographique là où les taux de fécondité sont encore élevés, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans les pays arabes.
- Elaboration d'instruments permettant d'améliorer les processus d'établissement et de rétablissement de la paix, de règlement et de prévention des conflits, ainsi que l'aide aux personnes déplacées.

La stratégie d'élimination de la pauvreté doit s'appuyer sur un renforcement des aptitudes des pauvres à lutter contre ce phénomène et à accroître leurs ressources. Outre les efforts consentis par les pauvres eux-mêmes, il faudra pour cela qu'interviennent des changements politiques et institutionnels visant à :

- Assurer l'accès des pauvres aux ressources cruciales que sont la terre, le crédit et le logement.
- Garantir l'accès des pauvres aux services de santé et à l'éducation, conditions essentielles pour leur permettre d'accroître leurs potentialités.
- Mettre en place un cadre stimulant la croissance en faveur des pauvres.
- Une telle stratégie suppose de véritables engagements politiques et des changements dans l'exercice du pouvoir dans chaque pays, ainsi qu'un environnement mondial favorable. Ces aspects seront explorés dans les deux chapitres suivants.

La stratégie d'élimination de la pauvreté doit s'appuyer sur un renforcement des aptitudes et des ressources des pauvres

CHAPITRE 4



Mondialisation et pauvreté : un phénomène national, un phénomène individuel

Les pays et les populations pauvres voient trop souvent leurs intérêts négligés

Dominante économique des années quatre-vingt dix, la notion de mondialisation recouvre à la fois une réalité et un appel à réaliser un projet normatif. En tant que réalité, elle désigne le processus d'élargissement et d'intensification des flux marchands, financiers et d'information à l'intérieur d'un marché mondial unique et intégré (encadré 4.1). En tant qu'appel, elle prescrit la libéralisation des marchés nationaux et mondiaux, fidèle au credo selon lequel la libre circulation des biens et services, des capitaux et des informations produira un résultat optimal en termes de croissance économique et de bien-être humain. Tout cela nous est présenté avec des accents d'inéluctabilité et une conviction inébranlable. Jamais depuis l'apogée du libre-échangisme, au dix-neuvième siècle, aucune théorie économique n'avait semblé une telle certitude pour autant de personnes.

Le principe de libéralisation du marché mondial n'en est pas moins appliqué de manière sélective. Si tel n'était pas le cas, la libéralisation du marché mondial de la main-d'œuvre non qualifiée aurait atteint les mêmes proportions que celle des marchés d'exportation et de capitaux des pays industrialisés. Les négociations à l'échelle planétaire favorisent la création accélérée d'un marché mondial libéralisé des investissements et des services. Cependant, l'interventionnisme dans les domaines de l'agriculture et des textiles — au détriment des pays en développement — demeure monnaie courante. Faute de pouvoir, les pays et les populations pauvres voient ainsi trop souvent leurs intérêts négligés, voire remis en cause.

La mondialisation a ses gagnants et ses perdants. Parallèlement à l'expansion des échanges et des investissements étrangers, l'écart se creuse au sein des pays en développement. Dans le même temps, le chômage dans les pays industrialisés atteint des taux inédits depuis les années trente, et les inégalités de revenu prennent une ampleur que l'on n'avait plus connue depuis le siècle dernier.

La marée montante de la prospérité est censée remettre à flot tous les navires. Mais certains d'entre eux sont mieux appareillés que d'autres. Les yachts et les paquebots sont naturellement portés vers de nouveaux horizons. Quant aux radeaux et autres embarcations de fortune, ils prennent l'eau — et certains d'entre eux sont en train de sombrer.

L'inégalité n'est pas un phénomène inhérent à la mondialisation. Certes, en exposant les producteurs nationaux à des marchés mondiaux volatils et à des flux de capitaux important par rapport à la taille de leurs économies nationales, la libéralisation accroît les risques, mais elle multiplie également les bénéfices potentiels. Dans la perspective de l'éradication de la pauvreté, il s'agit donc de définir les politiques qui permettront aux populations pauvres de participer de façon plus équitable aux marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

La mondialisation recouvre de nombreux aspects. Dans ce chapitre, nous examinerons ses incidences économiques sur les pays et les populations pauvres.

Mondialisation et pauvreté des nations

A l'échelle mondiale, les avantages de la libéralisation seront probablement supérieurs aux coûts qu'elle engendrera. Selon les prévisions, les résultats des négociations d'Uruguay du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) devraient entraîner une hausse du revenu mondial comprise entre 212 et 510 milliards de dollars entre 1995 et 2001. Ces augmentations sont censées provenir, non seulement de l'expansion des échanges, mais aussi d'un accroissement de la productivité et des taux de rentabilité de l'investissement.

ENCADRE 4.1

Un monde de plus en plus petit

Les échanges entre les individus et les populations de la planète s'élargissent et s'intensifient à mesure que tombent les barrières naturelles et artificielles. Les barrières naturelles s'abaissent sous l'effet de la chute vertigineuse du coût des transports et des communications. Ainsi, entre 1920 et 1990, le coût du transport maritime a baissé de plus des deux tiers. Entre 1960 et 1990, les coûts d'exploitation kilométriques dans les transports aériens ont, eux, plongé de 60 %.

Les communications sont également devenues beaucoup plus faciles et bien moins coûteuses. Le prix d'une communication internationale a baissé de plus de 80 % entre 1940 et 1970, et de 90 % entre 1970 et 1990. Au cours des années quatre-vingt, le volume des télécommunications s'est accru de 20 % par an. Internet, point de départ des autoroutes de l'information, compte désormais 50 millions d'utilisateurs et le nombre de nouveaux abonnés double chaque année.

Renverser les barrières commerciales

Les obstacles artificiels ont quant à eux été atténués par l'assouplissement des barrières douanières (droits de douane, quotas, et ainsi de suite) et du contrôle des changes. En 1947, les tarifs douaniers sur les produits manufacturés s'élevaient en moyenne à 47 %. En 1980, il n'étaient plus que de 6 % et, avec la pleine application des accords du cycle de l'Uruguay, ils devraient tomber à 3 %.

D'autres barrières artificielles sont tombées grâce à la résolution de certains conflits politiques qui divisaient le monde depuis des années : la guerre froide ou le système d'apartheid en Afrique du Sud, notamment.

Stimulés par la disparition de ces obstacles, les échanges mondiaux ont été multipliés par douze depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Représentant aujourd'hui plus de 4 000 milliards de dollars par an, ils devraient augmenter de 6 % par an au cours des dix prochaines années.

La déferlante financière

L'intensification des mouvements de capitaux est encore plus spectaculaire. Les investissements étrangers directs ont atteint 315 milliards de dollars en 1995, soit près de six fois plus qu'entre 1981 et 1985. Sur la même période, les échanges n'ont augmenté que d'un peu plus de la moitié.

Bien que moins directement visibles, les marchés financiers et les marchés des capitaux mondiaux sont infiniment plus puissants. Entre le milieu des années soixante-dix et 1996, le volume quotidien des transactions sur les marchés des changes mondiaux est passé d'environ 1 à 1 200 milliards de dollars. La plupart des flux de capitaux privés sont allés aux pays industrialisés, mais une proportion croissante se dirige vers les pays en développement. Entre 1987 et 1994, ces flux destinés aux pays en développement sont passés de 25 à 172 milliards de dollars. En 1995, ces pays ont reçu un tiers des investissements étrangers directs dans le monde.

Ces changements sont certes considérables, mais il importe de les replacer dans leur contexte historique. En effet, ce n'est pas la première fois qu'on observe de telles évolutions. Pour les 17 pays industrialisés pour lesquels on dispose de données, la part des exportations dans le PIB s'élevait à 12,9 % en 1913, à peine moins que les 14,5 % enregistrés en 1993. De plus, la part des transferts de capitaux dans le PIB des pays industrialisés reste inférieure à celle observée dans les années 1890. Lors des précédentes vagues de mondialisation, les mouvements de population dans le monde ont été beaucoup plus marqués. De nos jours, les restrictions à l'immigration sont plus importantes.

La phase actuelle de la mondialisation se distingue moins par l'échelle des flux et des mouvements que par leur nature. Dans les échanges commerciaux, par exemple, les matières premières sont beaucoup moins bien représentées (ce qui reflète en partie la baisse des prix de ces produits par rapport aux biens manufacturés) tandis que celle des services et des échanges intra-entreprises est beaucoup plus élevée. La situation est également différente dans le domaine financier : si les flux nets sont équivalents, les flux bruts sont, en revanche, beaucoup plus conséquents qu'auparavant et émanent d'origines plus variées. Et les multinationales ont aujourd'hui la primeur de la mobilisation des capitaux et de l'élaboration de technologies nouvelles.

Des technologies mondiales...

Certains des changements survenus dans les échanges et les flux financiers internationaux sont le reflet de progrès technologiques. Etant donnée la vitesse vertigineuse des transactions, les entreprises doivent désormais réagir rapidement pour ne pas se laisser distancer.

Les innovations technologiques modifient également la nature des investissements. Auparavant, la production de haute technologie était l'apanage des pays riches à haut niveau de salaire. Aujourd'hui, il est plus facile d'effectuer des transferts de technologies vers les pays en développement, dans lesquels des techniques de production sophistiquées peuvent être conjuguées à des salaires relativement bas.

Ces possibilités croissantes de transfert simultané de technologies et de capitaux par delà les frontières menacent de rompre les liens entre haute productivité, haute technologie et hauts salaires. Ainsi, au Mexique, la productivité par travailleur est passé, entre 1989 et 1993, d'un cinquième à un tiers de celle des Etats Unis, en partie sous l'effet de l'augmentation des investissements étrangers et de transferts de technologies sophistiquées dans le cadre d'activités de production destinées au marché des Etats-Unis. Cependant, dans le même temps, l'écart entre les salaires moyens s'est réduit beaucoup plus lentement : celui des Etats Unis reste six fois plus élevé qu'au Mexique. La dissémination de technologies avancées dans le monde entier fait également pression sur les salaires et sur l'emploi des ouvriers faiblement qualifiés.

... et une culture mondiale

La notion de mondialisation se rapporte normalement aux échanges commerciaux et aux mouvements de capitaux. Cependant, la diffusion internationale des cultures constitue un phénomène au moins aussi important que les échanges économiques. On assiste aujourd'hui à la naissance d'une culture mondiale. Des conceptions et des valeurs internationales, portées par un grand nombre de vecteurs — musique, films, livres, par exemple — se mêlent et se superposent aux identités nationales. La propagation des opinions par la télévision et la vidéo, par exemple, connaît une progression révolutionnaire. On compte aujourd'hui plus de 1,2 milliard de postes de télévision dans le monde. Les Etats-Unis exportent plus de 120 000 heures de programmes télévisuels par an vers la seule Europe, et les échanges de programmes de télévision dans le monde augmentent de plus de 15 % par an.

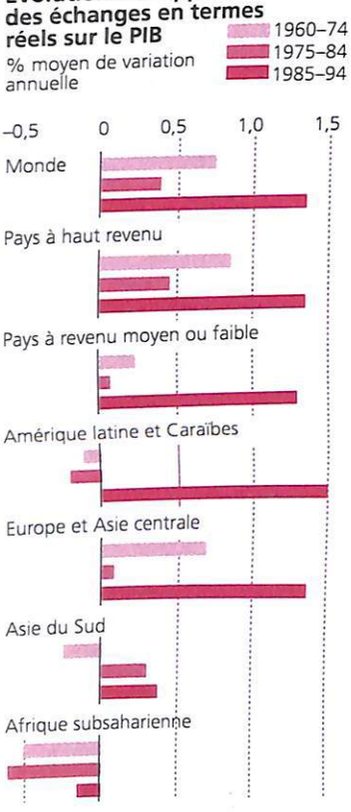
La culture populaire exerce une pression plus puissante que jamais. De Manille à Managua, de Beyrouth à Beijing, à l'est comme à l'ouest, au nord comme au sud, les styles vestimentaires (jeans, coupes de cheveux, t-shirts), les sports, les habitudes alimentaires, la musique et les attitudes socioculturelles sont aujourd'hui des tendances mondiales. Même les crimes et délits — qu'il s'agisse du trafic et de la consommation de drogue, des agressions sexuelles envers les femmes, des détournements de fonds ou de la corruption —, ne connaissent plus de frontières et tendent à se ressembler partout dans le monde. Voilà autant d'aspects sous lesquels le monde devient de plus en plus petit.

Sources : Berry, Horton et Mazumdar, 1997, *The Economist*, 1996, Watkins *et. al.*, 1995, World Commission on Culture and Development, 1995, UNRISD, 1995a, Watkins, 1997 et Banque Mondiale, 1995a et 1996b.

DIAGRAMME 4.1

Evolution du rapport des échanges en termes réels sur le PIB

% moyen de variation annuelle



Source : Banque mondiale, 1996b.

Cependant, ces gains d'ensemble masquent une répartition plus complexe des gagnants et des perdants. Certes, les bénéfices prévus dépasseront largement les pertes, mais ces dernières se concentreront sur le groupe de pays qui est le moins bien placé pour les supporter — et pour certains de ces pays, le passif sera lourd à porter. Les pertes annuelles devraient s'élever à au moins 600 millions de dollars pour les pays les moins avancés et à 1,2 milliard de dollars pour l'Afrique subsaharienne.

En matière de pauvreté et de bien-être humain, les implications d'un tel scénario sont pour le moins inquiétantes. Les pertes en devises se traduiront par une pression sur le revenu, par une moindre capacité à importer ainsi que par une dépendance accrue à l'égard de l'aide, à une époque où celle-ci est elle-même remise en cause. Ces pays subiront une réduction de revenus provenant des échanges, mettant ainsi en péril la capacité de leurs gouvernements à développer les infrastructures économiques et sociales indispensables à la réduction durable de la pauvreté humaine.

Au sein des pays pauvres, nombreux sont ceux qui ne bénéficient guère de l'expansion du commerce mondial. Malgré une hausse de leur part dans la population mondiale, les pays en développement — considérés globalement — n'ont pratiquement pas vu leur contribution aux échanges internationaux évoluer entre 1971 et 1990. Cependant, dans cet ensemble, les pays asiatiques ont vu leur contribution aux échanges passer de 4,6 % à 12,5 %. Pour d'autres, en revanche, elle a reculé. Quant à celle des pays les moins avancés, qui comptent 10 % de la population mondiale, elle s'est réduite de moitié en l'espace de vingt ans, passant à 0,3 %.

Ce déséquilibre est également frappant dans le rapport entre volume des échanges et PIB (diagramme 4.1). A l'échelon mondial, ce rapport n'a cessé d'augmenter au cours des dix dernières années, alors que dans 44 pays en développement, représentant une population d'un milliard de personnes, il a sensiblement diminué.

De même, nombreux ont été les pays à être ignorés par les flux de capitaux, la majeure partie des investissements étrangers directs (IED) allant aux pays industrialisés de la « triade » formée par l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon. Si l'on ajoute à cette « triade » les huit provinces côtières chinoises et la ville de Beijing, ce sont 90 % des investissements étrangers directs internationaux qui sont absorbés par ces économies. Le reste du monde, qui représente 70 % de la population mondiale, n'en recueille que 10 % et, dans un tiers des pays en développement, le rapport entre investissements étrangers directs et PIB a baissé au cours des dix dernières années. Sachant que les flux d'investissements vont souvent de pair avec les transfert de technologies, cela revient à laisser des régions entières du monde à l'écart du progrès technique.

Les raisons d'une telle distorsion sont multiples : certaines sont le résultat d'échecs politiques nationaux, d'autres sont le produit de forces extérieures.

Des politiques défaillantes

Une politique macro-économique défaillante, et en particulier les déficits budgétaires importants, créent une situation d'instabilité peu propice à l'investissement. Si, en outre, les déficits sont financés par des emprunts extérieurs, la surévaluation de la monnaie qui peut en résulter crée un facteur dissuasif supplémentaire pour les investisseurs étrangers et les exportateurs.

Les politiques publiques peuvent également entraver les échanges et l'investissement de façon plus directe. Ainsi, l'instauration de droits de douane surprotégeant les producteurs locaux sur de longues périodes constitue un obstacle à l'importation des capitaux et des biens intermédiaires susceptibles d'accroître la productivité. De plus, en laissant les producteurs à l'écart de la concurrence mondiale, on ne les incite pas à adopter les normes internationales en matière de contrôle de la qualité et d'efficacité, normes pourtant essentielles à la compétitivité des exportations. Enfin, les lenteurs bureaucratiques liées au protectionnisme sont de nature à décourager l'investissement de la part des multinationales : pour ces groupes, la complexité des systèmes de production requiert une intégration des activités gérées sur différents pays et donc le respect d'impératifs de rapidité, de fiabilité et de souplesse en termes de calendrier. De même, le manque de transparence ou de cohérence des politiques publiques peut constituer un obstacle à l'investissement en privant les investisseurs de lisibilité et de conditions propices à la productivité.

Négliger les investissements dans les ressources humaines nuit également à l'accroissement des exportations et à l'arri-

vée d'investisseurs étrangers. Manquant de compétences élémentaires, les populations victimes d'une telle négligence ne sont pas en mesure de s'adapter à l'évolution des conditions du marché ou de se reconvertir dans l'exportation de produits plus sophistiqués. Et le fait de négliger les infrastructures, en particulier sur le plan des transports et des communications, réduit les possibilités d'accès aux opportunités de la mondialisation. Ainsi, en Tanzanie, comme dans de nombreux autres pays africains, les petits exploitants agricoles ont des difficultés à réagir à l'augmentation des prix résultant de la libéralisation du fait du manque de routes pour les relier aux marchés.

Un environnement peu propice

Cependant, les gouvernements ne sont pas les seuls responsables de ce bilan mitigé de la mondialisation. En effet, même lorsque celle-ci atteint les pays pauvres, elle se présente souvent sous un jour très défavorable. Ainsi, depuis le début des années soixante-dix, les pays les moins avancés ont dû faire face à une dégradation cumulée de 50 % des termes de l'échange (diagramme 4.2). Pour l'ensemble des pays en développement, les pertes totales dues à ce phénomène se sont élevées à 290 milliards de dollars entre 1980 et 1991. Cette chute désastreuse s'explique en grande partie par une baisse des prix réels des matières premières : en 1990, ils avaient diminué de 45 % par rapport à 1980 et de 10 % par rapport aux prix les plus bas enregistrés en 1932, au plus fort de la grande crise des années trente. Mais cette baisse des prix ne se limite pas aux matières premières : on observe également une dégradation des termes de l'échange de produits manufacturés, de l'ordre de 35 % dans les pays en développement entre 1970 et 1991.

Les conditions ne sont guère plus favorables dans le domaine financier. Souffrant d'un moindre degré de solvabilité et de la perspective de dévaluations de leur monnaie, les pays pauvres ont dû acquitter, dans les années quatre-vingt, des taux d'intérêt quatre fois supérieurs à ceux pratiqués envers les pays riches. Du fait, notamment, de ces taux d'intérêts élevés, la dette reste un boulet que de nombreux pays en développement sont condamnés à traîner. Les pays d'Afrique subsaharienne versent ainsi à leurs créanciers du Nord l'équivalent de quatre fois le montant des dépenses publiques qu'ils consacrent à la santé.

Au-delà de son coût humain, la dette représente un handicap économique. Dans les pays les plus pauvres, elle absorbe généralement un cinquième des revenus tirés de l'exportation, ce qui se traduit par une ponction significative sur leurs réserves de devises, déjà limitées, et met ainsi en péril leur capacité à participer aux échanges internationaux dans des conditions plus équitables.

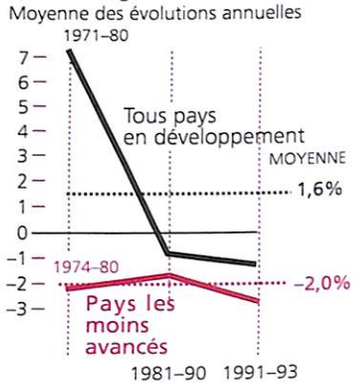
Dans ce cadre, la mise en place en 1996 de l'Initiative en faveur des pays pauvres fortement endettés constitue une évolution positive. Son objectif est de réduire l'encours de la dette et de plafonner les versements au titre du service de cette dette. Cependant, même si cette initiative est bienvenue, son application suppose une mise en conformité par rapport à au moins deux programmes de stabilisation du Fonds monétaire international (FMI). Cette contrainte pourrait repousser de six ans l'allégement de la dette de certains des pays les plus pauvres, moyennant un coût considérable pour l'économie et le développement humain de ces pays.

Outre les conditions défavorables qui leur sont faites en termes d'échanges et de finances, les pays pauvres sont également désavantagés sur le plan des flux migratoires. Même les pays qui doivent leur existence à l'immigration, comme l'Australie, le Canada ou les Etats-Unis, se montrent aujourd'hui de plus en plus regardants sur le profil des personnes qu'ils acceptent et privilégient l'immigration d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, continuant ainsi d'alimenter la fuite des cerveaux en provenance des pays en développement. Et, tandis qu'ils restreignent l'entrée des réfugiés sur leur territoire, ils accueillent à bras ouverts ceux qui apportent avec eux des volumes de capitaux importants.

Une législation discriminante

Si les pays pauvres sont bien souvent les perdants de la mondialisation, c'est que les règles du jeu, notamment en matière d'échanges internationaux, ne leur sont pas favorables. A cet égard, les négociations d'Uruguay n'ont guère fait évoluer les choses. La répartition des gains de la mondialisation restera ainsi largement

DIAGRAMME 4.2
Le déclin des termes de l'échange
Moyenne des évolutions annuelles



Source : Berry, Horton et Mazumdar, 1997.

Les négociations d'Uruguay ont laissé de côté certaines questions vitales pour les pays pauvres

inéquitable : les pays en développement, qui représentent les trois quarts de la population mondiale, n'en recevront qu'entre un tiers et un quart, dont la majeure partie ira à une poignées d'exportateurs puissants, en Asie et en Amérique latine.

Les négociations d'Uruguay n'ont pas touché aux systèmes de protection de l'industrie et de l'agriculture des pays industrialisés, tout en laissant totalement de côté certaines questions vitales pour les pays pauvres, à savoir la dette et les marchés de matières premières.

• *Droits de douanes* : Les réductions tarifaires obtenues à l'issue des négociations d'Uruguay se sont révélées bien plus fortes pour les produits en provenance des pays industrialisés (45 %) que pour ceux des pays en développement (entre 20 et 25 %). Et si les droits de douane que doit acquitter ce groupe de pays sont supérieurs de 10 % à la moyenne mondiale, la différence s'élève à 30 % pour les pays les moins avancés, parce que les droits s'appliquant aux biens les plus importants pour les pays les plus pauvres, tels que les textiles, la maroquinerie et les produits agricoles restent élevés.

Un autre problème réside dans la progressivité des droits de douane, qui consiste à appliquer des taxes plus élevées sur les produits transformés que sur les matières premières. Ce phénomène a pour effet de confiner les pays en développement aux marchés volatils des produits primaires, dont les prix réels ont tendance à baisser et les prive d'un moyen évident d'accroître la valeur ajoutée de leurs exportations. Pour certaines matières premières — notamment le cuir, les oléagineux, les fibres textiles et les boissons — qui représentent un enjeu particulièrement important pour les pays en développement, les droits seront maintenus dans une fourchette supérieure de 8 à 26 % sur les produits finis que sur les matières premières qui auront servi à leur fabrication.

• *Barrières non tarifaires* : A mesure que les accords successifs du GATT ont entraîné des réductions tarifaires, les pays industrialisés se sont rabattus sur diverses formes de barrières non tarifaires : quotas, législations antidumping et accords d'autolimitation « volontaire » des exportations. Sur ce plan, les négociations d'Uruguay devraient permettre de faire passer de 18 à 5,5 % le pourcentage des exportations des pays en développement concernées par ces mesures. Cependant, il reste de larges possibilités d'échapper à l'esprit, sinon à la lettre, des accords résultant des négociations d'Uruguay à cet égard.

Les législations antidumping visent les exportateurs qui vendent leurs produits en deçà des coûts de production pour, dans un premier temps, évincer la concurrence des pays importateurs avant d'exploiter les importantes parts de marchés ainsi gagnées en pratiquant cette fois des prix plus élevés. Les mesures antidumping, et les pénalités qui les accompagnent, constituent l'une des formes de protection les plus fréquemment usitées. Leur nombre a plus que doublé entre 1989 et 1994, et ces mesures touchent aujourd'hui une part importante des exportations en direction des pays industrialisés. Les actions antidumping introduites par la Communauté européenne au cours des années quatre-vingt correspondent environ au montant total des importations européennes de produits agricoles sur la même période. Les Etats-Unis et l'Union européenne appliquent des mesures antidumping sur une large éventail des produits exportés par les pays en développement, allant des produits sidérurgiques aux télévisions couleur en passant par les jouets.

Les règles justifiant l'adoption de mesures antidumping sont floues. Selon une étude de l'OCDE, les mesures antidumping prises par les Etats-Unis et par l'Union européenne concernaient dans plus de 90 % des cas des produits dont la menace pour leurs industries nationales était faible, voire inexistante. Les négociations d'Uruguay ont beau avoir uniformisé les règles en la matière, celles-ci n'en demeurent pas moins très arbitraires à certains égards.

• *Textiles* : Les textiles et l'habillement sont des industries relativement rudimentaires, qui constituent généralement la première étape des processus d'industrialisation nationaux. Ce secteur représente ainsi 24 % des exportations des pays d'Afrique, 14 % de ceux d'Asie et 8 % de ceux d'Amérique latine et des Caraïbes. Au Bangladesh et au Sri Lanka, il est à l'origine de plus de la moitié des revenus tirés de l'exportation.

Les exportations de produits textiles sont limitées par des quotas au-delà desquels on applique des droits de douane élevés. Cette gestion systématique des échanges mondiaux de produits textiles trouve son origine en 1961, avec le premier Accord multifibres (AMF), et s'est poursuivie avec les quatre suivants.

Selon les estimations, le manque à gagner en devises enregistré par les pays en développement du fait des quotas découlant de l'Accord multifibres se situe entre 4 et 15 milliards de dollars par an. Suite à un accord conclu dans le cadre des négociations d'Uruguay, ces quotas devraient disparaître progressivement et les droits de douane devraient également descendre jusqu'à 12 % en moyenne, en l'espace de 10 ans. Ce pourcentage restera néanmoins trois fois supérieur à la moyenne des droits de douane appliqués aux exportations des pays industrialisés.

La suppression des quotas profitera aux producteurs les plus compétitifs, à faible niveau de salaire : Chine, Indonésie et Thaïlande. A *contrario*, ce mécanisme jouera au détriment du Bangladesh, du Népal et du Sri Lanka. On estime que les pertes du Bangladesh atteindront un cinquième de ses exportations — qui constituent l'une de ses armes les plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté. Ce pays compte plus d'un million d'ouvriers du textile, dont 90 % de femmes. Aussi faible soit-il, leur salaire représente la source principale de revenu de la cellule familiale et leurs perspectives d'emploi dans d'autres secteurs sont pratiquement inexistantes.

• *Agriculture*. Les produits agricoles ont toujours fait l'objet d'un statut particulier dans les échanges mondiaux. Les pays industrialisés, notamment, subventionnent largement leurs exportations agricoles. Aux Etats-Unis et dans l'Union européenne, qui jouent un rôle dominant dans les marchés agricoles mondiaux, les subventions massives versées aux agriculteurs représentent environ la moitié de la valeur de la production agricole.

Ces subventions sont fortement dommageables aux pays en développement. Tout d'abord, la pression vers le bas ainsi exercée sur les prix agricoles comprime le prix de leurs exportations de produits de base. Ensuite, ces mesures de protection tendent à les exclure des marchés agro-alimentaires des pays riches. Enfin, elles exposent leurs producteurs nationaux au dumping des produits alimentaires importés à bas prix, ce qui limite les incitations à produire et tend donc à réduire les capacités d'autosuffisance et à affaiblir sensiblement les moyens de subsistance de ces producteurs (encadré 4.2).

Dans les pays pauvres souffrant de déficit vivrier, ces importations de produits alimentaires bon marché ont à court terme

ENCADRE 4.2

Des règles du jeu équilibrées ?

L'image que l'on se fait du marché agricole mondial après le cycle de l'Uruguay est celle d'un environnement aux règles du jeu équilibrées. Or, les principaux exportateurs, notamment l'Union européenne et les Etats-Unis continuent de subventionner leur production et leurs exportations dans ce secteur. En 1995, les pays industrialisés ont consacré, au total, 182 milliards de dollars aux subventions agricoles. A l'heure où les pays pauvres ouvrent leur économie, ils exposent de nombreux producteurs agricoles pauvres à la concurrence écrasante et déloyale des importations subventionnées.

La situation des Philippines illustre parfaitement ce problème. Suite aux dispositions sur l'agriculture prises en 1994 à l'issue des négociations d'Uruguay, les Philippines ont entrepris de libéraliser leurs importations concernant un large éventail de produits agricoles. Parmi les produits les plus directement touchés, les tarifs douaniers à l'importation du maïs seront réduits de moitié au cours des huit prochaines années et la quantité minimale de produits importés sera revue en hausse. Par conséquent, en fonction de l'évolution des cours mondiaux, le prix du maïs importé des Etats-Unis pourrait, à l'horizon 2000, être de 30 % inférieur aux prix du marché actuels. Quant aux prix nationaux à la production, ils vont baisser pour s'aligner sur le prix des importations.

Quelles seront les conséquences pour les agriculteurs philippins ? Le maïs est la deuxième céréale la plus cultivée dans l'archipel, après le riz. Sa culture occupe 1,2 million de foyers. L'île de Mindanao constitue la principale région productrice de maïs. Une grande partie des familles les plus pauvres de cette région tirent aujourd'hui plus des trois quarts de leurs revenus de cette céréale. Plus de la moitié de la population de cette île vit en deçà du seuil de pauvreté et un tiers des enfants de moins de cinq ans y souffrent de malnutrition. Toute baisse du revenu des ménages pourrait donc avoir des conséquences catastrophiques.

Selon l'Oxfam, jusqu'à un demi-million de ménages pourraient perdre leurs moyens de subsistance sous l'effet de la libéralisation des importations de maïs. Les affirmations selon lesquelles la libéralisation des échanges accroîtra à terme le revenu moyen doivent être mises en balance avec ces coûts humains. La remarque de Keynes selon laquelle « à long terme, nous serons tous morts » trouve davantage de résonance vue de Mindanao.

Quelle que soit l'emprise exercée par le concept d'un marché agricole aux règles du jeu équilibrées sur l'imagination des partisans du libre-échange, force est de constater que ce concept n'a pas de rapport avec le monde réel. Un autre exemple montre clairement toute l'ampleur de la concurrence déloyale que les agriculteurs philippins doivent subir. Selon l'OCDE, les transferts publics par exploitant agricole aux Etats-Unis se sont élevés à 29 000 dollars en 1995. La même année, aux Philippines, dans les principales régions productrices de maïs, à Mindanao et dans la vallée de Cagayan, le revenu moyen par exploitant équivalait à moins de 300 dollars. Autrement dit, les subventions perçues par chaque exploitant agricole américain représentent environ cent fois le revenu d'un producteur de maïs aux Philippines.

Dans le monde réel, fort différent du monde imaginaire dans lequel vivent les tenants du libre-échange, la survie des producteurs sur les marchés agricoles dépend moins d'un avantage comparatif que du montant comparatif des subventions. La libéralisation des marchés nationaux de l'alimentaire ne constitue donc pas une solution pour améliorer l'efficacité, mais plutôt une recette pour supprimer des moyens de subsistance à très grande échelle.

L'application des dispositions du cycle de l'Uruguay en matière d'agriculture au cours des cinq prochaines années ne changera pas vraiment cette situation. Aucune discipline effective des subventions à l'importation n'a été adoptée lors de ces négociations d'Uruguay, ce qui permet aux Etats-Unis et à l'Union européenne de perpétuer leurs anciennes pratiques avec un habillage à peine différent. L'agriculture demeure l'un des secteurs du commerce mondial où le dumping à l'exportation est accepté comme une pratique commerciale légitime.

Sources : Watkins, 1997, Oxfam, 1996c.

La mondialisation profite avant tout aux pays dynamiques et puissants

un effet positif sur le revenu national. Elles permettent également d'aider les ménages les plus démunis, qui consacrent à la nourriture une grande partie de leur revenu. Cependant, la plupart des 88 pays classés par la FAO dans la catégorie des pays à faible revenu et en déficit vivrier ne sont pas en mesure de supporter durablement ces importations. En outre, les importations alimentaires ne sont pas forcément la manière la plus productive d'employer l'une de leurs ressources les plus réduites : leurs réserves de devises. Considérés collectivement, les 88 pays à faible revenu et en déficit vivrier consacrent la moitié de leurs ressources en devises aux importations alimentaires. Or, dans bon nombre de ces pays, les petits exploitants sont largement à même de subvenir aux besoins des populations.

Selon une estimation, si les pays industrialisés réduisaient de seulement 30 % leurs subventions et leurs barrières protectionnistes en matière d'agriculture, les pays en développement y gagneraient quelque 45 milliards de dollars par an. Cependant, l'accord d'Uruguay impose une réduction du volume des exportations subventionnées de seulement 21 % — et autorise les mesures de soutien du revenu des agriculteurs.

• *Droits de propriété intellectuelle* : L'accord d'Uruguay a prolongé la durée de validité et rendu obligatoire la protection des brevets et des autres formes de propriété intellectuelle, avec pour effet d'accroître les coûts de transfert de technologie vers les pays en développement. Auparavant, les idées et des techniques circulaient relativement librement dans le monde industrialisé. Au dix-neuvième siècle, les Etats-Unis ont adapté et amélioré des technologies européennes sans se soucier le moins du monde des droits attachés aux brevets. Après la seconde guerre mondiale, le Japon a agi à peu près de même avec la technologie américaine. Aujourd'hui, ce sont ces mêmes pays qui prennent des mesures pour faire payer aux pays en développement des droits de licence élevés sur les technologies étrangères. Or, au sein d'une économie mondiale à forte intensité de compétences, c'est l'accès à la technologie dans des conditions relativement acceptables qui détermine si les pays concernés auront les moyens d'exploiter les opportunités qui leur sont offertes par la mondialisation.

Cette mondialisation progresse à grands pas, mais elle profite pour une large part aux pays les plus dynamiques et les plus puissants du Nord et du Sud. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1992* estimait les pertes subies par les pays en développement, du fait de leur marginalisation dans les échanges internationaux et sur les marchés du travail et des capitaux, à 500 milliards de dollars par an, soit dix fois le volume de l'aide étrangère reçue par ces pays. Ceux qui prétendent que les pays les plus pauvres bénéficieront immanquablement des retombées de la mondialisation semblent ainsi faire preuve d'une certaine imagination.

La mondialisation et les pauvres

Encore plus incertains que les avantages de la mondialisation pour les pays pauvres sont ses avantages pour les personnes défavorisées à l'intérieur de chaque pays.

Dans les pays en développement

En prenant l'exemple de la Chine et de l'Inde, qui regroupent à eux seuls un demi milliard d'individus souffrant de pauvreté monétaire, nombreux sont ceux qui pourraient affirmer que la mondialisation a contribué à la diminution de la pauvreté. En Chine, en effet, ces deux processus semblent être allés de pair, et les politiques publiques ont renforcé cette relation (voir pages 49-50, au chapitre 2). Ce pays est désormais le premier destinataire d'investissements étrangers directs parmi les pays en développement et il a plus que décuplé ses exportations au cours des 15 dernières années. De plus, la part de la population souffrant de pauvreté monétaire y a été ramenée d'un tiers à un dixième, et des progrès considérables ont été effectués en matière de santé et d'éducation.

Depuis l'amorce d'une libéralisation progressive en 1991, l'Inde a vu ses flux d'investissements étrangers directs doubler chaque année et ses exportations ont augmenté de 50 %. La pauvreté y recule tant en ce qui concerne les revenus que la santé et l'éducation (voir pages 51-52, au chapitre 2).

Le Bangladesh, l'Indonésie et le Viet Nam ont connu une évolution analogue : tous ces pays ont libéralisé leurs échanges et leur législation en matière d'investissement et tous ont, dans une certaine mesure, fait reculer la pauvreté.

Les politiques nationales jouent un rôle crucial dans l'établissement de relations mutuellement favorables entre la croissance issue de la mondialisation, d'une part, et l'amélioration du développement humain et la diminution de la pauvreté, d'autre part, permettant en retour de préparer les pays à tirer parti des marchés mondiaux.

L'accord issu des négociations d'Uruguay devrait entraîner une hausse des prix agricoles mondiaux et bénéficier à l'agriculture en général. Dans les pays où la propriété de la terre n'est pas concentrée et où la production est intensive en main-d'œuvre, comme c'est le cas dans de nombreuses parties de l'Asie et dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, les producteurs les plus pauvres devraient tirer profit de l'amélioration des prix. En revanche, là où la terre est monopolisée par une petite élite et où la production de récoltes spécifiquement destinées à l'exportation est largement mécanisée — comme en Amérique latine — la concentration de la propriété pourrait se poursuivre, contribuant ainsi à l'intensification de la pauvreté dans les campagnes (encadré 4.3).

Dans les zones urbaines, les pauvres souffriront certes de l'augmentation des prix des denrées alimentaires, mais ils profiteront de la création d'emplois dans les nouveaux secteurs exportateurs. Les personnes les plus susceptibles de bénéficier de cette situation seront les jeunes femmes embauchées par les multinationales. Ces nouvelles perspectives d'emplois accroissent leurs revenus et, souvent, leur influence au sein du ménage. Ils incitent également les ménages défavorisés à veiller à l'éducation de leurs filles autant qu'à celle de leurs fils, contribuant ainsi à réduire les écarts sociologiques entre les sexes pour la prochaine génération.

La mondialisation a des conséquences majeures pour les systèmes de gouvernement. Partout, l'impératif de la libéralisation exige une réduction de la participation de l'Etat dans la vie nationale, provoquant une vague de privatisations des entreprises publiques et, d'une manière générale, des suppressions d'emplois. De même, l'ouverture des marchés des capitaux contraint partout les gouvernements à contenir leurs déficits, les obligeant à des coupes claires dans leurs dépenses de santé et dans les subventions aux produits alimentaires de première nécessité, qui s'adressent aux plus démunis.

ENCADRE 4.3

Mexique : les gagnants et les perdants

Depuis le milieu des années quatre-vingt, le Mexique joue un rôle pionnier dans l'application de politiques propices à la mondialisation : les marchés financiers ont été déréglementés, l'agriculture et l'industrie ont été confrontées à une concurrence croissante par l'abaissement des barrières commerciales. De plus, les entreprises publiques, y compris la plupart des banques commerciales, ont été privatisées à grande échelle. Au début des années quatre-vingt-dix, près de 90 % des importations avaient été libéralisées. Jusqu'en 1980, l'économie du Mexique était très fortement réglementée. Ces changements ont donc marqué une profonde rupture. De fait, ces mutations sont à bien des égards aussi révolutionnaires que celles traversées par les anciens pays communistes.

La libéralisation et la déréglementation se traduisent par des opportunités et des menaces bien différentes selon les régions et les catégories socio-économiques. La privatisation des entreprises publiques et la réforme agraire de 1992, qui autorise les investisseurs à acheter les terrains des petits exploitants, ont offert aux détenteurs de capitaux de nouvelles sources de richesses. Au milieu d'une des crises économiques les plus sévères qui aient frappé le pays, le nombre de milliardaires est ainsi passé de 10 à 15. En 1996, le total de leurs fortunes représentait 9 % du PIB du Mexique. Les grandes exploitations agricoles et les entreprises privées orientées vers le marché nord-américain ont également tiré profit de ces changements. De nouveaux emplois ont été créés dans les Etats du Nord du Mexique, où se trouvent les *maquiladoras* (usines tournées vers l'exportation), dans les grandes exploitations de rapport de la côte Pacifique et dans la vallée irriguée d'El Bajo. Mais ces Etats et régions ne sont pas ceux qui souffrent le plus de la fracture sociale et de la perte de moyens de subsistance durable.

Le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté absolue était de 19 % en 1984 et a atteint 24 % en 1989. Dans les villes, cette proportion a ensuite légèrement diminué jusqu'en 1992. Cependant, dans les campagnes, où habitent 80 % des personnes vivant dans la pauvreté absolue, le nombre de pauvres n'a jamais cessé d'augmenter pendant cette période, passant de 6,7 à 8,8 millions d'individus. Bien que l'on manque de données sur les années postérieures à 1992, la pauvreté s'est probablement aggravée à la suite du krach financier de 1994. Dans le sillage de cette crise, plus d'un million de Mexicains ont perdu leur emploi.

Certaines études laissent à penser que la spécialisation facilitée par l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) pourrait profiter au Mexique en terme de revenu net. Cependant, cette prévision d'ensemble dissimule un grand nombre de perdants, qui se trouvent principalement parmi les producteurs de maïs, à la base de l'alimentation mexicaine. Cette céréale représente près de la moitié des terres cultivées au Mexique et sa production joue un rôle fondamental dans les moyens de subsistance des habitants des campagnes.

La plupart des petits exploitants enregistrent un déficit net en maïs : ils vendent leur production après la récolte, et louent ensuite leur force de travail pour en racheter lorsque les stocks du ménage s'épuisent. La grande majorité des producteurs de maïs mexicains cultivent des terres pauvres et ont un accès limité au crédit, aux moyens de production et au matériel agricole. Dans les zones pluviales, les rendements sont en moyenne cinq fois moindres que dans le *middle-west*, aux Etats-Unis, zone de production que les exploitants mexicains auront à affronter lorsque les obstacles aux échanges auront été totalement supprimés. Selon une étude, la chute du prix du maïs due à la concurrence de ces importations à bas prix pourrait entraîner la perte des moyens de subsistance de 700 000 à 800 000 ménages. Ce phénomène touchera 15 % de la population active dans le secteur primaire, avec de graves conséquences sur la pauvreté en milieu rural et sur les inégalités régionales. Plus de 30 % de la population mexicaine vivent aujourd'hui en deçà du seuil de pauvreté monétaire et les zones rurales les plus pauvres ont un accès sensiblement plus limité à l'eau potable, à l'électricité et au logement. Avec la baisse du revenu réel des activités agricoles et la hausse du chômage, il est peu probable qu'une augmentation des emplois non agricoles compense les pertes de revenu dans la production de maïs. En conséquence, les ménages seront contraints d'adopter des stratégies de survie de plus en plus désespérées, qui les amèneront notamment à chercher un emploi dans des grandes exploitations, à s'installer dans les grandes agglomérations ou à émigrer aux Etats-Unis.

Source : Watkins, 1997.

Pourquoi la libéralisation aggrave-t-elle les conditions de vie des pauvres ?

Il est difficile de déterminer les effets de la mondialisation sur la pauvreté. Les principes élémentaires de la théorie du commerce international affirment que l'expansion des échanges bénéficie aux personnes touchées par la pauvreté. L'avantage comparatif des pays en développement consiste en leur main-d'œuvre abondante, bon marché et non qualifiée. Si ces pays se concentrent sur la production de biens dont la fabrication est simple, mais exige beaucoup de main-d'œuvre, une intégration plus poussée aux marchés mondiaux leur permettra normalement d'accroître leurs exportations et leur production, avec pour effet de faire augmenter la demande de main-d'œuvre non qualifiée ainsi que les revenus des personnes démunies par rapport aux individus plus aisés.

Par ailleurs, certains pays progressent sur l'échelle des échanges, en exportant des produits plus sophistiqués, laissant la partie inférieure de l'échelle aux pays plus en retard sur la voie de l'industrialisation. Tous ces éléments contribuent à faire régresser la pauvreté. Certes, les pays plus avancés sont ceux qui en bénéficient le plus, mais même ceux qui se trouvent au plus bas de l'échelle devraient connaître une réduction de la pauvreté. En outre, le libre échange devrait également profiter aux consommateurs les plus démunis : en l'absence de protection commerciale, les prix locaux devraient s'aligner sur les prix mondiaux.

L'emploi devrait lui aussi tirer profit d'un système financier libéral. La suppression des restrictions sur les flux de capitaux devrait attirer davantage d'investissements étrangers directs, offrant ainsi de nouveaux emplois pour les plus démunis en les intégrant aux systèmes internationaux de production.

Pourtant, la réalité n'est pas toujours conforme à la théorie. Dans certains cas, la libéralisation s'accompagne d'un accroissement des inégalités, avec une baisse du revenu des 20 % les plus pauvres. C'est ce qu'on a pu constater dans plusieurs pays d'Amérique latine : Argentine, Chili, République dominicaine, Equateur, Mexique et Uruguay. Dans 16 des 18 pays d'Europe de l'Est et de la CEI, les disparités dans la répartition des revenus se sont aggravées et la pauvreté a augmenté depuis le début de la libéralisation. Et en Chine, malgré l'ampleur de sa croissance, le recul de la pauvreté dans les régions centrales et occidentales prend du retard par rapport aux régions côtières fortement exportatrices.

Pourquoi la libéralisation qui, en théorie, devrait réduire les disparités de revenus, aggrave-t-elle les conditions de vie des pauvres ? Première explication : parce que les activités de production tendent à être dominées par de grandes entreprises dans le secteur formel où les salaires sont, quoi qu'il arrive, toujours plus élevés que dans le secteur informel ou l'artisanat. Lorsque les liens entre secteur formel, d'une part, et secteur informel et artisanat, d'autre part, sont ténus, la mondialisation ne fait qu'accentuer les désavantages dont souffrent les travailleurs du secteur informel. Deuxième explication : dans le cadre de la libéralisation, il est plus facile d'introduire des biens d'équipement qui permettent d'accroître la productivité, mais font augmenter la demande de main-d'œuvre qualifiée plutôt que non qualifiée.

La mondialisation peut également affecter les modes de consommation. Voitures de luxe et boissons gazeuses deviennent ainsi rapidement un élément du quotidien, aggravant ainsi la misère relative. Ce phénomène peut aussi intensifier la pauvreté absolue, en réduisant la production des biens nécessaires aux plus démunis. Ainsi, des importations massives de blé peuvent affecter la consommation de sorgho ou de manioc, rendant ainsi ces aliments plus rares sur les marchés locaux.

Les politiques radicales de libéralisation peuvent également exposer les pauvres à des chocs brutaux. Certains rebondissent lorsque la situation économique s'améliore, mais d'autres restent pris dans la nasse de la pauvreté.

Dans les pays industrialisés

Dans les pays industrialisés, l'ère de la mondialisation se caractérise par une augmentation du revenu global, mais également par une hausse du chômage et un accroissement des inégalités. En 1995, 34 millions de personnes étaient sans emploi dans les pays de l'OCDE, soit 7,5 % de la population active. Depuis 1979, le taux de chômage dans l'Union européenne a plus que doublé, atteignant aujourd'hui 11 %.

A qui la faute ? D'aucuns attribuent cette situation à la concurrence exercée par les pays en développement où les coûts de main-d'œuvre sont très faibles.

Cependant, l'impact de cette concurrence est probablement exagéré. Des études montrent qu'elle expliquerait au maximum 10 % de l'accroissement des inégalités de salaire et du chômage dans les industries manufacturières des pays industrialisés. Et même si les produits provenant des pays en développement entraînaient au total une baisse de 10 % de la demande de main-d'œuvre peu qualifiée dans l'industrie manufacturière, leurs conséquences globales resteraient minimes dans la mesure où l'industrie manufacturière représente moins d'un cinquième de la demande globale de main-d'œuvre faiblement qualifiée. Les mesures d'austérité budgétaire et les changements technologiques permettant de réduire la main-d'œuvre ont des répercussions beaucoup plus importantes sur le chômage et les inégalités.

Le degré de pénétration des exportations en provenance des pays en développement vers les marchés des pays industrialisés est également souvent surestimé. En effet, les importations des pays en développement vers la zone OCDE n'y représentent que 3 % du marché des produits manufacturés. Par ailleurs, pour ce type de produits, les pays industrialisés affichent toujours une balance commerciale excédentaire avec les pays en développement : cet excédent représente en moyenne plus d'un pour cent du PIB des pays concernés.

En outre, les deux pays les plus concernés par l'importation de produits manufacturés en provenance des pays en développement — les Etats-Unis et le Canada — ne sont pas les plus touchés par le chômage. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada est celui qui connaît la hausse la plus importante en matière d'emploi dans l'industrie manufacturière. Les arguments qui imputent le chômage à ces importations méritent donc un examen plus attentif.

Les politiques nationales à l'heure de la mondialisation

Que faire pour accroître les perspectives des pays les plus pauvres ? Comment garantir que les bénéfices de l'intégration mondiale seront mieux répartis ? La responsabilité directe incombe aux gouvernements nationaux qui sont peut-être impuissants à maîtriser les marchés mondiaux, mais tout à fait capables de limiter les effets pervers et d'accroître les opportunités. Les politiques visant à réduire la pauvreté et à donner aux pauvres la maîtrise de leur destinée peuvent venir s'intégrer à une stratégie destinée à émanciper les pays sur une planète en voie de mondialisation. Quels sont les éléments clef d'une telle stratégie ?

ENCADRE 4.4

Perspectives mondiales — études bancales

De plus en plus de gouvernements estiment que leur rôle n'est pas de réglementer les marchés, mais de faciliter leur inlassable expansion. Cette attitude implique, entre autres choses, la suppression des barrières commerciales et la mise en place d'efforts pour tirer parti de l'avantage comparatif de chaque pays. Dans de nombreux pays en développement, cet avantage est une main-d'œuvre bon marché.

Cette stratégie se fonde sur une conviction : l'augmentation des exportations conduira à une croissance générale de l'économie. Cette croyance est défendue par un grand nombre d'études empiriques montrant qu'exportations et croissance économique ont tendance à aller de pair. Cependant, est-ce les exportations qui sont à l'origine de la croissance économique ou l'inverse ? Personne ne peut se prononcer avec certitude.

Quelle que soit la réponse, deux raisons devraient inciter à la prudence. La première est que les barrières commerciales ne doivent pas être supprimées trop tôt, c'est-à-dire avant que l'industrie nationale soit assez solide pour affronter la concurrence internationale. Une augmentation des importations peut nuire aux petites et moyennes entreprises industrielles dont dépend l'emploi de nombreuses personnes défavorisées. L'exemple de l'Asie de l'Est montre qu'une période de protection des activités naissantes est un préliminaire et un complément nécessaire à la mise en place d'un secteur industriel performant en termes d'exportations. Les avantages comparatifs de cette région ont été plus souvent créés que découverts.

Le deuxième risque est le suivant : si tous les pays en développement augmentent leur production de certains produits d'exportation, ils feront baisser les prix sur le marché mondial, au bénéfice des consommateurs des pays pauvres, qui sont bien souvent mieux lotis que les producteurs.

Comme pour les échanges, les flux de capitaux à destination des pays pauvres soulèvent également des questions quant au fait de savoir s'il convient de mettre en place des limitations — outre celles qui s'imposent quant aux investissements étrangers directs dans des secteurs nuisibles à l'environnement. Au delà des nombreux éléments plaidant en faveur des avantages potentiels de ces entrées de capitaux, celles-ci suscitent aussi des inquiétudes. La crise mexicaine a ainsi donné naissance à un nouveau concept : « l'effet tequila », observé lorsque des milliards de dollars sont sortis du pays sans crier gare en décembre 1994, entraînant ainsi une crise financière non seulement au niveau national, mais également à l'échelle mondiale. En Amérique du Sud, les deux pays qui ont récemment connu la plus forte croissance — Chili et Colombie — appliquent des contrôles sur les flux de capitaux. La balance des paiements doit être gérée avec prudence afin d'éviter une surévaluation de la monnaie et des fluctuations des taux de change, qui nuiraient aux petites et moyennes entreprises exportatrices.

La relation entre capitaux nationaux et internationaux suscite également des inquiétudes. Des producteurs étrangers plus efficaces peuvent évincer les entrepreneurs locaux des activités les plus rentables, avant de rapatrier les bénéfices réalisés au lieu de les réinvestir dans le pays d'accueil. Ils peuvent également accaparer le peu de main-d'œuvre qualifiée que compte le pays d'accueil, lésant ainsi les entreprises nationales

En outre, si les Etats font feu de tous bois pour attirer les investissements étrangers directs, en assouplissant les normes en matière d'emploi ou de santé, ils risquent de déclencher un sauve qui peut qui abaisserait le niveau des exigences dans le monde entier.

Source : Berry, Horton et Mazumdar, 1997.

Donner aux pauvres la maîtrise de leur destinée peut s'intégrer à une stratégie d'émancipation des pays

1. *Mieux gérer les flux d'échanges et de capitaux.* Les gouvernements nationaux peuvent conserver une plus grande marge de manœuvre dans la mise en place des politiques de libéralisation (encadré 4.4). Une approche sélective du marché mondial pourrait s'inspirer de l'exemple de la plupart des économies est-asiatiques, avec un dosage alliant une part de protectionnisme temporaire — en fonction des performances — des secteurs potentiellement viables, une part d'interventionnisme industriel et une part de gestion des investissements étrangers directs.

2. *Investir dans les populations les plus démunies.* Cette nécessité est d'autant plus impérieuse dans le contexte de la mondialisation. La diffusion de nouvelles technologies favorise les individus les plus qualifiés et les compétences les plus flexibles, à tel point que ceux qui n'ont pas reçu une éducation suffisante seront de plus en plus laissés pour compte.

3. *Favoriser les petites entreprises.* Dans le cadre de la mondialisation, le vecteur des micro-entreprises, ainsi que des petites et moyennes entreprises constitue une des meilleures solutions pour lutter contre la pauvreté. L'intensité de main-d'œuvre y est beaucoup plus forte que dans les grandes sociétés et c'est, pour un certain temps, ici que l'on créera l'essentiel des emplois nouveaux dont bénéficieront les pauvres. En tant que sous-traitants des grandes entreprises et que relais entre secteur informel et secteur formel, ces entreprises permettent d'accroître la compétitivité en réduisant les coûts fixes et en offrant davantage de flexibilité.

De tels liens ont été mis en place avec efficacité au Japon et dans certains de ses voisins asiatiques. Ils sont cependant beaucoup moins courants en Amérique latine et en Afrique, l'héritage protectionniste de ces pays n'encourageant guère les grandes sociétés à établir des liens avec les petites entreprises.

Parmi ces dernières, il convient d'aider celles qui peuvent exporter à sauter le pas, faute de quoi la production restera dominée par les unités de production plus importantes et à plus faible intensité de main-d'œuvre. Par ailleurs, les petites entreprises qui sont vulnérables face aux importations méritent une protection temporaire.

5. *Gérer intelligemment les technologies nouvelles.* Les technologies permettant d'économiser de la main-d'œuvre, qui sont mises au point dans les pays industrialisés, pourraient bien être inadéquates dans les pays en développement.

Bien que vitale, l'évolution technologique sera toujours à double tranchant. De plus, la relation qu'elle entretient avec la réduction de la pauvreté est complexe et mal comprise. Les avantages des investissements technologiques peuvent être maximisés, à condition de les accompagner par des politiques solides destinées à créer du capital humain et à favoriser les petites entreprises.

6. *Réduire la pauvreté et mettre en place des filets de sécurité.* La mondialisation redistribue les opportunités et les avantages d'une manière qui peut mener à un accroissement des inégalités. Des politiques visant à lutter contre la pauvreté et contre les inégalités modérées de revenus peuvent contrebalancer les bouleversements issus d'un tel processus. Des filets de sécurité doivent être mis en place afin de protéger ceux qui sont touchés par ces bouleversements et pour les aider à repartir dans une nouvelle direction.

7. *Améliorer la capacité de gestion des affaires publiques.* La mondialisation a généralement pour effet d'affaiblir l'influence de l'Etat. Or, à bien des égards, elle requiert un Etat plus fort pour aider les populations à engranger ses bénéfices et à amoindrir ses coûts. Une meilleure capacité de gestion des affaires publiques est donc vitale non seulement pour garantir le respect de la loi et protéger contre la criminalité organisée à l'échelle internationale, mais aussi afin de maintenir et de développer les infrastructures économiques et sociales.

Des solution collectives et une action concertée

De nombreuses politiques que les gouvernements souhaitent adopter ne sont réalisables qu'à condition d'être menées de concert avec d'autres : l'intégration régionale, par exemple. Ces actions concertées peuvent accroître les échanges, faciliter les flux financiers et améliorer les voies de communication. En formant des blocs régionaux, les pays pauvres pourraient ainsi allier concurrence accrue, meilleure division du travail et économies d'échelle, tout en s'assurant une certaine protection face à la concurrence des pays plus avancés. Ces blocs ont toujours enregistré un fort taux d'échec, mais certains d'entre eux ont récemment trouvé une énergie

nouvelle. C'est le cas du CARICOM dans les Caraïbes et de l'ASEAN, ou ANASE en Asie du Sud-Est.

Même en dehors de ces entités régionales, les pays en développement, et en particulier les plus pauvres d'entre eux, gagneront en crédibilité à coordonner leurs actions et à négocier dans le cadre d'un groupe de pays. En tant que producteurs, certains peuvent exercer leur pouvoir sur les approvisionnements, à l'image des pays de l'OPEP. Des actions concertées entre les exportateurs de matières premières peuvent contribuer à stabiliser les prix de ces marchandises à des niveaux qui ne confinent pas les populations dans la pauvreté. Des associations d'exportateurs pourraient mettre en place des stocks de régulation, des quotas de production et des réserves, financés par une taxe acquittée par les importateurs et les exportateurs. Des liens pourraient être établis entre une telle gestion des approvisionnements et la diversification des exportations : une partie des revenus des exportations seraient ainsi réutilisés pour financer la diversification.

Les pays en développement souffrant de dettes extérieures similaires pourraient coordonner la négociation de solutions internationales au problème de la dette. Est-ce un hasard si les créanciers les plus influents insistent sur une approche au cas par cas, écartant toute négociation collective avec les débiteurs ?

Des négociation s'appuyant sur les puissances nationales peuvent constituer un complément utile au multilatéralisme. Telle a été dans une large mesure la stratégie du Japon, de l'Europe et des Etats-Unis lors du cycle de l'Uruguay. Les pays pauvres, à cet égard, sont néanmoins confrontés à une difficulté majeure : ils disposent de moins de pouvoir que les pays riches.

Des solutions de politique internationale

Les Etats sont-ils en train de perdre de leur signification ? D'une part, les minorités ethniques et autres groupes leur résistent en exerçant des pressions afin d'obtenir une plus grande autonomie et une autodétermination accrue. D'autre part, les entreprises multinationales, peu soucieuses des juridictions locales, les contournent. Il semblerait que les Etats soient désormais trop grands pour s'occuper des problèmes à petite échelle et trop petits pour les problèmes à grande échelle.

La seconde catégorie de problèmes constitue un défi énorme pour la capacité de gestion des affaires publiques à l'échelle internationale : un défi lié à l'interdépendance croissante entre les pays et les populations, d'une part, et à l'appauvrissement croissant d'une bonne partie du monde, d'autre part. Le monde est en train de se réduire, mais les mécanismes permettant de gérer ce système de manière stable, viable à long terme et au bénéfice de tous ont pris du retard. L'accélération de la mondialisation a pour effet d'accroître les opportunités à l'échelle planétaire, sans pour autant les répartir équitablement. Le terrain de la mondialisation est bien souvent organisé de manière à ce que le jeu désavantage les intérêts des individus et des pays.

Des efforts nationaux entrepris en synergie sont essentiels pour que la mondialisation ait des effets en termes de réduction de la pauvreté. Des efforts internationaux doivent partager la responsabilité quant à la fourniture de deux biens publics hautement nécessaires : l'équité et la cohésion sociale, via la coopération au sens le plus large. La mondialisation accroît à la fois les avantages liés à la fourniture de ces biens publics internationaux et les conséquences négatives découlant de leur négligence.

Les États sont désormais trop grands pour s'occuper des problèmes à petite échelle et trop petits pour les problèmes à grande échelle

Aujourd'hui, l'intégration mondiale balaye les frontières et affaiblit les politiques nationales. Un système politique mondial est donc nécessaire pour faire que les marchés profitent aux individus, et non le contraire.

Pour saisir les chances que fait naître la mondialisation, les pays en développement les plus pauvres ont besoin de sept mesures différentes.

1. *Un environnement macro-économique plus propice à l'éradication de la pauvreté.* Le monde dans son ensemble doit de toute évidence se doter de moyens de gestion macro-économique globaux beaucoup plus efficaces. Cela passe par une plus grande stabilité des sources de liquidité internationale, une meilleure surveillance et des mécanismes plus rapides de réponse aux crises ainsi qu'un organisme international plus important de prêt en dernier recours. Les organisations existantes servent certes ces objectifs, mais de manière inadéquate. En effet, en insistant sur l'importance de maîtriser l'inflation et en se focalisant sur la nécessité de réformes dans les pays en déficit, elles se limitent bien souvent à faire porter le fardeau de l'ajustement aux

TABLEAU 4.1
La puissance des Etats et des entreprises, 1994
(en milliards de dollars)

Entreprise ou pays	Total du chiffre d'affaires ou du PIB
Indonésie	174,6
General Motors	168,8
Turquie	149,8
Danemark	146,1
Ford	137,1
Afrique du Sud	123,3
Toyota	111,1
Exxon	110,0
Royal Dutch/Shell	109,8
Norvège	109,6
Pologne	92,8
Portugal	91,6
IBM	72,0
Malaisie	68,5
Venezuela	59,0
Pakistan	57,1
Unilever	49,7
Nestlé	47,8
Sony	47,6
Egypte	43,9
Nigéria	30,4
Cinq plus grosses entreprises	871,4
Pays les moins avancés	76,5
Asie du Sud	451,3
Afrique subsaharienne	246,8

Sources : Fortune Magazine, 1996, Banque mondiale, 1995d et UNRISD, 1995.

plus démunis, avec des répercussions déflationnistes sur l'économie mondiale.

2. *Un environnement institutionnel plus équitable en termes d'échanges mondiaux.* Il est urgent de traiter les produits des pays en développement sur un pied d'égalité avec ceux des pays développés — ainsi que d'accélérer la libéralisation des marchés présentant des intérêts pour les pays pauvres, comme celui des produits textiles, et d'interdire totalement le dumping sur les exportations agricoles.

En outre, les pays les moins avancés ont besoin d'une action concrète et substantielle qui comprendrait les aspects suivants :

- Elimination de la progressivité des droits de douane pour les produits semi-finis issus de l'agriculture tropicale et pour les ressources naturelles.
- Diminutions plus marquées des droits de douane et élimination des taxes dans le cadre d'accords préférentiels.
- Exemption de restrictions sur les importations de produits textiles provenant de petits producteurs, que ces exportateurs soient membres ou non de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- Interdiction des restrictions spécifiques relatives aux produits en provenance des pays les moins avancés.

Ces solutions sont envisagées dans le Plan d'action global et intégré de l'OMC à destination des pays les moins avancés. Cependant, aucune recommandation précise n'a été adoptée ou mise en œuvre à cet égard.

3. *Un partenariat avec les multinationales afin d'encourager la croissance favorable à la réduction de la pauvreté.* Au niveau international, il n'existe pas d'équivalent des législations nationales garantissant une fiscalité équitable, une gestion de l'environnement, un droit du travail et une protection contre les monopoles. Cette absence est d'autant plus remarquable que certaines multinationales sont plus riches et possèdent une plus grande puissance économique que la plupart des Etats. De fait, sur les 100 plus grandes puissances économiques mondiales, 50 sont des grandes entreprises multinationales. Aujourd'hui, les 350 plus grandes sociétés assurent 40 % des échanges mondiaux, et le chiffre d'affaires d'un grand nombre d'entre elles dépasse le PIB de nombreux pays (tableau 4.1).

Que faire, alors ? Il faut mettre en place des mécanismes d'incitation qui, tout en évitant les réglementations excessives, encouragent les multinationales à contribuer à la réduction de la pauvreté, à rendre publiquement des comptes sur leurs activités et à se comporter de manière socialement responsable. Qu'il s'agisse des pays industrialisés ou des pays en développement, tous y ont intérêt. Les premiers y gagneraient, par exemple, par une meilleure prévention de l'évasion fiscale.

4. *Chercher à enrayer le sauve qui peut.* Dans un monde de concurrence acharnée, chaque pays surenchérit dans la réduction des coûts de la main-d'œuvre, des règles gouvernant l'organisation du travail et la protection de l'environnement, afin de produire à des prix aussi bas que possible sur le marché international. De nombreux pays tentent de freiner unilatéralement ce sauve qui peut. D'autres risquent de subir des pressions extérieures s'ils tolèrent des conditions de travail dangereuses et le travail des enfants, des sanctions commerciales unilatérales pouvant être justifiées par les atteintes aux droits de l'homme. Une approche plus efficace et plus équitable consisterait à renforcer des institutions telles que l'Organisation internationale du travail, de façon à encourager le respect du droit du travail et à mettre en place des institutions analogues pour la protection de l'environnement à l'échelle internationale.

Une coordination internationale apparaît également nécessaire pour éviter la concurrence visant à attirer les investisseurs internationaux grâce à des incitations fiscales exagérément généreuses qui grignotent l'assiette de l'impôt.

5. *Un soutien ciblé en faveur des priorités technologiques mondiales.* Les activités de recherche et de développement à l'échelle mondiale sont orientées en fonction des besoins des pays riches. Cette tendance s'accentue aujourd'hui en raison du passage de la recherche financée par des fonds publics aux activités de recherche menées par des entreprises commerciales désireuses de s'en approprier les bénéfices. Les ressources désertent aujourd'hui les recherches ayant des caractéristiques de biens publics, comme celle qui a contribué à la révolution verte pour aller à l'élaboration de produits brevetables, plus faciles à exploiter commercialement, comme ceux issus des biotechnologies. Dans le même ordre d'idée, la recherche effectuée par les laboratoires pharmaceutiques se concentre davantage sur les affections touchant les pays riches

que sur celles qui frappent les pays en développement.

Aujourd'hui, la compétitivité sur le plan des échanges et de l'investissement demande une plus grande disponibilité de compétences qu'à aucun autre moment de l'histoire. Avec les autoroutes de l'information, les technologies nouvelles éliminent une partie des problèmes d'accès au savoir. Cependant, les pauvres n'ont guère accès à ces autoroutes de l'information : il leur manque à la fois les outils matériels — micro-ordinateurs, téléphones, télévisions — et l'éducation ainsi que les compétences nécessaires pour utiliser ces outils. De nombreux pays ont besoin d'une aide pour passer le cap de cette révolution de l'information et pour éviter d'être marginalisés et exploités à l'issue de ce phénomène.

6. *Agir sur la dette mondiale*. Il importe que les pays pauvres les plus endettés bénéficient d'un allégement de leur dette immédiatement, et non à une date ultérieure encore indéterminée. L'allégement de la dette des 20 pays les plus touchés coûterait entre 5,5 et 7,7 milliards de dollars, soit moins qu'un seul bombardier furtif, et à peu près autant que la construction du parc d'attractions EuroDisney en France. La faiblesse de ces coûts financiers contraste avec les coûts effroyables de l'inaction. Le G-7 et les institutions de Bretton Woods devraient se fixer pour objectif de mettre un terme d'ici l'an 2000 à la crise de la dette qui affecte les pays les plus pauvres. Un tel allégement nécessiterait la mise en œuvre de mesures spécifiques destinées à convertir la réduction de la dette en une réduction de la pauvreté. Dans cette optique, il convient de réorienter les priorités nationales en direction des objectifs de développement humain. Une fois affranchis de leurs remboursements annuels, les pays gravement endettés pourraient consacrer leurs ressources à des investissements qui, pour la seule Afrique, aboutiraient à sauver la vie de quelque 21 millions d'enfants d'ici l'an 2000 et permettraient à 90 millions de jeunes filles et de femmes d'accéder à une éducation de base.

7. *Favoriser l'accès des pays pauvres aux financements*. Pour pouvoir participer à la mondialisation dans de meilleures conditions, les pays pauvres doivent disposer d'un accès plus facile aux financements. Les capitaux privés évitent aujourd'hui les zones les plus défavorisées, en particulier l'Afrique. Quant aux financements publics accordés par le biais des aides bilatérales

ENCADRE 4.5

Les critiques à l'égard des Nations unies sont-elles justifiées ?

Les Nations unies ont contribué au processus de mondialisation dès ses prémices. Grâce à des accords négociés au sein de cette organisation et grâce à l'assistance technique de son personnel et de ses experts, les Nations unies permettent la concrétisation d'aspects aussi essentiels à la mondialisation que la distribution internationale du courrier, l'attribution de fréquences pour les communications internationales, l'harmonisation des règles du commerce international, des codes d'investissement et des formalités en douane, les initiatives de protection de l'environnement à l'échelle de la planète, les règles organisant l'évacuation des déchets industriels, la lutte contre les pandémies mondiales, la conservation du patrimoine culturel de l'humanité, la collecte et l'analyse des statistiques au niveau mondial et même l'encadrement des transports aériens. Les Nations unies encouragent donc la mondialisation, mais cherchent également à garantir l'équité et l'efficacité de ce processus, et veillent à ce que tous les pays et toutes les populations, en particulier les plus pauvres, puissent en bénéficier.

Depuis cinquante ans, les Nations unies sont à l'avant-garde des efforts entrepris à l'échelle internationale pour enrayer la pauvreté, en déterminant les besoins, en définissant les politiques à suivre, en partageant les expériences acquises, en prenant des initiatives et en accordant leur soutien à différentes actions. Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a participé à la mobilisation mondiale pour éradiquer le virus de la variole. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a créé un système de prévention et de surveillance afin d'assurer la sécurité alimentaire. L'UNESCO a soutenu des campagnes nationales d'alphabétisation et d'éducation. L'Organisation internationale du travail (OIT) a soutenu le programme mondial pour l'emploi et des initiatives novatrices dans ce domaine. Grâce aux programmes de financement direct lancés par cette organisation, de nombreux efforts concrets ont été déployés pour enrayer la pauvreté. Au cours des années quatre-vingt, l'UNICEF a prôné avec efficacité des programmes de vaccination à l'échelle mondiale et mobilisé les énergies du monde entier pour répondre aux besoins des enfants et des femmes. Le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP) a contribué au développement du planning familial à l'équilibre de la croissance démographique. Quant au PNUD, il a aidé les pays du globe à mettre en place leurs propres moyens pour éradiquer la pauvreté par le développement humain durable.

De nombreux progrès dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, la nutrition, la démographie, la protection durable de l'environnement et d'autres aspects de la lutte contre la pauvreté trouvent leur origine dans une résolution des Nations unies ou bien dans un projet national ou un programme soutenu par un des organismes des Nations unies. Lors du Sommet mondial de Copenhague sur le développement social, des chefs d'Etat et de gouvernement se sont réunis, non pour parler du contrôle des armements ou pour négocier des accords de paix, mais pour renouveler l'engagement de la communauté internationale en faveur d'éradication de la pauvreté.

Les Nations unies ont beaucoup apporté aux grandes théories sur le développement. Six lauréats du Prix Nobel d'économie ont travaillé aux Nations unies. De nombreux programmes mondiaux ont été élaborés au sein de cette organisation pour ensuite être mis en œuvre ailleurs. C'est le cas de l'Association internationale pour le développement, mise en place au sein de la Banque mondiale, du système compensatoire du FMI et du système généralisé de préférences, qui fonctionne dans le cadre de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Au cours des dix dernières années, des publications telles que l'*Ajustement à visage humain*, de l'UNICEF, et les *Rapports mondiaux sur le développement humain* du PNUD ont influencé les débats nationaux et internationaux sur le développement.

Au service d'une communauté mondiale de 185 pays et quelque 6 milliards d'individus, le budget des Nations unies, qui s'élève à 10,5 milliards de dollars, ne représente que 0,05 % du PIB mondial, ou encore un tiers du budget de la ville de New York. A moins de 2 dollars par personne, contre 134 dollars dépensés chaque année pour l'armement et la défense, peut-on dire que les Nations unies coûtent trop cher sur une planète en phase de mondialisation ?

Sources : Childers, 1995, *Commission on Global Governance*, 1995 et Kennedy et Russet, 1995.

et multilatérales, ils ne suffisent pas à couvrir les besoins.

L'aide bilatérale est tombée en moyenne à 0,28 % du PIB des pays industrialisés, soit son plus bas niveau depuis que des objectifs ont été mis en place en matière d'aide. Cette tendance doit être inversée et la qualité de l'aide améliorée pour se concentrer davantage sur l'éradication de la pauvreté. Des ressources considérables pourraient être mobilisées par une restructuration des budgets destinés à l'aide. L'adoption de l'initiative 20/20, qui réclame que 20 % des flux destinés à l'aide internationale et que 20 % des budgets des pays en développement soient affectés aux services sociaux de base, contribuerait dans des proportions extrêmement importantes au développement humain et, *in fine*, à la disparition totale de la pauvreté.

A bien des égards, le monde vogue aujourd'hui sur les flots de la mondialisation sans boussole ni compas. On sait encore trop peu de choses sur les rapports qu'entretiennent mondialisation et pauvreté, d'où la nécessité d'études beaucoup plus poussées. Mais quelle que soit la direction que prendra à l'avenir la mondialisation, nous en savons suffisamment sur les mesures essentielles à la lutte contre la pauvreté. La rapidité du processus de mondialisation ne fait qu'accroître l'urgence de ces mesures.

CHAPITRE 5



Une politique de l'éradication de la pauvreté

C'est la politique, et non pas seulement l'économie, qui détermine ce que nous faisons — ou ne faisons pas — face à la pauvreté humaine. Et ce ne sont pas les ressources, ni les solutions économiques qui manquent, mais bien la volonté politique d'aborder cette question de front.

Les mesures nécessaires pour éradiquer la pauvreté sont bien connues : croissance tirée par les emplois, accès au crédit, redistribution des terres, investissement dans les services sociaux élémentaires et politiques macro-économiques saines. Trop peu d'attention est néanmoins consacrée à trouver des moyens de s'assurer que de telles mesures sont effectivement mises en œuvre. Comment créer un environnement tel que les politiques de l'Etat, les forces du marché, l'activité citoyenne et la mobilisation des communautés contribuent à éradiquer la pauvreté ? Quelles réformes politiques faut-il pour garantir l'adoption de mesures et la mise en place de marchés favorables aux pauvres ?

Sur le plan politique, la stratégie visant à éradiquer la pauvreté comporte trois éléments essentiels :

La prise en main politique de leur destinée par les pauvres. Les individus doivent agir collectivement pour influer sur les circonstances et les décisions qui affectent leur existence. Pour promouvoir leurs intérêts, ils doivent faire entendre leur voix dans les allées du pouvoir.

Des partenariats pour le changement. Il importe que tous les acteurs de la société — mouvements associatifs, organisations professionnelles, syndicats, entreprises privées, médias, partis politiques, universités — unissent leurs forces pour s'attaquer à la pauvreté humaine sous ses multiples facettes. Un tel partenariat doit reposer sur des intérêts communs et sur l'organisation de compromis. La société doit être suffisamment ouverte pour tolérer l'existence d'un tissu complexe d'intérêts et de coalitions, tout en garantissant la stabilité et le progrès en matière de développement humain.

Un Etat stimulant et responsable. Il appartient à l'Etat de favoriser l'expression pacifique des priorités des individus et de garantir l'existence d'un espace démocratique dans lequel s'expriment et se combinent les intérêts des multiples groupes qui forment la société. Dans cet objectif, il doit promouvoir la participation et encourager les partenariats entre secteurs privé et public. Il lui faut également faire preuve de transparence et de responsabilité — et résister aux pressions de ceux qui disposent du pouvoir économique.

Ce qui manque, c'est la volonté politique d'aborder de front le problème de la pauvreté

Un formidable défi à relever

Susciter l'élan politique pacifique qui permettra d'éradiquer la pauvreté constitue un formidable défi. La pauvreté sert souvent les intérêts matériels de ceux qui tiennent les rênes de l'économie, lesquels bénéficient ainsi d'une source de main-d'œuvre bon marché (encadré 5.1).

La réalité des disparités et des injustices économiques, sociales et politiques est si écrasante que rares sont ceux qui croient à la possibilité d'un changement. Et d'aucuns estiment que seules la violence et la confrontation peuvent engendrer de véritables changements en faveur des pauvres. La pauvreté est une condition douloureuse pouvant entraîner des réactions brutales. Ceux qui profitent du *statu quo* ont souvent recours à la violence pour défendre leur position. Quand la déception et la frustration atteignent leur paroxysme, les pauvres aussi se tournent parfois vers la lutte armée.

Des progrès en matière de développement humain et des avancées vers l'éradication de la pauvreté sont souvent obtenus suite à des soulèvements et des révoltes contre des Etats répressifs, qui se contentent de favoriser les intérêts à court

terme de ceux qui ont la mainmise sur l'économie et ce, au prix de conditions économiques effroyables, d'une souffrance et d'une pauvreté humaines terribles, et d'une hiérarchie sociale rigide.

L'histoire du monde est ponctuée d'émeutes et de révoltes générées par la pauvreté : celle des paysans anglais contre une fiscalité écrasante, en 1381, celle des paysans allemands contre leurs suzerains et contre le servage, en 1524.

L'histoire du monde est ponctuée d'émeutes et de révoltes générées par la pauvreté

Dans les pays en développement, l'Inde possède une longue tradition de révoltes paysannes. Dès les XVII[e] et XVIII[e] siècles, à l'époque où le pays était gouverné par la Compagnie britannique des Indes orientales, des paysans se sont soulevés contre leurs maîtres britanniques.

Sur le territoire de ce qui est aujourd'hui le Bangladesh, aussi récemment que dans les années cinquante de ce siècle, on a assisté à une nouvelle révolte paysanne de grande ampleur, en réaction à des pratiques injustes des propriétaires terriens vis-à-vis des métayers. Alors que ces derniers devaient se charger de fournir la totalité des intrants, y compris la main-d'œuvre, ils ne recevaient qu'un tiers de la récolte, contre les deux tiers pour les propriétaires. Le mouvement des trois tiers, qui ralliait les opposants à cette forme d'exploitation demanda alors une répartition à parts égales. Des violences s'ensuivirent, et les autorités réagirent avec brutalité. Ce sont finalement les exigences des paysans qui l'emportèrent et le principe de la répartition à égalité de la production des métayers fut inscrit dans la loi.

Les révolutions aussi trouvent leurs racines dans les réactions populaires à la pauvreté et l'injustice économique. Ce sont des soulèvements spontanés qui sont à l'origine de la Révolution française de 1789, des mouvements révolutionnaires qui ont surgi en Europe en 1848, et de la Révolution bolchevique de 1917. Plus récemment, aux dix-neuvième et vingtième siècles, les guerres d'indépendance en Afrique et en Asie n'ont pas été seulement des manifestations de nationalisme, mais aussi des luttes contre l'injustice économique et sociale. Le mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis, pendant les années soixante, traduisait pour sa part une volonté d'émancipation économique et sociale, qui a débouché sur des actes de violence malgré la philosophie pacifiste de son leader, Martin Luther King Jr.

Parfois, c'est la violence elle-même qui sabote les résultats positifs de ces mouvements. De nombreuses révolutions n'ont ainsi fait que remplacer un mal par un autre, avec leur cortège de haines irrépressibles, de dirigeants égoïstes, d'utopisme dévoyé ou de trahisons.

Naturellement, toutes les avancées sur la voie de l'éradication de la pauvreté n'ont pas été obtenues par la confrontation. Dans les pays industrialisés, ainsi — surtout depuis 1960 — que dans les pays en développement, des progrès ont été réalisés progressivement et pacifiquement. La mise en place des systèmes d'Etat-providence dans les pays industrialisés, la diminution de la mortalité infantile, l'augmentation de l'espérance de vie, ainsi que d'autres progrès dans les pays en développement en sont quelques exemples.

C'est ainsi que ce chapitre se penche sur la nécessité de réformes pacifiques — mais fondamentales -, de l'action collective et de la démocratie. Le défi qu'ont aujourd'hui à relever dirigeants, associations et citoyens consiste à tirer des leçons de l'histoire, et à œuvrer à l'instauration de changements non violents, en étant conscient des risques que représentent les affrontements violents et les réactions que ceux-ci peuvent engendrer. Il est dans l'intérêt de tous d'éviter la violence et le chaos. Quant à ceux qui détiennent le pouvoir, la nécessité de prévenir la survenue de troubles doit être pour eux une motivation à partager plus équitablement ce pouvoir.

ENCADRE 5.1

Des intérêts directs à perpétuer la pauvreté

Les pauvres sont souvent considérés comme un fardeau économique pour la société. Pourtant, la pauvreté sert souvent les intérêts de ceux qui détiennent le pouvoir économique, et qui peuvent se reposer sur les défavorisés pour s'assurer du fonctionnement sans à-coups de leur société. Une réserve mobile de travailleurs sous-payés et non syndiqués est bien utile pour les tâches sales, dangereuses et difficiles que les autres refusent souvent d'effectuer. Dans les pays industrialisés, nombre de ces tâches considérées comme subalternes sont ainsi confiées aux immigrés, qu'ils soient en règle ou clandestins. Dépourvus de protection juridique et de possibilités d'action collective, ces travailleurs sont souvent exploités, et reçoivent des salaires très inférieurs au minimum légal.

Les pauvres peuvent aussi avoir une utilité politique. Dans certains pays, ils servent de boucs émissaires pour tous les maux de la société. C'est le cas des travailleurs émigrés en Europe ou en Amérique du Nord. Mais ils peuvent également constituer une réserve d'électeurs utile pour des personnages politiques qui prétendent servir leurs intérêts — même si en fait, ceux-ci ne consultent jamais cet électorat.

La réduction de la pauvreté doit en définitive passer par une redistribution des ressources — économiques, sociales ou politiques — laquelle pourra se heurter à une opposition violente. Toute stratégie visant éradiquer la pauvreté doit donc prendre en compte le fait que beaucoup ont matériellement intérêt à perpétuer la pauvreté.

Source : Øyen, 1997.

La nécessité d'une action collective

Les progrès dans l'éradication de la pauvreté dépendent avant tout de l'aptitude des individus à exprimer leurs revendications et à se mobiliser pour agir collectivement. Isolés et dispersés, les pauvres n'ont ni pouvoir, ni influence sur les décisions politiques qui affectent leur existence. En s'organisant, ils constituent en revanche une force capable de promouvoir leurs intérêts. En tant que groupe, ils peuvent influer sur les politiques publiques, faire pression pour que les ressources appropriées soient consacrées aux priorités du développement humain, faire en sorte que les marchés prennent davantage en compte les besoins sociaux et promouvoir une croissance économique qui leur soit favorable. Ce sont les pressions exercées par les individus et les populations pour défendre leurs droits, mettre à bas les obstacles et améliorer leurs opportunités qui permettront d'éradiquer la pauvreté humaine.

Placer les initiatives locales et l'action associative au cœur des stratégies d'éradication de la pauvreté est une tâche ardue, mais c'est le seul moyen pour que ces mêmes stratégies soient véritablement centrées sur l'individu. Cette observation a d'amples conséquences. Les pauvres ne doivent plus être considérés comme les bénéficiaires des largesses des pouvoirs publics, mais plutôt comme des ayants droit légitimes. C'est pourquoi, depuis des années, l'action des associations, ainsi que d'autres groupes, se fonde de plus en plus sur les droits : droit au travail, à la santé, à la liberté de procréer, à la participation. Une telle approche reconnaît la dignité inhérente de tous les membres de la grande famille humaine, dignité que les Etats ont le devoir de préserver.

La mobilisation des individus dans le sens de l'action collective peut prendre de multiples formes, qui seront envisagées aux paragraphes suivants.

Mobilisation de la communauté

Les pauvres doivent se mobiliser et mettre en place des réseaux de solidarité pour améliorer les opportunités qui s'offrent à eux. La maîtrise des individus sur leur destinée est le point de départ de l'action associative. Comme le mouvement pour les droits de la femme l'a si bien démontré, ce qui est individuel est aussi politique (encadré 5.2).

Savoir se prendre en charge est un point essentiel de l'action collective contre la pauvreté. En temps normal, la plupart des communautés possèdent déjà des systèmes d'assistance mutuelle. Comme le montre le chapitre 3, l'un des principaux atouts dont dispose l'individu pour se protéger de la pauvreté est le réseau familial et communautaire qui permet de faire face aux crises soudaines.

Cependant, ces réseaux sont parfois sollicités au-delà du point de rupture. Des processus historiques — guerre ou colonisation, par exemple — affaiblissent parfois le capital social des communautés. Cela s'est produit, par exemple, dans de vastes régions de l'Indochine — Cambodge, République démocratique populaire lao et Viet Nam — avec la guerre du Viet Nam et ses répercussions.

Il en va globalement de même pour l'impact du colonialisme en Afrique. Une politique systématique de rabaissement de

ENCADRE 5.2

Alagamma prend en main son destin

L'accès à la responsabilité est un changement en faveur de ceux qui, jusqu'alors exerçaient peu de contrôle sur leur destinée. Cette évolution comporte deux aspects : une maîtrise des ressources (financières, physiques et humaines) et une maîtrise des idées (croyances, valeurs et comportements).

Alagamma est une Indienne illettrée appartenant à une caste inférieure à statut spécial. Elle gagnait un salaire de misère en concassant des blocs de granit pour Ganesan, entrepreneur de carrière. Toute la famille d'Alagamma était liée à Ganesan parce que son père lui avait emprunté de l'argent en gageant son lopin de terre d'un huitième d'hectare.

Un jour, les pouvoirs publics indiens ont accordé à des groupes de femmes comme Alagamma le droit d'exploiter elles-mêmes des carrières, ce qui a brisé le monopole des entrepreneurs et de la mafia indienne sur cette activité.

Alagamma et son père ont alors rassemblé mille roupies (soit vingt dollars) et se sont rendus auprès de Ganesan. Ils lui ont expliqué qu'ils venaient lui rembourser l'argent emprunté huit ans auparavant et récupérer leur terre. Ganesan n'était pas disposé à prendre l'argent et leur a répondu de revenir dans deux ou trois ans. Alagamma et son père, inflexibles, ont rétorqué qu'ils iraient labourer leur terre dès le lendemain. Et ils ont tenu parole.

L'accès à la responsabilité commence par un changement de la conscience et de la perception de soi. Cela peut entraîner une transformation formidablement créatrice et libératrice d'énergie, qui empêche tout retour en arrière. La maîtrise des individus sur leur destinée permet de puiser dans les fantastiques réserves d'espoir et d'enthousiasme que possèdent les individus habitués à avoir une image négative d'eux-mêmes.

Ce ne sont ni les pouvoirs publics ni les ONG ni les autres entités et organismes qui donnent aux individu la maîtrise de leur destinée : c'est l'individu qui accède lui-même à la responsabilité. Par contre, les politiques et les actions des pouvoirs publics peuvent créer un environnement qui favorise ou bien entrave cette maîtrise des individus sur leur propre destinée.

Source : G. Sen, 1997.

la culture et de l'identité africaines, alliée à l'imposition des valeurs occidentales a sapé la cohésion sociale et la solidarité dans de nombreuses communautés de cette région. Renforcer les traditions culturelles peut alors jouer un rôle majeur dans le développement de moyens d'action collective.

Il existe des exemples frappants de communautés qui s'unissent pour combattre la pauvreté. Ainsi, au Sénégal, des villageois ont créé des associations de développement pour l'amélioration du village, la gestion de l'eau, la construction de routes et de mosquées, la vente et l'achat de produits par le biais de coopératives, et bien d'autres activités.

ENCADRE 5.3

Donner aux pauvres l'accès à la responsabilité à Mumbai

Dans les pays en développement, les ONG jouent un rôle indispensable pour faire reculer et éliminer la pauvreté. Leurs activités varient considérablement, mais leur objectif est le même.

L'association Yuva — acronyme anglais pour « Jeunes pour l'unité et l'action bénévole » — est une ONG installée à Mumbai (Bombay) pour défendre les droits des pauvres vivant en milieu urbain. Elle organise l'action des jeunes et des femmes en matière de logement, de santé, d'éducation, d'accès au système juridique, et leur offre également des conseils de tous ordres. Cette association cherche également activement à promouvoir certaines mesures auprès des pouvoirs publics.

Une de ses principales activités consiste à venir en aide aux habitants installés sur les trottoirs qui vivent dans la menace constante d'être expulsés et de voir leur abri de fortune rasé par les autorités municipales. En cas d'expulsion, les autorités proposent souvent de les reloger dans les faubourgs, loin de leur lieu de travail et des écoles de leurs enfants. La majorité des expulsés reviennent très vite sur leur ancien lieu d'habitation et le cycle infernal recommence.

Ces individus peuvent se retrouver coincés dans un étau, entre hommes politiques et gros promoteurs — situation qui laisse la porte grande ouverte à la petite corruption des fonctionnaires locaux.

Yuva fait connaître aux habitants leurs droits en matière de logement, d'emploi et d'éducation pour leurs enfants. Consciente qu'ici comme ailleurs, la responsabilité de la survie de la famille incombe avant tout aux femmes, Yuva encourage également des activités telles que la mise en place d'un système d'épargne pour les femmes.

L'une des habitantes des trottoirs, Lalitabai, explique leurs inquiétudes. « Nous vivons ici depuis longtemps, pour la plupart, depuis plus de quinze ans. Nous avons des coupons d'approvisionnement et nous sommes inscrits sur les listes électorales. Nous avons un droit sur cet endroit. Ce que nous voulons dire, c'est que nous ne bougerons pas d'ici tant qu'on ne nous aura pas donné une terre et une maison. Mais pas à des kilomètres d'ici, pas dans la jungle autour de Mumbai. Non ! A quoi cela nous servirait-il ? Nous avons besoin d'être logés ici pour pouvoir continuer à travailler. »

La réussite d'organisations telles que Yuva dépendra toujours de la détermination et du courage des pauvres avec lesquels elles travaillent. Ces qualités sont amplement démontrées par Shantabai, qui vit également sur le trottoir : « Si nous n'étions pas vigilants, ils viendraient emporter tout ce qui nous appartient. Mais on se battra contre eux. Nous savons que ce combat est juste. Ils prétendent appliquer la loi, mais on nous a dit et nous savons que ces lois sont mauvaises. Nous avons raison de ne pas y obéir. »

Source : G. Sen, 1997.

Ces dernières années, l'émergence en Chine d'un « corporatisme local » est un autre excellent exemple de solidarité économique à petite échelle. Dans les petites villes et villages des campagnes des provinces de Guangdong, Hebei et Jiangsu, des entreprises rurales se développent à vive allure. Une partie des bénéfices est reversée à la communauté pour promouvoir l'éducation des adultes et financer des fonds de prévoyance en cas de maladie.

Dans de nombreux autres pays, des coopératives issues de réseaux de solidarité traditionnels gèrent des réseaux d'irrigation de petite taille qui permettent aux foyers les plus démunis de recevoir l'eau dont ils ont besoin. Aux Philippines, ces programmes autogérés ont pour nom *zanjeros*, en Thaïlande, *muang-fai* et à Bali, *subaks*.

Quelle que soit leur appellation, de telles associations et organisations communautaires se multiplient à travers le monde. Le Kenya recense 23 000 collectifs de femmes et les Philippines, environ 12 000 associations. En Inde, le seul Etat du Tamil Nadu en dénombre plus de 25 000. Et les groupes non recensés feraient encore grimper ces statistiques.

Les organisations non gouvernementales

Une société civile entreprenante qui œuvre à l'éradication de la pauvreté doit également s'appuyer sur la mobilisation des individus au sein d'associations à caractère plus formel : les organisations non gouvernementales (ONG). Dans certains pays — comme les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie, l'Inde, le Bangladesh, le Zimbabwe, le Kenya et le Brésil — les ONG sont particulièrement actives. Elles jouent un rôle clé dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté et constituent une voix forte en faveur des activités de développement respectueuses du facteur humain. Ainsi, en Thaïlande, les consultations et partenariats sont fréquents et permettent une relation dynamique entre pouvoirs publics et ONG dans de nombreux domaines de grande importance, notamment la protection de l'environnement, le droit au logement pour les habitants des bidonvilles et la prévention du sida. Les ONG doivent disposer de l'espace et de la liberté nécessaires pour remplir cette fonction essentielle.

Ces ONG peuvent être un outil majeur dans la lutte pour l'éradication de la pau-

vreté — en réclamant une réforme agraire, par exemple, ou bien dans les zones urbaines, en protégeant les habitants des bidonvilles face aux promoteurs (encadré 5.3). Elles peuvent aussi permettre d'exprimer les points de vue et les priorités des individus lors de contacts avec les pouvoirs publics.

En outre, ayant tendance à être plus souples, plus à l'écoute et davantage capables d'atteindre certaines communautés que les organismes officiels, les ONG peuvent renforcer et compléter les activités des pouvoirs publics. Il ne faut pas pour autant les considérer comme des « bouche-trous », car elles n'ont nullement pour vocation de décharger les pouvoirs publics de leurs responsabilités : cela irait à l'encontre même de leurs principes. Elles peuvent en revanche contribuer à la mise en place de partenariats productifs aboutissant à des résultats que les pouvoirs publics seuls ne pourraient obtenir. Ainsi, en Inde, l'association des ressources publiques au dynamisme et à la créativité d'une ONG lors d'une campagne en faveur de l'alphabétisation totale a permis d'engranger des résultats spectaculaires.

Les syndicats

Depuis le début du vingtième siècle, et même avant, les syndicats jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie et de travail. Dans les pays industrialisés, les périodes d'activisme syndical ont joué un rôle majeur dans la lutte pour obtenir des salaires plus élevés, de meilleures prestations sociales, des journées de travail plus courtes, ainsi qu'une sécurité accrue sur le lieu de travail. Mais les syndicats ont également un impact beaucoup plus large sur le plan social et politique. Dans de nombreux pays, ils ont influé sur la mise en place d'un Etat-providence et de marchés plus proches des besoins de la population (encadré 5.4).

Cependant, leur puissance a aujourd'hui tendance à décliner et le nombre de leurs membres diminue presque partout dans le monde. Aux Etats-Unis, la proportion de syndiqués dans la population active est passée de 23 % en 1970 à 16 % en 1990. En France, ce pourcentage est tombé de 22 % à 10 %, en Espagne, de 26 % à 10 %. Seuls les pays nordiques ont vu leur taux de syndicalisation augmenter depuis 1970.

Dans les pays en développement, les pourcentages ont tendance à être inférieurs, car le secteur formel y est moins important. En Afrique subsaharienne, 1 à 2 % seulement de la population active sont syndiqués — et en règle générale, les adhérents des syndicats sont ceux qui occupent les emplois stables et mieux rémunérés. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la proportion tourne autour de 20 %.

Le rôle des syndicats se renforce à mesure que les pays en développement s'industrialisent. En République de Corée,

ENCADRE 5.4

Les syndicats ont ouvert la voie au développement humain en Allemagne

On entend dire que les syndicats œuvrent uniquement dans l'intérêt de leurs membres. Est-ce bien vrai ? Pas toujours. Beaucoup ont une influence sociale et politique bien plus large. C'est le cas en Allemagne.

Depuis la fin du dix-neuvième siècle, la durée de la semaine de travail dans l'industrie allemande a pratiquement été divisée par deux. Le mouvement syndical est également parvenu à accroître progressivement des garanties financières contre les crises économiques comme celles qui ont provoqué une pauvreté et une misère effroyables dans les années mille huit cent soixante-dix et les années trente de ce siècle.

De nombreux choses considérées aujourd'hui comme allant de soi sont en fait des acquis sociaux pour lesquels les syndicats se sont battus et qu'ils ont emportés de haute lutte : la liberté d'association, le droit de grève, les négociations collectives, les normes d'hygiène et de sécurité du travail, le droit du travail, le suffrage universel, la cogestion paritaire et la participation du salarié sur le lieu de travail et au niveau de l'entreprise, ainsi que la représentation au sein d'organismes publics couvrant tous les secteurs d'activité, de l'assurance sociale à la radio.

Les syndicats se sont révélés comme la principale force organisée au service non seulement de la réforme de la société, mais aussi de la démocratie. Parallèlement à d'autres associations et partis politiques, ils ont lutté — en se heurtant souvent à une vive opposition — pour un marché plus conscient des problèmes sociaux, pour un « Etat social », pour les droits politiques élémentaires et la démocratisation. Les syndicats sont devenus des « écoles » et des garants de la démocratie. Avec la création de la République fédérale d'Allemagne, après la seconde guerre mondiale, ils ont fermement soutenu le renforcement des traditions démocratiques et la mise en place d'une « économie sociale de marché ».

Depuis lors, l'économie allemande est fortement tournée vers les exportations. Le progrès social n'a donc nullement freiné sa compétitivité internationale — contrairement à ce que continuent d'affirmer certains détracteurs de l'Etat-providence et de la puissance des syndicats.

Bien que le mouvement ouvrier n'ait pas la même influence sur la politique nationale qu'en Suède ou en Autriche, la structure juridique des comités d'entreprise et la cogestion paritaire à l'échelon local jouent un rôle décisif dans la garantie du progrès social et ce, même en période de faible croissance. La loi interdit aussi bien aux syndicats qu'aux dirigeants d'entreprises d'entreprendre des actions qui pourraient nuire au bien-être de l'entreprise. Le résultat est ce que l'on appelle une « politique d'entreprise orientée vers le social ».

Le mouvement syndical allemand contraste nettement avec les relations sociales antagonistes qui existent au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. La différence fondamentale est que le modèle allemand repose sur la négociation et le compromis, alors que le modèles anglo-américain repose sur l'exclusion et la polarisation.

Source : Schneider, 1991 et Block, 1995.

ce sont eux qui ont poussé à la démocratisation. Cependant, en Asie, ils sont généralement placés sous les feux croisés des pouvoirs publics et des multinationales, lesquelles posent souvent l'absence de syndicats comme préalable pour investir.

Les syndicats ont par ailleurs des difficultés à s'adapter à l'évolution des temps. Leur influence recule à mesure que la population active, naguère principalement formée d'ouvriers rassemblés autour de chaînes de production, s'oriente vers des emplois plus isolés, dans le secteur des services. L'augmentation rapide du chômage affaiblit encore davantage la force de frappe économique des syndicats. Nombreux sont les détracteurs des syndicats qui les accusent aujourd'hui de contribuer au chômage et à la pauvreté en faisant exagérément monter le coût de la main-d'œuvre. Si les syndicats veulent conserver leur légitimité, ils doivent de toute évidence se réinventer pour représenter une nouvelle génération de travailleurs dans un contexte de demande de main-d'œuvre réduite, et former des alliances plus larges.

ENCADRE 5.5

Au Kenya, la protection de l'environnement donne un statut aux femmes

Les mouvements populaires remportent d'immenses succès en matière de protection de l'environnement et parviennent à paralyser les activités les plus destructrices des multinationales.

Au Kenya, quelques 100 000 femmes ont planté plus de vingt millions d'arbres dans le cadre du Mouvement de la ceinture verte (*Green Belt Movement*). Cette association a été créée il y a vingt ans pour faire face à l'érosion alarmante des sols qui menaçait les moyens de subsistance des habitants des campagnes.

Sa réussite ne consiste pas seulement à avoir planté des arbres et freiné l'érosion des sols, mais à avoir donné aux femmes la maîtrise de leur propre destinée — en leur donnant le respect de soi, ainsi qu'un statut au sein de leur communauté. Il a également procuré aux femmes un revenu supplémentaire, tiré de la vente de jeunes plants d'arbres. Parallèlement, la population a pris davantage conscience de l'importance de l'environnement pour sa survie.

Bien que, par le passé, le gouvernement central se soit méfié de la puissance de tels mouvements populaires, des ingénieurs des eaux et forêts participent aujourd'hui de très près au mouvement de la ceinture verte et transmettent leur savoir aux femmes qui l'animent.

Cette expérience montre bien comment une initiative concentrée au départ sur un seul thème devient peu à peu un mouvement à vocation politique beaucoup plus large. Ses membres bénéficient aujourd'hui de cours d'éducation civique et débattent d'un large éventail de problèmes politiques : corruption, droits de l'homme et garantie de non-expulsion pour les habitants des bidonvilles.

Le mouvement de la ceinture verte défend aujourd'hui une cause qui va bien au-delà de la protection de l'environnement. Bénéficiant d'un large soutien au sein de la population, il influe sur les mesures adoptées par les pouvoirs publics et contribue à mettre en place la base solide d'un développement plus équitable et d'une forme de gouvernement plus démocratique.

Source : Maathai, 1997.

Les mouvements populaires

Il existe une autre forme essentielle d'action collective : la mobilisation de grands mouvements populaires. Bien que ces mouvements soient fréquemment assimilés à l'agitation et la violence, c'est souvent de la résistance que leur opposent des régimes répressifs et des intérêts industriels que naît la violence — et non de ces mouvements eux-mêmes. Pour être efficaces, ces mouvements populaires doivent jaillir spontanément d'initiatives situées à la base, sans contrôle ni manipulation venus d'en haut. Cela ne minimise du reste en rien l'importance d'une autorité pour canaliser l'énergie des individus vers des objectifs communs.

Parmi les exemples les plus spectaculaires de mouvements populaires, citons le mouvement pour les droits de la femme qui se distingue par une puissance extraordinaire. Ce mouvement, dont la portée se fait sentir dans le monde entier et qui cherche à donner à la moitié des habitants de la planète la maîtrise de leur destinée, est le moteur des progrès vers l'égalité sociologique entre les sexes. La reconnaissance de l'égalité en tant que droit fondamental, le droit de vote quasi universel, ainsi qu'une plus grande égalité en matière de scolarité dans la plupart des pays : telles sont quelques-unes des réussites révolutionnaires de ce mouvement vieux d'un siècle.

Autre exemple notable : la lutte menée par le Mahatma Gandhi contre la domination britannique en Inde. Sa politique d'*ahimsa* (non-violence) et de *satyagraha* (résistance passive) a inspiré de nombreux mouvements populaires depuis lors — notamment le mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis. Gandhi a notamment laissé en héritage la volonté d'éradiquer les injustices sociales et économiques du système des castes.

Certains mouvements — celui qui a mené la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud ou le mouvement en faveur de la démocratie aux Philippines, qui a amené Corazon Aquino au pouvoir — ont imprimé une marque profonde sur le développement humain des pays concernés.

Des mouvements plus modestes, qui s'intéressent à des problèmes spécifiques ou réagissent à un danger particulier, représentent également une forme d'action collective de grande importance. De nombreuses associations locales se mobilisent

ainsi contre des projets d'urbanisation ou contre les activités d'entreprises privées qui menacent l'environnement et les moyens de subsistance qui en dépendent. D'autres se concentrent plus spécifiquement sur l'environnement. C'est le cas du Mouvement de la ceinture verte au Kenya (encadré 5.5). D'autres, encore, privilégient les problèmes de santé et d'alimentation. C'est le cas de la Campagne contre la faim au Brésil (encadré 5.6).

Des partenariats nécessaires

La mobilisation politique contre la pauvreté ne sera un succès qu'à condition de bénéficier de soutiens plus larges et plus variés. Les pauvres seuls, aussi organisés soient-ils, ne peuvent imposer les changements politiques qui aboutiront à l'éradication de la pauvreté. Ce sont toutes les composantes de la société qui doivent y contribuer, et pas seulement celles qui représentent les pauvres. Alliances, partenariats et compromis sont les seuls moyens viables pour aboutir à une réforme pacifique et durable.

Que faudra-t-il pour constituer de tels alliances et partenariats ? Une vision claire et commune de l'avenir, débouchant sur un plan d'action ferme, mais ne concernant pas seulement les pauvres. Les idéaux visionnaires peuvent rallier des groupes généralement considérés comme appartenant à l'élite — personnel politique, universitaires et autres membres influents de la société, notamment — et les inciter à former des alliances avec les pauvres.

Si suffisamment d'individus se regroupent sous une même bannière, de nombreux idéaux peuvent devenir réalité. On l'a vu avec l'abolition de l'esclavage, au dix-neuvième siècle. De même, beaucoup des réformes sociales du vingtième siècle auraient semblé impensables quelques décennies plus tôt. Les idéalistes doivent donc continuer de concevoir l'inconcevable, mais ils doivent le faire en s'engageant clairement et en présentant leurs propositions avec les détails et le soin que la société consacre habituellement à la défense scrupuleuse du *statu quo*.

Les réformateurs doivent trouver le meilleur moyen de se frayer un chemin à travers la structure du pouvoir. Chaque stratégie doit bien entendu tenir compte des circonstances locales, mais l'expérience montre la valeur de certaines approches générales, comme la recherche d'intérêts communs et la mise à profit des différences entre les composantes de l'élite.

Découvrir et créer des espaces d'intérêts communs

Il importe qu'aucun enfant ne meure de faim. La communauté tout entière sera probablement d'accord sur ce point. Elle devrait également s'accorder sur le fait que tous les citoyens, quels que soient leurs moyens financiers, doivent bénéficier des services de santé et d'éducation élémentaires. Des intérêts communs peuvent également mettre en relief ces préoccupations communes. Le recul des maladies infectieuses obtenu grâce à des campagnes de désinsectisation ou de vaccination accroît

ENCADRE 5.6

Comment une campagne a contribué à donner forme aux politiques publiques au Brésil

La lutte contre la dictature a appris aux Brésiliens la valeur de la solidarité et de l'action collective. Organisés au sein de comités informels, de groupes parrainés par l'église et de syndicats, des hommes et des femmes ont entrepris de défier les inégalités sociales et à la pauvreté qui régnaient dans le pays. Sous l'égide du groupe d'action des citoyens contre la faim et la misère (plus connu sous le nom de campagne contre la faim), une nouvelle forme d'action collective est apparue, ralliant à la fois des pauvres et d'autres personnes dans une alliance populaire pour lutter contre la pauvreté.

La campagne contre la faim est un réseau de comités qui encourage des campagnes alimentaires, des projets générateurs de revenu, des initiatives en faveur de la santé des mères et des enfants, des services d'aide au troisième âge, ainsi qu'un soutien aux malades du sida. Ce mouvement préconise un plus grand engagement politique pour éradiquer la pauvreté, ainsi que le sens des responsabilités publiques et des solutions centrées sur l'individu.

Il a eu un impact considérable sur les attitudes et les comportements, en particulier chez les représentants des pouvoirs publics. En outre, il a rendu la population moins fataliste face à ce fléau qu'est la pauvreté et lui a redonné espoir en l'avenir.

La campagne contre la faim a également contribué à influer sur la politique des pouvoirs publics, en persuadant les instances nationales et les collectivités locales de faire de l'égalité sociale une priorité. Ce mouvement est ainsi parvenu à faire ajouter un chapitre social à la proposition de Rio de Janeiro d'accueillir les Jeux olympiques d'été en 2004.

Son objectif principal est d'éradiquer la pauvreté absolue, ce qui passe selon elle par cinq objectifs spécifiques : une éducation de qualité pour tous les enfants et adolescents, des logements pour les sans-abri, une alimentation appropriée pour tous les enfants, l'amélioration des bidonvilles et des investissements dans les activités sportives pour les jeunes.

Le fait que la campagne contre la faim soit soutenue par le public comme par le privé, ainsi que son aptitude à instaurer des relations de partenariat et son influence sur les décisions des pouvoirs publics prouvent que la solidarité et l'action collective peuvent remporter d'excellents résultats dans la lutte contre la pauvreté humaine et les inégalités sociales.

Source : Correa, 1997.

la sécurité de tous. De le même manière, l'augmentation du taux d'alphabétisation de la population profite à toute la société par les gains de productivité qui en découlent.

Les intérêts partagés sont aussi légion entre employeurs et employés. L'employeur avisé désire que ses salariés mangent à leur faim et débordent d'énergie. Il sera donc partisan de prix alimentaires peu élevés. Mais comme il souhaite également des employés instruits et qualifiés, il sera aussi favorable aux investissements consacrés à leur éducation et leur formation.

Des alliances sont également possibles entre des groupes qu'*a priori*, rien ne réunit. En Norvège, les pauvres des zones urbaines et rurales ont trouvé un intérêt commun : la promotion du développement rural, qui a découragé l'exode vers les villes et limité l'offre de main-d'œuvre industrielle (encadré 5.7).

Des intérêts communs peuvent aussi apparaître entre bénéficiaires et prestataires de services sociaux. Infirmiers, travailleurs sociaux, vulgarisateurs, personnel paramédical, instituteurs : tous profiteront d'un développement de ces services. Et ces professions peuvent être des alliées de poids, car leurs membres sont souvent mieux organisés et plus aptes à se faire entendre que les pauvres.

Ainsi, au Kenya et au Sri Lanka, au cours des années quatre-vingt, l'accroissement des ressources consacrées à l'enseignement primaire est notamment dû à la pression exercée par de puissants syndicats d'instituteurs. Pendant la même période, au Pérou, le développement de l'enseignement primaire a en grande partie découlé des efforts de partis politiques soucieux de s'attacher les voix du corps enseignant.

Pas plus tard que l'an dernier, au Zimbabwe, les infirmières ont fait grève pour réclamer non seulement une augmentation de salaire, mais aussi davantage d'investissements publics consacrés à la santé. Les pouvoirs publics ont tout d'abord estimé qu'il s'agissait de simples revendications catégorielles. En fait, bien qu'elle ait perturbé les services de santé, cette grève a été largement soutenue par l'ensemble de la population.

Exploiter les différences entre les membres de l'élite

Les élites dirigeantes sont la plupart du temps des coalitions de groupes différents, et les pauvres peuvent parfois tirer parti de cette hétérogénéité.

En Grande-Bretagne, au dix-neuvième siècle, les ouvriers se sont d'abord alliés aux industriels pour obtenir l'abrogation des lois sur le blé, qui maintenaient les prix alimentaires à des niveaux élevés. Ils se sont ensuite ligués avec les propriétaires terriens contre les industriels pour faire voter une législation du travail protégeant la main-d'œuvre. Propriétaires terriens et industriels ont tour à tour assuré que ces réformes allaient les ruiner, mais dans un cas comme dans l'autre l'agriculture et l'industrie ont été florissantes pendant un quart de siècle. Comme il a été prouvé à maintes reprises, promouvoir les intérêts des pauvres ne va pas à l'encontre des intérêts à long terme des riches.

ENCADRE 5.7

Une alliance entre villes et campagnes pour réduire la pauvreté en Norvège

Tous les membres de la société, ou presque, bénéficient de la réduction et de l'éradication de la pauvreté, et des groupes *a priori* disparates peuvent unir leurs forces pour œuvrer à cet objectif dès lors qu'un intérêt commun a été trouvé. Prenons un exemple simple.

En Norvège, la pauvreté a été pratiquement éliminée au cours de la première moitié du XX^{e} siècle — en grande partie grâce à une alliance entre petits propriétaires vivant dans les campagnes et ouvriers de l'industrie dans les villes.

En 1900, la Norvège était un pays pauvre. Malgré des ressources naturelles abondantes — en particulier, le poisson — et une population peu nombreuse, la population rurale (70 % de la population totale) souffrait de la faim et de la pauvreté.

Comme de nombreux pays en développement aujourd'hui, la Norvège aurait pu rester un pays riche avec des habitants pauvres. Cela n'a pas été le cas et ce, pour trois raisons :

- *L'éducation.* Grâce à des investissements précoces dans l'éducation, le taux d'analphabétisme était proche de zéro dès 1900.
- *La garantie de non-expulsion.* La terre ayant une faible valeur commerciale, même les pauvres étaient certains de ne pas être expulsés et disposaient donc d'un accès garanti aux ressources naturelles.
- *Des institutions démocratiques.* Dès 1913, grâce au suffrage universel des adultes, les pauvres établis dans les campagnes étaient largement représentés au parlement.

Ce dernier point est particulièrement important. A la différence de nombreux autres pays européens, la démocratie, en Norvège, a précédé l'industrialisation. Une économie moderne s'est développée sous un gouvernement représentant la population, avec pour effet d'aboutir à des politiques plus équitables et davantage axées sur les individus, afin de faire reculer la pauvreté.

La Norvège se distingue par ailleurs des autres pays par l'alliance solide qui s'est instaurée entre petits exploitants ruraux et ouvriers des villes. L'un comme l'autre de ces groupes avait fortement intérêt à accélérer le développement rural. En effet, ce projet, qui intéressait directement les pauvres établis dans les campagnes, avait aussi comme avantage, pour les ouvriers, d'empêcher une migration massive vers les villes qui aurait abouti à un surplus de main-d'œuvre et affaibli le pouvoir des syndicats.

Les pauvres vivant en zone rurale tiraient leur force de leur poids électoral et les ouvriers, de leur capacité à entraver la production. Leur alliance est parvenue à faire profiter les campagnes d'investissements tels que jusqu'en 1960, elles regroupaient encore la moitié de la population. Ce n'est que récemment que cet équilibre a été remis en question par la montée du chômage dans les zones rurales, comme dans les villes.

Source : Brox, 1996.

Le développement du système de bons de nourriture aux Etats-Unis pendant les années soixante constitue un autre exemple. Dans ce cas, les intérêts des pauvres coïncidaient avec ceux des habitants régions rurales productrices de denrées alimentaires dont les représentants au Congrès se sont regroupés avec des libéraux, partisans de réformes sociales.

La nécessité d'un Etat volontaire

Les individus et les groupes peuvent faire beaucoup pour combattre la pauvreté, mais l'efficacité de leur action dépend en grande partie de l'environnement créé par l'action des pouvoirs publics. L'Etat a un rôle essentiel à jouer, non seulement par son activité propre, mais aussi par l'influence qu'il exerce sur de nombreuses autres composantes de la société. Aussi, l'appel à la mobilisation populaire ne doit-il pas servir d'excuse à l'Etat pour se défausser de ses responsabilités.

A l'ère des ajustements structurels, de nombreux Etats se livrent à des coupes claires dans leurs budgets sociaux, en avançant souvent l'argument que la différence pourra être comblée par l'entraide au sein de la communauté elle-même. Cela entraîne parfois l'instauration de mécanismes de recouvrement des coûts dans les services de santé — dans des pays où l'Etat ne dispose pas de moyens de diagnostic suffisants et où certains habitants n'ont pas les moyens de payer de tels frais, aussi minimes soient-ils. Cela constitue une véritable perversion des principes d'auto-assistance.

Une stratégie visant à éradiquer la pauvreté nécessite non pas un Etat faible et en retrait, mais un Etat vigoureux et actif. Et cette vigueur devrait être utilisée pour donner aux pauvres de nouvelles capacités et non pour les en priver.

L'Etat incapacitant

Certains Etats consacrent une bonne partie de leur pouvoir à des politiques allant à l'encontre de l'intérêt des pauvres. Des personnages politiques se servent des ressources publiques pour asseoir leur mainmise sur le pouvoir. Des fonctionnaires exigent des pots-de-vin pour donner accès aux prestations offertes par les pouvoirs publics (encadré 5.8). Et des citoyens disposant des relations nécessaires utilisent

ENCADRE 5.8

Pauvreté et corruption

Comme le chantage et l'enlèvement, la corruption consiste à faire payer quelqu'un pour mettre fin aux ennuis qu'elle a elle-même créés : elle revient à mettre du sable dans les rouages de la machine administrative et à faire payer aux individus la facture pour enlever ce sable.

La corruption au sein des pouvoirs publics intensifie la pauvreté de bien des manières. Tout d'abord, directement, en détournant les ressources vers les riches, qui ont les moyens de payer des pots-de-vin, et au détriment des pauvres qui, eux, ne peuvent se le permettre. Elle fausse également les décisions à l'avantage des entreprises à forte intensité capitalistique (plus lucratives en termes de corruption) et au détriment des activités de main-d'œuvre, lesquelles tendent davantage à bénéficier aux pauvres.

La corruption affaiblit également les pouvoirs publics et les rend moins capables de lutter contre la pauvreté. Elle diminue les recettes fiscales et donc les ressources des services publics. De plus, lorsque les administrations sont soupçonnées de corruption, les honnêtes gens ont tendance à chercher du travail dans d'autres secteurs d'activité, et la qualité du personnel s'en ressent. Mais de façon plus générale, la corruption ronge le tissu de la vie publique — ce qui favorise le mépris des lois, et mine la stabilité sociale et politique.

Pour attirer l'attention sur ce problème, une ONG de création récente, baptisée en anglais *Tansparency International*, publie chaque année un « indicateur des perceptions de la corruption », qui repose sur une enquête menée auprès des hommes d'affaires internationaux et s'intéressant à leur perception de la corruption dans les pays où ceux-ci mènent leurs activités. Selon cet indicateur, en 1996, le pays le plus corrompu était le Nigéria, suivi par le Pakistan, le Kenya, le Bangladesh et la Chine, tandis que le moins corrompu était la Nouvelle-Zélande.

De nombreux pays accentuent aujourd'hui leurs efforts pour éliminer la corruption. Ils introduisent des mécanismes visant à accroître la transparence et l'obligation de rendre des comptes, ce qui passe par des audits réguliers menés par des instances indépendantes et par des incitations et une protection pour ceux qui dénoncent de telles pratiques.

Au Botswana, le parlement a voté une loi sur la corruption et les crimes économiques en août 1994. Cette loi crée une direction placée sous l'autorité directe du président et dont la mission est de prévenir, d'enquêter et d'informer les pouvoirs publics sur les actes de corruption. Cette loi met également en place un cadre juridique précis dans lequel s'inscrit désormais la politique de lutte contre la corruption, qui commence déjà à fournir des résultats.

D'autres pays s'attaquent à ce que l'on considère souvent comme la racine de la corruption : l'insuffisance des rémunérations dans la fonction publique. L'Ouganda a ainsi triplé les salaires des instituteurs, dans l'espoir que cela permettrait de réduire la pratique consistant à vendre les diplômes et les résultats positifs aux examens. Aux Philippines, le fisc est parvenu à réduire la corruption grâce à un système de primes et de promotion au mérite.

La corruption nécessite également des réponses à l'échelle internationale, et les entreprises des pays industrialisés ont ici une certaine responsabilité. En effet, elles considèrent souvent le versement de pots-de-vin comme une manière tout à fait raisonnable de faire des affaires — et il n'est pas rare que cette pratique soit déductible des impôts dans le pays d'origine. Aux Etats-Unis, les actes de corruption de fonctionnaires étrangers par des citoyens américains relèvent désormais du droit pénal, et d'autres pays songent à adopter une législation analogue.

Les débats sur la corruption s'intensifient également au sein des Nations unies. Ainsi, en 1996, le Conseil économique et social a adopté la Déclaration des Nations unies contre la corruption et les pots-de-vin dans les transactions internationales. En outre, l'organe chargé de la prévention de la criminalité et de la justice pénale au sein du Secrétariat des Nations unies continue de fournir aux gouvernements des directives et des recommandations sur l'éradication de la corruption.

Sources : Transparency International, 1996 et Frisch, 1996.

Il est plus facile d'inciter les gouvernements à agir dans l'intérêt des pauvres dans les systèmes démocratiques

leur influence politique pour accaparer des ressources publiques. Résultat : non seulement une distribution inefficace et inéquitable des ressources, mais aussi moins de liberté et davantage de misère humaine.

Dans les pires cas, des responsables politiques profitent sans vergogne de leur fonction pour accumuler richesses et pouvoir personnels, et en faire profiter ceux qui les soutiennent et dont ils dépendent — sans aucune considération d'efficacité, ni d'intérêt public. Parmi les exemples les plus extrêmes, citons, par le passé, les dictateurs Trujillo en République dominicaine, Somoza au Nicaragua, Amin Dada en Ouganda, Marcos aux Philippines et les Duvalier à Haïti.

Cependant, il n'est pas nécessaire de montrer du doigt une poignée de dictatures pour trouver des domaines dans lesquels les pouvoirs publics se laissent dominer par des groupes d'intérêts. Ainsi, la santé et l'éducation avantagent fréquemment les riches vivant dans les villes. La politique alimentaire favorise trop souvent les privilégiés : les prix sont maintenus à un faible niveau afin de permettre aux fonctionnaires établis dans les villes et aux militaires de bénéficier de produits subventionnés, aux dépens des petits exploitants pauvres et des travailleurs agricoles sans terre.

La structure et le fonctionnement de l'économie peuvent jouer en faveur des riches et au détriment des pauvres, privilégiant ainsi les avantages acquis. Les politiques publiques peuvent alléger le coût du capital tout en alourdissant celui du travail et en surévaluant le taux de change de la monnaie nationale — avec pour effet d'encourager les importations et les activités économiques à forte intensité capitalistique. Les pouvoirs publics peuvent aussi soutenir les monopoles et les cartels plutôt que les micro-entreprises à forte intensité de main-d'œuvre dans le secteur informel ou les petites exploitations agricoles. Jusqu'à récemment, au Malawi, certaines cultures lucratives étaient interdites aux petits exploitants, protégeant ainsi les intérêts d'un puissant consortium de gros propriétaires terriens.

L'existence de marchés concurrentiels est un moyen important, surtout pour les pauvres, d'échapper à l'exploitation économique de la part des pouvoirs publics, des grands propriétaires terriens et des gros détaillants. Mais pour que les marchés contribuent à cette évolution, il faut une concurrence réelle et non des situations de monopole. Le pire, ce sont les marchés dont les mécanismes sont faussés par l'influence des pouvoirs publics — lorsque le marché fait irruption au sein des pouvoirs publics, et lorsque ceux-ci cèdent des situations de monopole au plus offrant.

Diverses forces peuvent favoriser une concurrence réelle et cela, même lorsque les pouvoirs publics sont faibles ou font preuve d'égoïsme. On peut tout d'abord citer les ambitions des producteurs et détaillants, auxquels on peut faire confiance pour défendre leur cause. Il y a ensuite les influences et les intérêts étrangers : concurrents étrangers impatients d'accéder au marché local, ainsi que donateurs et gouvernements à la recherche d'opportunités pour leurs propres exportateurs et investisseurs. On trouve enfin les organismes internationaux, qui soutiennent la doctrine du libre échange et de la libre concurrence. Le résultat est rarement un exemple canonique de concurrence parfaite, mais les pauvres peuvent souvent tirer parti de cette atomisation du pouvoir économique — et ce cadre peut certainement leur être plus favorable qu'une situation de monopole ou de domination économique totale de la part des pouvoirs publics.

L'exemple le plus choquant d'utilisation du pouvoir de l'Etat dans un sens opposé aux intérêts des pauvres est le gaspillage de ressources budgétaires limitées, expression de l'obsession des Etats pour la puissance militaire. En 1995, les dépenses militaires se sont élevées à quelque 800 milliards de dollars à l'échelle mondiale (aux prix de 1995). Les pays d'Asie du Sud y ont consacré 15 milliards de dollars, c'est-à-dire plus qu'il n'en coûterait chaque année pour assurer à la population du monde entier des soins de santé élémentaires et une alimentation suffisante et appropriée. En Afrique subsaharienne, ces dépenses militaires ont représenté 8 milliards de dollars, ce qui correspond à peu près au montant annuel nécessaire pour permettre un accès universel à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires dans la totalité des pays en développement. Enfin, avec 51 milliards de dollars, les dépenses militaires de l'Asie de l'Est sont dix fois supérieures au budget nécessaire pour parvenir à ce que tous les habitants de la planète bénéficient d'une éducation de base.

Lorsqu'un gouvernement se préoccupe davantage de son infrastructure militaire que de ses habitants, ce déséquilibre se

manifeste dans le rapport des dépenses militaires sur les dépenses sociales. Certains pays s'emploient à corriger ce déséquilibre, d'autres non (tableau 5.1).

Les Etats peuvent également accentuer la paupérisation en dilapidant leurs ressources dans des opérations de prestige. Dans de nombreux pays pauvres, on ne compte plus les projets avortés, qui constituent un véritable cimetière des éléphants blancs. Ce sont des usines qui n'ont jamais atteint leur pleine capacité de production et qui ont besoin d'importantes subventions pour continuer de fonctionner. Ce sont des voies de chemin de fer qui sont à présent inutilisables, faute d'entretien. Ce sont d'énormes sommes d'argent englouties dans des palais présidentiels et autres édifices de prestige. Enfin, d'autres projets d'infrastructure pourraient avoir une utilité, mais pas pour les pauvres. La décision politique de bâtir un nouvel aéroport international pour en remplacer un plus ancien, mais en parfait état de fonctionnement, peut ainsi être vivement contestée par de nombreuses organisations locales exigeant que les millions de dollars nécessaires à un tel projet soient plutôt investis dans le développement humain.

TABLEAU 5.1
Les principaux budgets militaires

Pays	Dépenses militaires en % du PIB, 1995	Dépenses militaires en % des dépenses d'éducation et de santé cumulées, 1991
Corée, Rép. pop. dém. de	25,2	..
Oman	15,1	283
Iraq	14,8	271
Croatie	12,6	..
Koweït	11,8	88
Arabie saoudite	10,6	151
Israël	9,2	106
Russie, Féd. de	7,4	132
Tadjikistan	6,9	..
Pakistan	6,5	125
Myanmar	6,2	222
Brunéi Darussalam	6,0	125
Chine	5,7	114

Source : Institut international d'études stratégiques, 1993 et 1996a.

Les États peuvent accentuer la paupérisation en dilapidant leurs ressources dans des opérations de prestige

L'Etat stimulant

Heureusement, cette vision sombre de l'Etat est très incomplète. En effet, l'interaction entre individus, marchés et pouvoirs publics est généralement plus subtile. De nombreux Etats peuvent agir et agissent effectivement dans l'intérêt commun ou dans celui des pauvres — en prenant, par exemple, des mesures pour protéger les enfants, redistribuer les richesses et réduire la pauvreté.

L'Afrique du Sud constitue un exemple de pays s'étant engagé politiquement à éradiquer la pauvreté et ayant mis en œuvre une stratégie reposant, d'une part, sur les partenariats entre public et privé et, d'autre part, sur un processus de développement dont les individus sont l'élément moteur. L'élan politique qui a porté la lutte contre l'apartheid porte maintenant le combat contre la pauvreté humaine (encadré 5.9).

Il est plus facile d'inciter les gouvernement à agir dans l'intérêt des pauvres dans les systèmes démocratiques, où ces pauvres représentent un poids électoral significatif. En Malaisie, le gouvernement soutient ainsi les intérêts de la communauté ethnique malaise, qui bien que majoritaire, est souvent plus pauvre que les autres groupes établis dans le pays. Au Zimbabwe, après l'indépendance, l'Etat a pris de nombreuses mesures pour aider la majorité pauvre. Cela s'est notamment traduit par un changement majeur de priorité dans l'éducation : entre 1980 et 1984, les dépenses par écolier du primaire ont doublé. Enfin, au Malawi, après le passage à la démocratie en 1994, le gouvernement a instauré la gratuité de l'école primaire, ce qui a fait passer le taux net de scolarisation de 53 à 76 %.

Cependant, les élections ne sont pas une motivation suffisante pour que les Etats deviennent plus responsables et favorisent davantage l'action des citoyens. Les études consacrées à la relation entre le développement et le mode de gouvernement n'ont pas pu établir de corrélation évidente entre la démocratie électorale et les succès dans l'éradication de la pauvreté. Cela tient notamment à la faiblesse de la participation aux scrutins. Cette participation est particulièrement minime dans certains pays industrialisés, ce qui laisse à penser que de nombreux pauvres n'utilisent pas leur droit de vote pour influer sur la politique de leur pays (tableau 5.2).

Pendant la guerre froide, la menace du communisme était suffisamment importante pour motiver les régimes non communistes — qu'ils fussent démocratiques

ENCADRE 5.9

La pauvreté en Afrique du Sud — un nouvel apartheid

« L'engagement de mon gouvernement à créer une société de liberté axée sur les individus fait pour nous une nécessité impérieuse de poursuivre plusieurs objectifs : liberté face aux besoins, liberté face à la faim, liberté face au dénuement, liberté face à la violence et liberté face à la peur. Ces libertés sont fondamentales pour la garantie de la dignité humaine. » Par ces paroles, prononcées lors de la session inaugurale du premier parlement élu démocratiquement en Afrique du Sud, le président Nelson Mandela a su capturer les espoirs, les aspirations et les besoins de la population du pays, et en particulier ceux de sa majorité noire.

Mais nombreux sont ceux pour lesquels la situation n'a pas encore changé. C'est le cas des paysans sans terres, des sans-abri, de la majorité noire dont plus de 40 % des membres vivent dans la pauvreté absolue. C'est aussi le cas des femmes et des enfants, qui constituent la plus grande part des individus frappés par le dénuement, en particulier dans les campagnes. Et c'est enfin le cas du nombre croissant des chômeurs, des travailleurs sous-employés et des personnes disposant de l'équivalent de moins d'un dollar par jour pour vivre.

L'Afrique du Sud doit aujourd'hui fonctionner dans un environnement mondial de plus en plus concurrentiel alors qu'elle ne dispose que de réserves limitées de compétences et d'un système économique nécessitant des restructurations de grande ampleur pour pouvoir encourager la croissance. Les inégalités y sont parmi les plus élevées au monde et la criminalité et les violences de toutes natures — en particulier contre les femmes et les enfants — ne font qu'augmenter. Les dépenses publiques doivent être affectées à ceux qui sont le plus dans le besoin. Cependant, les coupes claires dans les dépenses sociales font du développement durable reposant sur une redistribution progressive des ressources un objectif difficile à atteindre.

L'Afrique du Sud est à la recherche de moyens pour éradiquer la pauvreté par l'intermédiaire d'un processus dont sa population serait le moteur : un processus dans lequel les individus et les pouvoirs publics œuvreraient en partenaires à l'identification de priorités communes. Ce nouveau partenariat permettrait de définir des stratégies pour réhabiliter et redistribuer les terres, de mettre en place un cadre juridique garantissant un accès plus équitable au crédit, au logement, à l'enseignement, aux soins de santé et au travail rémunéré, et de promouvoir efficacement l'égalité entre les races et entre les sexes.

Une étude participative menée dans plus de 150 communautés établies dans l'ensemble du pays s'est penchée sur la perception qu'ont les individus des problèmes qu'ils rencontrent et sur les moyens les plus efficaces de transformer la situation dans laquelle ils se trouvent. Les personnes questionnées ont ainsi exprimé le désir d'être informées et de participer à de nouvelles formes de gestion des affaires publiques. L'existence de canaux de communication accessibles, appropriés et rapides constitue pour beaucoup de ces individus un besoin essentiel. « Nous ne pouvons pas établir des programmes et des stratégies collectifs avec les pouvoirs publics si la bureaucratie méprise les populations et si le langage utilisé est inaccessible, » indique une des personnes interrogées.

Il importe également de trouver des solutions à la violence — institutionnelle, politique, criminelle et domestique — rencontrée par la population dans sa vie quotidienne. Comme le dit une autre personne : « Nous sommes en guerre dans nos bidonvilles. Nous craignons chaque jour pour notre vie et rien n'est fait pour nous protéger, nous et nos enfants. Que nous faudra-t-il encore supporter avant que quelque chose soit fait ? Nous n'attendrons plus que d'autres agissent en notre faveur, parce que ceux qui détiennent les ressources se moquent de savoir si nous sommes en vie ou non. Nous allons nous responsabiliser nous-mêmes par l'action de masse et par l'éducation, afin de régler nous-mêmes nos problèmes. »

La nouvelle constitution sud-africaine crée un environnement favorable à l'organisation de partenariats, de coalitions et d'alliances reposant sur les souvenirs communs forgés dans la lutte contre l'apartheid. Cet élan déclenchera un processus dont l'élément moteur sera les individus vivant sur le terrain, un processus qui pourra mobiliser les ressources tant humaines que matérielles permettant de répondre à la généralisation et à l'aggravation de la pauvreté.

Les succès politiques obtenus dégagent un espace pour l'action critique, qui se nourrira des souvenirs procurés par les luttes communes. Tout un ensemble d'associations populaires sont en train de naître, dans le sillage de la résistance politique et de stratégies de mobilisation des populations locales. Ces organisations peuvent coopérer avec le nouveau gouvernement pour définir ensemble des stratégies destinées à renforcer le dynamisme des activités de reconstruction et de développement. Elles peuvent également œuvrer à un soutien accru des pouvoirs publics en faveur d'un processus de développement durable entraîné par les individus : un processus apte à créer des emplois, à garantir des moyens de subsistance durables, à donner aux individus la fierté d'être eux-mêmes et à faire de la communauté toute entière une force dynamique au service de la transformation sociale.

Source : Taylor, 1996 et 1997.

ou pas — à améliorer les conditions de vie de leurs populations pauvres. De la même manière que Bismarck a introduit des mesures sociales pour endiguer la marée montante du socialisme en Allemagne, les gouvernement de pays tels que l'Indonésie, la République de Corée, la Malaisie ou la Thaïlande ont à leur tour fait progresser les intérêts des pauvres afin d'éviter les conflits sociaux et les soulèvements politiques. Avec la disparition de cette motivation, il devient aujourd'hui encore plus difficile de trouver des moyens de favoriser l'engagement politique en faveur de l'éradication de la pauvreté. La chute du communisme ne laisse qu'une seule idéologie économique accessible sur le marché politique. Le manque de concurrence signifie-t-il alors que l'on s'apprête à oublier les préoccupations des pauvres ?

La plupart des Etats ne sont ni totalement malfaisants, ni pleinement bienfai-

TABLEAU 5.2
La participation politique dans les pays industrialisés

Pays	Participation électorale (%) 1991–94
Participations les plus faibles	
Etats-Unis	39
Suisse	46
Russie, Féd. de	50
Pologne	53
Finlande	68
France	69
Participations les plus fortes	
Malte	96
Belgique	93
Lettonie	90
Islande	88
Slovénie	86
Danemark	84

Source : CEE/ONU, 1995.

sants. Ce ne sont pas des monolithes, mais des assemblages d'institutions et de structures. Cette complexité rend possible la mise en place d'un équilibre des pouvoirs susceptible de freiner les fonctionnaires corrompus et les pouvoirs publics prédateurs. Elle laisse également la porte ouverte à la réforme et aux alliances dans le cadre des structures étatiques.

Les Etats fermement désireux de susciter l'élan et l'environnement politiques favorables à l'éradication de la pauvreté peuvent pour cela prendre des mesures dans plusieurs secteurs clef. Plus encore, même des Etats qui n'y tiennent pas absolument peuvent être encouragés à prendre de telles mesures par le biais du lobbying, de la pression démocratique et de l'influence internationale. Ces actions ont pour effet de donner une place aux pauvres sur l'échiquier politique et de soutenir une mobilisation ainsi que des partenariats à l'échelle de la société pour agir en faveur des pauvres.

- *Promouvoir la participation politique de tous*. Les pouvoirs publics doivent, à différents niveaux, permettre la participation active des individus au débat, au dialogue et à la prise de décision. Cela nécessite une certaine tolérance de la part des institutions, ainsi que des discussions sans entraves quant aux politiques, au développement et au changement. Un tel climat d'ouverture est largement favorisé par la liberté d'expression, l'existence d'institutions démocratiques, des élections libres et le respect des droits de l'homme. Et pour garantir l'entière participation des femmes et des minorités, une politique volontariste d'intégration sera probablement nécessaire.
- *Encourager les partenariats entre public et privé*. Idéalement, pouvoirs publics et ONG devraient avoir une relation de partenaires aboutissant, comme dans de nombreux pays, à une répartition constructive des tâches, dans le cadre de laquelle les autorités provinciales et régionales offriraient des services généraux, que viendraient compléter les ONG, avec des activités plus souples et davantage à l'écoute des individus. Pour soutenir ces partenariats, il importe que les pouvoirs publics créent un espace approprié pour les ONG et dialoguent avec elles sur les mesures à adopter. Les relations de partenariat avec les entreprises du secteur privé constituent un autre domaine prometteur.
- *Faciliter la planification ascendante*. Les pouvoirs publics doivent donner aux communautés les moyens adéquats de proposer points de vue, informations et recommandations à chaque échelon de l'administration. A cet égard, l'évaluation participative de la pauvreté constitue un outil à la fois pratique et extrêmement efficace (encadré 5.10).
- *Garantir la responsabilisation et la transparence*. Il importe que toute entité, publique ou privée, rende des comptes non seulement à ses actionnaires ou à ses membres, mais aussi à l'ensemble de la société. Cela signifie également que les ONG doivent répondre de leurs actions non seulement devant leurs bailleurs de fonds, mais aussi devant les communautés auxquelles elles viennent en aide.
- *Empêcher la criminalisation de la politique*. L'action de l'Etat en faveur du développement humain et de l'éradication de la pauvreté nécessite une séparation claire des pouvoirs économique et politique. Dans le tissu complexe des rapports de force et des intérêts matériels égoïstes, les gouvernements faibles ne sont pas en mesure de faire contrepoids à des groupes ou des individus détenteurs du pouvoir économique. La corruption devient alors un obstacle majeur à l'éradication de la pauvreté. Des mécanismes juridiques, des dispositions institutionnelles et des engagements politiques sont nécessaires pour combattre la corruption à tous les niveaux.
- *Protéger la liberté de la presse*. Une presse libre est indispensable pour donner à la population les informations qui lui permettront de faire des choix rationnels en matière d'action politique. Elle contribue

Il importe de donner aux pauvres une place sur l'échiquier politique

également à mettre en place les incitations politiques susceptibles de motiver dans le bons sens les instances décisionnaires.

• *Encourager l'action juridique*. Les ONG, les associations et les mouvements populaires ont recours à l'action juridique pour atteindre leurs objectifs. De nombreux pays disposent déjà d'un cadre juridique qui reconnaît les droits économiques, sociaux et politiques, avec des constitutions qui engagent le gouvernement à promouvoir le développement humain — mais ces arsenaux législatifs sont souvent trop peu utilisés. Dans d'autres pays, il faut faire davantage pour modifier les législations, faire disparaître les partis pris et les anachronismes, et contribuer à la mise en place d'un cadre juridique favorable aux pauvres, afin de parvenir à un contrat social équitable.

• *Favoriser l'éducation civique*. L'individu doit comprendre comment son propre système politique fonctionne ou pourrait fonctionner. Il importe que les pouvoirs publics fassent davantage d'efforts pour que la population ait conscience de son histoire, de sa constitution et de ses droits. S'ils manquent de ressources pour agir en ce sens, c'est à eux d'encourager les ONG à remplir cette tâche.

ENCADRE 5.10

Le pouvoir de la participation

L'aspect le plus précieux des évaluations participatives rurales (qui ne sont d'ailleurs pas exclusivement rurales) réside dans la manière dont elles donnent aux communautés la maîtrise de leur destinée et dont elles leur donnent la capacité à se prendre en charge, d'être solidaires et de mener une action collective. Il s'agit en fait d'un ensemble d'approches, de méthodes et de comportements permettant à la population d'exprimer et d'analyser les réalités et les conditions de son existence, d'établir elle-même les mesures à prendre, et de contrôler et d'évaluer les résultats. C'est un moyen pour que les pauvres fassent entendre leur voix, et qu'ils expriment et analysent leurs problèmes et leurs priorités. Utilisées à bon escient, ces évaluations permettent de faire des découvertes importantes (et souvent étonnantes) qui contribuent à l'élaboration de politiques mieux adaptées aux besoins des pauvres. Surtout, elles peuvent remettre en question les perceptions des détenteurs de l'autorité, et commencer à modifier attitudes et ordres des priorités.

Les méthodes utilisées permettent aux individus de partager des informations, et stimulent la discussion et l'analyse. Beaucoup ont recours à des supports visuels : par exemple, des cartes montrant où vivent les populations et où se trouvent l'eau, les forêts, les terres arables, les écoles et les services de santé. On trouve aussi des organigrammes pour analyser les problèmes et trouver des solutions, ou encore des calendriers établis en fonction des saisons pour programmer les activités agricoles, voire des matrices pour comparer les avantages des différents types de culture.

Les évaluations participatives rurales ont aussi démontré leur intérêt aux yeux des instances décisionnaires. Prenant véritablement le pouls des communautés, elles parviennent à brosser un tableau détaillé des complexités et de la diversité des réalités de la population locale et cela, bien mieux que les moyens d'enquête traditionnels, tels que les questionnaires. Elles donnent l'occasion de rencontrer les individus face à face, et de jauger rapidement et précisément les implications et l'impact des mesures adoptées ou envisagées.

Ainsi, à la Jamaïque, une évaluation a montré à quel point le fait de vivre dans un quartier réputé violent est un obstacle pour trouver un emploi. En Zambie, une évaluation a mis en valeur l'écart considérable entre la théorie et la pratique en matière d'exemption de frais médicaux pour les plus démunis, et a montré que les plus défavorisés sont souvent les perdants d'un tel système. Au Honduras et au Panama, elle a permis de constater que les zones où le droit à la terre des autochtones était menacé correspondaient à celles où régnait la plus grande diversité biologique — renforçant ainsi les revendications de ces populations, ainsi que leurs droit à gérer et préserver ces ressources naturelles. En Ecosse, une évaluation a montré à quel point des villageois s'intéressaient à l'acquisition et à la gestion de forêts pour générer des emplois.

Les évaluations participatives rurales ont évolué et se sont répandues à une vitesse étonnante depuis le début des années quatre-vingt-dix. Issues principalement des ONG d'Afrique de l'Est et d'Asie du Sud, elles ont depuis été adoptées par des ministères, des instituts de formation, des organismes d'aide et des universités dans le monde entier. Pas moins de cent pays y ont désormais recours.

Sources : IDS, 1996 et Attwood, 1996.

La nécessité d'un espace démocratique

Mettre fin à la pauvreté humaine nécessite un Etat volontaire, qui crée les conditions politiques à une réforme fondamentale. Par dessus tout, cette ambition nécessite un espace démocratique dans lequel les individus puissent exprimer leurs revendications, agir collectivement et lutter pour une distribution plus équitable du pouvoir. C'est seulement ainsi que des ressources appropriées seront investies dans les priorités du développement humain et que l'accès aux moyens de production sera plus équitable. C'est seulement ainsi que la politique macro-économique sera davantage axée sur les pauvres et que les marchés leur donneront de larges opportunités d'améliorer leurs conditions de vie.

Depuis 1986, la proportion de gouvernements élus démocratiquement est passée de 40 à 60 %. L'existence de tels gouvernements est certes un point de départ important, mais elle ne saurait suffire.

Il s'agit désormais de s'assurer que les pratiques et principes de la démocratie se répandent à tous les niveaux et dans toutes les dimensions de la société. Pour éradiquer la pauvreté, la réforme politique n'est pas une option parmi d'autres : c'est un impératif.

CHAPITRE 6

Eradiquer la pauvreté dans le monde entier : un programme d'action pour le XXIe siècle

L'éradication de la pauvreté sur l'ensemble de la planète constitue plus qu'un impératif moral et un engagement envers la solidarité humaine : c'est une possibilité réelle et, à long terme, un impératif économique pour garantir la prospérité mondiale. N'étant plus inévitable, la pauvreté ne doit plus être tolérée. Le moment est venu d'éliminer les pires aspects de la pauvreté humaine en l'espace d'une ou de deux décennies, afin de créer un monde plus humain, plus stable et plus juste.

La probabilité d'atteindre cet objectif au début du XXIe siècle est plus grande que la plupart d'entre nous ne le pensent. Des intérêts particuliers et des formes d'opposition existent, il est vrai, mais le scepticisme et l'incrédulité sont des obstacles tout aussi importants.

L'émancipation vis-à-vis de la pauvreté est depuis longtemps un engagement à l'échelle internationale et fait partie des droits de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) pose le principe suivant : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ainsi que pour les services sociaux nécessaires » (encadré 6.1).

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, cet engagement se fait plus précis et donne lieu à un échéancier dans les déclarations et programmes d'action adoptés lors des grandes conférences mondiales sur l'enfance (1990), l'environnement et le développement durable (1992), les droits de l'homme (1993), la population et le développement (1994), le développement social (1995), les femmes (1995), les établissements humains (1996) et la sécurité alimentaire (1996).

A Copenhague, lors du Sommet mondial pour le développement social, qui, avec 117 chefs d'Etat et 185 gouvernements représentés, est le plus important sommet jamais organisé à ce jour, les pays du globe ont pris pour la première fois des engagements clairs pour éradiquer la pauvreté dans le monde, et non plus seulement la réduire. « Nous nous engageons à poursuivre l'élimination de la pauvreté dans le monde, grâce à des actions nationales et à une coopération internationale,

ENCADRE 6.1

La pauvreté humaine est une négation des droits de l'homme

La pauvreté humaine constitue une négation des droits fondamentaux de la personne humaine. La promotion du progrès social et l'amélioration des conditions de vie dans le cadre du concept, plus large, de liberté, et du droit international des droits de l'homme — principes solennels consacrés par la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et maints autres traités et déclarations — passent par la reconnaissance des droits sociaux et économiques, avec pour objectif de combattre la pauvreté et ses conséquences. Parmi ces droits, on compte des conditions de vie convenables, le droit à l'alimentation, au logement, à l'éducation, au travail, à la sécurité sociale et à recevoir une part des avantages que procure le progrès de la société.

La loi internationale reconnaît que de nombreux pays ne disposent pas des ressources nécessaires pour pouvoir faire respecter ces droits dans l'immédiat, mais les Etats sont néanmoins tenus de prendre des mesures — dans les limites de leurs ressources — pour parvenir progressivement à la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. La loi internationale fait également obligation à la communauté internationale de prêter assistance aux pays pauvres dans le traitement de leurs problèmes de ressources. Des engagements ont ainsi été pris lors de conférences des Nations unies afin d'accroître l'aide au développement, en se concentrant sur les priorités du développement humain et sur l'éradication de la pauvreté.

Tous les pays du globe à l'exception de la Somalie et des Etats-Unis ont ratifié la Convention sur les droits de l'enfant et bien plus des deux tiers ont ratifié d'autres conventions relatives à la pauvreté et aux droits de l'homme.

TABLEAU ENCADRE 6.1

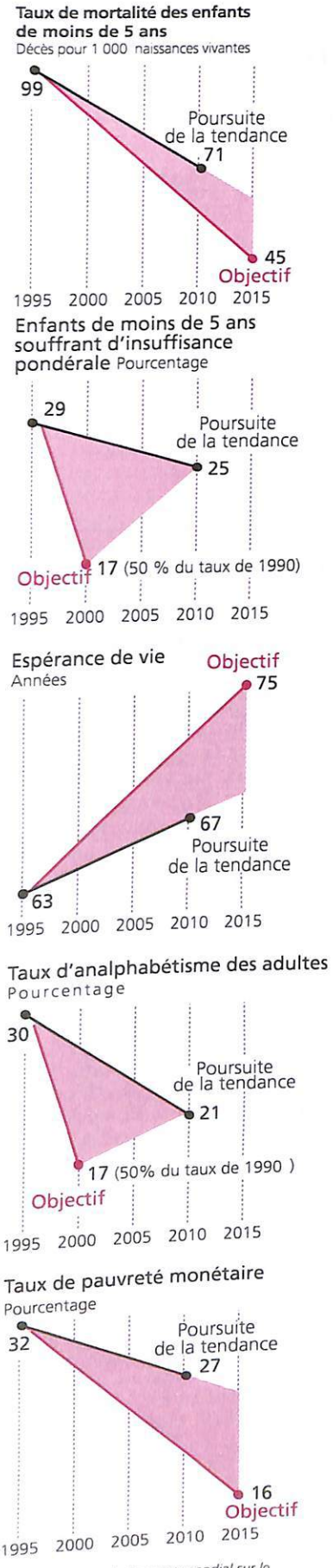
Avancement de la ratification des principaux instruments de protection des droits de l'homme au 1er mars 1997

Convention ou pacte	Ratification ou adhésion (nombre de pays)	Absence de ratification ou d'adhésion (nombre de pays)
Droits économiques, sociaux et culturels, 1966	135	57
Droits civils et politiques, 1966	136	56
Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979	153	39
Droits de l'enfant, 1989	190	2

Source : Centre des Nations unies pour les droits de l'homme, 1997.

DIAGRAMME 6.1

Si les tendances passées se poursuivent... Projection dans l'avenir des tendance constatées entre 1980 et 1995 pour l'ensemble des pays en développement



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

menées avec détermination. Il s'agit là, pour l'humanité, d'un impératif éthique, social, politique et économique ». Ces pays se sont également engagés à prendre les mesures complémentaires suivantes et à les mettre en œuvre en partenariat avec tous les acteurs de la société civile :

- Fixer des objectifs nationaux.
- Elaborer des stratégies orientées vers une réduction notable de la pauvreté globale dans les délais les plus courts possible.
- Réduire les inégalités.
- Eradiquer la pauvreté absolue d'ici une échéance qui devra être précisée dans chaque pays compte tenu de sa situation spécifique (encadré 6.2).

L'inaction serait immorale au vu de ces engagements et des succès remportés à ce jour par beaucoup de pays dans la réduction de nombreux aspects de la pauvreté. Néanmoins, l'accélération des efforts ne pourra être encouragée que si tous les pays, et notamment le monde industrialisé, définissent une nouvelle vision des possibilités d'éradication de la pauvreté et ont une meilleure idée de la manière dont ils en bénéficieront — via une plus grande sécurité, une plus grande stabilité et une plus grande prospérité.

Les avantages potentiels de la réduction de la pauvreté sont fréquemment mis en doute mais, une fois qu'ils se manifestent, ils sont considérés comme allant de soi. Dans un pays après l'autre, l'intégration des plus démunis au marché et à la sphère du pouvoir se traduit par des avantages plus étendus. De même, l'intégration des pays pauvres à l'économie mondiale met un terme à la marginalisation des individus et des pays tout en créant des rapports mieux équilibrés.

L'ampleur du défi à relever

Combien faudra-t-il de temps pour faire disparaître la pauvreté extrême et la pauvreté absolue dans le monde entier ?

La pauvreté humaine touche un nombre énorme d'individus, que l'on prenne en compte les personnes prises dans des conflits, les enfants qui ne sont pas scolarisés, les ménages vivant dans l'insécurité alimentaire ou ne disposant pas d'un accès sûr à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires, ou bien les 1,3 milliard d'êtres humains qui, selon les estimations, luttent pour survivre avec moins de l'équivalent d'un dollar par jour. Cependant, malgré l'ampleur de ces formes de pauvreté, les tendances à long terme sont positives (diagramme 6.1). Le nombre de ceux qui s'affranchissent de la pauvreté augmente considérablement depuis plusieurs décennies. Le défi consiste aujourd'hui à redynamiser ce processus — et, lorsque le rythme des avan-

TABLEAU 6.1

Quelques pays ont déjà atteint certains des objectifs fixés pour l'an 2000 et au-delà

Objectif	Afrique subsaharienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Europe de l'Est et CEI	Total
Espérance de vie supérieure à 70 ans	1	6	1	3	6	23	13	53
Mortalité des enfants de moins de 5 ans inférieure à 70 décès pour 1 000 naissances vivantes	4	13	2	4	10	31	23	87
Taux d'inscription net de 100 % des enfants dans le primaire	0	2	1	0	0	1	..	4
Taux d'inscription des filles dans le primaire au moins égal à celui des garçons	5	3	1	2	1	16	..	28
Nombre total de pays dans la région considérée	44	18	8	5	15	33	25	148

Note : L'objectif en matière d'espérance de vie a été fixé pour l'an 2000 (Conférence internationale sur la population et le développement, 1994), de même que celui concernant le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (Sommet mondial pour le développement social, 1995) et celui relatif au taux de scolarisation (UNESCO, 1996c). L'objectif en matière de scolarisation des filles a quant à lui été fixé pour 2005 (Sommet mondial pour le développement social, 1995).

Sources : Pour l'espérance de vie, ONU, 1996b, pour le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, UNICEF, 1997 et pour le taux net de scolarisation, UNESCO, 1996b.

cées est trop lent, à l'accélérer — ainsi qu'à éliminer les éventuels reculs.

Dans quelques pays — au moins un ou deux dans la plupart des régions du monde — la pauvreté décroît rapidement. Plusieurs des objectifs fixés pour l'an 2000 ou au-delà sont déjà atteints (tableau 6.1). Ces pays constituent d'heureuses exceptions.

Pour la plupart des pays, une nette accélération du processus reste nécessaire si l'on veut éradiquer la pauvreté extrême et la pauvreté absolue en l'espace d'une ou de deux décennies. Les progrès dans l'allongement de l'espérance de vie, dans la réduction de la mortalité infantile, dans l'amélioration de la santé et de l'éducation de base, et notamment dans la scolarisation des filles, se poursuivent, mais à un rythme trop lent.

La fragilité des mesures en faveur des pauvres et la lenteur de la croissance pénalisent surtout une centaine de pays en développement ou en transition. Cependant, c'est dans les pays d'Afrique subsaharienne et dans d'autres pays parmi les moins avancés que les insuffisances de la croissance en faveur des pauvres se font sentir avec le plus d'acuité.

Pour les pays nantis, dont la majeure partie du monde industrialisé, le défi ne consiste pas à accélérer la croissance, mais à trouver de nouveaux moyens de réduire la pauvreté et à ne pas aggraver la pauvreté et le chômage, compte tenu du niveau de croissance plus ou moins régulier déjà atteint.

L'atténuation des inégalités constitue la première étape vers l'élimination de la pauvreté. Depuis 1960, les inégalités n'ont jamais été aussi grandes à l'échelle planétaire. En 1991, la part des 20 % les plus riches dans l'économie mondiale est passée à 85 % tandis que celle des 20 % les plus pauvres a été ramenée de 2,3 (en 1960) à 1,4 %. En 1994, la part des plus riches a grimpé à 86 % et celle des plus pauvres a été ramenée à 1,1 %. Ainsi, en 35 ans, le rapport entre le revenu des 20 % les plus riches et celui des 20 % les plus pauvres n'a cessé d'augmenter : de 30 contre 1 en 1960, il est passé à 61 contre 1 en 1991 puis à 78 contre 1 en 1994.

Depuis la publication du *Rapport mondial sur le développement humain 1996*, le nombre répertorié de milliardaires en dollars dans le monde est passé de 358 à 447. La valeur totale du patrimoine de ces milliardaires dépasse aujourd'hui le revenu cumulé des 50 % de personnes les plus pauvres de la planète, contre 45 % l'an dernier.

Ces excès sont totalement indécents dans un monde où 160 millions d'enfants sont sous-alimentés, où 840 millions de personnes ne disposent pas de ressources alimentaires garanties et où 1,3 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable. Il est impératif d'agir pour corriger de telles inégalités.

Six actions essentielles

Les chapitres qui précèdent exposent les actions nécessaires pour éradiquer la pauvreté au XXI[e] siècle. Pour résumer, nous devons :

1. *Donner aux individus, aux ménages et aux communautés les moyens et les capacités* de mieux maîtriser leur existence et leurs ressources :

- En leur assurant un accès aux biens et moyens de production de façon à les rendre moins vulnérables. L'accès au crédit et autres services financiers est essentiel, tout comme la sécurité de jouissance des biens.
- En assurant la sécurité alimentaire de tous les ménages et tous les membres de chaque famille.
- En assurant l'accès de tous à l'éducation et à la santé, ainsi qu'aux soins de gynécologie et d'obstétrique, au planning familial, aux ressources en eau potable et aux infrastructures sanitaires. Cet objectif doit être atteint en une décennie ou deux, et ne doit pas être reporté, une fois encore, à la génération suivante.
- En mettant en place des filets de sécurité dans le domaine social, pour empêcher les personnes de tomber dans le dénuement ou les sauver d'une situation catastrophique.

2. *Renforcer l'égalité sociologique entre les sexes* de façon à donner aux femmes le contrôle de leur destinée et à libérer leur énergie et leur créativité, qui sont jusqu'ici sous-employées. Sans égalité sociologique entre les sexes, l'éradication de la pauvreté est impossible et constitue une contradiction dans ses termes même. Parmi les grandes priorités, on peut citer l'égalité de l'accès à l'éducation et à la santé, aux opportunités d'emploi, à la terre et au crédit, ainsi que des mesures visant à mettre un terme à la violence domestique.

3. *Accélérer la croissance en faveur des pauvres* dans la centaine de pays en développement ou en transition dont l'économie croît à un rythme lent, stagne voire

Une nette accélération du processus reste nécessaire si l'on veut éradiquer la pauvreté extrême et la pauvreté absolue

ENCADRE 6.2

Progrès et défis dans les domaines clef de l'éradication de la pauvreté

Des accords sans ambiguïté visant à réduire la pauvreté ont été élaborés dans le cadre de toutes les conférences mondiales organisées depuis le début des années quatre-vingt-dix, mais un pas de géant a été fait en 1995 avec le nouvel engagement politique à éradiquer la pauvreté. Voici quelques-uns des objectifs spécifiques définis à cette occasion :

- D'ici 2000, atteindre une espérance de vie à la naissance d'au moins 60 ans dans tous les pays, d'ici 2005 une espérance de vie supérieure à 70 ans, et d'ici 2015 une espérance de vie supérieure à 75 ans.
- D'ici 2000, réduire d'un tiers par rapport au niveau de 1990 la mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans ou ramener cette mortalité entre 50 et 70 décès pour 1 000 naissances vivantes, en prenant l'option la plus favorable des deux, et, d'ici 2015, abaisser ce chiffre à moins de 45 décès pour 1 000 naissances vivantes.
- D'ici 2000, réduire la mortalité maternelle de moitié par rapport au niveau de 1990 et, d'ici 2015, réduire de moitié le niveau atteint en 2000.
- D'ici 2000, réduire de moitié par rapport au niveau de 1990 la malnutrition grave et modérée des enfants âgés de moins de 5 ans, en accordant une attention particulière aux inégalités entre garçons et filles dans le domaine de la nutrition.
- D'ici 2000, permettre à tous d'accéder à des soins de santé primaire de grande qualité et à un coût abordable, en supprimant, d'ici 2005, tous les obstacles liés aux programmes mis en œuvre, qui empêchent le recours au planning familial. Eradiquer également la poliomyélite, la draconculose, les affections dues à une carence en iode et les carences en vitamine A.
- D'ici 2000, permettre à tous d'accéder à l'éducation de base et faire en sorte qu'au moins 80 % des enfants d'âge scolaire puissent fréquenter jusqu'au bout l'école primaire, et, d'ici 2015, permettre à tous d'accéder à l'enseignement primaire, dans tous les pays.
- D'ici 2000, réduire l'analphabétisme des adultes au moins de moitié par rapport au niveau de 1990. D'ici 2015, combler l'écart entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire. D'ici 2020, réduire l'analphabétisme des femmes au moins de moitié par rapport au niveau de 1990.

Extension — et amélioration — de la scolarité

Depuis 40 ans, le taux de scolarisation à tous les niveaux progresse à pas de géant dans les pays en développement. Cependant, nombre d'enfants ont un accès limité, voire aucun accès, à l'éducation ou abandonnent l'école prématurément. Bien souvent, l'enseignement est de piètre qualité et les structures sont inadaptées.

En 1990, la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous a débouché sur un accord visant à intensifier les efforts d'amélioration du niveau quantitatif et qualitatif de la scolarité dans l'enseignement primaire et à développer l'éducation et la formation des adultes. L'objectif consiste à donner à tous une instruction de base et à permettre à tous de savoir lire dans les premières années du XXIe siècle.

En 1995, plus de 100 pays avaient élaboré des programmes et des stratégies visant à permettre un enseignement pour tous, et environ la moitié de ces pays avaient accru leurs ressources budgétaires pour soutenir ces actions. La scolarisation dans l'enseignement primaire a progressé d'environ 50 millions d'élèves depuis 1990, le nombre d'enfants d'âge scolaire et ne fréquentant pas l'école est passé de 130 à 110 millions.

Les priorités sont au nombre de trois :

- La plupart des pays doivent augmenter la qualité de l'enseignement primaire en consacrant davantage de ressources à l'achat de livres et d'autres outils pédagogiques, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la formation et de la rémunération des instituteurs.
- Il faut mettre fin rapidement aux inégalités entre filles et garçons et adopter des stratégies permettant de faire tomber les barrières qui empêchent la scolarisation et la réussite des filles.
- La communauté internationale doit soutenir davantage les pays les plus pauvres et les moins avancés qui sont véritablement résolus à atteindre les objectifs de l'éducation pour tous.

Soins de gynécologie et d'obstétrique et planning familial

Fermement ancré dans un cadre de promotion des droits de l'homme, le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994) a axé la poursuite des actions sur le contrôle des femmes sur leur destinée, l'égalité entre hommes et femmes, l'équité, la liberté de procréation et l'accès aux soins de gynécologie et d'obstétrique, et notamment au planning familial.

- Plusieurs pays réorientent ainsi leurs politiques et leurs programmes de planning familial afin d'adopter l'approche plus large préconisée dans le domaine des soins de gynécologie et d'obstétrique. Les pays les plus engagés dans cette voie sont les Iles Marshall, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Lesotho, le Mexique, la Mongolie, le Pérou et la Zambie.
- Dans de nombreux pays, des organismes ayant pour vocation de protéger les droits des femmes et de promouvoir le contrôle des femmes sur leur destinée ont été créés, notamment une direction pour l'équité entre hommes et femmes en Colombie, une commission pour les droits des femmes au Pérou, et un ministère de la Condition féminine et des droits de la femme en Haïti.
- Le Myanmar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République dominicaine et la République de Maurice mettent l'accent sur le développement du rôle et de la responsabilité des hommes dans le planning familial, l'éducation parentale et les aspects sanitaires des activités liées à la reproduction.
- L'Inde a remplacé son approche du planning familial, fondée sur des objectifs précis, par une approche intégrant le planning familial à d'autres aspects des soins d'obstétrique et de gynécologie, mettant l'accent sur la qualité des soins et la satisfaction des besoins des femmes et des hommes.

Afin de soutenir la dynamique créée lors de la conférence de 1994, la communauté internationale doit renforcer la collaboration et la coopération, de différentes manières :

- en intégrant les questions démographiques dans des stratégies de développement durable,
- en prônant activement le contrôle des femmes sur leur destinée, la liberté de procréation et les soins de gynécologie et d'obstétrique pour tous,
- en accordant une attention particulière à l'information sur les soins de gynécologie et d'obstétrique et aux besoins des jeunes, des adolescents et d'autres groupes vulnérables et marginalisés,
- en empêchant et en maîtrisant le développement du virus VIH et du sida,
- en mettant en place de nouveaux partenariats avec les ONG, le secteur privé et la société civile,
- en mobilisant des ressources pour l'extension et l'accélération de la mise en œuvre des programmes.

Progrès dans l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires

L'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires est l'un des domaines dans lequel les progrès sont les plus rapides depuis 1980, avec des avancées dans toutes les régions du monde, et même dans des pays où la croissance économique est en recul.

L'accès de tous à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires appropriées constitue un besoin fondamental, non seulement pour la santé, mais aussi pour l'hygiène des ménages, ainsi que pour gagner du temps et éviter, notamment aux femmes, les trajets épuisants jusqu'aux points d'eau. C'est la condition préalable à une amélioration de la qualité de vie.

Depuis 1980, la part des personnes qui ont accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires a plus que doublé dans les zones rurales. Elle a également progressé dans les zones urbaines, malgré de fortes poussées démographiques.

Dans la plupart des pays, les progrès s'accélèrent mais demeurent trop lents. Les deux principaux problèmes sont le manque d'engagement politique et le fait que l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires n'est pas un aspect prioritaire des plans de développement. Une certaine attention a certes été accordée aux villes et agglomérations, mais on a continué de négliger les zones rurales, et l'exploitation et l'entretien des infrastructures ont été pratiquement ignorés. Ce sont les infrastructures d'assainissement qui ont été le plus négligées. En 1995, ces infra-

structures couvraient 63 % de la population dans les villes et 18 % dans les campagnes.

Les prévisions montrent qu'il est possible, dans les zones urbaines, d'assurer l'accès de tous à l'eau potable en n'augmentant que modérément le taux de couverture. En revanche, dans les zones rurales, il y a lieu d'accélérer nettement la mise à disposition d'infrastructures d'approvisionnement en eau et ce, dans toutes les régions (exception faite de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique), afin de permettre l'accès de tous à l'eau potable d'ici 2010.

Les progrès dans la nutrition ralentissent de manière inquiétante

Dans le monde en développement, quelque 160 millions d'enfants d'âge préscolaire (soit environ un enfant sur deux) souffrent d'insuffisance pondérale et ce nombre reste relativement stable. Sur ces 160 millions d'enfants, environ 85 millions vivent en Asie du Sud, mais la part de l'Afrique subsaharienne est en augmentation : elle est passée d'environ 20 millions à près de 30 millions au cours de ces 10 dernières années. Le taux de malnutrition diminue partout dans le monde, mais dans des proportions à peine suffisantes pour contrebalancer la croissance démographique.

L'objectif qui consiste à réduire de moitié la malnutrition au cours des années quatre-vingt-dix a été retenu par le Sommet mondial pour les enfants, en 1990, et réaffirmé par la Conférence internationale sur la nutrition, en 1992. Certains pays ont réussi à atteindre une réduction de deux points de pourcentage en moyenne (par exemple, de façon à faire passer le taux de malnutrition de 40 à 20 % en 10 ans) : la Thaïlande pendant suffisamment longtemps pour atteindre cet objectif, l'Indonésie et le Sri Lanka pendant des périodes plus courtes.

A moins d'une accélération des progrès, les chances de faire disparaître la malnutrition risquent de s'éloigner. Si les tendances récentes se poursuivent, il faudra 200 ans pour éradiquer la malnutrition en Asie du Sud et, en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, il faudrait commencer par revenir à une tendance positive.

Nombre de pays dans lesquels la malnutrition est très répandue disposent à présent de stratégies destinées à accélérer les améliorations. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs nutritionnels, mais il devrait être moins difficile de trouver ces ressources depuis qu'une étape cruciale a été franchie avec la prise de décisions sur les actions à mener. La mise à disposition d'environ 2 à 10 dollars par enfant et par an (soit approximativement 1 milliard de dollars par an) pourrait permettre des progrès significatifs. Cependant, certains pays très peuplés et dans lesquels le taux de malnutrition est élevé (c'est le cas, par exemple, de l'Ethiopie et de l'Inde) ne disposent pas encore de stratégies adaptées.

L'accès des pauvres au microcrédit

Seulement 0,2 % des prêts commerciaux va au milliard de personnes les plus pauvres, qui représentent 20 % de la population du globe. Aujourd'hui, les programmes de microcrédit ne vont qu'à quelque 8 millions de personnes très pauvres vivant dans les pays en développement.

Le Sommet sur le microcrédit, qui s'est tenu en 1997, a fixé l'objectif de faire accéder, d'ici 2005, les 100 millions de familles les plus pauvres, notamment les femmes membres de ces familles, à des crédits permettant d'exercer un travail indépendant, ainsi qu'à d'autres services financiers et commerciaux. Réaliser cet objectif devrait nécessiter, selon les estimations, 21,6 milliards de dollars. Un peu plus de la moitié de cette somme devra peut-être provenir de subventions et de prêts à taux préférentiel, et le solde du secteur des crédits commerciaux, de l'épargne institutionnelle et de l'épargne privée, notamment celle des pauvres. L'expérience montre que les organismes financiers qui ciblent les pauvres ont une activité viable après cinq à sept ans.

La réalisation de l'objectif défini lors de ce sommet nécessite une stratégie complexe. Les organisations internationales et la communauté des donateurs devront apporter un soutien dans ce domaine, particulièrement pendant les premières années. Le défi consiste à créer de nouvelles structures ou de nouveaux instruments moins rigides, de façon à lier les programmes de microcrédit et les sources de financement, notamment par le biais du secteur privé.

Une nécessité : la croissance en faveur des pauvres

Tous les pays doivent se fixer des objectifs clairs pour réduire l'incidence de la pauvreté monétaire, mais, jusqu'à présent, seuls une poignée d'entre eux s'y sont employés. C'est le cas de la Chine, de la Malaisie, du Viet Nam et du Zimbabwe. De plus, il est surprenant de constater que la plupart des pays n'ont pas fixé de seuil de pauvreté monétaire national. Or, en l'absence de tels critères et d'objectifs, les efforts destinés à suivre la réduction de la pauvreté monétaire manquent de point de convergence et d'orientation.

La croissance économique est nécessaire pour réduire la pauvreté monétaire, mais elle fait grandement défaut depuis vingt ans dans une centaine de pays : dans quelque 70 pays en développement depuis 1980 environ, et dans quelque 30 pays d'Europe de l'Est et la CEI, principalement depuis la fin des années quatre-vingt.

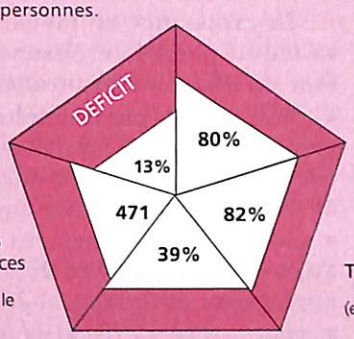
D'une manière générale, la croissance économique a été désespérément loin d'atteindre l'objectif des 3 % par habitant nécessaires pour multiplier par deux les revenus en une génération et pour réduire de moitié l'incidence de la pauvreté en l'espace d'une décennie. Dans certains pays, on constate une amélioration modeste depuis le début des années quatre-vingt-dix : 30 pays ont en effet atteint une croissance de 3 % par habitant, ou plus, entre 1990 et 1994 (15 pays d'Asie, 7 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 5 pays d'Afrique subsaharienne et 2 pays arabes). En revanche, en dehors de l'Asie, 59 pays ont vu reculer leur revenu par habitant sur cette période, et 22 autres pays ont enregistré une croissance inférieure à 1 % par an.

Il y a eu des signes bienvenus de progrès dans la croissance en 1995, et quelques améliorations supplémentaires se dessinent pour 1996 et 1997. Néanmoins, presque tous ces progrès sont insuffisants pour que plus d'une poignée de pays atteignent un taux de croissance de 3 % par an et par habitant. En effet, en dehors de l'Asie, seuls neuf pays devraient réaliser cet objectif entre 1995 et 1997, et ces progrès seront contrebalancés par un ralentissement prévu de la croissance pour au moins six autres pays, dont les taux de croissance antérieurs étaient supérieurs à 3 %.

La réduction de la pauvreté monétaire nécessite également de développer les opportunités d'emploi pour les plus pauvres. La croissance doit donc être de nature à créer des emplois et à améliorer la productivité et le revenu des pauvres.

Réduire les inégalités sociologiques entre les sexes

L'éradication de la pauvreté suppose une égalité des opportunités, ainsi que la participation pleine et égale des populations féminines et masculines en tant qu'acteurs et bénéficiaires d'un développement durable axé sur les personnes.



Pourcentage de femmes parlementaires

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
Objectif : ratification par tous les pays du globe

Mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)
Objectif : diviser par deux le niveaux de 1990

Taux d'alphabétisation de la population féminine (en pourcentage du taux masculin)

Proportion de femmes dans la population active

La plate-forme d'action adoptée à Beijing, lors de la quatrième Conférence sur les femmes, réaffirme l'objectif de l'égalité des droits, des responsabilités, des opportunités et de la participation pour les hommes et les femmes dans la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle, ainsi que le principe de la garantie pour les femmes et les filles de toutes les libertés fondamentales et de tous les droits attachés à la personne humaine.

Sources : ICPD, 1994, Sommet mondial pour le développement social, 1995, FWCW, 1995, Sommet mondial pour les enfants, 1990, FNUAP, 1996a, 1996b, 1996c, UNESCO, 1996c, Colclough et Lewin, 1993, OMS et UNICEF, 1997, Masons *et al.*, 1997, RESULTS Educational Fund, 1997.

La croissance en faveur des pauvres suppose d'intégrer l'objectif de réduction de la pauvreté dans le processus d'élaboration des politiques nationales

enregistre un recul. Une croissance de 3 % par an et par habitant doit être un objectif minimum.

La croissance en faveur des pauvres ne se réduit pas à la croissance tout court. Il faut en effet une croissance qui :

- rétablisse le plein emploi et le développement des opportunités en tant qu'objectifs de première importance dans le cadre de la politique économique,
- crée un environnement stimulant pour l'agriculture à petite échelle, les micro-entreprises et le secteur informel,
- réorganise la fiscalité et les dépenses publiques afin d'apporter un soutien à la réduction de la pauvreté et à la protection sociale,
- inverse le processus de dégradation de l'environnement et garantisse des moyens de subsistance viables à long terme, notamment sur les terres peu productives dont environ la moitié des personnes les plus pauvres du monde dépendent pour leur subsistance.

Pour résumer, la croissance en faveur des pauvres signifie l'intégration de l'objectif de réduction de la pauvreté dans le processus d'élaboration des politiques nationales. C'est plus facile à dire qu'à faire.

4. *Améliorer la maîtrise de la mondialisation*, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale, afin d'ouvrir des portes au lieu d'en fermer. Il faut des politiques plus sensées, des règles plus justes et des conditions plus équitables pour que les pays pauvres et vulnérables puissent accéder aux marchés, particulièrement en vue d'exporter produits agricoles et textiles. L'objectif doit être de créer des emplois et d'éviter le sauve qui peut. Il n'en demeure pas moins difficile d'intégrer l'objectif de réduction de la pauvreté dans les actions internationales, même si les accords internationaux le prévoient explicitement.

5. *Créer les conditions pour un Etat actif*, engagé dans l'éradication de la pauvreté et proposant un environnement stimulant, avec une participation politique et des partenariats de grande envergure propices à la croissance en faveur des pauvres.

Une stratégie d'éradication de la pauvreté doit être axée non seulement sur les mesures à prendre, mais également sur les moyens de garantir que ces mesures soient prises. Cela nécessite des réformes de fond, destinées notamment à promouvoir la participation de tous au processus politique, à faire respecter l'obligation de rendre des comptes et la transparence au niveau des pouvoirs publics, à empêcher la criminalisation de la politique, à encourager la libre circulation de l'information et la liberté de la presse et à faire en sorte que les communautés et les ONG jouent un rôle majeur dans l'élaboration des politiques et de la législation. La légitimité et la solidité de l'Etat reposent sur sa capacité à mobiliser et à être mobilisé dans la lutte contre la pauvreté.

6. *Prendre des mesures particulières pour des situations particulières* — afin d'aider aux avancées dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, et empêcher les retournements de tendance par les moyens suivants :

- Des efforts de prévention, de résolution des conflits et de rétablissement de la paix dans les pays déchirés par la guerre, en conjuguant des initiatives politiques et un appui à la reconstruction économique et sociale. Le développement humain est possible même en temps de crise.
- Un soutien plus efficace à l'Afrique subsaharienne et aux pays les moins avancés, d'une part en associant des mesures d'allégement plus rapide de leur dette, en accordant une plus grande priorité à la répartition de l'aide et en concentrant davantage l'aide sur la réduction de la pauvreté et, d'autre part, en faisant en sorte d'atteindre l'objectif de l'accès à l'éducation et à la santé pour tous à l'horizon 2015.

Le point de départ doit toujours être une action pays par pays. Cependant, pour être efficace et soutenue, celle-ci doit être renforcée et étayée par une action régionale et mondiale, particulièrement dans les pays les plus pauvres et les moins avancés.

L'élaboration de mesures au niveau national

Différents pays empruntent, et doivent emprunter, des parcours très différents dans l'élaboration des politiques et des programmes destinés à réduire la pauvreté. Plusieurs conditions clef doivent néanmoins généralement être réunies :

Des objectifs nationaux clairs pour la réduction et l'éradication de la pauvreté, fondés sur un processus participatif et assortis d'un ensemble d'objectifs clef mesurables et de dates butoirs.

Des évaluations nationales des principales causes de la pauvreté, ainsi qu'un

document d'orientation stratégique qui énumère les mesures et actions nécessaires pour éradiquer la pauvreté. L'expérience montre l'intérêt de concevoir des plans d'action ciblant des groupes et des secteurs prioritaires. Une centaine de pays disposent de plans d'action pour l'éducation de base, la nutrition, la gynécologie et l'obstétrique. Ces plans viennent souvent appuyer des objectifs et des engagements arrêtés lors des conférences mondiales des années quatre-vingt-dix. Un nombre encore plus grand de pays (150) disposent de plans d'action nationaux visant à accélérer la réalisation des objectifs définis en faveur des enfants et arrêtés dans le cadre du Sommet mondial pour les enfants, en 1990 (encadré 6.3).

L'intégration de l'objectif de réduction de la pauvreté dans la politique économique des différents pays. Trop souvent, les priorités économiques liées à l'ajustement structurel relèguent cet objectif au second plan. Or, l'expérience des pays qui ont réussi à réduire la pauvreté tout en pratiquant un tel ajustement montre que la lutte contre la pauvreté doit faire partie des objectifs et de ce processus. Ce point est aujourd'hui reconnu comme l'un des principes de la politique internationale orientée sur l'ajustement, mais il n'est pas encore mis en pratique systématiquement.

La mobilisation de larges soutiens, en faisant appel aux forces et au potentiel d'un vaste réseau d'intervenants : pouvoirs publics, milieux universitaires, médias, secteur privé, secteur associatif et organisations non gouvernementales, services sociaux, notamment.

Des engagements budgétaires concernant la répartition des ressources nécessaires à la stratégie mise en œuvre. Parmi les priorités, on peut citer une gestion plus efficace des dépenses visant à réduire la pauvreté, afin que celles-ci aient un impact accru, mais aussi pour justifier pleinement leur accroissement.

Un suivi destiné à évaluer les progrès, à orienter les ajustements lorsque la stratégie s'écarte des objectifs et à assurer la continuité de la prise de conscience et du soutien du public.

La clef du succès réside donc dans la mobilisation et la préservation du soutien du public. L'initiative locale est souvent le moyen le plus simple en la matière. Depuis dix ou vingt ans, de nombreuses initiatives locales fructueuses sont mises en œuvre dans toutes les parties du monde : par des maires soucieux de réhabiliter des zones urbaines et de réduire la pauvreté, par des groupes religieux, à l'échelle de la planète, qui soutiennent les efforts d'immunisation et de production de vaccins, par des enseignants qui alphabétisent les minorités, par des associations de femmes qui luttent pour bénéficier d'un traitement plus équitable. De telles initiatives jettent les fondements d'actions

ENCADRE 6.3

Les objectifs mondiaux sont-ils du domaine de l'atteignable ? Oui !

Les objectifs fixés lors des conférences des Nations unies sont souvent accueillis avec scepticisme. Pourtant, les résultats obtenus à la suite du Sommet mondial pour les enfants, en 1990, montrent qu'une autre réponse pourrait bien être justifiée.

Premier sommet jamais organisé sur les questions relatives à la personne humaine, cette conférence a fixé sept objectifs principaux (et 20 objectifs secondaires), devant pour la plupart être atteints à l'horizon 2000. Des objectifs quinquennaux ont été fixés plus tard pour l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est, les pays arabes et l'Amérique latine ainsi que les Caraïbes.

Les progrès les plus importants accomplis l'ont été sur le plan de la vaccination et de la lutte contre la poliomyélite, les carences en iode, le draconculose, l'accès à l'eau potable et la promotion de l'allaitement au sein.

- Quelque 129 pays en développement ont atteint l'objectif fixé en 1990 d'un taux de vaccination de 80 %. En outre, en 1995, 59 pays en développement avaient déjà atteint l'objectif fixé pour l'an 2000 d'une couverture vaccinale supérieure à 90 % de la population.
- La poliomyélite ayant été éliminée dans 110 pays, son éradication totale d'ici l'an 2000 apparaît aujourd'hui comme un objectif « prometteur ».
- Les thérapeutiques de réhydratation orale (contre les effets des maladies diarrhéiques) sont aujourd'hui très répandues, et permettent pour un faible coût de sauver la vie d'environ un million d'enfants chaque année.
- Les carences en iode, qui constituent la plus importante cause évitable de déficience mentale, sont en diminution. En 1995, le nombre de personnes ayant accès à du sel iodé avait augmenté de 1,5 milliard par rapport à 1990. Aujourd'hui, quelque 12 millions d'individus échappent aux conséquences d'une carence grave en iode chaque année.
- Le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire a augmenté de 50 millions, tandis que celui des enfants d'âge scolaire n'ayant pas accès à l'école est tombé de 130 millions à 110 millions.
- La mortalité infantile est en recul dans toutes les grandes régions du monde. A l'échelle du globe, la différence par rapport à 1980 est de 7 millions de vies sauvées.

En outre, le Sommet mondial pour les enfants a contribué à sensibiliser l'opinion mondiale aux besoins de l'enfance et à accroître la détermination à mieux satisfaire ces besoins. Quelque 190 pays ont désormais ratifié la Convention sur les droits de l'enfant et plus de 50 ont entrepris de faire des points réguliers sur son application.

Le recours à des opérations à faible coût et à rendement élevé ont joué un grand rôle dans ce succès, en permettant notamment d'atteindre les objectifs fixés par une réorganisation des budgets au lieu de procéder à d'importantes augmentations des dépenses.

Le suivi des opérations a également joué un rôle vital. En 1995, près de 100 pays avaient entrepris des enquêtes auprès des ménages, couvrant pour la plupart entre 6 000 et 8 000 foyers, amassant ainsi des informations fraîches pour évaluer les progrès réalisés. Ces enquêtes sont fréquemment utilisées à l'échelon national pour mobiliser et pour maintenir le soutien des populations.

Source : UNICEF, 1996c.

de plus grande ampleur, voire de portée nationale. Une étape cruciale consiste à transformer cet engagement en un consensus national, en créant une dynamique à laquelle participent de nombreux groupes, que ce soit le parlement des pays, des organisations non gouvernementales, des organisations religieuses, des associations professionnelles ou le secteur privé.

ENCADRE 6.4

Combien coûterait l'éradication de la pauvreté ?

Nombreux sont ceux qui affirment que l'éradication de la pauvreté coûterait trop cher pour être réalisable. Dans une économie mondiale représentant 25 000 milliards de dollars, un tel argument ne tient pas debout.

Le budget supplémentaire nécessaire pour fournir à tous les habitants des pays en développement un accès aux services sociaux de base est estimé à 40 milliards de dollars par an entre 1995 et 2005.

Cette somme représente moins de 0,2 % du revenu mondial, et environ 1 % du revenu des pays en développement — ou encore la moitié de la proportion de PNB transférés par les Etats-Unis vers l'Europe entre 1948 et 1952 dans le cadre du plan Marshall de reconstruction du vieux continent.

La majorité de ces ressources peut provenir d'une réorganisation des budgets existants. Pour assurer l'accès universel aux services sociaux de base, environ 30 milliards de dollars pourraient venir des budgets nationaux, et peut-être 10 milliards de l'aide extérieure. La mise en œuvre de la directive 20/20 adopté à Copenhague et que le *Rapport mondial sur le développement humain* avait été le premier à proposer permettrait d'y parvenir.

Il est impossible de calculer globalement l'investissement nécessaire pour accélérer la croissance et donner à chacun les moyens d'échapper à la pauvreté. Cependant, pour se faire une idée de l'ampleur de la dépense, on peut envisager d'estimer grossièrement combien il en coûterait pour combler le fossé entre le revenu annuel actuel des pauvres et le montant minimum qui leur permettrait de sortir de la plage de l'extrême pauvreté. Le chiffre ainsi obtenu n'est pas, lui non plus, très impressionnant : là encore, il s'agirait de 40 milliards de dollars par an.

Ainsi, parvenir à un accès universel aux services sociaux de base et fournir les sommes nécessaires pour rendre plus supportable la pauvreté monétaire coûterait — sous réserve d'un ciblage efficace — environ 80 milliards de dollars. Ce montant est inférieur à 0,5 % du revenu mondial et au patrimoine cumulé des sept personnes les plus riches du monde.

Cependant, la pauvreté ne peut être durablement éradiquée que grâce à une croissance favorable aux pauvres, et non par des transferts de fonds. Or, la plupart des pays disposent de plus de moyens qu'il n'en faut pour produire les ressources nécessaires à l'éradication de la pauvreté monétaire et pour fournir des services sociaux élémentaires à tous leurs habitants.

C'est le manque d'engagement politique, plutôt que l'absence de ressources financières, qui constitue le véritable obstacle à l'éradication de la pauvreté. Eradiquer la pauvreté absolue est parfaitement dans les moyens de l'humanité.

TABLEAU ENCADRE 6.4

Sommes nécessaires pour assurer un accès universel aux services sociaux élémentaires
(en milliards de dollars)

Besoin	Coût annuel
Education de base pour tous	6
Soins de santé et alimentation de base	13
Gynécologie, obstétrique et planning familial	12
Accès à l'eau potable et à l'assainissement à bon marché	9
Total pour les services sociaux élémentaires	40

Sources : PNUD, FNUAP et UNICEF, 1994.

Qu'en est-il des coûts ?

Le coût de l'éradication de la pauvreté est moins élevé qu'on se l'imagine. Il représente environ 1 % du revenu mondial, et en tout cas pas plus de 2 ou 3 % du revenu national des pays du globe, exception faite des plus pauvres (encadré 6.4). De plus, il ne fait aucun doute que la majorité des pays disposent d'une marge de manœuvre suffisante pour réorganiser leurs dépenses et réduire les gaspillages, même après les coupes et réductions budgétaires opérées ces dernières années. Enfin, il peut exister des possibilités de faire appel à des sources de financement privées, notamment des contributions de la part des utilisateurs de services publics.

En faisant preuve d'inventivité sur le plan organisationnel et en s'engageant pleinement dans des projets, les pauvres démontrent leur capacité immense à contribuer aux activités et aux dispositifs qui les concernent directement et sur lesquels ils sont assurés de pouvoir influer dans une certaine mesure.

Cependant, le potentiel le plus important provient des ressources supplémentaires qui seraient disponibles dans le cas d'une croissance réellement favorable aux pauvres. Le fait de consacrer, chaque année, une partie de ces ressources à la réduction de la pauvreté et à des investissements supplémentaires promouvant cette forme de croissance pourrait permettre la mise en place d'un schéma accéléré de croissance auto-entretenue et favorable aux pauvres. La « croissance redistributive » — c'est ainsi qu'on a appelé cette stratégie — a été appliquée, dans les années soixante et soixante-dix, par nombre des pays d'Asie aujourd'hui prospères qui, dans les premiers temps, ont souvent bénéficié d'une aide extérieure de grande ampleur.

Agir à l'échelle internationale

Il est nécessaire de trouver des moyens d'intégrer ces aspects fondamentaux dans les décisions et mesures économiques internationales. La réduction de la pauvreté est encore trop souvent considérée comme un problème propre aux pays en développement, et non comme un enjeu mondial qui concerne tous les pays.

Quels sont jusqu'à présent les principaux points de l'ordre du jour économique mondial ? Les échanges, les droits de pro-

priété, la finance, la stabilité financière et la gestion des affaires publiques. En revanche, d'autres aspects ne font pas partie de cet ordre du jour :

- l'éradication de la pauvreté,
- le chômage et la nécessité d'élaborer une stratégie de l'emploi à long terme,
- la marginalisation des pays les plus pauvres et les moins avancés, et la nécessité d'assurer l'équilibre à long terme de l'économie mondiale,
- la nécessité d'assurer la viabilité à long terme de l'environnement dans le cadre de l'économie mondiale.

Ces lacunes attirent l'attention sur cinq points qui appellent des mesures d'urgence à l'échelle mondiale :

- De nouvelles initiatives pour prévenir ou résoudre les conflits et pour rétablir la paix dans les pays déchirés par la guerre, dans une optique de reconstruction et de développement avec, à la clef, une réduction de la pauvreté dans ces pays. Pour que ces initiatives soient durables, et même, dans certains cas, simplement possibles, il y a lieu de renforcer les contrôles sur les ventes d'armes et de réduire davantage les dépenses militaires.
- Des mesures internationales de soutien dans des domaines prioritaires liés à la santé (VIH, sida), à la nutrition, à l'éducation de base, à la protection de l'environnement et aux techniques agricoles (recherche de solutions techniques globales pour l'Afrique). De telles mesures sont indispensables pour mettre en place l'infrastructure mondiale qui permettra à terme de réduire la pauvreté.
- Des mesures d'allégement de la dette plus efficaces, c'est-à-dire de portée plus large et d'application plus rapide. Les propositions ne manquent pas depuis dix ans, mais le niveau et le rythme de leur mise en œuvre sont pitoyables en regard des problèmes qui se posent pour les pays à faible revenu très endettés. Seule une réduction de la dette peut permettre une réduction de la pauvreté dans nombre de ces pays.
- Un meilleur ciblage de l'aide aux pays les moins avancés, notamment en Afrique subsaharienne, et particulièrement à ceux qui continuent de mettre en œuvre des programmes sensés de réduction de la pauvreté. Il faut orienter une part plus importante de l'aide vers les pays les plus pauvres et vers ce type de programme. Les sommes consacrées à l'assistance fournie par des techniciens expatriés sont trop élevées et devraient être réduites. Il faudrait également soutenir davantage l'application des règles 20-20, dans le cas des mesures touchant les services sociaux de base (encadré 6.5).
- La réduction des dépenses militaires, avec orientation des dividendes de la paix sur la réduction de la pauvreté et la croissance en faveur des pauvres. La moitié des pays du monde continuent de consacrer davantage d'argent à se protéger contre des attaques militaires qu'à vaincre les ennemis de la santé. Malgré les réductions opérées depuis cinq ans, les arsenaux

ENCADRE 6.5

Les objectifs de l'initiative 20-20

Proposée pour la première fois dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1992*, l'initiative 20-20 a été reprise par le Sommet mondial pour le développement social, en 1995. Elle fixe des principes directeurs en vue de mobiliser les ressources nécessaires pour permettre à tous d'accéder aux services sociaux élémentaires. L'idée générale est que les pays devraient réserver à ces services environ 20 % de leur budget — et les donateurs 20 % de leur aide financière — ce qui serait suffisant pour assurer une couverture universelle par ces services.

En avril 1996, à l'invitation de la Norvège et des Pays-Bas, les représentants de 40 pays se sont réunis à Oslo avec des ONG, les organisations des Nations unies et les institutions de Bretton Woods, afin de discuter de l'application de l'initiative 20-20. Ils ont exploré des solutions permettant l'élaboration d'accords entre pouvoirs publics et donateurs en vue d'améliorer le financement des services sociaux élémentaires. Le Consensus d'Oslo qui en a résulté a encouragé les actions de soutien et arrêté une définition commune de ces services de manière à englober « l'éducation de base, les soins de santé primaires, notamment les soins de gynécologie et d'obstétrique et les programmes axés sur la population, les programmes de nutrition, l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires, ainsi que les moyens institutionnels de fourniture de ces services ».

Comment la situation a-t-elle évolué depuis lors ? Selon les données incomplètes dont on dispose, 13 % des budgets nationaux et 10 % de l'aide financière apportée par les donateurs sont actuellement consacrés aux services de base. Depuis quelques années, on constate toutefois une certaine progression dans ce sens. Dans le cadre du Comité d'aide au développement de l'OCDE, les pays donateurs discutent actuellement des moyens d'améliorer le contrôle de l'aide bilatérale concernant les services de base.

A Oslo, certains pays en développement ont manifesté leur intérêt à l'égard de la poursuite des accords de développement de type 20-20 passés avec la communauté des donateurs. L'UNICEF aide ces pays à examiner les dépenses budgétisées et les possibilités de réorganisation des dépenses publiques au profit des services sociaux élémentaires. Pour sa part, le PNUD aide les pays à intégrer leurs services sociaux dans des efforts plus larges de réduction de la pauvreté.

Le Consensus d'Oslo a appelé l'organisation de groupes consultatifs et de tables rondes pour dresser le bilan des sommes consacrées aux services sociaux élémentaires, à la lumière des principes directeurs de l'initiative 20-20. L'Ethiopie fait de la réforme et du financement de l'éducation l'un des premiers points de l'ordre du jour de la prochaine réunion de son groupe consultatif. Toutes ces évolutions sont le signe que les pays en développement et la communauté des donateurs consacrent de plus en plus d'attention — et de moyens financiers — à garantir l'accès de tous aux services sociaux élémentaires.

Source : PNUD, 1994 et Mehrotra et Thet, 1996.

nucléaires représentent encore un potentiel destructeur 700 fois plus grand que celui de tous les explosifs utilisés lors des trois plus grandes guerres qui ont eu lieu au XX^{e} siècle. Quant aux dépenses militaires mondiales, qui s'élevaient en 797 milliards de dollars en 1995, elles demeurent supérieures de 75 % au niveau de 1960 (soit plus de 1,5 million de dollars dépensés par minute). Il existe de vastes perspectives d'action régionale. En 1994, les ministres des pays d'Afrique ont réclamé que davantage de fonds publics soient affectés au développement humain et souligné qu'il était urgent de réduire d'un tiers les dépenses militaires.

Les organisations régionales et mondiales sont des acteurs de plus en plus importants dans la lutte contre la pauvreté

Agir à l'échelle régionale

Depuis dix ans, les organisations régionales sont des acteurs de plus en plus importants dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté.

- L'ASACR (Association sud-asiatique de coopération régionale) a pris des initiatives lors de sa création, au milieu des années quatre-vingt, pour améliorer la santé et la survie des enfants. Plus récemment, son programme de réduction de la pauvreté a constitué et constitue une source d'innovation dans le cadre de la mobilisation sociale. En 1992, la Déclaration de Dhaka, qui a été signée par les chefs d'Etat membres de l'ASACR, a affirmé l'objectif d'éradication de la pauvreté à l'horizon 2002.
- La SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe) a d'abord défini une orientation politique majeure pour ses activités : faire front commun contre l'apartheid. Cependant, depuis la fin de l'apartheid, elle démontre son potentiel pour des actions infrarégionales davantage axées sur la population, telles que la lutte contre la sécheresse et des mesures d'amélioration de la situation des enfants.
- L'Union européenne accorde beaucoup d'attention à la politique sociale et aux efforts visant à s'attaquer à l'exclusion, et notamment aux aides destinées à réduire la pauvreté et le chômage dans les régions d'Europe économiquement défavorisées.

Deux formes d'action régionale peuvent considérablement contribuer à éradiquer la pauvreté : d'une part, les pactes régionaux qui visent à diminuer les dépenses militaires pour les affecter à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité humaine et, d'autre part, l'examen par les pairs des programmes et des expériences de lutte contre la pauvreté. Un tel examen par les pairs pourrait contribuer au partage de l'expérience acquise et à une mobilisation renforcée, sans accentuer les asymétries liées au principe de conditionnalité. C'est le mécanisme que le Plan Marshall a utilisé avec un très grand succès il y a 50 ans, pour la reconstruction de l'Europe d'après-guerre.

ENCADRE 6.6

Des donateurs s'engagent à soutenir les efforts de réduction de la pauvreté

En 1996, les pays donateurs ont élaboré des plans d'action pour contribuer à réduire la pauvreté dans le monde en développement via un partenariat à l'échelle mondiale. Dans le cadre qu'ils ont défini pour le XXI^{e} siècle, ils se sont engagés à aider les pays en développement à :

- réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion des individus touchés par la pauvreté monétaire,
- permettre à tous, d'ici 2015, d'accéder à l'enseignement primaire, dans tous les pays,
- progresser sur la voie de l'égalité entre hommes et femmes et du contrôle des femmes sur leur destinée en éliminant, d'ici 2005, les disparités entre garçons et filles dans l'enseignement primaire et secondaire,
- réduire des deux tiers la mortalité des nourrissons et des enfants âgés de moins de cinq ans et réduire des trois quarts la mortalité maternelle, ces deux objectifs devant être atteints d'ici 2015,
- permettre à toutes les personnes concernées, en fonction de leur âge, d'accéder aux soins d'obstétrique et de gynécologie, au plus tard en 2015, via le dispositif de santé primaire,
- élaborer des plans d'action destinés à mettre fin à la dégradation de l'environnement.

Ces objectifs sont conçus pour appuyer les programmes nationaux, et non pour s'y substituer.

Source : OCDE, 1996e.

Les Nations unies et l'éradication de la pauvreté

L'éradication de la pauvreté est déjà une préoccupation majeure des Nations unies et les mesures qui prolongent le Sommet mondial pour le développement social et les autres conférences mondiales sont notamment axées sur la coordination des activités à l'échelle du système des Nations unies tout entier. Cependant, il ne fait aucun doute que des efforts supplémentaires pourraient être accomplis, particulièrement au niveau national, afin que l'éradication de la pauvreté devienne un cadre d'intégration beaucoup plus important pour nombre des activités des Nations unies dans le domaine du développement.

L'aide à l'éradication de la pauvreté est déjà la priorité des priorités pour le

PNUD, et la réduction de la pauvreté compte parmi les grandes missions des principales organisations des Nations unies : le FIDA, qui s'attache à lutter contre la pauvreté en milieu rural, le FNUAP pour les questions liées à la condition féminine, à la gynécologie, à l'obstétrique et au planning familial, l'UNIFEM pour le contrôle des femmes sur leur destinée, l'UNICEF pour les problèmes spécifiques aux enfants et en particulier aux filles, le HCR pour le soutien aux réfugiés et le Programme alimentaire mondial pour le soutien alimentaire à grande échelle, notamment dans les situations d'urgence.

Dans le système des Nations unies, ces organisations ainsi que les institutions spécialisées (FAO, UNESCO, OIT et OMS) et d'autres organismes (notamment la CNUCED, le CNUEH et le PNUE) ont des missions clairement définies en ce qui concerne les suites à donner aux conférences mondiales, mais toutes pourraient être intégrées dans un effort général plus affirmé en faveur de l'éradication de la pauvreté, via le soutien sans équivoque des actions menées pays par pays. L'une des questions cruciales concerne la façon de mettre en place des partenariats plus efficaces et plus novateurs avec la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce.

Il importe que la société civile, tant au niveau national qu'international, joue un rôle de premier plan dans tous ces domaines. Depuis longtemps, les organisations non gouvernementales sont en première ligne de la lutte pour la réduction de la pauvreté et sont souvent extrêmement efficaces dans la mise en œuvre d'approches novatrices qui permettent aux pauvres d'exercer un contrôle sur leur destinée, moyennant des coûts limités.

Ces dernières années ont vu une évolution importante : une meilleure reconnaissance des avantages du partenariat, c'est-à-dire du fait de travailler ensemble plus étroitement et d'admettre l'utilité des apports d'autres personnes ou entités dans des domaines qui, sinon, seraient négligés. Pour autant, le partenariat ne doit pas signifier un soutien aveugle à tout ce que fait chaque groupe, même dans les cas où le principal objectif commun est la réduction de la pauvreté. Un désaccord exprimé de manière franche et loyale à propos de certaines questions, telles que l'incidence du processus d'ajustement sur la pauvreté ou du recouvrement des coûts dans le secteur de la santé, conduit souvent à des réexamens et changements importants dans les mesures et procédures. De fait, il semble que ces changements concentrent davantage l'action et le soutien à l'échelle

ENCADRE 6.7

Rio + 5 : la longue liste des occasions manquées

Les engagements pris lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, en 1992, et qui sont repris dans l'Action 21, accordent la même importance à la pauvreté et à l'environnement, en reconnaissant la relation intrinsèque entre ces deux aspects dans le cadre du développement durable. Cependant, l'attrait politique que revêtent, au Nord, les questions d'environnement a d'ores et déjà permis aux écologistes d'accaparer toute l'attention dans le cadre des actions faisant suite à cette conférence. L'Action 21 déclare qu'une stratégie spécifique de lutte contre la pauvreté constitue l'un des préalables au développement durable. Néanmoins, ce ciblage de la pauvreté est absent des mécanismes mondiaux mis en place pour accompagner et surveiller la mise en œuvre de cette Action 21.

La Commission des Nations unies sur le développement durable, chargée de contrôler les actions qui prolongent la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement et l'Action 21, ne traite pas de la pauvreté dans ses débats. Et le Fonds pour l'environnement mondial, mécanisme de financement destiné à permettre la réalisation des objectifs environnementaux mondiaux définis dans l'Action 21, n'est pas organisé de manière à prendre en compte la relation pauvreté-environnement. Dans le même temps, la Commission des Nations unies sur le développement social, qui a pour mission de contrôler les suites données au Sommet social dont le thème central était la pauvreté, n'examine pas la réduction de la pauvreté sous l'angle de ses liens avec la protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources.

Il convient de reconnaître et de remédier à cette lacune. A cette fin, il est nécessaire de disposer de politiques et de mécanismes mondiaux, de critères de financement bilatéraux et multilatéraux, de mesures à l'échelle nationale et de modèles de dépenses débouchant sur la création de moyens de production pour les personnes pauvres, notamment celles qui tirent leur subsistance des ressources naturelles. Ces politiques, mécanismes, critères de financement et modèles de dépenses doivent permettre d'investir dans plusieurs domaines :

- l'amélioration de l'état de l'environnement,
- la préservation des ressources naturelles et des écosystèmes, afin de garantir aux pauvres des ressources alimentaires, un toit, un espace de vie et des moyens de subsistance,
- la maximisation du potentiel offert par les activités de protection de l'environnement, afin de créer des revenus et des emplois durables,
- le soutien aux communautés locales dans leur rôle de gardiens de leur environnement et de leurs ressources naturelles,
- la garantie des droits d'occupation et d'utilisation des terres et l'accès aux ressources physiques et au crédit pour les pauvres,
- l'accélération des innovations technologiques nécessaires pour accroître la productivité et préserver les moyens de subsistance dans les environnements fragiles.

Tous ces éléments seraient de nature à consolider les ressources essentielles aux individus et aux communautés pauvres et à contribuer à éliminer la pauvreté persistante.

Les cinq années qui se sont écoulées depuis la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement n'ont pas vu la prise en compte de la nécessité de contribuer à la réduction de la pauvreté tout en s'efforçant de mettre en œuvre les mesures définies dans l'Action 21. Le monde a une chance de réparer cette négligence cette année, lorsque les Nations unies entreprendront de dresser le bilan des avancées de l'Action 21 et de corriger son orientation.

internationale sur les besoins et potentialités des pauvres.

La constitution d'une large alliance pour éradiquer la pauvreté est un puissant thème d'intégration dans le cadre des efforts de développement déployés par le système des Nations unies. C'est un point de convergence pour les activités de relations publiques, les orientations pratiques, l'appui fourni et la présentation régulière de rapports et comptes rendus. Le PNUD s'attache à jouer un rôle entier et positif dans ce domaine, notamment en sa qualité de coordonnateur résident des Nations unies dans de nombreux pays. L'éradication de la pauvreté devient une question centrale pour les évaluations nationales auxquelles participeront les organisations des Nations unies concernées, sous la houlette des pouvoirs publics nationaux. L'amélioration des procédures de collecte, de publication et d'analyse des données indiquant si les pays réduisent la pauvreté et la façon dont ils y parviennent sera essentielle pour maintenir la dynamique créée. Les partenariats avec la communauté des donateurs et des ONG doivent être renforcés autour d'objectifs d'éradication de la pauvreté définis à l'échelle nationale.

ENCADRE 6.8

Surveiller les avancées sur la voie de l'éradication de la pauvreté

Tous les pays doivent mettre en place ou étendre un dispositif permettant la surveillance régulière des indicateurs de base de la pauvreté et de la misère, ainsi que des progrès du développement humain. Cette surveillance peut servir plusieurs objectifs :

- Permettre de rendre compte au public des progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté.
- Orienter ces avancées et identifier les ajustements nécessaires à mi-parcours.
- Mobiliser le soutien et l'action du public, notamment par l'intermédiaire des ONG.

Le suivi de l'évolution de la pauvreté et du développement humain progresse à grands pas depuis dix à vingt ans. A ce jour, il existe 150 enquêtes par sondage relatives à la situation nutritionnelle, qui couvrent près de 100 pays. En 1975, ces enquêtes étaient au nombre de quatre. Environ 90 pays ont entrepris des enquêtes par sondage (150 au total, portant chacune sur quelque 8 000 ménages) afin d'évaluer les avancées dans la réalisation des objectifs définis depuis le début des années quatre-vingt-dix.

La Banque mondiale soutient les évaluations de la pauvreté dans quelque 50 pays. Nombre de ces évaluations, de type participatif, sont fondées sur des analyses de la situation dans les zones rurales.

Plusieurs initiatives sont engagées en vue d'améliorer le suivi de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires, à l'éducation de base, aux soins de gynécologie et d'obstétrique et au planning familial.

Des rapports nationaux sur le développement humain ont été élaborés dans quelque 70 pays et de nouveaux rapports sont en préparation avec le soutien du PNUD. Ils évaluent sans détours les avancées et les reculs et ils analysent les politiques touchant au développement humain.

Evolution intéressante, des organisations non gouvernementales et des réseaux indépendants mettent en place leur propre dispositif de surveillance des suites données au Sommet mondial pour le développement social et à d'autres conférences planétaires. Ils élaborent également un rapport annuel, intitulé *Social Watch*, destiné à mesurer les réalisations aux niveaux national et mondial (*Instituto del Tercer Mundo*, 1997).

Cette forme de surveillance nécessite non seulement de collecter des données pertinentes, mais également de disposer de capacités de traitement, d'analyse et de publication dans des délais très courts. La diffusion des résultats par voie médiatique suscite habituellement un grand intérêt de la part du public et, par là, un plus grand engagement politique.

Le coût de l'inaction

La mise en œuvre de toutes ces mesures ne sera pas chose aisée. Cependant, le coût de l'accélération des interventions doit être évalué en regard des coûts des retards et de l'inaction, c'est-à-dire par rapport aux coûts des conflits et de l'instabilité politiques, de la persistance des maladies et de la dégradation de l'environnement dans de grandes parties du monde, des affronts faits à la dignité et à la sensibilité humaines. Dans le monde d'aujourd'hui, où la communication est immédiate et où la prise de conscience des problèmes mondiaux se renforce, les souffrances liées à la pauvreté et aux inégalités ne peuvent pas être dissimulées au milieu de richesses incommensurables.

Rappelons que les coûts d'éradication de la pauvreté ne représentent qu'environ 1 % du revenu mondial, et en tout cas pas plus de 2 ou 3 % du revenu national des pays, exception faite des plus pauvres. Des réductions supplémentaires des budgets militaires au profit de la lutte contre la pauvreté et de la croissance en faveur des pauvres contribueraient, dans une large mesure, à dégager les ressources nécessaires.

Les progrès sans précédent accomplis dans la réduction de la pauvreté au XX^{e} siècle préparent le terrain pour l'éradication de la pauvreté extrême au début du XXI^{e} siècle. C'est un impératif moral, et un objectif réalisable. La pauvreté n'est plus une fatalité et devrait être reléguée aux oubliettes de l'Histoire, en compagnie de l'esclavage, du colonialisme et de la guerre nucléaire.

Notes techniques

1. Propriétés de l'indicateur de la pauvreté humaine

La présente annexe est consacrée à l'énonciation, à la démonstration et à la discussion de certaines propriétés importantes de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH). Ces propriétés ont pour objet d'aider à comprendre cet indicateur et sont déduites d'une définition de $P(\alpha)$ plus générale que celle effectivement utilisée. Selon cette définition, il est possible que le poids relatif des trois composantes de l'indicateur de la pauvreté humaine soit différent, ce qui fait de $P(\alpha)$ une moyenne pondérée de P_1, P_2 et P_3, de rang α.

Ainsi, si l'on considère que $w_i > 0$ est la pondération de P_i (> 0) pour $i = 1, 2, 3$, nous pouvons définir la moyenne généralisée $P(\alpha)$ de la manière suivante :

$$(1) \qquad P(\alpha) = \left(\frac{w_1 P_1^\alpha + w_2 P_2^\alpha + w_3 P_3^\alpha}{w_1 + w_2 + w_3} \right)^{1/\alpha}.$$

Lorsque $w_i = 1$, quel que soit i, la moyenne pondérée se réduit à une moyenne ordinaire de rang α. Lorsque $w_1 = w_2 = w_3 = 1$, nous avons donc simplement

$$(2) \qquad P(\alpha) = \left[\left(\frac{1}{3}\right) P_1^\alpha + \left(\frac{1}{3}\right) P_2^\alpha + \left(\frac{1}{3}\right) P_3^\alpha \right]^{1/\alpha}.$$

Il convient aussi de noter que la moyenne de rang 1 ($\alpha = 1$) correspond à la moyenne arithmétique à pondération simple, ou sans pondération, de P_1, P_2 et P_3. Ainsi,

$$P(1) = \frac{w_1 P_1 + w_2 P_2 + w_3 P_3}{w_1 + w_2 + w_3} = \frac{1}{3}\left(P_1 + P_2 + P_3\right)$$

lorsque $w_i = 1$, quel que soit i.

L'indicateur de la pauvreté humaine $P(\alpha)$ peut-il être interprété comme un taux de pauvreté ou une mesure de l'incidence de la pauvreté en elle-même ? S'il est vrai que P_1, P_2 et P_3 représentent le taux ou l'incidence de la pauvreté dans chacune des trois dimensions séparées, on ne peut pas en règle générale interpréter $P(\alpha)$ comme un taux de pauvreté défini à partir d'un seuil de pauvreté (hyperplan) représenté dans l'espace déterminé par les trois variables. $P(\alpha)$ est plutôt une moyenne, quoique de rang α, des trois indicateurs élémentaires P_1, P_2 et P_3. Si l'incidence de la pauvreté était la *même* dans chaque dimension, $P(\alpha)$ serait de toute évidence égal à ce chiffre commun, puisque :

$$\left[\frac{w_1 P(\alpha)^\alpha + w_2 P(\alpha)^\alpha + w_3 P(\alpha)^\alpha}{w_1 + w_2 + w_3} \right]^{1/\alpha} = P(\alpha) = \left(\frac{w_1 P_1^\alpha + w_2 P_2^\alpha + w_3 P_3^\alpha}{w_1 + w_2 + w_3} \right)^{1/\alpha}.$$

Cette observation nous permet d'interpréter $P(\alpha)$ comme étant le degré de pauvreté générale correspondant à un taux de pauvreté de $P(\alpha)$% dans chacune des dimensions considérées.

La première propriété de $P(\alpha)$ que nous souhaitons établir est essentielle pour comprendre cet indicateur comme une moyenne de P_1, P_2 et P_3. Cette propriété est que $P(\alpha)$ se trouve toujours compris entre la plus petite et la plus grande valeur de P_i pour $i = 1, 2, 3$.

PROPOSITION 1.

$$\min\left\{P_1, P_2, P_3\right\} \le P(\alpha) \le \max\left\{P_1, P_2, P_3\right\}.$$

Démonstration. Compte tenu de la définition de $P(\alpha)$, nous avons :

$$(3) \quad P(\alpha)^\alpha = \frac{w_1}{w_1 + w_2 + w_3} P_1^\alpha + \frac{w_2}{w_1 + w_2 + w_3} P_2^\alpha + \frac{w_3}{w_1 + w_2 + w_3} P_3^\alpha.$$

Cependant, quel que soit $i = 1, 2, 3$,

$$\min\left\{P_1, P_2, P_3\right\} \le P_i \le \max\left\{P_1, P_2, P_3\right\}.$$

Donc, puisque $\alpha > 0$,

$$\left[\min\left\{P_1, P_2, P_3\right\}\right]^\alpha \le P_i^\alpha \le \left[\max\left\{P_1, P_2, P_3\right\}\right]^\alpha.$$

Si l'on utilise le deuxième membre de l'inégalité quel que soit P_i^α à l'équation (3), on obtient :

$$P(\alpha)^\alpha \le \frac{w_1 + w_2 + w_3}{w_1 + w_2 + w_3}\left[\max\left\{P_1, P_2, P_3\right\}\right]^\alpha = \left[\max\left\{P_1, P_2, P_3\right\}\right]^\alpha.$$

De même,

$$P(\alpha)^\alpha \ge \left[\min\left\{P_1, P_2, P_3\right\}\right]^\alpha.$$

D'où :

$$\left[\min\left\{P_1, P_2, P_3\right\}\right]^\alpha \le P(\alpha)^\alpha \le \left[\max\left\{P_1, P_2, P_3\right\}\right]^\alpha.$$

Puisque $\alpha > 0$, il s'ensuit donc que :

$$\min\left\{P_1, P_2, P_3\right\} \le P(\alpha) \le \max\left\{P_1, P_2, P_3\right\}. \quad \square$$

La moyenne généralisée $P(\alpha)$ est calculée pour des valeurs de $\alpha \geq 1$. Comme nous l'avons vu, sa valeur extrême lorsque $\alpha = 1$ est simplement la moyenne arithmétique de P_1, P_2 et P_3. Nous montrerons à la proposition 6 que $P(\alpha)$ est d'autant plus important que la valeur de α est élevée. Il est utile de démontrer à ce stade de notre exposition qu'à mesure que α tend vers l'infini, la valeur extrême de $P(\alpha)$ s'approche de Max (P_1, P_2, P_3).

PROPOSITION 2. A mesure que $\alpha \to \infty$,

$$P(\alpha) \to \max\{P_1, P_2, P_3\}.$$

Démonstration. Soit P_k la valeur la plus élevée ou (le cas échéant) l'une des valeurs les plus élevées de P_i pour $i = 1, 2, 3$. Ainsi,

$$P_k = \max\{P_1, P_2, P_3\}.$$

Dans ce cas, compte tenu de la proposition 1, pour toutes les valeurs de $\alpha > 0$, nous avons :

$$P(\alpha) \leq P_k = \max\{P_1, P_2, P_3\}. \tag{4}$$

Dans ces conditions,

$$P(\alpha)^\alpha = \frac{w_1}{w_1+w_2+w_3}P_1^\alpha + \frac{w_2}{w_1+w_2+w_3}P_2^\alpha + \frac{w_3}{w_1+w_2+w_3}P_3^\alpha \geq \frac{w_k}{w_1+w_2+w_3}P_k^\alpha$$

puisque P_k correspond à une valeur de P_1, P_2 ou P_3.

Donc, puisque $\alpha > 0$,

$$P(\alpha) \geq \left(\frac{w_k}{w_1+w_2+w_3}\right)^{1/\alpha} P_k.$$

Si on laisse $\alpha \to \infty$, $\left(\frac{w_k}{w_1+w_2+w_3}\right)^{1/\alpha} \to 1$,

on obtient $\lim_{\alpha \to \infty} P(\alpha) \geq P_k$.

Cependant, la formule (4) montre que nous avons aussi

$$\lim_{\alpha \to \infty} P(\alpha) \leq P_k.$$

D'où :

$$\lim_{\alpha \to \infty} P(\alpha) = P_k = \max\{P_1, P_2, P_3\}. \quad \square$$

La propriété suivante de $P(\alpha)$ que nous souhaitons démontrer est que cet indicateur est homogène de degré 1 dans les indicateurs élémentaires P_1, P_2 et P_3. En d'autres termes, si l'incidence de la pauvreté est réduite de moitié dans *chacune* des dimensions (multipliée par un facteur $\lambda > 0$), la valeur de l'indicateur composite $P(\alpha)$ sera elle aussi réduite de moitié (affectée par un coefficient λ multiplié par $P(\alpha)$).

PROPOSITION 3

$P(\alpha)$ est homogène de degré 1 en (P_1, P_2, P_3).

Démonstration. Soit $\lambda > 0$ une grandeur scalaire et $P(\alpha)$ la valeur de l'IPH correspondant à (P_1, P_2, P_3).

Dans ce cas,

$$P(\alpha) = \left(\frac{w_1P_1^\alpha + w_2P_2^\alpha + w_3P_3^\alpha}{w_1+w_2+w_3}\right)^{1/\alpha}.$$

La valeur de l'IPH correspondant à (λP_1, λP_2, λP_3) est alors donnée par :

$$\left[\frac{w_1(\lambda P_1)^\alpha + w_2(\lambda P_2)^\alpha + w_3(\lambda P_3)^\alpha}{w_1+w_2+w_3}\right]^{1/\alpha} = \left[\frac{\lambda^\alpha(w_1P_1^\alpha + w_2P_2^\alpha + w_3P_3^\alpha)}{w_1+w_2+w_3}\right]^{1/\alpha} = \lambda P(\alpha). \quad \square$$

La propriété suivante que nous souhaitons mettre en lumière concernant $P(\alpha)$ est qu'il s'agit d'une fonction monotone croissance en chacun des P_i pour $i = 1, 2, 3$.

PROPOSITION 4

Quel que soit $i = 1, 2, 3$,

$$\frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_i} > 0.$$

Démonstration. Il découle de la définition de la moyenne généralisée $P(\alpha)$ que :

$$(w_1+w_2+w_3)\,P(\alpha)^\alpha = w_1P_1^\alpha + w_2P_2^\alpha + w_3P_3^\alpha.$$

En procédant à une différentiation partielle par rapport à P_i, on obtient :

$$(w_1+w_2+w_3)\,\alpha P(\alpha)^{\alpha-1}\frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_i} = w_i\alpha P_i^{\alpha-1}.$$

Donc,

$$\frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_i} = \frac{w_i}{w_1+w_2+w_3}\left[\frac{P_i}{P(\alpha)}\right]^{\alpha-1} \tag{5}$$

> 0 parce que $w_i > 0$.

Dans le cas de pondérations unitaires ($w_i = 1$ pour $i = 1, 2, 3$), cette formule se réduit à :

$$\frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_i} = \frac{1}{3}\left[\frac{P_i}{P(\alpha)}\right]^{\alpha-1}.$$

En outre, pour $\alpha = 1$, ce qui revient à dire que $p(1)$ est simplement la moyenne *arithmétique* pondérée ou non de P_i, nous avons respectivement :

$$\frac{\partial P(1)}{\partial P_i} = \frac{w_i}{w_1+w_2+w_3}$$

et

$$\frac{\partial P(1)}{\partial P_i} = \frac{1}{3}.$$

Pour un indicateur composite de la pauvreté $P(\alpha)$ qui comprend des indicateurs élémentaires distincts P_1, P_2 et P_3, il semble de toute évi-

dence souhaitable que $P(\alpha)$ augmente dès lors qu'une quelconque valeur de P_i s'accroît. On peut en outre considérer que $P(\alpha)$ devrait augmenter à un taux croissant par rapport à P_i, c'est-à-dire que $P(\alpha)$ soit convexe par rapport à P_i. Cela revient à dire que $P(\alpha)$ baisse lorsque P_i diminue, et que cette baisse s'effectue à un taux décroissant. La prochaine proposition établit que notre indicateur agrégé $P(\alpha)$ respecte effectivement cette propriété pour $\alpha > 1$.

PROPOSITION 5

Quel que soit $i = 1, 2, 3$,

$$\frac{\partial^2 P(\alpha)}{\partial P_i^2} > 0.$$

Démonstration.

$$\frac{\partial^2 P(\alpha)}{\partial P_i^2} = \frac{\partial}{\partial P_i}\left[\frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_i}\right]$$

$$= \frac{w_i}{w_1 + w_2 + w_3} \frac{\partial}{\partial P_i}\left\{\left[\frac{P_i}{P(\alpha)}\right]^{\alpha-1}\right\}$$

de l'équation (5)

Dans ces conditions,

$$\frac{\partial}{\partial P_i}\left[\frac{P_i}{P(\alpha)}\right]^{\alpha-1} = (\alpha-1)\left[\frac{P_i}{P(\alpha)}\right]^{\alpha-2} \frac{\partial}{\partial P_i}\left[\frac{P_i}{P(\alpha)}\right]$$

$$= (\alpha-1)\left[\frac{P_i}{P(\alpha)}\right]^{\alpha-2} \left[P(\alpha) - P_i \frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_i}\right] \Big/ P(\alpha)^2$$

$$= (\alpha-1)\frac{P_i^{\alpha-2}}{P(\alpha)^\alpha}\left[P(\alpha) - \frac{P_i w_i P_i^{\alpha-1}}{(w_1 + w_2 + w_3)\,P(\alpha)^{\alpha-1}}\right]$$

en remplaçant $\dfrac{\partial P(\alpha)}{\partial P_i}$ à partir de l'équation (5)

$$= \frac{(\alpha-1)P_i^{\alpha-2}}{P(\alpha)^\alpha}\left[\frac{(w_1 + w_2 + w_3)P(\alpha)^\alpha - w_i P_i^\alpha}{(w_1 + w_2 + w_3)P(\alpha)^{\alpha-1}}\right].$$

D'où

$$\frac{\partial^2 P(\alpha)}{\partial P_i^2} = \frac{w_i P_i^{\alpha-2}(\alpha-1)}{(w_1 + w_2 + w_3)^2 P(\alpha)^{2\alpha-1}}\left[(w_1 + w_2 + w_3)P(\alpha)^\alpha - w_i P_i^\alpha\right]$$

$$> 0$$

parce que $\alpha > 1$ et

$$(w_1 + w_2 + w_3)P(\alpha)^\alpha - w_i P_i^\alpha = \sum_{j \neq i} w_j P_j^\alpha > 0. \quad \square$$

La propriété suivante que nous souhaitons envisager est l'effet qu'aura sur l'indicateur composite $P(\alpha)$ une augmentation de la pondération w_i sur un quelconque indicateur élémentaire P_i. On pourrait s'attendre à ce qu'un accroissement de la pondération du principal composant, à savoir Max $\{P_1, P_2, P_3\}$, fasse augmenter $P(\alpha)$, tandis qu'un accroissement de la pondération du plus petit composant, à savoir Min $\{P_1, P_2, P_3\}$, fasse diminuer $P(\alpha)$. Mais quel pourrait être l'effet d'un accroissement de la pondération d'un composant p_i situé à mi-chemin ? La réponse dépend de la relation entre p_i et $P(\alpha)$.

PROPOSITION 6

Quel que soit i, $\dfrac{\partial P(\alpha)}{\partial w_i} \gtreqless 0$ *puisque* $P_i \gtreqless P(\alpha)$.

Démonstration. Compte tenu de la définition de $P(\alpha)$, nous avons :

$$(w_1 + w_2 + w_3)P(\alpha)^\alpha = w_1 P_1^\alpha + w_2 P_2^\alpha + w_3 P_3^\alpha.$$

En différenciant par rapport à w_i chacun des deux termes, on obtient la fonction suivante :

$$(w_1 + w_2 + w_3)\alpha P(\alpha)^{\alpha-1}\frac{\partial P(\alpha)}{\partial w_i} + P(\alpha)^\alpha = P_i^\alpha.$$

Donc,

$$(w_1 + w_2 + w_3)\alpha P(\alpha)^{\alpha-1}\frac{\partial P(\alpha)}{\partial w_i} = P_i^\alpha - P(\alpha)^\alpha.$$

D'où, puisque $\alpha > 0$: $\dfrac{\partial P(\alpha)}{\partial w_i} \gtreqless 0$ étant donné que $P_i^\alpha \gtreqless P(\alpha)^\alpha$,

c'est-à-dire

étant donné que $P_i \gtreqless P(\alpha)$. $\square$

Pour $\alpha = 1$, nous avons :

$$\frac{\partial P(1)}{\partial w_i} = \frac{1}{w_1 + w_2 + w_3}\left[P_i - P(1)\right]$$

$$\gtreqless 0 \text{ puisque } P_i \gtreqless P(1).$$

La propriété suivante envisage l'effet sur $P(\alpha)$ d'une augmentation de α pour des valeurs données des composants P_i, $i = 1, 2, 3$. Cette propriété montre que la valeur de l'indicateur composite sera supérieure lorsqu'une moyenne de rang supérieur est formée à partir de P_1, P_2 et P_3. Une moyenne de rang $\alpha > 1$ se traduira en particulier par une valeur de $P(\alpha)$ supérieure à $P(1)$, c'est-à-dire à la moyenne arithmétique simple de P_1, P_2 et P_3.

PROPOSITION 7

Pour des valeurs données et distinctes de P_1, P_2 et P_3, si $\alpha > \gamma > 0$, alors $P(\alpha) > P(\gamma)$.

Démonstration. Soit $\alpha > \gamma > 0$. Compte tenu de la définition de $P(\alpha)$ et $P(\gamma)$, nous avons :

$$P(\alpha)^\alpha = \frac{w_1}{w_1 + w_2 + w_3}P_1^\alpha + \frac{w_2}{w_1 + w_2 + w_3}P_2^\alpha + \frac{w_3}{w_1 + w_2 + w_3}P_3^\alpha$$

et

$$P(\gamma)^\gamma = \frac{w_1}{w_1 + w_2 + w_3}P_1^\gamma + \frac{w_2}{w_1 + w_2 + w_3}P_2^\gamma + \frac{w_3}{w_1 + w_2 + w_3}P_3^\gamma.$$

Il faut porter les deux termes de la deuxième équation à la puissance (α/γ) (> 1 du fait que $\alpha > \gamma > 0$), ce qui donne :

$$\left[P(\gamma)^\gamma\right]^{\alpha/\gamma} = \left(\frac{w_1}{w_1 + w_2 + w_3}P_1^\gamma + \frac{w_2}{w_1 + w_2 + w_3}P_2^\gamma + \frac{w_3}{w_1 + w_2 + w_3}P_3^\gamma\right)^{\alpha/\gamma}.$$

Dans ces conditions, $f(x) = x^{\alpha/\gamma}$ est une fonction strictement convexe, puisque

$$f'(x) = (\alpha/\gamma)\, x^{(\alpha/\gamma)-1}$$

et

$$f''(x) = (\alpha/\gamma)\left[(\alpha/\gamma)-1\right]x^{(\alpha/\gamma)-2}$$
$$> 0 \text{ puisque } (\alpha/\gamma) > 1.$$

Donc, selon l'inégalité de Jensen appliquée aux fonctions strictement convexes, et puisque P_1, P_2 et P_3 ne sont pas égaux, nous obtenons l'inégalité stricte suivante :

$$f\left(\frac{w_1}{w_1+w_2+w_3}P_1^{\gamma} + \frac{w_2}{w_1+w_2+w_3}P_2^{\gamma} + \frac{w_3}{w_1+w_2+w_3}P_3^{\gamma}\right)$$
$$< \frac{w_1}{w_1+w_2+w_3}f(P_1^{\gamma}) + \frac{w_2}{w_1+w_2+w_3}f(P_2^{\gamma}) + \frac{w_3}{w_1+w_2+w_3}f(P_3^{\gamma}).$$

L'utilisation de la fonction strictement convexe $f(x)^{\alpha/\gamma}$ donne alors

$$\left[P(\gamma)^{\gamma}\right]^{\alpha/\gamma} < \frac{w_1}{w_1+w_2+w_3}P_1^{\alpha} + \frac{w_2}{w_1+w_2+w_3}P_2^{\alpha} + \frac{w_3}{w_1+w_2+w_3}P_3^{\alpha},$$

c'est-à-dire :

$$P(\gamma)^{\alpha} < P(\alpha)^{\alpha}.$$

Puisque $\alpha > 0$, il s'ensuit que :

$$P(\gamma) < P(\alpha).$$

En posant $\gamma = 1$ et $\alpha > 1$, on a en corollaire que la moyenne arithmétique à pondération simple de P_1, P_2, P_3 donne la formule suivante :

$$P(\alpha) > P(1) = \frac{w_1P_1 + w_2P_2 + w_3P_3}{w_1+w_2+w_3},$$

qui correspond à la moyenne arithmétique simple de P_1, P_2 et P_3.

Penchons-nous maintenant sur la décomposabilité de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) parmi différents groupes d'un même pays. Supposons que la population de ce pays forme une partition composée d'un nombre m de groupes. Ces groupes peuvent se définir en termes de milieu (urbain/rural), de répartition géographique (Etats, provinces ou districts) ou de sexe (masculin/féminin). Soit n_i la taille de la population du groupe j pour $j = 1, 2,\ldots m$, et soit n la population totale du pays. Dans ce cas,

$$n = \sum_{j=1}^{m} n_j.$$

Soit P_{1j}, P_{2j} et P_{3j} les valeurs des trois indicateurs élémentaires de la pauvreté P_1, P_2 et P_3 pour le groupe j, dans lequel $j = 1, 2,\ldots m$. Soit, enfin, $P_j(\alpha)$ la moyenne de rang (de P_{1j}, P_{2j} et P_{3j} pour le groupe j. Par définition, nous avons alors :

$$P_j(\alpha) = \left(\frac{w_1P_{1j}^{\alpha} + w_2P_{2j}^{\alpha} + w_3P_{3j}^{\alpha}}{w_1+w_2+w_3}\right)^{1/\alpha}, \text{ pour } j = 1, 2,\ldots, m.$$

La question se pose alors de la relation entre $P(\alpha)$ et les valeurs de $P_j(\alpha)$, $j = 1, 2,\ldots, m$ La décomposabilité stricte de l'indicateur $P(\alpha)$ nécessiterait que $P(\alpha)$ soit une moyenne pondérée par la population de la grandeur $P_j(\alpha)$, les pondérations correspondant à n_j/n. Or, on constate que la décomposabilité stricte n'est généralement pas possible.

La relation entre les valeurs d'un indicateur élémentaire pour différents groupes (par exemple, P_{1j}, $j = 1, 2,\ldots, m$) et la valeur globale de cet indicateur élémentaire (par exemple, P_1) est relativement simple. Puisque ces indicateurs élémentaires sont de simples taux de pauvreté, nous avons :

$$\sum_{j=1}^{m} \frac{n_j}{n} P_{1j} = P_1,$$

$$\sum_{j=1}^{m} \frac{n_j}{n} P_{2j} = P_2,$$

et $$\sum_{j=1}^{m} \frac{n_j}{n} P_{3j} = P_3.$$

Mais lorsqu'on calcule les moyennes de P_{1j}, P_{2j} et P_{3j} quel que soit j afin d'obtenir $P_j(\alpha)$, on constate que la valeur moyenne des indicateurs élémentaires $P_j(\alpha)$ dépasse $P(\alpha)$.

PROPOSITION 8. Pour $\alpha \geq 1$,

$$\sum_{j=1}^{m} \frac{n_j}{n} P_j(\alpha) \geq P(\alpha).$$

Démonstration. Pour chaque valeur de $j = 1, 2,\ldots, m$, nous avons :

$$\frac{n_j}{n}P_j(\alpha) = \left[\frac{w_1\left(\frac{n_j}{n}P_{1j}\right)^{\alpha} + w_2\left(\frac{n_j}{n}P_{2j}\right)^{\alpha} + w_3\left(\frac{n_j}{n}P_{3j}\right)^{\alpha}}{w_1+w_2+w_3}\right]^{1/\alpha}.$$

L'application de l'inégalité de Minkowski (Hardy, Littlewood et Polya, 1952, p. 30) à $(n_j/n)P_{1j}$, $(n_j/n)P_{2j}$, $(n_j/n)P_{3j}$ pour $j = 1, 2,\ldots, m$ donne :

$$\sum_{j=1}^{m}\left[\frac{w_1\left(\frac{n_j}{n}P_{1j}\right)^{\alpha} + w_2\left(\frac{n_j}{n}P_{2j}\right)^{\alpha} + w_3\left(\frac{n_j}{n}P_{3j}\right)^{\alpha}}{w_1+w_2+w_3}\right]^{1/\alpha}$$
$$\geq \left[\frac{w_1\left(\sum_{j=1}^{m}\frac{n_j}{n}P_{1j}\right)^{\alpha} + w_2\left(\sum_{j=1}^{m}\frac{n_j}{n}P_{2j}\right)^{\alpha} + w_3\left(\sum_{j=1}^{m}\frac{n_j}{n}P_{3j}\right)^{\alpha}}{w_1+w_2+w_3}\right]^{1/\alpha}.$$

D'où :

$$\sum_{j=1}^{m} \frac{n_j}{n} P_j(\alpha) \geq \left(\frac{w_1P_1^{\alpha} + w_2P_2^{\alpha} + w_3P_3^{\alpha}}{w_1+w_2+w_3}\right)^{1/\alpha}.$$

Donc :

$$\sum_{j=1}^{m} \frac{n_j}{n} P_j(\alpha) \geq P(\alpha). \quad \square$$

L'inégalité de la proposition 8 sera une inégalité stricte sauf si $\alpha = 1$ ou $(P_{1j}, P_{2j}$ et $P_3)_j$ et $(P_{1k}, P_{2k}$ et $P_3)_k$ sont proportionnels pour toutes les valeurs de j et k.

Un exemple simple de non-proportionnalité des indicateurs élémentaires de la pauvreté au niveau des groupes composant un pays montre pourquoi la décomposabilité (c'est-à-dire l'égalité au sens de la proposition 8) n'est pas possible pour $\alpha > 1$. Supposons que la population soit entièrement divisée en deux groupes mutuellement exclusifs $j = 1, 2$ de taille égale ($n_1/n = n_2/n = $), avec des valeurs suivantes pour les indicateurs élémentaires de la pauvreté :

$$(P_{11}, P_{21}, P_{31},) = (0{,}25, 0{,}5, 0{,}75)$$
$$(P_{12}, P_{12}, P_{12},) = (0{,}75, 0{,}5, 0{,}25)$$

D'où

$$(P_1, P_2, P_3,) = 0{,}5, 0{,}5, 0{,}5)$$

et, de toute évidence, $P(\alpha) = 0{,}5$

Alors, pour le groupe 1,

$$P_1(\alpha) = [(1/3)(0.25)^\alpha + (1/3)(0.5)^\alpha + (1/3)(0.75)^\alpha]^{1/\alpha}$$
$$> 0{,}5 \text{ du fait de la proposition 7, puisque } \alpha > 1$$

et, pour le groupe 2,

$$P_2(\alpha) = [(1/3)(0.75)^\alpha + (1/3)(0.5)^\alpha + (1/3)(0.25)^\alpha]^{1/\alpha}$$
$$> 0{,}5 \text{ du fait de la proposition 7, puisque } \alpha > 1.$$

D'où,

$$(1/2)P_1(\alpha) + (1/2)P_2(\alpha) > (1/2)(0.5) + (1/2)(0.5)$$
$$= 0{,}5$$
$$= P(\alpha).$$

Le recours aux moyennes arithmétiques des groupes pour chaque indicateur élémentaire tend à réduire, voire à laisser inchangée la disparité relative entre les trois indicateurs élémentaires. Du fait de cette caractéristique, la moyenne α des moyennes arithmétiques des indicateurs élémentaires au niveau des groupes de population est inférieure à la moyenne arithmétique des moyennes α des mêmes indicateurs élémentaires.

Enfin, pour une valeur donnée de α (≥ 1), nous envisagerons le degré de substituabilité entre les indicateurs élémentaires de la pauvreté P_1, P_2 et P_3 au sein de l'indicateur composite $P(\alpha)$. L'élasticité de substitution entre, par exemple, P_1 et P_2 le long d'une courbe isoparamétrique $P(\alpha)$ est définie comme la variation en pourcentage du rapport (P_1/P_2) pour une variation d'un point de pourcentage de la pente de la tangente à cette courbe (projetée sur le plan P_1-P_2). Pour l'indicateur $P(\alpha)$, l'élasticité de substitution est constante le long de chaque ensemble plan de $P(\alpha)$, et est la même pour différents ensembles plans. En vertu de la proposition 3, $P(\alpha)$ est homogène de degré 1 en (P_1, P_2 et P_3), et ses ensembles plans sont donc homothétiques.

PROPOSITION 9

L'élasticité de substitution entre deux indicateurs élémentaires quelconques de $P(\alpha)$, c'est-à-dire entre deux membres quelconques choisis entre P_1, P_2 et P_3, est constante et égale à $1/(\alpha\text{-}1)$.

Démonstration. Considérons l'élasticité de substitution entre P_1 et P_2, sachant que P_3 reste constant. La pente de la tangente à une courbe isoparamétrique $P(\alpha)$ dans l'espace P_1-P_2 est donnée par :

$$x = \frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_1} \Big/ \frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_2}.$$

Par définition, l'élasticité de substitution entre P_1 et P_2 est alors :

$$\frac{\partial \log(P_1/P_2)}{\partial \log x}.$$

Compte tenu de l'équation (5), présentée à la proposition 4, nous avons :

$$\frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_1} \Big/ \frac{\partial P(\alpha)}{\partial P_2} = \frac{w_1}{w_2}\left(\frac{P_1}{P_2}\right)^{\alpha-1} = x.$$

Donc,

$$\frac{P_1}{P_2} = \left(\frac{w_2}{w_1}\right)^{1/(\alpha-1)} x^{1/(\alpha-1)}$$

et

$$\log\left(\frac{P_1}{P_2}\right) = \frac{1}{\alpha-1}\log\left(\frac{w_2}{w_1}\right) + \frac{1}{\alpha-1}\log x.$$

D'où l'élasticité de substitution

$$\sigma = \frac{\partial \log(P_1/P_2)}{\partial \log x} = \frac{1}{\alpha-1}. \quad \square$$

Ainsi, si $\alpha = 1$, la substituabilité est infinie, ou parfaite entre P_1 et P_2. Et à mesure que $\alpha \to \infty$, on se rapproche d'une substituabilité nulle, ou de la non-substituabilité entre P_1 et P_2. Avec l'augmentation de α (à partir de 1), l'élasticité de substitution décroît de façon monotone (de ∞ à 0).

Si nous choisissons $\alpha = 1$ (c'est-à-dire le cas d'une parfaite substituabilité), l'indicateur composite $P(\alpha)$ est la moyenne arithmétique simple des trois indicateurs élémentaires P_1, P_2 et P_3. A mesure que α tend vers l'infini, la substituabilité tend vers zéro et l'indicateur composite se rapproche de la valeur maximale des trois indicateurs élémentaires Max [P_1, P_2, P_3]. En règle générale, l'élasticité de substitution entre deux quelconques des indicateurs élémentaires, le troisième restant constant, correspond à $\sigma = 1/(\alpha - 1)$.

Si $\alpha = 1$ (ce qui suppose une substituabilité parfaite), l'effet sur $P(\alpha)$ d'une augmentation (ou d'une diminution) unitaire d'un indicateur élémentaire quelconque est le même, quel que soit le niveau de misère dans les autres dimensions considérées. Cela contredit l'hypothèse courante selon laquelle un accroissement de la misère dans un domaine quelconque (les autres étant donnés par ailleurs) devrait peser sur les répercussions des accroissements futurs de la misère dans ce domaine. Pour que cela soit le cas, il faudrait que α soit supérieur à 1. La valeur de α influence également, en conséquence, le poids relatif que doit recevoir la misère dans les différents domaines. Prenons par exemple $P_1 = 60$ % et $P_2 = 30$ % (avec, mettons, $P_3 = 48$ %). Dans ce cas, quel que soit α, l'effet relatif d'une augmentation d'une unité de P_1 comparé à une augmentation d'une unité de P_2, qui s'exprime en général par $(P_1/P_2)^{\alpha-1}$, égale $2^{\alpha-1}$. Avec $\alpha = 1$, l'effet relatif est neutre. Comme on l'a observé précédemment, à mesure que α tend vers

l'infini, P_1 devient le seul déterminant de $P(\alpha)$, si bien que son effet est infiniment plus important que celui d'une augmentation d'une unité de P_2, qui n'a donc, dans ce cas, aucune incidence.

Cet effet relatif augmente à mesure que α s'éloigne de 1. Lorsque $\alpha = 3$, l'effet relatif est de 4, ce qui donne un poids beaucoup plus important au domaine dans lequel la misère est deux fois plus importante (à savoir P_1). De fait, cet effet relatif augmente très rapidement en fonction de α, comme la formule l'indique clairement. Lorsque $\alpha = 5$, l'effet relatif d'une augmentation d'une unité de P_1 est 16 fois supérieur à celui d'une augmentation équivalente de P_2.

Pour le calcul de l'indicateur de la pauvreté humaine, on a retenu une valeur de $\alpha = 3$. Ce choix donne une élasticité de substitution de 1/2 et donne davantage de poids aux domaines dans lesquels le dénuement est plus accusé. Cependant, cette solution évite à la fois l'extrémisme de la substituabilité nulle (qui découle de α tendant vers l'infini) et les effets relatifs massifs qui découleraient d'une valeur importante de α (rappelons que faire passer α de 3 à 5 se traduit par une augmentation de 4 à 16 du poids relatif d'un domaine donné). Sachant qu'on ne peut échapper à une certaine forme d'arbitraire dans le choix de α, la meilleure manière de faire face à ce problème consiste à indiquer et à expliquer clairement l'hypothèse retenue, de façon à permettre les critiques publiques de cette hypothèse. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire.

Pour des raisons de cohérence intellectuelle, il n'est peut-être pas inutile de mentionner que la valeur de $\alpha = 3$ correspond précisément à la pondération utilisée pour le calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH).

2 Calcul des différents indicateurs

L'indicateur du développement humain

L'IDH est un indicateur composite comportant trois éléments : la durée de vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, mesuré par un indicateur combinant pour deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarisation combiné (tous niveaux confondus), et le niveau de vie, mesuré d'après le PIB réel par habitant (exprimé en PPA).

Des valeurs minimales et maximales ont été fixées pour chacun de ces éléments :

- Espérance de vie à la naissance : 25 ans - 85 ans
- Alphabétisation des adultes : 0 % - 100 %
- Taux de scolarisation : 0 % - 100 %
- PIB réel par habitant (PPA) : 100 PPA - 40 000 PPA

Tous les indicateurs qui entrent dans la composition de l'IDH se calculent selon la formule générale suivante :

$$\text{Indicateur} = \frac{\text{Valeur réelle } x_i - \text{valeur minimale } x_i}{\text{Valeur maximale } x_i - \text{valeur minimale } x_i}$$

Par exemple, si l'espérance de vie à la naissance est de 65 ans dans un pays donné, la valeur de l'indicateur d'espérance de vie de ce pays sera la suivante :

$$\frac{65 - 25 = 40}{85 - 25 = 60} = 0{,}667$$

La composition de l'indicateur du revenu est un peu plus complexe. Comme l'explique le chapitre 2, la valeur de seuil (y*) est fixée par convention au revenu mondial moyen, soit 5 835 dollars (en PPA) pour 1994, et tout revenu supérieur à ce seuil est ajusté en appliquant la formule de l'utilité marginale décroissante du revenu (formule d'Atkinson) :

$$\begin{aligned} W(y) &= y^* \text{ pour } 0 < y < y^* \\ &= y^* + 2[(y - y^*)^{1/2}] \text{ pour } y^* \le y \le 2y^* \\ &= y^* + 2(y^{*1/2}) + 3[(y - 2y^*)^{1/3}] \text{ pour } 2y^* \le y \le 3y^* \\ y &= y^* + 2(y^{*1/2}) + 3[(y - 2y^*)^{1/3}] + n\{[1 - (n-1)y^*]\}^{1/n} \\ &\qquad \text{pour } (n-1)y^* \le y \le ny^*. \end{aligned}$$

La valeur corrigée du revenu maximum de 40 000 dollars (PPA) se calcule selon la forme suivante de la formule d'Atkinson :

$$\begin{aligned} W(y) = {} & y^* + 2(y^{*1/2}) + 3(y^{*1/3}) + 4(y^{*1/4}) + 5(y^{*1/5}) \\ & + 6(y^{*1/6}) + 7(y^{*1/7}) + 8[(40{,}000 - 7y^*)^{1/8}]. \end{aligned}$$

En effet, le revenu maximum de 40 000 dollars (PPA) se situe entre 7y* et 8y*. Selon la formule ci-dessus, la valeur corrigée du revenu maximum de 40 000 dollars (en PPA) s'établit donc à 6 154 PPA.

On trouvera ci-dessous deux exemples de pays pour illustrer le calcul de l'IDH : la Grèce, pays industrialisé, et le Gabon, pays en développement.

Pays	Espérance de vie (en années)	Alphabétisation des adultes (en %)	Taux de scolarisation (en %)	PIB réel par habitant (en PPA)
Grèce	77,8	96,7	82	11 265
Gabon	54,1	62,6	60	3 641

Indicateur d'espérance de vie

$$\text{Grèce} = \frac{77{,}8 - 25}{85 - 25} = \frac{52{,}8}{60} = 0{,}880$$

$$\text{Gabon} = \frac{54{,}1 - 25}{85 - 25} = \frac{29{,}1}{60} = 0{,}485$$

Indicateur d'alphabétisation des adultes

$$\text{Grèce} = \frac{96{,}7 - 0}{100 - 0} = \frac{96{,}7}{100} = 0{,}967$$

$$\text{Gabon} = \frac{62{,}6 - 0}{100 - 0} = \frac{62{,}6}{100} = 0{,}626$$

Indicateur de scolarisation tous niveaux confondus

$$\text{Grèce} = \frac{82 - 0}{100 - 0} = 0{,}820$$

$$\text{Gabon} = \frac{60 - 0}{100 - 0} = 0{,}600$$

Indicateur de niveau d'éducation

Grèce = [2(0,967) + 1(0,820)] ÷ 3 = 0,918

Gabon = [2(0,625) + 1(0,600)] ÷ 3 = 0,617

Indicateur de PIB réel corrigé par habitant (PPA)

Le PIB réel par habitant de la Grèce, qui se situe à 11 265 dollars (PPA), est supérieur à la valeur de seuil, mais inférieur au double de cette valeur. Le PIB réel corrigé par habitant de la Grèce est donc : $[5\,982 + 2(11\,265 - 5\,835)^{1/2}] = 5\,982$ dollars (PPA)

Le PIB réel par habitant du Gabon est de 3 641 dollars (PPA) et ne subit pas d'ajustement, étant inférieur à la valeur de seuil.

L'indicateur de PIB réel corrigé par habitant (PPA) est donc pour les deux pays considérés :

$$\text{Grèce :} \quad \frac{5\,982 - 100}{6\,154 - 100} = \frac{5\,882}{6\,054} = 0{,}97$$

$$\text{Gabon :} \quad \frac{3\,641 - 100}{6\,154 - 100} = \frac{3\,541}{6\,054} = 0{,}58$$

Indicateur du développement humain

L'IDH est la moyenne arithmétique de la somme des trois indicateurs de durée de vie, de niveau d'éducation et de PIB réel corrigé par habitant (PPA), ce qui donne pour la Grèce et le Gabon les résultats suivants :

Pays	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB réel corrigé par habitant (PPA)	Σ	IDH
Grèce	0,88	0,92	0,97	2,77	0,923
Gabon	0,49	0,62	0,58	1,69	0,563

Calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain et de l'indicateur de la participation des femmes

Dans le cadre des comparaisons internationales, l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF) sont limités aux données généralement accessibles sur le plan international. Nous nous sommes efforcés, dans le rapport de cette année, d'utiliser les données les plus récentes, les plus fiables et présentant la plus grande cohérence interne possible. Le recueil de données sexospécifiques plus nombreuses et plus fiables est une tâche complexe à laquelle la communauté internationale doit s'attaquer résolument. Nous continuons de publier les résultats obtenus selon l'ISDH et l'IPF en nous fondant sur les meilleures estimations disponibles, dans l'espoir que cela permettra d'accroître la demande de telles données.

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

L'ISDH est composé des mêmes variables que l'IDH. Il diffère néanmoins de l'IDH en ceci que nous avons corrigé les niveaux moyens obtenus par chaque pays en termes d'espérance de vie, de niveau d'éducation et de revenu de façon à refléter les disparités sociologiques entre les hommes et les femmes dans ces trois domaines (pour une explication détaillée de la méthodologie utilisée pour le calcul de l'ISDH, voir la note technique 1 du *Rapport mondial sur le développement humain 1995)*. Nous avons retenu pour cela un coefficient de pondération qui exprime une aversion modérée pour l'inégalité, le paramètre de valeur 2. Cette valeur correspond à la moyenne harmonique des valeurs masculine et féminine.

Nous avons également corrigé, dans le calcul de l'ISDH, les valeurs maximale et minimale de l'espérance de vie pour tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine. Pour les femmes, la valeur maximale de l'espérance de vie est ainsi de 87,5 ans et la valeur minimale de 27,5 ans. Pour les hommes ces valeurs sont respectivement de 82,5 ans et de 22,5 ans.

Le calcul de la composante du revenu est plus complexe. Pour calculer les parts du revenu du travail des hommes et des femmes, nous utilisons deux données : le rapport entre la moyenne des salaires féminins et celle des salaires masculins et la part de la population active âgée de 15 ans et plus. Pour les pays pour lesquels il n'y a pas de données disponibles pour le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %, moyenne pondérée du rapport des salaires pour tous les pays pour lesquels les données sont disponibles. Nous pondérons ensuite le PIB corrigé par habitant moyen sur la base de la disparité entre les sexes en matière de parts de revenus et de la proportion de femmes et d'hommes dans la population, avant d'indexer la valeur du revenu.

La dernière opération du calcul de l'ISDH consiste à additionner les indicateurs de l'espérance de vie, du niveau d'éducation et du revenu et à diviser la somme par 3.

Exemple de calcul de l'ISDH

Nous avons choisi la Norvège pour illustrer la méthode de calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain. Comme nous l'avons vu, le paramètre d'aversion pour l'inégalité a été fixé à 2. (Les résultats des calculs présentent parfois de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.)

Pourcentage de la population totale
Femmes 51 %
Hommes 49 %

Espérance de vie à la naissance
Femmes 80,4 ans
Hommes 74,6 ans

Alphabétisation des adultes
Femmes 99 %
Hommes 99 %

Scolarisation tous niveaux confondus
Femmes 93 %
Hommes 92 %

PREMIERE ETAPE
Calcul de l'indicateur d'espérance de vie également réparti

Espérance de vie
Femmes (80,4 – 27,5)/60 = 0,882
Hommes (74,6 – 22,5)/60 = 0,868

Indicateur d'espérance de vie également réparti :
{[(pourcentage de la population féminine × (indicateur d'espérance de vie des femmes)$^{-1}$] + [(pourcentage de la population masculine × (indicateur d'espérance de vie des hommes)$^{-1}$]}$^{-1}$
$[0,51(0,882)^{-1} + 0,49(0,868)^{-1}]^{-1} = 0,875$

DEUXIEME ETAPE

Alphabétisation des adultes
Femmes (99 – 0)/100 = 0,990
Hommes (99 – 0)/100 = 0,990

Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus
Femmes (93 – 0)/100 = 0,930
Hommes (92 – 0)/100 = 0,920

Indicateur de niveau d'éducation
Femmes 2/3 (taux d'alphabétisation des adultes) + 1/3 (taux brut de scolarisation tous niveaux confondus)
2/3(0,990) + 1/3(0,930) = 0,970
Hommes 2/3 (taux d'alphabétisation des adultes) + 1/3 (taux brut de scolarisation tous niveaux confondus)
2/3(0,990) + 1/3(0,920) = 0,967

Indicateur d'espérance de vie également réparti :
{[(pourcentage de la population féminine × (indicateur de niveau d'éducation)$^{-1}$] + [(pourcentage de la population masculine × (indicateur de niveau d'éducation)$^{-1}$]}$^{-1}$
$[0,51(0,970)^{-1} + 0,49(0,967)^{-1}]^{-1} = 0,968$

TROISIEME ETAPE
Calcul des parts proportionnelles de revenu

Pourcentage de la population active
Femmes 45,5
Hommes 54,5

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins : 0,870

PIB réel corrigé par habitant (en PPA) : 6 073 PPA (voir plus haut dans cette section)

A. *Calcul des parts proportionnelles féminine et masculine des revenus*
Salaire moyen (W) = (pourcentage de femmes dans la population active × salaires féminins) + (pourcentage d'hommes dans la population active × 1)
(0,455 × 0,870) + (0,545 × 1) = 0,941

Rapports du salaire féminin au salaire moyen (W)
0,870/0,941 = 0,925

Rapports du salaire masculin au salaire moyen (W)
1/0,941 = 1,063

Part des revenus du travail
Note : [(salaires féminins/salaires moyens) × pourcentage de femmes dans la population active] + [(salaires masculins/salaires moyens) × pourcentage d'hommes dans la population active] = 1.
Femmes
Salaires féminins/population active féminine
0,9247 × 0,4553 = 0,4210
Hommes
Salaires masculins/population active masculine
1,063 × 0,545 = 0,579

Parts proportionnelles féminine et masculine des revenus
Femmes
Part féminine des revenus du travail/pourcentage de la population féminine
0,421/0,505 = 0,834
Hommes
Part masculine des revenus du travail/pourcentage de la population masculine
0,579/0,495 = 1,169

B. *Indicateur du revenu également réparti*
Pondération (∈ = 2)

$\{[(\text{pourcentage de la population féminine} \times (\text{part féminine du revenu})^{-1}] + [(\text{pourcentage de la population masculine} \times (\text{part masculine du revenu})^{-1}]\}^{-1}$
$[0{,}505(0{,}834)^{-1} + 0{,}495(1{,}169)^{-1}]^{-1} = 0{,}972$
$0{,}972 \times 6\,073 = 5\,903$
$(5\,903 - 100)/(6\,154 - 100) = 0{,}934$

QUATRIEME ETAPE
Calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain
1/3(0,875 + 0,968 + 0,959) = 0,934

L'indicateur de la participation des femmes
L'indicateur de la participation des femmes (IPF) a pour composantes des variables définies explicitement pour mesurer le contrôle que les hommes et les femmes peuvent exercer sur leur destinée dans les domaines politique et économique.

Le premier ensemble de variables a été choisi pour rendre compte de la participation et du pouvoir décisionnaire dans la sphère économique. Il comprend les pourcentages d'hommes et de femmes exerçant, d'une part, des fonctions de direction et d'encadrement supérieur et, d'autre part, des professions techniques et libérales. Ce sont là des catégories d'emploi très vastes et aux définitions assez floues. Les groupes de population concernés par ces deux grandes catégories étant différents, nous avons calculé des indicateurs distincts pour chacune d'elles, que nous avons ensuite additionnés. La troisième variable est constituée par le pourcentage de femmes et d'hommes occupant des fonctions parlementaires. Elle a été choisie pour refléter la participation à la vie politique et le pouvoir de décision des femmes.

Nous appliquons à chacune des trois variables la méthode de la moyenne pondérée (∈ – 1) en fonction de la population pour calculer un *pourcentage équivalent également réparti* (PEER) pour les deux sexes considérés conjointement. Chaque variable est ensuite indexée en divisant le PEER par 50 %.

La variable du revenu est choisie pour exprimer le contrôle des ressources économiques. Elle est calculée de la même manière que pour l'ISDH, à la différence près que c'est le PIB réel par habitant non corrigé que nous utilisons ici (au lieu du PIB corrigé). La valeur maximale du revenu est, là encore, de 40 000 dollars (PPA) et la valeur minimale de 100 dollars (PPA).

En dernière étape, nous additionnons les indicateurs des trois variables — participation et pouvoir décisionnaire économiques, participation et pouvoir décisionnaire politiques, contrôle des ressources économiques -, avant de diviser le résultat par 3 pour obtenir l'IPF global.

Exemple de calcul de l'IPF
Nous avons choisi le Cameroun pour illustrer les différentes étapes du calcul de l'indicateur de la participation des femmes. Le paramètre d'aversion pour l'inégalité est égal à 2. (Les résultats des calculs présentent parfois de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.)

PREMIERE ETAPE
Calcul des indicateurs de représentation parlementaire, de fonctions de direction et d'encadrement supérieur, et de professions techniques et libérales

Pourcentage de représentation parlementaire
Femmes 12,1
Hommes 87,8

Pourcentage de fonctions de direction et de cadres supérieurs
Femmes 10,1
Hommes 89,9

Pourcentage de cadres et de techniciens
Femmes 24,4
Hommes 75,6

Pourcentage de la population totale
Femmes 50,38
Hommes 49,62

Calcul du PEER de représentation parlementaire
$[0{,}4962\ (87{,}8)^{-1} + 0{,}5038\ (12{,}1)^{-1}]^{-1} = 21{,}3$

Calcul du PEER pour les fonctions de direction et les cadres supérieurs
$[0{,}4962\ (89{,}9)^{-1} + 0{,}5038\ (10{,}1)^{-1}]^{-1} = 18{,}05$

Calcul du PEER pour les cadres et les techniciens
$[0{,}4962\ (75{,}6)^{-1} + 0{,}5038\ (24{,}4)^{-1}]^{-1} = 36{,}75$

Indexation de la représentation parlementaire
21,30/50 = 0,426

Indexation des fonctions de direction et d'encadrement supérieur
18,05/50 = 0,361

Indexation des postes de cadres et de techniciens
36,75/50 = 0,7350

Calcul de l'indicateur combiné de fonctions de direction et d'encadrement supérieur et des emplois de techniciens et professions libérales
(0,3610 + 0,7350)/2 = 0,5480

DEUXIEME ETAPE
Calcul de l'indicateur des parts de revenu du travail

Pourcentage de la population active

Femmes	37,4
Hommes	62,6

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins : 75 %

PIB réel non corrigé par habitant : 2 120 dollars (PPA)

Rapports du salaire féminin au salaire moyen (W) et du salaire masculin au salaire moyen (W)
$W = 0,374\ (0,75) + 0,626\ (1) = 0,9065$
Rapport du salaire féminin au salaire moyen : 0,75/0,9065 = 0,8274
Rapport du salaire masculin au salaire moyen : 1/0,9065 = 1,1031

Part des revenus du travail
Note : [(salaires féminins/salaires moyens) × pourcentage féminin de la population active] + [(salaires masculins/salaires moyens) × pourcentage masculin de la population active] = 1.

Femmes	0,8274 × 0,374 = 0,3094
Hommes	1,1031 × 0,626 = 0,6095

Parts proportionnelles féminine et masculine des revenus

Femmes	0,3094/0,5038 = 0,6141
Hommes	0,6905/0,4962 = 1,3916

Calcul de l'indicateur du revenu également réparti
$[0,4962\ (1,3916)^{-1} + 0,5038\ (0,6141)^{-1}]^{-1} = 0,8496$
0,8496 × 2 120 = 1 801
(1 801 – 100)/(40 000 – 100) = 0,0426

TROISIEME ETAPE
Calcul de l'indicateur de la participation des femmes
[1/3(0,0426 + 0,0548 + 0,426)] = 0,3389

Calcul de l'indicateur de la pauvreté humaine

L'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) se concentre sur trois aspects essentiels de la vie humaine qui sont déjà envisagés dans le cadre de l'IDH — la longévité, l'instruction et des conditions de vie décentes —, mais envisage ces aspects sous l'angle des manques. La première forme de manque se mesure ainsi en termes de survie — c'est la probabilité de décéder à un âge relativement précoce. La deuxième, qui a trait à l'instruction, consiste à se trouver exclu du monde de la lecture et de la communication. Le troisième concerne l'absence d'accès à des conditions de vie décentes, et s'attache en particulier à ce que procure l'économie dans son ensemble.

Dans le calcul de l'IPH, les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage de personnes risquant de décéder avant l'âge de quarante ans (P_1) et le manque d'instruction par le pourcentage d'adultes analphabètes (P_2). Quant au manque de conditions de vie décentes sur le plan de l'économie en général, il est représenté par un sous-indicateur composite comprenant lui-même trois variables : le pourcentage d'individus privés d'accès à l'eau potable (P_{31}), celui des personnes privés d'accès aux services de santé (P_{32}) et celui des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition (P_{33}).

Le sous-indicateur composite P s'obtient en calculant la moyenne arithmétique des trois variables P_{31}, P_{32} et P_{33}. Ainsi :

$$P_3 = \frac{(P_{31} + P_{32} + P_{33})}{3}$$

Compte tenu des analyses présentées au chapitre 1 et à la note technique 1, la formule de l'IPH est alors la suivante :

$$\text{IPH} = [(P_1^3 + P_2^3 + P_3^3 - 3]^{1/3}$$

Ainsi, pour l'Egypte, le calcul de l'IPH s'effectue de la manière suivante :

Pays	P_1 (%)	P_2 (%)	P_{31} (%)	P_{32} (%)	P_{33} (%)
Egypte	16,6	49,5	21,0	1,0	9,0

PREMIERE ETAPE

Calcul de P_3

$$P_3 = \frac{21 + 1 + 9}{3} = \frac{31}{3} = 10{,}33$$

DEUXIEME ETAPE

Calcul de l'IPH

$$\begin{aligned}\text{IPH} &= [1/3(16{,}6^3 + 49{,}5^3 + 10{,}33^3)]^{1/3} \\ &= [1/3(4\,624{,}08 + 121\,287{,}38 + 1\,102{,}30)]^{1/3} \\ &= [1/3(127\,013{,}76)]^{1/3} \\ &= (42\,337{,}92)^{1/3} \\ &= 34{,}8\end{aligned}$$

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH)

Classement selon l'IPH	Dénuement en termes de survie % de la population risquant de décéder avant 40 ans 1990[a] (P_1)	Dénuement en termes d'instruction Taux d'analphabétisme des adultes (%) 1994 (P_2)	Dénuement économique (P_3) Population privée d'eau potable (%) 1990–96 (P_{31})	Population privée de services de santé (%) 1990–95 (P_{32})	Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990–96 (P_{33})	Dénuement économique (P_3)	Valeur de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) (%)
1 Trinité-et-Tobago	5,4[b]	2,1	3	0	7[c]	3	4,1
2 Cuba	6,2[d,e]	4,6	11	0	1[f]	4	5,1
3 Chili	4,6[d,e]	5,0	15[c]	3[c]	1	6	5,4
4 Singapour	3,2[d,e]	9,0	0[c]	0[c]	14[c]	5	6,6
5 Costa Rica	4,1[b]	5,3	4	20[c]	2	9	6,6
6 Colombie	6,3[b]	8,9	15	19	8	14	10,7
7 Mexique	8,3[b]	10,8	17	7	14[c]	13	10,9
8 Jordanie	9,2[b]	14,5	2	3[c]	9	5	10,9
9 Panama	6,2[d,e]	9,5	7	30	7	15	11,2
10 Uruguay	5,4[d,e]	2,9	25[c]	18[c]	7[c]	17	11,7
11 Thaïlande	8,9[b]	6,5	11	10[c]	26[c]	16	11,7
12 Jamaïque	4,3[b]	15,6	14	10[c]	10	11	12,1
13 Maurice	6,2[d,e]	17,6	1	0[c]	16	6	12,5
14 Emirats arabes unis	3,6[b]	21,4	5	1	6[g]	4	14,9
15 Equateur	9,9[b]	10,4	32	12[c]	17[c]	20	15,2
16 Mongolie	16,0[h,i]	17,8	20	5[c]	12	12	15,7
17 Zimbabwe	18,4[d,j]	15,3	23	15	16	18	17,3
18 Chine	9,1[d,k]	19,1	33	12	16	20	17,5
19 Philippines	12,8[d,l]	5,6	14	29	30	24	17,7
20 Rép. dominicaine	10,2[b]	18,5	35	22	10	22	18,3
21 Jamahiriya arabe libyenne	16,2[b]	25,0	3	5	5	4	18,8
22 Sri Lanka	7,9[d,e]	9,9	43	7[c]	38	29	20,7
23 Indonésie	14,8[d,j]	16,8	38	7	35	27	20,8
24 Rép. arabe syrienne	10,3[b]	30,2	15	10	12	12	21,7
25 Honduras	10,8[b]	28,0	13	31	18	21	22,0
26 Bolivie	19,6[d,j]	17,5	34	33	16	28	22,5
27 Iran, Rép. islamique d'	11,7[b]	31,4[m]	10	12	16	13	22,6
28 Pérou	13,4[d,j]	11,7	28	56	11	32	22,8
29 Botswana	15,9[b]	31,3	7[c]	11[c]	15[c]	11	22,9
30 Paraguay	9,2[b]	8,1	58	37[c]	4	33	23,2
31 Tunisie	10,5[b]	34,8	2	10[c]	9	7	24,4
32 Kenya	22,3[b]	23,0	47	23	23	31	26,1
33 Viet Nam	12,1[b]	7,0	57	10	45	37	26,2
34 Nicaragua	13,6[b]	34,7	47	17[c]	12	25	27,2
35 Lesotho	23,9[b]	29,5	44	20[c]	21	28	27,5
36 El Salvador	11,7[b]	29,1	31	60	11	34	28,0
37 Algérie	10,6[b]	40,6	22	2	13	12	28,6
38 Congo	22,1[b]	26,1	66	17[c]	24[c]	36	29,1
39 Iraq	15,4[b]	43,2	22	7[c]	12	14	30,7
40 Myanmar	25,6[b]	17,3	40	40	43	41	31,2
41 Cameroun	25,4[b]	37,9	50	20	14	28	31,4
42 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	28,6[b]	28,8	72	4[c]	35[c]	37	32,0
43 Ghana	24,9[b]	36,6	35	40[c]	27	34	32,6
44 Egypte	16,6[de]	49,5	21	1	9	10	34,8
45 Zambie	35,1[b]	23,4	73	25[c]	28	42	35,1
46 Guatemala	14,5[d,e]	44,3	36	43	27	35	35,5
47 Inde	19,4[d,k]	48,8	19	15	53	29	36,7
48 Rwanda	42,1[b]	40,8	34[c]	20	29	28	37,9
49 Togo	28,4[b]	49,6	37	39[c]	24[c]	33	39,3
50 Tanzanie, Rép.-Unie de	30,6[b]	33,2	62	58	29	50	39,7
51 Rép. dém. pop. lao	32,7[h,i]	44,2	48	33[c]	44	42	40,1
52 Zaïre	30,0[b]	23,6	58	74[c]	34	55	41,2
53 Ouganda	39,0[d,n]	38,9	62	51	23[c]	45	41,3
54 Nigéria	33,8[b]	44,4	49	49	36	45	41,6
55 Maroc	12,3[d,j]	57,9	45	30[c]	9	28	41,7

NOTES TECHNIQUES – TABLEAU 4.1

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH) (suite)

Classement selon l'IPH	Dénuement en termes de survie % de la population risquant de décéder avant 40 ans 1990[a] (P_1)	Dénuement en termes d'instruction Taux d'analphabétisme des adultes (%) 1994 (P_2)	Dénuement économique (P_3)				
			Population privée d'eau potable (%) 1990–96 (P_{31})	Population privée de services de santé (%) 1990–95 (P_{32})	Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990–96 (P_{33})	Dénuement économique (P_3)	Valeur de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) (%)
56 Rép. centrafricaine	35,4[d,j]	42,8	62	48	27	46	41,7
57 Soudan	25,2[b]	55,2	40	30	34	35	42,2
58 Guinée-Bissau	43,2[h,i]	46,1	41	60	23[c]	41	43,6
59 Namibie	21,1[d,j]	60,0[o]	43	41	26	37	45,1
60 Malawi	38,3[d,j]	44,2	63	65	30	53	45,8
61 Haïti	27,1[b]	55,9	72	40	28	47	46,2
62 Bhoutan	33,2[h,i]	58,9	42	35[c]	38[c]	38	46,3
63 Côte d'Ivoire	23,1[d,n]	60,6	25	70[c]	24	40	46,3
64 Pakistan	22,6[b]	62,9	26	45[c]	38	36	46,8
65 Mauritanie	31,7[h,i]	63,1	34[c]	37	23	31	47,1
66 Yémen	25,6[b]	58,9[o]	39	62	39	47	47,6
67 Bangladesh	26,4[b]	62,7	3	55	67	42	48,3
68 Sénégal	25,3[d,p]	67,9	48	10	20	26	48,7
69 Burundi	33,8[b]	65,4	41	20	37	33	49,0
70 Madagascar	32,1[d,j]	54,2[q]	71	62	34	56	49,5
71 Guinée	41,3[h,i]	65,2	45	20	26	30	50,0
72 Mozambique	43,8[b]	60,5	37	61[c]	27	42	50,1
73 Cambodge	31,9[h,i]	65,0[r]	64	47[c]	40	50	52,5
74 Mali	28,4[d,n]	70,7	55	60	31[c]	49	54,7
75 Ethiopie	35,7[b]	65,5	75	54	48	59	56,2
76 Burkina Faso	36,1[b]	81,3	22	10	30	21	58,3
77 Sierra Leone	52,1[b]	69,7	66	62	29	52	59,2
78 Niger	43,2[d]	86,9	46	68[r]	36	50	66,0

a. Données relatives à 1990 ou à une année proche de 1990.
b. Chiffres obtenus par la combinaison de deux sources statistiques quant au risque de mortalité : estimations de l'UNICEF quant à la probabilité de décéder avant l'âge de 5 ans, d'une part, et estimations de la Division de la population des Nations unies quant à la probabilité de décéder entre 5 et 40 ans ($_{35}q_5$), d'autre part. L'interpolation de ces estimations a été réalisée au moyen des tables-types de mortalité de Coale-Demeny modèle « West ». Pour tous les pays, l'espérance de vie à la naissance en 1990 correspond à la moyenne arithmétique des estimations pour la période considérée dans ONU, 1996b.
c. Chiffres correspondant à une année ou une période autre que celle indiquée en tête de colonne, différant de la définition normative ou ne concernant qu'une partie du pays considéré.
d. Estimations de l'UNICEF quant à la probabilité de décéder avant l'âge de 5 ans, plus estimations indépendantes (Hill, 1997) quant à la probabilité de décéder entre 5 et 40 ans.
e. Calculs effectués à partir des décès officiellement constatés en 1990 ou autour de cette année.
f. Déficiences (graves ou modérées).
g. Source : antenne locale de l'UNICEF.
h. Division de la population des Nations unies, d'après l'espérance de vie à la naissance.
i. Division de la population des Nations unies, chiffres obtenus par la détermination de l'espérance de vie à la naissance en 1990 (calculée par interpolation linéaire entre les estimations relatives à 1985-90 et 1990-95), puis par détermination des valeurs en découlant en fonction des critères $_{40}q_0$ et $_{60}q_0$ dans les tables-types de mortalité de Coale-Demeny modèle « West ». Les tables-types de mortalité nationale de Keyfitz et Flieger ont été utilisées pour calculer le rapport de l'espérance de vie à la naissance pour $_{40}q_0$ et $_{60}q_0$ aux alentours de 1980 et de 1985. Pour chaque pays, les rapports concernant 1990 ont alors été estimés par extrapolation linéaire. Ces rapports ont été représentés dans un cadre temporel et l'on a constaté qu'ils évoluaient de manière analogue selon les pays, donnant ainsi un ensemble de droites parallèles. Le rapport estimé, ainsi que l'estimation de l'espérance de vie à la naissance ont alors été utilisés pour obtenir des risques estimatifs de décéder avant l'âge de 40 et de 60 ans.
j. D'après des études sanitaires et démographiques (*direct sisterhood*) quant à la probabilité de décéder entre 5 et 50 ans, étendue à 60 ans au moyen d'une table-type de mortalité de Coale-Demeny modèle « West » calée sur $_{35}q_{15}$.
o. PNUD, 1996d.
p. Pison *et al.*, 1995.
q. Estimation du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain,* d'après des sources nationales.
r. UNICEF, 1996b.
Sources : Colonne 1 : : Hill, 1997. *Colonne 2* : calculs réalisés d'après des informations de l'UNESCO, 1996b. *Colonnes 3 et 4 :* : calculs réalisés d'après des informations de l'UNICEF, 1997. *Colonne 5 :* UNICEF, 1997.

Bibliographie et références

Documents de base utilisés pour la rédaction du *Rapport mondial sur le développement humain 1997*

Altimir, Oscar. 1996. « Poverty Trends in Selected Latin American Countries. »

Anand, Sudhir et Amartya Sen. 1997. « Concepts of Human Development and Poverty : A Multidimensional Perspective. »

Berry, Albert, Susan Horton et Dipak Mazumdar. 1997. « Globalization, Adjustment, Inequality and Poverty. »

Desai, Meghnad. 1997. « Poverty and Social Exclusion in Advanced/OECD Countries. »

Genda, Yuji. 1997. « Poverty in Japan. »

Kamerman, Sheila et Alfred Kahn. 1996. « The Problem of Poverty in the Advanced Industrialized Countries and the Policy and Program Response. »

Lavollay, Michel. 1996. « HIV/AIDS : An Allegory of Human Deprivation. »

Lipton, Michael. 1996a. « Agricultural Research, the Poor and the Environment. »

———. 1996b. « Defining and Measuring Poverty : Conceptual Issues. »

———. 1996c. « Growth and Poverty Reduction : Which Way Round ?

———. 1996d. « How Economic Growth Affects Poverty. »

———. 1996e. « Interactions Between Poverty and Population Change, and Some Linkages To Environmental Depletion. »

———. 1996f. « Poverty and Its Links to Human Underdevelopment : Some Stylized Facts. »

———. 1996g. « Poverty-Basic and Annex Tables : Notes on Method. »

———. 1997. « The Evolution of Private Consumption Poverty in the Developing World 1960-1997. »

Mason, John, Tom Scialfa, Kavita Sethuraman, Naisu Zhu et Jamie Van Leeuwen. 1997. « World Nutrition Trends and Situation. »

Mathonnat, Jacky. 1996. « Etudes sur les Dépenses Publiques d'Education et de Santé dans les Pays en Developpement. »

Matsunaga, Yasuyuki. 1997a. « Conflict and Deprivation : The Dynamics of Political Violence in the Post–Cold War Period. »

———. 1997b. « Poverty and Displaced Populations : Policy Implications of Involuntary Displacement. »

Moghadam, Valentine. 1996. « The Feminization of Poverty ? Notes on a Concept and Trends. »

Parikh, Jyoti. 1996. « Poverty-Environment-Development Nexus. »

Ruggeri Laderchi, Caterina. 1996. « Poverty : Some Issues, Concepts and Definitions. »

Ruminska-Zimny, Ewa. 1997. « Human Poverty in Transition Economies. »

Sen, Gita. 1997. « Empowerment as an Approach to Poverty. »

Shiva Kumar, A.K. 1997. « Exit Time from Poverty. »

Smeeding, Timothy. 1996. « Financial Poverty in Developed Countries : The Evidence from the LIS. »

Streeten, Paul. 1996. « The Political Economy of Fighting Poverty. »

Watanabe, Eimi. 1996. « Country Poverty Strategies : A Survey. »

Watkins, Kevin. 1997. « Globalisation and Liberalisation : The Implication for Poverty, Distribution and Inequality. »

WRI (World Resources Institute). 1996. « Background Data for Human Development Report 1997. »

Von Pischke, J.D. 1996. « Poverty, Human Development and Financial Services. »

Zhang, Amei. 1997. « Poverty Alleviation in China : Commitment, Policies and Expenditures. »

Contributions particulières

Agarwal, Bina. 1996. « Gender, Poverty and Property Rights in South Asia. »

Attwood, Heidi. 1996. « PRA : What Is It and Why Should We Use It ? and Illustrations of Poor People's Perceptions of Poverty and Well-Being as Disclosed through PRA Expenditures. »

Brox, Ottar. 1996. « Out of Poverty : The Case of Norway. »

Correa, Sonia. 1997. « Brazil : The Citizen Action Against Hunger and Misery. » Brazilian Institute for Economic and Social Analysis.

Darbellay, Elaine. 1996. « Poverty in Nigeria. »

———. 1997a. « Poverty in Ghana. »

———. 1997b. « Poverty in Kenya. »

———. 1997c. « Poverty in The Russian Federation. »

Ishikawa, Tsuneo, 1996. « Poverty in Japan : an estimate. »

Maathai, Wangari. 1997. « The Green Belt Movement. »

Oyen, Else. 1997. « The Utility of Poverty. »

Ramirez, Alejandro. 1996. « Consumption Poverty, Capabilities Poverty and Human Development in Indonesia. »

Roche, Douglas. 1996. « After the World Court Opinion. »

Shiva Kumar, A.K. 1996. « Exit Time from Poverty. »

Taylor, Vivienne. 1997. « South Africa : Transcending the Legacy of Apartheid and Poverty. »

Volontaires des Nations unies. 1997. « Case studies of success in volunteers for poverty eradication. »

Notes bibliographiques

Le chapitre 1 s'inspire des documents suivants : Anand et Sen 1997, Lipton 1996b.

Le chapitre 2 s'inspire des documents suivants : Altimir 1996, Anand et Sen 1997, Darbellay 1996, 1997a, 1997b et 1997c, ESCWA 1996, *Fortune Magazine* 1996, HABITAT 1996, Kamerman et Kahn 1996, Lipton 1996b, 1996f et 1996g, Mason et autres 1997, Matsunaga 1997a et 1997b, Milanovic 1996, Psacharopoulos et Patrinos 1994, Ramirez 1996, Ruggeri Laderchi 1996, Ruminska-Zimny 1997, A. Sen 1990, B. Sen 1992, Shaffer 1996, Shiva Kumar 1996 et 1997, Smeeding 1996, Swaminathau 1995, UNAIDS 1996, PNUD 1996h, PNUD et UNICEF 1996, HCR 1996, UNRISD 1995, Banque mondiale 1996d, Worldwatch Institute 1996, WRI 1994 et 1996b et Zhang 1997.

Le chapitre 3 s'inspire des documents suivants : Agarwal 1994, Bardhan 1996, Broca et Ohram 1991, Bruno, Ravallion et Squire 1996, CESR 1997, Chambers 1997, Cleaver et Schreiber 1994, Datt et Ravallion à paraître, Davies 1993 et 1996, Deininger et Squire 1996, Desai 1997, Folbre 1996, Genda 1997, Hazell et Garrett 1996, Human Development Center 1997, Jazairy, Alamgir et Panuccio 1992, Kamerman et Kahn 1996, Kumar 1997, Lavollay 1996, Lipton 1995, Lipton 1996a, 1996b, 1996d et 1996e, Lipton et Maxwell 1992, Lipton et Osmani 1996, Lipton et Ravallion 1995, Mann et Tarantola 1996, Matsunaga 1997a et 1997b, Moghadam 1996, Moser 1996, Ravallion à paraître, Ravallion et Chen 1996, Ruminska-Zimny 1997, G. Sen 1997, ONUSIDA : 1996, PNUD 1995c, 1996b et 1996d, Department of Health and Human Services 1996 (Gouvernement des Etats-Unis), Von Pischke 1996, Banque mondiale 1992 et 1995b, WRI 1996b et Zhang 1997.

Le chapitre 4 s'inspire des documents suivants : Berry, Horton et Mazumdar 1997, Boyer et Drache 1996, Childers 1995, Commission de Gouvernance Globale 1995, *The Economist* 1996, *Fortune Magazine* 1996, Kennedy et Russett 1995, CNUCED 1996a, DPI 1996, UNRISD 1995, Watkins 1995 et 1997, Banque mondiale 1995a et 1996b et Commission mondiale de la culture et du développement 1995.

Le chapitre 5 s'inspire des documents suivants : Athreya et Chunkath 1996, Ba 1990, Berger 1976, Block 1995, Correa 1997, Crawford 1995, CEE 1996, Freedom House 1995, Frisch 1996, Ghai et Vivian 1992, gouvernement du Malawi et UNICEF 1996, Haq 1995, Human Development Center 1997, IDS 1996, IISS 1996, Kapadia 1996, Kohli 1994, Kothari 1993, Lal et Myint 1996, Lewis 1996, Nanavaty 1994, Norton et Stephens 1995, Riddell 1992, Rodrik 1996, Saggar et Pan 1994, Schneider 1991, G. Sen 1995, Streeten 1993, Taylor 1996, Transparency International 1996, PNUD 1996b et 1996c.

Le chapitre 6 *s'inspire des documents* suivants : Chenery, Ahluwalia, Bell, Duloy et Jolly 1974, Colclough et Lewin 1993, Dreze et Sen 1995, Eatwell 1996, Erikson 1996, ITM 1996, OCDE 1996e, Oyen, Miller et Samad 1996, PNUD 1995b, UNESCO 1996, UNICEF 1995b et 1996.

Sources

Agarwal, Bina. 1994. *A Field of One's Own : Gender and Land Rights in South Asia*. New York : Cambridge University Press.

Anand, Sudhir. 1977. « Aspects of Poverty in Malaysia. » *Review of Income and Wealth* 23(1) : 1-16.

———. 1983. *Inequality and Poverty in Malaysia : Measurement and Decomposition*. New York : Oxford University Press.

———. 1993. « Inequality between and within Nations. » Harvard University, Center for Population and Development Studies, Cambridge, Mass.

Anand, Sudhir et Amartya K. Sen. 1993. « Human Development Index : Methodology and Measurement. » Document occasionnel n° 12 du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. PNUD, New York.

———. 1995. « Gender Inequality in Human Development : Theories and Measurement. » Document occasionnel n° 19 du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. PNUD, New York.

ARF (Addiction Research Foundation). 1994. « Statistical Information, International Profile 1994. » Ontario, Canada.

Arrow, Kenneth J. 1965. « Aspects of the Theory of Risk-Bearing. » Yrjö Jahnsson Lectures. Helsinki : Yrjö Jahnssonin Säätiö.

Association of Iroquois and Allied Indians. 1996. « Fact Sheet on Health and Social Conditions in First Nations Communities. »

Athreya, V.B. et S.R. Chunkath. 1996. *Literacy and Empowerment*. New Delhi : Sage Publications.

Atkinson, Anthony B. 1970. « On the Measurement of Inequality. » *Journal of Economic Theory* 2(3), pp. 244-263.

———. 1973. « How Progressive Should Income Tax Be ? » *in Essays on Modern Economics*, sous la direction de M. Parkin, Londres : Longman. Réimpression *in Economic Justice*, sous la direction de E.S. Phelps,. Harmondsworth, Royaume-Uni, Penguin.

———. 1987. « On the Measurement of Poverty. » *Econometrica* 55(4), pp. 749-764.

Atkinson, Anthony B. et François Bourguignon. 1982. « The Comparison of Multi-Dimensional Distributions of Economic Status. » *Review of Economic Studies* 49, pp. 183-201.

Ba, Hassan. 1990. « Les associations villageoises entre l'Etat et les ONG sur les rives du Sénégal : De nouveaux acteurs du développement. » *Parole à l'Afrique* 2 (janvier), pp. 83-104. CNUCED/SLNG, Genève.

Banque mondiale. 1990. *Rapport sur le développement dans le monde 1990*. New York, Oxford University Press.

———. 1992. *Rapport sur le développement dans le monde 1992*. New York : Oxford University Press.

———. 1993. *Rapport sur le développement dans le monde 1993*. New York : Oxford University Press.

———. 1995a. *Les perspectives économiques mondiales et les pays en développement 1995*. Washington, DC.

———. 1995b. *The Social Impact of Adjustment Operations : An Overview*. Rapport n° 14776. Washington, DC.

———. 1995c. *Social Indicators of Development*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.

———. 1995d. *World Data 1995*. CD-ROM. Washington, DC.

———. 1995e. *Rapport sur le développement dans le monde 1995*. Washington, DC.

———. 1996a. Correspondance concernant le PIB. Reçue au mois de mai. Washington, DC.

———. 1996b. *Les perspectives économiques mondiales et les pays en développement 1996*. Washington, DC.

———. 1996c. *Réduction de la pauvreté et la Banque mondiale : les années 90 : progrès réalisés et défis de l'avenir*. Washington, DC.

———. 1996d. « Faire reculer la pauvreté en Afrique sub-saharienne : résumé analytique. » Washington, DC.

———. 1996e. *Trends in Developing Economies 1996*. Washington, DC.

———. 1996f. *World Bank Atlas 1996*. Washington, DC.

———. 1996g. *World Debt Tables 1995-96*. Washington, DC.
———. 1996h. *Rapport sur le développement dans le monde 1996*. Washington, DC.
———. 1997a. Correspondance concernant des données non publiées de la Banque mondiale sur des estimations du PNB par habitant établies d'après le coefficient PIB/PNB pour 1994. Reçue au mois de janvier. Washington, DC.
———. 1997b. *Indicateurs du développement dans le monde 1997*. Washington, DC.
Bardhan, Pranab. 1996. « Method in Madness ? A Political-Economy Analysis of Ethnic Conflicts in Less Developed Countries. » Document de travail. Economics Department, University of California à Berkeley.
Basu, Kaushik. 1987. « Achievements, Capabilities, and the Concept of Well-Being. » *Social Choice and Welfare* 4, pp. 69-76.
Berger, Peter L. 1976. *Pyramids of Sacrifice : Political Ethics and Social Change*. New York, Anchor Books.
BIT (Bureau international du Travail). 1994. *Annuaire des statistiques du travail 1994*. Genève.
———. 1995a. *Le travail dans le monde 1995*. Genève.
———. 1995b. *Annuaire des statistiques du travail 1995*. Genève.
———. 1996a. « Le travail des enfants : Que faire ? » Compte rendu de la Réunion tripartite informelle au niveau ministériel. Genève, 12 juin.
———. 1996b. *Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010*. 4e édition. Disquette. Genève.
Blackorby, Charles et David Donaldson. 1978. « Measures of Relative Equality and Their Meaning in Terms of Social Welfare. » *Journal of Economic Theory* 18.
———. 1984. « Ethically Significant Ordinal Indexes of Relative Inequality. » Dans R.L. Basmann et G.F. Rhodes, (sous la direction de), *Advances in Econometrics* 3. Londres : JAI Press.
Block, Thorsten. 1995. « Human Development and Economic Growth in Germany. » Document de base rédigé en vue du *Rapport mondial sur le développement humain 1996*. PNUD, New York.
Boyer, Robert, et Daniel Drache, (sous la direction de) 1996. *States Against Markets : The Limits of Globalization*. Londres et New York : Routledge.
Broca, Sumiter, et Peter Ohram. 1991. « Study on the Location of the Poor. » Document non publié rédigé pour le Comité consultatif technique du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.
Bruno, Michael, Martin Ravallion et Lyn Squire. 1996. « Equity and Growth in Developing Countries : Old and New Perspectives on the Policy Issue. » Document de travail 1563 consacré à la recherche sur les politiques. Banque mondiale, Washington, DC.
CEE (Commission économique des Nations unies pour l'Europe). 1995a. *Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amerique du Nord*. New York et Genève.
———. 1995b. *Trends in Europe and North America : The Statistical Yearbook of the Economic Commission for Europe*. New York, Genève : Nations unies.
———. 1996. Base de données. Genève.
———. 1997. Correspondance reçue au mois de janvier 1997.
Centre des Nations unies pour le développement social et les affaires humanitaires. 1995. « Résultats de la quatrième enquête des Nations unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale (1986-90)—Rapport intérimaire du Secrétariat. » Vienne.
Centre pour les droits de l'homme 1997. « Human Rights : International Instruments — Chart of Ratifications as of 31 December 1996. » ST/HR/4/Rev. 13. Genève.
CESAO (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale). 1996. *Poverty in Western Asia : A Social Perspective*. Eradicating Poverty Studies Series 1. E/ESCWA/SD/1996/8. New York.
CESR (Center for Economic and Social Rights). 1996. « UN Sanctioned Suffering : A Human Rights Assessment of United Nations Sanctions on Iraq. »
———. 1997. « A Human Rights Assessment of Sanctions : the Case of Iraq. »
Chambers, Robert. 1997. *Whose Reality Counts ? Putting the First Last*. Londres : Intermediate Technology Publications.
Chenery, Hollis, Montek S. Ahluwalia, C.I.G. Bell, John H. Duloy et Richard Jolly. 1974. *Redistribution with Growth*. Londres : Oxford University Press.

Childers, Erskine. 1995. « The UN at 50 : Midlife Crisis. »*World Press Review* 42 (juin), pages 8-22.

Cleaver, Kevin et Gotz A. Schreiber. 1994. *Reversing the Spiral : The Population, Agriculture, and Environment Nexus in Sub-Saharan Africa*. Banque mondiale, Washington, DC.

CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 1996a. *Globalization and Liberalization : Effects of International Economic Relations on Poverty*. New York et Genève.

———. 1996b. *World Investment Report 1996 : Investment, Trade and International Policy Arrangements*. New York et Genève.

Colclough, Christopher, et Keith Lewin. 1993. *Educating All the Children*. Oxford : Oxford University Press.

Commission de Gouvernance Globale. 1995. *Notre Voisinage Global*. New York : Oxford University Press.

Commission mondiale de la culture et du développement. 1995. *Notre Diversité créatrice*. Paris.

Conférence internationale sur la population et le développement. 1994. « Recommandation pour la poursuite de l'application du Programme d'action. » Le Caire, 3-4 septembre.

Cornia, Giovanni Andrea. 1996. « Labour Markets Shocks, Psychosocial Stress and the Transition Mortality Crisis. » Research in Progress 4. Helsinki : WIDER (Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement).

Datt, Gaurav et Martin Ravallion. A paraître. « Why Have Some Indian States Done Better than Others at Reducing Rural Poverty ? » *Economica*.

Davies, Susanna. 1993. « Versatile Livelihoods : Strategic Adaptation to Food Insecurity in the Mahalian Sahel. » University of Sussex, Institute of Development Studies.

———. 1996. *Adaptable Livelihoods : Coping with Food Security in the Mahalian Sahel*. New York, St. Martin's Press.

Deininger, Klaus et Lyn Squire. 1996. « A New Data Set Measuring Income Inequality. » *The World Bank Economic Review* 10(3), pp. 565-591.

Département de l'information (ONU). 1996. « L'ONU : La vérité en faits et en chiffres. » New York.

Desai, Meghnad J. 1991. « Human Development : Concepts and Measurement. » *European Economic Review* 35, pp. 350-357.

de Vydler, Stefan. 1995. « Country Study on Sweden. » Document de base élaboré en vue du *Rapport mondial sur le développement humain 1996*. PNUD, New York.

Diamond, Peter A. et Michael Rothschild, (sous la direction de) 1989. *Uncertainty in Economics : Readings and Exercises*. éd. révisée New York : Academic Press.

———. 1989. *Hunger and Public Action*. Oxford, Clarendon Press.

Dreze, Jean, et Amartya Sen. 1995. *India Economic Development and Social Opportunity*. Delhi : Oxford University Press.

Duncan, Greg. J., Björn Gustafsson, Richard Hauser, Günther Schmaus, Stephen Jenkins, Hans Messinger, Ruud Muffels, Brian Nolan, Jean-Claude Ray et Wolfgang Vosges. 1995. « Poverty and Social Assistance Dynamics in the United States, Canada et Europe. » *in* Katherine McFate, Roger Lawson et William Julius Wilson (sous la direction de), *Poverty, Inequality and the Future of Social Policy : Western States in the New World Order*. New York : Russell Sage Foundation.

Eatwell, John. 1996. « International Financial Liberalization : The Impact on World Development. » Document de travail n° 12 du Bureau des études sur le développement. PNUD, New York.

The Economist. 1996. « Why the Net Should Grow Up. » 19 octobre, p. 17.

Erikson, John. 1996. « The International Response to Conflict and Genocide : Lessons from the Rwanda Experience : Synthesis Report. » Steering Committee of the Joint Evaluation of Emergency Assistance to Rwanda, Copenhague.

Eurostat et ONU (Nations unies). 1995. *Women and Men in Europe and North America*. Genève.

FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1994. *Tableaux par pays 1994 : Données de base sur le secteur agricole*. Département économique et social. Rome.

———. 1996. *The Sixth World Food Survey*. Rome, FAO.

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. 1995. *Rapport sur les catastrophes dans le monde 1995*. Genève.

FMI (Fonds monétaire international). *Annuaire des statistiques de finances publiques* (plusieurs éditions). Washington, DC.

Folbre, Nancy. 1996. « Engendering Economics : New Perspectives on Women, Work, and Demographic Change. » *in Annual World Bank Conference on Development Economics 1995*, sous la direction de Michael Bruno et Boris Pleskovic. Banque mondiale, Washington, DC.

Fortune Magazine. 1996. « Fortune 500. » 29 avril, p. F-1.

Foster, James E. 1984. « On Economic Poverty : A Survey of Aggregate Measures. » *Advances in Econometrics* 3, pp. 215-251.

———. 1985. « Inequality Measurement. » *in Fair Allocation*, sous la direction de H.P. Young. Providence, Rhode Island : American Mathematical Society.

Foster, James E., Joel Greer et Erik Thorbecke. 1984. « A Class of Decomposable Poverty Measures. » *Econometrica* 52(3), pp. 761-765.

Freedom House. 1995. « Freedom in the World. » New York

Frisch, Dieter. 1996. « The Effects of Corruption on Development. » *Courier* 158(juillet–août), pp. 68-70.

FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population). 1996a. *Expert Consultation on Reproductive Health and Family Planning : Directions for UNFPA Assistance*. Rapport technique n° 31. New York.

———. 1996b. *Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement*. A/51/350. New York.

———. 1996c. *Suivi des programmes en matière de population : Rapport du Secrétaire général*. E/CN.9/1996/3. New York.

———. 1997. *Etat de la population mondiale 1997. Le droit de choisir : droits et santé en matière de reproduction*. New York.

GCRAI (Groupe consultatif de la recherche agricole internationale). 1996. « 1971-96 : Twenty-Five Years of Food and Agricultural Improvement in Developing Countries. » Washington, DC.

Ghai, Dharam et Jessica M. Vivian, (sous la direction de) 1992. *Grassroots Environmental Action : People's Participation in Sustainable Development*. Londres, Routledge.

Gouvernement des Etats-Unis. Department of Health and Human Services. 1996. « Update : Mortality Attributable to HIV Infection Among Persons Aged 25-44 Years — United States 1994. » *Morbidity and Mortality Weekly Report* 45(6), pp. 121-125.

Gouvernement du Malawi et UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1996. « Malawi : Programme Plan of Operation for Youth and Education 1997-2001. » Lilongwe.

HABITAT (Centre des Nations unies pour les établissements humains). 1996. *An Urbanized World : Global Report on Human Settlements*. Nairobi.

Hammond, Peter J. 1975. « A Note on Extreme Inequality Aversion. » *Journal of Economic Theory* 11, pp. 465-467.

Haq, Mahbub ul. 1995. *Reflections on Human Development*. Oxford, Oxford University Press.

Hardy, G.H., J.E. Littlewood et G. Polya. 1952. *Inequalities*. 2e édition. Cambridge : Cambridge University Press.

Hazell, Peter et James L. Garrett. 1996. « Reducing Poverty and Protecting the Environment : The Overlooked Potential of Less-Favored Lands. » *2020 Vision Brief* 39 (octobre).

HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 1996a. *Populations of Concern to UNHCR : A Statistical Overview*. Genève.

———. 1996b. *UNHCR by the Numbers*. Genève.

Hill, Alan G. et Lincoln Chen. 1996. *Oman's Leap to Good Health*. New York : OMS-UNICEF.

Hill, Kenneth. 1997. Calculations. numéro de janvier.

Human Development Center. 1997. *Human Development in South Asia 1997*. Karachi : Oxford University Press.

IDS (Institute for Development Studies). 1989. « Vulnerability : How the Poor Cope. » *IDS Bulletin* 20(2). Sussex.

———. 1996. « The Power of Participation : PRA and Policy. » *Policy Briefing Issue* 7(août). Sussex.

IIES (Institut international d'études sociales) et PNUD (Programme de développement des Nations unies). 1995. *Social Exclusion and Anti-Poverty Strategies*. Genève : IILS.

IIES (Institut international d'études stratégiques). 1993. *The Military Balance 1993-94*. Londres : Brasseys.

———. 1996. *The Military Balance 1996-97*. Oxford, Oxford University Press.

Institut de recherche des Nations unies pour le développement social. 1995. *Etat de désarroi : Les répercussions sociales de la mondialisation*. Genève.

ITM (Instituto del Tercer Mundo). 1996. *Social Watch 2000 : The Starting Point*. Montevideo.

Jazairy, Idriss, Mohiuddin Alamgir et Theresa Panuccio. 1992. *The State of World Rural Poverty : An Inquiry into Its Causes and Consequences*. Publié pour le compte du FIDA (Fonds international de développement agricole) par New York University Press.

Johansen, Frida. 1993. *Poverty Reduction in East Asia : The Silent Revolution*. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 203. Washington, DC.

Kapadia, K. 1996. « Housing Rights of the Urban Poor : Battle for Mumbai's Streets. » *Economic and Political Weekly* 31(24).

Kennedy, Paul, et Bruce Russett. 1995. « Reforming the United Nations. » *Foreign Affairs* (septembre/octobre).

Kohli, Atul. 1994. « Democracy in the Developing World : Trends and Prospects. » Document de base rédigé en vue du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.

Kolm, Serge C. 1969. « The Optimal Production of Social Justice. » Dans J. Margolis et H. Guitton, (sous la direction de), *Public Economics*. Londres, Macmillan.

Kothari, Smitu. 1993. « Social Movements and the Redefinition of Democracy. » Document de base rédigé en vue du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.

Lal, Deepak et H. Myint. 1996. *The Political Economy of Poverty, Equity and Growth*. Oxford : Clarendon Press.

Lewis, Paul. 1996. « A World Fed Up With Bribes. » *New York Times*, 28 novembre, New York.

Lipton, Michael. 1995. « Successes in Anti-Poverty. » Issues in Development Discussion Paper n° 8. Genève : Bureau international du Travail.

Lipton, Michael et Simon Maxwell. 1992. « The New Poverty Agenda : An Overview. » Institute of Development Studies Discussion Paper 306. University of Sussex.

Lipton, Michael et Martin Ravallion. 1995. « Poverty and Policy. » *in Handbook of Development Economics*, sous la direction de Jere Behrman et T.N. Srinivasan. Volume IIIB. Amsterdam, Pays-Bas.

Lipton, Michael et Siddiqur Osmani avec la collaboration de Arian de Haan. 1996. « The Quality of Life in Emerging Asia. » University of Sussex.

Malaysia Economic Planning Unit. 1994. « Poverty Eradication, Expansion of Productive Employment and Social Integration in Malaysia, 1971-94. » Services du Premier ministre, Kuala Lumpur.

Mann, Jonathan et Daniel J.M. Tarantola, (sous la direction de) 1996. *AIDS in the World II : Global Dimensions, Social Roots and Responses*. New York : Oxford University Press for the Global AIDS Policy Coalition.

Martinetti, Enrica Chiappero. 1994. « A New Approach to Evaluation of Well-Being and Poverty by Fuzzy Set Theory. » *Giornale deggli Economisti e Annali di Economia* (juillet-septembre), pp. 367-388.

Mehrotra, Santosh et Aung Tun Thet. 1996. « Public Expenditure on Basic Social Services : The Scope for Budget Restructuring in Selected Asian and African Economies. » Document de synthèse n° 14 de l'UNICEF. New York.

Milanovic, Branco. 1996. « Income, Inequality and Poverty during the Transition. » Research Paper Series n° 11. Banque mondiale, Washington, DC.

Ministère du Développement du gouvernement d'Oman et UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1995. « Situation Analysis of Children and Women in the Sultanate of Oman. » Mascate.

Moser, Caroline O.N. 1996. *Le comportement des ménages face à la crise : Synthèse des réactions contre la pauvreté et la vulnérabilité dans quatre communautés urbaines pauvres*. Séries Etudes et monographies n° 8, Environnement et développement durable. Banque mondiale, Washington, DC.

Moser, Caroline O.N., et Jeremy Holland. 1997. *Urban Poverty and Violence in Jamaica*. Latin American and Caribbean Studies. Washington, DC : Banque mondiale.

NAS (National Academy of Sciences). *Population Dynamics of Senegal*. Washington, DC.

Nussbaum, Martha C. 1988. « Nature, Function, and Capability : Aristotle on Political Distribution. » *Oxford Studies in Ancient Philosophy* (publication supplémentaire).

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1994a. *Coopération pour le développement : Rapport du Comité d'Aide au Développement 1994*. Paris.

———. 1994b. *Perspectives de l'emploi*. Paris.

0472

———. 1995a. *Perspectives de l'emploi*. Paris.
———. 1995b. *Données OCDE sur l'environnement : Compendium 1995*. Paris.
———. 1996a. *Coopération pour le développement : Rapport du Comité d'Aide au Développement 1996*. Paris.
———. 1996b. *Perspectives économiques*. 60e édition. Paris.
———. 1996c. *Regards sur l'éducation 1996*. Paris.
———. 1996d. *Perspectives de l'emploi*. Paris.
———. 1996e. *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle*. Paris, OCDE.
OMS (Organisation mondiale de la santé). 1993. *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1993*. Genève.
———. 1994. *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1994*. Genève.
———. 1996a. *Tabac Alerte*. Numero spécial. Genève.
———. 1996b. *Rapport sur la santé dans le monde 1996*. Genève.
OMS (Organisation mondiale de la santé) et UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1997. « Special Tabulations on Access to Water Supply and Sanitation for 1980 and 1995. » Monitoring unit. New York.
ONU (Organisation des Nations unies). 1993a. « Statistical Chart on World Families. » Division de statistique et Secrétariat de l'Année internationale de la famille. New York.
———. 1993b. *Annuaire statistique 1990/91*. 38e édition. Division de statistique. New York. ST/ESA/STAT/SER.S/14.E/F/93.XVII.1.
———. 1994a. *Annuaire statistique 1992*. 39e édition. Division de statistique. New York. ST/ESA/STAT/SER.S/15.E/F/94.XVII.1.
———. 1994b. « Women's Indicators and Statistics Database. » Version 3. CD-ROM. Division de statistique. New York.
———. 1995a. « Neuvième Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants. » Document de base rédigé par le Secretariat on International Action against Corruption. New York.
———. 1995b. *Annuaire statistique 1993*. 40e édition. Division de statistique. New York.
———. 1995c. « World Urbanization Prospects : The 1994 Revision. » Base de données. Division de la population. New York.
———. 1995d. *Les femmes dans le monde 1970-95 : Des chiffres et des idées*. New York.
———. 1996a. *Annuaire des statistiques de l'énergie 1994*. New York.
———. 1996b. « World Population Prospects 1950-2050. » Base de données, révision de 1996. Division de la population. New York.
———. 1996c. « The Realization of Economic, Social and cultural Rights ». Rapport final sur les droits de l'homme et la pauvreté extrême, présenté par le rapporteur spécial, M. Leandro Despouy, Conseil économique et social, Commission des droits de l'homme, 28 juin 1996, New York.
———. 1997. « World Population Monitoring. Issues of International Migration and Development : Selected Aspects. » Version préliminaire non éditée. Division de la population. New York.
ONUSIDA. 1996a. *The Current Global Situation of AIDS*. Genève.
———. 1996b. *HIV/AIDS : The Global Epidemic, Fact Sheet*. Genève.
———. 1997. Correspondance portant sur les cas de sida rapportés à l'OMS par pays/territoire au 20 novembre 1996. Genève.
Orshansky, Molly. 1965. « Counting the Poor : Another Look at the Poverty Profile. » *Social Security Bulletin* 28 : 3-29.
Osmani, Siddiq R. 1982. *Economic Inequality and Group Welfare*. Oxford : Clarendon Press.
Oxfam International. 1996a. « Debt Relief and Poverty Reduction : New Hope for Uganda. » Oxfam International Position Paper. Oxford.
———. 1996b. « Multilateral Debt : The Human Costs. » Oxfam International Position Paper. Oxford.
———. 1996c. « Trade Liberalization as a Threat to Livelihoods : The Corn Sector in the Philippines. » Oxford.
Oyen, Else, S.M. Miller et Syed Abdus Samad. 1996. *Poverty : A Global Review Handbook on International Poverty Research*. Oslo : Scandinavian University Press.
PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 1994. *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. Paris, Economica.
———. 1995a. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris, Economica.
———. 1995b. *Eradication de la pauvreté : cadre d'élaboration des stratégies de pays*. New York.

———. 1995c. « Wheeling and Dealing : HIV and Development on the Shan State Borders of Myanmar. » Document d'étude n° 3. Programme VIH et développement. New York.
———. 1996a. « Democratic Governance and the Social Condition in the Anglophone Caribbean. » New York.
———. 1996b. *Le développement et l'épidémie du VIH : évaluation prospective de l'approche du Programme VIH et développement du PNUD*. New York.
———. 1996c. « Governance for Sustainable Development. » UNDP Policy Document. New York.
———. 1996d. *Rapport mondial sur le développement humain 1996*. Paris, Economica.
———. 1996e. *Human Development under Transition : Summaries of National Human Development Reports 1996 Europe and CIS*. Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'Etats indépendants. New York.
———. 1996f. *Human Settlements under Transition : The Case of Eastern Europe and the CIS*. Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'Etats indépendants. New York.
———. 1996g. « Preventing and Eradicating Poverty. » Rapport de la réunion d'experts intitulée Poverty alleviation and sustainable livelihoods in the Arab States. Damas, 28-29 février.
———. 1996h. « Relatório Sobre o Desenvolvimento Humano Brasil. » Brasilia.
———. 1997. « Programme d'assistance au peuple palestinien. Rapport de l'Administrateur. » New York.
———. A paraître. « Human Security for the New Millennium. Elements for a Poverty Eradication Strategy in the Arab States. » New York.
PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) et UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1996. « Catching Up : Capacity Development for Poverty Elimination in Viet Nam. » Hanoï.
Pratt, John W. 1964. « Risk Aversion in the Small and in the Large. » *Econometrica* 32, pp. 122-136.
Psacharopoulos, George et Harry A. Patrinos, 1994. *Indigenous People and Poverty in Latin America : An Empirical Analysis*. Etudes régionales et sectorielles. Washington, DC : Banque mondiale.
Psacharopoulos, George et Zafiris Tzannatos (sous la direction de). 1992. *Case Studies on Women's Employment and Pay in Latin America*. Washington, DC : Banque mondiale.
Quatrième Conférence mondiale sur les femmes. 1995. « Rapport de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes. » Beijing, 4-15 septembre.
Ravallion, Martin. 1994. *Poverty Comparisons*. Chur, Switzerland : Harwood Academic Publishers.
—. A paraître. « Can High-Inequality Developing Countries Escape Absolute Poverty ? » *Economic Letters*.
Ravallion, Martin, et Shaohua Chen. 1996. « What Can New Survey Data Tell Us about Recent Changes in Distribution and Poverty ? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques 1694. Banque mondiale, Washington, DC.
RESULTS Educational Fund. 1997. « Declaration and Plan of Action of the Microcredit Summit. » Washington, DC, 2-4 février.
Riddell, Roger. 1992. « Grassroots Participation and the Role of NGOs. » Document de base rédigé en vue du *Rapport mondial sur le développement humain 1993*. PNUD, New York.
Rodrik, Dani. 1996. « Understanding Economic Policy Reform. » *Journal of Economic Literature* 34(mars), pp. 9-41.
Rogers, Gerry, Charles Gore et Jose B. Figueiredo. 1995. *Social Exclusion : Rhetoric Reality Responses*. Genève : OIT et PNUD.
Rothschild, Michael, et Joseph E. Stiglitz. 1970. « Increasing Risk : I. A Definition. » *Journal of Economic Theory* 2(3), pp. 225-243.
Saggar, I. et I. Pan. 1994. « SCs and STs in Eastern India : Inequality and Poverty Estimates. » *Economic and Political Weekly* 24 (5 mars).
Schneider, Michael. 1991. *A Brief History of the German Trade Unions*. Bonn. Verlag J.H.W. Dietz Nachf.
Sen, Amartya K. 1973. *On Economic Inequality*. Oxford, Clarendon Press.
———. 1976. « Poverty : An Ordinal Approach to Measurement. » *Econometrica* 46, pp. 219-231.
———. 1979. « Issues in the Measurement of Poverty. » *Scandinavian Journal of Economics* 81(2), pp. 285-307.
———. 1983. « Poor, Relatively Speaking. » *Oxford Economic Papers* 35.
———. 1990. « More than 100 Million Women Are Missing. » *New York Review of Books* 37(20), pp. 61-66.

———. 1992. *Inequality Reexamined*. Oxford, Clarendon Press et Cambridge, Massachusetts. Harvard University Press.

———. 1993. « Life Expectancy and Inequality : Some Conceptual Issues. » Par P.K. Bardhan, M. Datta-Chaudhuri et T.N. Krishnan, (sous la direction de), *Development and Change*. Bombay : Oxford University Press.

———. 1997. *On Economic Inequality. With a New Annex by James E. Foster and Amartya K. Sen*. Oxford : Clarendon Press.

Sen, Binayak. 1992. « Institutional Credit in Bangladesh. » Document de base rédigé en vue du *Rapport mondial sur le développement humain 1993*. PNUD, New York.

Shaffer, Paul. 1996. « Poverty and Gender in the Republic of Guinea. » Agence canadienne de développement international. Ottawa.

SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 1996. *SIPRI Yearbook 1996*. New York : Oxford University Press.

Sommet mondial pour les enfants. 1990. « Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant, et Plan d'action pour l'application de la Déclaration dans les années 90. » New York, 29-30 septembre.

Sommet mondial pour le développement social. 1995. « Rapport du Sommet mondial pour le développement social. » Copenhague, 6-12 mars.

Stanecki, Karen A., et Peter O. Way. 1996. « The Demographic Impacts of HIV/AIDS Perspectives from the World Population Profile : 1996. » U.S. Bureau of the Census, Population Division, International Programs Center, Washington, DC.

Stern, Nicholas H. 1977. « Welfare Weights and the Elasticity of the Marginal Valuation of Income. » *in Current Economic Problems*, sous la direction de M. Artis at R. Nobay. Oxford. Basil Blackwell.

Stewart, Frances. 1995a. *Adjustment and Poverty : Options and Choices*. Londres. Routledge.

———. 1995b. « Biases in Global Markets : Can the Forces of Inequality and Marginalisation be Modified ? » *in The UN and the Bretton Woods Institutions*, sous la direction de Mahbub ul Haq, Richard Jolly, Paul Streeten et Khadija Haq. Londres. Macmillan.

Streeten, Paul. 1993. « Markets and States : Against Minimalism. » *World Development* 21(8), pp. 1281-1298.

Streeten, Paul, avec Shahid J. Burki, Mahbub ul Haq, Norman Hicks et Frances Stewart. 1981. *First Things First : Meeting Basic Human Needs in the Developing Countries*. New York. Oxford University Press.

Summers, Robert et Alan Heston. 1991. « Penn World Tables (Mark 5) : An Expanded Set of International Comparisons, 1950–1988. » *Quarterly Journal of Economics* 106, pp. 327-368.

Swaminathau, Madhura. 1995. « Aspects of Urban Poverty in Bombay. » *Environment and Urbanization* 7(1), pp. 133-143.

Taylor, Vivienne. 1996. « Social Mobilization, Reconstruction and Development : Lessons from the Mass Democratic Movement. » Le Cap : UWC Press for the Southern African Development Education and Policy Research Unit.

Transparency International. 1996. *Sharpening the Response against Global Corruption : Transparency International Global Report 1996*. Berlin.

UIP (Union interparlementaire). 1997. *Hommes et femmes en politique : la démocratie inachevée*. Genève.

UIT (Union internationale des télécommunications). 1996. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Disquette. Genève.

UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture). 1993. *Rapport mondial sur l'éducation 1993*. Paris.

———. 1995a. *Annuaire statistique 1995*. Paris.

———. 1995b. *Rapport mondial sur l'éducation 1995*. Paris.

———. 1996a. Correspondance portant sur l'alphabétisation des adultes. Reçue au mois de novembre. Division de statistique. Paris.

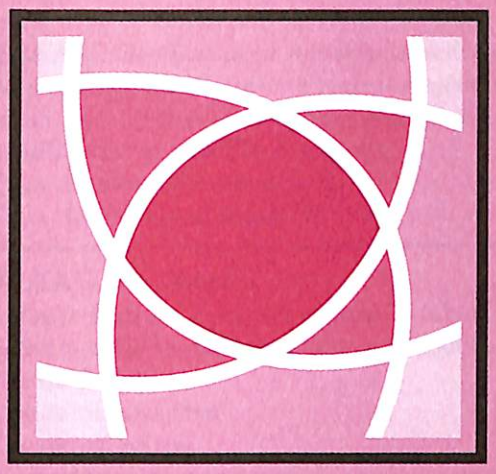
———. 1996b. Correspondance portant sur l'alphabétisation des adultes et les inscriptions dans les cycles primaire, secondaire et tertiaire. Reçue au mois de décembre. Division de statistique. Paris.

———. 1996c. « Education pour tous : atteindre l'objectif. » Réunion à mi-parcours de la Décennie du Forum international consultatif sur l'éducation pour tous. Amman, 16-19 juin.

———. 1996d. *Annuaire statistique 1996*. Paris.

———. 1997. Correspondance reçue au mois de janvier 1997. Paris.

UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1995a. *Poverty, Children and Policy : Responses for a Brighter Future.* Economies in Transition : Regional Monitoring Report 3. Florence.
———. 1995b. *Le progrès des nations.* New York.
———. 1996a. *Le progrès des nations.* New York.
———. 1996b. *La situation des enfants dans le monde 1996.* New York : Oxford University Press.
———. 1996c. *Examen à mi-parcours 1996. Rapport du Secrétaire général.* New York.
———. 1997. *La situation des enfants dans le monde 1997.* New York : Oxford University Press.
Watkins, Kevin (sous la direction de). 1995. *Oxfam Poverty Report.* Oxford : Oxfam.
Winichagoon, P. *et al.*, (sous la direction de) 1992. « Integrating Food and Nutrition into Development : Thailand's Experience and Future Visions. » Mahidol University, Institute of Nutrition, Thailand.
Worldwide Government Directories. 1995. *Worldwide Government Directory with International Organizations.* Bethesda, Maryland.
Worldwatch Institute. 1996. *Worldwatch* 9(4).
WRI (World Resources Institute). 1994. *World Resources 1994-95.* New York : Oxford University Press.
———. 1996a. Correspondance reçue au mois de décembre 1996.
———. 1996b. *World Resources 1996-97.* New York : Oxford University Press.



INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

PNUD

Table des indicateurs

Index des pays	162
Note sur les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain*	163
Références statistiques principales	252
Quelques définitions	254
Classification des pays	264

TABLEAU 1 Indicateur du développement humain (IDH)	166	Tous pays
TABLEAU 2 Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	169	Tous pays
TABLEAU 3 Indicateur de la participation des femmes (IPF)	172	Tous pays
TABLEAU 4 Comparaisons régionales des niveaux de développement humain, 1994	175	Tous pays
TABLEAU 5 Evolution du développement humain et du revenu par habitant	178	Tous pays
TABLEAU 6 Tendances du développement humain et croissance économique	181	Tous pays
TABLEAU 7 Développement humain • Espérance de vie à la naissance • Population ayant accès aux services de santé • Population ayant accès à l'eau potable • Population ayant accès à l'assainissement • Apport journalier de calories par habitant	184 • Taux d'alphabétisation des adultes • Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus • Diffusion de journaux quotidiens • Récepteurs TV • PIB réel par habitant • PNB par habitant	Pays en développement
TABLEAU 8 Evolution du développement humain • Espérance de vie à la naissance • Mortalité infantile • Population ayant accès à l'eau potable • Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	186 • Taux d'alphabétisation des adultes • Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus • PIB réel par habitant	Pays en développement
TABLEAU 9 Disparités Sud-Nord • Espérance de vie à la naissance • Alphabétisation des adultes • Apport calorique quotidien par habitant	188 • Population ayant accès à l'eau potable • Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Pays en développement
TABLEAU 10 Population féminine et opportunités • Taux net de scolarisation des filles dans le primaire • Taux net de scolarisation des filles dans le secondaire • Scolarisation des femmes dans le supérieur	190 • Espérance de vie de la population féminine à la naissance • Indice synthétique de fécondité	Pays en développement

TABLEAU 11 Participation des femmes à la vie politique et économique

192 **Pays en développement**

- Encadrement supérieur et direction
- Encadrement et fonctions techniques
- Personnel de bureau et de vente
- Personnel de service
- Femmes membres du gouvernement

TABLEAU 12 Survie et développement de l'enfant

194 **Pays en développement**

- Anémie chez les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans
- Naissances suivies par du personnel de santé
- Insuffisance pondérale néonatale
- Taux de mortalité maternelle
- Taux de mortalité infantile
- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- Taux d'allaitement au sein à 6 mois
- Taux d'administration de la TRO (thérapie de réhydratation orale)
- Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans

TABLEAU 13 Santé

196 **Pays en développement**

- Enfants d'un an vaccinés contre la tuberculose
- Enfants d'un an vaccinés contre la rougeole
- Cas de SIDA
- Cas de tuberculose
- Cas de paludisme
- Consommation de cigarettes par adulte
- Nombre d'habitants par médecin
- Nombre d'habitants par infirmière
- Population handicapée
- Dépenses publiques de santé en % du PNB et du PIB

TABLEAU 14 Sécurité alimentaire

198 **Pays en développement**

- Indice de production alimentaire par habitant
- Production agricole en % du PIB
- Consommation alimentaire en % de la consommation totale des ménages
- Apport journalier de calories par habitant
- Ressources alimentaires halieutiques par habitant
- Importations alimentaires en % des importations de marchandises
- Importations de céréales
- Aide alimentaire céréalière

TABLEAU 15 Disparités dans l'enseignement

200 **Pays en développement**

- Enseignement obligatoire
- Scolarisation technique secondaire
- Scolarisation supérieure en sciences naturelles et appliquées
- Etudiants faisant leurs études supérieures à l'étranger
- Scientifiques et techniciens travaillant en R&D
- Dépenses publiques d'enseignement en % du PNB
- Pourcentage des dépenses publiques consacrées à l'enseignement
- Dépenses publiques d'enseignement primaire et secondaire
- Dépenses publiques d'enseignement supérieur

TABLEAU 16 Emploi

202 **Pays en développement**

- Population active en % de la population totale
- Population active féminine en % de la population active adulte
- Population active dans l'agriculture
- Population active dans l'industrie
- Population active dans le secteur tertiaire
- Taux annuel de croissance des salaires réels

TABLEAU 17 Accès aux moyens de communication

204 **Pays en développement**

- Radios
- Récepteurs TV
- Ouvrages publiés
- Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie
- Bureaux de poste
- Lignes téléphoniques d'abonnés
- Communications téléphoniques internationales
- Télécopieurs
- Abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile
- Abonnés à Internet
- Micro-ordinateurs

TABLEAU 18 Investissement social

206 **Pays en développement**

- Dépenses de sécurité sociale
- Dépenses du gouvernement central consacrées à la sécurité et à la protection sociales
- Dépenses du gouvernement central consacrées au logement et aux aménagements à usage collectif
- Dépenses du gouvernement central consacrées à la santé
- Dépenses du gouvernement central consacrées à l'éducation

TABLEAU 19 Déséquilibres entre les dépenses militaires et l'emploi des ressources

208 **Pays en développement**

- Dépenses militaires
- Dépenses militaires en % du PIB
- Dépenses militaires par habitant
- Dépenses militaires en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées
- Importations d'armes classiques
- Effectifs totaux des forces armées

TABLEAU 20 Flux de ressources

210 **Pays en développement**

- Dette extérieure totale
- Dette extérieure en % du PNB
- Service de la dette en % des exportations de biens et services
- APD totale reçue (versements nets)
- APD totale reçue en % du PNB
- APD totale reçue par habitant
- Investissements étrangers directs nets en % du PNB
- Rapport exportations/importations
- Termes de l'échange
- Solde des opérations courantes

TABLEAU 21 Urbanisation croissante

212 **Pays en développement**

- Population urbaine en % de la population totale
- Taux de croissance annuel de la population urbaine
- Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants en % de la population totale
- Population des agglomérations de plus de 750 000 hab. en % de la population urbaine
- Agglomération la plus peuplée
- Population de l'agglomération la plus peuplée
- Taux de croissance de l'agglomération la plus peuplée

TABLEAU 22 Bilan démographique

214 **Pays en développement**

- Population (estimation)
- Taux de croissance démographique annuel
- Date de doublement de la population
- Taux de natalité brut
- Taux de mortalité brut
- Indice synthétique de fécondité
- Taux de recours à la contraception, toutes méthodes confondues

TABLEAU 23 Utilisations de l'énergie

216 **Pays en développement**

- Consommation d'électricité
- Consommation d'électricité par habitant
- Combustibles traditionnels
- Part du bois de feu dans la consommation d'énergie des ménages
- Consommation d'énergie commerciale
- Consommation d'énergie commerciale par habitant
- Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole
- Importations d'énergie commerciale

TABLEAU 24 Bilan des ressources naturelles

218 **Pays en développement**

- Superficie émergée
- Forêts et terres boisées
- Terres arables
- Terres irriguées
- Coefficient de GINI de la répartition des terres
- Taux annuel de déboisement
- Rythme annuel de reboisement
- Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant
- Population urbaine habitant dans des villes côtières
- Moyenne annuelle des prises en mer

TABLEAU 25 Comptes du revenu national

220 **Pays en développement**

- Produit intérieur brut (PIB)
- Production agricole en % du PIB
- Production industrielle en % du PIB
- Secteur tertiaire en % du PIB
- Consommation privée en % du PIB
- Consommation du secteur public en % du PIB
- Investissement intérieur brut en % du PNB
- Epargne intérieure brute en % du PNB
- Recettes fiscales en % du PNB
- Dépenses du gouvernement central en % du PNB
- Exportations en % du PIB
- Importations en % du PIB

TABLEAU 26 Tendances économiques

222 **Pays en développement**

- PNB
- Taux de croissance annuel du PNB
- Taux de croissance annuel du PNB par habitant
- Taux d'inflation annuel moyen
- Taux de croissance annuel des exportations en % du PIB
- Taux de croissance annuel des recettes fiscales en % du PNB
- Excédent ou déficit budgétaire global en % du PNB

TABLEAU 27 Développement humain — 224 — **Pays industrialisés**

- Espérance de vie à la naissance
- Taux de mortalité maternelle
- Nombre d'habitants par médecin
- Scientifiques et techniciens travaillant dans la R&D
- Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus
- Etudiants de l'enseignement supérieur
- Etudiantes de l'enseignement supérieur
- Taux de scolarisation dans le supérieur
- Diffusion de quotidiens
- Récepteurs TV
- PIB réel par habitant
- PNB par habitant

TABLEAU 28 Population féminine et opportunités — 225 — **Pays industrialisés**

- Taux net de scolarisation des filles dans le primaire
- Taux net de scolarisation des filles dans le secondaire
- Scolarisation des femmes dans le supérieur
- Espérance de vie de la population féminine à la naissance
- Indice synthétique de fécondité

TABLEAU 29 Participation des femmes à la vie politique et économique — 226 — **Pays industrialisés**

- Encadrement supérieur et direction
- Encadrement et fonctions techniques
- Personnel de bureau et de vente
- Personnel de service
- Femmes membres du gouvernement

TABLEAU 30 Santé — 227 — **Pays industrialisés**

- Adultes fumeurs
- Consommation d'alcool par habitant
- Probabilité de décès de maladies cardio-vasculaires après 65 ans
- Probabilité de décès de maladies cancéreuses après 65 ans
- Cas de sida
- Population handicapée
- Dépenses publiques de santé
- Dépenses privées de santé
- Total des dépenses de santé

TABLEAU 31 Enseignement — 228 — **Pays industrialisés**

- Etudiants à plein temps pour 100 habitants
- Scolarisation secondaire nette 2e cycle à plein temps
- Scolarisation secondaire 2e cycle technique
- Scolarisation supérieure nette
- Scolarisation supérieure en sciences naturelles et appliquées
- Dépenses publiques d'enseignement supérieur
- Dépenses publiques par étudiant de l'enseignement supérieur
- Dépenses publiques d'enseignement
- Dépenses totales d'enseignement

TABLEAU 32 Emploi — 229 — **Pays industrialisés**

- Population active en % de la population totale
- Pourcentage de femmes dans la population active adulte
- Population active dans l'agriculture
- Population active dans l'industrie
- Population active dans le secteur tertiaire
- Taux de remplacement de la force de travail
- Taux de croissance annuel des salaires réels
- Taux de syndicalisation de la population active
- Heures de travail hebdomadaire
- Dépenses de soutien à l'emploi

TABLEAU 33 Chômage — 230 — **Pays industrialisés**

- Nombre de chômeurs
- Taux de chômage total
- Taux de chômage des hommes
- Taux de chômage des femmes
- Taux de chômage des jeunes
- Chômage de longue durée (plus de 6 et 12 mois)
- Travailleurs découragés
- Travailleurs en chômage partiel
- Prestations d'assurance chômage

TABLEAU 34 Accès aux moyens de communication — 231 — **Pays industrialisés**

- Radios
- Récepteurs TV
- Ouvrages publiés
- Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie
- Lignes téléphoniques d'abonnés
- Communications téléphoniques internationales
- Télécopieurs
- Abonnés à des services de téléphonie cellulaire mobile
- Abonnés à Internet
- Micro-ordinateurs

TABLEAU 35 Investissement social

- Dépenses de sécurité sociale
- Dépenses du gouvernement central consacrées à la sécurité et la protection sociales
- Dépenses du gouvernement central consacrées au logement et aux aménagements à usage collectif

232 **Pays industrialisés**

- Dépenses du gouvernement central consacrées à la santé
- Dépenses du gouvernement central consacrées à l'éducation

TABLEAU 36 Tensions et évolutions sociales

- Population carcérale
- Pourcentage de jeunes adultes dans la population carcérale
- Homicides volontaires commis par des hommes
- Infractions à la législation sur les stupéfiants
- Viols déclarés dans la population adulte
- Morts et blessés dans des accidents de la route

233 **Pays industrialisés**

- Suicides
- Divorces
- Foyers dirigés par une mère seule
- Naissances vivantes pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans
- Femmes seules de plus de 65 ans en proportion du total des ménages

TABLEAU 37 Flux d'aide

- Aide publique au développement (APD) nette versée
- APD en % du PNB, moyenne 1984/1985
- APD en % du PNB, 1995
- APD en % du budget du gouvernement central
- APD par habitant du pays donateur

234 **Pays industrialisés**

- APD multilatérale en % du PNB
- Subventions publiques aux ONG
- Aide versée par les ONG en % du PNB
- Aide aux pays les moins avancés

TABLEAU 38 Déséquilibres entre les dépenses militaires et l'emploi des ressources

- Dépenses militaires
- Dépenses militaires en % du PIB
- Dépenses militaires par habitant
- Dépenses militaires en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées

235 **Pays industrialisés**

- APD versée en % des dépenses militaires
- Exportations d'armes classiques vers les pays en développement
- Effectifs totaux des forces armées

TABLEAU 39 Flux de ressources

- Rapport exportations/importations
- Taux de croissance des exportations en % du taux de croissance des importations
- Coefficient de dépendance (commerce extérieur)
- Termes de l'échange

236 **Pays industrialisés**

- Investissements étrangers directs nets
- Fonds nets transférés par les travailleurs établis à l'étranger
- Réserves brutes en devises
- Solde des opérations courantes hors transferts publics

TABLEAU 40 Urbanisation

- Population urbaine en % du total
- Taux annuel de croissance de la population urbaine
- Population des agglomérations de plus de 750 000 hab. en % de la population totale
- Population des agglomérations de plus de 750 000 hab. en % de la population urbaine

237 **Pays industrialisés**

- Agglomération la plus peuplée
- Population de l'agglomération la plus peuplée
- Taux de croissance de l'agglomération la plus peuplée

TABLEAU 41 Bilan démographique

- Population (estimation)
- Taux de croissance démographique annuel
- Indice synthétique de fécondité

238 **Pays industrialisés**

- Taux de recours à la contraception, toutes méthodes confondues
- Coefficient de dépendance
- Population âgée de 65 ans et plus

TABLEAU 42 Utilisations de l'énergie

- Consommation d'électricité
- Consommation d'électricité par habitant
- Consommation d'énergie commerciale
- Consommation d'énergie commerciale par habitant

239 **Pays industrialisés**

- Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole
- Importations nettes d'énergie commerciale
- Emissions de CO_2

TABLEAU 43 Bilan des ressources naturelles — 240 — **Pays industrialisés**

- Superficie émergée
- Forêts et terres boisées
- Terres arables
- Terres irriguées
- Surfaces boisées
- Importation de produits tropicaux
- Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant

TABLEAU 44 Environnement et pollution — 241 — **Pays industrialisés**

- Emissions de gaz à effet de serre
- Par des émissions mondiales de gaz à effet de serre
- Principales zones protégées
- Combustible irradié
- Production de résidus dangereux
- Production d'ordures ménagères
- Population desservie par des services de traitement des ordures ménagères
- Recyclage des déchets de papier et carton
- Recyclage des déchets de verre

TABLEAU 45 Comptes du revenu national — 242 — **Pays industrialisés**

- Produit intérieur brut (PIB)
- Production agricole en % du PIB
- Production industrielle en % du PIB
- Secteur tertiaire en % du PIB
- Consommation privée en % du PIB
- Consommation du secteur public en % du PIB
- Investissement intérieur brut en % du PIB
- Epargne intérieure brute en % du PIB
- Recettes fiscales en % du PNB
- Dépenses du gouvernement central en % du PNB
- Exportations en % du PIB
- Importations en % du PIB

TABLEAU 46 Tendances économiques — 243 — **Pays industrialisés**

- PNB
- Taux de croissance annuel du PNB
- Taux de croissance annuel du PNB par habitant
- Taux d'inflation annuel moyen
- Exportations en % du PIB
- Recettes fiscales en % du PNB
- Excédent ou déficit budgétaire global en % du PNB

TABLEAU 47 Données consolidées par région des indicateurs de développement humain — 244 — **Tous pays**

TABLEAU 48 Instruments internationaux de protection des droits de l'homme - situations nationales — 249 — **Tous pays**

LISTE ALPHABETIQUE DES PAYS ET TERRITOIRES

90	Afrique du Sud	120	Gabon	159	Ouganda
102	Albanie	165	Gambie	100	Ouzbékistan
82	Algérie	105	Géorgie	139	Pakistan
19	Allemagne	132	Ghana	45	Panama
157	Angola	20	Grèce	128	Papaouasie-Nouvelle-Guinée
29	Antigua-et-Barbuda	54	Grenade	94	Paraguay
73	Arabie saoudite	117	Guatemala	6	Pays-Bas
36	Argentine	167	Guinée	89	Pérou
103	Arménie	135	Guinée équatoriale	98	Philippines
14	Australie	163	Guinée-Bissau	58	Pologne
12	Autriche	104	Guyana	31	Portugal
106	Azerbaïdjan	156	Haïti	55	Qatar
28	Bahamas	116	Honduras	78	Rép. arabe syrienne
43	Bahreïn	22	Hong-Kong	151	Rép. centrafricaine
144	Bangladesh	48	Hongrie	136	Rép. dém. pop. lao
25	Barbade	138	Inde	87	Rép. dominicaine
13	Belgique	99	Indonésie	39	Rép. tchèque
63	Belize	70	Iran, Rép. islamique d'	79	Roumanie
146	Bénin	126	Iraq	15	Royaume-Uni
155	Bhoutan	17	Irlande	67	Russie, Féd. de
62	Biélorussie	5	Islande	174	Rwanda
113	Bolivie	23	Israël	49	Saint-Kitts-et-Nevis
97	Botswana	21	Italie	57	Saint-Vincent
68	Brésil	64	Jamahiriya arabe libyenne	56	Sainte-Lucie
38	Brunéi Darussalam	83	Jamaïque	122	Salomon, Iles
69	Bulgarie	7	Japon	96	Samoa-Occidental
172	Burkina Faso	84	Jordanie	125	São Tomé-et-Principe
169	Burundi	93	Kazakhstan	160	Sénégal
153	Cambodge	134	Kenya	52	Seychelles
133	Cameroun	107	Kirghizistan	175	Sierra Leone
1	Canada	53	Koweït	26	Singapour
123	Cap-Vert	137	Lesotho	42	Slovaquie
30	Chili	92	Lettonie	35	Slovénie
108	Chine	65	Liban	158	Soudan
24	Chypre	76	Lituanie	91	Sri Lanka
51	Colombie	27	Luxembourg	10	Suède
140	Comores	80	Macédoine	16	Suisse
130	Congo	152	Madagascar	66	Suriname
32	Corée, Rép. de	60	Malaisie	114	Swaziland
75	Corée, Rép. pop. dém. de	161	Malawi	115	Tadjikistan
33	Costa Rica	111	Maldives	149	Tanzanie, Rép.-Unie de
145	Côte d'Ivoire	171	Mali	164	Tchad
77	Croatie	34	Malte	59	Thaïlande
86	Cuba	119	Maroc	147	Togo
18	Danemark	61	Maurice	40	Trinité-et-Tobago
162	Djibouti	150	Mauritanie	81	Tunisie
41	Dominique	50	Mexique	85	Turkménistan
109	Egypte	110	Moldova, Rép. de	74	Turquie
112	El Salvador	101	Mongolie	95	Ukraine
44	Emirats arabes unis	166	Mozambique	37	Uruguay
72	Equateur	131	Myanmar	124	Vanuatu
168	Erythrée	118	Namibie	47	Venezuela
11	Espagne	154	Népal	121	Viet Nam
71	Estonie	127	Nicaragua	148	Yémen
4	Etats-Unis	173	Niger	142	Zaïre
170	Ethiopie	141	Nigéria	143	Zambie
46	Fidji	3	Norvège	129	Zimbabwe
8	Finlande	9	Nouvelle-Zélande		
2	France	88	Oman		

NOTE SUR LES STATISTIQUES DU RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Depuis sa première édition, en 1990, le *Rapport mondial sur le développement humain* s'efforce de présenter des informations couvrant les aspects généraux du développement humain. Cette entreprise nécessite une palette étendue de statistiques reflétant le niveau de bien-être et les opportunités concrètes des individus.

Comme ceux qui l'ont précédé, le présent rapport utilise en règle générale les estimations nationales fournies par les Nations unies et les organismes et organisations en dépendant, ainsi que par d'autres instances internationalement reconnues. Il se fie donc à la normalisation et à la cohérence des données établies par ces entités. Dans les rares cas où d'autres sources de données ont été utilisées, il en est fait mention dans les notes des tableaux.

Normalisation et méthodologie

Toute personne utilisant des données statistiques doit néanmoins être consciente que l'utilisation de sources internationales normalisées ne résout pas tous les problèmes.

Tout d'abord, malgré les efforts considérables accomplis par les organisations internationales en termes de collecte, de traitement et de diffusion de statistiques économiques et sociales, d'une part, et de normalisation des définitions et des méthodes de collecte des informations, d'autre part, d'importantes limitations demeurent dans la couverture, la cohérence et la comparabilité des données entre différentes années ou différents pays.

On peut ensuite constater des variations spectaculaires et des ruptures dans les séries statistiques lorsque les offices et organismes de recherche statistiques cherchent à mettre à jour ou à améliorer leurs estimations en recourant à de nouvelles sources de données — recensements ou enquêtes, par exemple.

Un grand nombre de ces questions se posent à l'occasion de l'élaboration de l'indicateur composite du développement humain (IDH). Ainsi, dans la version 1996 de la base de données « *World Population Prospects 1950-2050* », publiée le 15 novembre 1996 par les Nations unies, la Division de la population des Nations unies a fondé ses estimations et ses prévisions sur les chiffres des recensements de population complétés par les données d'enquêtes nationales, l'ensemble étant traité selon des méthodes démographiques spécialisées. Des corrections significatives ont été pratiquées par rapport à la version de 1994, afin de tenir compte de l'impact démographique du sida[1], des importants mouvements migratoires qui se produisent en Europe et ailleurs et de l'augmentation rapide du nombre des réfugiés en Afrique et ailleurs[2]. Enfin, l'arrivée de données nouvelles s'est traduite par des modifications significatives du profil démographique de certains pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants.

Les estimations démographiques ne sont pas sans conséquences sur les autres indicateurs. C'est par exemple le cas des taux de scolarisation publiés par l'UNESCO pour différents niveaux d'enseignement. Ces taux de scolarisation sont définis comme le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau de scolarité donné et la population totale de la catégorie d'âge correspondante. Or, dans ce calcul, le diviseur (population) est tributaire des estimations établies par la Division de la population des Nations unies pour les différentes catégories d'âge et les deux sexes. Quant au dividende (nombre d'élèves inscrits), il dépend de la méthodologie utilisée et des périodes prises en considération par les registres administratifs, les recensements de population et les enquêtes menées dans le secteur de l'enseignement à l'échelon national. Par ailleurs, l'UNESCO révise périodiquement les méthodes d'établissement de ses propres estimations et prévisions concernant l'alphabétisation et la scolarisation. Lorsqu'il procède à des comparaisons intertemporelles, le lecteur doit donc tenir compte des possibilités de fluctuation touchant aussi bien le taux d'alphabétisation que le taux de scolarisation.

Les estimations relatives au revenu utilisées dans le calcul de l'IDH se fondent sur le PIB et sont converties en une unité de compte internationale définie d'après le dollar. Cette conversion procède selon la méthode des parités de pouvoir d'achat, définie par la Banque mondiale, et se fonde sur les enquêtes du Programme de comparaison international (PCI).

La révision et la mise à jour des estimations de revenu en fonction des parités de

pouvoir d'achat entraînent des fluctuations dans le temps et entre les pays considérés. Les estimations du PIB réel par habitant (exprimées en PPA, c'est-à-dire en dollars tenant compte des parités de pouvoir d'achat) utilisées dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* reflètent la prise en compte des résultats de l'édition 1993 du PCI, qui couvre les pays membres de l'OCDE, l'Europe de l'Est et les membres de la Communauté des Etats indépendants, ainsi que les résultats de la dernière édition (référencée 5.6) des *Penn World Tables*.

La disponibilité des données est également variable selon les groupes de pays. Certains aspects — taux d'alphabétisation, par exemple — sont bien répertoriés dans les pays en développement, mais moins bien dans les pays industrialisés, ou inversement. Dans un tel cas, le rapport présente les données limitées disponibles, qui sont principalement celles fournies par les organismes statistiques nationaux et compilées par les services des Nations unies, en avertissant le lecteur que ces données peuvent ne pas se prêter à des comparaisons directes entre pays. Il convient en tout état de cause d'accorder une attention accrue à ce problème afin d'améliorer la qualité des statistiques dans le domaine du développement humain.

Dans un autre ordre d'idées, l'entrée en phase de transition des pays d'Europe de l'Est et de la CEI est à l'origine d'un hiatus dans la plupart des séries statistiques de ces pays. Les données concernant ces dernières années posent de ce fait des problèmes de fiabilité, de cohérence et de comparabilité internationale, et doivent souvent être révisées.

La qualité des données pose aussi un certain nombre de problèmes dans les pays en situation de guerre et/ou de troubles intérieurs. Ces situations peuvent affecter très gravement le volume et la qualité des estimations, auquel cas il a été décidé de ne pas les reprendre. En revanche, on dispose aujourd'hui, pour la première fois, de données fiables concernant des pays tels que l'Erythrée et l'ex-République yougoslave de Macédoine (notée FYROM), qui font donc leur entrée dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1997*.

Le volume extrêmement limité de données visant à rendre compte de paramètres du développement humain aussi importants que la répartition du revenu, l'emploi, les activités du secteur informel, le travail non marchand et non rémunéré, le travail des enfants, l'alphabétisation dans les pays industrialisés, les inégalités sociologiques entre les sexes, la criminalité, la violence, la mortalité maternelle ou l'environnement constitue un autre problème majeur.

Classification des pays

L'IDH constitue le principal critère de classification des pays utilisé dans le présent rapport. Les pays du globe sont ainsi classés en trois catégories : les pays à développement humain élevé, dont l'IDH est supérieur ou égal à 0,800, les pays à développement humain moyen, avec un IDH compris entre 0,500 et 0,799, et les pays à faible développement humain, dont l'IDH est inférieur à 0,500. Pour des raisons analytiques, les données compilées en fonction des deux dernières catégories sont présentées avec et sans la Chine (faible développement humain) et l'Inde (développement humain moyen), dans la mesure où le poids de leur population, de leur PIB et d'autres indicateurs relatifs à ces deux pays est beaucoup trop disproportionné par rapport aux autres pays des mêmes catégories.

Sauf indication contraire, les classifications régionales des pays correspondent aux bureaux régionaux du PNUD, tandis que la classification par niveau de revenu a été établie en fonction des définitions données par le *Rapport sur le développement dans le monde 1996* de la Banque mondiale.

Tableaux des indicateurs

Dans les tableaux qui suivent, les pays et les territoires sont classés par ordre décroissant d'IDH. Lorsque des estimations ont été réalisées à partir de séries statistiques internationales bien établies, le fait est mentionné en note de bas de page, avec mention des sources utilisées. Les sources des données de chaque rubrique sont elles aussi indiquées en bas de page. La première source citée est celle du principal organisme international d'où émanent les données ; lorsqu'un autre organisme a publié les mêmes données sous une forme plus analytique, sa référence figure entre crochets à la suite de la

source principale. A l'exception du tableau 1 (indicateur composite du développement humain), les tableaux des indicateurs individuels ne comprennent plus d'estimations provenant de sources non documentées. Les sources utilisées pour l'établissement des tableaux des indicateurs sont indiquées sous forme abrégée, qui renvoient à une liste de références complètes figurant à la suite des tableaux.

Faute de données comparables, tous les pays n'ont pas pu être pris en compte dans les tableaux.

Sauf indication contraire, les chiffres synthétisant les statistiques pour les différentes catégories de pays par niveau de développement humain, revenu et région sont des valeurs pondérées selon la population, certaines catégories de la population ou une autre valeur appropriée. Nous n'indiquons pas de chiffres synthétiques lorsqu'il n'existe pas de données disponibles pour la majorité des pays de la catégorie de développement humain concernée ou lorsqu'on ne dispose pas de méthode de pondération satisfaisante. Il peut arriver que la mesure synthétique soit un simple total régional au lieu d'une moyenne pondérée. Sauf indication contraire, les taux de croissance exprimés en moyenne pluriannuelle prennent la forme d'un taux de variation annuel cumulé. Les taux de croissance annuels sont quant eux exprimés sous la forme d'un pourcentage de variation annuel.

En l'absence des mentions « valeur annuelle », « taux annuel » ou « taux de croissance », un tiret placé entre deux années indique que les données ont été recueillies durant l'une des deux années mentionnées. Une barre de fraction entre deux années indique que le chiffre présenté est une moyenne des deux années en question : 1993/94, par exemple.

Les symboles suivants ont par ailleurs été utilisés :

..	Donnée non disponible
(.)	Moins de la moitié de l'unité indiquée
(..)	Moins d'un dixième de l'unité indiquée
(-)	Non pertinent
T	Total

Améliorer les statistiques du développement humain

L'un des principaux objectifs de ce rapport est d'encourager les gouvernements, les institutions internationales et les instances décisionnaires à œuvrer à l'amélioration de la qualité statistique des indicateurs du développement humain.

Les *Rapports mondiaux sur le développement humain* continueront d'affiner les données statistiques et de faire pression auprès des pays du globe et de la communauté mondiale afin de les encourager à accorder davantage d'attention et de soutien à la production et à l'analyse des données de meilleure qualité dans le domaine du développement humain et social.

Notes

1 La version de 1996 tient compte de l'impact démographique du sida dans les estimations et prévisions démographiques pour les 28 pays en développement dans lesquels le taux de séropositivité au virus VIH était supérieur ou égal à 2 % en 1994 ou dans lesquels le nombre d'adultes infectés par le virus (en valeur absolue) était élevé. Ces pays sont les suivants : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, République centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone, Tchad, Togo, Zaïre, Zambie, Zimbabwe, Inde, Thaïlande, Brésil et Haïti.

3 *Ibid.*

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années) 1994	Taux d'alpha-bétisation des adultes (%) 1994	Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1994	PIB réel par habitant (PPA) 1994	PIB réel corrigé par habitant (PPA) 1994	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Indicateur du developpement humain 1994	Class. PIB par habitant (PPA) moins class. selon l'IDH[a]
Développement humain élevé	74,6	97,0	80	17 052	6 040	0,83	0,91	0,98	0,907	–
1 Canada	79,0	*99,0*	100[b]	21 459	6 073	0,90	0,99	0,99	0,960	7
2 France	78,7	*99,0*	89	20 510	6 071	0,89	0,96	0,99	0,946	13
3 Norvège	77,5	*99,0*	92	21 346	6 073	0,88	0,97	0,99	0,943	6
4 Etats-Unis	76,2	*99,0*	96	26 397	6 101	0,85	0,98	0,99	0,942	-1
5 Islande	79,1	*99,0*	83	20 566	6 071	0,90	0,94	0,99	0,942	9
6 Pays-Bas	77,3	*99,0*	91	19 238	6 067	0,87	0,96	0,99	0,940	13
7 Japon	79,8	*99,0*	78	21 581	6 074	0,91	0,92	0,99	0,940	0
8 Finlande	76,3	*99,0*	97	17 417	6 041	0,85	0,98	0,98	0,940	15
9 Nouvelle-Zélande	76,4	*99,0*	94	16 851	6 039	0,86	0,97	0,98	0,937	15
10 Suède	78,3	*99,0*	82	18 540	6 064	0,89	0,93	0,99	0,936	11
11 Espagne	77,6	97,1[c]	90	14 324	6 029	0,88	0,95	0,98	0,934	19
12 Autriche	76,6	*99,0*	87	20 667	6 072	0,86	0,95	0,99	0,932	1
13 Belgique	76,8	*99,0*	86	20 985	6 072	0,86	0,95	0,99	0,932	-1
14 Australie	78,1	*99,0*	79	19 285	6 068	0,89	0,92	0,99	0,931	4
15 Royaume-Uni	76,7	*99,0*	86	18 620	6 065	0,86	0,95	0,99	0,931	5
16 Suisse	78,1	*99,0*	76	24 967	6 098	0,88	0,91	0,99	0,930	-12
17 Irlande	76,3	*99,0*	88	16 061	6 037	0,85	0,95	0,98	0,929	8
18 Danemark	75,2	*99,0*	89	21 341	6 073	0,84	0,96	0,99	0,927	-8
19 Allemagne	76,3	*99,0*	81	19 675[d]	6 069	0,86	0,93	0,99	0,924	-3
20 Grèce	77,8	96,7[c]	82	11 265	5 982	0,88	0,92	0,97	0,923	15
21 Italie	77,8	98,1[c]	73	19 363	6 068	0,88	0,90	0,99	0,921	-4
22 Hong-Kong	79,0	92,3	72	22 310	6 075	0,90	0,86	0,99	0,914	-17
23 Israël	77,5	*95,0*	75	16 023	6 037	0,87	0,88	0,98	0,913	3
24 Chypre	77,1	*94,0*	75	13 071[e,f]	6 021	0,87	0,88	0,98	0,907	8
25 Barbade	75,9	97,3	76	11 051	5 979	0,85	0,90	0,97	0,907	11
26 Singapour	77,1	91,0	72	20 987	6 072	0,87	0,85	0,99	0,900	-15
27 Luxembourg	75,9	*99,0*	58	34 155	6 130	0,85	0,85	1,00	0,899	-26
28 Bahamas	72,9	98,1	75	15 875	6 036	0,80	0,90	0,98	0,894	0
29 Antigua-et-Barbuda	*74,0*	*96,0*	*76*	8 977[e]	5 947	0,82	0,89	0,97	0,892	16
30 Chili	75,1	95,0	72	9 129	5 950	0,83	0,87	0,97	0,891	13
31 Portugal	74,6	89,6[c]	81	12 326	6 014	0,83	0,87	0,98	0,890	3
32 Corée, Rép. de	71,5	97,9	82	10 656	5 974	0,77	0,93	0,97	0,890	5
33 Costa Rica	76,6	94,7	68	5 919	5 853	0,86	0,86	0,95	0,889	27
34 Malte	76,4	86,0[g]	76	13 009[e,f]	6 021	0,86	0,83	0,98	0,887	-1
35 Slovénie	73,1	*96,0*	74	10 404[e]	5 970	0,80	0,89	0,97	0,886	3
36 Argentine	72,4	96,0	77	8 937	5 946	0,79	0,90	0,97	0,884	10
37 Uruguay	72,6	97,1	75	6 752	5 895	0,79	0,90	0,96	0,883	15
38 Brunéi Darussalam	74,9	87,9	70	30 447[e,f]	6 125	0,83	0,82	1,00	0,882	-36
39 Rép. tchèque	72,2	*99,0*	70	9 201	5 951	0,79	0,89	0,97	0,882	3
40 Trinité-et-Tobago	72,9	97,9	67	9 124	5 949	0,80	0,88	0,97	0,880	4
41 Dominique	*72,0*	*94,0*	*77*	6 118[e]	5 868	0,78	0,88	0,95	0,873	16
42 Slovaquie	70,8	*99,0*	72	6 389	5 882	0,76	0,90	0,96	0,873	12
43 Bahreïn	72,0	84,4	85	15 321	6 034	0,78	0,85	0,98	0,870	-14
44 Emirats arabes unis	74,2	78,6	82	16 000[h]	6 036	0,82	0,80	0,98	0,866	-17
45 Panama	73,2	90,5	70	6 104	5 868	0,80	0,84	0,95	0,864	14
46 Fidji	71,8	91,3	79	5 763	5 763	0,78	0,87	0,94	0,863	16
47 Venezuela	72,1	91,0	68	8 120	5 930	0,79	0,83	0,96	0,861	1
48 Hongrie	68,8	*99,0*	67	6 437	5 884	0,73	0,88	0,96	0,857	5
49 Saint-Kitts-et-Nevis	69,0[g]	90,0[g]	*78*	9 436	5 955	0,73	0,86	0,97	0,853	-9
50 Mexique	72,0	89,2	66	7 384	5 913	0,78	0,81	0,96	0,853	0
51 Colombie	70,1	91,1	70	6 107	5 868	0,75	0,84	0,95	0,848	7
52 Seychelles	72,0[g]	88,0[g]	*61*	7 891[e]	5 925	0,78	0,79	0,96	0,845	-3
53 Koweït	75,2	77,8	57	21 875	6 074	0,84	0,71	0,99	0,844	-47
54 Grenade	72,0[g]	98,0[g]	*78*	5 137[e]	5 137	0,78	0,91	0,83	0,843	17
55 Qatar	70,9	78,9	73	18 403	6 063	0,76	0,77	0,99	0,840	-33
56 Sainte-Lucie	71,0[g]	82,0[g]	*74*	6 182[e]	5 872	0,77	0,79	0,95	0,838	-1
57 Saint-Vincent	72,0[g]	82,0[g]	*78*	5 650[e]	5 650	0,78	0,81	0,92	0,836	6
58 Pologne	71,2	*99,0*	79	5 002	5 002	0,77	0,92	0,81	0,834	14
59 Thaïlande	69,5	93,5	53	7 104	5 906	0,74	0,80	0,96	0,833	-8
60 Malaisie	71,2	83,0	62	8 865	5 945	0,77	0,76	0,97	0,832	-13
61 Maurice	70,7	82,4	61	13 172	6 022	0,76	0,75	0,98	0,831	-30
62 Biélorussie	69,2	*97,9*	80	4 713	4 713	0,74	0,92	0,76	0,806	13
63 Belize	74,0	70,0[g]	68	5 590	5 590	0,82	0,69	0,91	0,806	1
64 Jamahiriya arabe libyenne	63,8	75,0	91	6 125[e]	5 869	0,65	0,80	0,95	0,801	-8

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années) 1994	Taux d'alpha-bétisation des adultes (%) 1994	Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1994	PIB réel par habitant (PPA) 1994	PIB réel corrigé par habitant (PPA) 1994	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Indicateur du developpement humain 1994	Class. PIB par habitant (PPA) moins class. selon l'IDH[a]
Développement humain moyen	67,1	82,6	64	3 352	3 352	0,70	0,76	0,54	0,667	–
65 Liban	69,0	92,0	75	4 863 [e,f]	4 863	0,73	0,86	0,79	0,794	8
66 Suriname	70,7	92,7	*71*	4 711	4 711	0,76	0,85	0,76	0,792	10
67 Russie, Féd. de	65,7	*98,7*	78	4 828	4 828	0,68	0,92	0,78	0,792	7
68 Brésil	66,4	82,7	72	5 362	5 362	0,69	0,79	0,87	0,783	0
69 Bulgarie	71,1	*93,0*	66	4 533	4 533	0,77	0,84	0,73	0,780	9
70 Iran, Rép. islamique d'	68,2	68,6 [c]	68	5 766	5 766	0,72	0,68	0,94	0,780	-9
71 Estonie	69,2	*99,0*	72	4 294	4 294	0,74	0,90	0,69	0,776	8
72 Equateur	69,3	89,6	72	4 626	4 626	0,74	0,84	0,75	0,775	5
73 Arabie saoudite	70,3	61,8	56	9 338	5 953	0,76	0,60	0,97	0,774	-32
74 Turquie	68,2	81,6	63	5 193	5 193	0,72	0,75	0,84	0,772	-4
75 Corée, Rép. pop. dém. de	71,4	*95,0*	*75*	3 965 [e,f]	3 965	0,77	0,88	0,64	0,765	10
76 Lituanie	70,1	98,4 [g]	70	4 011	4 011	0,75	0,89	0,65	0,762	8
77 Croatie	71,3	97,0	67	3 960 [d]	3 960	0,77	0,87	0,64	0,760	10
78 Rép. arabe syrienne	67,8	69,8	64	5 397	5 397	0,71	0,68	0,87	0,755	-12
79 Roumanie	69,5	96,9 [g]	62	4 037	4 037	0,74	0,85	0,65	0,748	3
80 Macédoine	71,7	*94,0*	60	3 965 [f]	3 965	0,78	0,83	0,64	0,748	5
81 Tunisie	68,4	65,2	67	5 319	5 319	0,72	0,66	0,86	0,748	-12
82 Algérie	67,8	59,4	66	5 442	5 442	0,71	0,62	0,88	0,737	-17
83 Jamaïque	73,9	84,4	65	3 816	3 816	0,82	0,78	0,61	0,736	7
84 Jordanie	68,5	85,5	*66*	4 187	4 187	0,73	0,79	0,68	0,730	-3
85 Turkménistan	64,7	97,7 [g]	90	3 469 [e]	3 469	0,66	0,95	0,56	0,723	12
86 Cuba	75,6	95,4	63	3 000 [e]	3 000	0,84	0,85	0,48	0,723	17
87 Rép. dominicaine	70,0	81,5	68	3 933	3 933	0,75	0,77	0,63	0,718	1
88 Oman	70,0	*35,0*	60	10 078	5 965	0,75	0,43	0,97	0,718	-49
89 Pérou	67,4	88,3	81	3 645	3 645	0,71	0,86	0,59	0,717	5
90 Afrique du Sud	63,7	81,4	81	4 291	4 291	0,64	0,81	0,69	0,716	-10
91 Sri Lanka	72,2	90,1	66	3 277	3 277	0,79	0,82	0,52	0,711	9
92 Lettonie	67,9	*99,0*	67	3 332	3 332	0,71	0,88	0,53	0,711	6
93 Kazakhstan	67,5	*97,5*	73	3 284	3 284	0,71	0,89	0,53	0,709	6
94 Paraguay	68,8	91,9	62	3 531	3 531	0,73	0,82	0,57	0,706	2
95 Ukraine	68,4	98,8 [c]	76	2 718	2 718	0,72	0,91	0,43	0,689	14
96 Samoa-Occidental	68,1	98,0 [g]	74	2 726 [e]	2 726	0,72	0,90	0,43	0,684	12
97 Botswana	52,3	68,7	71	5 367	5 367	0,45	0,69	0,87	0,673	-30
98 Philippines	67,0	94,4	78	2 681	2 681	0,70	0,89	0,43	0,672	12
99 Indonésie	63,5	83,2	62	3 740	3 740	0,64	0,76	0,60	0,668	-7
100 Ouzbékistan	67,5	97,2 [g]	73	2 438	2 438	0,71	0,89	0,39	0,662	14
101 Mongolie	64,4	82,2	52	3 766	3 766	0,66	0,72	0,61	0,661	-10
102 Albanie	70,5	*85,0*	59	2 788 [e,f]	2 788	0,76	0,76	0,44	0,655	4
103 Arménie	70,8	*98,8*	78	1 737	1 737	0,76	0,92	0,27	0,651	24
104 Guyana	63,2	97,9	67	2 729	2 729	0,64	0,88	0,43	0,649	3
105 Géorgie	73,1	*94,9*	69	1 585	1 585	0,80	0,86	0,25	0,637	31
106 Azerbaïdjan	71,0	*96,3*	72	1 670	1 670	0,77	0,88	0,26	0,636	25
107 Kirghizistan	67,8	97,0 [g]	73	1 930	1 930	0,71	0,89	0,30	0,635	18
108 Chine	68,9	80,9	58	2 604	2 604	0,73	0,73	0,41	0,626	3
109 Egypte	64,3	50,5	69	3 846	3 846	0,66	0,57	0,62	0,614	-20
110 Moldova, Rép. de	67,7	98,9 [c]	67	1 576 [d]	1 576	0,71	0,88	0,24	0,612	28
111 Maldives	62,8	93,0	71	*2 200*	2 200	0,63	0,86	0,35	0,611	7
112 El Salvador	69,3	70,9	55	2 417	2 417	0,74	0,66	0,38	0,592	3
113 Bolivie	60,1	82,5	66	2 598	2 598	0,59	0,77	0,41	0,589	-1
114 Swaziland	58,3	75,2	72	2 821	2 821	0,55	0,74	0,45	0,582	-10
115 Tadjikistan	66,8	96,7 [g]	69	1 117	1 117	0,70	0,87	0,17	0,580	35
116 Honduras	68,4	72,0	60	2 050	2 050	0,72	0,68	0,32	0,575	7
117 Guatemala	65,6	55,7	46	3 208	3 208	0,68	0,52	0,51	0,572	-16
118 Namibie	55,9	*40,0*	84	4 027	4 027	0,52	0,55	0,65	0,570	-35
119 Maroc	65,3	42,1	46	3 681	3 681	0,67	0,43	0,59	0,566	-26
120 Gabon	54,1	62,6	60	3 641 [e]	3 641	0,49	0,62	0,58	0,562	-25
121 Viet Nam	66,0	93,0	55	1 208 [e,f]	1 208	0,68	0,80	0,18	0,557	26
122 Salomon, Iles	70,8	*62,0*	47	2 118	2 118	0,76	0,57	0,33	0,556	0
123 Cap-Vert	65,3	69,9	64	1 862	1 862	0,67	0,68	0,29	0,547	3
124 Vanuatu	65,9	64,0 [g]	52	2 276	2 276	0,68	0,60	0,36	0,547	-7
125 São Tomé-et-Principe	67,0 [i]	67,0 [i]	*57*	1 704 [e,f]	1 704	0,70	0,64	0,26	0,534	3
126 Iraq	57,0	56,8	53	3 159 [e,f]	3 159	0,53	0,56	0,51	0,531	-24
127 Nicaragua	67,3	65,3	62	1 580 [e]	1 580	0,70	0,64	0,24	0,530	10
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	56,4	71,2	38	2 821	2 821	0,52	0,60	0,45	0,525	-24
129 Zimbabwe	49,0	84,7	68	2 196	2 196	0,40	0,79	0,35	0,513	-10
130 Congo	51,3	73,9	*56*	2 410	2 410	0,44	0,68	0,38	0,500	-14

1 Indicateur du développement humain (suite)

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années) 1994	Taux d'alpha-bétisation des adultes (%) 1994	Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1994	PIB réel par habitant (PPA) 1994	PIB réel corrigé par habitant (PPA) 1994	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Indicateur du developpement humain 1994	Class. PIB par habitant (PPA) moins class. selon l'IDH[a]
Faible développement humain	56,1	49,9	47	1 308	1 308	0,52	0,49	0,20	0,403	–
131 Myanmar	58,4	82,7	48	1 051	1 051	0,56	0,71	0,16	0,475	25
132 Ghana	56,6	63,4	44	1 960	1 960	0,53	0,57	0,31	0,468	-8
133 Cameroun	55,1	62,1	46	2 120	2 120	0,50	0,57	0,33	0,468	-12
134 Kenya	53,6	77,0	55	1 404	1 404	0,48	0,70	0,22	0,463	5
135 Guinée équatoriale	48,6	77,8	64	1 673 [e,f]	1 673	0,39	0,73	0,26	0,462	-5
136 Rép. dém. pop. lao	51,7	55,8	50	2 484 [e]	2 484	0,45	0,54	0,39	0,459	-23
137 Lesotho	57,9	70,5	56	1 109	1 109	0,55	0,66	0,17	0,457	14
138 Inde	61,3	51,2	56	1 348	1 348	0,60	0,53	0,21	0,446	5
139 Pakistan	62,3	37,1	38	2 154	2 154	0,62	0,37	0,34	0,445	-19
140 Comores	56,1	56,7	39	1 366	1 366	0,52	0,51	0,21	0,412	1
141 Nigéria	51,0	55,6	50	1 351	1 351	0,43	0,54	0,21	0,393	1
142 Zaïre	52,2	76,4	38	429 [e]	429	0,45	0,64	0,05	0,381	31
143 Zambie	42,6	76,6	48	962	962	0,29	0,67	0,14	0,369	15
144 Bangladesh	56,4	37,3	39	1 331	1 331	0,52	0,38	0,20	0,368	0
145 Côte d'Ivoire	52,1	39,4	39	1 668	1 668	0,45	0,39	0,26	0,368	-13
146 Bénin	54,2	35,5	35	1 696	1 696	0,49	0,35	0,26	0,368	-17
147 Togo	50,6	50,4	50	1 109	1 109	0,43	0,50	0,17	0,365	4
148 Yémen	56,2	*41,1*	52	805 [e,f]	805	0,52	0,45	0,12	0,361	14
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	50,3	66,8	34	656	656	0,42	0,56	0,09	0,357	21
150 Mauritanie	52,1	36,9	36	1 593	1 593	0,45	0,37	0,25	0,355	-15
151 Rép. centrafricaine	48,3	57,2	37	1 130	1 130	0,39	0,50	0,17	0,355	-2
152 Madagascar	57,2	45,8 [j]	33	694	694	0,54	0,42	0,10	0,350	16
153 Cambodge	52,4	35,0 [g]	58	1 084 [e,f]	1 084	0,46	0,43	0,16	0,348	1
154 Népal	55,3	27,0	55	1 137	1 137	0,51	0,36	0,17	0,347	-6
155 Bhoutan	51,5	41,1	*31*	1 289	1 289	0,44	0,38	0,20	0,338	-10
156 Haïti	54,4	44,1	29	896	896	0,49	0,39	0,13	0,338	5
157 Angola	47,2	*42,5*	31	*1 600*	1 600	0,37	0,39	0,25	0,335	-24
158 Soudan	51,0	44,8	31	1 084 [e,f]	1 084	0,43	0,40	0,16	0,333	-4
159 Ouganda	40,2	61,1	34	1 370	1 370	0,25	0,52	0,21	0,328	-19
160 Sénégal	49,9	32,1	31	1 596	1 596	0,41	0,32	0,25	0,326	-26
161 Malawi	41,1	55,8	67	694	694	0,27	0,60	0,10	0,320	7
162 Djibouti	48,8	45,0	20	1 270 [e,f]	1 270	0,40	0,37	0,19	0,319	-16
163 Guinée-Bissau	43,2	53,9	29	793	793	0,30	0,46	0,11	0,291	1
164 Tchad	47,0	47,0	25	700	700	0,37	0,40	0,10	0,288	2
165 Gambie	45,6	37,2	34	939 [e]	939	0,34	0,36	0,14	0,281	-5
166 Mozambique	46,0	39,5	25	986	986	0,35	0,35	0,15	0,281	-9
167 Guinée	45,1	34,8	24	1 103 [e]	1 103	0,34	0,31	0,17	0,271	-14
168 Erythrée	50,1	25,0	24	960 [e,f]	960	0,42	0,25	0,14	0,269	-9
169 Burundi	43,5	34,6	31	698	698	0,31	0,33	0,10	0,247	-2
170 Ethiopie	48,2	34,5	18	427	427	0,39	0,29	0,05	0,244	4
171 Mali	46,6	29,3	17	543	543	0,36	0,25	0,07	0,229	1
172 Burkina Faso	46,4	18,7	20	796	796	0,36	0,19	0,11	0,221	-9
173 Niger	47,1	13,1	15	787	787	0,37	0,14	0,11	0,206	-8
174 Rwanda	22,6 [k]	59,2	37	352	352	0,00	0,52	0,04	0,187	1
175 Sierra Leone	33,6	30,3	28	643	643	0,14	0,30	0,09	0,176	-4
Total pays en développement	61,8	69,7	56	2 904	2 904	0,61	0,65	0,46	0,576	–
Pays les moins avancés	50,4	48,1	36	965	965	0,42	0,44	0,14	0,336	–
Afrique subsaharienne	50,0	55,9	42	1 377	1 377	0,42	0,51	0,21	0,380	–
Pays industrialisés	74,1	98,5	83	15 986	6 037	0,82	0,93	0,98	0,911	–
Monde	63,2	77,1	60	5 798	5 798	0,64	0,71	0,94	0,764	

Note : Les chiffres en italiques sont des estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Les pays présentant le même IDH sont classés en fonction du deuxième chiffre après la virgule, qui n'apparaît pas dans ce tableau.

a. Les résultats positifs indiquent que le classement selon l'IDH est supérieur au classement selon le PIB réel par habitant, les résultats négatifs signifiant le contraire.
b. Plafonné à 100.
c. UNESCO, 1995b. Les données concernent l'année 1995.
d. Commission économique des Nations unies pour l'Europe, d'après le Programme européen de comparaison.
e. Actualisation provisoire des *PENN World Tables* d'après un ensemble élargi d'éléments de comparaisons internationales, selon la description de Summers et Heston, 1991. Télécopie du 24 janvier 1997.
f. Estimations provisoires.
g. UNICEF, 1997.
h. Estimations d'après des calculs de la Banque mondiale, au moyen de rapports PIB/PNB tirés du PNUD, 1996d.
i. Banque mondiale, 1995c.
j. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après des sources nationales.
k. 1985-90, statistiques provenant de l'ONU, 1996b.

Sources : Colonne 1 : calculs réalisés d'après l'ONU, 1996b. *Colonne 2 :* UNESCO, 1996b. *Colonne 3 :* UNESCO, 1996a. *Colonne 4 :* sauf indication contraire, les calculs ont été réalisés à partir d'estimations de la *Banque mondiale, 1997a*.

2 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Classement selon l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	Espérance de vie à la naissance (années) 1994		Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1994		Taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (%) 1994		Part du revenu du travail (%)[a] 1994		Valeur de l'ISDH	Différence de classement entre IDH et ISDH[b]
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Développement humain élevé	–	77,7	71,4	96,6	97,4	80,0	78,9	34,7	65,4	0,874	–
1 Canada	1	81,7	76,3	*99,0*	*99,0*	100,0[c]	100,0[c]	37,8[d]	62,2[d]	0,939	0
2 France	6	83,0	74,3	*99,0*	*99,0*	91,0	87,0	39,0	61,0	0,926	-4
3 Norvège	2	80,4	74,6	*99,0*	*99,0*	93,0	92,0	42,1	57,9	0,934	1
4 Etats-Unis	5	79,5	72,8	*99,0*	*99,0*	98,0	93,0	40,7	59,3	0,928	-1
5 Islande	4	80,8	77,4	*99,0*	*99,0*	81,0	82,0	42,0	58,0	0,932	1
6 Pays-Bas	11	80,2	74,3	*99,0*	*99,0*	88,0	93,0	33,5	66,5	0,901	-5
7 Japon	12	82,8	76,6	*99,0*	*99,0*	77,0	79,0	33,9[d]	66,1[d]	0,901	-5
8 Finlande	7	79,9	72,4	*99,0*	*99,0*	100,0[c]	92,0	41,5	58,5	0,925	1
9 Nouvelle-Zélande	8	79,2	73,6	*99,0*	*99,0*	96,0	91,0	38,8	61,2	0,918	1
10 Suède	3	80,9	75,8	*99,0*	*99,0*	84,0	81,0	45,1	54,9	0,932	7
11 Espagne	19	81,3	73,9	*97,1*	97,1	94,0	87,0	29,4[d]	70,6[d]	0,874	-8
12 Autriche	15	79,6	73,2	*99,0*	*99,0*	85,0	88,0	33,7[d]	66,3[d]	0,890	-3
13 Belgique	14	80,2	73,3	*99,0*	*99,0*	86,0	86,0	33,4	66,6	0,891	-1
14 Australie	9	81,0	75,2	*99,0*	*99,0*	80,0	77,0	39,8	60,2	0,917	5
15 Royaume-Uni	13	79,3	74,1	*99,0*	*99,0*	86,0	85,0	35,0	65,0	0,896	2
16 Suisse	20	81,5	74,6	*99,0*	*99,0*	73,0	78,0	30,2	69,8	0,874	-4
17 Irlande	29	79,0	73,6	*99,0*	*99,0*	89,0	87,0	25,8	74,2	0,851	-12
18 Danemark	10	77,8	72,6	*99,0*	*99,0*	90,0	87,0	41,7	58,3	0,916	8
19 Allemagne	16	79,3	72,8	*99,0*	*99,0*	79,0	83,0	34,8	65,2	0,886	3
20 Grèce	21	80,4	75,2	*96,7*	*96,7*	80,0	83,0	31,2	68,8	0,873	-1
21 Italie	23	80,9	74,6	*98,1*	*98,1*	74,0	72,0	31,0[d]	69,0[d]	0,867	-2
22 Hong-Kong	28	81,8	76,0	89,1	96,0	73,0	72,0	27,1	72,9	0,852	-6
23 Israël	22	79,1	75,7	*95,0*	*95,0*	76,0	74,0	32,9[d]	67,1[d]	0,872	1
24 Chypre	33	79,2	74,9	*94,0*	*94,0*	75,0	75,0	27,1	72,9	0,837	-9
25 Barbade	17	78,2	73,2	96,6	97,9	76,0	74,0	39,5[d]	60,5[d]	0,885	8
26 Singapour	27	79,3	74,9	87,2	95,6	71,0	73,0	30,7	69,3	0,853	-1
27 Luxembourg	38	79,1	72,5	*99,0*	*99,0*	59,0	57,0	25,3	74,7	0,813	-11
28 Bahamas	18	76,5	70,1	97,7	98,4	77,0	73,0	39,5[d]	60,5[d]	0,880	10
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	44	77,9	72,1	95,0	95,4	71,0	72,0	21,9[e]	78,1[e]	0,785	-15
31 Portugal	30	78,3	71,0	*89,6*	*89,6*	84,0	77,0	34,1	65,9	0,850	0
32 Corée, Rép. de	35	75,2	67,7	96,8	99,0	78,0	86,0	27,7	72,3	0,826	-4
33 Costa Rica	36	78,9	74,3	95,0	94,6	67,0	69,0	27,2	72,8	0,825	-4
34 Malte	48	78,6	74,1	*86,0*	*86,0*	75,0	79,0	20,9[d]	79,1[d]	0,773	-15
35 Slovénie	24	77,5	68,4	*96,0*	*96,0*	76,0	72,0	39,3[d]	60,7[d]	0,866	10
36 Argentine	47	76,0	68,9	96,0	96,0	79,0	76,0	22,0[e]	78,0[e]	0,777	-12
37 Uruguay	31	75,9	69,4	97,3	96,7	80,0	70,0	33,4[e]	66,6[e]	0,842	5
38 Brunéi Darussalam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	25	75,2	69,2	*99,0*	*99,0*	70,0	69,0	38,1	61,9	0,859	12
40 Trinité-et-Tobago	32	75,4	70,8	97,2	98,6	67,0	67,0	29,7[d]	70,3[d]	0,841	6
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
42 Slovaquie	26	75,5	66,3	*99,0*	*99,0*	73,0	71,0	40,7[d]	59,3[d]	0,859	13
43 Bahreïn	56	74,5	70,1	77,6	87,7	87,0	83,0	14,7[d]	85,3[d]	0,742	-16
44 Emirats arabes unis	61	75,7	73,3	77,9	78,0	85,0	80,0	10,0[d]	90,0[d]	0,727	-20
45 Panama	41	75,3	71,3	89,7	91,2	71,0	69,0	27,5[d]	72,5[d]	0,802	1
46 Fidji	53	74,1	69,9	89,2	93,7	78,0	80,0	21,4[d]	78,6[d]	0,763	-10
47 Venezuela	43	75,1	69,3	90,3	91,6	69,0	66,0	26,8[d]	73,2[d]	0,792	1
48 Hongrie	34	73,8	64,2	*99,0*	*99,0*	68,0	66,0	39,5	60,5	0,837	11
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	50	75,0	69,1	86,7	91,5	65,0	67,0	25,1[d]	74,9[d]	0,770	-4
51 Colombie	40	72,8	67,4	91,3	91,1	72,0	67,0	33,3[e]	66,7[e]	0,811	7
52 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	51	77,5	73,5	72,6	80,4	57,0	56,0	24,5[d]	75,5[d]	0,769	-3
54 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	64	74,6	69,1	78,3	78,2	74,0	71,0	9,7[d]	90,3[d]	0,713	-15
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58 Pologne	37	75,8	66,6	*99,0*	*99,0*	80,0	79,0	38,9[d]	61,1[d]	0,818	13
59 Thaïlande	39	72,2	66,8	90,7	95,6	53,0	53,0	37,2	62,8	0,812	12
60 Malaisie	45	73,5	69,0	77,5	88,2	63,0	61,0	30,2[d]	69,8[d]	0,782	7
61 Maurice	54	74,2	67,4	78,4	86,8	62,0	61,0	25,4[d]	74,6[d]	0,752	-1
62 Biélorussie	42	74,6	63,8	*97,9*	*97,9*	81,0	79,0	41,6[d]	58,4[d]	0,792	12
63 Belize	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	77	65,8	62,3	57,2	88,9	90,0	91,0	16,0[d]	84,0[d]	0,655	-22

2 Indicateur sexospécifique du développement humain (suite)

Classement selon l'IDH		Classement selon l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	Espérance de vie à la naissance (années) 1994		Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1994		Taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (%) 1994		Part du revenu du travail (%)[a] 1994		Valeur de l'ISDH	Différence de classement entre IDH et ISDH[b]
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Développement humain moyen		–	69,5	64,7	76,1	88,9	60,8	65,2	35,7	64,4	0,643	–
65	Liban	66	70,9	67,1	89,5	94,3	76,0	74,0	22,5[d]	77,5[d]	0,708	-10
66	Suriname	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67	Russie, Féd. de	46	72,2	59,2	*98,7*	*98,7*	82,0	75,0	41,3[d]	58,7[d]	0,778	11
68	Brésil	60	70,5	62,5	82,5	82,8	72,0	72,0	28,7[e]	71,3[e]	0,728	-2
69	Bulgarie	49	74,9	67,7	*93,0*	*93,0*	69,0	64,0	41,0[d]	59,0[d]	0,772	10
70	Iran, Rép. islamique d'	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
71	Estonie	52	75,0	63,3	*99,0*	*99,0*	74,0	69,0	42,0[d]	58,0[d]	0,764	8
72	Equateur	73	72,0	66,8	87,8	91,8	71,0	73,0	18,4[e]	81,6[e]	0,675	-12
73	Arabie saoudite	95	72,1	69,0	47,6	70,6	53,0	59,0	9,7[d]	90,3[d]	0,581	-33
74	Turquie	58	70,6	65,9	71,1	91,7	55,0	70,0	33,2	66,8	0,737	5
75	Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lituanie	55	75,9	64,2	*98,4*	*98,4*	72,0	68,0	40,8[d]	59,2[d]	0,750	9
77	Croatie	57	75,8	67,1	*97,0*	*97,0*	68,0	67,0	36,5[d]	63,5[d]	0,741	8
78	Rép. arabe syrienne	84	69,9	65,8	53,0	84,8	59,0	68,0	20,6[d]	79,4[d]	0,646	-18
79	Roumanie	59	73,3	65,9	*96,9*	*96,9*	62,0	62,0	37,5[d]	62,5[d]	0,733	8
80	Macédoine	62	73,9	69,4	*94,0*	*94,0*	61,0	60,0	33,9[d]	66,1[d]	0,726	6
81	Tunisie	74	69,4	67,4	50,4	77,9	64,0	71,0	24,5[d]	75,5[d]	0,668	-5
82	Algérie	92	69,0	66,6	43,5	71,8	61,0	70,0	19,1[d]	80,9[d]	0,614	-22
83	Jamaïque	63	76,1	71,7	88,4	79,6	67,0	64,0	39,2[d]	60,8[d]	0,726	8
84	Jordanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85	Turkménistan	65	68,1	61,3	*97,7*	*97,7*	90,0	90,0	38,2[d]	61,8[d]	0,712	7
86	Cuba	68	77,5	73,7	94,8	95,9	65,0	61,0	31,1[d]	68,9[d]	0,699	5
87	Rép. dominicaine	75	72,1	68,0	81,2	81,2	69,0	67,0	23,1[d]	76,9[d]	0,658	-1
88	Oman	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
89	Pérou	76	69,9	65,1	82,2	94,5	77,0	84,0	22,9[d]	77,1[d]	0,656	-1
90	Afrique du Sud	71	66,8	60,8	81,2	81,4	82,0	80,0	30,8[d]	69,2[d]	0,681	5
91	Sri Lanka	70	74,6	70,0	86,9	93,2	68,0	65,0	34,5	65,5	0,694	7
92	Lettonie	67	74,2	61,5	*99,0*	*99,0*	69,0	66,0	42,6[d]	57,4[d]	0,702	11
93	Kazakhstan	69	72,3	62,6	*97,5*	*97,5*	75,0	71,0	39,2[d]	60,8[d]	0,698	10
94	Paraguay	82	71,1	66,6	90,2	93,2	62,0	62,0	22,7[d]	77,3	0,649	-2
95	Ukraine	72	73,8	62,9	*98,8*	*98,8*	78,0	75,0	41,4[d]	58,6[d]	0,681	9
96	Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97	Botswana	79	53,7	50,5	58,0	79,3	72,0	70,0	38,9[d]	61,1[d]	0,652	3
98	Philippines	81	68,9	65,2	93,9	94,8	80,0	75,0	30,7[d]	69,3[d]	0,650	2
99	Indonésie	86	65,3	61,8	77,1	89,4	59,0	65,0	32,9[d]	67,1[d]	0,642	-2
100	Ouzbékistan	78	70,7	64,2	*97,2*	*97,2*	71,0	75,0	39,0[d]	61,0[d]	0,655	7
101	Mongolie	80	65,8	63,0	75,8	87,9	59,0	45,0	39,2[d]	60,8[d]	0,650	6
102	Albanie	85	73,7	67,7	*85,0*	*85,0*	60,0	59,0	34,0[d]	66,0[d]	0,643	2
103	Arménie	83	74,5	67,1	*98,8*	*98,8*	83,0	74,0	40,3[d]	59,7[d]	0,647	5
104	Guyana	91	66,7	60,0	97,4	98,5	67,0	66,0	26,4[d]	73,6[d]	0,615	-2
105	Géorgie	87	77,2	68,8	*94,9*	*94,9*	69,0	68,0	39,3[d]	60,7[d]	0,630	3
106	Azerbaïdjan	89	74,9	66,8	*96,3*	*96,3*	71,0	74,0	36,8[d]	63,2[d]	0,628	2
107	Kirghizistan	88	72,1	63,3	*97,0*	*97,0*	74,0	71,0	39,5[d]	60,5[d]	0,628	4
108	Chine	90	71,1	66,9	70,9	89,6	55,0	61,0	38,1[d]	61,9[d]	0,617	3
109	Egypte	100	65,6	63,1	36,7	62,6	63,0	75,0	24,9	75,1	0,555	-6
110	Moldova, Rép. de	93	71,8	63,3	*98,9*	*98,9*	68,0	66,0	41,4[d]	58,6[d]	0,608	2
111	Maldives	94	61,5	64,2	92,9	93,1	70,0	70,0	35,4[d]	64,6[d]	0,600	2
112	El Salvador	97	72,9	65,6	68,7	72,8	55,0	55,0	27,6[d]	72,4[d]	0,563	0
113	Bolivie	99	61,7	58,5	75,2	90,4	61,0	72,0	27,0[e]	73,0[e]	0,557	-1
114	Swaziland	98	60,5	56,0	73,3	76,4	70,0	74,0	34,9	65,1	0,563	1
115	Tadjikistan	96	70,0	63,7	*96,7*	*96,7*	67,0	70,0	36,4[d]	63,6[d]	0,575	4
116	Honduras	103	70,8	66,1	71,6	71,7	61,0	59,0	23,8[d]	76,2[d]	0,544	-2
117	Guatemala	107	68,2	63,2	48,3	62,2	42,0	50,0	20,6[d]	79,4[d]	0,510	-5
118	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
119	Maroc	105	66,9	63,6	27,7	54,5	39,0	52,0	28,4[d]	71,6[d]	0,515	-2
120	Gabon	102	55,8	52,5	51,8	74,1	60,0	60,0	37,3[d]	62,7[d]	0,546	2
121	Viet Nam	101	68,1	63,6	89,9	95,7	52,0	57,0	42,3[d]	57,7[d]	0,552	4
122	Salomon, Iles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123	Cap-Vert	104	66,1	64,1	59,8	79,4	62,0	65,0	32,4[d]	67,6[d]	0,523	2
124	Vanuatu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125	São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126	Iraq	117	58,0	55,8	42,2	69,5	46,0	59,0	13,9[d]	86,1[d]	0,433	-10
127	Nicaragua	106	69,7	64,9	66,0	64,3	63,0	61,0	29,5[d]	70,5[d]	0,515	2
128	Papaouasie-Nouvelle-Guinée	108	57,3	55,8	60,7	79,8	34,0	41,0	34,8[d]	65,2[d]	0,508	1
129	Zimbabwe	109	50,1	48,1	79,0	90,2	64,0	72,0	37,4[d]	62,6[d]	0,503	1
130	Congo	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Classement selon l'IDH	Classement selon l'indicateur sexos-spécifique du développement humain (ISDH)	Espérance de vie à la naissance (années) 1994		Taux d'alpha-bétisation des adultes (%) 1994		Taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (%) 1994		Part du revenu du travail (%)[a] 1994		Valeur de l'ISDH	Différence de classement entre IDH et ISDH[b]
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Faible développement humain	–	57,3	55,9	35,8	61,8	40,2	54,4	27,9	72,3	0,391	–
131 Myanmar	110	60,0	56,8	76,8	88,6	47,0	48,0	36,6[d]	63,4[d]	0,469	1
132 Ghana	111	58,5	54,8	51,0	75,2	38,0	50,0	43,5[d]	56,5[d]	0,459	1
133 Cameroun	115	56,5	53,7	49,5	74,0	42,0	51,0	30,9[d]	69,1[d]	0,444	-2
134 Kenya	112	54,8	52,3	67,8	85,2	54,0	56,0	42,0	58,0	0,458	2
135 Guinée équatoriale	116	50,2	47,0	67,3	88,9	59,0	70,0	29,0[d]	71,0[d]	0,441	-1
136 Rép. dém. pop. lao	114	53,3	50,3	42,7	68,6	42,0	58,0	39,9[d]	60,1[d]	0,444	2
137 Lesotho	113	59,4	56,8	60,9	80,3	60,0	51,0	30,3[e]	69,7[e]	0,446	4
138 Inde	118	61,4	61,1	36,1	64,5	47,0	63,0	25,7[d]	74,3[d]	0,419	0
139 Pakistan	120	63,3	61,3	23,3	49,0	25,0	50,0	20,8[d]	79,2[d]	0,392	-1
140 Comores	119	56,6	55,6	49,4	63,4	35,0	42,0	35,6[d]	64,4[d]	0,402	1
141 Nigéria	121	52,6	49,5	43,8	66,1	44,0	55,0	29,5[d]	70,5[d]	0,372	0
142 Zaïre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
143 Zambie	122	43,3	41,7	69,3	84,4	44,0	51,0	38,8	61,2	0,362	0
144 Bangladesh	128	56,5	56,3	24,3	48,4	34,0	45,0	23,1	76,9	0,339	-5
145 Côte d'Ivoire	126	53,5	50,9	27,5	49,4	32,0	47,0	27,0[d]	73,0[d]	0,341	-2
146 Bénin	124	56,8	51,7	23,0	46,6	23,0	48,0	40,5[d]	59,5[d]	0,349	1
147 Togo	125	52,2	49,1	34,4	65,6	37,0	62,0	33,3[d]	66,7[d]	0,342	1
148 Yémen	..	56,7	55,7	..	..	..	..	..	..	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	123	51,7	48,9	54,3	78,8	33,0	35,0	47,3	52,7	0,352	4
150 Mauritanie	127	53,7	50,5	25,6	48,4	31,0	42,0	37,2[d]	62,8[d]	0,341	1
151 Rép. centrafricaine	129	50,9	45,9	43,9	66,7	27,0	47,0	39,1	60,9	0,338	0
152 Madagascar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
153 Cambodge	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
154 Népal	131	54,9	55,8	12,8	39,7	42,0	68,0	33,0[d]	67,0[d]	0,321	-1
155 Bhoutan	..	53,2	49,8	..	..	..	..	..	..	..	..
156 Haïti	130	56,1	52,8	40,4	46,9	28,0	30,0	36,2[d]	63,8[d]	0,332	1
157 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
158 Soudan	135	52,4	49,6	31,3	56,4	28,0	35,0	22,7[d]	77,3[d]	0,306	-3
159 Ouganda	132	41,1	39,3	48,7	73,2	30,0	39,0	40,7[d]	59,3[d]	0,318	1
160 Sénégal	134	50,9	48,9	21,2	42,1	25,0	37,0	35,7[d]	64,3[d]	0,309	0
161 Malawi	133	41,5	40,6	40,4	71,7	63,0	71,0	42,0[d]	58,0[d]	0,310	2
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	136	44,8	41,7	40,7	67,1	21,0	38,0	33,6[d]	66,4[d]	0,276	0
164 Tchad	137	48,7	45,4	32,7	60,7	15,0	35,0	37,3[e]	62,7[e]	0,270	0
165 Gambie	138	47,2	44,0	22,7	50,9	27,0	41,0	37,8[d]	62,2[d]	0,263	0
166 Mozambique	139	47,5	44,5	22,1	55,8	21,0	30,0	41,3[d]	58,7[d]	0,262	0
167 Guinée	140	45,6	44,6	20,3	48,4	15,0	33,0	40,3[d]	59,7[d]	0,250	0
168 Erythrée	..	51,6	48,6	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	141	45,0	41,9	21,0	48,2	27,0	35,0	41,7[d]	58,3[d]	0,233	0
170 Ethiopie	142	49,8	46,7	24,1	44,5	14,0	21,0	34,1[d]	65,9[d]	0,233	0
171 Mali	143	48,3	45,0	20,2	36,7	13,0	21,0	39,4[d]	60,6[d]	0,218	0
172 Burkina Faso	144	47,5	45,4	8,6	28,8	15,0	25,0	39,7[d]	60,3[d]	0,206	0
173 Niger	145	48,7	45,5	5,6	20,5	11,0	19,0	37,2[d]	62,8[d]	0,193	0
174 Rwanda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
175 Sierra Leone	146	35,2	32,1	16,7	43,7	22,0	34,0	29,7[d]	70,3[d]	0,155	0
Total pays en développement	–	63,5	60,6	60,3	78,4	51,6	60,3	31,7	68,4	0,555	–
Pays les moins avancés	–	51,2	49,1	34,7	56,6	30,7	40,0	33,1	67,2	0,323	–
Afrique subsaharienne	–	51,5	48,5	44,4	64,3	38,4	46,6	35,5	64,6	0,374	–
Pays industrialisés	–	77,8	70,2	98,5	98,5	83,9	81,5	37,7	62,4	0,856	–
Monde	–	65,4	61,8	70,8	83,5	57,1	63,9	33,3	66,9	0,637	–

Note : Les chiffres en italiques sont des estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

a. 1994 ou dernière année disponible.

b. Le classement selon l'IDH dans cette colonne ont été recalculés en fonction des 146 pays pris en compte dans le calcul de l'ISDH. Voir tableau 2.7, au chapitre 2. Les chiffres positifs indiquent que le classement selon l'ISDH est supérieur à celui selon l'IDH, les chiffres négatifs signifiant le contraire.

c. Plafonné à 100.

d. Pas de données disponibles concernant les salaires. Une estimation de 75 %, correspondant à la moyenne pour tous les pays pour lesquels de telles données sont disponibles a été utilisée pour calculer le rapport du salaire féminin hors secteur agricole sur celui des hommes.

e. Données concernant les salaires d'après Psacharopoulos et Tzannatos, 1992.

Sources : Colonnes 2 et 3 : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain,* d'après des données de l'ONU, 1996b. *Colonnes 4 et 5 :* Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain,* d'après des estimations de l'UNESCO, 1996b. *Colonnes 6 et 7 :* UNESCO, 1996b. *Colonnes 8 et 9 :* calculs réalisés à partir d'estimations provenant des sources suivantes : pour le PIB réel par habitant (en PPA), Banque mondiale, 1997a ; pour la part de la population active, BIT, 1995b et 1996b ; et pour le salaire des femmes en pourcentage de celui des hommes, OIT, 1995b, ONU, 1994b et Psacharopoulos et Tzannatos, 1992.

3 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH		Classement selon l'indicateur de la participation des femmes (IPF)	Parmi les parlementaires[a]	Encadrement supérieur et direction[b]	Encadrement et fonctions techniques[b]	Part des femmes dans le revenu salarial (%)[b,c]	Valeur de l'IPF
Développement humain élevé		–	12,6	25,3	47,2	40	0,549
1	Canada	6	19,3	42,2	56,1	38[d]	0,700
2	France	40	6,1	9,4	41,4	39	0,452
3	Norvège	1	39,4	30,9	57,5	42	0,795
4	Etats-Unis	7	11,2	42,0	52,7	41	0,671
5	Islande	..	..	..	..	..	..
6	Pays-Bas	10	28,4	15,0	44,2	34	0,660
7	Japon	34	7,7	8,5	41,8	34[d]	0,465
8	Finlande	4	33,5	26,4	62,3	41	0,719
9	Nouvelle-Zélande	5	29,2	32,3	47,8	39	0,718
10	Suède	2	40,4	38,9	64,4	45	0,784
11	Espagne	21	19,8	12,0	48,1	29[d]	0,542
12	Autriche	8	25,1	19,2	48,6	34[d]	0,667
13	Belgique	15	15,4	18,8	50,5	33	0,591
14	Australie	11	20,5	43,3	25,0	40	0,659
15	Royaume-Uni	20	7,8	33,0	43,7	35	0,543
16	Suisse	12	20,3	27,8	23,8	30	0,642
17	Irlande	24	13,7	17,3	48,0	26	0,521
18	Danemark	3	33,0	20,0	62,8	42	0,728
19	Allemagne	9	25,5	19,2	43,0	35	0,661
20	Grèce	56	6,3	12,1	44,2	31	0,391
21	Italie	16	10,0	37,6	46,3	31[d]	0,573
22	Hong-Kong	..	..	..	..	..	..
23	Israël	30	7,5	18,7	54,1	33[d]	0,475
24	Chypre	60	5,4	10,2	40,8	27	0,375
25	Barbade	14	18,4	37,0	52,1	40[d]	0,602
26	Singapour	47	2,5	34,3	16,1	31	0,423
27	Luxembourg	13	20,0	8,6	37,7	25	0,631
28	Bahamas	19	10,8	26,3	56,9	39[d]	0,544
29	Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..
30	Chili	57	7,2	17,4	34,0	22[e]	0,384
31	Portugal	18	13,0	36,6	52,4	34	0,556
32	Corée, Rép. de	73	3,0	4,2	45,0	28	0,302
33	Costa Rica	26	15,8	21,1	44,9	27	0,494
34	Malte	..	..	..	..	..	..
35	Slovénie	..	..	..	..	..	..
36	Argentine	..	..	..	..	..	..
37	Uruguay	54	6,9	25,3	62,6	33[e]	0,414
38	Brunéi Darussalam	..	..	..	..	..	..
39	Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..
40	Trinité-et-Tobago	17	19,4	23,3	53,3	30[d]	0,571
41	Dominique	..	..	..	..	..	..
42	Slovaquie	..	..	..	..	..	..
43	Bahreïn	..	..	..	..	..	..
44	Emirats arabes unis	84	0	1,6	25,1	10[d]	0,237
45	Panama	36	9,7	27,6	49,2	28[d]	0,459
46	Fidji	68	5,8	9,6	44,7	21[d]	0,329
47	Venezuela	55	6,3	17,6	55,2	27[d]	0,394
48	Hongrie	25	11,4	58,2	49,0	40	0,510
49	Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..
50	Mexique	31	13,9	20,0	43,6	25[d]	0,473
51	Colombie	38	9,8	27,2	41,8	33[e]	0,455
52	Seychelles	..	..	..	..	..	..
53	Koweït	66	0	5,2	36,8	25[d]	0,333
54	Grenade	..	..	..	..	..	..
55	Qatar	..	..	..	..	..	..
56	Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..
57	Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..
58	Pologne	42	13,0	15,6	60,4	39[d]	0,433
59	Thaïlande	52	6,6	21,8	52,4	37	0,417
60	Malaisie	48	10,3	11,9	44,5	30[d]	0,422
61	Maurice	49	7,6	14,3	41,4	25[d]	0,419
62	Biélorussie	..	..	..	..	..	..
63	Belize	32	10,8	36,6	38,8	18[d]	0,470
64	Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	..	..

Classement selon l'IDH	Classement selon l'indicateur de la participation des femmes (IPF)	Parmi les parlementaires[a]	Encadrement supérieur et direction[b]	Encadrement et fonctions techniques[b]	Part des femmes dans le revenu salarial (%)[b,c]	Valeur de l'IPF
Développement humain moyen	–	16,4	12,7	44,3	30	0,436
65 Liban	..	..	..	..	..	..
66 Suriname	37	15,7	21,5	69,9	26[d]	0,457
67 Russie, Féd. de	..	..	..	..	..	..
68 Brésil	58	6,7	17,3	57,2	29[e]	0,377
69 Bulgarie	27	13,3	28,9	57,0	41[d]	0,487
70 Iran, Rép. islamique d'	81	4,0	3,5	32,6	19[d]	0,251
71 Estonie	..	..	..	..	..	..
72 Equateur	..	..	..	..	..	..
73 Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..
74 Turquie	82	2,4	6,6	29,3	33	0,250
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..
76 Lituanie	..	..	..	..	..	..
77 Croatie	..	..	..	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	..	..	..	..	..	..
79 Roumanie	..	..	..	..	..	..
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..
81 Tunisie	78	6,7	7,3	17,6	25[d]	0,260
82 Algérie	74	6,6	5,9	27,6	19[d]	0,282
83 Jamaïque	..	..	..	..	..	..
84 Jordanie	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..
86 Cuba	23	22,8	18,5	47,8	31[d]	0,523
87 Rép. dominicaine	46	10,0	21,2	49,5	23[d]	0,424
88 Oman	..	..	..	..	..	..
89 Pérou	53	10,8	20,0	41,1	23[d]	0,416
90 Afrique du Sud	22	23,7	17,4	46,7	31[d]	0,531
91 Sri Lanka	70	5,3	16,9	24,5	34	0,307
92 Lettonie	..	..	..	..	..	..
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..
94 Paraguay	64	5,6	14,5	50,9	23	0,341
95 Ukraine	..	..	..	..	..	..
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	39	8,5	36,1	61,4	39[d]	0,455
98 Philippines	35	11,5	33,7	62,7	31[d]	0,459
99 Indonésie	59	12,6	6,6	40,8	33[d]	0,375
100 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..
101 Mongolie	..	..	..	..	..	..
102 Albanie	..	..	..	..	..	..
103 Arménie	..	..	..	..	..	..
104 Guyana	33	20,0	12,8	47,5	26[d]	0,469
105 Géorgie	..	..	..	..	..	..
106 Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..
107 Kirghizistan	..	..	..	..	..	..
108 Chine	28	21,0	11,6	45,1	38[d]	0,481
109 Egypte	75	2,0	16,0	28,7	25	0,278
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..
111 Maldives	67	6,3	14,0	34,6	35[d]	0,330
112 El Salvador	44	10,7	25,3	44,5	28[d]	0,429
113 Bolivie	62	6,4	16,8	41,9	27[e]	0,350
114 Swaziland	61	8,4	14,5	54,3	35	0,366
115 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..
116 Honduras	51	7,8	30,6	49,8	24[d]	0,417
117 Guatemala	29	12,5	32,4	45,2	21[d]	0,476
118 Namibie	..	..	..	..	..	..
119 Maroc	72	0,6	25,6	31,3	28[d]	0,303
120 Gabon	..	..	..	..	..	..
121 Viet Nam	..	..	..	..	..	..
122 Salomon, Iles	91	2,1	2,6	27,4	40[d]	0,197
123 Cap-Vert	50	11,1	23,3	48,4	32[d]	0,418
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	..	..	..	..	..	..
127 Nicaragua	..	..	..	..	..	..
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	85	..	11,6	29,5	35[d]	0,232
129 Zimbabwe	45	14,7	15,4	40,0	37[d]	0,429
130 Congo	88	2,2	6,1	28,5	36[d]	0,217

3 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Classement selon l'indicateur de la participation des femmes (IPF)	Parmi les parlementaires[a]	Encadrement supérieur et direction[b]	Encadrement et fonctions techniques[b]	Part des femmes dans le revenu salarial (%)[b,c]	Valeur de l'IPF
Faible développement humain	–	7,2	3,5	21,1	30	0,233
131 Myanmar	..	..	..	..	..	..
132 Ghana	..	..	..	..	..	..
133 Cameroun	65	12,2	10,1	24,4	31[d]	0,339
134 Kenya	..	..	..	..	..	..
135 Guinée équatoriale	79	8,8	1,6	26,8	29[d]	0,256
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..
137 Lesotho	41	11,2	33,4	56,6	30[e]	0,450
138 Inde	86	7,3	2,3	20,5	26[d]	0,228
139 Pakistan	92	3,4	3,4	20,1	21[d]	0,189
140 Comores	..	..	..	..	..	..
141 Nigéria	..	..	..	..	..	..
142 Zaïre	89	5,0	9,0	16,6	37[d]	0,211
143 Zambie	71	9,7	6,1	31,9	39	0,303
144 Bangladesh	76	9,1	5,1	23,1	23	0,273
145 Côte d'Ivoire	..	..	..	..	..	..
146 Bénin	..	..	..	..	..	..
147 Togo	93	1,2	7,9	21,2	33[d]	0,182
148 Yémen	..	..	..	..	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	..	..	..	..	..	..
150 Mauritanie	94	0,7	7,7	20,7	37[d]	0,177
151 Rép. centrafricaine	90	3,5	9,0	18,9	39	0,205
152 Madagascar	..	..	..	..	..	..
153 Cambodge	..	..	..	..	..	..
154 Népal	..	..	..	..	..	..
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..
156 Haïti	63	2,7	32,6	39,3	36[d]	0,345
157 Angola	..	..	..	..	..	..
158 Soudan	87	5,3	2,4	28,8	23[d]	0,225
159 Ouganda	..	..	..	..	..	..
160 Sénégal	..	..	..	..	..	..
161 Malawi	80	5,6	4,8	34,7	42[d]	0,255
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..
164 Tchad	..	..	..	..	..	..
165 Gambie	..	..	..	..	..	..
166 Mozambique	43	25,2	11,3	20,4	41[d]	0,430
167 Guinée	..	..	..	..	..	..
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	..	..	..	..	..	..
170 Ethiopie	..	..	..	..	..	..
171 Mali	83	2,3	19,7	19,0	39[d]	0,239
172 Burkina Faso	69	8,8	13,5	25,8	40[d]	0,318
173 Niger	..	..	..	..	..	..
174 Rwanda	..	..	..	..	..	..
175 Sierra Leone	77	6,3	8,0	32,0	30[d]	0,273
Total pays en développement	–	12,7	10,0	36,7	30	0,367
Pays les moins avancés	–	..	..	..	..	..
Afrique subsaharienne	–	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	–	13,6	27,4	47,8	40	0,586
Monde	–	12,9	14,1	39,3	30	0,418

a. Situation au 1er janvier 1997. La valeur 0 a été remplacée par 0,001 pour des raisons de calcul.
b. Les données sont celles de la dernière année disponible.
c. L'indicateur utilisé est le salaire ouvrier pour la République centrafricaine, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, la Norvège et la Suède.
d. Pas de données disponibles concernant les salaires. Une estimation de 75 %, la moyenne pour tous les pays pour lesquels de telles données sont disponibles a été utilisée pour calculer le rapport du salaire des femmes hors secteur agricole sur celui des hommes.
e. Données concernant les salaires d'après Psacharopoulos et Tzannatos 1992.
Sources : Colonne 2 : UIP, 1997. *Colonne 3 et 4 :* BIT, 1994 et 1995a et ONU, 1994b. *Colonne 5 :* Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après les estimations suivantes : PIB réel par habitant (en PPA) : Banque mondiale, 1997a ; part de la population active : BIT 1995b et 1996b ; salaires féminins en pourcentage des salaires masculins : BIT, 1995b, ONU, 1994b et Psacharopoulos et Tzannatos, 1992.

4 Comparaisons régionales des niveaux de développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain (IDH) 1994	Indicateur sexospécifique du développement-humain (IDH) 1994	Indicateur de la participation des femmes (IPF) 1994	IDH en % du maximum-régional 1994	ISDH en % du maximum régional 1994	IPF en % du maximum régional 1994
Afrique subsaharienne	0,845 [a]	0,752 [a]	0,531 [a]	–	–	–
52 Seychelles	**0,845** [a]	..	..	100	..	..
61 Maurice	0,831	**0,752** [a]	0,419	98	100	79
90 Afrique du Sud	0,716	0,681	**0,531** [a]	85	91	100
97 Botswana	0,673	0,652	0,455	80	87	86
114 Swaziland	0,582	0,563	0,366	69	75	69
118 Namibie	0,570	..	..	67	..	..
120 Gabon	0,562	0,546	..	67	73	..
123 Cap-Vert	0,547	0,523	0,418	65	70	79
125 São Tomé-et-Principe	0,534	..	..	63	..	..
129 Zimbabwe	0,513	0,503	0,429	61	67	81
130 Congo	0,500	..	0,217	59	..	41
132 Ghana	0,468	0,459	..	55	61	..
133 Cameroun	0,468	0,444	0,339	55	59	64
134 Kenya	0,463	0,458	..	55	61	..
135 Guinée équatoriale	0,462	0,441	0,256	55	59	48
137 Lesotho	0,457	0,446	0,450	54	59	85
140 Comores	0,412	0,402	..	49	54	..
141 Nigéria	0,393	0,372	..	46	49	..
142 Zaïre	0,381	..	0,211	45	..	40
143 Zambie	0,369	0,362	0,303	44	48	57
145 Côte d'Ivoire	0,368	0,341	..	44	45	..
146 Bénin	0,368	0,349	..	44	46	..
147 Togo	0,365	0,342	0,182	43	45	34
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	0,357	0,352	..	42	47	..
150 Mauritanie	0,355	0,341	0,177	42	45	33
151 Rép. centrafricaine	0,355	0,338	0,205	42	45	39
152 Madagascar	0,350	..	..	41	..	..
157 Angola	0,335	..	..	40	..	..
159 Ouganda	0,328	0,318	..	39	42	..
160 Sénégal	0,326	0,309	..	39	41	..
161 Malawi	0,320	0,310	0,255	38	41	48
163 Guinée-Bissau	0,291	0,276	..	34	37	..
164 Tchad	0,288	0,270	..	34	36	..
165 Gambie	0,281	0,263	..	33	35	..
166 Mozambique	0,281	0,262	0,430	33	35	81
167 Guinée	0,271	0,250	..	32	33	..
168 Erythrée	0,269	..	..	32	..	..
169 Burundi	0,247	0,233	..	29	31	..
170 Ethiopie	0,244	0,233	..	29	31	..
171 Mali	0,229	0,218	0,239	27	29	45
172 Burkina Faso	0,221	0,206	0,318	26	27	60
173 Niger	0,206	0,193	..	24	26	..
174 Rwanda	0,187	..	..	22	..	..
175 Sierra Leone	0,176	0,155	0,273	21	21	51
Asie de l'Est	0,914 [a]	0,852 [a]	0,481 [a]	–	–	–
22 Hong-Kong	**0,914** [a]	**0,852** [a]	..	100	100	..
32 Corée, Rép. de	0,890	0,826	0,302	97	97	63
75 Corée, Rép. pop. dém. de	0,765	..	..	84	..	..
101 Mongolie	0,661	0,650	..	72	76	..
108 Chine	0,626	0,617	**0,481** [a]	68	72	100
Asie du Sud	0,780 [a]	0,694 [a]	0,330 [a]	–	–	–
70 Iran, Rép. islamique d'	**0,780** [a]	..	0,251	100	..	76
91 Sri Lanka	0,711	**0,694** [a]	0,307	91	100	93
111 Maldives	0,611	0,600	**0,330** [a]	78	86	100
138 Inde	0,446	0,419	0,228	57	60	69
139 Pakistan	0,445	0,392	0,189	57	56	57
144 Bangladesh	0,368	0,339	0,273	47	49	83
154 Népal	0,347	0,321	..	44	46	..
155 Bhoutan	0,338	..	..	43	..	..
Asie du Sud-Est et Pacifique	0,900 [a]	0,853 [a]	0,459 [a]	–	–	–
26 Singapour	**0,900** [a]	**0,853** [a]	0,423	100	100	92
38 Brunei Darussalam	0,882	..	..	98	..	..
46 Fidji	0,863	0,763	0,329	96	90	72
59 Thaïlande	0,833	0,812	0,417	93	95	91
60 Malaisie	0,832	0,782	0,422	92	92	92

4 Comparaisons régionales des niveaux de développement humain

Classement selon l'IDH		Indicateur du développement humain (IDH) 1994	Indicateur sexospécifique du développement-humain (IDH) 1994	Indicateur de la participation des femmes (IPF) 1994	IDH en % du maximum-régional 1994	ISDH en % du maximum régional 1994	IPF en % du maximum régional 1994
96	Samoa-Occidental	0,684	..	..	76	..	..
98	Philippines	0,672	0,650	**0,459** [a]	75	76	100
99	Indonésie	0,668	0,642	0,375	74	75	82
121	Viet Nam	0,557	0,552	..	62	65	..
122	Salomon, Iles	0,556	..	0,197	62	..	43
124	Vanuatu	0,547	..	..	61	..	..
128	Papaouasie-Nouvelle-Guinée	0,525	0,508	0,232	58	60	50
131	Myanmar	0,475	0,469	..	53	55	..
136	Rép. dém. pop. lao	0,459	0,444	..	51	52	..
153	Cambodge	0,348	..	..	39	..	..
Pays arabes		0,870 [a]	0,769 [a]	0,333 [a]	–	–	–
43	Bahreïn	**0,870** [a]	0,742	..	100	97	..
44	Emirats arabes unis	0,866	0,727	0,237	100	95	71
53	Koweït	0,844	**0,769** [a]	**0,333** [a]	97	100	100
55	Qatar	0,840	0,713	..	97	93	..
64	Jamahiriya arabe libyenne	0,801	0,655	..	92	85	..
65	Liban	0,794	0,708	..	91	92	..
73	Arabie saoudite	0,774	0,581	..	89	76	..
78	Rép. arabe syrienne	0,755	0,646	..	87	84	..
81	Tunisie	0,748	0,668	0,260	86	87	78
82	Algérie	0,737	0,614	0,282	85	80	85
84	Jordanie	0,730	..	..	84	..	..
88	Oman	0,718	..	..	83	..	..
109	Egypte	0,614	0,555	0,278	71	72	83
119	Maroc	0,566	0,515	0,303	65	67	91
126	Iraq	0,531	0,433	..	61	56	..
148	Yémen	0,361	..	..	42	..	..
158	Soudan	0,333	0,306	0,225	38	40	68
162	Djibouti	0,319	..	..	37	..	..
Amérique latine et Caraïbes		0,907 [a]	0,885 [a]	0,602 [a]	–	–	–
25	Barbade	**0,907** [a]	**0,885** [a]	**0,602** [a]	100	100	100
28	Bahamas	0,894	0,880	0,544	99	99	90
29	Antigua-et-Barbuda	0,892	..	..	98	..	..
30	Chili	0,891	0,785	0,384	98	89	64
33	Costa Rica	0,889	0,825	0,494	98	93	82
36	Argentine	0,884	0,777	..	97	88	..
37	Uruguay	0,883	0,842	0,414	97	95	69
40	Trinité-et-Tobago	0,880	0,841	0,571	97	95	95
41	Dominique	0,873	..	..	96	..	..
45	Panama	0,864	0,802	0,459	95	91	76
47	Venezuela	0,861	0,792	0,394	95	89	66
49	Saint-Kitts-et-Nevis	0,853	..	..	94	..	..
50	Mexique	0,853	0,770	0,473	94	87	79
51	Colombie	0,848	0,811	0,455	94	92	76
54	Grenade	0,843	..	..	93	..	..
56	Sainte-Lucie	0,838	..	..	92	..	..
57	Saint-Vincent	0,836	..	..	92	..	..
63	Belize	0,806	..	0,470	89	..	78
66	Suriname	0,792	..	0,457	87	..	76
68	Brésil	0,783	0,728	0,377	86	82	63
72	Equateur	0,775	0,675	..	85	76	..
83	Jamaïque	0,736	0,726	..	81	82	..
86	Cuba	0,723	0,699	0,523	80	79	87
87	Rép. dominicaine	0,718	0,658	0,424	79	74	70
89	Pérou	0,717	0,656	0,416	79	74	69
94	Paraguay	0,706	0,649	0,341	78	73	57
104	Guyana	0,649	0,615	0,469	72	69	78
112	El Salvador	0,592	0,563	0,429	65	64	71
113	Bolivie	0,589	0,557	0,350	65	63	58
116	Honduras	0,575	0,544	0,417	63	62	69
117	Guatemala	0,572	0,510	0,476	63	58	79
127	Nicaragua	0,530	0,515	..	58	58	..
156	Haïti	0,338	0,332	0,345	37	37	57

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain (IDH) 1994	Indicateur sexospécifique du développement-humain (IDH) 1994	Indicateur de la participation des femmes (IPF) 1994	IDH en % du maximum-régional 1994	ISDH en % du maximum régional 1994	IPF en % du maximum régional 1994
Autres pays en développement						
24 Chypre	0,907	0,837	0,375	99 [b]	95 [b]	62 [b]
74 Turquie	0,772	0,737	0,250	84 [b]	83 [b]	42 [b]
Total pays en développement	0,914 [a]	0,885 [a]	0,602 [a]	–	–	–
Europe de l'Est et CEI	0,886 [a]	0,866 [a]	0,510 [a]	–	–	–
35 Slovénie	**0,886** [a]	**0,866** [a]	..	100	100	..
39 Rép. tchèque	0,882	0,859	..	100	99	..
42 Slovaquie	0,873	0,859	..	99	99	..
48 Hongrie	0,857	0,837	**0,510** [a]	97	97	100
58 Pologne	0,834	0,818	0,433	94	94	85
62 Biélorussie	0,806	0,792	..	91	92	..
67 Russie, Féd. de	0,792	0,778	..	89	90	..
69 Bulgarie	0,780	0,772	0,487	88	89	95
71 Estonie	0,776	0,764	..	88	88	..
76 Lituanie	0,762	0,750	..	86	87	..
77 Croatie	0,760	0,741	..	86	86	..
79 Roumanie	0,748	0,733	..	84	85	..
80 Macédoine	0,748	0,726	..	84	84	..
85 Turkménistan	0,723	0,712	..	82	82	..
92 Lettonie	0,711	0,702	..	80	81	..
93 Kazakhstan	0,709	0,698	..	80	81	..
95 Ukraine	0,689	0,681	..	78	79	..
100 Ouzbékistan	0,662	0,655	..	75	76	..
102 Albanie	0,655	0,643	..	74	74	..
103 Arménie	0,651	0,647	..	73	75	..
105 Géorgie	0,637	0,630	..	72	73	..
106 Azerbaïdjan	0,636	0,628	..	72	73	..
107 Kirghizistan	0,635	0,628	..	72	73	..
110 Moldova, Rép. de	0,612	0,608	..	69	70	..
115 Tadjikistan	0,580	0,575	..	65	66	..
OCDE	0,960 [a]	0,939 [a]	0,795 [a]	–	–	–
1 Canada	**0,960** [a]	**0,939** [a]	0,700	100	100	88
2 France	0,946	0,926	0,452	99	99	57
3 Norvège	0,943	0,934	**0,795** [a]	98	100	100
4 Etats-Unis	0,942	0,928	0,671	98	99	84
5 Islande	0,942	0,932	..	98	99	..
6 Pays-Bas	0,940	0,901	0,660	98	96	83
7 Japon	0,940	0,901	0,465	98	96	58
8 Finlande	0,940	0,925	0,719	98	99	90
9 Nouvelle-Zélande	0,937	0,918	0,718	98	98	90
10 Suède	0,936	0,932	0,784	97	99	99
11 Espagne	0,934	0,874	0,542	97	93	68
12 Autriche	0,932	0,890	0,667	97	95	84
13 Belgique	0,932	0,891	0,591	97	95	74
14 Australie	0,931	0,917	0,659	97	98	83
15 Royaume-Uni	0,931	0,896	0,543	97	95	68
16 Suisse	0,930	0,874	0,642	97	93	81
17 Irlande	0,929	0,851	0,521	97	91	66
18 Danemark	0,927	0,916	0,728	97	98	92
19 Allemagne	0,924	0,886	0,661	96	94	83
20 Grèce	0,923	0,873	0,391	96	93	49
21 Italie	0,921	0,867	0,573	96	92	72
27 Luxembourg	0,899	0,813	0,631	94	87	79
31 Portugal	0,890	0,850	0,556	93	91	70
29 Rép. tchèque	0,882	0,859	..	92	92	..
48 Hongrie	0,857	0,837	0,510	89	89	64
50 Mexique	0,853	0,770	0,473	89	82	60
58 Pologne	0,834	0,818	0,433	87	87	54
74 Turquie	0,772	0,737	0,250	80	79	31
Autres pays industrialisés						
23 Israël	0,913	0,872	0,475	95 [c]	93 [c]	60 [c]
34 Malte	0,887	0,773	..	92 [c]	82 [c]	..
Pays industrialisés	0,960 [a]	0,939 [a]	0,795 [a]	–	–	–
Monde	0,960 [a]	0,939 [a]	0,795 [a]	–	–	–

Notes : Les zones en grisé indiquent la valeur maximale régionale.
a. En pourcentage de la valeur maximale des pays en développement.
b. En pourcentage de la valeur maximale des pays industrialisés.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

5 Evolution du développement humain et du revenu par habitant

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain					PIB par habitant (en dollars de 1987)				
	1960	1970	1980	1992	1994	1960	1970	1980	1990	1994
Développement humain élevé	..	..	..	..	0,901	5 984	8 679	10 398	12 447	12 744
1 Canada	0,865	0,887	0,911	0,932	0,960	7 261	10 097	13 520	15 894	15 940
2 France	0,853	0,871	0,895	0,927	0,946	7 219	11 166	14 564	17 490	17 768
3 Norvège	0,865	0,878	0,901	0,928	0,943	7 895	10 886	16 307	20 064	22 378
4 Etats-Unis	0,865	0,881	0,905	0,925	0,942	10 707	13 794	16 389	19 461	20 500
5 Islande	0,853	0,863	0,890	0,914	0,942	6 624	7 419	18 214	21 450	20 927
6 Pays-Bas	0,855	0,867	0,888	0,923	0,940	7 943	11 464	14 072	16 273	16 861
7 Japon	0,686	0,875	0,906	0,929	0,940	4 706	11 579	16 070	22 733	23 791
8 Finlande	0,811	0,855	0,880	0,911	0,940	7 351	11 221	15 068	19 582	17 579
9 Nouvelle-Zélande	0,852	0,861	0,877	0,907	0,937	7 444	8 827	9 934	11 067	11 866
10 Suède	0,867	0,881	0,899	0,928	0,936	9 873	14 451	16 884	20 021	18 927
11 Espagne	0,636	0,820	0,851	0,888	0,934	2 828	5 207	6 630	8 522	8 881
12 Autriche	0,797	0,857	0,880	0,917	0,932	6 727	10 045	14 167	17 136	17 690
13 Belgique	0,826	0,851	0,873	0,916	0,932	6 363	9 752	13 163	15 705	16 181
14 Australie	0,850	0,862	0,890	0,926	0,931	6 989	9 651	11 453	13 235	14 245
15 Royaume-Uni	0,857	0,873	0,892	0,919	0,931	6 795	8 463	10 161	12 933	13 132
16 Suisse	0,853	0,872	0,897	0,931	0,930	15 779	21 689	24 037	27 323	26 936
17 Irlande	0,710	0,829	0,862	0,892	0,929	3 904	5 648	7 791	10 871	12 697
18 Danemark	0,857	0,879	0,888	0,912	0,927	9 835	14 081	16 889	20 538	21 966
19 Allemagne	0,841	0,856	0,881	0,918	0,924	6 869	9 913	12 865	15 853	..
20 Grèce	0,573	0,723	0,839	0,874	0,923	1 570	3 100	4 453	4 828	5 055
21 Italie	0,755	0,831	0,857	0,891	0,921	5 296	8 606	11 827	14 567	15 058
22 Hong-Kong	0,561	0,737	0,830	0,875	0,914	1 631	3 128	5 939	9 896	11 611
23 Israël	0,719	0,827	0,862	0,900	0,913	3 537	5 847	7 798	9 250	10 064
24 Chypre	0,579	0,733	0,844	0,873	0,907	..	..	4 046	6 639	7 542
25 Barbade	0,678	0,824	0,856	0,894	0,907	2 290	4 282	5 490	6 002	5 843
26 Singapour	0,519	0,682	0,780	0,836	0,900	1 510	2 761	5 581	9 877	12 548
27 Luxembourg	0,826	0,843	0,869	0,908	0,899	9 704	12 702	15 320	20 796	21 221
28 Bahamas	..	..	..	..	0,894	6 770	9 624	10 265	11 240	10 290
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	0,892	..	..	2 982	5 255	5 699
30 Chili	0,584	0,682	0,753	0,848	0,891	1 162	1 397	1 580	1 914	2 378
31 Portugal	0,460	0,588	0,736	0,838	0,890	1 402	2 535	3 730	4 932	5 077
32 Corée, Rép. de	0,398	0,523	0,666	0,859	0,890	520	967	1 953	4 132	5 210
33 Costa Rica	0,550	0,647	0,746	0,848	0,889	1 053	1 351	1 767	1 692	..
34 Malte	0,517	0,615	0,802	0,843	0,887	989	1 652	4 171	5 596	..
35 Slovénie	..	..	..	..	0,886	..	..	..	..	..
36 Argentine	0,667	0,748	0,790	0,853	0,884	2 701	3 460	3 914	3 099	3 947
37 Uruguay	0,737	0,762	0,830	0,859	0,883	1 937	2 022	2 590	2 425	2 795
38 Brunéi Darussalam	..	..	..	..	0,882	..	..	17 052	11 193	10 040
39 Rép. tchèque	..	..	..	..	0,882	..	..	..	3 701	3 013
40 Trinité-et-Tobago	0,737	0,789	0,816	0,855	0,880	2 442	3 183	5 218	3 759	3 711
41 Dominique	..	..	..	..	0,873	1 192	1 307	1 129	2 018	2 161
42 Slovaquie	..	..	..	..	0,873	..	..	..	3 198	2 512
43 Bahreïn	..	..	..	..	0,870	..	..	9 661	7 432	7 644
44 Emirats arabes unis	0,515	0,601	0,719	0,771	0,866	..	..	30 712	18 603	..
45 Panama	0,485	0,592	0,687	0,816	0,864	1 068	1 710	2 255	1 967	2 369
46 Fidji	..	..	..	..	0,863	1 116	1 404	1864	1 952	..
47 Venezuela	0,600	0,728	0,784	0,820	0,861	2 815	3 261	3 022	2 537	2 651
48 Hongrie	0,625	0,705	0,838	0,863	0,857	742	1 350	2 059	2 456	2 282
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	0,853	..	..	1 782	3 085	3 577
50 Mexique	0,517	0,642	0,758	0,804	0,853	938	1 360	1 936	1 814	1 891
51 Colombie	0,469	0,554	0,656	0,813	0,848	639	796	1.094	1 224	1 326
52 Seychelles	..	..	..	..	0,845	1 803	2 044	3.536	4 400	4 974
53 Koweït	..	..	..	..	0,844	..	35 871	18 434	..	..
54 Grenade	..	..	..	..	0,843	..	..	..	1 969	..
55 Qatar	..	..	..	..	0,840	..	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	0,838	..	..	..	2.722	2.665
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	0,836	743	797	939	1 620	1 793
58 Pologne	..	..	..	..	0,834	..	..	1 749	1 683	1 803
59 Thaïlande	0,373	0,465	0,551	0,798	0,833	300	487	718	1 299	1 703
60 Malaisie	0,330	0,471	0,687	0,794	0,832	708	995	1 678	2 335	2 905
61 Maurice	0,486	0,524	0,626	0,778	0,831	815	864	1 241	2 064	2 399
62 Biélorussie	..	..	..	..	0,806	515	980	1 774	2 628	1 792
63 Belize	..	..	..	..	0,806	750	939	1 592	1 950	2 123
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	0,801	3 275	17 025	13 219	..	..

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain					PIB par habitant (en dollars de 1987)				
	1960	1970	1980	1992	1994	1960	1970	1980	1990	1994
Développement humain moyen	..	..	..	..	0,667	307	442	737	794	860
65 Liban	..	..	..	..	0,794	97	131	241	274	328
66 Suriname	..	..	..	..	0,792	..	659	794	1 979	2 035
67 Russie, Féd. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
68 Brésil	0,394	0,507	0,673	0,756	0,783	823	1 145	2 049	1 947	1 993
69 Bulgarie	..	..	..	..	0,780	..	..	2 344	3 080	2 554
70 Iran, Rép. islamique d'	0,306	0,406	0,497	0,672	0,780	..	..	2 970	2 523	2 933
71 Estonie	..	..	..	..	0,776	1 498	2 580	3 936	3 719	2 454
72 Equateur	0,422	0,485	0,613	0,718	0,775	..	668	1 226	1 170	1 241
73 Arabie saoudite	0,448	0,511	0,629	0,742	0,774	..	6 625	9 978	5 351	5 246
74 Turquie	0,333	0,441	0,549	0,739	0,772	753	999	1 293	1 738	1 754
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	0,765	..	..	..	..	..
76 Lituanie	..	..	..	..	0,762	727	1 494	2 158	2 697	1 033
77 Croatie	..	..	..	..	0,760	..	..	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	0,318	0,419	0,658	0,727	0,755	..	635	1 168	1 020	..
79 Roumanie	..	..	..	..	0,748	..	..	..	..	..
80 Macédoine	..	..	..	..	0,748	..	..	..	..	..
81 Tunisie	0,258	0,340	0,499	0,690	0,748	..	716	1.172	1.315	1 428
82 Algérie	0,264	0,323	0,476	0,553	0,737	1 988	2 097	2 675	2 654	2 348
83 Jamaïque	0,529	0,662	0,654	0,749	0,736	1 154	1 555	1 289	1 461	1 586
84 Jordanie	0,296	0,405	0,553	0,628	0,730	..	..	..	1 507	1 629
85 Turkménistan	..	..	..	..	0,723	858	1 105	1 218	1 316	..
86 Cuba	..	..	..	..	0,723	..	..	..	..	..
87 Rép. dominicaine	0,385	0,455	0,541	0,638	0,718	386	494	744	773	839
88 Oman	..	..	..	..	0,718	750	3 367	3 587	5 253	5 683
89 Pérou	0,420	0,528	0,590	0,642	0,717	964	1 214	1 316	987	988
90 Afrique du Sud	0,464	0,591	0,629	0,650	0,716	1 808	2 396	2 561	2 286	2 141
91 Sri Lanka	0,475	0,506	0,552	0,665	0,711	204	252	332	440	522
92 Lettonie	..	..	..	..	0,711	1 020	1 774	2 695	3 546	1 767
93 Kazakhstan	..	..	..	..	0,709	793	1 255	1 761	1 720	918
94 Paraguay	0,474	0,511	0,602	0,679	0,706	525	604	1 047	1 004	1 012
95 Ukraine	..	..	..	..	0,689	655	1 127	1 627	2 092	1 125
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	0,684	..	..	..	..	..
97 Botswana	0,207	0,284	0,414	0,670	0,673	238	303	897	1 675	1 784
98 Philippines	0,419	0,489	0,557	0,621	0,672	418	496	680	636	615
99 Indonésie	0,223	0,306	0,418	0,586	0,668	190	221	354	517	676
100 Ouzbékistan	..	..	..	..	0,662	357	532	734	822	612
101 Mongolie	..	..	..	..	0,661	..	..	1 360	1 721	1 267
102 Albanie	..	..	..	..	0,655	..	..	696	639	526
103 Arménie	..	..	..	..	0,651	2 043	3 428	5 774	1 653	551
104 Guyana	..	..	..	..	0,649	475	540	587	395	519
105 Géorgie	..	..	..	..	0,637	715	1 183	1 980	1 774	454
106 Azerbaïdjan	..	..	..	..	0,636	52	65	1 066	1 026	410
107 Kirghizistan	..	..	..	..	0,635	435	655	814	1 075	497
108 Chine	0,248	0,372	0,475	0,644	0,626	75	89	134	269	435
109 Egypte	0,210	0,269	0,360	0,551	0,614	237	316	551	734	722
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	0,612	..	..	..	..	..
111 Maldives	..	..	..	..	0,611	..	..	..	543	665
112 El Salvador	0,339	0,422	0,454	0,543	0,592	769	950	1 033	909	952
113 Bolivie	0,308	0,369	0,442	0,530	0,589	610	754	876	731	780
114 Swaziland	..	..	..	..	0,582	310	610	732	822	768
115 Tadjikistan	..	..	..	..	0,580	384	577	723	685	281
116 Honduras	0,280	0,350	0,435	0,524	0,575	691	804	999	927	896
117 Guatemala	0,311	0,392	0,477	0,564	0,572	616	795	1 045	858	897
118 Namibie	..	..	..	..	0,570	..	..	1 792	1 479	1 575
119 Maroc	0,198	0,282	0,383	0,549	0,566	484	575	782	909	942
120 Gabon	0,259	0,378	0,468	0,525	0,562	2 307	3 600	4 697	4 447	3 639
121 Viet Nam	..	..	..	..	0,557	..	..	..	606	760
122 Salomon, Iles	..	..	..	..	0,556	..	404	434	585	623
123 Cap-Vert	..	..	..	..	0,547	..	298	415	605	654
124 Vanuatu	..	..	..	..	0,547	..	..	807	904	821
125 Saõ Tomé and Principe	..	..	..	..	0,534	..	517	712	496	486
126 Iraq	0,348	0,452	0,581	0,614	0,531	3 420	4 437	6 600	1 621	..
127 Nicaragua	0,344	0,462	0,534	0,583	0,530	1 295	1 809	1 376	920	..
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	0,208	0,325	0,348	0,408	0,525	570	877	881	802	1.124
129 Zimbabwe	0,284	0,326	0,386	0,474	0,513	460	613	597	646	629
130 Congo	0,241	0,307	0,368	0,461	0,500	511	601	901	1 090	933

5 Evolution du développement humain et du revenu par habitant

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain					PIB par habitant (en dollars de 1987)				
	1960	1970	1980	1992	1994	1960	1970	1980	1990	1994
Faible développement humain	..	..	..	..	0,403	227	261	285	344	364
131 Myanmar	0,243	0,318	0,356	0,406	0,475	195	204	260	238	268
132 Ghana	0,233	0,283	0,323	0,382	0,468	497	517	434	386	412
133 Cameroun	0,191	0,253	0,332	0,447	0,468	601	582	962	898	661
134 Kenya	0,192	0,254	0,340	0,434	0,463	218	246	372	395	372
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	0,462	..	..	..	357	420
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	0,459	..	..	..	310	349
137 Lesotho	0,245	0,307	0,404	0,476	0,457	616	745	674	..	..
138 Inde	0,206	0,254	0,296	0,382	0,446	206	241	262	377	407
139 Pakistan	0,183	0,244	0,287	0,393	0,445	135	206	251	349	373
140 Comores	..	..	..	..	0,412	..	..	459	462	437
141 Nigéria	0,184	0,230	0,297	0,348	0,393	329	348	421	358	349
142 Zaïre	0,179	0,235	0,286	0,341	0,381	288	309	241	197	..
143 Zambie	0,258	0,315	0,342	0,352	0,369	412	440	375	291	253
144 Bangladesh	0,166	0,199	0,234	0,309	0,368	146	162	142	183	196
145 Côte d'Ivoire	0,168	0,243	0,330	0,370	0,368	500	1 050	1 216	823	708
146 Bénin	0,130	0,162	0,197	0,261	0,368	320	356	359	353	362
147 Togo	0,123	0,183	0,255	0,311	0,365	244	400	472	391	317
148 Yémen	0,092	0,138	0,253	0,323	0,361	..	..	..	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	0,162	0,211	0,282	0,306	0,357	123	160	165	171	153
150 Mauritanie	..	..	..	..	0,355	359	581	523	472	494
151 Rép. centrafricaine	0,160	0,196	0,226	0,249	0,355	426	445	412	379	348
152 Madagascar	0,237	0,291	0,344	0,396	0,350	340	357	311	244	205
153 Cambodge	..	..	..	..	0,348	..	..	..	131	124
154 Népal	0,128	0,162	0,209	0,289	0,347	148	155	147	181	203
155 Bhoutan	..	..	..	..	0,338	..	..	..	..	..
156 Haïti	0,174	0,218	0,295	0,354	0,338	386	333	428	339	226
157 Angola	0,139	0,195	0,212	0,271	0,335	..	..	..	..	..
158 Soudan	0,160	0,188	0,229	0,276	0,333	814	729	784	670	765
159 Ouganda	0,185	0,213	0,215	0,272	0,328	..	..	..	462	511
160 Sénégal	0,146	0,176	0,233	0,322	0,326	713	723	663	687	615
161 Malawi	0,144	0,176	0,216	0,260	0,320	102	125	168	140	132
162 Djibouti	..	..	..	..	0,319	..	..	1 232	716	..
163 Guinée-Bissau	0,091	0,125	0,148	0,224	0,291	..	202	146	202	216
164 Tchad	0,112	0,135	0,151	0,212	0,288	213	198	128	182	173
165 Gambie	0,068	0,107	0,148	0,215	0,281	189	240	289	296	268
166 Mozambique	0,169	0,248	0,247	0,252	0,281	..	..	129	111	133
167 Guinée	0,083	0,111	0,148	0,191	0,271	..	..	..	403	397
168 Erythrée	..	..	..	..	0,269	..	..	..	..	..
169 Burundi	0,131	0,157	0,219	0,276	0,247	125	161	195	227	191
170 Ethiopie	..	..	..	..	0,244	..	..	..	165	153
171 Mali	0,083	0,102	0,146	0,214	0,229	217	240	288	260	248
172 Burkina Faso	0,086	0,116	0,151	0,203	0,221	173	185	219	245	253
173 Niger	0,090	0,134	0,163	0,209	0,206	556	552	455	308	275
174 Rwanda	0,185	0,215	0,244	0,274	0,187	..	..	..	..	..
175 Sierra Leone	0,095	0,155	0,177	0,209	0,176	119	164	159	147	145
Total pays en développement	..	..	..	..	0,576	330	461	671	723	823
Pays les moins avancés	..	..	..	..	0,336	247	259	252	242	254
Afrique subsaharienne	..	..	..	..	0,380	495	598	634	514	507
Pays industrialisés	..	..	..	..	0,911	6 448	9 546	11 562	14 119	14 473
Monde	..	..	..	..	0,764	2 049	2 756	3 205	3 470	3 402

Note : : Les valeurs de l'IDH pour la période 1960-92 ne sont pas strictement comparables avec celles correspondant à 1994.
Sources : *Colonnes 6-10* : Banque mondiale, 1995d et 1996a.

6 Tendances du développement humain et croissance économique

Classement selon l'IDH	Reduction du déficit d'IDH (par rapport à un indicateur du développement humain de 1)			PIB par habitant (en dollars de 1987)						Moyenne de l'évolution annuelle (%)
					Valeur la plus faible pour la période		Valeur la plus élevée pour la période			
	1960-70	1970-80	1980-92	1960	1960-94[a]	Année	1960-94[a]	Année	1994[a]	1960-94[a]
Développement humain élevé	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1 Canada	16,0	21,4	23,7	7 261	7 261	1960	16 162	1989	15 940	2,3
2 France	12,5	18,2	30,6	7 219	7 219	1960	17 768	1994	17 768	2,7
3 Norvège	9,6	18,6	27,5	7 895	7 895	1960	22 378	1994	22 378	3,1
4 Etats-Unis	11,5	20,8	20,7	10 707	10 707	1960	20 500	1994	20 500	1,9
5 Islande	6,9	19,6	22,0	6 624	4 743	1961	21 928	1987	20 927	3,4
6 Pays-Bas	8,1	15,6	31,5	7 943	7 858	1961	16 861	1994	16 861	2,2
7 Japon	60,4	24,8	24,1	4 706	4 706	1960	23 848	1992	23 791	4,9
8 Finlande	23,4	17,3	25,6	7 351	7 351	1960	19 652	1989	17 579	2,6
9 Nouvelle-Zélande	6,1	11,5	24,2	7 444	7 444	1960	11 866	1994	11 866	1,4
10 Suède	11,0	14,7	28,9	9 873	9 873	1960	20 021	1991	18 927	1,9
11 Espagne	50,6	17,4	24,6	2 828	2 828	1960	8 881	1994	8 881	3,4
12 Autriche	29,6	15,8	30,9	6 727	6 727	1960	17 725	1992	17 690	2,9
13 Belgique	14,6	14,4	34,0	6 363	6 363	1960	16 253	1992	16 181	2,8
14 Australie	7,9	20,8	32,4	6 989	6 989	1960	14 245	1994	14 245	2,1
15 Royaume-Uni	11,1	14,7	25,2	6 795	6 795	1960	13 132	1994	13 132	2,0
16 Suisse	12,7	19,8	32,9	15 779	15 779	1960	27 323	1990	26 936	1,6
17 Irlande	41,2	19,0	21,9	3 904	3 904	1960	12 697	1994	12 697	3,5
18 Danemark	15,0	8,1	21,2	9 835	9 835	1960	21 966	1994	21 966	2,4
19 Allemagne	9,4	17,7	30,8	6 869	6 869	1960	18 142	1992	17 839[b]	2,9
20 Grèce	35,1	41,8	21,9	1 570	1 570	1960	5 055	1994	5 055	3,5
21 Italie	30,8	15,8	23,5	5 296	5 296	1960	15 058	1994	15 058	3,1
22 Hong-Kong	40,1	35,2	26,6	1 631	1 631	1960	11 611	1994	11 611	5,9
23 Israël	38,5	20,2	27,6	3 537	3 537	1960	10 064	1994	10 064	3,1
24 Chypre	36,5	41,7	18,5	2 394[c]	2 394	1975	7 542	1994	7 542	6,2
25 Barbade	45,3	18,3	26,2	2 290	2 290	1960	6 370	1989	5 843	2,8
26 Singapour	34,0	30,8	25,4	1 510	1 510	1960	12 548	1994	12 548	6,4
27 Luxembourg	9,9	16,2	30,0	9 704	9 704	1960	21 299	1992	21 221	2,3
28 Bahamas	..	..	..	6 770	6 443	1975	11 297	1989	10 290	1,2
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	2 982[d]	2 982	1980	5 699	1994	5 699	4,7
30 Chili	23,6	22,3	38,5	1 162	1 162	1960	2 378	1994	2 378	2,1
31 Portugal	23,8	35,9	38,6	1 402	1 402	1960	5 102	1992	5 077	3,9
32 Corée, Rép. de	20,9	30,0	57,8	520	520	1960	5 210	1994	5 210	7,0
33 Costa Rica	21,4	28,2	40,1	1 053	1 004	1961	1 863	1993	1 863[b]	1,7
34 Malte	20,3	48,5	20,7	989	950	1962	6 302	1993	6 302[b]	5,8
35 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Argentine	24,5	16,4	30,1	2 701	2 607	1963	3 947	1994	3 947	1,1
37 Uruguay	9,7	28,4	17,1	1 937	1 864	1967	2 795	1994	2 795	1,1
38 Brunéi Darussalam	..	..	..	13 320[e]	10 040	1994	19 203	1979	10 040	-1,3
39 Rép. tchèque	..	..	..	3 402[f]	2 958	1993	3 746	1989	3 013	-1,2
40 Trinité-et-Tobago	19,7	13,1	21,0	2 442	2 442	1960	5 372	1981	3 711	1,2
41 Dominique	..	..	..	1 192	958	1979	2 171	1993	2 161	1,8
42 Slovaquie	..	..	..	2 957[f]	2 408	1993	3 298	1989	2 512	-1,6
43 Bahreïn	..	..	..	9 661[d]	7 157	1987	9 661	1980	7 644	-1,7
44 Emirats arabes unis	17,8	29,6	18,4	33 348[e]	15 019	1988	33 348	1973	18 603[g]	-3,4
45 Panama	20,8	23,4	41,2	1 068	1 068	1960	2 377	1987	2 369	2,4
46 Fidji	..	..	..	1 116	1 075	1966	1 990	1993	1 990[b]	1,8
47 Venezuela	32,0	20,5	16,7	2 815	2 436	1989	3 395	1977	2 651	-0,2
48 Hongrie	21,2	45,2	15,3	742	742	1960	2 509	1989	2 282	3,4
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	1 417[h]	1 417	1977	3 577	1994	3 577	5,6
50 Mexique	25,8	32,5	18,9	938	938	1960	2 056	1981	1 891	2,1
51 Colombie	16,1	22,9	45,6	639	639	1960	1 326	1994	1 326	2,2
52 Seychelles	..	..	..	1 803	1 677	1961	4 974	1994	4 974	3,0
53 Koweït	..	..	..	51 488[i]	10 301	1992	51 488	1962	10 301[j]	-5,2
54 Grenade	..	..	..	1 408[f]	1 408	1984	2 010	1991	1 988[b]	3,9
55 Qatar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	..	1 904[k]	1 904	1985	2 937	1993	2 665	3,8
57 Saint-Vincent	..	..	..	743	671	1967	1 793	1994	1 793	2,6
58 Pologne	..	..	..	1 749[d]	1 473	1982	1 803	1994	1 803	0,2
59 Thaïlande	14,6	16,0	55,1	300	300	1960	1 703	1994	1 703	5,2
60 Malaisie	21,0	40,9	34,1	708	708	1960	2 905	1994	2 905	4,2
61 Maurice	7,3	21,4	40,7	815	815	1960	2 399	1994	2 399	3,2
62 Biélorussie	..	..	..	515	515	1960	2 679	1989	1 792	3,7
63 Belize	..	..	..	750	750	1960	2 161	1993	2 123	3,1
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	3 275	3 275	1960	17 025	1970	5 360[l]	1,7

6 Tendances du développement humain et croissance économique (suite)

Classement selon l'IDH	Reduction du déficit d'IDH (par rapport à un indicateur du développement humain de 1) 1960-70	1970-80	1980-92	PIB par habitant (en dollars de 1987) 1960	Valeur la plus faible pour la période 1960-94[a]	Année	Valeur la plus élevée pour la période 1960-94[a]	Année	1994[a]	Moyenne de l'évolution annuelle (%) 1960-94[a]
Développement humain moyen	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
65 Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
66 Suriname	..	..	..	659[m]	659	1970	2 844	1987	2 035	4,8
67 Russie, Féd. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
68 Brésil	18,7	33,7	25,3	823	823	1960	2 097	1987	1 993	2,6
69 Bulgarie	..	..	..	2 344[d]	2 344	1980	3 511	1988	2 554	0,6
70 Iran, Rép. islamique d'	14,3	15,4	34,8	4 302[n]	2 375	1989	4 953	1976	2 933	-1,9
71 Estonie	..	..	..	1 498	1 498	1960	4 208	1983	2 454	1,5
72 Equateur	11,0	24,8	27,2	626[o]	622	1966	1 241	1994	1 241	2,4
73 Arabie saoudite	11,3	24,1	30,5	3 930[i]	3 930	1962	9 978	1980	5 246	0,9
74 Turquie	16,2	19,3	42,1	753	745	1961	1 893	1993	1 754	2,5
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76 Lituanie	..	..	..	727	727	1960	2 808	1989	1 033	1,0
77 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	14,7	41,1	20,3	641[p]	554	1966	1 236	1981	1 063[q]	1,8
79 Roumanie	..	..	..	1 114[c]	1 091	1992	1 828	1986	1 274	0,7
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81 Tunisie	11,0	24,1	38,2	547[r]	547	1961	1 428	1994	1 428	2,9
82 Algérie	8,0	22,6	14,7	1 988	1 327	1962	2 966	1985	2 348	0,5
83 Jamaïque	28,1	-2,3	27,5	1 154	1 133	1962	1 850	1972	1 586	0,9
84 Jordanie	15,5	24,8	16,9	2 253[s]	1 374	1991	2 293	1987	1 629	-2,9
85 Turkménistan	..	..	..	858	858	1960	1 430	1988	1 130[j]	0,9
86 Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
87 Rép. dominicaine	11,3	15,8	21,1	386	365	1961	839	1994	839	2,3
88 Oman	..	..	..	750	740	1961	5 768	1993	5 683	6,1
89 Pérou	18,7	13,0	12,7	964	953	1992	1 379	1981	988	0,1
90 Afrique du Sud	23,8	9,2	5,7	1 808	1 808	1960	2 629	1981	2 141	0,5
91 Sri Lanka	5,8	9,3	25,3	204	204	1960	522	1994	522	2,8
92 Lettonie	..	..	..	1 020	1 020	1960	3 604	1989	1 767	1,6
93 Kazakhstan	..	..	..	793	793	1960	1 866	1988	918	0,4
94 Paraguay	7,0	18,7	19,3	525	525	1960	1 101	1981	1 012	1,9
95 Ukraine	..	..	..	655	655	1960	2 170	1989	1 125	1,6
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	9,7	18,1	43,7	238	223	1965	1 828	1992	1 784	6,1
98 Philippines	12,0	13,3	14,4	418	418	1960	693	1982	615	1,1
99 Indonésie	10,6	16,1	28,9	190	187	1967	676	1994	676	3,8
100 Ouzbékistan	..	..	..	357	357	1960	825	1989	612	1,6
101 Mongolie	..	..	..	1 360[d]	1 267	1994	1 809	1989	1 267	-0,5
102 Albanie	..	..	..	696[d]	419	1992	727	1982	526	-2,0
103 Arménie	..	..	..	2 043	551	1994	6 366	1983	551	-3,8
104 Guyana	..	..	..	475	395	1990	632	1976	519	0,3
105 Géorgie	..	..	..	715	454	1994	2 358	1985	454	-1,3
106 Azerbaïdjan	..	..	..	52	49	1961	1 288	1987	410	6,2
107 Kirghizistan	..	..	..	435	435	1960	1 075	1990	497	0,4
108 Chine	16,4	16,4	32,2	75	46	1962	435	1994	435	5,3
109 Egypte	7,4	12,4	29,9	237	237	1960	735	1991	722	3,3
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
111 Maldives	..	..	..	394[k]	394	1985	665	1994	665	6,0
112 El Salvador	12,6	5,6	16,3	769	769	1960	1 195	1978	952	0,6
113 Bolivie	8,9	11,5	15,8	610	610	1960	927	1978	780	0,7
114 Swaziland	..	..	..	310	310	1960	823	1989	768	2,7
115 Tadjikistan	..	..	..	384	281	1994	779	1988	281	-0,9
116 Honduras	9,8	13,0	15,8	691	680	1961	1 028	1979	896	0,8
117 Guatemala	11,7	14,0	16,6	616	616	1960	1 045	1980	897	1,1
118 Namibie	..	..	..	1 792[d]	1 479	1990	1 792	1980	1 575	-0,9
119 Maroc	10,6	14,1	26,9	484	463	1961	942	1994	942	2,0
120 Gabon	16,1	14,5	10,7	2 307	2 307	1960	8 287	1976	3 639	1,3
121 Viet Nam	..	..	..	526[f]	526	1984	760	1994	760	3,7
122 Salomon, Iles	..	..	..	416[t]	277	1972	623	1994	623	1,6
123 Cap-Vert	..	..	..	298[m]	248	1974	654	1994	654	3,3
124 Vanuatu	..	..	..	936[u]	787	1992	953	1984	821	-0,9
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	517[m]	485	1974	712	1980	486	-0,3
126 Iraq	15,9	23,5	8,0	3 420	781	1991	8 315	1979	781[q]	-4,7
127 Nicaragua	18,0	13,4	10,5	1 295	816	1993	2 125	1977	816[b]	-1,4
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	14,8	3,3	9,2	570	570	1960	1 124	1994	1 124	2,0
129 Zimbabwe	5,8	8,9	14,3	460	460	1960	699	1974	629	0,9
130 Congo	8,7	8,8	14,7	511	511	1960	1 333	1984	933	1,8

Classement selon l'IDH	Reduction du déficit d'IDH (par rapport à un indicateur du développement humain de 1) 1960-70	1970-80	1980-92	PIB par habitant (en dollars de 1987) 1960	Valeur la plus faible pour la période 1960-94[a]	Année	Valeur la plus élevée pour la période 1960-94[a]	Année	1994[a]	Moyenne de l'évolution annuelle (%) 1960-94[a]
Faible développement humain	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
131 Myanmar	10,0	5,5	7,8	195	180	1967	295	1985	268	0,9
132 Ghana	6,5	5,7	8,7	497	338	1983	531	1971	412	-0,6
133 Cameroun	7,6	10,6	17,2	601	543	1967	1 243	1986	661	0,3
134 Kenya	7,7	11,5	14,2	218	195	1961	395	1990	372	1,6
135 Guinée équatoriale	..	..	..	352[c]	345	1991	420	1994	420	0,9
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	285[f]	270	1988	349	1994	349	2,0
137 Lesotho	8,2	14,1	12,0	97	97	1960	328	1994	328	3,6
138 Inde	5,9	5,7	12,2	206	206	1960	407	1994	407	2,0
139 Pakistan	7,4	5,7	14,8	135	135	1960	375	1992	373	3,0
140 Comores	..	..	..	459[d]	437	1994	501	1984	437	-0,4
141 Nigéria	5,7	8,7	7,2	329	256	1967	437	1977	349	0,2
142 Zaïre	6,8	6,7	7,7	288	153	1992	332	1974	153[j]	-2,0
143 Zambie	7,7	3,9	1,6	412	253	1994	478	1965	253	-1,4
144 Bangladesh	4,0	4,4	9,7	146	127	1973	196	1994	196	0,9
145 Côte d'Ivoire	9,0	11,5	6,0	500	500	1960	1 452	1978	708	1,0
146 Bénin	3,8	4,2	7,9	320	309	1962	391	1985	362	0,4
147 Togo	6,9	8,7	7,5	244	244	1960	472	1980	317	0,8
148 Yémen	5,0	13,4	9,3	..	..	..	..	..	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	5,8	9,0	3,4	123	118	1961	173	1975	153	0,6
150 Mauritanie	..	..	..	359	354	1963	581	1970	494	0,9
151 Rép. centrafricaine	4,3	3,7	3,0	426	330	1993	466	1978	348	-0,6
152 Madagascar	7,0	7,5	8,0	340	205	1994	364	1971	205	-1,5
153 Cambodge	..	..	..	123[v]	123	1987	148	1993	124	0,1
154 Népal	3,9	5,6	10,1	148	146	1973	203	1994	203	0,9
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
156 Haïti	5,4	9,8	8,4	386	226	1994	428	1980	226	-1,6
157 Angola	6,5	2,1	7,5	..	..	..	..	..	..	..
158 Soudan	3,4	5,0	6,1	814	643	1973	966	1977	765	-0,2
159 Ouganda	3,5	0,2	7,3	452[s]	404	1986	511	1994	511	1,1
160 Sénégal	3,5	6,9	11,6	713	615	1994	752	1965	615	-0,4
161 Malawi	3,8	4,9	5,6	102	102	1960	172	1979	132	0,8
162 Djibouti	..	..	..	1 262[u]	710	1991	1 301	1978	674[b]	-4,4
163 Guinée-Bissau	3,7	2,6	9,0	202[m]	146	1980	216	1994	216	0,3
164 Tchad	2,6	1,9	7,2	213	127	1981	220	1962	173	-0,6
165 Gambie	4,2	4,6	7,9	189	189	1960	337	1982	268	1,0
166 Mozambique	9,4	-0,1	0,7	129[d]	83	1986	133	1994	133	0,2
167 Guinée	3,0	4,3	5,0	386[c]	386	1975	407	1993	397	0,1
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	3,0	7,3	7,3	125	106	1961	232	1991	191	1,3
170 Ethiopie	..	..	..	187[s]	141	1992	155	1993	153	-1,8
171 Mali	2,0	5,0	7,9	217	212	1962	299	1979	248	0,4
172 Burkina Faso	3,2	4,0	6,1	173	173	1960	254	1991	253	1,1
173 Niger	4,8	3,4	5,5	556	270	1993	623	1963	275	-2,0
174 Rwanda	3,7	3,7	4,0	295	124	1994	357	1983	124	-2,5
175 Sierra Leone	6,6	2,6	3,8	119	119	1960	169	1982	145	0,6
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays les moins avancés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Afrique subsaharienne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

a. Sauf indication contraire, la première année considérée est 1960 et la dernière 1994.
b. 1993.c. 1975.d. 1980.e. 1973.f. 1984.g. 1990.h. 1977.i. 1962.j. 1992.k. 1985.l. 1989.m. 1990.n. 1974.o. 1965.p. 1963.
q. 1991.r. 1961.s. 1983.t. 1967.u. 1979.v. 1987.
Sources : Colonnes 4-8 : Banque mondiale, 1995d, *colonne 9 :* calculs réalisés d'après des statistiques de la Banque mondiale, 1997a. *Colonne 10 :* calculs réalisés d'après des statistiques de la Banque mondiale, 1995d et 1996a.

7 Développement humain

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années) 1994	Population ayant accès aux services de santé (%) 1990-95	Population ayant accès à l'eau potable (%) 1990-96	Population ayant accès à l'assainissement (%) 1990-96	Apport journalier de calories par habitant 1992	Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1994	Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1992-94	Diffusion de journaux quotidiens (pour 100 habitants) 1994	Récepteurs T.V. (pour 100 habitants) 1994	PIB réel par habitant (PPA) 1994	PNB par habitant (USD) 1994
Développement humain élevé	71,5	90	85	83	2 894	92,0	86	15	25	8 525	4 963
22 Hong-Kong	79,0	..	100	..	3 144	92,3	91	72	36	22 310	21 650
24 Chypre	77,1	..	..	..	3 782	..	99	11	16	13 071 [a,b]	10 260
25 Barbade	75,9	..	..	..	3 223	97,3	..	16	26	11 051	6 560
26 Singapour	77,1	..	100 [c]	..	..	91,0	86	36	38	20 987	22 500
28 Bahamas	72,9	..	..	..	..	98,1	94	13	24	15 875	11 800
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	35	8 977 [a]	..
30 Chili	75,1	97 [c]	..	..	2 583	95,0	89	10	25	9 129	3 520
32 Corée, Rép. de	71,5	100	93	100	3 298	97,9	98	40	32	10 656	8 260
33 Costa Rica	76,6	..	96	84	2 889	94,7	81	10	22	5 919	2 400
36 Argentine	72,4	71 [c]	71	68	2 880	96,0	93	14	32	8 937	8 110
37 Uruguay	72,6	82 [c]	75 [c]	61	2 750	97,1	95	24	52	6 752	4 660
38 Brunéi Darussalam	74,9	..	..	..	2 745	87,9	89	7	32	30 447 [a]	14 240
40 Trinité-et-Tobago	72,9	100	97	79	2 589	97,9	87	14	31	9 124	3 740
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	7	6 118 [a]	2 800
43 Bahreïn	72,0	..	..	..	..	84,4	100 [d]	13	42	15 321	7 460
44 Emirats arabes unis	74,2	99	95	77	..	78,6	100 [d]	16	29	16 000 [e]	..
45 Panama	73,2	70	93	83	2 239	90,5	87	6	17	6 104	2 580
46 Fidji	71,8	..	..	..	3 092	91,3	97	5	7	5 763	2 250
47 Venezuela	72,1	..	79	59	2 622	91,0	85	2	18	8 120	2 760
49 Saint-Kitts-et-Nevis	69,0 [f]	..	..	..	..	90,0 [f]	..	..	22	9 436	4 760
50 Mexique	72,0	93	83	72	3 181	89,2	87	11	19	7 384	4 180
51 Colombie	70,1	81	85	85	2 678	91,1	90	6	22	6 107	1 670
52 Seychelles	72,0 [f]	..	..	..	..	88,0 [f]	..	4	32	7 891 [a]	6 680
53 Koweït	75,2	100 [c]	..	..	2 535	77,8	66	40	41	21 875	19 420
54 Grenade	72,0 [f]	..	..	..	2 407	98,0 [f]	..	..	16	5 137 [a]	2 630
55 Qatar	70,9	..	..	..	..	78,9	84	15	43	18 403	12 820
56 Sainte-Lucie	71,0 [f]	..	..	..	..	82,0 [f]	..	..	25	6 182 [a]	3 130
57 Saint-Vincent	72,0 [f]	..	..	..	..	82,0 [f]	..	..	23	5 650 [a]	2 140
59 Thaïlande	69,5	90 [c]	89	96	2 443	93,5	68	5	25	7 104	2 410
60 Malaisie	71,2	..	78	94	2 884	83,0	78	14	23	8 865	3 480
61 Maurice	70,7	100 [c]	99	99	2 696	82,4	80	7	19	13 172	3 150
63 Belize	74,0	..	..	..	2 670	70,0 [f]	92	..	17	5 590	2 530
64 Jamahiriya arabe libyenne	63,8	95	97	98	3 310	75,0	100 [d]	1	10	6 125 [a]	..
Développement humain moyen	67,1	87	69	36	2 730	80,0	86	3	19	3 288	993
Chine non comprise	65,6	86	73	55	2 731	78,7	85	4	15	4 114	1 638
65 Liban	69,0	95	94	63	3 319	92,0	94	17	26	4 863 [a,b]	..
66 Suriname	70,7	..	..	..	2 548	92,7	..	10	15	4 711	860
68 Brésil	66,4	..	73	44	2 824	82,7	96	5	25	5 362	2 970
70 Iran, Rép. islamique d'	68,2	88	90	81	2 861	68,6 [g]	84	2	12	5 766	..
72 Equateur	69,3	..	68	76	2 587	89,6	90	7	13	4 626	1 280
73 Arabie saoudite	70,3	97 [c]	95 [c]	86 [c]	2 751	61,8	66	5	25	9 338	7 050
74 Turquie	68,2	..	80	..	3 429	81,6	80	4	27	5 193	2 500
75 Corée, Rép. pop. dém. de	71,4	..	..	..	2 834	..	..	21	12	3 965 [a,b]	..
78 Rép. arabe syrienne	67,8	90	85	83	3 175	69,8	77	2	8	5 397	..
81 Tunisie	68,4	..	98	80	3 333	65,2	86	5	9	5 319	1 790
82 Algérie	67,8	98	78	91	2 897	59,4	84	5	7	5 442	1 650
83 Jamaïque	73,9	90 [c]	86	89	2 607	84,4	86	7	30	3 816	1 540
84 Jordanie	68,5	97 [c]	98	77	3 031	85,5	92	5	16	4 187	1 440
86 Cuba	75,6	100	89	92	2 833	95,4	90	12	19	..	..
87 Rép. dominicaine	70,0	78	65	78	..	81,5	84	3	9	3 933	1 330
88 Oman	70,0	96	82	78	..	..	74	3	73	10 078	5 140
89 Pérou	67,4	44	72	57	1 883	88,3	100 [d]	9	10	3 645	2 110
90 Afrique du Sud	63,7	..	99	53	2 705	81,4	100 [d]	3	10	4 291	3 040
91 Sri Lanka	72,2	..	57	63	2 275	90,1	87	3	7	3 277	640
94 Paraguay	68,8	63 [c]	42	41	2 670	91,9	78	4	7	3 531	1 580
96 Samoa-Occidental	68,1	..	..	..	..	98,0 [f]	..	..	..	2 726	1 000
97 Botswana	52,3	..	93 [c]	55	2 288	68,7	92	2	2	5 367	2 800
98 Philippines	67,0	71	86	77	2 258	94,4	99	7	12	2 681	950
99 Indonésie	63,5	93	62	51	2 755	83,2	80	2	15	3 740	880
101 Mongolie	64,4	95 [c]	80	74	1 899	82,2	68	9	6	3 766	300
104 Guyana	63,2	..	..	..	2 385	97,9	82	10	4	2 729	530
108 Chine	68,9	88	67	24	2 729	80,9	88	2	23	2 604	530
109 Egypte	64,3	99	79	32	3 336	50,5	87	6	9	3 846	720
111 Maldives	62,8	..	..	..	2 624	93,0	90	1	4	..	950
112 El Salvador	69,3	40	69	81	2 663	70,9	67	5	23	2 417	1 360
113 Bolivie	60,1	67	66	55	2 100	82,5	77	7	14	2 598	770
114 Swaziland	58,3	..	..	..	2 706	75,2	94	1	7	2 821	1 100
116 Honduras	68,4	69	87	87	2 306	72,0	79	4	8	2 050	600
117 Guatemala	65,6	57	64	59	2 255	55,7	57	2	5	3 208	1 200
118 Namibie	55,9	59	57	34	2 120	..	100 [d]	10	3	4 027	1 970

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années) 1994	Population ayant accès aux services de santé (%) 1990-95	Population ayant accès à l'eau potable (%) 1990-96	Population ayant accès à l'assainissement (%) 1990-96	Apport journalier de calories par habitant 1992	Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1994	Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1992-94	Diffusion de journaux quotidiens (pour 100 habitants) 1994	Récepteurs T.V. (pour 100 habitants) 1994	PIB réel par habitant (PPA) 1994	PNB par habitant (USD) 1994
119 Maroc	65,3	70[c]	55	41	2 985	42,1	59	1	7	3 681	1 140
120 Gabon	54,1	..	68[c]	..	2 511	62,6	..	2	5	3 641[a]	3 880
121 Viet Nam	66,0	90	43	22	2 250	93,0	73	1	11	1 208[a,c]	200
122 Salomon, Iles	70,8	..	..	..	2 222	62,0	64	..	2	2 118	810
123 Cap-Vert	65,3	..	..	..	..	69,9	83	..	..	1 862	930
124 Vanuatu	65,9	..	..	..	2 744	64,0[f]	66	..	1	2 276	1 150
125 São Tomé-et-Principe	67,0[h]	..	..	..	..	67,0[h]	..	..	..	1 704[a,c]	250
126 Iraq	57,0	93[c]	78	70	2 122	56,8	69	3	7	3 159[a,c]	..
127 Nicaragua	67,3	83[c]	53	60	2 296	65,3	79	3	15	1 580[a]	340
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	56,4	96[c]	28	22	2 615	71,2	50	2	17	2 821	1 240
129 Zimbabwe	49,0	85	77	66	1 989	84,7	86	2	3	2 196	500
130 Congo	51,3	83[c]	34	69	2 297	73,9	..	1	1	2 410	620
Faible développement humain	56,1	70	71	35	2 262	50,0	60	..	4	1 306	306
Inde non comprise	52,5	52	59	42	2 115	48,5	49	1	3	1 261	287
131 Myanmar	58,4	60	60	43	2 598	82,7	65	2	8	1 051	..
132 Ghana	56,6	60	65	55	2 206	63,4	58	2	2	1 960	410
133 Cameroun	55,1	80	50	50	1 981	62,1	58	(.)	8	2 120	680
134 Kenya	53,6	77	53	77	2 075	77,0	72	1	2	1 404	250
135 Guinée équatoriale	48,6	..	..	..	..	77,8	..	(.)	9	1 673[a,c]	430
136 Rép. dém. pop. lao	51,7	67[c]	52	28	2 259	55,8	67	(.)	1	2 484[a]	320
137 Lesotho	57,9	80[c]	56	28	2 201	70,5	72	1	1	1 109	720
138 Inde	61,3	85	81	29	2 395	51,2	72	..	6	1 348	320
139 Pakistan	62,3	55[c]	74	47	2 316	37,1	42	2	2	2 154	430
140 Comores	56,1	..	..	..	1 897	56,7	50	..	1	1 366	510
141 Nigéria	51,0	51	51	58	2 125	55,6	63	2	4	1 351	280
142 Zaïre	52,2	26[c]	42	18	2 060	76,4	49	(.)	(.)	429[a]	..
143 Zambie	42,6	..	27	64	1 931	76,6	62	1	3	962	350
144 Bangladesh	56,4	45	97	48	2 019	37,3	46	1	1	1 331	220
145 Côte d'Ivoire	52,1	..	75	43	2 491	39,4	48	1	6	1 668	610
146 Bénin	54,2	18[c]	50	20	2 532	35,5	40	(.)	2	1 696	370
147 Togo	50,6	..	63	23	2 243	50,4	64	(.)	1	1 109[a,c]	320
148 Yémen	56,2	38	61	24	2 203	..	70	2	27	805	280
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	50,3	42	38	86	2 021	66,8	44	1	(.)	656	140
150 Mauritanie	52,1	63	66[c]	..	2 685	36,9	44	(.)	4	1 593	480
151 Rép. centrafricaine	48,3	52	38	52	1 691	57,2	42	(.)	1	1 130	370
152 Madagascar	57,2	38	29	3	2 135	45,8[i]	42	(.)	2	694	200
153 Cambodge	52,4	53[c]	36	14	2 021	35,0[f]	75	..	1	1 084[a,c]	..
154 Népal	55,3	..	63	18	1 957	27,0	75	1	(.)	1 137	200
155 Bhoutan	51,5	65[c]	58	70	..	41,1	..	..	..	1 289	400
156 Haïti	54,4	60	28	24	1 707	44,1	40	1	1	896	230
157 Angola	47,2	..	32	16	1 840	..	45	1	3	..	..
158 Soudan	51,0	70	60	22	2 202	44,8	38	2	8	1 084[a,c]	..
159 Ouganda	40,2	49	38	64	2 162	61,1	44	(.)	2	1 370	190
160 Sénégal	49,9	90	52	58	2 265	32,1	38	1	4	1 596	600
161 Malawi	41,1	35	37	6	1 827	55,8	87	(.)	..	694	170
162 Djibouti	48,8	..	..	..	..	45,0	26	..	5	1 270[a,c]	..
163 Guinée-Bissau	43,2	40	59	30	2 556	53,9	38	1	..	793	240
164 Tchad	47,0	30	24	21	1 989	47,0	49	(.)	(.)	700	180
165 Gambie	45,6	93	48	37	2 360	37,2	44	(.)	..	939[a]	330
166 Mozambique	46,0	39[c]	63	54	1 680	39,5	35	1	(.)	986	90
167 Guinée	45,1	80	55	21	2 390	34,8	30	..	1	1 103[a]	520
168 Erythrée	50,1	..	..	..	..	25,0	32	..	1	960[a,c]	..
169 Burundi	43,5	80	59	51	1 941	34,6	40	(.)	1	698	160
170 Ethiopie	48,2	46	25	19	1 610	34,5	20	(.)	(.)	427	100
171 Mali	46,6	40	45	31	2 279	29,3	20	(.)	1	543	250
172 Burkina Faso	46,4	90	78	18	2 387	18,7	25	(.)	1	796	300
173 Niger	47,1	99	54	15	2 257	13,1	19	(.)	2	787	230
174 Rwanda	22,6[j]	80	..	..	1 821	59,2	50	(.)	(.)	352	80
175 Sierra Leone	33,6	38	34	11	1 695	30,3	36	(.)	1	643	160
Total pays en développement	61,8	80	71	39	2 553	69,7	74	4	14	2 908	1 053
Pays les moins avancés	50,4	49	57	36	2 054	48,4	46	1	2	951	210
Afrique subsaharienne	50,0	53	51	45	2 096	56,2	53	1	3	1 373	539
Pays industrialisés	74,1	..	..	..	..	..	98	26	50	15 986	17 221
Monde	63,2	..	..	..	..	..	78	10	22	5 806	4 797

a. Actualisation provisoire des *PENN World Tables* d'après un ensemble élargi d'éléments de comparaisons internationales, selon la description de Summers et Heston, 1991. b. Provisoire. c. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré. d Plafonné à 100. e. Calcul effectué d'après le rapport PNB/PIB utilisé pour le PNUD, 1996d. f. UNICEF, 1997g. g. UNESCO, 1995b. h. Banque mondiale, 1995c. i. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après des sources nationales. j. 1985-90 : ONU, 1996b.

Sources :

Colonne 1 : ONU, 1996b. *Colonnes 2-4 :* UNICEF, 1997. *Colonne 5 :* FAO, 1994. *Colonnes 6 et 7 :* UNESCO, 1996b. *Colonne 8 :* UNESCO, 1995b. *Colonne 9 :* UIT, 1996. *Colonne 10 :* Banque mondiale, 1997a. *Colonne 11 :* Banque mondiale, 1996g.

8 Evolution du développement humain

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)		Population ayant accès à l'eau potable (%)		Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%)		Taux d'alphabétisation des adultes (%)		Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%, 6-23 ans)		PIB réel par habitant (PPA)	
	1960	1994	1960	1994	1975-80	1990-96	1975	1990 96	1970	1994	1980	1994	1960	1994
Développement humain élevé	56,5	71,5	90	25	58	87	22	15	80	92	60	68	2,189	8,397
22 Hong-Kong	66,2	79,0	43	5	99	100	..	..	..	..	59	72	2 323	22 310
24 Chypre	68,6	77,1	30	9	..	..	..	..	..	..	..	..	2 039	13 071 [a,b]
25 Barbade	64,2	75,9	74	8	..	..	..	..	..	..	67	76	..	..
26 Singapour	64,5	77,1	36	5	..	..	..	..	..	..	53	72	2 409	20 987
28 Bahamas	63,2	72,9	50	13	..	..	..	..	..	..	70	75	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	57,1	75,1	114	13	..	..	2	1	89	95	65	72	3 130	9 129
32 Corée, Rép. de	53,9	71,5	85	10	66	93	..	..	88	98	66	82	690	10 656
33 Costa Rica	61,6	76,6	85	13	72	96	10	2	88	95	55	68	2 160	5 919
36 Argentine	64,9	72,4	60	23	..	..	..	..	93	96	65	77	3 381	8 937
37 Uruguay	67,7	72,6	50	19	..	..	6	7	93	97	63	75	4 401	6 752
38 Brunéi Darussalam	62,2	74,9	63	9	..	..	..	..	..	..	64	70	..	..
40 Trinité-et-Tobago	63,3	72,9	56	15	93	97	14	7	..	..	59	67	4 754	9 124
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	55,5	72,0	130	20	..	..	..	..	..	..	58	85	..	..
44 Emirats arabes unis	53,0	74,2	145	17	..	..	..	..	..	..	44	82	..	..
45 Panama	60,7	73,2	69	24	77	93	14	7	81	91	66	70	1 533	6 104
46 Fidji	59,0	71,8	71	22	..	..	..	..	..	..	63	79	2 354	5 763
47 Venezuela	59,5	72,1	81	22	79	79	14	6	75	91	58	68	3 899	8 120
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	56,9	72,0	95	32	62	83	19	14	74	89	68	66	2 870	7 384
51 Colombie	56,5	70,1	99	26	64	85	19	8	78	91	53	70	1 874	6 107
52 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	59,5	75,2	89	17	..	..	..	..	54	78	..	..	..	..
54 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	53,0	70,9	145	19	..	..	..	..	..	..	60	73	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	52,3	69,5	103	29	25	89	36	26	79	94	49	53	985	7 104
60 Malaisie	53,9	71,2	72	12	..	..	31	23	60	83	54	62	1 783	8 865
61 Maurice	59,2	70,7	70	17	99	99	32	16	..	..	48	61	2 113	13 172
63 Belize	61,4	74,0	74	31	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	46,7	63,8	160	64	87	97	..	..	37	75	..	..	..	..
Développement humain moyen	47,6	67,2	143	46	..	..	29	19	..	..	51	62	902	3 288
Chine non comprise	48,3	65,7	135	49	45	73	33	21	55	79	52	65	1 217	4 275
65 Liban	59,6	69,0	68	32	..	..	..	..	69	92	67	75	..	..
66 Suriname	60,1	70,7	70	26	..	..	..	..	..	..	..	..	2 234	4 711
68 Brésil	54,7	66,4	116	45	62	73	18	7	66	83	54	72	1 404	5 362
70 Iran, Rép. islamique d'	49,5	68,2	169	40	51	90	43	16	29	69	46	68	1 985	5 766
72 Equateur	53,1	69,3	124	47	36	68	20	17	72	90	69	72	1 461	4 626
73 Arabie saoudite	44,4	70,3	170	27	64	95 [c]	..	..	9	62	36	56	..	..
74 Turquie	50,1	68,2	190	44	68	80	15	10	52	82	44	63	1 669	5 193
75 Corée, Rép. pop. dém. de	54,0	71,4	86	23	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	49,8	67,8	135	37	..	..	20	12	40	70	60	64	..	..
81 Tunisie	48,3	68,4	159	41	35	98	17	9	31	65	50	67	1 394	5 319
82 Algérie	47,0	67,8	168	51	77	78	23	13	25	59	52	66	1 676	5 442
83 Jamaïque	62,7	73,9	63	13	86	86	14	10	97	84	67	65	1 829	3 816
84 Jordanie	46,9	68,5	135	33	..	..	18	9	47	86	..	..	1 328	4 187
86 Cuba	63,8	75,6	65	9	..	..	..	..	87	95	72	63	..	..
87 Rép. dominicaine	51,8	70,0	125	38	55	65	17	10	67	82	60	68	1 227	3 933
88 Oman	40,1	70,0	214	28	..	..	..	..	..	..	28	60	2 040	10 078
89 Pérou	47,7	67,4	142	52	..	..	17	11	71	88	65	81	2 130	3 645
90 Afrique du Sud	49,0	63,7	89	51	..	..	..	..	..	..	..	..	2 984	4 291
91 Sri Lanka	62,0	72,2	71	16	19	57	58	38	77	90	58	66	1 389	3 277
94 Paraguay	63,9	68,8	66	42	13	42	9	4	80	92	49	62	1 220	3 531
96 Samoa-Occidental	49,8	68,1	134	62	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	46,5	52,3	116	55	..	..	..	..	41	69	51	71	474	5 367
98 Philippines	52,8	67,0	79	36	..	..	39	30	83	94	61	78	1 183	2 681
99 Indonésie	41,2	63,5	139	53	11	62	51	35	54	83	51	62	490	3 740
101 Mongolie	46,8	64,4	128	57	..	..	..	..	..	..	60	52	..	..
104 Guyana	56,0	63,2	100	62	..	..	..	..	..	..	61	67	1 630	2 729
108 Chine	47,1	68,9	150	43	..	..	26	16	..	..	50	58	723	2 604
109 Egypte	46,1	64,3	179	63	75	79	17	9	35	51	51	69	557	3 846
111 Maldives	43,6	62,8	160	53	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
112 El Salvador	50,5	69,3	130	41	53	69	22	11	57	71	47	55	1 305	2 417
113 Bolivie	42,7	60,1	167	71	34	66	17	16	57	83	54	66	1 142	2 598
114 Swaziland	40,2	58,3	157	72	..	..	..	..	..	..	59	72	1 182	2 821
116 Honduras	46,3	68,4	145	40	41	87	23	18	53	72	47	6	901	2 050
117 Guatemala	45,6	65,6	125	45	39	64	30	27	44	56	35	46	1 667	3 208
118 Namibie	42,5	55,9	146	63	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)		Population ayant accès à l'eau potable (%)		Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%)		Taux d'alphabétisation des adultes (%)		Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%, 6-23 ans)		PIB réel par habitant (PPA)	
	1960	1994	1960	1994	1975-80	1990-96	1975	1990 96	1970	1994	1980	1994	1960	1994
119 Maroc	46,7	65,3	163	58	..	..	19	9	22	42	38	46	854	3 681
120 Gabon	40,8	54,1	171	91	..	..	..	..	33	63	..	..	1 373	3 641 [a]
121 Viet Nam	44,2	66,0	147	41	..	..	55	45	..	..	52	55	..	..
122 Salomon, Iles	50,3	70,8	120	25	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Cap-Vert	52,0	65,3	110	48	..	..	..	..	..	..	45	64	..	..
124 Vanuatu	46,5	65,9	141	44	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	48,5	57,0	139	146	66	78	19	12	34	57	67	53	..	..
127 Nicaragua	47,0	67,3	141	48	46	53	20	12	..	..	53	62	1 756	1 580 [a]
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	40,6	56,4	165	68	20	28	39	35	32	71	28	38	1 136	2 821
129 Zimbabwe	45,3	49,0	109	70	..	..	25	16	55	85	41	68	937	2 196
130 Congo	41,7	51,3	140	90	38	34	43	24	35	74	..	..	1 092	2 410
Faible développement humain	42,1	56,4	167	85	..	..	60	46	32	50	37	47	657	1 337
Inde non comprise	40,0	52,7	169	94	22	54	44	39	28	49	34	39	716	1 324
131 Myanmar	43,7	58,4	158	86	17	60	41	43	71	83	39	48	341	1 051
132 Ghana	45,0	56,6	132	79	35	65	35	27	31	63	48	44	1 049	1 960
133 Cameroun	39,2	55,1	163	62	..	..	19	14	33	62	48	46	736	2 120
134 Kenya	44,7	53,6	124	70	17	53	25	23	32	77	62	55	635	1 404
135 Guinée équatoriale	36,8	48,6	188	114	..	..	..	..	..	..	57	64	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	40,4	51,7	155	93	..	..	..	..	..	..	44	50	..	..
137 Lesotho	42,9	57,9	149	79	17	56	20	21	..	..	52	56	346	1 109
138 Inde	44,0	61,3	165	74	..	..	71	53	34	51	40	56	617	1 348
139 Pakistan	43,5	62,3	163	80	25	74	47	38	21	37	19	38	820	2 154
140 Comores	42,5	56,1	165	88	..	..	..	..	..	..	45	39	..	..
141 Nigéria	39,5	51,0	189	82	..	..	30	36	25	56	50	50	1 133	1 351
142 Zaïre	41,3	52,2	153	94	19	42	..	..	42	76	46	38	..	..
143 Zambie	41,5	42,6	135	110	42	27	17	28	52	77	46	48	1 172	962
144 Bangladesh	39,6	56,4	156	85	..	..	84	67	24	37	30	39	621	1 331
145 Côte d'Ivoire	39,2	52,1	165	89	..	..	18	24	18	39	39	39	1 021	1 668
146 Bénin	36,9	54,2	179	87	34	50	..	..	16	36	34	35	1 075	1 696
147 Togo	39,3	50,6	182	89	16	63	25	24	17	50	61	50	411	1 109
148 Yémen	35,8	56,2	224	88	..	..	33	39	..	..	..	..	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	40,5	50,3	147	85	39	38	25	29	..	..	44	34	272	656
150 Mauritanie	38,5	52,1	177	98	..	..	39	23	..	..	19	36	930	1 593
151 Rép. centrafricaine	38,5	48,3	174	99	..	..	..	..	16	57	33	37	806	1 130
152 Madagascar	40,7	57,2	178	87	..	..	30	34	..	..	60	33	1 013	694
153 Cambodge	42,4	52,4	146	112	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
154 Népal	38,3	55,3	195	92	8	63	..	..	13	27	28	55	584	1 137
155 Bhoutan	37,3	51,5	203	113	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
156 Haïti	42,1	54,4	182	87	12	28	26	28	22	44	..	..	921	896
157 Angola	33,0	47,2	208	120	17	32	..	..	..	..	54	31	..	..
158 Soudan	39,2	51,0	160	86	..	..	..	..	17	45	25	31	..	..
159 Ouganda	43,0	40,2	133	121	35	38	28	23	41	61	25	34	371	1 370
160 Sénégal	37,2	49,9	172	66	36	52	19	20	12	32	24	31	1 136	1 596
161 Malawi	37,8	41,1	206	147	51	37	19	30	..	..	33	67	423	694
162 Djibouti	36,0	48,8	186	113	..	..	..	..	..	..	19	20	..	..
163 Guinée-Bissau	34,0	43,2	200	138	10	59	..	..	..	..	27	29	..	..
164 Tchad	34,8	47,0	195	121	..	..	..	..	11	47	16	25	785	700
165 Gambie	32,3	45,6	213	129	..	..	..	..	..	..	23	34	411	939
166 Mozambique	37,3	46,0	190	116	..	..	..	..	22	40	29	25	1 368	986
167 Guinée	33,5	45,1	203	131	14	55	..	..	14	35	21	24	..	..
168 Erythrée	39,1	50,1	166	103	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	41,3	43,5	153	122	29	59	27	37	20	35	11	31	473	698
170 Ethiopie	35,9	48,2	187	115	8	25	45	48	..	..	16	18	262	427
171 Mali	34,8	46,6	209	156	..	..	36	31	8	29	..	..	541	543
172 Burkina Faso	36,1	46,4	186	101	25	78	34	30	8	19	8	20	290	796
173 Niger	35,3	47,1	191	121	..	..	50	36	4	13	12	15	604	787
174 Rwanda	42,3	23,1 [c]	150	145	..	..	37	29	32	59	33	37	538	352
175 Sierra Leone	31,5	33,6	219	200	14	34	22	29	13	30	30	28	871	643
Total pays en développement	46,0	62,1	149	64	41	69	41	32	43	64	46	56	915	2 923
Pays les moins avancés	39,1	50,6	170	103	..	..	..	..	..	..	32	36	561	974
Afrique subsaharienne	39,9	49,9	166	97	24	42	31	32	27	56	39	39	990	1 460
Pays industrialisés	68,6	73,8	39	14	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Monde	50,2	63,6	129	58	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

a. Actualisation provisoire des *PENN World Tables* d'après un ensemble élargi d'éléments de comparaisons internationales, selon la description de Summers et Heston, 1991.
b. Provisoire.
c. 1985-90 : Nations unies, 1996b.
Sources : Colonnes 1-4 : Calculs d'après les estimations de l'ONU, 1996b. *Colonnes 5-8* : UNICEF, 1997. *Colonnes 9-12* : UNESCO, 1996b. *Colonnes 13 et 14* : Banque mondiale, 1997a.

9 Disparités Sud-Nord

En indice par pays : Nord =100 (voir note au bas du tableau)

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la la naissance		Alphabétisation des adultes		Apport calorique quotidien par habitant		Population ayant accès à l'eau potable		Mortalité des enfants de moins de 5 ans	
	1960	1994	1970	1994	1965	1992	1975-80	1990-96	1960	1995
Développement humain élevé	82	97	81	93	83	91	59	88	36	84
22 Hong-Kong	97	100 +	..	..	..	..	100	100 +	79	100 +
24 Chypre	100	100 +	..	..	..	..	..	..	..	..
25 Barbade	94	100 +	..	..	..	..	..	..	..	..
26 Singapour	94	100 +	..	..	..	..	..	..	100	100 +
28 Bahamas	92	99	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	83	100 +	90	96	87	83	..	..	30	100 +
32 Corée, Rép. de	79	97	89	99	77	100	67	94	33	100 +
33 Costa Rica	90	100 +	89	96	84	93	73	97	36	100 +
36 Argentine	95	98	94	97	96	92	..	..	60	67
37 Uruguay	99	98	94	98	85	88	..	..	87	86
38 Brunéi Darussalam	91	100 +	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	92	99	..	..	83	83	94	98	56	100
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	81	98	..	..	..	..	..	..	..	..
44 Emirats arabes unis	77	100 +	..	..	..	..	..	..	17	95
45 Panama	88	99	82	91	79	72	78	94	39	90
46 Fidji	86	97	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Venezuela	87	98	76	92	76	84	80	80	58	75
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	83	98	75	90	90	100	63	84	28	56
51 Colombie	82	95	79	92	76	86	65	86	31	50
52 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	87	100 +	55	79	..	..	..	..	32	100 +
54 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	77	96	..	..	..	..	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	76	94	80	94	77	78	25	90	28	56
60 Malaisie	79	96	61	84	81	93	..	..	39	100 +
61 Maurice	86	96	..	..	83	87	100	100	49	78
63 Belize	90	100	..	..	..	..	..	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	68	87	37	76	67	100	88	98	15	29
Développement humain moyen	70	91	..	..	71	87	..	..	21	37
Chine non comprise	70	89	56	80	74	87	..	..	23	36
65 Liban	87	93	70	93	80	100	..	..	48	45
66 Suriname	88	96	..	..	..	..	..	..	..	..
68 Brésil	80	90	67	84	81	91	63	74	23	30
70 Iran, Rép. islamique d'	72	92	29	69	70	92	52	91	18	45
72 Equateur	77	94	73	91	67	83	36	69	23	45
73 Arabie saoudite	65	95	9	62	64	88	65	96	14	53
74 Turquie	73	92	53	82	85	100	69	81	19	36
75 Corée, Rép. pop. dém. de	79	97	..	..	80	91	..	..	34	60
78 Rép. arabe syrienne	73	92	40	71	72	100	..	..	20	50
81 Tunisie	70	93	31	66	76	100	35	99	17	49
82 Algérie	69	92	25	60	58	93	78	79	17	30
83 Jamaïque	91	100	98	85	81	84	87	87	54	100 +
84 Jordanie	68	93	47	86	75	97	..	..	27	72
86 Cuba	93	100 +	88	96	82	91	..	..	82	100 +
87 Rép. dominicaine	75	95	68	82	..	..	56	66	27	41
88 Oman	58	95	..	..	..	..	..	..	14	72
89 Pérou	70	91	72	89	79	60	..	..	17	33
90 Afrique du Sud	71	86	..	..	86	87	..	..	32	27
91 Sri Lanka	90	98	78	91	81	73	19	58	31	95
94 Paraguay	93	93	81	93	90	86	13	42	45	53
96 Samoa-Occidental	73	92	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	68	71	41	69	71	73	..	..	24	35
98 Philippines	77	91	84	95	66	73	..	..	40	34
99 Indonésie	60	86	55	84	65	88	11	63	19	24
101 Mongolie	68	87	..	..	85	61	..	..	22	24
104 Guyana	82	86	..	..	..	..	..	..	..	..
108 Chine	69	93	..	..	69	88	..	..	20	38
109 Egypte	67	87	35	51	78	100	76	80	16	35
111 Maldives	64	85	..	..	..	..	..	..	..	..
112 El Salvador	74	94	58	72	65	86	54	70	19	45
113 Bolivie	62	81	58	83	62	67	34	67	16	17
114 Swaziland	59	79	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Honduras	67	93	54	73	70	74	41	88	20	47
117 Guatemala	66	89	44	56	75	72	39	65	20	27
118 Namibie	62	76	..	..	..	..	..	..	20	23

Classement selon l'IDH	En indice par pays : Nord =100 (voir note au bas du tableau)									
	Espérance de vie à la naissance		Alphabétisation des adultes		Apport calorique quotidien par habitant		Population ayant accès à l'eau potable		Mortalité des enfants de moins de 5 ans	
	1960	1994	1970	1994	1965	1992	1975-80	1990-96	1960	1995
119 Maroc	68	88	22	43	74	96	..	..	19	24
120 Gabon	59	73	33	63	65	81	..	..	14	12
121 Viet Nam	64	89	..	..	78	72	..	..	19	40
122 Salomon, Iles	73	96	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Cap-Vert	76	88	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	68	89	..	..	..	..	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	71	77	34	57	72	68	67	79	24	25
127 Nicaragua	69	91	..	..	86	74	46	54	20	30
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	59	76	32	72	58	84	20	28	16	19
129 Zimbabwe	66	66	56	86	70	64	..	..	23	24
130 Congo	61	69	35	75	81	74	38	34	19	17
Faible développement humain	61	76	32	51	72	73	..	..	17	14
Inde non comprise	58	71	28	50	71	68	..	..	16	12
131 Myanmar	64	79	72	84	72	83	17	61	17	12
132 Ghana	66	77	31	64	70	71	35	66	19	14
133 Cameroun	57	75	33	63	81	64	..	..	15	17
134 Kenya	65	73	32	78	79	67	17	54	20	20
135 Guinée équatoriale	54	66	..	..	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	59	70	..	..	69	73	..	..	18	13
137 Lesotho	63	78	..	..	72	71	17	57	20	12
138 Inde	64	83	34	52	72	77	..	..	17	16
139 Pakistan	63	84	21	37	61	74	25	75	18	13
140 Comores	62	76	..	..	..	..	..	..	..	..
141 Nigéria	58	69	25	56	77	68	..	..	20	9
142 Zaïre	60	71	42	77	79	66	19	42	14	10
143 Zambie	61	58	53	77	73	62	42	27	19	9
144 Bangladesh	58	76	24	38	73	65	..	..	17	16
145 Côte d'Ivoire	57	71	18	40	82	80	..	..	14	12
146 Bénin	54	73	16	36	71	81	34	51	13	13
147 Togo	57	69	17	51	81	72	16	64	15	14
148 Yémen	52	76	..	..	..	..	..	..	12	16
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	59	68	..	..	69	65	39	38	16	11
150 Mauritanie	56	71	..	..	71	86	..	..	13	9
151 Rép. centrafricaine	56	66	16	58	73	54	..	..	14	11
152 Madagascar	59	78	..	..	87	69	..	..	11	11
153 Cambodge	62	71	..	..	79	65	..	..	19	10
154 Népal	56	75	13	27	70	63	8	64	14	16
155 Bhoutan	54	70	..	..	..	..	..	..	13	10
156 Haïti	61	74	22	45	71	55	12	28	16	15
157 Angola	48	64	..	..	65	59	17	32	12	6
158 Soudan	57	69	17	45	64	71	..	..	14	16
159 Ouganda	63	54	41	62	77	69	35	38	19	10
160 Sénégal	54	68	12	32	84	73	36	53	13	16
161 Malawi	55	56	..	..	73	59	52	37	11	8
162 Djibouti	52	66	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	50	59	..	..	..	..	10	60	12	8
164 Tchad	51	64	11	47	80	64	..	..	13	12
165 Gambie	47	62	..	..	..	..	..	..	11	16
166 Mozambique	54	62	22	40	69	54	..	..	12	7
167 Guinée	49	61	14	35	65	77	14	56	12	8
168 Erythrée	57	68	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	60	59	20	35	83	62	29	60	16	10
170 Ethiopie	52	65	..	..	62	52	8	25	14	9
171 Mali	51	63	8	30	67	73	..	..	10	9
172 Burkina Faso	53	63	8	19	73	77	25	79	13	11
173 Niger	51	64	4	13	69	72	..	..	13	6
174 Rwanda	62	31	32	60	59	58	..	..	21	13
175 Sierra Leone	46	46	13	31	64	54	14	34	11	6
Total pays en développement	67	84	43	64	72	82	..	..	21	29
Pays les moins avancés	57	68	..	..	71	66	..	..	15	12
Afrique subsaharienne	58	68	27	56	75	67	..	..	17	12
Pays industrialisés	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Monde	73	86	..	..	..	..	..	..	..	..

Note : Le terme « Nord » fait référence aux pays industrialisés. Tous les chiffres sont exprimés en fonction de la moyenne des pays du Nord, qui correspond à la base 100. Plus le chiffre est faible, plus l'écart Sud-Nord est grand. Plus le chiffre est proche de 100, plus cet écart est faible. Un chiffre supérieur à 100 indique que le pays considéré a dépassé la moyenne du Nord.

Sources : Colonnes 1 et 2 : ONU, 1996b. *Colonnes 3 et 4 :* UNESCO, 1996b. *Colonnes 5 et 6 :* FAO, 1994. *Colonnes 7-10 :* UNICEF, 1997.

10 Population féminine et opportunités

Classement selon l'IDH	Scolarisation nette de la population féminine — Ens. primaire: % pop masc. 1992	Ens. primaire: Indice (1980=100) 1992	Ens. secondaire: % pop masc 1992	Ens. secondaire: Indice (1980=100) 1992	Scolarisation des femmes dans le supérieur: Pour 100 000 habitants 1992	Scolarisation des femmes dans le supérieur: Indice (1980=100) 1992	Espérance de vie des femmes à la naissance: Années 1994	Espérance de vie des femmes à la naissance: Indice (1970=100) 1994	Indice synthétique de fécondité: Taux 1994	Indice synthétique de fécondité: Indice (1970=100) 1994
Développement humain élevé	94	..	..	..	1 749	..	74	117	2,7	52
22 Hong-Kong	..	..	..	..	1 320	182	82	110	1,4	39
24 Chypre	99	99	96	109	859	336	79	109	2,3	87
25 Barbade	88	91	75	88	1 885	114	78	110	2,0	66
26 Singapour	..	..	..	..	..	..	79	112	2,0	66
28 Bahamas	96	..	89	..	..	..	77	110	1,4	43
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	84	..	55	..	..	..	78	119	2,4	59
32 Corée, Rép. de	100	100	85	131	2 866	338	75	120	1,3	28
33 Costa Rica	88	98	38	88	..	..	79	115	2,9	58
36 Argentine	95	..	62	..	..	..	76	109	2,6	85
37 Uruguay	93	..	..	..	..	..	76	105	2,2	75
38 Brunéi Darussalam	86	105	64	119	..	..	78	114	2,7	47
40 Trinité-et-Tobago	88	95	67	105	440	99	75	111	1,6	45
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	100	132	87	171	2 011	371	75	117	3,0	46
44 Emirats arabes unis	99	132	79	..	1 185	268	76	121	3,5	53
45 Panama	92	103	53	108	..	..	75	113	2,6	48
46 Fidji	100	109	..	..	..	..	74	113	2,8	60
47 Venezuela	90	..	24	150	..	..	75	111	3,0	56
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	..	..	..	..	1 333	146	75	117	2,7	41
51 Colombie	..	..	..	..	1 578	174	73	116	2,7	49
52 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	..	..	..	..	1 569	118	78	114	2,5	36
54 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	78	94	72	139	3 072	183	75	119	3,9	56
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	..	..	..	..	2 138	..	72	120	1,0	18
60 Malaisie	..	..	..	..	640	197	74	117	3,4	61
61 Maurice	94	119	..	..	313	482	74	115	2,7	72
63 Belize	95	..	37	..	..	..	75	112	4,0	63
64 Jamahiriya arabe libyenne	96	..	..	..	1 486	417	66	124	6,4	85
Développement humain moyen	93	..	..	..	538	244	69	120	2,7	46
Chine non comprise	88	..	..	..	1 145	256	68	124	3,5	58
65 Liban	..	..	..	..	2 482	118	71	108	2,8	51
66 Suriname	..	..	..	..	1 127	..	73	112	2,3	42
68 Brésil	..	..	..	..	1 220	107	71	116	1,8	36
70 Iran, Rép. islamique d'	93	..	..	..	764	398	69	127	5,2	78
72 Equateur	..	..	..	..	..	..	72	121	3,2	51
73 Arabie saoudite	57	154	30	188	1 215	310	72	135	6,4	88
74 Turquie	..	..	..	..	1 111	550	71	121	1,9	36
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	74	120	2,1	33
78 Rép. arabe syrienne	92	115	39	130	1 419	147	70	122	4,7	61
81 Tunisie	93	129	40	222	869	290	69	128	2,8	43
82 Algérie	89	125	50	208	844	307	69	128	4,1	55
83 Jamaïque	100	103	68	100	663	..	76	110	2,6	49
84 Jordanie	89	98	37	62	1 906	161	70	126	5,5	70
86 Cuba	98	103	..	..	2 134	140	78	108	1,0	26
87 Rép. dominicaine	83	114	29	..	..	..	72	120	2,8	45
88 Oman	71	222	..	..	413	..	72	151	7,2	100
89 Pérou	..	..	..	..	..	..	70	127	3,1	49
90 Afrique du Sud	93	..	49	..	1 168	..	67	120	4,0	69
91 Sri Lanka	..	..	..	..	402	158	75	114	1,7	38
94 Paraguay	96	112	29	..	832	..	71	105	4,4	74
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	70	119	4,0	55
97 Botswana	100	122	45	265	280	354	54	101	4,8	71
98 Philippines	..	..	..	..	3 140	111	69	118	3,8	67
99 Indonésie	95	115	34	..	751	331	65	134	2,5	47
101 Mongolie	..	..	..	..	..	..	66	122	3,1	43
104 Guyana	..	..	..	..	499	178	67	108	2,3	42
108 Chine	95	..	..	..	132	236	71	114	1,0	19
109 Egypte	82	..	60	..	1 056	101	66	126	3,5	57
111 Maldives	..	..	..	..	..	..	62	127	6,8	97
112 El Salvador	71	..	..	..	1 281	564	73	123	3,2	50
113 Bolivie	87	118	27	193	..	..	62	128	4,7	73
114 Swaziland	93	..	..	..	311	120	61	126	4,8	73
116 Honduras	91	117	..	..	726	133	71	130	4,8	67
117 Guatemala	..	..	..	..	..	..	68	128	5,3	81
118 Namibie	93	..	35	..	382	..	57	117	5,2	87

Classement selon l'IDH	Scolarisation nette de la population féminine — Ens. primaire — % pop masc. 1992	Ens. primaire — Indice (1980=100) 1992	Ens. secondaire — % pop masc 1992	Ens. secondaire — Indice (1980=100) 1992	Scolarisation des femmes dans le supérieur — Pour 100 000 habitants 1992	Indice (1980=100) 1992	Espérance de vie des femmes à la naissance — Années 1994	Indice (1970=100) 1994	Indice synthétique de fécondité — Taux 1994	Indice (1970=100) 1994
119 Maroc	53	113	24	150	715	262	67	126	3,4	49
120 Gabon	..	..	..	..	225	239	56	122	5,0	119
121 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	68	132	3,0	50
122 Salomon, Iles	..	..	..	..	..	..	73	118	5,3	78
123 Cap-Vert	99	113	..	..	..	..	66	114	3,6	51
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	..	68	126	4,6	69
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	74	79	30	97	..	..	58	104	5,7	79
127 Nicaragua	81	110	28	112	819	80	70	126	4,2	61
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..	..	..	..	57	124	5,0	82
129 Zimbabwe	..	..	..	..	320	198	50	96	5,2	70
130 Congo	..	..	..	..	190	151	54	111	6,3	101
Faible développement humain	..	..	..	..	..	..	57	123	4,6	73
Inde non comprise	..	..	..	..	129	..	54	120	5,7	85
131 Myanmar	..	..	..	..	..	..	60	120	3,3	55
132 Ghana	..	..	..	..	54	92	59	115	5,7	85
133 Cameroun	71	111	..	..	..	..	57	123	5,7	92
134 Kenya	..	..	..	..	102	340	55	106	5,5	67
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	41	..	50	122	5,9	104
136 Rép. dém. pop. lao	57	..	13	..	60	214	53	127	6,7	109
137 Lesotho	75	96	22	129	209	111	59	118	5,2	90
138 Inde	..	..	..	..	..	..	61	127	3,0	54
139 Pakistan	..	..	..	..	149	139	63	129	5,5	78
140 Comores	46	..	..	..	14	..	57	120	6,0	85
141 Nigéria	..	..	..	..	192	..	53	119	6,4	100
142 Zaïre	47	78	12	..	..	..	54	115	6,7	108
143 Zambie	..	..	..	..	..	..	43	90	6,0	88
144 Bangladesh	66	138	12	200	132	169	57	131	2,9	42
145 Côte d'Ivoire	..	..	..	..	..	..	54	117	5,8	78
146 Bénin	35	..	..	..	60	102	57	128	6,3	90
147 Togo	58	97	..	..	60	113	52	114	6,6	100
148 Yémen	..	..	..	..	147	..	57	138	7,6	100
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	..	..	..	..	..	..	52	110	5,9	87
150 Mauritanie	..	..	..	..	104	..	54	122	5,4	82
151 Rép. centrafricaine	46	112	..	..	55	458	51	113	5,2	92
152 Madagascar	..	..	..	..	278	..	59	126	6,1	93
153 Cambodge	..	..	..	..	..	..	54	121	4,9	83
154 Népal	..	..	..	..	270	267	55	132	5,4	89
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	53	131	5,9	100
156 Haïti	26	70	..	..	..	..	56	115	4,7	80
157 Angola	..	..	..	..	..	..	49	127	7,2	111
158 Soudan	..	..	..	..	245	292	52	119	4,9	74
159 Ouganda	..	..	..	..	63	315	41	86	7,1	103
160 Sénégal	42	140	..	..	117	130	51	126	6,1	87
161 Malawi	48	126	2	..	37	109	42	101	7,2	99
162 Djibouti	26	..	..	..	..	..	50	121	5,8	86
163 Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	45	119	5,8	109
164 Tchad	..	..	..	..	..	..	49	123	5,9	98
165 Gambie	46	139	12	..	..	..	47	126	5,6	86
166 Mozambique	37	112	5	250	16	320	48	110	6,5	100
167 Guinée	..	..	..	..	28	18	46	123	7,0	100
168 Erythrée	24	..	10	..	..	..	52	115	5,8	92
169 Burundi	47	294	4	200	38	173	45	99	6,8	100
170 Ethiopie	..	..	..	..	25	227	50	120	7,0	103
171 Mali	14	..	3	..	19	136	48	123	7,1	100
172 Burkina Faso	24	218	5	250	28	280	48	115	7,2	94
173 Niger	18	..	3	150	18	180	49	122	7,4	94
174 Rwanda	71	125	7	..	19	380	23	49	6,6	81
175 Sierra Leone	..	..	..	..	..	..	35	98	6,5	101
Total pays en développement	86	..	..	..	559	..	63	121	3,6	60
Pays les moins avancés	..	..	..	..	109	..	52	118	5,6	84
Afrique subsaharienne	54	..	..	..	222	227	52	114	6,2	93
Pays industrialisés	96	..	..	..	3 407	134	78	106	1,8	73
Monde	89	..	..	..	1 377	212	65	119	3,4	61

Sources : Colonnes 1, 3 et 5 : UNESCO, 1995b. *Colonnes 2, 4 et 6 :* Calculs effectués d'après des statistiques de l'UNESCO, 1995b. *Colonnes 7-10 :* ONU, 1996b.

11 Participation des femmes à la vie politique et économique

Classement selon l'IDH	Encadrement supérieur et direction		Encadrement et fonctions techniques		Personnel de bureau et de vente		Personnel de service		Femmes membres du gouvernement		
	% de femmes 1990	Femmes en % du nombre d'hommes 1990	% de femmes 1990	Femmes en % du nombre d'hommes 1990	% de femmes 1990	Femmes en % du nombre d'hommes 1990	% de femmes 1990	Femmes en % du nombre d'hommes 1990	Total (%) 1995[a]	Ministres (%) 1995[a]	Secrétaires d'Etats et autres (%) 1995[a]
Développement humain élevé	18	23	46	86	47	90	56	136	7	9	7
22 Hong-Kong	16	19	42	72	51	104	41	70	..	..	..
24 Chypre	10	11	41	69	50	100	45	83	5	8	3
25 Barbade	37	59	52	109	65	184	57	132	23	33	24
26 Singapour	34	52	16	19	..	..	41	69	5	0	7
28 Bahamas	26	36	57	132	70	235	62	162	34	20	38
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	30	0	47
30 Chili	17	21	34	52	46	86	73	263	12	16	10
32 Corée, Rép. de	4	4	45	82	44	79	61	156	2	3	1
33 Costa Rica	21	27	45	82	40	68	59	146	21	15	24
36 Argentine	..	..	..	..	..	..	..	..	3	0	4
37 Uruguay	25	34	63	167	46	85	68	210	3	0	5
38 Brunéi Darussalam	11	13	35	54	52	109	40	67	2	0	3
40 Trinité-et-Tobago	23	30	53	114	59	144	53	112	14	20	10
41 Dominique	36	56	57	130	..	..	69	200	31	8	39
43 Bahreïn	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	0
44 Emirats arabes unis	2	2	25	34	8	8	25	32	0	0	0
45 Panama	28	38	49	97	58	135	56	126	11	11	11
46 Fidji	10	11	45	81	38	62	48	93	10	9	11
47 Venezuela	18	21	55	123	46	84	58	136	6	4	9
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	21	10	28
50 Mexique	20	25	44	77	42	71	45	82	7	14	4
51 Colombie	27	37	42	72	46	84	70	229	25	11	29
52 Seychelles	29	40	58	139	59	143	59	141	21	31	19
53 Koweït	5	6	37	58	19	23	46	85	6	0	9
54 Grenade	32	46	53	113	64	178	58	140	19	10	24
55 Qatar	1	1	27	37	6	7	27	36	2	0	3
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	5	8	0
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	25	10	50
59 Thaïlande	22	28	52	110	57	134	56	128	4	4	5
60 Malaisie	12	14	45	80	..	..	..	..	6	8	5
61 Maurice	14	17	41	71	31	44	41	70	7	4	8
63 Belize	37	58	39	63	..	..	..	..	10	0	14
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	0
Développement humain moyen	13	15	44	83	38	66	48	104	5	6	5
Chine non comprise	14	18	43	84	..	..	41	97	7	5	8
65 Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	0
66 Suriname	22	27	70	232	49	96	60	150	14	0	21
68 Brésil	17	21	57	133	..	..	..	..	13	4	15
70 Iran, Rép. islamique d'	4	4	33	48	5	5	7	8	0	0	1
72 Equateur	32	46	48	92	41	70	64	174	10	7	10
73 Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	0
74 Turquie	7	7	29	42	16	20	10	11	5	3	6
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	..	..	1	1	1
78 Rép. arabe syrienne	..	..	..	..	..	..	..	..	4	7	2
81 Tunisie	7	8	18	21	..	..	..	..	5	3	7
82 Algérie	6	6	28	38	11	13	19	23	2	0	3
83 Jamaïque	..	..	60	147	..	..	72	255	13	6	16
84 Jordanie	..	..	..	..	..	..	..	..	7	3	0
86 Cuba	19	23	48	91	..	..	..	..	8	4	10
87 Rép. dominicaine	21	27	50	98	..	..	..	..	12	3	16
88 Oman	..	..	..	..	..	..	..	..	4	0	4
89 Pérou	20	25	41	70	52	109	38	60	10	6	11
90 Afrique du Sud	17	21	47	88	..	..	66	196	7	9	6
91 Sri Lanka	17	20	25	33	22	28	38	61	9	13	8
94 Paraguay	15	17	51	104	46	86	72	255	3	0	4
96 Samoa-Occidental	12	14	47	88	53	113	54	118	7	7	7
97 Botswana	36	57	61	159	60	151	70	238	11	0	15
98 Philippines	34	51	63	168	63	168	58	138	24	8	26
99 Indonésie	7	7	41	69	44	79	58	135	2	4	1
101 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	5	0	9
104 Guyana	13	15	48	90	..	..	..	..	16	11	21
108 Chine	12	13	45	82	39	65	52	107	4	6	4
109 Egypte	16	19	29	40	29	40	8	9	2	3	2
111 Maldives	14	16	35	53	25	33	12	14	10	5	11
112 El Salvador	25	34	45	80	60	148	72	261	18	6	25
113 Bolivie	17	20	42	72	65	183	73	263	9	0	10
114 Swaziland	15	17	54	119	54	116	45	82	7	0	13
116 Honduras	31	44	50	99	60	147	72	263	17	11	21
117 Guatemala	32	48	45	82	54	118	72	261	18	19	18

Classement selon l'IDH	Encadrement supérieur et direction		Encadrement et fonctions techniques		Personnel de bureau et de vente		Personnel de service		Femmes membres du gouvernement		
	% de femmes 1990	Femmes en % du nombre d'hommes 1990	% de femmes 1990	Femmes en % du nombre d'hommes 1990	% de femmes 1990	Femmes en % du nombre d'hommes 1990	% de femmes 1990	Femmes en % du nombre d'hommes 1990	Total (%) 1995[a]	Ministres (%) 1995[a]	Secrétaires d'Etats et autres (%) 1995[a]
118 Namibie	21	26	41	69	..	..	..	..	7	10	6
119 Maroc	26	34	31	46	..	..	..	..	1	0	2
120 Gabon	..	..	..	..	..	..	..	..	6	3	11
121 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	4	7	2
122 Salomon, Iles	3	3	27	38	27	37	40	65	0	0	0
123 Cap-Vert	23	30	48	94	63	170	57	134	12	13	10
124 Vanuatu	13	15	35	54	..	..	..	..	0	0	0
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	4	0	11
126 Iraq	13	15	44	78	7	7	16	19	0	0	0
127 Nicaragua	..	..	..	..	..	..	..	..	11	11	10
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	12	13	30	42	..	..	..	..	2	0	3
129 Zimbabwe	15	18	40	67	34	52	30	42	11	3	19
130 Congo	6	7	29	40	..	..	..	..	4	6	0
Faible développement humain	4	4	22	28	..	..	..	..	6	5	6
Inde non comprise	7	8	24	32	..	..	..	..	5	6	5
131 Myanmar	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	0
132 Ghana	9	10	36	56	..	..	..	..	11	11	10
133 Cameroun	10	11	24	32	37	59	31	46	5	3	7
134 Kenya	..	..	..	..	..	..	..	..	5	0	6
135 Guinée équatoriale	2	2	27	37	..	..	..	..	3	4	0
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..	..	..	3	0	4
137 Lesotho	33	50	57	130	59	144	68	209	14	7	16
138 Inde	2	2	21	26	..	..	..	..	6	4	6
139 Pakistan	3	4	20	25	3	3	14	16	2	4	1
140 Comores	..	..	22	29	..	..	..	..	3	7	0
141 Nigéria	6	6	26	35	58	140	11	13	4	4	4
142 Zaïre	9	10	17	20	..	..	..	..	2	3	0
143 Zambie	6	7	32	47	58	136	22	29	9	7	9
144 Bangladesh	5	5	23	30	4	4	46	87	3	5	3
145 Côte d'Ivoire	..	..	..	..	..	..	..	..	3	8	0
146 Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	10	15	5
147 Togo	8	9	21	27	..	..	..	..	3	4	0
148 Yémen	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	0
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	..	..	..	..	..	..	..	..	9	16	5
150 Mauritanie	8	8	21	26	25	33	45	81	5	4	5
151 Rép. centrafricaine	9	10	19	23	59	146	12	13	5	5	5
152 Madagascar	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	0
153 Cambodge	..	..	..	..	..	..	..	..	5	0	7
154 Népal	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	0
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	5	13	0
156 Haïti	33	48	39	65	88	752	65	188	14	17	11
157 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	6	7	6
158 Soudan	2	3	29	40	..	..	..	..	1	0	1
159 Ouganda	..	..	..	..	..	..	..	..	10	13	8
160 Sénégal	..	..	..	..	..	..	..	..	2	4	0
161 Malawi	5	5	35	53	33	58	28	39	6	5	7
162 Djibouti	2	2	20	25	..	..	..	..	1	0	2
163 Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	..	..	12	8	16
164 Tchad	..	..	..	..	..	..	..	..	3	5	0
165 Gambie	16	18	24	31	..	..	..	..	7	22	2
166 Mozambique	11	13	20	26	..	..	..	..	13	4	15
167 Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	5	15	0
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	13	16	30	44	..	..	..	..	4	8	0
170 Ethiopie	11	13	24	31	..	..	..	..	11	12	10
171 Mali	20	25	19	23	57	130	41	71	7	10	0
172 Burkina Faso	14	16	26	35	63	168	22	28	10	11	9
173 Niger	8	9	..	..	..	..	..	..	9	10	9
174 Rwanda	8	9	32	47	32	48	26	35	10	8	13
175 Sierra Leone	8	9	32	47	66	191	15	18	5	4	5
Total pays en développement	10	12	36	64	..	..	..	..	6	6	6
Pays les moins avancés	9	10	24	33	..	..	..	..	6	8	6
Afrique subsaharienne	10	12	28	43	..	..	..	..	7	7	7
Pays industrialisés	27	44	48	95	..	..	..	..	13	12	13
Monde	14	19	39	71	..	..	..	..	7	7	8

a. Chefs d'Etat et de gouvernement élus et gouverneurs des banques centrales inclus. Une indication égale à zéro signifie que la Division des Nations unies pour la promotion de la femme ne fait état d'aucune femme ministre. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* n'a pas pu obtenir confirmation de ces informations.

Sources : Colonnes 1-8 : ONU, 1994b, 3 CD-ROM. Colonnes 9-11 : *Calculs effectués par la Division des Nations unies pour la promotion de la femme, d'après les données des Annuaires mondiaux des gouvernements, 1995.*

12 Survie et développement de l'enfant

Classement selon l'IDH	Anémie chez les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans (%) 1975-91	Naissances suivies par du personnel de santé (%) 1990-96	Insuffisance pondérale néonatale (%) 1990-94	Mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) 1990	Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) 1994	Mortalité des enfants de - 5 ans (pour 1 000 nais. vivantes) 1995	Taux d'allaitement au sein à 6 mois (%) 1990-92	Administration de TRO (thérapie de réhydratation orale) (%) 1990-96	Insuff. pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990-96
Développement humain élevé	..	83	9	119	25	27	..	..	14
22 Hong-Kong	..	100	8	7	5	6	..	..	..
24 Chypre	..	..	..	..	9	10	..	..	..
25 Barbade	29	..	..	..	8	10	17	..	..
26 Singapour	57	100	7	10	5	6	..	..	..
28 Bahamas	12	..	..	..	13	28	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	22	..	..	..
30 Chili	32	98	5	65	13	15	18[a]	..	1
32 Corée, Rép. de	..	98	9	130	10	9	..	..	..
33 Costa Rica	..	93	6	60	13	16	38	31	2
36 Argentine	..	97	7	100	23	27	36	..	..
37 Uruguay	..	96	8	85	19	21	33	..	7
38 Brunéi Darussalam	..	..	..	..	9	10	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	..	98	10	90	15	18	49[a]	..	7
41 Dominique	28	..	..	..	..	21	..	..	..
43 Bahreïn	..	..	..	..	20	20	..	..	..
44 Emirats arabes unis	..	96	6	26	17	19	..	..	..
45 Panama	..	86	9	55	24	20	53	94	7
46 Fidji	40	..	..	..	22	25	..	..	..
47 Venezuela	52[a]	69	9	120	22	24	..	..	6
49 Saint-Kitts-et-Nevis	57	..	..	..	..	40	3	..	..
50 Mexique	..	77	8	110	32	32	50[a]	81	14
51 Colombie	8	85	10	100	26	36	65[a]	45	8
52 Seychelles	..	..	..	..	..	20	55	..	..
53 Koweït	..	99	7	29	17	14	..	..	6
54 Grenade	63	..	..	..	..	33	..	..	..
55 Qatar	..	..	..	..	19	23	..	..	..
56 Sainte-Lucie	22	..	..	..	..	22	..	..	..
57 Saint-Vincent	20	..	..	..	..	23	..	..	..
59 Thaïlande	48	71	13	200	29	32	80	95	26
60 Malaisie	36	94	8	80	12	13	..	..	23
61 Maurice	..	97	13	120	17	23	55	..	16
63 Belize	65	..	..	..	31	40	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	76	..	220	64	63	..	49	5
Développement humain moyen	..	74	11	206	46	52	67	..	18
Chine non comprise	..	65	12	301	49	57	76	..	20
65 Liban	..	45[a]	10	300	32	40	40	82	..
66 Suriname	..	..	..	..	26	32	..	..	..
68 Brésil	..	81	11	220	45	60	43[a]	..	7
70 Iran, Rép. islamique d'	..	77	9	120	40	40	..	37	16
72 Equateur	..	64	13	150	47	40	73[a]	64	17
73 Arabie saoudite	23	82	7	130	27	34	57	58	..
74 Turquie	..	76	8	180	44	50	91	16	10
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	100	..	70	23	30	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	..	67	11	180	37	36	..	36	12
81 Tunisie	38	69	8	170	41	37	..	..	9
82 Algérie	..	77	9	160	51	61	..	98	13
83 Jamaïque	62	82	10	120	13	13	82	..	10
84 Jordanie	..	87	7	150	33	25	72[a]	41	9
86 Cuba	..	90	9	95	9	10	33	..	..
87 Rép. dominicaine	..	92	11	110	38	44	45[a]	..	10
88 Oman	..	87	8	190	28	25	..	85	12
89 Pérou	..	52	11	280	52	55	87[a]	92	11
90 Afrique du Sud	..	82	..	230	51	67	..	..	9
91 Sri Lanka	..	94	25	140	16	19	81	34	38
94 Paraguay	..	66	5	160	42	34	69[a]	33	4
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	62	54	..	..	..
97 Botswana	..	78	8	250	55	52	90[a]	..	15
98 Philippines	48	53	15	280	36	53	..	63	30
99 Indonésie	74	36	14	650	53	75	95[a]	99	35
101 Mongolie	..	99	6	65	57	74	..	..	12
104 Guyana	58	..	..	..	62	59	..	..	..
108 Chine	..	84	9	95	43	47	60[a]	85	16
109 Egypte	75[a]	46	10	170	63	51	83[a]	43	9
111 Maldives	..	..	..	..	53	77	..	..	..
112 El Salvador	14	87	11	300	41	40	77[a]	69	11
113 Bolivie	..	47	12	650	71	105	84	43	16
114 Swaziland	..	..	..	..	72	107	87[a]	..	..
116 Honduras	..	88	9	220	40	38	28	32	18
117 Guatemala	..	35	14	200	45	67	79[a]	22	27
118 Namibie	..	68	16	370	63	78	86[a]	66	26

Classement selon l'IDH	Anémie chez les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans (%) 1975-91	Naissances suivies par du personnel de santé (%) 1990-96	Insuffisance pondérale néonatale (%) 1990-94	Mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) 1990	Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) 1994	Mortalité des enfants de - 5 ans (pour 1 000 nais. vivantes) 1995	Taux d'allaitement au sein à 6 mois (%) 1990-92	Administration de TRO (thérapie de réhydratation orale) (%) 1990-96	Insuff. pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990-96
119 Maroc	..	40	9	610	58	75	..	29	9
120 Gabon	..	80	..	500	91	148	..	..	..
121 Viet Nam	..	95	17	160	41	45	88	..	45
122 Salomon, Iles	30	..	..	..	25	31	..	..	..
123 Cap-Vert	48[a]	..	..	..	48	73	..	..	..
124 Vanuatu	87	..	..	..	44	58	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	81	..	..	..
126 Iraq	..	54	15	310	146	71	45	..	12
127 Nicaragua	..	61	15	160	48	60	25	54	12
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	..	20	23	930	68	95	99	..	35
129 Zimbabwe	..	69	14	570	70	74	92[a]	60	16
130 Congo	..	..	16	890	90	108	98[a]	41	24
Faible développement humain	79	32	27	753	85	142	84	..	45
Inde non comprise	..	30	21	895	94	162	93	..	38
131 Myanmar	60	57	16	580	86	150	..	96	43
132 Ghana	..	44	7	740	79	130	92	93	27
133 Cameroun	..	64	13	550	62	106	95	..	14
134 Kenya	40[a]	45	16	650	70	90	92[a]	76	23
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	114	175	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	18	650	93	134	98	..	44
137 Lesotho	..	40	11	610	79	154	..	42	21
138 Inde	88	34	33	570	74	115	75[a]	31	53
139 Pakistan	..	19	25	340	80	137	88[a]	97	38
140 Comores	..	..	..	..	88	124	..	..	..
141 Nigéria	65[a]	31	16	1 000	82	191	99[a]	..	36
142 Zaïre	..	..	15	870	94	185	99	90	34
143 Zambie	..	51	13	940	110	203	99[a]	99	28
144 Bangladesh	58	14	50	850	85	115	97	96	67
145 Côte d'Ivoire	34[a]	45	14	810	89	150	81	18	24
146 Bénin	46	45	..	990	87	142	89	60	..
147 Togo	47	54	20	640	89	128	87[a]	..	24
148 Yémen	..	16	19	1 400	88	110	..	92	39
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	..	53	14	770	85	160	90	76	29
150 Mauritanie	24	40	11	930	98	195	82	31	23
151 Rép. centrafricaine	..	46	15	700	99	165	..	34	27
152 Madagascar	..	57	17	490	87	164	95	85	34
153 Cambodge	..	47	..	900	112	174	93	..	40
154 Népal	..	7	..	1 500	92	114	..	27	49
155 Bhoutan	30[a]	15	..	1 600	113	189	..	85	38
156 Haïti	..	21	15	1 000	87	124	..	31	28
157 Angola	..	15	19	1 500	120	292	..	..	..
158 Soudan	50	69	15	660	86	115	90	..	34
159 Ouganda	..	38	..	1 200	121	185	88[a]	46	23
160 Sénégal	53	46	11	1 200	66	110	91[a]	18	20
161 Malawi	..	55	20	560	147	219	..	78	30
162 Djibouti	..	..	..	..	113	158	..	..	..
163 Guinée-Bissau	..	27	20	910	138	227	100	..	23
164 Tchad	..	15	..	1 500	121	152	..	..	..
165 Gambie	..	44	..	1 100	129	110	..	..	..
166 Mozambique	58[a]	25	20	1 500	116	275	93	83	27
167 Guinée	..	31	21	1 600	131	219	70	38	26
168 Erythrée		21	13	1 400	103	195	..	38	41
169 Burundi	..	19	..	1 300	122	176	92[a]	..	37
170 Ethiopie	..	14	16	1 400	115	195	..	95	48
171 Mali	50[a]	24	17	1 200	156	210	95[a]	..	31
172 Burkina Faso	55	42	21	930	101	164	98	100	30
173 Niger	57	15	15	1 200	121	320	..	20	36
174 Rwanda	..	26	17	1 300	145	139	97	47	29
175 Sierra Leone	45	25	11	1 800	200	284	..	..	29
Total pays en développement	..	54	18	471	64	95	72	67	31
Pays les moins avancés	..	30	23	1 030	103	169	..	82	42
Afrique subsaharienne	..	38	16	971	97	174	94	73	31
Pays industrialisés	..	99	6	31	14	18	..	..	..
Monde	..	58	17	416	58	85	..	..	..

a. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.

Sources : Colonnes 1 et 7 : ONU, 1994b. *Colonnes 2-4, 6, 8 et 9 :* UNICEF, 1997. *Colonne 5 :* ONU, 199 6b.

13 Santé

Classement selon l'IDH	Enfants d'un an vaccinés contre tuberculose (%) 1992-95	Enfants d'un an vaccinés contre rougeole (%) 1995	Cas de sida (sur 100,000 habitants)[a] 1995	Cas de tuberculose (pour 100,000 habitants)[a] 1994	Cas de paludisme (pour100,000 (habitants)[a] 1992	Consommation de cigarettes par adulte (1970-72=100) 1990-92	Population par médecin 1988-91	Population par infirmière 1988-91	Population handicapée (% de la population totale) 1985-92	Dépenses publiques de santé en % du PNB 1960	Dépenses publiques de santé en % du PIB 1990
Développement humain élevé	97	86	7,7	45,3	119,3	98	1 650	1 782	..	1,4	2,1
22 Hong-Kong	100	77	0,8	..	..	..	..	..	0,8	..	1,1
24 Chypre	..	..	0,4	5,1	0,3	..	585	..	2,3	0,6	..
25 Barbade	..	..	36,0	..	..	..	..	..	..	3,0	..
26 Singapour	97	88	2,0	51,3	10,8	64	725	..	0,4	1,0	1,1
28 Bahamas	..	..	141,8	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	7,6	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	96	96	1,9	..	..	79	943	3 846	..	2,0	3,4
32 Corée, Rép. de	93	92	(.)	85,7	..	127	1 205	1 538	..	0,2	2,7
33 Costa Rica	99	94	5,8	9,7	150,4	72	1 136	2 222	..	3,0	..
36 Argentine	96	76	4,7	39,9	2,2	89	329	1 786	..	1,3	2,5
37 Uruguay	99	80	4,0	21,0	..	104	..	..	..	2,6	2,5
38 Brunéi Darussalam	..	..	(.)	..	7,3	..	..	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	..	84	26,0	10,1	0,6	124	1 370	..	1,1	1,7	..
41 Dominique	..	..	7,0	16,9	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	..	..	1,4	..	47,4	..	775	..	1,0	..	..
44 Emirats arabes unis	98	90	(.)	19,7	173,2	..	1 042	568	..	..	..
45 Panama	100	84	7,7	32,0	18,6	84	562	1 064	1,4	3,0	..
46 Fidji	..	..	(.)	36,3	..	138	..	..	0,9	..	..
47 Venezuela	91	67	2,8	22,8	58,7	93	..	..	3,8	2,6	2,0
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	12,2	4,9	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	98	90	4,6	18,3	17,6	61	621	..	..	1,9	1,6
51 Colombie	99	84	2,5	25,3	367,8	93	1 064	2 632	1,2	0,4	1,8
52 Seychelles	..	..	8,2	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	..	93	0,3	13,5	78,6	..	..	..	0,4	..	..
54 Grenade	..	..	19,6	3,3	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	..	..	0,9	..	68,8	..	..	..	0,2	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	7,0	17,0	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	5,4	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	98	90	30,5	82,7	199,4	130	4 762	1 064	0,7	0,4	1,1
60 Malaisie	97	81	0,7	59,4	202,5	116	2 564	..	..	1,1	1,3
61 Maurice	87	85	0,6	13,5	..	140	1 176	398	2,6	1,5	..
63 Belize	..	..	12,8	28,4	4 127,9	..	..	..	6,6	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	99	92	(.)	..	2,6	..	962	328	..	1,3	..
Développement humain moyen	91	87	..	49,0	133,2	116	..	..	3,7	0,8	2,3
Chine non comprise	91	83	3,5	77,0	310,4	112	3 446	2 685	1,8	0,7	2,4
65 Liban	..	88	0,3	32,2	0,1	..	413	2 174	..	..	..
66 Suriname	..	..	4,7	12,8	..	161	..	..	..	..	..
68 Brésil	100	88	6,0	55,6	297,1	113	847	3 448	1,8	0,6	2,8
70 Iran, Rép. islamique d'	99	95	(.)	..	96,9	103	..	..	..	0,8	1,5
72 Equateur	91	62	0,6	86,3	417,6	134	671	1 818	..	0,4	..
73 Arabie saoudite	93	94	0,2	14,2	103,5	175	704	310	..	0,6	3,1
74 Turquie	42	42	(.)	..	78,7	108	1 176	..	1,4	0,8	1,5
75 Corée, Rép. pop. dém. de	99	98	(.)	..	..	91	..	..	..	0,5	..
78 Rép. arabe syrienne	100	98	(.)	37,0	6,9	211	1 220	1 031	1,0	0,4	0,4
81 Tunisie	89	91	0,7	26,9	0,5	127	1 852	407	0,9	1,6	3,3
82 Algérie	93	77	0,1	50,0	0,3	168	1 064	..	..	1,2	5,4
83 Jamaïque	100	89	20,6	4,5	0,2	61	7 143	..	..	2,0	..
84 Jordanie	..	92	(.)	8,6	5,2	165	649	641	0,5	0,6	1,8
86 Cuba	99	100	1,0	15,4	0,1	85	332	180	1,7	3,0	..
87 Rép. dominicaine	74	85	4,9	49,2	12,6	111	935	9 091	..	1,3	2,1
88 Oman	96	98	0,3	14,4	797,4	..	..	..	..	..	..
89 Pérou	96	98	3,8	210,1	411,7	85	1 031	..	0,2	1,1	1,9
90 Afrique du Sud	95	76	6,8	222,7	..	128	..	..	..	0,5	3,2
91 Sri Lanka	90	88	0,1	35,9	2 045,4	94	7 143	1 754	0,4	2,0	1,8
94 Paraguay	92	75	0,5	39,3	9,3	92	1 587	7 143	..	0,5	1,2
96 Samoa-Occidental	..	..	0,6	27,6	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	81	68	35,9	335,9	1 043,6	..	4 762	469	4,0	1,5	..
98 Philippines	91	86	0,1	271,2	97,9	88	8 333	..	1,1	0,4	1,0
99 Indonésie	86	70	(.)	25,5	72,3	236	7 143	2 857	1,1	0,3	0,7
101 Mongolie	94	85	(.)	71,7	..	..	389	209	..	..	..
104 Guyana	..	..	11,5	32,4	4 040,4	93	..	..	3,9	..	..
108 Chine	92	93	(.)	30,1	5,7	260	..	..	4,9	1,3	2,1
109 Egypte	95	90	(.)	6,4	..	166	..	..	1,6	0,6	1,0
111 Maldives	..	..	(.)	101,2	11,8	..	..	..	..	..	..
112 El Salvador	100	93	6,6	70,6	70,3	80	1 563	3 333	..	0,9	2,6
113 Bolivie	85	80	0,2	130,3	379,6	108	2 564	7 692	2,6	0,4	2,4
114 Swaziland	..	..	18,0	..	..	..	9 091	595	..	..	..
116 Honduras	99	90	16,1	78,1	810,4	78	1 266	4 545	..	1,0	2,9
117 Guatemala	78	75	1,0	28,8	405,6	52	4 000	7 143	3,8	0,6	2,1
118 Namibie	94	69	119,1	..	..	..	4 545	339	..	..	..

Classement selon l'IDH	Enfants d'un an vaccinés contre : tuberculose (%) 1992-95	Enfants d'un an vaccinés contre : rougeole (%) 1995	Cas de sida (sur 100,000 habitants)[a] 1995	Cas de tuberculose (pour 100,000 habitants)[a] 1994	Cas de paludisme (pour100,000 (habitants)[a] 1992	Consommation de cigarettes par adulte (1970-72=100) 1990-92	Population par médecin 1988-91	Population par infirmière 1988-91	Population handicapée (% de la population totale) 1985-92	Dépenses publiques de santé : en % du PNB 1960	Dépenses publiques de santé : en % du PIB 1990
119 Maroc	93	88	0,2	116,5	0,8	135	..	..	1,6	1,0	0,9
120 Gabon	73	56	25,3	98,9	..	..	2 500	1 471	..	0,5	..
121 Viet Nam	96	95	0,2	71,5	215,6	..	247	1 149	5,7	..	1,1
122 Salomon, Iles	..	..	(.)	90,7	33,6	56	..	..	..	..	..
123 Cap-Vert	..	..	5,4	..	..	..	..	..	4,3	..	..
124 Vanuatu	..	..	(.)	92,1	6 289,1	..	..	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	3,0	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	99	95	(.)	..	253,6	102	1 667	1 370	0,9	1,0	..
127 Nicaragua	100	81	0,2	68,6	1 099,0	106	2 000	3 125	..	0,4	6,7
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	78	63	1,0	126,9	1 588,9	..	..	1 587	..	..	2,8
129 Zimbabwe	95	74	118,6	..	8 026,1	61	7 692	1 639	..	1,2	3,2
130 Congo	94	70	95,6	122,3	..	102	3 571	1 370	..	1,6	..
Faible développement humain	82	65	5,0	101,4	341,5	135	7 745	5 825	1,0	0,6	1,5
Inde non comprise	72	55	12,1	68,9	..	134	14 212	9 180	0,6	0,7	1,7
131 Myanmar	82	75	1,3	35,2	254,9	167	12 500	..	0,4	0,7	..
132 Ghana	70	46	14,8	52,8	..	61	25 000	3 704	..	1,1	1,7
133 Cameroun	54	46	20,9	57,0	..	274	12 500	1 852	..	1,0	1,0
134 Kenya	92	73	29,1	86,7	..	119	20 000	9 091	..	1,5	2,7
135 Guinée équatoriale	..	..	24,4	91,5	..	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	59	68	0,1	24,0	882,3	118	4 545	..	..	0,5	1,0
137 Lesotho	59	74	16,6	219,2	..	..	25 000	2 000	..	1,0	..
138 Inde	96	78	0,1	122,0	241,6	136	2 439	3 333	0,2	0,5	1,3
139 Pakistan	75	53	(.)	..	69,8	102	2 000	3 448	4,9	0,3	1,8
140 Comores	..	..	0,3	83,3	..	..	10 000	3 448	..	..	3,3
141 Nigéria	57	40	..	7,8	..	128	5 882	1 639	..	0,3	1,2
142 Zaïre	46	39	4,3	..	..	123	14 286	1 351	..	..	0,8
143 Zambie	63	69	45,3	..	..	86	11 111	5 000	1,6	1,0	2,2
144 Bangladesh	94	79	(.)	41,4	107,6	194	12 500	20 000	0,8	..	1,4
145 Côte d'Ivoire	48	57	47,2	..	..	89	11 111	3 226	..	1,5	1,7
146 Bénin	91	72	4,0	40,3	..	102	14 286	3 226	..	1,5	2,8
147 Togo	81	65	41,3	28,6	..	88	11 111	3 030	..	1,3	2,5
148 Yémen	87	40	0,1	80,0	274,9	172	4 348	1 818	..	..	1,5
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	92	82	95,5	119,3	4 261,7	97	..	..	..	0,5	3,2
150 Mauritanie	93	53	1,5	..	..	..	16 667	2 273	..	0,5	..
151 Rép. centrafricaine	73	36	19,6	..	..	..	25 000	11 111	..	1,3	2,6
152 Madagascar	77	60	(.)	74,1	..	170	8 333	3 846	..	1,4	1,3
153 Cambodge	95	75	0,9	155,3	1 015,6	130	..	..	..	..	..
154 Népal	61	57	0,1	74,5	78,4	341	16 667	33 333	3,0	0,2	2,2
155 Bhoutan	98	85	(.)	66,7	1 617,7	..	11 111	6 667	..	..	..
156 Haïti	68	31	(.)	..	12,2	341	7 143	9 091	..	1,0	3,2
157 Angola	40	32	2,9	68,4	..	100	25 000	..	..	..	..
158 Soudan	88	74	0,9	..	..	88	..	..	5,3	1,0	0,5
159 Ouganda	98	79	10,3	141,5	..	100	25 000	7 143	..	0,7	1,6
160 Sénégal	90	80	4,8	85,3	..	244	16 667	12 500	..	1,5	2,3
161 Malawi	91	70	47,3	..	..	165	50 000	33 333	2,9	0,2	2,9
162 Djibouti	..	..	40,2	566,0	172,1	..	..	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	100	82	7,4	157,3	15 162,2	..	..	..	..	..	..
164 Tchad	36	26	9,3	..	..	..	33 333	50 000	..	0,5	4,7
165 Gambie	98	87	5,6	..	..	..	..	..	..	..	..
166 Mozambique	58	40	7,4	167,6	..	124	33 333	5 000	..	..	4,4
167 Guinée	86	69	9,1	45,7	..	..	7 692	..	..	1,0	2,3
168 Erythrée	57	45	20,6	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	77	50	7,7	64,8	..	..	16 667	..	..	0,8	1,7
170 Ethiopie	63	43	7,0	181,8	..	150	33 333	14 286	3,8	0,7	2,3
171 Mali	75	49	4,2	29,4	2 826,8	..	20 000	5 882	2,8	1,0	2,8
172 Burkina Faso	78	55	16,3	..	..	..	33 333	10 000	..	0,6	7,0
173 Niger	32	18	6,8	42,8	..	155	50 000	3 846	..	0,2	3,4
174 Rwanda	86	50	(.)	..	..	..	25 000	8 333	..	0,5	1,9
175 Sierra Leone	60	46	0,6	62,1	..	176	..	..	..	..	1,7
Total pays en développement	87	76	4,8	69,1	206,4	113	5 833	4 691	2,6	0,9	2,1
Pays les moins avancés	74	59	13,5	84,8	..	133	19 035	13 842	..	..	1,8
Afrique subsaharienne	69	53	22,2	93,6	..	120	18 514	6 548	..	0,7	2,5
Pays industrialisés	91	85	5,6	27,2	..	93	..	..	..	..	..
Monde	87	77	5,0	59,5	..	103	..	..	..	..	..

a. Nombre de cas de sida recensés chez les adultes et les enfants.

Sources : Colonnes 1 et 2 : UNICEF, 1997. *Colonne 3* : OMS et ONUSIDA, 1997. *Colonnes 4 et 5* : OMS, 1996b. *Colonne 6* : Calculé d'après des estimations de l'OMS, 1996a. *Colonnes 7 et 8* : Calculé d'après des estimations de l'OMS, 1993. *Colonne 9* : ONU, 1993a. *Colonnes 10 et 11* : Banque mondiale, 1993 et PNUD, 1994.

14 Sécurité alimentaire

Classement selon l'IDH	Indice de production alimentaire par habitant (1979-81 = 100) 1993	Production agricole (en % en PIB) 1994	Consommation alimentaire (en % de la consommation totale des ménages) 1980-85	Apport journalier de calories par habitant 1992	Ressources alimentaires halieutiques par habitant et par an — Total (kg) 1990-92	Ressources alimentaires halieutiques par habitant et par an — Evolution % depuis 1980-82 1990-92	Importations alimentaires (en % des import. de marchandises) 1980	Importations alimentaires (en % des import. de marchandises) 1994	Importations de céréales (en milliers de tonnes) 1994	Aide alimentaire céréalière (en milliers de tonnes) 1994-95[a]
Développement humain élevé	104	8	32	2 894	20	3	12	5	35 810T	..
22 Hong-Kong	87	(.)	..	3 144	..	..	12	3	652	..
24 Chypre	94	..	..	3 782	..	..	..	7	..	..
25 Barbade	64	..	..	3 223	..	..	..	..	..	..
26 Singapour	47	(.)	..	..	..	..	9	3	776	..
28 Bahamas	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	118	..	29	2 583	23	26	15	5	1 277	2
32 Corée, Rép. de	94	7	35	3 298	59	35	10	4	11 936	..
33 Costa Rica	104	15	33	2 889	7	7	9	6	453	2
36 Argentine	94	5	35	2 880	7	10	6	4	28	..
37 Uruguay	113	8	31	2 750	5	0	8	8	277	..
38 Brunéi Darussalam	100	..	..	2 745	..	..	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	85	3	19	2 589	12	-17	11	17	162	..
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	..	..	..	..	..	..	..	7	..	..
44 Emirats arabes unis	..	2	..	..	25	19	11	6	759	..
45 Panama	87	11	38	2 239	12	-12	10	8	273	2
46 Fidji	97	..	..	3 092	41	2	..	12	..	..
47 Venezuela	101	5	23	2 622	13	0	15	11	2 015	..
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	94	8	35[b,c]	3 181	10	-10	16	9	8 100	44
51 Colombie	114	14	29	2 678	2	-47	12	7	2 353	15
52 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	..	(.)	..	2 535	10	-3	15	14	455	..
54 Grenade	78	..	..	2 407	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	..	..	..	..	..	..	..	12	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	102	10	30	2 443	25	33	5	2	740	3
60 Malaisie	203	14	23[b]	2 884	25	-39	12	4	3 509	0
61 Maurice	99	9	24	2 696	19	16	26	12	255	2
63 Belize	95	..	..	2 670	6	-12	..	13	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	81	..	..	3 310	2	-73	..	19	1 790	..
Développement humain moyen	133	16	54	2 730	11	68	..	8	80 572T	..
Chine non comprise	118	14	42	2 731	11	14	13	10	64 241T	1 961T
65 Liban	186	..	..	3 319	0	-37	..	14	577	7
66 Suriname	81	..	..	2 548	7	-60	..	13	..	..
68 Brésil	114	13	35	2 824	6	-1	10	9	8 971	33
70 Iran, Rép. islamique d'	126	21	37	2 861	4	161	13	16	5 450	54
72 Equateur	110	12	30	2 587	10	-6	8	5	486	32
73 Arabie saoudite	340	..	..	2 751	7	-29	14	12	6 182	..
74 Turquie	102	16	40	3 429	6	-20	4	3	878	2
75 Corée, Rép. pop. dém. de	76	..	..	2 834	43	21	..	15	310	..
78 Rép. arabe syrienne	89	..	..	3 175	1	-77	..	10	952	59
81 Tunisie	123	15	37	3 333	10	22	14	7	1 592	22
82 Algérie	119	12	..	2 897	3	10	21	26	7 760	23
83 Jamaïque	111	8	36	2 607	16	-14	20	10	335	46
84 Jordanie	121	8	35	3 031	2	-24	18	20	1 347	111
86 Cuba	65	..	..	2 833	14	-24	..	21	1 464	3
87 Rép. dominicaine	104	15	46	..	8	-1	17	14	895	2
88 Oman	..	3	..	..	..	..	15	13	460	..
89 Pérou	..	7	35	1 883	22	4	20	13	2 289	348
90 Afrique du Sud	74	5	34	2 705	10	10	3	5	913	..
91 Sri Lanka	81	24	43	2 275	11	-28	20	7	927	342
94 Paraguay	109	24	30	2 670	4	200	..	7	31	1
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	69	5	25	2 288	4	21	..	13	175	7
98 Philippines	88	22	51	2 258	33	-1	8	6	2 219	44
99 Indonésie	145	17	48	2 755	15	22	13	6	5 113	15
101 Mongolie	63	21	..	1 899	1	10	..	23	63	12
104 Guyana	94	..	..	2 385	40	0	..	7	..	..
108 Chine	145	21	61[b,c]	2 729	10	107	..	3	16 331	..
109 Egypte	114	20	49	3 336	7	33	32	22	9 200	179
111 Maldives	84	..	..	2 624	..	..	..	..	..	..
112 El Salvador	95	14	33	2 663	2	5	18	11	448	7
113 Bolivie	107	..	33[b]	2 100	1	-52	19	13	434	175
114 Swaziland	82	..	..	2 706	..	..	..	8	..	..
116 Honduras	89	20	39	2 306	1	-33	10	16	278	73
117 Guatemala	94	25	36	2 255	1	26	8	11	517	144
118 Namibie	72	14	..	2 120	11	7	..	9	112	26

Classement selon l'IDH	Indice de production alimentaire par habitant (1979-81 = 100) 1993	Production agricole (en % en PIB) 1994	Consommation alimentaire (en % de la consommation totale des ménages) 1980-85	Apport journalier de calories par habitant 1992	Ressources alimentaires halieutiques par habitant et par an — Total (kg) 1990-92	Evolution % depuis 1980-82 1990-92	Importations alimentaires (en % des import. de marchandises) 1980	1994	Importations de céréales (en milliers de tonnes) 1994	Aide alimentaire céréalière (en milliers de tonnes) 1994-95[a]
119 Maroc	106	21	38	2 985	7	10	20	11	1 678	13
120 Gabon	78	8	..	2 511	27	-29	19	13	64	..
121 Viet Nam	133	28	..	2 250	14	28	..	5	387	64
122 Salomon, Iles	88	..	..	2 222	56	-10	..	14	..	..
123 Cap-Vert	..	..	..	..	..	..	..	32	..	..
124 Vanuatu	80	..	..	2 744	..	..	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	87	..	..	2 122	1	-62	..	32	1 099	68
127 Nicaragua	64	33	..	2 296	1	4	15	19	174	33
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	103	28	..	2 615	22	-7	21	14	275	0
129 Zimbabwe	78	15	40	1 989	2	-44	3	3	100	4
130 Congo	79	10	37	2 297	33	16	19	17	86	12
Faible développement humain	113	32	51	2 262	5	19	14	11	12 861 T	4 396 T
Inde non comprise	102	34	48	2 115	7	5	15	14	12 849 T	4 132 T
131 Myanmar	107	63	..	2 598	15	5	7	15	49	5
132 Ghana	115	46	50[b]	2 206	25	16	10	9	311	101
133 Cameroun	79	32	24	1 981	10	-26	9	11	226	2
134 Kenya	83	29	38	2 075	7	107	8	15	622	102
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	..	..	..	13	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	..	51	..	2 259	7	-9	..	4	22	10
137 Lesotho	70	14	..	2 201	2	-24	..	12	99	15
138 Inde	123	30	52	2 395	4	30	9	5	12	264
139 Pakistan	118	25	37	2 316	2	24	13	11	1 916	103
140 Comores	83	..	..	1 897	..	..	..	37	..	..
141 Nigéria	129	43	48	2 125	5	-67	17	13	1 078	..
142 Zaïre	100	..	..	2 060	8	17	..	42	253	83
143 Zambie	99	31	36	1 931	8	-15	5	3	35	11
144 Bangladesh	97	30	59	2 019	7	4	24	14	952	888
145 Côte d'Ivoire	89	41	39	2 491	16	-18	13	16	466	56
146 Bénin	119	34	37	2 532	10	-16	26	18	107	15
147 Togo	106	38	..	2 243	12	3	17	10	69	8
148 Yémen	75	..	..	2 203	..	..	28	25	..	91
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	76	57	64	2 021	15	27	13	8	195	118
150 Mauritanie	81	27	..	2 685	15	34	30	49	206	22
151 Rép. centrafricaine	94	44	..	1 691	5	-11	21	24	52	1
152 Madagascar	86	35	59	2 135	8	29	9	14	140	26
153 Cambodge	141	..	..	2 021	12	76	..	9	58	64
154 Népal	114	44	57	1 957	1	188	4	9	62	21
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	11	..	..
156 Haïti	67	44	..	1 707	4	12	24	77	311	117
157 Angola	72	..	..	1 840	..	..	..	15	475	217
158 Soudan	76	..	60[b]	2 202	1	-37	..	22	1 022	132
159 Ouganda	109	49	..	2 162	14	13	11	4	56	62
160 Sénégal	111	17	49	2 265	21	-7	25	29	579	16
161 Malawi	70	31	30	1 827	10	13	8	35	506	204
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	27	..	..
163 Guinée-Bissau	110	45	..	2 556	2	-36	20	46	68	2
164 Tchad	99	44	..	1 989	5	42	23	6	50	14
165 Gambie	76	28	..	2 360	14	20	23	32	97	2
166 Mozambique	77	33	..	1 680	3	-20	..	16	496	320
167 Guinée	98	24	..	2 390	8	12	..	23	384	29
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	281	140
169 Burundi	92	53	..	1 941	4	13	13	19	105	48
170 Ethiopie	86	57	49	1 610	0	0	8	20	928	720
171 Mali	91	42	57	2 279	7	-30	19	15	70	17
172 Burkina Faso	132	34	..	2 387	2	36	21	14	110	19
173 Niger	77	39	..	2 257	1	-65	14	22	155	32
174 Rwanda	70	51	29	1 821	0	-25	12	25	97	269
175 Sierra Leone	86	47	56	1 695	13	-40	24	57	141	30
Total pays en développement	123	15	51	2 553	9	44	13	7	129 243 T	6 427 T
Pays les moins avancés	94	37	..	2 054	7	12	15	16	7 651 T	3 752 T
Afrique subsaharienne	97	20	45	2 096	8	-8	11	10	10 162 T	2 752 T
Pays industrialisés	96	3	..	..	29	19	11	6	90 212 T	..
Monde	118	6	..	..	13	39	11	6	219 455 T	..

a. La référence temporelle pour l'aide alimentaire est la campagne agricole, qui va de juillet à juin.
b. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique.
c. Boissons et tabac inclus.
Sources : Colonnes 1 et 4 : FAO, 1994. *Colonnes 2 et 7-8 :* Banque mondiale, 1996g. *Colonne 3 :* Banque mondiale, 1993. *Colonnes 5-6 :* WRI, 1996b. *Colonnes 9 et 10 :* Banque mondiale, 1997b.

15 Disparités dans l'enseignement

Classement selon l'IDH	Enseignement obligatoire (nombre d'années)	Scolarisation technique secondaire en % de la scolarisation sec. totale 1988-91	Scolarisation supérieure en sciences nat. et appliquées (en % de la scolarisation sup. totale 1992	Etudiants faisant leurs études sup. à l'étranger (en % de ceux dans le pays) 1989-93	Scientifiques et techniciens travaillant en R&D (pour 1 000 habitants) 1988-95	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PNB) 1980	(en % du PNB) 1993-94	(en % des dépenses publiques totales) 1992-94	Primaire et secondaire (en % de tous les niveaux) 1990-94	Supérieur (en % de tous les niveaux) 1990-94
Développement humain élevé	7	..	31	..	0,5	3,6	4,6	..	..	..
22 Hong-Kong	9	10,0	35	50,2	..	..	..	17,0	66	30
24 Chypre	9	6,6	26	..	0,2	3,5	..	14,2	84	6
25 Barbade	12	..	8	11,2	..	6,5	7,5	18,6	75	19
26 Singapour	0	..	..	25,0	2,2	2,8	3,3	24,2	62	33
28 Bahamas	10	..	..	41,1	..	..	3,9	16,3	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	11	..	..	..	..	3,0	..	..	..	..
30 Chili	8	37,5	41	3,7	0,3	4,6	2,9	13,4	68	20
32 Corée, Rép. de	9	18,6	40	2,7	2,6	3,7	4,5	16,0	80	8
33 Costa Rica	9	22,2	18	1,6	0,5	7,8	4,7	19,2	62	31
36 Argentine	7	..	..	0,4	0,3	2,7	3,8	14,0	72	17
37 Uruguay	6	16,3	22	1,1	0,7	2,3	2,5	13,3	68	25
38 Brunéi Darussalam	12	4,6	..	..	0,1	1,2	3,6	..	45	1
40 Trinité-et-Tobago	7	0,8	45	38,0	0,2	4,0	4,5	..	73	13
41 Dominique	10	1,1	42	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	12	12,7	39	20,3	..	2,9	4,7	..	73	..
44 Emirats arabes unis	6	0,8	13	23,8	..	1,3	..	16,3	..	..
45 Panama	6	25,6	21	3,5	..	4,8	5,2	20,9	51	25
46 Fidji	–	9,1	25	21,6	0,1	5,9	5,4	18,6	88	9
47 Venezuela	10	17,6	..	1,1	0,2	4,4	5,1	22,4	26	35
49 Saint-Kitts-et-Nevis	12	..	..	..	..	5,2	..	..	76	12
50 Mexique	6	12,2	34	0,8	0,1	4,7	5,8	..	57	14
51 Colombie	5	21,5	31	0,6	(.)	1,9	3,7	12,9	72	17
52 Seychelles	9	29,0	..	..	0,2	5,8	7,4	..	66	11
53 Koweït	8	0,3	29	14,0	0,9	2,4	5,6	11,0	57	16
54 Grenade	11	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	0	2,7	24	12,0	0,4	2,6	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	10	..	..	70,7	0,4	..	..	..	74	12
57 Saint-Vincent	–	2,8	26	16,4	..	..	6,7	13,8	96	(.)
59 Thaïlande	6	18,5	19	1,1	0,2	3,4	3,8	18,9	73	17
60 Malaisie	11	2,2	27	28,3	0,1	6,0	5,3	15,5	71	17
61 Maurice	7	1,4	16	78,9	0,3	5,3	..	..	74	17
63 Belize	10	1,3	..	..	..	..	5,7	15,5	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	9	17,2	..	2,1	0,2	3,4	..	..	..	..
Développement humain moyen	8	..	38	..	0,3	4,0	2,9	..	..	..
Chine non comprise	7	..	25	..	0,2	4,3	3,0	..	..	..
65 Liban	–	..	..	14,2	..	..	2,0	..	..	..
66 Suriname	11	27,1	6	..	..	6,7	3,6	..	75	8
68 Brésil	8	..	22	0,1	0,2	3,6	1,6	..	56	26
70 Iran, Rép. islamique d'	5	4,6	37	10,5	0,1	7,5	5,9	18,1	64	22
72 Equateur	6	33,8	21	2,7	0,2	5,6	3,0	..	66	23
73 Arabie saoudite	–	2,8	16	3,4	..	4,1	..	..	80	20
74 Turquie	5	24,5	23	3,2	0,2	2,8	3,3	..	69	21
75 Corée, Rép. pop. dém. de	10	..	..	0,2	..	..	..	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	6	5,9	29	5,1	..	4,6	..	12,5	98	(.)
81 Tunisie	9	3,5	27	12,2	0,4	5,4	6,3	..	77	21
82 Algérie	9	7,0	50	7,1	..	7,8	5,6	17,6	96	(.)
83 Jamaïque	6	3,5	22	12,9	(.)	7,0	4,7	..	62	26
84 Jordanie	10	23,3	29	17,5	0,1	..	3,8	10,5	90	3
86 Cuba	6	32,2	23	0,4	1,4	7,2	6,6	12,3	57	14
87 Rép. dominicaine	8	..	..	0,9	..	2,2	1,9	12,2	64	11
88 Oman	–	2,2	21	21,1	..	2,1	4,5	15,5	93	6
89 Pérou	11	..	29	0,7	0,2	3,1	..	..	..	..
90 Afrique du Sud	10	..	..	1,0	0,3	..	7,1	22,9	81	15
91 Sri Lanka	11	..	34	10,0	0,2	2,7	3,2	9,4	72	11
94 Paraguay	6	6,9	25	1,4	..	1,5	2,9	..	68	18
96 Samoa-Occidental	–	..	..	..	..	..	4,2	10,7	78	..
97 Botswana	–	4,6	28	14,5	..	7,0	8,5	..	80	12
98 Philippines	6	(.)	26	0,3	0,1	1,7	2,4	..	..	..
99 Indonésie	6	12,0	22	1,0	0,2	1,7	1,3	..	47	18
101 Mongolie	8	..	..	6,7	..	..	5,2	..	59	18
104 Guyana	10	3,4	45	14,9	0,1	9,7	5,0	..	..	..
108 Chine	9	9,1	47	5,7	0,3	2,5	2,6	..	67	17
109 Egypte	5	20,9	18	0,8	0,4	5,7	5,0	11,0	64	37
111 Maldives	–	1,0	..	..	..	..	8,1	13,6	99	..
112 El Salvador	9	..	19	1,2	(.)	3,9	1,6	..	..	..
113 Bolivie	8	..	32	2,0	0,2	4,4	5,4	11,2	51	30
114 Swaziland	7	1,4	43	10,3	..	6,1	6,8	17,5	60	30
116 Honduras	6	30,2	25	2,6	..	3,2	4,0	16,0	65	20
117 Guatemala	6	..	..	1,8	0,1	1,9	1,6	12,8	65	20
118 Namibie	10	1,9	3	..	..	1,5	8,7	..	..	..

Classement selon l'IDH	Enseignement obligatoire (nombre d'années)	Scolarisation technique secondaire et (en % de la scolarisation sec. totale) 1988-91	Scolarisation supérieure en sciences nat. appliquées (en % de la scolarisation sup. totale) 1992	Etudiants faisant leurs études sup. à l'étranger (en % de ceux dans le pays) 1989-93	Scientifiques et techniciens travaillant en R&D (pour 1 000 habitants) 1988-95	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PNB) 1980	1993-94	(en % des dépenses publiques totales) 1992-94	Primaire et secondaire (en % de tous les niveaux) 1990-94	Supérieur (en % de tous les niveaux) 1990-94
119 Maroc	6	1,5	34	13,9	..	6,1	5,4	22,6	84	16
120 Gabon	10	20,6	..	38,1	0,2	2,7	3,2	..	100	(.)
121 Viet Nam	5	5,6	..	2,7	0,3	..	..	..	..	..
122 Salomon, Iles	..	17,3	..	..	..	5,6	4,2	7,9	86	14
123 Cap-Vert	6	7,5	..	..	..	..	4,4	19,9	72	3
124 Vanuatu	6	6,9	..	..	..	..	4,8	..	87	3
125 São Tomé-et-Principe	4	1,4	..	..	..	8,0	..	..	..	..
126 Iraq	6	13,7	..	1,5	..	3,0	..	..	77	21
127 Nicaragua	6	9,1	40	4,5	0,2	3,4	3,8	12,2	78	(.)
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	–	11,6	..	9,4	..	..	..	..	..	..
129 Zimbabwe	8	1,7	25	3,7	..	6,6	8,3	..	79	18
130 Congo	10	6,7	12	32,3	0,3	7,0	8,3	..	..	..
Faible développement humain	7	..	27	..	..	3,3	3,4	..	..	..
Inde non comprise	6	..	28	..	..	4,0	2,7	..	..	..
131 Myanmar	5	1,2	..	0,4	..	1,7	..	14,4	88	12
132 Ghana	9	2,5	32	38,8	..	3,1	3,1	24,3	64	11
133 Cameroun	–	18,0	28	25,2	..	3,2	3,1	..	87	13
134 Kenya	8	1,6	22	20,3	..	6,8	6,8	..	82	14
135 Guinée équatoriale	8	..	4	..	..	..	1,8	5,6	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	5	2,9	45	24,9	..	..	2,3	..	83	4
137 Lesotho	7	3,6	16	5,5	..	5,1	4,8	..	79	16
138 Inde	8	1,6	26	1,0	0,1	2,8	3,8	11,5	64	14
139 Pakistan	–	1,6	..	3,9	0,1	2,0	2,7	..	67	18
140 Comores	9	1,4	29	..	..	..	..	..	74	12
141 Nigéria	6	3,9	36	1,7	(.)	6,4	1,3	7,3	57	25
142 Zaïre	6	27,4	..	9,9	..	2,6	..	..	..	..
143 Zambie	7	2,8	25	9,5	..	4,5	2,6	8,7	66	17
144 Bangladesh	5	0,7	25	1,3	..	1,5	2,3	8,7	88	8
145 Côte d'Ivoire	6	9,8	..	15,4	..	7,2	..	..	99	(.)
146 Bénin	6	6,1	16	19,1	0,2	..	..	..	..	..
147 Togo	6	6,7	16	22,4	..	5,6	6,1	21,6	60	12
148 Yémen	–	3,6	8	15,9	..	..	..	20,8	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	7	..	..	42,3	..	4,4	5,0	11,4	74	17
150 Mauritanie	–	2,6	9	50,2	..	..	..	..	74	22
151 Rép. centrafricaine	6	7,1	9	27,7	0,1	3,8	2,8	..	67	22
152 Madagascar	5	5,0	23	8,8	(.)	4,4	1,9	13,6	82	(.)
153 Cambodge	6	..	..	..	..	..	..	..	..	..
154 Népal	5	..	14	3,2	(.)	1,8	2,9	13,2	62	28
155 Bhoutan	–	..	..	20,0	..	..	..	..	..	..
156 Haïti	6	..	..	22,9	..	1,5	1,4	20,0	72	9
157 Angola	8	5,9	30	38,5	..	..	..	10,7	96	4
158 Soudan	6	4,1	16	13,3	..	4,8	..	..	..	..
159 Ouganda	–	2,5	15	6,9	..	1,2	1,9	15,0	..	..
160 Sénégal	6	3,3	20	21,0	0,2	..	..	..	69	24
161 Malawi	8	2,4	36	12,8	..	3,4	..	..	66	19
162 Djibouti	6	15,9	..	..	..	..	3,8	11,1	75	14
163 Guinée-Bissau	6	10,3	..	..	..	..	..	..	..	..
164 Tchad	8	4,8	..	24,1	..	..	2,2	..	61	8
165 Gambie	–	..	..	..	..	3,3	2,7	12,9	64	9
166 Mozambique	7	6,0	39	34,3	..	4,4	..	..	66	10
167 Guinée	6	9,5	46	19,8	0,2	..	..	..	64	18
168 Erythrée	7	..	..	..	..	..	..	..	65	(.)
169 Burundi	6	12,8	32	17,4	(.)	3,0	3,8	12,2	73	25
170 Ethiopie	6	0,5	43	20,4	..	..	..	13,1	81	11
171 Mali	9	13,4	43	30,1	..	3,8	2,1	13,2	73	23
172 Burkina Faso	6	7,6	20	28,3	..	2,6	3,6	11,1	95	..
173 Niger	8	1,1	21	27,0	..	3,1	3,1	10,8	77	..
174 Rwanda	7	..	21	35,6	(.)	2,7	..	..	82	16
175 Sierra Leone	–	5,3	15	19,0	..	3,8	..	..	53	35
Total pays en développement	–	..	33	..	0,3	3,8	3,6	..	..	..
Pays les moins avancés	–	..	26	..	..	3,1	2,8	..	..	..
Afrique subsaharienne	–	..	31	..	..	5,1	5,5	..	..	..
Pays industrialisés	–	..	30	..	3,3	5,8	5,4	..	..	..
Monde	–	..	32	..	1,0	5,5	5,1	..	..	..

Sources : Colonne 1 : UNESCO, 1995b. *Colonnes 2* : UNESCO, 1993. *Colonne 3* : Calculs effectués d'après des estimations de l'UNESCO, 1995b. *Colonnes 4 et 5* : Calculs effectués d'après des estimations de l'UNESCO, 1995a. *Colonnes 6-10* : Calculs effectués d'après des estimations de l'UNESCO, 199 6d.

16 Emploi

Classement selon l'IDH	Population active (en % de la pop. totale) 1990	Population active féminine (en % de la pop. active (de 15 ans et plus) 1970	1990	Pourcentage de la pop. active dans l'agriculture 1960	1990	l'industrie 1960	1990	le secteur tertiaire 1960	1990	Taux annuel de croissance des salaires réels (%) 1970-80	1980-92
Développement humain élevé	43	31	36	54	31	18	24	28	44	..	..
22 Hong-Kong	51	35	37	8	1	52	37	41	62	..	4,8
24 Chypre	48	33	38	42	14	27	30	31	56	..	..
25 Barbade	50	40	46	26	7	27	23	46	70	..	..
26 Singapour	49	26	38	7	0	23	36	70	64	3,0	5,1
28 Bahamas	49	40	46	20	5	25	15	55	79	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	38	22	30	30	19	30	25	39	56	8,1	-0,3
32 Corée, Rép. de	46	32	39	61	18	10	35	28	47	10,0	8,4
33 Costa Rica	38	18	28	51	26	18	27	30	47	..	..
36 Argentine	38	25	28	21	12	34	32	45	55	-2,1	-2,2
37 Uruguay	44	26	39	21	14	29	27	50	59	..	-2,3
38 Brunéi Darussalam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	39	30	35	22	11	34	32	44	57	..	..
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	44	5	17	14	2	45	30	42	68	..	..
44 Emirats arabes unis	51	4	12	29	8	29	27	42	65	..	..
45 Panama	39	25	32	51	26	14	16	35	58	0,2	2,0
46 Fidji	34	12	23	60	46	17	15	23	39	..	..
47 Venezuela	..	..	..	..	..	..	..	..	..	4,9	-5,4
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	37	19	30	55	28	19	24	25	48	..	..
51 Colombie	40	24	36	52	27	19	23	29	50	-0,2	1,0
52 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	42	8	23	1	1	34	25	64	74	7,0	-1,6
54 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	57	4	11	17	3	24	32	59	65	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	57	48	47	84	64	4	14	12	22	..	..
60 Malaisie	39	31	36	63	27	12	23	25	50	2,0	2,3
61 Maurice	41	20	30	40	17	26	43	35	40	1,8	0,4
63 Belize	31	20	21	42	34	24	19	34	48	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	29	16	18	59	11	14	23	26	66	..	..
Développement humain moyen	51	38	42	78	62	9	17	14	22	..	..
Chine non comprise	40	31	35	66	42	13	20	21	39	..	0,4
65 Liban	31	19	27	38	7	23	31	39	62	..	..
66 Suriname	34	22	30	29	21	22	18	49	61	..	..
68 Brésil	44	24	34	55	23	17	23	28	54	5,0	-2,4
70 Iran, Rép. islamique d'	29	19	21	58	32	21	25	21	43	..	-6,8
72 Equateur	35	19	25	59	33	18	19	23	48	3,3	-0,7
73 Arabie saoudite	34	5	10	71	19	10	20	19	61	..	..
74 Turquie	44	38	33	79	53	10	18	11	29	6,1	3,0
75 Corée, Rép. pop. dém. de	50	46	45	64	38	19	31	17	31	..	..
78 Rép. arabe syrienne	28	23	25	61	33	16	24	23	43	..	..
81 Tunisie	35	24	29	62	28	16	33	23	39	..	..
82 Algérie	28	20	21	71	26	10	31	19	43	-1,3	..
83 Jamaïque	49	43	46	42	25	22	23	37	52	-0,2	-1,5
84 Jordanie	27	13	18	50	15	24	23	26	61	..	-3,3
86 Cuba	45	20	36	36	18	24	30	41	51	..	..
87 Rép. dominicaine	40	22	27	64	25	13	29	24	46	-1,1	..
88 Oman	26	6	12	67	45	12	24	20	32	..	..
89 Pérou	35	22	27	52	36	20	18	28	46	..	..
90 Afrique du Sud	39	33	37	38	14	27	32	35	55	2,7	0,2
91 Sri Lanka	40	25	34	57	48	13	21	30	31	..	1,4
94 Paraguay	37	26	28	54	39	18	22	27	39	..	..
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	44	53	47	93	46	2	20	5	33	..	..
98 Philippines	40	33	37	64	46	14	15	22	39	-3,7	5,2
99 Indonésie	44	30	39	75	55	8	14	18	31	5,2	4,3
101 Mongolie	47	46	46	61	32	19	23	20	45	..	..
104 Guyana	40	21	31	38	22	27	25	35	53	..	..
108 Chine	59	42	45	83	72	6	15	10	13	..	..
109 Egypte	35	..	..	..	..	..	..	..	..	4,1	-3,6
111 Maldives	41	38	42	70	32	17	31	13	37	..	..
112 El Salvador	36	21	32	62	36	17	21	21	43	2,4	..
113 Bolivie	40	32	37	55	47	24	18	21	36	1,7	-0,8
114 Swaziland	34	34	37	75	39	9	22	16	38	..	..
116 Honduras	34	22	28	72	41	9	20	18	39	..	..
117 Guatemala	35	19	23	66	52	13	17	21	30	-3,2	-1,6
118 Namibie	42	40	41	71	49	13	15	16	36	..	..

Classement selon l'IDH	Population active (en % de la pop. totale) 1990	Population active féminine (en % de la pop. active (de 15 ans et plus) 1970	1990	Pourcentage de la pop. active dans l'agriculture 1960	1990	l'industrie 1960	1990	le secteur tertiaire 1960	1990	Taux annuel de croissance des salaires réels (%) 1970-80	1980-92
119 Maroc	38	31	35	73	45	10	25	17	31	..	-2,5
120 Gabon	49	46	44	85	52	6	16	8	33	..	..
121 Viet Nam	51	48	50	82	71	5	14	14	15	..	..
122 Salomon, Iles	51	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Cap-Vert	37	29	39	57	31	22	30	21	40	..	..
124 Vanuatu	37	21	31	33	12	22	27	44	61	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	26	16	16	58	16	16	18	25	66	..	..
127 Nicaragua	34	23	35	63	28	15	26	21	46	-2,0	..
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	49	42	41	90	79	4	7	6	14	2,9	..
129 Zimbabwe	46	44	44	81	68	10	8	9	24	1,6	0,1
130 Congo	42	41	43	68	49	10	15	21	37	..	..
Faible développement humain	43	37	35	79	66	9	13	13	21	..	..
Inde non comprise	44	40	40	83	68	7	10	11	22	..	..
131 Myanmar	51	44	44	81	73	5	10	14	17	..	..
132 Ghana	47	51	51	63	59	14	13	23	28	-14,8	..
133 Cameroun	40	37	37	89	70	4	9	7	21	..	..
134 Kenya	48	45	46	88	80	5	7	8	13	-3,4	-2,1
135 Guinée équatoriale	43	37	35	85	75	4	5	10	20	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	50	45	47	82	78	4	6	14	16	..	..
137 Lesotho	40	39	37	47	40	33	28	19	32	..	..
138 Inde	43	34	31	75	64	11	16	14	20	0,4	2,5
139 Pakistan	35	22	24	66	52	16	19	19	30	3,4	..
140 Comores	44	43	43	86	77	6	9	8	13	..	..
141 Nigéria	40	37	35	73	43	10	7	17	50	-0,8	..
142 Zaïre	42	45	44	79	68	9	13	11	19	..	..
143 Zambie	42	45	45	85	75	6	8	10	17	-3,2	3,8
144 Bangladesh	49	40	42	88	65	6	16	7	18	-3,0	-0,7
145 Côte d'Ivoire	37	33	32	84	60	4	10	12	30	-0,9	..
146 Bénin	46	49	48	85	64	4	8	11	28	..	..
147 Togo	42	39	40	80	66	8	10	12	24	..	..
148 Yémen	30	27	30	82	61	6	17	11	22	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	52	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
150 Mauritanie	45	47	44	92	55	2	10	6	34	..	..
151 Rép. centrafricaine	49	49	47	93	80	2	4	5	16	..	..
152 Madagascar	48	45	45	86	78	4	7	10	15	-0,8	..
153 Cambodge	50	49	54	83	74	3	8	14	19	..	..
154 Népal	47	39	40	95	94	2	0	3	6	..	..
155 Bhoutan	51	40	39	95	94	2	1	3	5	..	..
156 Haïti	45	46	43	80	68	6	9	14	23	..	..
157 Angola	47	47	47	81	75	6	8	12	17	..	..
158 Soudan	36	27	27	87	69	3	8	10	22	..	..
159 Ouganda	51	48	48	93	85	2	5	5	11	..	..
160 Sénégal	45	42	42	84	77	5	8	11	16	..	..
161 Malawi	49	51	50	94	87	3	5	4	8	..	..
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	48	40	40	91	85	1	2	8	13	..	..
164 Tchad	49	42	44	96	83	2	4	3	13	..	..
165 Gambie	50	45	45	94	82	5	8	1	11	..	..
166 Mozambique	53	49	48	88	83	5	8	7	9	..	..
167 Guinée	49	48	47	94	87	1	2	5	11	..	..
168 Erythrée	50	47	47	87	80	4	5	9	15	..	..
169 Burundi	54	50	49	95	92	2	3	3	6	-7,5	..
170 Ethiopie	44	42	41	93	86	2	2	5	12	..	..
171 Mali	50	47	47	94	86	1	2	5	12	..	..
172 Burkina Faso	54	49	47	92	92	3	2	6	6	..	..
173 Niger	49	45	44	94	90	2	4	4	6	..	..
174 Rwanda	52	49	49	95	92	2	3	3	5	..	..
175 Sierra Leone	37	36	36	81	67	9	15	9	17	..	..
Total pays en développement	47	37	39	77	61	9	16	14	23	..	..
Pays les moins avancés	47	43	43	86	74	5	10	9	17	..	..
Afrique subsaharienne	45	43	42	81	66	7	9	12	25	..	..
Pays industrialisés	49	40	44	27	10	35	33	38	57	..	..
Monde	48	38	40	61	49	17	20	22	31	..	..

Note : Les pourcentages de la population active travaillant dans l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ayant été arrondis, leur total peut ne pas être égal à 100.
Sources : *Colonnes 1-9* : BIT, 1996b. *Colonnes 10-11* : : Banque mondiale, 1995e.

17 Accès aux moyens de communication

Classement selon l'IDH	Radios (pour 1 000 habitants) 1994	Récepteurs TV (pour 100 habitants) 1994	Ouvrages publiés (pour 100 000 habitants) 1992-94	Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie (tonnes par 1 000 habitants) 1994	Bureaux de poste (pour 100 000 habitants) 1991	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 100 habitants) 1994	Communications téléphoniques internationales (en minutes par personne) 1994	Télécopieurs (pour 100 habitants) 1994	Abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile (pour 100 habitants) 1992	Abonnés à Internet (pour 10 000 habitants) 1994	Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants) 1994
Développement humain élevé	419	25	..	19,9	..	14,9	15,8	0,5	1,3	8,8	3,7
22 Hong-Kong	677	36	..	153,5	..	54,0	270,5	4,3	8,0	117,3	11,3
24 Chypre	300	16	142	31,0	..	51,8	145,2	..	3,1	6,6	..
25 Barbade	877	26	..	27,3	..	32,7	98,6	0,6	1,1	..	..
26 Singapour	645	38	..	117,9	24,2	45,5	198,7	..	7,2	102,5	15,3
28 Bahamas	735	24	..	8,0	..	28,3	128,0	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	427	35	..	..	17,3	30,8	151,6	..	..	..	..
30 Chili	345	25	13	15,9	8,4	11,0	4,5	..	0,7	12,0	2,5
32 Corée, Rép. de	1 017	32	77	37,1	7,7	39,6	8,2	0,8	2,2	22,3	11,3
33 Costa Rica	260	22	29	11,2	..	13,0	16,7	..	0,2	13,3	..
36 Argentine	673	32	26	17,5	..	14,1	5,1	0,1	0,6	2,0	1,4
37 Uruguay	606	52	..	13,7	..	18,4	14,6	0,3	0,2	3,0	..
38 Brunéi Darussalam	271	32	16	5,8	4,6	22,1	92,9	0,5	5,5	..	..
40 Trinité-et-Tobago	491	31	2	10,6	19,6	15,8	37,3	0,2	0,2	..	..
41 Dominique	600	7	..	12,0	..	23,5	69,5	..	..	..	..
43 Bahreïn	556	42	..	11,0	..	24,8	158,3	1,0	3,2	..	..
44 Emirats arabes unis	312	29	14	39,3	10,0	27,6	230,8	1,4	4,2	..	..
45 Panama	227	17	..	7,2	..	11,1	13,9	..	..	0,4	..
46 Fidji	607	7	52	11,8	..	7,7	18,5	0,3	0,1	0,4	..
47 Venezuela	443	18	17	12,6	..	10,8	7,3	..	1,5	1,4	1,1
49 Saint-Kitts-et-Nevis	666	22	..	..	18,2	33,2	48,1	..	..	..	..
50 Mexique	256	19	..	11,7	..	9,3	8,4	..	0,6	4,0	2,3
51 Colombie	178	22	..	9,8	..	9,2	3,3	0,2	0,3	1,7	..
52 Seychelles	490	32	..	3,5	7,1	17,0	31,4	0,8	..	..	..
53 Koweït	445	41	11	27,4	..	22,6	71,3	1,7	4,9	7,3	..
54 Grenade	595	16	..	0,8	..	22,8	80,4	..	0,4	..	..
55 Qatar	428	43	69	3,7	..	21,5	116,8	1,5	1,8	..	..
56 Sainte-Lucie	764	25	..	7,5	..	17,2	102,3	..	0,4	..	..
57 Saint-Vincent	667	23	..	0,8	..	15,5	21,1	0,6	..	..	..
59 Thaïlande	190	25	13	11,3	7,3	4,7	3,3	0,1	1,1	1,6	1,2
60 Malaisie	432	23	21	27,5	12,4	14,7	9,5	0,3	2,9	4,5	3,3
61 Maurice	367	19	8	11,2	9,4	11,7	17,1	1,6	0,5	..	..
63 Belize	581	17	34	1,9	..	13,4	24,7	..	0,4	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	226	10	..	0,9	..	5,1	4,8	..	..	..	..
Développement humain moyen	207	19	8	6,9	..	3,5	1,9	(.)	0,2	0,9	..
Chine non comprise	234	15	8	5,8	..	5,0	3,0	0,1	0,2	2,3	..
65 Liban	889	26	..	16,9	..	8,4	3,2	..	..	..	..
66 Suriname	680	15	..	1,6	..	12,0	15,4	..	0,3	..	0,1
68 Brésil	393	25	14	11,6	7,9	7,4	1,1	..	0,4	0,3	0,9
70 Iran, Rép. islamique d'	237	12	16	2,5	..	6,6	3,2	(.)	(.)	(.)	..
72 Equateur	327	13	(.)	6,0	4,9	5,9	3,2	..	0,2	1,6	..
73 Arabie saoudite	294	25	..	5,9	..	9,6	27,3	..	0,1	(.)	2,5
74 Turquie	162	27	8	6,1	..	20,0	4,6	0,2	0,3	2,4	0,9
75 Corée, Rép. pop. dém. de	126	12	..	0,4	..	4,7	0,1	(.)	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	257	8	4	2,6	..	4,8	2,8	(.)	..	..	..
81 Tunisie	199	9	6	7,3	..	5,4	7,3	0,2	(.)	0,4	0,5
82 Algérie	236	7	1	2,9	10,6	4,1	4,5	(.)	..	(.)	..
83 Jamaïque	436	30	..	6,9	..	10,0	20,3	..	1,1	1,7	..
84 Jordanie	243	16	10	6,9	..	7,2	15,9	0,6	(.)	..	..
86 Cuba	347	19	9	1,4	..	3,2	1,1	..	(.)	..	..
87 Rép. dominicaine	173	9	..	4,9	..	7,9	8,3	..	0,3	..	..
88 Oman	583	73	1	6,4	..	7,6	23,9	..	0,3	..	..
89 Pérou	255	10	9	9,0	..	3,3	2,2	(.)	0,2	0,4	..
90 Afrique du Sud	314	10	11	20,0	..	9,1	6,3	0,2	0,8	36,7	2,2
91 Sri Lanka	201	7	17	5,0	23,0	1,0	1,2	0,1	0,2	..	..
94 Paraguay	172	7	3	6,9	7,2	3,1	3,3	..	0,3	..	..
96 Samoa-Occidental	462	..	..	1,5	..	..	43,3	0,3	..	..	..
97 Botswana	125	2	..	..	12,8	3,5	21,0	0,2	..	..	..
98 Philippines	144	12	2	4,5	4,0	1,7	2,5	0,1	0,3	0,3	0,5
99 Indonésie	148	15	3	4,3	5,4	1,3	1,0	(.)	(.)	0,1	0,3
101 Mongolie	136	6	12	0,2	..	2,9	0,5	(.)	..	..	(.)
104 Guyana	491	4	4	1,6	..	5,3	22,3	..	0,2	..	..
108 Chine	184	23	8	7,8	..	2,3	1,0	(.)	0,1	(.)	..
109 Egypte	307	9	5	5,0	12,4	4,3	1,4	(.)	(.)	0,2	..
111 Maldives	118	4	..	0,9	..	4,8	12,3	0,2	..	..	..
112 El Salvador	443	23	..	6,7	5,2	4,4	11,1	..	0,1	..	..
113 Bolivie	670	14	..	3,2	2,8	3,5	2,2	..	0,1	..	..
114 Swaziland	163	7	..	..	8,3	2,0	25,5	0,1	..	..	..
116 Honduras	408	8	(.)	3,0	..	2,4	6,7	..	..	..	..
117 Guatemala	68	5	..	4,8	6,5	2,4	5,5	0,1	0,1	..	..
118 Namibie	139	3	..	..	..	4,7	2,0	..	..	..	..

Classement selon l'IDH	Radios (pour 1 000 habitants) 1994	Récepteurs TV (pour 100 habitants) 1994	Ouvrages publiés (pour 100 000 habitants) 1992-94	Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie (tonnes par 1 000 habitants) 1994	Bureaux de poste (pour 100 000 habitants) 1991	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 100 habitants) 1994	Communications téléphoniques internationales (en minutes par personnes) 1994	Télécopieurs (pour 100 habitants) 1994	Abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile (pour 100 habitants) 1992	Abonnés à Internet (pour 10 000 habitants) 1994	Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants) 1994
119 Maroc	219	7	1	3,0	..	3,8	4,9	..	0,1	..	..
120 Gabon	147	5	..	..	8,5	3,0	15,3	..	0,3	..	..
121 Viet Nam	104	11	8	1,4	..	0,6	0,3	(.)	(.)	..	..
122 Salomon, Iles	122	2	..	0,6	..	1,5	5,0	0,2	(.)	..	..
123 Cap-Vert	176	..	..	0,1	16,8	4,9	8,5	0,1	..	..	..
124 Vanuatu	294	1	..	0,3	..	2,7	..	0,3	(.)	..	..
125 São Tomé-et-Principe	270	..	..	0,1	9,1	2,0	3,6	0,1	..	..	..
126 Iraq	218	7	..	0,4	..	3,4	..	..	..	..	..
127 Nicaragua	262	15	..	1,7	..	2,0	5,2	..	0,1	0,6	..
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	76	17	..	1,1	..	0,9	5,0	(.)	..	..	..
129 Zimbabwe	86	3	2	2,2	2,8	1,2	3,9	0,1	..	0,1	..
130 Congo	115	1	..	0,1	..	0,8	2,0	..	..	..	..
Faible développement humain	96	4	1	1,3	13,8	0,8	0,5	..	..	..	..
Inde non comprise	111	3	..	0,7	..	0,5	0,6	..	..	..	..
131 Myanmar	82	8	8	0,4	..	0,3	0,1	..	..	..	..
132 Ghana	229	2	(.)	0,4	6,5	0,3	0,7	(.)	(.)	..	..
133 Cameroun	148	8	..	0,5	..	0,4	1,4	..	(.)	..	..
134 Kenya	88	2	..	2,2	..	0,9	0,8	(.)	(.)	..	..
135 Guinée équatoriale	424	9	..	..	..	0,6	1,4	(.)	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	127	1	1	0,1	4,9	0,4	0,4	(.)	(.)	..	..
137 Lesotho	33	1	..	..	..	0,8	5,8	..	..	..	..
138 Inde	81	6	1	1,8	17,6	1,1	0,4	(.)	..	(.)	0,1
139 Pakistan	88	2	(.)	1,2	11,5	1,5	0,5	0,1	(.)	..	..
140 Comores	129	1	..	0,7	..	0,9	2,7	..	..	..	..
141 Nigéria	196	4	1	0,6	4,0	0,3	0,6	..	(.)	..	0,4
142 Zaïre	98	(.)	(.)	0,2	1,3	0,1	..	..	..	..	..
143 Zambie	83	3	..	0,4	..	0,9	1,2	(.)	..	0,4	..
144 Bangladesh	47	1	..	1,2	..	0,2	0,2	..	..	..	..
145 Côte d'Ivoire	143	6	..	0,8	3,0	0,8	2,0	..	..	..	..
146 Bénin	91	2	2	0,1	3,9	0,5	0,9	(.)	..	..	..
147 Togo	212	1	..	0,2	..	0,5	2,2	0,1	..	..	..
148 Yémen	32	27	..	0,5	..	1,2	1,6	(.)	0,1	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	26	(.)	..	0,6	3,7	0,3	0,2	..	..	..	..
150 Mauritanie	147	4	..	0,4	..	0,4	2,2	..	..	..	..
151 Rép. centrafricaine	73	1	..	..	..	0,2	0,7	..	..	..	..
152 Madagascar	192	2	1	0,4	8,0	0,3	0,3	..	..	..	..
153 Cambodge	108	1	..	0,3	..	0,1	..	..	0,1	..	..
154 Népal	35	(.)	..	..	..	0,4	0,6	..	..	..	..
155 Bhoutan	17	..	..	..	5,5	0,7	0,6	(.)	..	..	..
156 Haïti	50	1	..	0,4	2,0	0,7	2,8	..	..	..	..
157 Angola	30	3	..	0,2	0,7	..	1,4	..	..	..	..
158 Soudan	258	8	..	0,2	..	0,2	0,4	(.)	..	..	..
159 Ouganda	107	2	2	0,1	..	0,2	0,2	..	..	..	..
160 Sénégal	117	4	..	0,6	1,9	0,9	2,2	..	..	..	0,6
161 Malawi	226	..	3	(.)	..	0,3	0,8	(.)	..	..	..
162 Djibouti	81	5	..	0,1	..	1,3	8,0	(.)	..	..	..
163 Guinée-Bissau	40	..	..	0,1	..	0,9	1,9	0,1	..	..	..
164 Tchad	246	(.)	..	..	0,6	0,1	0,3	..	..	..	..
165 Gambie	163	..	2	0,2	..	1,7	3,9	0,1	0,1	..	..
166 Mozambique	37	(.)	..	(.)	1,6	0,3	0,7	(.)	..	..	..
167 Guinée	43	1	..	(.)	..	0,1	0,6	..	(.)	(.)	..
168 Erythrée	87	1	3	..	..	0,4	0,3	(.)	..	..	..
169 Burundi	64	1	..	..	0,6	0,3	0,4	..	(.)	..	..
170 Ethiopie	197	(.)	..	0,2	..	0,3	0,2	..	..	..	..
171 Mali	44	1	..	0,1	..	0,2	0,6	..	..	..	..
172 Burkina Faso	28	1	..	..	..	0,3	0,6	..	..	..	..
173 Niger	61	2	..	0,1	0,8	0,1	0,4	..	..	..	..
174 Rwanda	67	(.)	..	(.)	..	0,2	0,2	..	..	..	..
175 Sierra Leone	233	1	..	0,2	2,0	0,3	0,3	(.)	..	..	..
Total pays en développement	178	14	7	5,8	..	3,3	2,5	0,1	0,3	1,5	..
Pays les moins avancés	96	2	..	0,5	..	0,3	0,5	..	..	..	..
Afrique subsaharienne	149	3	..	2,3	..	1,1	1,4	..	..	..	..
Pays industrialisés	1 018	50	52	74,0	..	40,1	35,1	2,8	4,1	223,2	14,2
Monde	361	22	18	20,6	..	11,5	9,4	0,7	1,4	60,9	..

Sources : Colonne 1 : Calculs effectués d'après les estimations de l'UNESCO, 1995a. *Colonnes 2 et 6-11* : UIT, 1996. *Colonnes 3 et 4* : Calculs effectués d'après les estimations de l'UNESCO, 1996d. *Colonne 5* : PNUD, 1994.

18 Investissement social

Classement selon l'IDH		Dépenses de sécurité sociale (en % du PIB) 1993	Dépenses du gouvernement central consacrées aux postes suivants							
			Sécurité et protection sociales		Logement et aménagements à usage collectif		Santé		Education	
			1980[a]	1992-95	1980[a]	1992-95	1980[a]	1992-95	1980[a]	1992-95
Développement humain élevé		..	..	..	..	..	..	..	..	..
22	Hong-Kong	..	..	..	..	..	..	..	..	..
24	Chypre	..	16,4	23,0	9,3	3,6	6,8	6,1	12,2	11,1
25	Barbade	..	14,3	..	6,0	..	10,8	..	19,5	..
26	Singapour	7,2	1,4	3,8	7,1	7,0	7,2	6,0	19,2	24,8
28	Bahamas	..	6,7	4,1	0,1	1,3	13,8	14,6	20,8	18,7
29	Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30	Chili	..	36,6	33,3	4,7	5,6	6,5	12,2	14,7	13,9
32	Corée, Rép. de	2,3	6,0	10,2	0,8	2,1	1,3	0,7	18,0	20,2
33	Costa Rica	..	10,3	17,7	2,3	0,4	29,7	20,5	23,7	22,9
36	Argentine	4,5	33,9	45,8	0,3	0,4	1,4	2,8	7,3	9,4
37	Uruguay	14,8	..	60,6	..	0,2	..	5,8	..	6,5
38	Brunéi Darussalam	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40	Trinité-et-Tobago	..	6,4	..	11,4	..	5,9	..	11,2	..
41	Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Bahreïn	..	2,3	4,5	12,8	1,6	7,6	8,6	9,7	12,0
44	Emirats arabes unis	..	2,5	3,4	1,3	2,0	6,2	7,3	7,6	17,1
45	Panama	..	9,3	22,2	3,5	5,5	13,2	20,0	12,8	20,2
46	Fidji	..	2,7	4,8	1,4	5,4	7,7	8,7	19,9	19,1
47	Venezuela	..	7,0	..	2,1	..	7,6	..	16,0	..
49	Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50	Mexique	2,8	14,7	12,4	4,1	0,6	1,9	1,9	18,2	13,9
51	Colombie	2,4	..	7,8	..	1,4	..	5,4	..	19,0
52	Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53	Koweït	..	..	16,6	6,2	4,8	4,9	5,7	9,0	10,9
54	Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55	Qatar	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57	Saint-Vincent	..	..	6,4	..	1,9	10,0	12,5	15,6	15,9
59	Thaïlande	0,1	2,5	4,0	2,9	2,7	4,2	8,1	18,9	21,1
60	Malaisie	2,3	4,0	5,7	6,5	6,1	4,4	5,6	15,9	21,8
61	Maurice	3,6	..	16,5	3,4	6,9	7,0	8,8	15,8	17,0
63	Belize	..	..	3,5	3,1	9,5	8,9	15,9	15,8	16,4
64	Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Développement humain moyen		..	..	..	..	..	..	..	..	..
	Chine non comprise	..	..	..	..	..	..	..	..	..
65	Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	..
66	Suriname	..	..	..	..	..	..	..	..	..
68	Brésil	..	34,6	29,5	0,2	0,5	7,4	5,2	3,8	3,6
70	Iran, Rép. islamique d'	1,5	9,0	10,3	2,5	2,4	5,4	8,9	15,9	15,9
72	Equateur	..	..	1,9	..	0,6	..	11,2	..	18,4
73	Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	..	..
74	Turquie	4,9	..	3,9	8,4	1,2	2,1	3,0	16,8	13,6
75	Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78	Rép. arabe syrienne	..	8,2	2,3	3,2	..	1,1	2,3	7,1	9,8
81	Tunisie	4,1	8,3	14,3	5,4	4,4	7,7	6,6	15,3	17,5
82	Algérie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
83	Jamaïque	..	..	..	..	..	..	..	..	..
84	Jordanie	0,6	13,7	15,3	0,8	..	3,8	7,1	7,6	16,3
86	Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..	..
87	Rép. dominicaine	..	7,5	4,2	6,1	14,9	9,7	11,3	13,9	9,6
88	Oman	..	..	3,2	1,6	7,8	3,0	6,4	5,3	12,5
89	Pérou	..	..	..	0,9	..	5,3	..	11,4	..
90	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..
91	Sri Lanka	2,5	12,1	16,7	4,8	1,4	3,9	5,8	8,2	11,2
94	Paraguay	..	19,0	16,2	3,7	0,4	4,5	7,3	11,8	22,1
96	Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97	Botswana	..	0,3	2,6	6,6	13,5	5,9	4,9	21,2	20,3
98	Philippines	1,2	..	3,1	4,6	1,9	5,0	3,0	15,9	15,9
99	Indonésie	..	..	0,0	1,2	1,6	2,5	2,7	7,9	10,0
101	Mongolie	..	..	21,6	..	0,9	..	3,8	..	6,6
104	Guyana	..	3,0	..	0,3	..	5,7	..	10,2	..
108	Chine	..	..	0,1	..	0,1	..	0,4	..	2,9
109	Egypte	..	12,1	11,0	2,9	..	2,2	2,4	8,6	12,3
111	Maldives	..	3,9	..	11,2	..	4,5	..	8,2	..
112	El Salvador	..	..	7,3	1,6	7,8	8,4	8,3	17,9	13,2
113	Bolivie	1,6	..	14,6	1,9	0,6	7,1	7,1	24,5	18,5
114	Swaziland	..	..	..	10,5	..	5,4	..	21,2	..
116	Honduras	..	..	..	..	..	..	..	..	..
117	Guatemala	..	..	..	..	..	..	10,6	..	19,0
118	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Classement selon l'IDH	Dépenses de sécurité sociale (en % du PIB) 1993	Dépenses du gouvernement central consacrées aux postes suivants							
		Sécurité et protection sociales		Logement et aménagements à usage collectif		Santé		Education	
		1980[a]	1992-95	1980[a]	1992-95	1980[a]	1992-95	1980[a]	1992-95
119 Maroc	1,8	4,6	5,9	1,0	0,5	3,0	3,0	16,6	17,9
120 Gabon	..	..	..	..	..	..	..	..	..
121 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..
122 Salomon, Iles	..	2,7	..	8,1	..	10,2	..	14,7	..
123 Cap-Vert	..	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	..	0,9	..	..	..	10,9	..	23,3	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..
127 Nicaragua	..	..	14,7	..	3,3	..	13,4	..	15,5
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	..	0,2	0,7	2,1	3,5	9,0	8,9	16,1	17,6
129 Zimbabwe	..	6,7	..	1,1	..	7,1	..	20,0	..
130 Congo	..	4,9	..	2,1	..	..	..	..	..
Faible développement humain	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Inde non comprise	..	..	..	..	..	..	..	..	..
131 Myanmar	..	5,8	4,1	3,4	0,4	6,1	4,7	10,1	15,3
132 Ghana	0,1	7,2	7,1	1,7	2,8	6,4	7,0	17,1	22,0
133 Cameroun	..	3,7	1,0	1,4	1,8	2,7	4,8	7,5	18,0
134 Kenya	0,7	0,1	0,1	4,8	1,8	7,8	5,4	20,6	18,9
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..
137 Lesotho	..	..	1,5	..	3,9	..	11,5	..	21,9
138 Inde	0,3	..	..	..	7,3	2,0	1,8	1,9	1,9
139 Pakistan	..	3,4	..	3,8	..	1,6	..	3,1	..
140 Comores	..	..	..	..	..	..	..	..	..
141 Nigéria	..	..	..	..	..	..	..	..	..
142 Zaïre	..	0,7	(.)	..	2,8	2,6	0,7	20,2	0,6
143 Zambie	..	2,2	3,2	0,4	5,1	6,1	14,2	11,9	15,0
144 Bangladesh	..	1,7	..	1,2	..	5,7	..	8,8	..
145 Côte d'Ivoire	..	..	..	..	..	..	..	..	..
146 Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	..
147 Togo	1,1	8,8	..	3,2	..	5,3	..	16,7	..
148 Yémen	..	..	0,0	..	2,4	3,6	4,7	14,8	20,7
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	..	..	..	..	..	..	..	..	..
150 Mauritanie	0,9	..	..	..	..	..	..	..	..
151 Rép. centrafricaine	..	6,5	..	0,2	..	5,1	..	17,6	..
152 Madagascar	..	..	1,5	..	0,0	..	6,6	..	17,1
153 Cambodge	..	..	..	..	..	..	..	..	..
154 Népal	..	0,6	..	1,0	6,7	4,1	4,6	9,7	10,9
155 Bhoutan	..	..	0,0	..	11,5	..	8,0	..	10,5
156 Haïti	..	..	..	..	..	..	..	..	..
157 Angola	0,2	..	..	..	..	..	..	..	..
158 Soudan	0,7	..	..	..	..	..	..	..	..
159 Ouganda	..	..	..	2,9	..	5,9	..	12,6	..
160 Sénégal	..	5,9	..	3,9	..	4,6	..	22,4	..
161 Malawi	..	1,2	..	1,6	..	5,2	..	11,1	..
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	..	..	..
164 Tchad	..	..	..	..	..	..	..	..	..
165 Gambie	..	0,8	3,0	3,4	4,6	7,2	6,9	14,6	12,3
166 Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	..	..
167 Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	0,4	..	..	..	..	..	..	..	..
170 Ethiopie	1,7	4,6	4,7	1,3	4,5	3,7	3,2	9,8	10,6
171 Mali	..	..	..	..	..	..	..	..	..
172 Burkina Faso	0,6	6,7	0,0	0,2	0,8	5,8	6,9	15,8	17,3
173 Niger	0,4	..	..	..	..	..	..	..	..
174 Rwanda	..	..	..	..	..	..	..	..	..
175 Sierra Leone	..	..	..	..	0,8	..	9,6	..	13,3
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays les moins avancés	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Afrique subsaharienne	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..

a. Ces chiffres ont une valeur d'indicateur de tendance.
Sources : Colonnes 1-6, 9 et 11 : IIES, 1996. *Colonnes 7 et 8* : IIES, 199 . *Colonnes 10 et 12* : Calculs effectués d'après des estimations de l'IIES, 1996.

19 Déséquilibres entre les dépenses militaires et l'emploi des ressources

Classement selon l'IDH	Dépenses militaires : en millions d'USD (aux prix de 1995) 1985	1995	Dépenses militaires : en % du PIB 1985	1995	Dépenses militaires : Par habitant (USD, aux prix de 1995) 1985	1995	Dépenses militaires (en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées) 1960	1990-91	Importations d'armes classiques (aux prix de 1990)[a] : en millions d'USD 1995	(1990 = 100) 1995	Effectifs totaux des forces armées : en milliers 1995	Indice (1985 = 100) 1995
Développement humain élevé	33 889 T	44 220 T	3,7	2,5	116	131	65	44	..	..	1 832 T	112
22 Hong-Kong	..	..	..	..	..	..	..	10	..	..	..	..
24 Chypre	119	354	3,6	4,5	179	477	..	17	..	..	10,0	100
25 Barbade	16	13	0,9	0,7	62	50	..	5	..	..	0,6	60
26 Singapour	1 622	3 970	6,7	5,9	634	1 349	11	129	91	23	53,9	98
28 Bahamas	13	19	0,5	0,6	59	70	..	..	..	..	0,9	180
29 Antigua-et-Barbuda	3	3	0,5	0,8	32	48	..	..	..	..	0,2	200
30 Chili	1 696	1 936	7,8	3,8	140	136	60	68	386	190	99,0	98
32 Corée, Rép. de	8 592	14 359	5,1	3,4	209	320	273	60	1.677	244	633,0	106
33 Costa Rica	40	21	0,7	0,3	16	6	17	5	..	..	..	..
36 Argentine	4 945	3 732	3,8	1,7	162	109	62	51	515	..	67,3	62
37 Uruguay	232	320	2,5	2,6	58	101	40	38	..	..	25,6	80
38 Brunéi Darussalam	280	268	6,0	6,0	1 250	909	..	125	..	..	4,9	120
40 Trinité-et-Tobago	100	82	1,4	1,3	84	63	..	9	..	..	2,1	100
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	206	261	3,5	5,2	494	456	..	41	353	88	10,7	382
44 Emirats arabes unis	2 790	1 880	7,6	4,8	2 031	1 044	..	44	427	46	70,0	163
45 Panama	123	95	2,0	1,3	61	36	2	34	..	..	..	..
46 Fidji	19	27	1,2	1,5	27	35	..	37	..	..	3,9	144
47 Venezuela	1 125	683	1,3	1,1	65	31	40	33	..	..	46,0	94
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	1 695	2 676	0,7	0,9	22	30	23	5	..	..	175,0	136
51 Colombie	579	1 195	1,6	2,0	20	34	57	57	..	..	146,4	221
52 Seychelles	11	14	2,1	3,9	168	192	..	..	..	..	0,3	25
53 Koweït	2 453	3 147	9,1	11,8	1 434	2 091	..	88	1 117	396	16,6	138
54 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	410	326	6,0	4,4	1 301	600	..	192	..	..	11,1	185
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	2 559	3 896	5,0	2,5	49	64	96	71	888	203	259,0	110
60 Malaisie	2 409	3 514	5,6	4,5	155	177	48	38	1 120	..	114,5	104
61 Maurice	3	14	1,7	0,5	25	12	4	4	..	..	1,3	130
63 Belize	5	14	1,4	2,6	30	65	..	..	..	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	1 844	1 401	6,2	5,5	490	259	29	71	..	..	80,0	110
Développement humain moyen	132 948 T	90 685 T	10,1	3,6	72	40	140	72	..	118	9 101 T	91
Chine non comprise	105 841 T	58 954 T	10,5	2,8	131	57	84	61	..	..	6 171 T	101
65 Liban	273	407	9,0	5,3	102	102	..	..	..	..	44,3	255
66 Suriname	11	14	2,4	3,9	16	34	..	27	..	..	1,8	90
68 Brésil	3 209	6 890	0,8	1,5	24	43	72	23	237	118	295,0	107
70 Iran, Rép. islamique d'	19 423	2 460	36,0	3,9	435	38	141	38	187	24	513,0	168
72 Equateur	388	550	1,8	3,4	41	47	104	26	..	..	57,1	134
73 Arabie saoudite	24 530	13 215	19,6	10,6	2.125	699	150	151	961	39	162,5	260
74 Turquie	3 134	6 004	4,5	3,6	62	98	153	87	1 125	140	507,8	81
75 Rép. pop. dém. de Corée	5 675	5 232	23,0	25,2	278	219	..	..	..	..	1 128,0	135
78 Rép. arabe syrienne	4 756	2 026	16,4	6,8	453	142	329	373	185	661	423,0	105
81 Tunisie	569	369	5,0	2,0	80	41	45	31	..	..	35,5	101
82 Algérie	1 301	1 234	1,7	2,5	59	44	31	11	165	43	121,7	72
83 Jamaïque	27	27	0,9	0,6	11	11	..	8	..	..	3,3	157
84 Jordanie	822	440	15,9	6,7	235	100	464	138	..	..	98,6	140
86 Cuba	2 181	335	9,6	2,8	216	30	64	125	..	..	105,0	65
87 Rép. dominicaine	70	111	1,1	1,3	11	14	147	22	..	..	24,5	110
88 Oman	2 946	1 840	20,8	15,1	1 841	978	..	293	..	..	43,5	1 740
89 Pérou	875	817	4,5	1,6	47	35	59	39	..	..	115,0	90
90 Afrique du Sud	3 922	3 720	2,7	2,9	117	88	26	41	39	..	136,9	129
91 Sri Lanka	311	624	3,8	4,9	20	35	17	107	..	..	125,3	580
94 Paraguay	82	107	1,3	1,4	22	22	94	42	..	..	20,3	141
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	51	225	1,1	7,1	47	152	..	22	..	..	7,5	188
98 Philippines	647	1 151	1,4	1,6	12	17	44	41	..	..	106,5	93
99 Indonésie	3 197	2 751	2,8	1,6	20	14	207	49	711	352	274,5	99
101 Mongolie	47	19	9,0	2,4	24	9	..	..	..	..	21,1	64
104 Guyana	27	7	9,7	1,1	78	9	..	21	..	..	1,6	24
108 Chine	27 107	31 731	7,9	5,7	26	26	387	114	1 696	1.357	2 930,0	75
109 Egypte	3 527	2 417	7,2	4,3	73	42	117	52	1 555	206	436,0	98
111 Maldives	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
112 El Salvador	344	126	4,4	1,8	72	22	34	66	..	..	30,5	73
113 Bolivie	173	146	2,0	2,6	27	18	105	57	..	..	33,5	121
114 Swaziland	..	..	..	..	..	..	..	11	..	..	..	..
116 Honduras	98	47	2,1	1,3	22	8	38	92	..	..	18,8	113
117 Guatemala	160	140	1,8	1,4	21	13	45	31	..	..	44,2	139
118 Namibie	..	65	..	2,7	..	39	..	23	..	..	8,0	..

Classement selon l'IDH	Depenses militaires: en millions d'USD (aux prix de 1995) 1985	1995	en % du PIB 1985	1995	Par habitant (USD, aux prix de 1995) 1985	1995	Dépenses militaires (en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées) 1960	1990-91	Importations d'armes classiques (aux prix de 1990)[a] en millions d'USD 1995	(1990 =100) 1995	Effectifs totaux des forces armées en milliers 1995	Indice (1985 =100) 1995
119 Maroc	875	1 347	5,4	4,3	40	49	49	72	50	45	195,5	131
120 Gabon	108	95	1,8	1,7	108	73	..	51	..	..	4,7	196
121 Viet Nam	3 277	910	19,4	4,3	53	12	..	..	..	..	572,0	56
122 Salomon, Iles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Cap-Vert	5	4	0,9	1,8	15	9	..	..	..	..	1,1	14
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	17 573	2 700	25,9	14,8	1.105	128	128	271	..	..	382,5	74
127 Nicaragua	870	34	14,2	1,8	94	8	100	97	..	..	12,0	19
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	49	66	1,5	1,3	14	15	..	41	..	..	3,8	119
129 Zimbabwe	232	233	3,1	4,2	28	21	..	66	..	..	45,0	110
130 Congo	76	49	1,9	1,7	41	18	7	37	..	..	10,0	115
Faible développement humain	20 080 T	18 723 T	3,4	2,8	13	11	76	66	..	..	3 191 T	107
Inde non comprise	11 527 T	10 434 T	3,9	3,4	15	12	..	67	..	..	2 046 T	120
131 Myanmar	1.645	1 880	7,0	6,2	18	40	241	222	310	157	286,0	154
132 Ghana	86	92	1,0	1,2	7	5	22	12	..	..	7,0	46
133 Cameroun	217	158	1,4	1,8	21	12	63	48	..	..	14,6	200
134 Kenya	350	206	3,1	2,3	17	7	8	24	..	..	24,2	177
135 Guinée équatoriale	4	2	2,0	1,3	11	5	..	..	..	..	1,3	59
136 Rép. dém. pop. lao	75	73	7,8	4,2	21	15	..	..	..	..	37,0	69
137 Lesotho	63	33	4,6	5,5	41	17	..	48	..	..	2,0	100
138 Inde	8 553	8 289	3,0	2,5	11	9	68	65	770	48	1 145,0	91
139 Pakistan	2 835	3 642	6,9	6,5	29	28	393	125	391	53	587,0	122
140 Comores	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
141 Nigéria	1 709	1 233	4,0	2,9	5	12	11	33	..	..	77,1	82
142 Zaïre	111	125	0,9	2,0	4	3	..	71	..	..	28,1	59
143 Zambie	55	62	1,1	1,9	8	7	42	63	..	..	21,6	133
144 Bangladesh	341	500	1,4	1,8	3	4	..	41	118	73	115,5	127
145 Côte d'Ivoire	104	98	0,8	1,0	10	7	8	14	..	..	8,4	64
146 Bénin	29	24	1,1	1,3	7	4	28	..	..	..	4,8	107
147 Togo	26	28	1,3	2,5	9	7	..	39	..	..	7,0	194
148 Yémen	668	345	9,9	3,9	67	24	..	197	..	..	39,5	62
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	191	87	4,4	2,7	9	3	4	77	..	..	34,6	86
150 Mauritanie	71	28	6,5	1,9	42	12	..	40	..	..	15,7	185
151 Rép. centrafricaine	24	24	1,4	1,8	9	7	..	33	..	..	2,7	117
152 Madagascar	74	49	2,0	1,1	7	4	8	37	..	..	21,0	100
153 Cambodge	..	126	..	4,7	..	13	..	..	..	..	88,5	253
154 Népal	49	44	1,5	1,0	3	2	67	35	..	..	35,0	140
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
156 Haïti	42	35	1,5	2,1	7	5	100	30	..	..	..	..
157 Angola	883	300	225,0	4,8	179	28	..	208	..	..	82,0	166
158 Soudan	365	389	3,2	4,3	17	14	52	44	..	..	118,5	209
159 Ouganda	72	126	1,8	2,6	5	7	..	18	..	..	50,0	250
160 Sénégal	86	74	1,1	1,9	13	9	13	33	..	..	13,4	133
161 Malawi	29	21	1,0	1,2	4	2	..	24	..	..	8,0	151
162 Djibouti	44	22	7,9	5,3	129	35	..	..	..	..	8,4	280
163 Guinée-Bissau	15	8	5,7	3,0	17	7	..	..	..	..	7,2	84
164 Tchad	51	34	2,9	2,6	10	5	..	74	..	..	25,4	208
165 Gambie	3	15	1,5	3,8	4	14	..	11	..	..	0,8	160
166 Mozambique	326	58	22,5	3,7	24	3	..	121	..	..	12,0	76
167 Guinée	71	52	1,8	1,4	12	8	52	37	..	..	9,7	98
168 Erythrée	..	40	..	5,7	..	11	..	..	55,0	..	..	..
169 Burundi	48	47	3,0	5,3	10	7	..	42	..	..	12,6	242
170 Ethiopie	610	111	17,9	2,1	14	2	107	190	..	..	120,0	55
171 Mali	41	56	1,4	2,4	5	6	57	53	..	..	7,4	151
172 Burkina Faso	46	68	1,1	2,4	6	6	29	30	..	..	5,8	145
173 Niger	16	21	0,5	0,9	3	2	43	11	..	..	5,3	241
174 Rwanda	45	57	1,9	4,4	7	7	..	25	..	..	40,0	769
175 Sierra Leone	7	41	1,0	5,7	2	9	..	23	..	..	6,2	200
Total pays en développement	186 917 T	153 628 T	7,1	3,1	52	35	102	63	..	113	14 125 T	96
Pays les moins avancés	6 145 T	4 935 T	3,9	2,7	14	9	..	71	..	..	1 316 T	122
Afrique subsaharienne	9 909 T	7 842 T	3,0	2,6	22	14	..	44	..	..	967 T	107
Pays industrialisés	636 637 T	643 515 T	4,1	2,7	742	526	110	33	..	..	7 555 T	80
Monde	823 554 T	797 143 T	4,6	2,8	185	143	109	38	..	..	21 680 T	92

a. Ces chiffres sont des indicateurs de tendance.
Source : Colonnes 1-6, 9 et 11 : IISS, 1996. *Colonnes 7 et 8* : IISS, 1993. *Colonnes 10 et 12* : calculs effectués à partir de l'IISS, 1996.

20 Flux de ressources

Classement selon l'IDH	Dette extérieure totale en milliards d'USD 1994	Dette extérieure totale en % du PNB 1994	Service de la dette (en % des exportations de biens et de services) 1980	Service de la dette (en % des exportations de biens et de services) 1994	Aide publique au développement totale reçue, 1995 (versements nets) en millions d'USD	Aide publique au développement totale reçue, 1995 (versements nets) en % du PNB 1994	Aide publique au développement totale reçue, 1995 (versements nets) par habitant (USD)	Investissements étrangers directs nets en % du PNB 1993	Rapport exportations importations (exportat en % des importat) 1994	Termes de l'échange (1987 =100) 1994	Solde des opérations courantes hors transferts publics (en millions d'USD) 1994
Développement humain élevé	445 T	31	28	17	2 650 T	0,2	8	1,7	90	96	-51 999 T
22 Hong-Kong	..	..	..	..	14	(.)	2	..	..	87	..
24 Chypre	..	..	..	..	22	..	30	..	..	..	..
25 Barbade	..	..	..	..	-1	-0,1	-4	0,4	..	..	..
26 Singapour	..	..	..	..	16	(.)	6	10,8	103	91	2 253
28 Bahamas	..	..	..	..	4	0,1	15	0,9	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	2	2,7	200	2,2	..	..	..
30 Chili	22,9	46	45	20	159	0,3	11	0,9	93	94	-1 045
32 Corée, Rép. de	54,5	15	20	7	58	(.)	1	-0,2	96	102	-4 304
33 Costa Rica	3,8	48	30	15	25	0,3	8	3,9	85	92	-516
36 Argentine	77,4	28	42	35	222	0,1	7	2,6	67	120	-10 074
37 Uruguay	5,1	33	20	16	81	0,5	26	0,8	88	112	-416
38 Brunéi Darussalam	..	..	..	..	4	0,1	133	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	2,2	50	7	32	26	0,6	20	7,7	111	86	213
41 Dominique	..	..	..	..	24	12,1	343	5,0	..	..	..
43 Bahreïn	..	..	..	..	49	1,2	89	..	..	..	..
44 Emirats arabes unis	..	..	..	..	8	..	4	..	..	93	..
45 Panama	7,1	107	14	..	50	0,8	19	-0,6	99	86	-136
46 Fidji	..	..	..	..	43	2,5	56	1,4	..	..	..
47 Venezuela	36,8	66	30	21	81	0,1	4	-0,1	120	82	2 450
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	4	2,1	100	5,0	..	..	..
50 Mexique	128,3	35	51	35	379	0,1	4	1,3	62	92	-28 878
51 Colombie	19,4	30	18	30	231	3,7	6	1,6	76	71	-2 993
52 Seychelles	..	..	..	..	13	2,8	186	7,7	..	..	..
53 Koweït	..	..	..	..	6	(.)	4	-2,4	146	88	4 221
54 Grenade	..	..	..	..	10	4,2	111	9,2	..	..	..
55 Qatar	..	..	..	..	3	(.)	6	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	47	9,6	313	7,1	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	47	20,5	427	13,4	..	..	..
59 Thaïlande	61,0	43	20	16	863	0,6	15	0,9	87	105	-8 282
60 Malaisie	24,8	37	7	8	114	0,2	6	8,7	94	92	-4 262
61 Maurice	1,4	40	9	7	23	0,7	21	-0,6	88	121	-230
63 Belize	..	..	..	..	16	3,0	76	1,8	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	7	..	1	..	..	..	..
Développement humain moyen	706 T	38	25	22	18 394 T	1,9	11	1,6	94	98	-23 118 T
Chine non comprise	605 T	48	28	28	14 873 T	2,5	21	0,5	91	96	-30 275 T
65 Liban	..	..	..	..	188	2,0	48	..	..	..	..
66 Suriname	..	..	..	..	77	27,6	183	-10,4	..	..	..
68 Brésil	151,1	28	68	36	366	0,1	2	-0,1	93	101	-1 203
70 Iran, Rép. islamique d'	22,7	37	7	22	183	0,2	3	..	121	90	4 581
72 Equateur	15,0	97	35	22	235	1,5	21	0,9	83	82	-962
73 Arabie saoudite	..	..	..	..	21	(.)	1	..	105	92	-13 278
74 Turquie	66,3	51	28	33	303	0,2	5	0,4	98	109	2 248
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	14	..	1	..	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	..	..	..	..	347	..	25	..	..	..	..
81 Tunisie	9,3	61	15	19	69	0,4	8	1,6	86	93	-419
82 Algérie	29,9	74	28	56	310	0,8	11	(.)	75	83	-1 821
83 Jamaïque	4,3	110	20	21	108	2,7	43	2,3	86	105	15
84 Jordanie	7,1	122	9	12	536	9,3	127	0,4	64	118	-723
86 Cuba	..	..	..	..	64	..	6	..	..	..	..
87 Rép. dominicaine	4,3	42	26	17	124	1,2	16	2,0	80	144	-232
88 Oman	3,1	31	7	..	59	0,6	29	0,9	104	77	-1 087
89 Pérou	22,6	46	46	18	428	0,9	18	1,0	65	86	-2 935
90 Afrique du Sud	..	..	..	..	384	..	10	(.)	98	102	-654
91 Sri Lanka	7,8	68	12	9	553	48,0	31	1,8	72	88	-933
94 Paraguay	2,0	25	21	10	146	1,9	30	2,0	67	101	-1 282
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	43	24,3	253	..	..	..	..
97 Botswana	0,7	17	2	4	92	2,3	64	..	112	152	174
98 Philippines	39,3	60	29	22	884	23,8	109	1,4	86	114	-3 316
99 Indonésie	96,5	57	14	32	1 389	0,8	7	1,4	93	79	-2 960
101 Mongolie	0,4	61	..	10	208	28,8	88	1,0	88	..	-59
104 Guyana	..	..	..	..	88	19,2	106	7,1	..	..	..
108 Chine	100,5	19	4	9	3 521	0,7	3	4,0	105	105	7 157
109 Egypte	33,4	79	14	16	2 017	4,8	35	1,2	65	95	-536
111 Maldives	..	..	..	..	55	22,1	220	3,5	..	..	..
112 El Salvador	2,2	27	8	13	304	3,7	54	0,2	56	89	-303
113 Bolivie	4,7	89	36	28	692	13,0	96	2,2	73	69	-419
114 Swaziland	..	..	..	..	54	5,6	59	2,8	..	..	..
116 Honduras	4,4	..	22	34	411	14,1	75	1,1	74	73	-394
117 Guatemala	3,0	23	8	11	213	1,6	21	1,3	69	93	-770
118 Namibie	..	..	..	..	188	6,4	125	-0,3	97	..	-19

Classement selon l'IDH	Dette extérieure totale en milliards d'USD 1994	Dette extérieure totale en % du PNB 1994	Service de la dette (en % des exportations de biens et de services) 1980	Service de la dette (en % des exportations de biens et de services) 1994	Aide publique au développement totale reçue, 1995 (versements nets) en millions d'USD	Aide publique au développement totale reçue, 1995 (versements nets) en % du PNB 1994	Aide publique au développement totale reçue, 1995 (versements nets) par habitant (USD)	Investissements étrangers directs nets en % du PNB 1993	Rapport exportations importations (exportat en % des importat) 1994	Termes de l'échange (1987 =100) 1994	Solde des opérations courantes hors transferts publics (en millions d'USD) 1994
119 Maroc	22,5	76	33	33	494	1,7	19	1,9	71	107	-750
120 Gabon	4,0	122	18	10	143	4,4	138	1,8	106	90	71
121 Viet Nam	25,1	161	..	6	826	5,3	(.)	2,5	79	..	-1 130
122 Salomon, Iles	..	..	..	..	47	15,1	127	..	..	..	..
123 Cap-Vert	..	..	..	..	111	33,6	292	0,9	..	..	..
124 Vanuatu	..	..	..	..	46	24,5	288	14,4	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	78	339,1	600	9,9	..	..	..
126 Iraq	..	..	..	..	326	1,6	16	..	..	..	..
127 Nicaragua	11,0	801	23	38	662	48,1	155	2,7	32	95	-940
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	2,9	58	15	30	372	7,4	88	(.)	124	90	402
129 Zimbabwe	4,4	86	4	..	490	9,6	45	0,5	86	84	-295
130 Congo	5,3	454	11	52	125	10,8	50	..	77	93	-346
Faible développement humain	293 T	61	12	25	21 945 T	4,2	13	0,7	73	94	-15 460 T
Inde non comprise	194 T	100	12	23	20 207 T	9,6	24	1,5	69	90	-12 987 T
131 Myanmar	6,5	9	26	15	152	0,2	3	..	63	107	-339
132 Ghana	5,4	102	13	25	644	12,1	38	1,8	65	64	-466
133 Cameroun	7,3	107	15	17	444	6,5	35	2,1	89	79	-257
134 Kenya	7,3	112	22	34	707	3,9	42	..	94	80	-30
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	33	20,5	85	-7,7	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	2,1	136	..	8	311	20,3	66	2,3	65	..	-131
137 Lesotho	0,6	44	6	17	114	8,4	57	1,2	60	..	-360
138 Inde	99,0	34	10	27	1 738	0,6	2	0,2	80	100	-2 473
139 Pakistan	29,6	57	18	35	805	1,5	6	0,6	66	101	-2 020
140 Comores	..	..	..	..	43	20,4	88	0,2	..	..	..
141 Nigéria	33,5	102	4	18	208	0,6	2	2,2	79	86	-2 079
142 Zaïre	..	..	..	..	189	..	4	..	..	..	..
143 Zambie	6,6	204	26	32	2 029	62,9	221	0,1	74	85	-427
144 Bangladesh	16,6	63	26	16	1 269	4,8	11	0,1	67	94	-336
145 Côte d'Ivoire	18,5	339	39	40	1 200	22,0	87	0,4	89	81	-726
146 Bénin	1,6	109	7	10	276	18,6	53	..	78	110	-48
147 Togo	1,5	157	9	8	188	20,2	47	..	89	90	-31
148 Yémen	6,0	..	..	5	173	4,7	13	24,4	63	84	-124
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	7,4	230	22	20	875	..	30	0,8	41	83	-762
150 Mauritanie	2,3	240	18	23	220	22,6	99	1,5	75	106	-140
151 Rép. centrafricaine	0,9	104	5	13	161	18,4	50	..	66	91	-95
152 Madagascar	4,1	225	20	10	301	16,4	23	0,8	64	82	-327
153 Cambodge	..	..	..	..	567	24,4	57	..	..	..	..
154 Népal	2,3	56	3	8	430	..	21	..	76	85	-250
155 Bhoutan	..	..	..	..	73	26,8	107	..	..	..	..
156 Haïti	0,7	44	6	1	733	45,5	104	..	30	52	-109
157 Angola	..	..	..	..	423	..	40	..	..	..	..
158 Soudan	..	..	..	..	225	..	8	..	..	..	..
159 Ouganda	3,5	88	17	46	805	20,4	43	0,1	37	58	-264
160 Sénégal	3,7	99	29	15	663	17,9	82	..	78	107	-350
161 Malawi	2,0	160	28	17	429	34,1	40	..	61	87	-230
162 Djibouti	..	..	..	..	103	..	181	0,6	..	..	..
163 Guinée-Bissau	0,8	341	..	15	119	49,6	113	..	54	92	-37
164 Tchad	0,8	91	8	8	237	26,4	38	..	54	103	-163
165 Gambie	0,4	117	6	14	46	12,3	43	3,0	87	111	-20
166 Mozambique	5,5	450	..	23	1 102	90,4	66	2,4	24	124	-870
167 Guinée	3,1	95	20	14	392	12,0	62	0,1	71	91	-315
168 Erythrée	..	..	..	..	145	..	42	..	..	..	..
169 Burundi	1,1	114	..	42	288	32,1	46	(.)	35	52	-171
170 Ethiopie	5,1	110	8	12	876	18,7	16	..	47	74	-317
171 Mali	2,8	152	5	28	542	29,6	57	..	48	103	-194
172 Burkina Faso	1,1	61	6	..	483	16,6	48	..	37	103	-493
173 Niger	1,6	104	23	26	268	17,8	30	..	70	101	-106
174 Rwanda	0,5	165	5	15	711	122,8	92	0,2	10	75	-400
175 Sierra Leone	1,4	187	23	..	205	27,7	45	1,0	..	89	..
Total pays en développement	1 444 T	38	24	20	59 876 T	1,4	11	1,5	90	97	-90 577 T
Pays les moins avancés	89 T	106	18	16	16 467 T	17,5	29	2,0	58	91	-7 059 T
Afrique subsaharienne	213 T	79 [a]	10	14	18 299 T	12,6	32	0,6	84	95	-10 977 T
Pays industrialisés	..	..	..	..	..	..	..	-0,4	101	104	40 659 T
Monde	..	..	..	..	..	..	..	-0,1	99	102	..

a. Banque mondiale, 1996g.

Sources : Colonnes 1-2 et 8 : Calculs effectués d'après des estimations de la Banque mondiale, 1996g. *Colonnes 3-4 et 9-11* : Banque mondiale, 1996g. *Colonnes 5-7* : OCDE, 1996a.

21 Urbanisation croissante

Classement selon l'IDH	Population urbaine (en % de la pop. totale) 1960	1994	2000	Taux de croissance annuel de la pop.urbaine (%) 1960-1994	1994-2000	Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants en % de la pop. totale 1990	en % de la pop. urbaine 1990	Agglomération la plus peuplée Nom	Population (en milliers) 1995	Taux de croissance (%) 1970-75	1990-95
Développement humain élevé	45	68	71	3,8	2,2	32	48	–	–	–	–
22 Hong-Kong	85	95	96	2,3	0,5	94	100	Hong-Kong	5 574	2,6	0,8
24 Chypre	36	54	57	1,9	2,0	..	..	..	..	..	..
25 Barbade	35	47	50	1,2	1,7	..	..	..	..	..	..
26 Singapour	100	100	100	1,6	0,9	100	100	Singapour	2 848	1,7	1,0
28 Bahamas	74	86	89	3,2	1,9	..	..	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	40	36	37	0,3	1,2	..	..	..	..	..	..
30 Chili	68	84	85	2,5	1,6	35	42	Santiago	5 065	2,7	2,0
32 Corée, Rép. de	28	80	86	5,0	2,3	48	65	Séoul	11 641	4,9	2,0
33 Costa Rica	37	49	53	3,9	3,3	25	53	San José	760	3,5	2,9
36 Argentine	74	88	89	2,0	1,5	42	48	Buenos Aires	10 990	1,6	0,7
37 Uruguay	80	90	91	1,0	0,8	42	47	Montevideo	1 326	0,1	0,6
38 Brunéi Darussalam	43	58	59	4,7	2,2	..	..	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	65	71	74	1,6	1,8	..	..	..	..	..	..
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	82	90	92	4,1	2,9	..	..	..	..	..	..
44 Emirats arabes unis	40	84	86	12,0	2,7	..	..	..	..	..	..
45 Panama	41	53	55	3,3	2,4	34	67	Panama City	948	2,3	2,8
46 Fidji	30	40	43	3,0	2,5	..	..	..	..	..	..
47 Venezuela	67	92	94	4,1	2,5	30	34	Caracas	2 959	2,2	1,3
49 Saint-Kitts-et-Nevis	28	42	46	0,6	0,8	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	51	75	78	3,9	2,5	30	41	Mexico	15 643	4,3	0,7
51 Colombie	48	72	75	3,6	2,2	28	40	Bogota	5 614	4,8	2,9
52 Seychelles	25	54	59	4,1	2,4	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	72	97	98	6,7	0,5	51	53	Koweït	1 090	4,0	0,0
54 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	72	91	93	8,6	2,2	..	..	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	39	48	51	1,6	2,0	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	14	46	52	4,9	2,9	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	13	20	22	3,8	2,8	11	57	Bangkok	6 566	4,2	2,2
60 Malaisie	27	53	58	4,8	3,6	6	13	Kuala Lumpur	1 238	7,1	2,0
61 Maurice	33	41	42	2,2	1,5	..	..	..	..	..	..
63 Belize	54	47	47	2,0	2,5	..	..	..	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	23	85	88	8,3	4,0	77	93	Tripoli	3 272	10,5	4,6
Développement humain moyen	24	40	45	3,6	3,6	14	38	–	–	–	–
Chine non comprise	30	52	56	4,2	3,4	19	38	–	–	–	–
65 Liban	40	87	90	3,7	2,9	..	..	..	..	..	..
66 Suriname	47	50	54	1,2	2,5	..	..	..	..	..	..
68 Brésil	45	78	81	4,0	2,4	32	42	São Paulo	16 417	4,1	2,0
70 Iran, Rép. islamique d'	34	59	62	5,0	3,1	20	35	Téhéran	6 830	5,2	1,5
72 Equateur	34	58	62	4,4	3,3	25	46	Guayaquil	1 717	4,2	2,8
73 Arabie saoudite	30	80	82	7,6	3,6	20	26	Riyadh	2 576	11,0	5,3
74 Turquie	30	67	75	4,9	3,7	22	37	Istanbul	7 817	5,1	3,7
75 Corée, Rép. pop. dém. de	40	61	63	3,6	2,3	10	17	Pyongyang	2 470	6,0	2,0
78 Rép. arabe syrienne	37	52	55	4,4	4,4	27	54	Damas	2 052	4,1	2,7
81 Tunisie	36	57	60	3,6	2,7	22	39	Tunis	2 037	3,2	3,1
82 Algérie	30	55	60	4,6	3,6	12	24	Alger	3 702	4,2	4,0
83 Jamaïque	34	53	56	2,6	1,7	..	..	..	..	..	..
84 Jordanie	43	71	75	4,9	4,7	22	33	Amman	1 187	5,1	4,3
86 Cuba	55	76	78	2,3	1,2	20	27	La Havane	2 241	0,9	1,1
87 Rép. dominicaine	30	64	68	4,9	2,9	43	71	Saint Domingue	2 580	5,1	3,2
88 Oman	4	13	16	8,0	7,7	..	..	..	..	..	..
89 Pérou	46	72	75	3,9	2,5	30	43	Lima	7 452	4,5	2,8
90 Afrique du Sud	47	50	53	2,8	3,1	21	43	Le Cap	2 671	3,7	3,1
91 Sri Lanka	18	22	24	2,4	2,7	..	..	..	..	..	..
94 Paraguay	36	52	56	4,1	4,0	..	..	..	..	..	..
96 Samoa-Occidental	19	21	22	1,6	1,9	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	2	27	33	12,3	6,6	..	..	..	..	..	..
98 Philippines	30	53	59	4,3	3,9	15	30	Manille	9 280	6,9	3,1
99 Indonésie	15	34	40	4,7	4,2	12	38	Jakarta	11 500	4,1	4,4
101 Mongolie	36	60	64	4,3	3,0	..	..	..	..	..	..
104 Guyana	29	36	40	1,7	2,9	..	..	..	..	..	..
108 Chine	19	29	35	3,1	3,8	10	38	Shanghaï	15 082	0,5	2,3
109 Egypte	38	45	46	2,9	2,6	23	51	Le Caire	9 665	2,6	2,2
111 Maldives	11	27	28	5,4	4,2	..	..	..	..	..	..
112 El Salvador	38	45	47	2,8	2,9	..	..	..	..	..	..
113 Bolivie	39	60	65	3,5	3,9	16	28	La Paz	1 246	3,3	3,6
114 Swaziland	4	30	36	9,5	5,9	..	..	..	..	..	..
116 Honduras	23	43	47	5,2	4,4	..	..	..	..	..	..
117 Guatemala	32	41	44	3,6	4,1	9	23	Guatemala	946	1,6	2,3
118 Namibie	15	36	43	5,3	5,6	..	..	..	..	..	..

Classement selon l'IDH	Population urbaine (en % de la pop. totale) 1960	1994	2000	Taux de croissance annuel de la pop.urbaine (%) 1960-1994	1994-2000	Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants en % de la pop. totale 1990	en % de la pop. urbaine 1990	Agglomération la plus peuplée Nom	Population (en milliers) 1995	Taux de croissance (%) 1970-75	1990-95
119 Maroc	29	48	51	4,0	3,0	17	36	Casablanca	3 289	3,4	3,1
120 Gabon	17	49	54	6,2	4,4	..	..	..	..	..	..
121 Viet Nam	15	21	22	3,2	3,5	7	33	Ho Chi Minh Ville	3 555	3,3	1,9
122 Salomon, Iles	9	17	20	5,4	6,4	..	..	..	..	..	..
123 Cap-Vert	16	53	63	5,6	5,9	..	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	9	19	21	5,6	3,8	..	..	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	16	46	51	5,4	3,6	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	43	74	77	4,9	3,6	22	31	Bagdad	4 478	6,5	2,0
127 Nicaragua	40	62	66	4,5	4,3	26	44	Managua	1 195	5,3	4,3
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	3	16	18	8,0	4,0	..	..	..	..	..	..
129 Zimbabwe	13	31	36	6,0	4,6	9	30	Harare	854	5,5	4,0
130 Congo	32	58	63	4,6	4,4	36	66	Brazzaville	1 009	2,8	4,8
Faible développement humain	15	27	30	4,4	4,0	10	37	–	–	–	–
Inde non comprise	12	27	31	5,5	5,2	10	39	–	–	–	–
131 Myanmar	19	26	28	3,1	3,7	8	32	Yangon	3 851	4,3	3,1
132 Ghana	23	36	39	4,0	4,5	9	28	Accra	1 687	3,3	3,7
133 Cameroun	14	44	49	6,2	4,9	16	22	Douala	1 322	5,3	5,6
134 Kenya	7	27	32	7,6	6,0	6	27	Nairobi	2 079	4,9	6,3
135 Guinée équatoriale	26	41	48	2,6	5,5	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	8	21	25	5,3	5,9	..	..	..	..	..	..
137 Lesotho	3	22	27	8,4	6,0	..	..	..	..	..	..
138 Inde	18	27	29	3,4	3,0	9	36	Mumbai	15 093	3,3	4,2
139 Pakistan	22	34	38	4,3	4,6	16	49	Karachi	9 863	4,9	4,3
140 Comores	10	30	34	6,7	5,8	..	..	..	..	..	..
141 Nigéria	14	39	43	5,8	5,0	9	27	Lagos	10 287	9,8	5,7
142 Zaïre	22	29	31	3,8	4,4	9	33	Kinshasa	4 214	4,7	4,0
143 Zambie	17	43	45	6,1	3,4	12	29	Lusaka	1 327	6,5	6,1
144 Bangladesh	5	18	21	6,3	5,4	8	52	Dhaka	7 832	7,9	5,7
145 Côte d'Ivoire	19	43	47	6,4	4,9	18	45	Abidjan	2 797	11,0	5,1
146 Bénin	9	31	34	6,3	4,7	..	..	..	..	..	..
147 Togo	10	30	34	6,4	4,9	..	..	..	..	..	..
148 Yémen	9	33	38	6,8	6,6	..	..	..	..	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	5	24	28	8,2	5,9	6	27	Dar es Salaam	..	9,8	3,8
150 Mauritanie	6	53	59	9,4	4,6	..	..	..	..	..	..
151 Rép. centrafricaine	23	39	42	3,9	3,6	..	..	..	..	..	..
152 Madagascar	11	26	31	5,7	5,8	..	..	..	..	..	..
153 Cambodge	10	20	24	3,7	5,9	..	..	..	..	..	..
154 Népal	3	13	17	6,8	6,9	..	..	..	..	..	..
155 Bhoutan	3	6	8	4,7	6,0	..	..	..	..	..	..
156 Haïti	16	31	35	3,9	4,1	16	56	Port-au-Prince	1 266	4,4	3,9
157 Angola	10	32	36	5,7	6,0	18	63	Luanda	2 207	7,5	5,9
158 Soudan	10	24	27	5,3	4,7	8	35	Khartoum	2 492	6,0	4,5
159 Ouganda	5	12	14	6,2	5,6	4	38	Kampala	954	3,2	4,7
160 Sénégal	32	42	45	3,6	4,0	22	55	Dakar	1 986	5,0	4,2
161 Malawi	4	13	16	6,8	5,0	..	..	..	..	..	..
162 Djibouti	50	83	84	7,6	2,5	..	..	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	14	22	25	3,4	4,6	..	..	..	..	..	..
164 Tchad	7	21	23	5,6	4,1	..	..	..	..	..	..
165 Gambie	12	25	29	5,5	5,6	..	..	..	..	..	..
166 Mozambique	4	33	41	9,0	7,4	11	41	Maputo	2 227	7,2	7,1
167 Guinée	10	29	34	5,4	5,7	20	76	Conakry	1 508	8,0	5,8
168 Erythrée	..	17	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	2	7	9	6,1	6,7	..	..	..	..	..	..
170 Ethiopie	6	13	15	4,7	5,2	4	31	Addis Abeba	2 209	4,8	4,0
171 Mali	11	26	30	5,2	5,7	..	..	..	..	..	..
172 Burkina Faso	5	25	38	7,5	9,8	..	..	..	..	..	..
173 Niger	6	17	19	6,5	5,9	..	..	..	..	..	..
174 Rwanda	2	6	7	6,0	4,7	..	..	..	..	..	..
175 Sierra Leone	13	35	40	5,1	4,6	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	22	37	41	3,9	3,7	14	39	–	–	–	–
Pays les moins avancés	9	22	26	5,7	5,4	8	47	–	–	–	–
Afrique subsaharienne	15	31	35	5,6	5,1	10	34	–	–	–	–
Pays industrialisés	61	74	75	1,4	0,8	29	39	–	–	–	–
Monde	34	45	47	3,3	2,5	17	39	–	–	–	–

Sources : Colonnes 1, 3, 8, 10 et 11 : ONU, 1994c. *Colonnes 2,4-7 et 9* : Calculs effectués d'après des estimations de l'ONU, 1994c.

22 Bilan demographique

Classement selon l'IDH	Population (en millions, estimations) 1960	1994	2000	Taux de croissance démographique annuel (%) 1960-1994	1994-2000	Date de doublement de la population (au taux de croissance actuel) 1994	Taux de natalité brut 1994	Taux de mortalité brut 1994	Indice synthétique de fécondité 1994	Recours à la contraception, ttes méthodes confondues (%) 1987-94
Développement humain élevé	163 T	351 T	382 T	2,3	1,4	2043	22,8	5,9	2,5	67
22 Hong-Kong	3,1	6,0	6,4	2,0	0,9	2072	11,8	5,8	1,3	86
24 Chypre	0,6	0,7	0,8	0,7	1,3	2045	16,9	7,5	2,4	..
25 Barbade	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	2266	15,1	9,2	1,8	55
26 Singapour	1,6	3,3	3,6	2,1	1,6	2038	18,5	4,8	1,8	74
28 Bahamas	0,1	0,3	0,3	2,7	1,6	2036	18,0	4,9	1,9	62
29 Antigua-et-Barbuda	0,1	0,1	0,1	0,5	0,8	2086	..	..	..	53
30 Chili	7,6	14,0	15,2	1,8	1,4	2043	21,4	5,4	2,5	..
32 Corée, Rép. de	25,0	44,5	46,9	1,7	0,9	2073	15,3	6,3	1,6	79
33 Costa Rica	1,2	3,3	3,8	3,0	2,1	2026	25,5	3,7	3,1	75
36 Argentine	20,6	34,3	37,0	1,5	1,3	2048	20,5	8,1	2,8	..
37 Uruguay	2,5	3,2	3,3	0,6	0,6	2119	16,9	10,4	2,3	..
38 Brunéi Darussalam	0,1	0,3	0,3	3,7	2,2	2025	25,5	3,0	2,9	..
40 Trinité-et-Tobago	0,8	1,3	1,3	1,2	0,8	2079	16,3	5,9	2,1	53
41 Dominique	0,1	0,1	0,1	0,5	(.)	..	..	..	..	50
43 Bahreïn	0,2	0,5	0,6	3,7	2,2	2026	23,8	3,7	3,2	53
44 Emirats arabes unis	0,1	2,2	2,4	9,8	2,1	2027	18,9	2,6	3,6	..
45 Panama	1,1	2,6	2,9	2,5	1,7	2035	24,3	5,2	2,8	64
46 Fidji	0,4	0,8	0,8	2,0	1,6	2037	23,0	4,5	2,9	41
47 Venezuela	7,6	21,4	24,2	3,1	2,1	2027	26,5	4,7	3,2	..
49 Saint-Kitts-et-Nevis	0,1	(.)	(.)	-0,6	(.)	..	..	..	..	41
50 Mexique	36,9	89,6	98,9	2,6	1,7	2036	26,4	5,1	3,0	53
51 Colombie	15,9	35,2	38,9	2,4	1,7	2035	25,4	5,8	2,8	72
52 Seychelles	(.)	0,1	0,1	1,6	0,9	2071	..	..	..	..
53 Koweït	0,3	1,8	2,0	5,6	1,9	2030	22,9	2,0	2,8	35
54 Grenade	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	2187	..	..	..	54
55 Qatar	(.)	0,5	0,6	7,6	1,8	2032	18,1	3,3	3,9	32
56 Sainte-Lucie	0,1	0,1	0,2	1,5	1,3	2049	..	..	..	47
57 Saint-Vincent	0,1	0,1	0,1	1,0	0,9	2073	..	..	..	58
59 Thaïlande	26,4	57,8	60,5	2,3	0,8	2084	16,6	6,1	1,8	74
60 Malaisie	8,1	19,7	22,3	2,6	2,1	2027	27,8	5,0	3,5	..
61 Maurice	0,7	1,1	1,2	1,5	1,1	2057	21,1	6,8	2,4	75
63 Belize	0,1	0,2	0,2	2,4	2,6	2021	34,0	4,6	4,0	47
64 Jamahiriya arabe libyenne	1,3	5,2	6,4	4,1	3,4	2014	41,3	7,6	6,2	..
Développement humain moyen	1 102 T	2 210 T	2 392 T	2,1	1,3	2046	22,5	7,4	2,4	72
Chine non comprise	445 T	1 002 T	1 116 T	2,4	1,8	2033	27,7	7,5	3,3	56
65 Liban	1,9	2,9	3,3	1,3	2,0	2028	26,6	6,9	3,0	53
66 Suriname	0,3	0,4	0,5	1,1	1,1	2054	24,8	5,7	2,6	..
68 Brésil	72,8	156,9	169,2	2,3	1,3	2049	20,4	7,2	2,3	66
70 Iran, Rép. islamique d'	21,6	66,7	76,4	3,4	2,3	2024	36,4	6,4	5,1	65
72 Equateur	4,4	11,2	12,6	2,8	2,0	2028	27,4	6,0	3,4	57
73 Arabie saoudite	4,1	17,8	21,7	4,4	3,4	2014	34,6	4,4	6,2	..
74 Turquie	27,5	59,9	65,7	2,3	1,6	2038	21,0	6,4	2,4	63
75 Corée, Rép. pop. dém. de	10,5	21,7	23,9	2,2	1,6	2037	22,4	5,5	2,1	62
78 Rép. arabe syrienne	4,6	13,8	16,1	3,3	2,6	2021	30,3	5,1	4,1	36
81 Tunisie	4,2	8,8	9,8	2,2	1,8	2032	24,4	6,1	3,0	60
82 Algérie	10,8	27,4	31,6	2,8	2,4	2023	29,9	6,1	4,1	52
83 Jamaïque	1,6	2,4	2,6	1,2	0,9	2067	24,2	6,1	2,6	62
84 Jordanie	1,7	5,1	6,3	3,3	3,5	2014	39,0	5,2	5,4	35
86 Cuba	7,0	10,9	11,2	1,3	0,4	2150	14,2	6,9	1,5	70
87 Rép. dominicaine	3,2	7,7	8,5	2,6	1,7	2035	26,1	5,4	3,0	56
88 Oman	0,6	2,1	2,7	4,0	4,2	2010	43,6	4,5	7,2	9
89 Pérou	9,9	23,1	25,7	2,5	1,8	2034	26,6	6,6	3,3	59
90 Afrique du Sud	17,4	40,6	46,3	2,5	2,2	2025	30,7	8,6	4,0	50
91 Sri Lanka	9,9	17,8	18,8	1,7	1,0	2065	17,8	5,8	2,1	66
94 Paraguay	1,8	4,7	5,5	2,8	2,6	2020	33,3	5,8	4,4	56
96 Samoa-Occidental	0,1	0,2	0,2	1,1	1,1	2057	25,4	6,0	4,1	..
97 Botswana	0,5	1,4	1,6	3,2	2,3	2025	36,6	11,8	4,7	33
98 Philippines	27,6	66,4	75,0	2,6	2,1	2027	30,7	6,2	3,9	40
99 Indonésie	96,2	194,5	212,6	2,1	1,5	2040	23,5	8,0	2,8	55
101 Mongolie	1,0	2,4	2,7	2,8	2,1	2027	27,0	7,6	3,2	61
104 Guyana	0,6	0,8	0,9	1,1	1,0	2060	24,8	7,9	2,5	..
108 Chine	657,5	1 208,3	1 276,3	1,8	0,9	2069	17,2	7,4	1,8	83
109 Egypte	27,8	60,9	68,1	2,3	1,9	2031	26,8	7,6	3,6	47
111 Maldives	0,1	0,2	0,3	2,7	3,5	2014	41,5	8,2	6,8	..
112 El Salvador	2,6	5,5	6,3	2,3	2,2	2025	29,5	5,8	3,3	53
113 Bolivie	3,4	7,2	8,3	2,3	2,4	2023	35,4	9,8	4,7	45
114 Swaziland	0,3	0,8	1,0	2,8	2,8	2018	38,5	10,1	4,7	20
116 Honduras	1,9	5,5	6,5	3,2	2,8	2019	36,4	5,9	4,8	47
117 Guatemala	4,0	10,3	12,2	2,8	2,9	2018	38,0	7,3	5,2	32
118 Namibie	0,6	1,5	1,7	2,6	2,5	2022	37,0	11,9	5,1	29

Classement selon l'IDH	Population (en millions, estimations) 1960	1994	2000	Taux de croissance démographique annuel (%) 1960-1994	1994-2000	Date de doublement de la population (au taux de croissance actuel) 1994	Taux de natalité brut 1994	Taux de mortalité brut 1994	Indice synthétique de fécondité 1994	Recours à la contraception, ttes méthodes confondues (%) 1987-94
119 Maroc	11,6	26,0	29,0	2,4	1,8	2032	28,0	7,3	3,5	50
120 Gabon	0,5	1,0	1,2	2,3	2,8	2019	35,3	15,0	5,0	..
121 Viet Nam	34,7	72,4	80,5	2,2	1,8	2032	28,0	7,4	3,2	65
122 Salomon, Iles	0,1	0,4	0,4	3,4	3,3	2015	37,1	4,3	5,3	..
123 Cap-Vert	0,2	0,4	0,4	1,9	2,5	2022	33,0	8,0	3,6	..
124 Vanuatu	0,1	0,2	0,2	2,8	2,6	2021	34,8	7,1	4,6	..
125 São Tomé-et-Principe	0,1	0,1	0,1	2,1	2,0	2029	..	..	..	..
126 Iraq	6,8	19,6	23,1	3,2	2,7	2019	37,8	11,4	5,6	14
127 Nicaragua	1,5	4,0	4,7	3,0	2,7	2020	35,0	5,9	4,2	49
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	1,9	4,2	4,8	2,3	2,3	2024	33,4	10,4	5,0	..
129 Zimbabwe	3,8	10,9	12,4	3,2	2,2	2026	40,5	14,4	5,1	48
130 Congo	1,0	2,5	3,0	2,8	2,9	2018	44,8	14,9	6,3	..
Faible développement humain	788 T	1 765 T	2 000 T	2,4	2,1	2027	33,7	11,8	4,2	30
Inde non comprise	346 T	852 T	993 T	2,7	2,6	2021	40,5	14,0	5,5	17
131 Myanmar	21,7	44,3	49,3	2,1	1,8	2032	27,9	10,5	3,4	17
132 Ghana	6,8	16,9	19,9	2,7	2,8	2018	39,1	11,2	5,5	20
133 Cameroun	5,3	12,8	15,1	2,6	2,8	2019	40,1	12,5	5,6	16
134 Kenya	8,3	26,5	30,3	3,5	2,3	2024	35,3	11,6	5,0	33
135 Guinée équatoriale	0,3	0,4	0,5	1,3	2,5	2021	43,4	17,5	5,9	..
136 Rép. dém. pop. lao	2,2	4,7	5,7	2,3	3,1	2016	45,2	14,7	6,7	19
137 Lesotho	0,9	2,0	2,3	2,4	2,5	2021	36,5	11,1	5,1	23
138 Inde	442,3	913,5	1 006,8	2,2	1,6	2036	26,3	9,4	3,2	41
139 Pakistan	50,0	132,7	156,0	2,9	2,7	2019	38,6	8,7	5,4	12
140 Comores	0,2	0,6	0,7	3,0	3,1	2016	42,4	11,1	5,8	..
141 Nigéria	42,3	108,5	128,8	2,8	2,9	2018	45,2	15,0	6,4	6
142 Zaïre	15,3	43,9	51,7	3,1	2,8	2019	48,2	14,4	6,7	8
143 Zambie	3,1	7,9	9,1	2,8	2,5	2022	43,4	18,5	5,8	15
144 Bangladesh	51,4	116,5	128,3	2,4	1,6	2037	23,7	10,2	3,0	47
145 Côte d'Ivoire	3,8	13,3	15,1	3,8	2,2	2026	36,9	12,9	5,3	11
146 Bénin	2,2	5,3	6,2	2,5	2,8	2018	44,0	13,1	6,2	9
147 Togo	1,5	4,0	4,7	2,9	2,8	2019	44,4	15,1	6,6	..
148 Yémen	5,2	14,3	18,1	3,0	4,0	2011	48,4	11,5	7,6	7
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	10,2	29,2	33,7	3,1	2,4	2022	42,6	14,4	5,8	20
150 Mauritanie	1,0	2,2	2,6	2,4	2,6	2021	39,4	13,9	5,3	3
151 Rép. centrafricaine	1,5	3,2	3,6	2,2	2,2	2026	38,5	16,9	5,2	24
152 Madagascar	5,4	14,4	17,4	3,0	3,2	2016	42,7	10,7	5,9	17
153 Cambodge	5,4	9,8	11,2	1,7	2,3	2024	36,4	13,4	4,9	..
154 Népal	9,3	20,9	24,3	2,4	2,6	2021	39,6	12,6	5,3	29
155 Bhoutan	0,9	1,7	2,0	2,1	2,6	2020	41,5	14,7	5,9	..
156 Haïti	3,8	7,0	7,8	1,8	1,9	2031	35,0	12,9	4,7	18
157 Angola	4,8	10,5	12,8	2,3	3,4	2014	50,7	18,5	7,2	..
158 Soudan	11,2	26,1	29,8	2,5	2,2	2025	34,0	13,8	4,9	8
159 Ouganda	6,6	19,1	22,5	3,2	2,8	2019	51,1	22,3	7,1	15
160 Sénégal	3,2	8,1	9,5	2,8	2,7	2020	42,2	15,5	5,9	7
161 Malawi	3,5	9,6	11,0	3,0	2,3	2024	50,2	22,7	7,1	13
162 Djibouti	0,1	0,6	0,7	5,9	2,7	2019	38,0	15,8	5,7	..
163 Guinée-Bissau	0,5	1,0	1,2	2,0	2,0	2028	42,3	21,4	5,8	..
164 Tchad	3,1	6,2	7,3	2,1	2,8	2019	43,4	18,2	5,9	..
165 Gambie	0,4	1,1	1,2	3,3	2,4	2022	42,3	18,6	5,4	12
166 Mozambique	7,5	16,6	19,6	2,4	2,7	2019	45,0	18,6	6,5	..
167 Guinée	3,1	7,1	7,9	2,4	1,7	2034	50,5	19,8	7,0	2
168 Erythrée	1,4	3,1	3,8	2,3	3,6	2013	42,5	15,4	5,7	5
169 Burundi	2,9	5,9	7,0	2,1	2,7	2019	45,6	20,3	6,8	9
170 Ethiopie	22,8	54,6	66,2	2,6	3,2	2015	48,9	17,5	7,0	4
171 Mali	4,4	10,5	12,6	2,6	3,1	2016	50,7	18,6	7,1	7
172 Burkina Faso	4,5	10,2	12,1	2,5	2,8	2018	47,3	18,0	7,0	8
173 Niger	3,0	8,8	10,8	3,2	3,4	2014	51,5	18,5	7,3	4
174 Rwanda	2,7	5,3	7,7	2,0	6,4	2005	43,5	52,7	6,4	21
175 Sierra Leone	2,2	4,1	4,9	1,8	2,8	2019	49,0	30,3	6,5	..
Total pays en développement	2 054 T	4 326 T	4 774 T	2,2	1,7	2036	27,1	9,0	3,1	56
Pays les moins avancés	227 T	534 T	620 T	2,5	2,5	2022	39,8	15,0	5,3	21
Afrique subsaharienne	211 T	535 T	632 T	2,8	2,8	2019	44,2	15,8	6,1	16
Pays industrialisés	941 T	1 228 T	1 252 T	0,8	0,3	2212	13,1	10,0	1,7	71
Monde	2 994 T	5 554 T	6 026 T	1,8	1,4	2045	24,0	9,2	2,8	58

Sources : Colonnes 1-3 et 7-9 : ONU, 199 6b. *Colonnes 4-6 :* Calculs effectués d'après des estimations de l'ONU, 1996b. *Colonne 10 :* ONU, 1997.

23 Utilisations de l'énergie

Classement selon l'IDH	Consommation d'électricité: Total (en millions de kwh) 1994	Consommation d'électricité: Indice (1970 =100) 1994	Consommation d'électricité: Par habitant (kwh) 1970	Consommation d'électricité: Par habitant (kwh) 1994	Combustibles traditionnels en % de la consom. totale d'énergie 1973	Combustibles traditionnels en % de la consom. totale d'énergie 1993	Part du bois de feu dans la consom. d'énergie des ménages[a] 1990	Consommation nette d'énergie commerciale (en équivalents pétrole): Total (en milliers de tonnes) 1980	Total (en milliers de tonnes) 1994	Par habitant (kg) 1980	Par habitant (kg) 1994	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (USD) 1980	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (USD) 1994	Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1980	Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1994
Développement humain élevé	803 876T	695	545	2 310	..	..	..	294 052T	564 968T	1 122	1 681	2,4	3,6	-48	-41
22 Hong-Kong	33 236	652	1 287	5 693	..	..	..	5 628	13 822	1 117	2 280	5,1	9,5	100	100
24 Chypre	2 681	440	1 010	3 653	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
25 Barbade	571	391	613	2 188	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
26 Singapour	20 585	934	1 063	7 297	(.)	(.)	..	6 049	19 210	2 651	6 556	1,9	3,6	100	100
28 Bahamas	985	201	2 860	3 621	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	355	646	733	5 145	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	25 250	334	806	1 798	13	13	..	7.743	13 200	695	943	3,6	3,9	50	66
32 Corée, Rép. de	185 993	1 938	298	4 174	16	1	..	47 426	133 374	1 087	3 000	1,5	2,8	77	85
33 Costa Rica	4 766	464	595	1 424	61	36	..	..	1 843	..	558	..	4,5	..	41
36 Argentine	67 162	309	915	1 965	8	5	43	39 669	47 850	1 411	1 399	1,9	5,9	8	-21
37 Uruguay	5 957	267	772	1 881	15	27	..	2 208	1 971	758	623	4,6	7,9	89	68
38 Brunéi Darussalam	1 315	953	1 062	4 696	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	3 978	331	1 170	3 079	4	1	..	3 863	5 891	3 570	4 549	1,6	0,8	-240	-89
41 Dominique	34	378	127	479	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	4 550	1 086	1 949	8 288	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
44 Emirats arabes unis	18 870	13 479	617	10 140	(.)	(.)	..	8 558	24 017	8 205	12 795	3,5	..	-996	-470
45 Panama	3 533	421	585	1 367	98	21	..	1 376	1 479	703	566	2,6	4,7	97	83
46 Fidji	520	329	304	674	48	52	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Venezuela	72 796	573	1 237	3 405	2	1	..	35 011	49 355	2 354	2 331	2,0	1,2	-280	-245
49 Saint-Kitts-et-Nevis	86	538	246	2.098	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	143 447	497	569	1 562	8	5	23	97 434	139 600	1 453	1 577	2,0	2,7	-49	-55
51 Colombie	43 617	499	426	1 263	23	22	60	13 972	22 271	501	613	2,4	3,0	7	-103
52 Seychelles	126	1 800	135	1 726	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	23 152	870	3 577	14 178	(.)	(.)	..	9 500	12 337	6 909	7 615	3,0	2,0	-739	-711
54 Grenade	70	467	160	761	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	5 850	2 075	2 541	10 833	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	112	622	178	794	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	64	533	129	577	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	75 278	1 670	124	1 294	49	24	77	12 093	44 655	259	770	2,7	3,2	96	59
60 Malaisie	40 027	1 130	338	2 032	22	8	..	9 522	33 662	692	1 711	2,6	2,1	-58	-66
61 Maurice	1 000	455	273	906	67	44	60	..	431	..	387	..	7,9	..	92
63 Belize	110	478	192	524	55	49	..	..	..	..	..	..	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	17 800	4 178	214	3 407	7	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	1 988 669T	739	180	895	..	..	..	755 169T	1 444 186T	463	685	2,6	2,6	-65	-28
Chine non comprise	1 062 632T	641	254	1 035	..	..	..	342 039T	674 186T	526	735	2,9	3,4	-125	-53
65 Liban	5 150	419	498	1 767	5	4	32	..	..	..	..	..	..	..	..
66 Suriname	1 683	127	3 563	4 026	1	5	..	..	..	..	..	..	..	..	..
68 Brésil	292 339	643	491	1 837	49	35	32	72 141	110 000	595	691	3,3	5,0	65	38
70 Iran, Rép. islamique d'	79 128	1 171	236	1 203	1	1	..	38 347	97 891	980	1 565	2,4	0,7	-118	-127
72 Equateur	8 163	860	159	728	42	23	65	4 209	5 807	529	517	2,8	2,9	-156	-223
73 Arabie saoudite	66 760	6 298	171	3 826	(.)	(.)	..	35 496	85 326	3 787	4 744	4,4	1,4	-1.361	-435
74 Turquie	77 783	902	247	1 280	27	5	48	31 314	58 100	705	955	1,8	2,3	45	56
75 Corée, Rép. pop. dém. de	37 000	224	1 179	1 576	3	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	14 800	1 563	151	1 044	(.)	(.)	33	..	..	..	..	..	..	..	..
81 Tunisie	6 486	817	155	743	25	12	37	3 083	5 204	483	590	2,8	3,0	-99	-7
82 Algérie	18 764	948	138	687	5	2	29	12 078	28 244	647	1 030	3,5	1,5	-452	-273
83 Jamaïque	3 927	255	825	1 617	7	5	61	2 169	2 776	.017	1 112	1,2	1,5	99	100
84 Jordanie	5 075	2 236	99	976	(.)	(.)	20	1 710	4 024	784	997	..	1,5	100	97
86 Cuba	10 982	225	572	1.002	35	36	25	..	..	..	..	..	..	..	..
87 Rép. dominicaine	6 182	616	247	805	32	15	55	..	2 591	..	340	..	4,0	..	89
88 Oman	7 856	7 482	161	3.782	(.)	(.)	..	1 346	4 924	1 223	2 347	4,4	2,4	-1.024	-801
89 Pérou	15 163	274	411	650	25	22	76	8 139	8 159	471	351	2,5	6,1	-36	1
90 Afrique du Sud	181 290	..	..	3 913	100	4	..	60 511	91 349	2 074	2 253	1,3	1,3	-14	-33
91 Sri Lanka	4 386	538	65	242	58	53	85	1 411	1 979	96	111	2,9	5,9	91	83
94 Paraguay	3 090	1 417	95	640	75	52	68	550	1 251	175	261	8,3	6,3	88	-141
96 Samoa-Occidental	64	582	77	379	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	..	..	..	..	100	100	57	..	549	..	380	..	7,3	..	55
98 Philippines	26 425	305	235	399	40	33	81	13 406	24 428	277	364	2,4	2,6	79	70
99 Indonésie	61 370	2 668	19	315	64	36	86	25.028	74 794	169	393	3,1	2,3	-275	-101
101 Mongolie	3 472	634	439	1 469	25	11	..	..	2 550	..	1 079	..	0,3	..	15
104 Guyana	254	79	456	308	23	23	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108 Chine	926 037	866	132	780	11	6	80	413 130	770 000	421	647	0,5	0,7	-4	-1
109 Egypte	47 920	631	228	777	9	4	..	15 176	34 538	371	608	1,5	1,2	-120	-67
111 Maldives	46	4 600	9	187	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
112 El Salvador	3 415	509	190	605	58	35	71	..	1 236	..	219	..	6,6	..	58
113 Bolivie	2 892	368	184	400	26	18	81	.1 713	2 220	320	307	1,8	2,5	-107	-90
114 Swaziland	..	..	..	..	66	100	..	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Honduras	2 672	848	119	486	61	57	..	..	969	..	169	..	3,4	..	71
117 Guatemala	3 161	417	144	306	59	59	73	1 443	1 921	209	186	5,5	6,7	84	70
118 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Classement selon l'IDH	Consommation d'électricité: Total (en millions de kwh) 1994	Consommation d'électricité: Indice (1970 =100) 1994	Consommation d'électricité: Par habitant (kwh) 1970	Consommation d'électricité: Par habitant (kwh) 1994	Part des combustibles traditionnels dans la consom. totale d'énergie (%) 1973	Part des combustibles traditionnels dans la consom. totale d'énergie (%) 1993	Part du bois de feu dans la consom. d'énergie des ménages[a] 1990	Consommation nette d'énergie commerciale (en équivalents pétrole): Total (en milliers de tonnes) 1980	Consommation nette d'énergie commerciale (en équivalents pétrole): Total (en milliers de tonnes) 1994	Consommation nette d'énergie commerciale (en équivalents pétrole): Par habitant (kg) 1980	Consommation nette d'énergie commerciale (en équivalents pétrole): Par habitant (kg) 1994	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (USD) 1980	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (USD) 1994	Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1980	Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1994
119 Maroc	11693	605	125	441	5	4	67	4 927	8 107	254	307	3,8	3,8	87	95
120 Gabon	933	962	194	727	24	45	..	759	676	942	520	5,6	5,8	-1 106	-2 268
121 Viet Nam	12 020	334	70	165	33	44	88	4 024	7 549	75	105	..	2,1	32	-55
122 Salomon, Iles	30	333	55	82	61	62	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Cap-Vert	39	557	26	102	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	29	322	108	176	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	16	229	95	123	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	27 060	984	291	1 358	1	(.)	60	..	..	..	..	..	..	..	..
127 Nicaragua	1 727	275	342	404	47	43	..	..	1 001	..	241	..	1,8	..	84
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	1 790	937	77	426	70	64	..	..	990	..	236	..	5,5	..	-150
129 Zimbabwe	9 050	142	1 203	823	26	25	..	2 797	4 654	399	432	1,9	1,2	28	26
130 Congo	547	720	63	217	69	48	..	262	379	157	147	6,5	4,2	-1 193	-2 492
Faible développement humain	512 878T	556	95	289	..	..	..	130 813T	300 320T	122	185	3,4	2,3	-5	5
Inde non comprise	126 976T	399	67	147	..	..	..	..	78 058T	..	112	..	3,6	..	-45
131 Myanmar	3 500	583	22	77	76	73	89	..	..	..	..	..	..	..	..
132 Ghana	5 857	201	339	346	64	69	86	1 303	1 511	121	91	3,4	3,6	57	64
133 Cameroun	2 740	236	172	213	81	76	74	774	1 077	89	83	9,7	6,9	-269	-525
134 Kenya	3 802	458	74	139	80	79	79	1 991	2 792	120	107	3,6	2,5	95	82
135 Guinée équatoriale	20	125	55	51	84	69	..	..	..	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	294	338	29	62	79	89	..	..	182	..	38	..	8,4	..	-19
137 Lesotho	..	..	..	..	100	100	..	..	..	..	..	..	..	..	..
138 Inde	385 902	630	114	420	41	23	84	93 907	222 262	137	243	1,8	1,3	21	20
139 Pakistan	57 147	655	67	418	33	21	72	11 698	32 247	142	255	2,0	1,6	38	38
140 Comores	17	850	7	27	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
141 Nigéria	14 790	954	28	136	80	59	74	9 879	17 503	139	162	9,4	2,0	-968	-484
142 Zaïre	4 523	148	141	106	81	83	94	..	..	..	..	..	..	..	..
143 Zambie	6 305	158	941	686	52	72	86	1 685	1 292	294	140	2,3	2,7	32	29
144 Bangladesh	10 010	..	..	85	78	47	83	2 809	7 700	32	65	4,6	3,4	60	31
145 Côte d'Ivoire	1 917	371	97	139	57	49	70	1 435	2 350	175	170	7,1	2,9	87	82
146 Bénin	248	752	12	47	84	87	84	149	97	43	18	9,4	15,7	93	-239
147 Togo	408	600	35	102	48	53	83	..	183	..	46	..	5,4	..	100
148 Yémen	1 958	8	..	141	..	..	75	1 364	3 165	160	214	..	..	100	-406
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	912	190	36	32	79	92	89	1 023	957	55	34	..	3,5	92	83
150 Mauritanie	148	203	59	67	1	(.)	80	..	229	..	103	..	4,5	..	100
151 Rép. centrafricaine	101	215	26	31	89	92	..	..	93	..	29	..	9,4	..	76
152 Madagascar	605	246	36	42	77	84	84	..	479	..	37	..	4,0	..	83
153 Cambodge	187	141	19	19	97	88	..	..	..	..	..	..	..	..	..
154 Népal	940	1 237	7	44	95	92	84	174	486	12	23	11,2	8,3	91	84
155 Bhoutan	230	..	..	143	99	85	..	..	..	..	..	..	..	..	..
156 Haïti	362	307	28	51	88	86	72	..	326	..	47	..	5,0	..	70
157 Angola	1 865	290	115	175	63	68	85	..	..	..	..	..	..	..	..
158 Soudan	1 333	340	28	49	61	82	82	..	..	..	..	..	..	..	..
159 Ouganda	681	128	54	33	81	90	86	..	425	..	23	..	9,4	..	58
160 Sénégal	769	233	77	95	61	57	82	875	840	158	102	3,4	4,6	100	100
161 Malawi	802	557	32	74	86	92	89	..	370	..	39	..	3,5	..	59
162 Djibouti	185	430	453	327	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	45	450	21	43	72	58	..	..	39	..	37	..	6,2	..	100
164 Tchad	85	202	12	14	91	97	82	..	100	..	16	..	9,1	..	100
165 Gambie	75	577	28	69	89	75	..	..	60	..	56	..	6,0	..	100
166 Mozambique	815	147	68	52	71	91	83	1.123	614	93	40	1,8	2,4	-15	74
167 Guinée	530	137	99	82	69	70	87	..	418	..	65	..	8,1	..	87
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	192	873	6	31	97	94	77	..	143	..	23	..	7,0	..	97
170 Ethiopie	1 284	247	21	24	91	90	86	624	1.156	17	21	..	4,1	91	86
171 Mali	289	507	11	28	90	88	81	..	205	..	22	..	9,1	..	80
172 Burkina Faso	216	..	..	22	96	91	85	..	160	..	16	..	11,6	..	100
173 Niger	375	1.250	10	42	86	76	71	..	327	..	37	..	4,7	..	83
174 Rwanda	177	224	21	23	97	88	84	..	209	..	27	..	2,8	..	78
175 Sierra Leone	237	120	73	54	64	83	..	..	323	..	73	..	2,6	..	100
Total pays en développement	3 305 423T	691	180	763	..	..	..	1 180 034T	2 309 474T	397	570	2,7	3,0	-52	-26
Pays les moins avancés	40 178T	218	61	74	..	..	..	..	19 738T	..	50	..	5,6	..	14
Afrique subsaharienne	244 316T	243	107	418	..	..	..	..	131 990T	..	281	..	2,9	..	-68
Pays industrialisés	9 176 061T	212	4 933	7 514	..	..	..	4 936 667T	5 461 707T	4 615	4 499	..	5,4	30	13
Monde	12 481 484T	277	1 088	2 258	..	..	..	6 116 701T	7 771 181T	1 509	1 471	..	5,0	7	3

a. Les pays dans lesquels le bois de feu représente moins de 20 % de l'énergie consommée par les ménages ne sont pas pris en compte.
Sources : Colonnes 1-4 : ONU, 1996a. *Colonnes 5-6* : WRI, 1996b. *Colonnes 7* : ONU, 1995d. *Colonnes 8-15* : Banque mondiale, 1996g.

24 Bilan des ressources naturelles

Classement selon l'IDH	Superficie émergée (en milliers d'ha) 1993	Forêts et terres boisées (en % de la superficie émergée) 1993	Terres arables (en % des superficie émergée) 1993	Terres irriguées (ens % des terres arables) 1993	Coefficient de GINI de la répartition des terres[a] 1985-93	Taux annuel de déboi-sement (%) 1981-90	Rythme annuel de reboi-sement (%) 1981-90	Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant (en milliers de m³/an) 1995	Population urbaine habitant dans les villes côtières (indice 100=1980) 2000	Moyenne annuelle des prises en mer, 1991-93 (% de variation par rapport à 1981-93[b]
Développement humain élevé	1 073 441 T	23,5	7,8	19,9	..	..	..	15,4	168	..
22 Hong-Kong	104	21,2	5,8	33,3	..	..	..	..	132	..
24 Chypre	925	13,3	11,9	35,5	0,36	..	..	..	157	..
25 Barbade	43	11,6	37,2	..	0,92	..	..	..	146	..
26 Singapour	62	4,8	1,6	..	..	(.)	..	0,2	122	-32
28 Bahamas	1 388	23,3	0,6	..	0,88	..	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	44	11,4	18,2	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	75 695	21,8	5,3	31,8	..	-0,8	12	32,8	151	67
32 Corée, Rép. de	9 902	65,2	19,0	71,1	..	(.)	..	1,5	173	12
33 Costa Rica	5 110	30,7	5,6	42,1	..	-2,6	133	27,7	215	20
36 Argentine	276 689	18,4	9,0	6,8	0,79	-0,6	1	28,7	136	85
37 Uruguay	17 741	5,2	7,1	11,1	..	-0,2	1	38,9	123	-5
38 Brunéi Darussalam	577	78,0	0,5	33,3	..	..	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	513	45,8	14,6	29,3	..	-1,9	1	3,9	178	199
41 Dominique	75	66,7	9,3	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	68	..	1,5	100,0	..	..	..	..	209	..
44 Emirats arabes unis	8 360	..	0,3	17,2	..	..	..	1,0	184	33
45 Panama	7 552	43,2	6,6	6,4	0,88	-1,7	14	54,7	177	7
46 Fidji	1 827	64,9	9,9	0,6	0,74	-0,4	18	36,4	173	8
47 Venezuela	91 250	32,9	3,5	5,9	..	-1,2	19	60,3	181	74
49 Saint-Kitts-et-Nevis	36	16,7	22,2	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	195 820	24,9	11,8	26,3	..	-1,2	9	3,8	146	-10
51 Colombie	113 891	43,9	3,4	13,5	0,71	-0,6	24	30,5	134	260
52 Seychelles	45	11,1	2,2	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	1 782	0,1	0,3	40,0	..	..	..	0,1	..	-3
54 Grenade	(.)	8,8	32,4	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	1 100	..	0,6	..	..	..	..	..	231	..
56 Sainte-Lucie	62	12,9	8,1	20,0	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	39	35,9	10,3	25,0	0,71	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	51 312	26,3	34,3	25,0	0,13	-2,9	13	3,0	238	52
60 Malaisie	32 975	67,6	3,2	32,7	..	-1,8	35	22,6	229	-13
61 Maurice	204	21,6	49,0	17,0	..	(.)	2	2,0	138	124
63 Belize	2 296	91,5	2,0	4,4	..	-0,2	(.)	74,4	..	42
64 Jamahiriya arabe libyenne	175 954	0,5	1,0	25,9	..	..	11	0,1	289	-28
Développement humain moyen	4 001 980 T	30,7	7,0	31,2	..	..	..	7,7	193	..
Chine non comprise	3 045 880 T	36,4	6,2	20,2	..	..	..	14,3	199	..
65 Liban	1 040	7,7	20,8	39,8	..	-0,9	(.)	1,9	156	29
66 Suriname	16 327	91,9	0,3	..	..	-0,1	4	472,8	154	182
68 Brésil	851197	57,3	4,9	6,7	..	-0,6	7	43,0	192	-10
70 Iran, Rép. islamique d'	164 800	6,9	10,1	56,5	..	-1,6	16	1,7	170	219
72 Equateur	28 356	55,0	5,7	34,1	..	-1,7	5	27,4	254	-31
73 Arabie saoudite	214 969	0,8	1,7	11,9	..	-1,9	(.)	0,3	..	36
74 Turquie	77 945	25,9	31,4	15,0	0,40	..	..	3,1	172	-14
75 Corée, Rép. pop. dém. de	12 054	61,1	14,1	85,9	..	(.)	11	2,8	238	13
78 Rép. arabe syrienne	18 518	3,5	27,6	17,7	..	-2,8	36	3,7	321	48
81 Tunisie	16 361	4,1	18,3	12,9	..	-1,5	13	0,4	183	35
82 Algérie	238 174	1,7	3,1	7,6	..	-2,0	6	0,5	218	43
83 Jamaïque	1 099	16,8	14,1	22,6	..	-5,3	6	3,4	166	-8
84 Jordanie	8 921	0,8	3,5	20,0	..	-2,0	6	0,3	209	-92
86 Cuba	11 086	23,5	23,5	34,9	..	-0,9	12	3,1	135	-40
87 Rép. dominicaine	4 873	12,3	20,5	23,0	..	-2,5	8	2,6	208	25
88 Oman	21 246	..	0,1	..	..	..	..	0,9	487	23
89 Pérou	128 522	66,0	2,6	37,6	..	-0,4	9	1,7	206	187
90 Afrique du Sud	122 104	6,7	10,1	10,3	..	-0,8	2	1,2	194	-33
91 Sri Lanka	6 561	32,0	14,2	59,1	..	-1,3	8	2,4	144	4
94 Paraguay	40 675	31,6	5,4	3,1	0,91	-2,4	35	63,3	..	..
96 Samoa-Occidental	284	47,2	19,4	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	58 173	45,6	0,7	0,5	..	-0,5	(.)	9,9	..	..
98 Philippines	30 000	45,3	18,4	28,6	..	-2,9	(.)	4,8	210	34
99 Indonésie	190 457	58,7	9,9	24,3	..	-1,0	12	12,8	200	71
101 Mongolie	156 650	8,8	0,9	5,7	..	(.)	..	10,2	..	..
104 Guyana	21 497	76,8	2,2	27,1	..	-0,1	172	288,6	200	21
108 Chine	956 100	13,5	9,6	53,6	..	-0,4	6	2,3	171	168
109 Egypte	100 145	..	2,4	..	..	..	2	0,9	189	207
111 Maldives	30	3,3	10,0	..	..	..	..	..	..	..
112 El Salvador	2 104	4,9	26,9	21,2	..	-2,1	37	3,3	181	-42
113 Bolivie	109 858	52,8	1,9	8,3	..	-1,1	5	40,5	..	..
114 Swaziland	1 736	6,9	10,8	35,8	..	(.)	0	5,3	..	..
116 Honduras	11 209	53,5	15,0	4,4	0,73	-2,0	101	11,2	330	153
117 Guatemala	10 889	53,4	12,2	9,4	..	-1,6	17	10,9	119	2
118 Namibie	82 429	21,8	0,8	0,9	..	-0,3	..	29,5	382	2.305

Classement selon l'IDH	Superficie émergée (en milliers d'ha) 1993	Forêts et terres boisées (en % de la superficie émergée) 1993	Terres arables (en % des superficie émergée) 1993	Terres irriguées (ens % des terres arables) 1993	Coefficient de GINI de la répartition des terres[a] 1985-93	Taux annuel de déboi-sement (%) 1981-90	Rythme annuel de reboi-sement (%) 1981-90	Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant (en milliers de m³/an) 1995	Population urbaine habitant dans les villes côtières (indice 100=1980) 2000	Moyenne annuelle des prises en mer, 1991-93 (% de variation par rapport à 1981-93[b]
119 Maroc	44 655	20,1	20,7	13,6	..	-0,7	4	1,1	207	46
120 Gabon	26 767	74,3	1,1	1,4	..	-0,6	6	124,2	321	24
121 Viet Nam	33 169	29,1	16,6	33,8	..	-1,4	5	5,0	256	65
122 Salomon, Iles	2 890	84,8	1,4	..	..	-0,2	2	118,3	..	36
123 Cap-Vert	403	0,2	10,7	7,0	..	..	..	..	288	..
124 Vanuatu	1 219	75,0	1,6	..	..	..	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	96	..	2,1	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	43 832	0,4	12,0	48,6	..	..	..	5,3	..	-47
127 Nicaragua	13 000	24,6	8,5	8,0	..	-1,7	144	39,5	243	39
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	46 284	90,7	0,1	..	..	-0,3	10	186,2	298	-12
129 Zimbabwe	39 076	22,5	7,0	7,0	..	-0,6	2	1,8	..	..
130 Congo	34 200	61,7	0,4	0,7	..	-0,2	22	321,2	263	2
Faible développement humain	2 582 787	29,7	13,1	22,6	..	..	..	6,0	244	..
Inde non comprise	2 254 028 T	31,0	7,7	16,4	..	..	..	10,1	285	..
131 Myanmar	67 658	47,9	14,2	11,1	0,25	-1,2	50	23,3	196	37
132 Ghana	23 854	33,1	11,7	0,2	..	-1,3	2	3,0	235	64
133 Cameroun	47 544	75,5	12,5	0,4	..	-0,6	29	20,3	328	-18
134 Kenya	58 037	28,9	6,9	1,7	..	-0,6	2	1,1	413	-11
135 Guinée équatoriale	2 805	46,3	4,6	..	..	-0,4	0	75,0	217	44
136 Rép. dém. pop. lao	23 680	52,8	3,3	16,0	..	-0,9	5	55,3	..	..
137 Lesotho	3 035	..	10,5	0,9	..	..	..	2,6	..	..
138 Inde	328 759	20,8	50,5	28,9	0,43	-0,6	32	2,2	210	68
139 Pakistan	79 610	4,4	26,1	82,3	0,37	-2,9	3	3,3	237	62
140 Comores	223	17,9	35,0	..	..	..	..	..	270	..
141 Nigéria	92 377	12,2	32,3	3,2	..	-0,7	3	2,5	323	15
142 Zaïre	234 486	74,1	3,1	0,1	0,39	-0,6	17	23,2	271	167
143 Zambie	75 261	38,1	7,0	0,9	..	-1,0	8	12,3	..	..
144 Bangladesh	14 400	13,2	65,6	32,8	..	-3,3	11	19,6	279	115
145 Côte d'Ivoire	32 246	22,0	7,6	2,8	..	-1,0	10	5,5	276	-13
146 Bénin	11 262	30,2	12,7	0,7	..	-1,2	7	4,8	432	147
147 Togo	5 679	15,8	36,5	0,3	..	-1,4	23	2,9	303	107
148 Yémen	52 797	3,8	2,6	26,2	..	(.)	..	0,4	..	31
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	94 509	35,4	3,2	5,0	..	-1,1	13	3,0	397	55
150 Mauritanie	102 552	4,3	0,2	23,9	..	(.)	101	5,0	495	42
151 Rép. centrafricaine	62 298	75,0	3,1	..	..	-0,4	..	42,5	..	..
152 Madagascar	58 704	39,5	4,4	42,1	..	-0,8	2	22,8	356	306
153 Cambodge	18 104	64,1	13,0	3,9	..	-1,0	0	48,6	574	678
154 Népal	14 080	40,8	16,5	36,6	0,33	-1,0	32	7,8	..	..
155 Bhoutan	4 700	66,0	2,4	29,6	..	-0,6	11	58,0	..	..
156 Haïti	2 775	5,0	20,2	13,4	..	-4,0	257	1,5	234	-16
157 Angola	124 670	41,6	2,4	2,5	..	-0,7	1	16,6	318	-37
158 Soudan	250 581	17,7	5,1	15,1	..	-1,0	8	5,5	335	-29
159 Ouganda	23 588	23,3	21,4	0,2	0,62	-0,9	0	3,1	..	..
160 Sénégal	19 672	53,1	11,8	3,0	..	-0,6	118	4,7	223	48
61 Malawi	11 848	31,2	14,1	1,7	..	-1,3	12	1,7	..	..
162 Djibouti	2 320	0,3	..	..	..	..	..	..	216	..
163 Guinée-Bissau	3 612	29,6	8,3	5,7	..	-0,7	0	25,2	203	46
164 Tchad	128 400	25,2	2,5	0,4	..	-0,7	8	6,8	..	..
165 Gambie	1 130	24,8	15,9	8,3	..	-0,8	0	7,2	269	122
166 Mozambique	80 159	17,5	3,7	4,0	..	-0,7	5	13,0	473	-28
167 Guinée	24 586	58,8	2,5	15,2	0,19	1,1	6	33,7	291	56
168 Erythrée	10 100	..	..	..	..	..	..	2,5	..	..
169 Burundi	2 783	3,1	40,8	1,2	..	-0,6	59	0,6	..	..
170 Ethiopie	110 076	22,7	10,9	1,6	0,32	-0,3	17	2,0	251	-70
171 Mali	124 019	5,6	2,0	3,1	..	0,8	144	6,2	..	..
172 Burkina Faso	27 400	50,4	13,0	0,6	..	-0,7	13	2,7	..	..
173 Niger	126 700	2,0	2,8	1,8	..	(.)	18	3,6	..	..
174 Rwanda	2 634	20,9	32,5	0,5	..	-0,2	9	0,8	..	..
175 Sierra Leone	7 174	28,4	6,8	6,0	..	-0,6	3	35,5	259	35
Total pays en développement	7 658 208 T	29,3	9,2	25,7	..	..	..	7,6	198	..
Pays les moins avancés	1 905 610 T	31,9	5,5	9,5	..	..	..	14,0	295	..
Afrique subsaharienne	2 098 331 T	32,6	6,2	3,8	..	..	..	9,1	294	..
Pays industrialisés	5 503 009 T	35,1	11,3	9,9	..	..	..	12,2	..	..
Monde	13 161 217 T	31,8	10,1	18,3	..	..	..	8,6	..	..

a. Le coefficient de GINI mesure l'inégalité dans la répartition des terres. Il s'étage de zéro (égalité parfaite) à 1 (inégalité maximale).
b. Ces chiffres ont été établis à partir de totaux nationaux pour lesquels a été établie une moyenne sur trois ans. Ils représentent les prises théoriques, c'est-à-dire les volumes accostés convertis en poids vivant.
Sources : Colonne 1 : FAO, 1994, *Colonnes 2-4* : Calculs effectués à partir de statistiques de la FAO, 1994, *Colonne 5* : WRI, 1996a. *Colonnes 6-10* : WRI, 1996b.

25 Comptes du revenu national

Classement selon l'IDH	PIB (en milliards d'USD) 1994	Prod. agricole (en % du PIB) 1994	Prod. industrielle (en % du PIB) 1994	Secteur tertiaire (en % du PIB) 1994	Consommation privée (en % du PIB) 1994	Consommation du secteur public (en % du PIB) 1994	Investissement intérieur brut (en % du PIB)[a] 1994	Epargne interieure brute (en % du PIB) 1994	Dépenses du gouvernement: Recettes fiscales (en % du PNB)[a] 1994	Dépenses du gouvernement: central (en % du PNB) 1994	Exportations (en % du PIB) 1994	Importations (en % du PIB) 1994
Développement humain élevé	1 726T	8	34	59	64	11	28	28	..	..	32	36
22 Hong-Kong	131,9	(..)	18	82	59	8	31	33	..	..	..	..
24 Chypre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
25 Barbade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
26 Singapour	68,9	(..)[b]	36[b]	64[b]	40	8	32	51	17	18	148	144
28 Bahamas	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Chili	52,0	..	..	..	63	9	27	28	19	21	29	31
32 Corée, Rép. de	376,5	7[b]	43[b]	50[b]	53	10	38	39	18	19	31	32
33 Costa Rica	8,3	15[b]	24[b]	61[b]	60	17	28	23	23	32	41	48
36 Argentine	281,9	5	30	65	82	..	20	18	..	..	8	11
37 Uruguay	15,5	8[b]	23[b]	69[b]	79	10	13	12	32	37	22	25
38 Brunéi Darussalam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	4,8	3	46	51	63	12	14	24	..	..	45	41
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
44 Emirats arabes unis	35,4	2	57	40	49	18	25	33	1	11	..	..
45 Panama	7,0	11[b]	16[b]	73[b]	61	16	25	23	22	29	110	111
46 Fidji	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Venezuela	58,3	5[b]	42[b]	53[b]	72	7	13	22	15	20	33	28
49 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50 Mexique	377,1	8[b]	28[b]	64[b]	70	12	23	18	..	..	14	23
51 Colombie	67,3	14	32	54	75	9	20	15	14	15	19	24
52 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Koweït	24,3	(.)[b]	53[b]	47[b]	41	37	11	22	1	50	74	51
54 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Qatar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	143,2	10[b]	39[b]	50[b]	55	9	40	35	17	15	41	48
60 Malaisie	70,6	14[b]	43[b]	42[b]	53	10	39	37	23	26	93	99
61 Maurice	3,4	9	33	58	64	13	32	23	20	23	62	71
63 Belize	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	2 071T	16	39	45	57	15	27	28	13	..	23	24
Chine non comprise	1 549T	14	36	50	62	16	22	23	18	29	22	25
65 Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
66 Suriname	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
68 Brésil	554,6	13	39	49	61	17	21	22	18	35	9	10
70 Iran, Rép. islamique d'	63,7	21	37	42	54	15	23	31	8	26	31	26
72 Equateur	16,6	12[b]	38[b]	50[b]	70	7	21	23	15	17	27	33
73 Arabie saoudite	117,2	..	..	..	44	29	24	28	..	..	47	45
74 Turquie	131,0	16	31	52	67	11	22	23	15	24	23	23
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81 Tunisie	15,8	15	32	53	62	16	24	22	24	33	44	51
82 Algérie	41,9	12	44	44	57	17	32	27	..	..	23	31
83 Jamaïque	4,2	8[b]	37[b]	54[b]	69	12	22	19	..	..	63	73
84 Jordanie	6,1	8	27	65	75	22	26	3	22	34	50	78
86 Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
87 Rép. dominicaine	10,4	15[b]	22[b]	63[b]	80	4	20	16	16	18	25	31
88 Oman	11,6	3	53	44	33	39	17	27	9	50	50	48
89 Pérou	50,1	7[b]	37[b]	56[b]	70	10	24	20	14	16	12	18
90 Afrique du Sud	121,9	5	31	65	59	21	18	20	25	36	24	25
91 Sri Lanka	11,7	24[b]	25[b]	51[b]	76	9	27	15	17	28	35	48
94 Paraguay	7,8	24	22	54	79	7	23	14	9	13	34	51
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	4,0	5[b]	49[b]	46[b]	44	32	25	25	31	40	59	52
98 Philippines	64,2	22[b]	33[b]	45[b]	71	11	24	18	15	18	38	43
99 Indonésie	174,6	17[b]	41[b]	42[b]	61	8	29	30	16	17	27	29
101 Mongolie	0,7	21	45	34	71	14	21	15	17	21	57	65
104 Guyana	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108 Chine	522,2	21[b]	47[b]	32[b]	43	13	42	44	3	..	24	23
109 Egypte	42,9	20	21	59	81	14	18	6	26	43	25	38
111 Maldives	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
112 El Salvador	8,1	14[b]	24[b]	62[b]	88	8	19	4	11	15	20	37
113 Bolivie	5,5	..	..	..	79	13	15	8	12	26	22	30
114 Swaziland	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Honduras	3,3	20	32	38	73	13	26	14	..	..	41	56
117 Guatemala	12,9	25[b]	19[b]	56[b]	86	6	17	8	7	9	20	29
118 Namibie	2,9	14	29	56	52	31	20	17	31	40	61	63

Classement selon l'IDH	PIB (en milliards d'USD) 1994	Prod. agricole (en % du PIB) 1994	Prod. industrielle (en % du PIB) 1994	Secteur tertiaire (en % du PIB) 1994	Consommation privée (en % du PIB) 1994	Consommation du secteur public (en % du PIB) 1994	Investissement intérieur brut (en % du PIB)[a] 1994	Epargne interieure brute (en % du PIB) 1994	Dépenses du gouvernement Recettes fiscales (en % du PNB)[a] 1994	Dépenses du gouvernement central (en % du PNB) 1994	Exportations (en % du PIB) 1994	Importations (en % du PIB) 1994
119 Maroc	30,8	21[b]	30[b]	49[b]	68	17	21	16	27	31	23	32
120 Gabon	3,9	8[b]	52[b]	40[b]	40	13	25	47	..	..	61	58
121 Viet Nam	15,6	28[b]	30[b]	43[b]	77	9	24	13	..	..	32	40
122 Salomon, Iles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Cap-Vert	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126 Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
127 Nicaragua	1,8	33[b]	20[b]	46[b]	95	14	18	-9	29	42	25	78
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	5,4	28[b]	38[b]	33[b]	53	15	15	32	21	32	54	44
129 Zimbabwe	5,4	15	36	48	64	19	22	17	..	..	37	43
130 Congo	1,6	10[b]	44[b]	46[b]	54	23	16	23	..	..	68	89
Faible développement humain	483T	32	26	42	72	11	20	17	..	..	16	22
Inde non comprise	189T	34	24	42	78	11	16	12	..	..	22	32
131 Myanmar	..	63	9	28	89	..	12	11	5	10	..	..
132 Ghana	5,4	46[b]	16[b]	39[b]	84	12	16	4	13	21	26	39
133 Cameroun	7,5	32[b]	28[b]	41[b]	73	8	14	20	11	18	30	33
134 Kenya	6,9	29	17	54	62	15	21	24	22	31	39	42
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	1,5	51[b]	18[b]	31[b]	..	..	..	..	..	..	17	26
137 Lesotho	0,9	14	46	40	86	28	86	-14	..	..	62	103
138 Inde	293,6	30	28	42	68	11	23	21	10	17	12	15
139 Pakistan	52,0	25	25	50	71	12	20	17	13	24	16	25
140 Comores	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
141 Nigéria	35,2	43	32	25	79	10	10	11	..	..	28	36
142 Zaïre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
143 Zambie	3,5	31[b]	35[b]	34[b]	84	13	7	4	11	21	34	46
144 Bangladesh	26,2	30[b]	18[b]	52[b]	85	7	14	8	..	..	12	19
145 Côte d'Ivoire	6,7	41	26	32	58	17	13	25	..	..	47	54
146 Bénin	1,5	34[b]	12[b]	53[b]	82	9	20	9	..	..	27	34
147 Togo	1,0	38	21	41	78	15	11	7	..	..	31	35
148 Yémen	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
149 Tanzanie, Rép.-Unie de	3,4	57	17	26	88	8	31	3	..	..	25	61
150 Mauritanie	1,0	27	30	43	80	10	17	10	..	..	42	55
151 Rép. centrafricaine	0,9	44	13	43	78	15	14	7	..	..	21	32
152 Madagascar	1,9	35	13	52	91	7	12	2	9	20	33	52
153 Cambodge	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
154 Népal	4,0	44	21	35	78	9	21	12	..	..	25	33
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
156 Haïti	1,6	44	12	44	101	6	2	-7	..	..	4	13
157 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
158 Soudan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
159 Ouganda	4,0	49	14	37	85	10	14	4	..	..	8	23
160 Sénégal	3,9	17[b]	20[b]	63[b]	79	12	16	10	..	..	35	45
161 Malawi	1,3	31	21	47	79	22	16	-1	..	..	30	48
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	0,2	45	18	37	90	8	20	2	..	..	23	42
164 Tchad	0,9	44[b]	22[b]	35[b]	93	17	9	-10	..	..	20	37
165 Gambie	0,4	28	15	58	76	18	21	5	22	21	61	70
166 Mozambique	1,5	33	12	55	75	20	60	5	..	..	23	96
167 Guinée	3,4	24	31	45	82	9	14	9	13	22	20	28
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	1,0	53	18	29	99	11	9	-10	..	..	11	31
170 Ethiopie	4,7	57[b]	10[b]	32[b]	85	12	15	3	12	..	12	25
171 Mali	1,9	42[b]	15[b]	42[b]	82	12	26	6	..	..	21	44
172 Burkina Faso	1,9	34	27	39	78	16	22	6	9	16	19	50
173 Niger	1,5	39[b]	18[b]	44[b]	82	17	6	1	..	..	16	23
174 Rwanda	0,6	51	9	40	158	11	6	-69	12	25	9	85
175 Sierra Leone	0,8	47	18	35	83	12	9	4	15	25	..	..
Total pays en développement	4 280T	15	36	50	61	13	27	27	14	..	26	28
Pays les moins avancés	72T	37	19	44	85	10	17	5	..	..	18	32
Afrique subsaharienne	247T	20	29	51	67	17	17	16	..	..	29	34
Pays industrialisés	20 744T	3	35	62	62	17	21	21	24	33	22	22
Monde	25 024T	6	35	58	62	16	22	22	23	..	23	23

Note : Les pourcentages du PIB pour l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ayant été arrondis, leur total peut ne pas être égal à 100.
a. Le PIB et ses composants sont calculés au prix d'acquisition.
Sources : Colonnes 1-9 : Banque mondiale, 1996g. *Colonnes 10-12 :* Calculs effectués d'après la Banque mondiale, 1996g.

26 Tendances économiques

Classement selon l'IDH	PNB (en milliards d'USD) 1994	Taux de croissance annuelle du PNB (%) 1980-93	Taux de croissance annuelle du PNB par habitant (%) 1965-80	1980-93	Taux d'inflation annuel moyen (%) 1984-94	1993	Exportations en % du PIB (taux de croissance annuelle en %) 1980-93	Recettes fiscales en % du PNB (taux de croissance annuelle en %) 1980-92	Excédent ou déficit budgétaire global (en % du PNB) 1980	1994
Développement humain élevé	1 947T	3,7	2,8	1,7	89,6	9,8	3,2	..	0,9	..
22 Hong-Kong	126,3	..	6,2	5,4	9,0	8,8	7,0	..	..	..
24 Chypre	..	5,7	..	4,9	..	2,9	1,4	..	..	..
25 Barbade	1,7	-0,1	3,5	0,5	..	1,9	..	..	..	..
26 Singapour	65,8	7,6	8,3	6,1	3,9	4,0	2,9	0,3	2,2	15,7
28 Bahamas	3,2	2,3	1,0	1,4	..	-1,8	..	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	0,5	5,4	-1,4	5,2	..	1,5	..	..	..	..
30 Chili	50,1	4,6	(.)	3,6	18,5	12,1	2,2	-1,8	5,6	1,7
32 Corée, Rép. de	366,5	8,7	7,3	8,2	6,8	4,6	2,3	0,2	-2,3	0,3
33 Costa Rica	7,9	3,3	3,3	1,1	18,2	11,6	4,3	1,4	-7,8	-5,9
36 Argentine	275,7	1,0	1,7	-0,5	317,2	7,2	2,5	..	-2,6	..
37 Uruguay	14,7	-0,4	2,5	-0,1	73,8	45,2	4,1	2,2	0	-3,0
38 Brunéi Darussalam	4,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	4,8	-0,8	3,1	-2,8	6,5	9,9	9,7	..	7,6	..
41 Dominique	0,2	4,6	-0,8	4,6	..	1,6	..	..	..	..
43 Bahreïn	4,1	0,8	..	-2,9	..	-1,1	..	..	..	..
44 Emirats arabes unis	..	0,2	0,6	-4,4	..	..	..	..	2,0	-0,2
45 Panama	6,9	2,5	2,8	-0,7	1,6	3,5	0,5	0,6	-5,4	4,6
46 Fidji	1,8	1,8	4,2	0,5	..	8,8	..	..	..	..
47 Venezuela	59,0	1,6	2,3	-0,7	36,4	32,4	1,0	-2,1	0	-4,3
49 Saint-Kitts-et-Nevis	0,2	4,7	4,0	5,4	..	2,3	..	..	..	..
50 Mexique	368,7	1,9	3,6	-0,5	40,0	9,7	4,4	-0,8	-3,1	..
51 Colombie	58,9	3,2	3,7	1,5	25,6	21,9	2,8	..	-1,8	-0,6
52 Seychelles	0,5	3,9	4,6	3,4	..	-0,1	..	..	..	..
53 Koweït	314,3	-0,1	0,6	-4,3	..	..	..	..	50,2	..
54 Grenade	0,2	..	0,1	3,8	..	1,6	..	..	..	..
55 Qatar	7,8	-1,4	..	-7,2	..	..	..	..	..	..
56 Sainte-Lucie	0,5	..	2,7	4,4	..	(.)	..	..	..	..
57 Saint-Vincent	0,2	6,0	0,2	5,0	..	-0,7	..	..	..	..
59 Thaïlande	129,9	7,9	4,4	6,4	5,0	3,4	5,4	1,7	-4,9	1,9
60 Malaisie	68,7	6,4	4,7	3,5	3,1	1,8	4,2	..	-6,2	4,1
61 Maurice	3,5	5,9	3,7	5,5	8,8	9,0	1,6	1,2	-10,4	-0,3
63 Belize	0,5	4,9	3,4	2,9	..	5,2	4,5	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	2 111T	4,2	4,4	2,4	251,0	548,9	3,7	..	..	-2,7
Chine non comprise	1 480T	2,8	4,0	0,5	288,9	696,1	4,0	-0,2	-4,9	-3,1
65 Liban	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
66 Suriname	0,4	8,7	5,5	-2,0	..	136,3	..	..	..	..
68 Brésil	536,3	1,6	6,3	0,3	900,3	2 207,9	5,7	-1,3	-2,5	-4,0
70 Iran, Rép. islamique d'	..	3,3	2,9	..	23,4	37,5	6,8	1,0	-13,7	-0,1
72 Equateur	14,7	2,6	5,4	..	47,5	38,4	3,3	2,7	-1,5	0
73 Arabie saoudite	126,6	..	0,6	-3,6	2,8	..	..	..	..	..
74 Turquie	149,0	5,5	3,6	2,4	65,8	67,7	9,7	0,4	-3,8	-4,0
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
78 Rép. arabe syrienne	..	..	5,1	..	..	..	..	5,5	..	..
81 Tunisie	15,9	3,8	4,7	1,2	6,3	4,5	0,9	-0,4	-2,9	-2,6
82 Algérie	46,1	2,0	4,2	-0,8	22,0	13,9	1,2	..	..	..
83 Jamaïque	3,6	1,4	-0,1	-0,3	27,6	34,6	1,0	..	-16,9	..
84 Jordanie	5,8	..	5,8	..	9,2	4,9	..	..	..	1,9
86 Cuba	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
87 Rép. dominicaine.	10,1	3,0	3,8	0,7	28,9	4,2	1,8	(.)	-2,7	0
88 Oman	10,8	9,3	9,0	3,4	0,1	-7,1	..	-3,0	0,5	-12,6
89 Pérou	44,1	0,1	0,8	-2,7	492,2	46,5	0,1	-4,9	-2,5	3,1
90 Afrique du Sud	125,2	1,1	3,2	-0,2	14,3	11,2	0,8	2,0	-2,5	9,2
91 Sri Lanka	11,6	4,6	2,8	2,7	11,0	8,2	1,3	-0,5	-18,4	-8,7
94 Paraguay	7,6	2,6	4,1	-0,7	26,2	18,7	5,4	-0,5	0,3	1,2
96 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Botswana	4,0	9,5	9,9	6,2	11,7	9,0	..	1,1	-0,2	11,2
98 Philippines	63,3	1,7	3,2	-0,6	10,0	6,8	2,5	1,6	-1,4	-1,4
99 Indonésie	167,6	6,0	5,2	4,2	8,9	19,3	-1,9	-1,2	-2,3	0,6
101 Mongolie	0,8	2,3	0,6	0,2	46,0	332,4	-6,6	..	..	-1,8
104 Guyana	0,4	-1,8	0,7	-3,0	..	16,8	0,1	..	..	..
108 Chine	630,2	9,6	4,1	8,2	8,4	12,3	2,9	..	..	-2,1
109 Egypte	41,0	4,6	2,8	2,8	16,4	10,4	0,5	..	-6,8	2,1
111 Maldives	0,2	..	1,8	7,2	..	14,9	..	..	..	..
112 El Salvador	8,4	1,3	1,5	0,2	15,5	14,1	-0,4	-1,7	-5,9	-0,8
113 Bolivie	5,6	1,3	1,7	-0,7	20,0	7,6	2,9	..	..	-3,7
114 Swaziland	1,0	4,1	3,7	2,3	..	11,7	..	..	..	..
116 Honduras	3,2	2,7	1,1	-0,3	13,0	8,9	-1,8	..	..	..
117 Guatemala	12,2	1,5	3,0	-1,2	19,5	13,8	-2,3	..	-3,5	-1,2
118 Namibie	3,0	1,7	0,6	0,7	10,6	7,4	..	..	..	-4,7

Classement selon l'IDH	PNB (en milliards d'USD) 1994	Taux de croissance annuelle du PNB (%) 1980-93	Taux de croissance annuelle du PNB par habitant (%) 1965-80	1980-93	Taux d'inflation annuel moyen (%) 1984-94	1993	Exportations en % du PIB (taux de croissance annuelle en %) 1980-93	Recettes fiscales en % du PNB (taux de croissance annuelle en %) 1980-92	Excédent ou déficit budgétaire global (en % du PNB) 1980	1994
119 Maroc	30,3	2,9	2,7	1,2	5,0	3,8	1,5	1,0	-10	-1,4
120 Gabon	3,7	0,1	5,6	-1,6	3,3	1,0	2,3	-1,3	6,8	..
121 Viet Nam	13,8	..	0,6	..	102,6	14,3	..	..	..	..
122 Salomon, Iles	0,3	6,6	5,0	2,6	..	..	..	..	..	..
123 Cap-Vert	0,3	4,9	..	3,0	..	5,9	-1,1	..	..	..
124 Vanuatu	0,2	..	..	0,5	..	0,5	..	..	..	..
125 São Tomé-et-Principe	..	-2,6	3,3	-3,6	..	20,1	1,4	..	..	..
126 Iraq	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
127 Nicaragua	1,4	-2,1	-0,7	-5,7	1.311,2	20,2	1,7	-1,6	-7,3	-5,7
128 Papaouasie-Nouvelle-Guinée	4,9	3,7	0,6	0,6	3,9	3,2	2,7	-0,1	-2,0	-4,5
129 Zimbabwe	5,4	3,1	1,7	-0,3	19,7	36,2	0,6	3,0	-11,1	..
130 Congo	1,6	4,0	2,7	-0,3	-0,3	-4,3	1,4	..	-5,8	..
Faible développement humain	478T	4,2	1,2	1,8	12,4	10,7	2,0	..	-5,6	..
Inde non comprise	200T	2,8	0,9	0,1	16,2	14,7	1,4	..	..	..
131 Myanmar	..	2,1	1,6	..	26,5	29,2	4,0	-4,1	1,2	-2,2
132 Ghana	7,3	2,7	-0,8	0,1	28,6	25,2	0,9	..	-4,2	-2,5
133 Cameroun	8,7	1,1	2,4	-2,2	1,3	1,1	4,7	-1,9	0,5	-2,0
134 Kenya	6,6	..	3,1	0,3	11,7	24,5	2,5	1,4	-4,6	-3,6
135 Guinée équatoriale	0,2	..	..	1,2	..	-1,5	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	1,5	..	0,6	..	24,2	6,3	..	..	..	..
137 Lesotho	1,4	2,7	6,8	-0,5	14,0	10,6	-1,0	4,1	..	..
138 Inde	278,7	5,0	1,5	3,0	9,7	8,1	2,4	1,1	-6,5	-6,0
139 Pakistan	55,6	6,1	1,8	3,1	8,8	8,6	3,5	-0,8	-5,8	-6,9
140 Comores	0,2	2,5	0,6	-0,4	..	1,4	9,5	..	..	..
141 Nigéria	30,0	1,8	4,2	-0,1	29,6	24,9	-3,2	..	..	..
142 Zaïre	..	..	-1,3	..	..	..	..	..	..	..
143 Zambie	3,2	1,0	-1,2	-3,1	92,0	180,0	-0,4	..	-20	-7,3
144 Bangladesh	26,6	4,5	-0,3	2,1	6,6	0,2	3,9	..	2,5	..
145 Côte d'Ivoire	7,1	-1,0	2,8	-4,6	0,2	-0,4	0,3	1,1	-11,4	..
146 Bénin	2,0	3,0	-0,3	-0,4	2,9	1,6	-4,6	..	..	..
147 Togo	1,3	-0,5	1,7	-2,1	3,3	-2,8	-3,3	..	-2,0	..
148 Yémen	3,9	..	5,1	..	..	..	..	..	..	..
149 Tanzanie, Rép. -Unie de	..	2,7	0,8	0,1	33,3	22,5	..	..	-7,0	..
150 Mauritanie	1,1	1,8	-0,1	-0,8	7,2	4,9	0,6	..	..	..
151 Rép. centrafricaine	1,2	0,3	0,8	-1,6	2,6	1,5	-3,5	..	-3,5	..
152 Madagascar	3,1	-0,1	-0,4	-2,6	15,8	13,0	-1,4	-4,7	..	-5,0
153 Cambodge	..	..	0,6	..	..	108,3	..	..	..	..
154 Népal	4,2	4,6	(.)	2,0	12,1	10,3	..	1,7	-3,0	..
155 Bhoutan	0,3	7,6	0,6	..	..	9,7	..	-2,6	..	..
156 Haïti	1,5	-1,9	0,9	..	13,2	19,6	-0,5	..	-4,7	..
157 Angola	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
158 Soudan	..	..	0,8	..	..	..	..	..	..	..
159 Ouganda	3,7	..	-2,2	..	75,4	30,7	..	..	-3,1	..
160 Sénégal	5,0	2,3	-0,5	..	2,9	0,4	0,4	..	0,9	..
161 Malawi	1,6	2,9	3,2	-1,2	18,8	21,8	-1,7	..	-17,3	..
162 Djibouti	..	..	..	..	..	3,0	..	..	..	..
163 Guinée-Bissau	0,3	4,6	-2,7	2,8	65,7	53,5	-10,3	..	..	..
164 Tchad	1,2	5,0	-1,9	3,2	1,7	0,6	-4,6	..	..	..
165 Gambie	0,4	4,0	2,3	-0,2	10,1	-1,5	-0,3	..	-4,7	3,6
166 Mozambique	1,3	-0,2	0,6	-1,5	53,2	46,5	-2,6	..	..	..
167 Guinée	3,3	..	1,3	..	18,6	8,1	..	..	..	-3,3
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Burundi	0,9	3,6	2,4	0,9	5,4	7,7	1,3	..	-3,9	..
170 Ethiopie	6,9	..	0,4	..	..	13,3	..	..	..	..
171 Mali	2,4	1,5	2,1	-1,0	3,4	3,0	3,6	..	-4,7	..
172 Burkina Faso	3,0	3,4	1,7	0,8	1,6	2,0	-1,5	..	0,2	..
173 Niger	2,0	-1,4	-2,5	-4,1	0,2	-0,1	-4,1	..	-4,8	..
174 Rwanda	..	1,4	1,6	-1,2	4,5	9,7	0,4	0,8	-1,7	-6,9
175 Sierra Leone	0,7	0,6	0,7	-1,5	67,3	32,9	-6,6	-1,3	-13,2	-6,1
Total pays en développement	4 536T	4,0	3,2	2,0	164,6	298,2	3,2	..	..	-1,9
Pays les moins avancés	80T	2,5	(.)	(.)	17,6	17,9	1,4	..	..	..
Afrique subsaharienne	254T	1,5	1,2	-1,4	16,1	14,9	0,3	..	-3,7	..
Pays industrialisés	20 849T	2,3	3,0	1,7	12,5	70,9	2,1	..	..	-3,9
Monde	25 385T	2,6	2,0	0,9	34,9	103,0	2,3	..	..	-3,6

Sources : Colonne 1 : Banque mondiale, 1996e. *Colonnes 2, 5, 9 et 10 :* Banque mondiale, 1996g. *Colonnes 3-4 et 6-8 :* Calculs effectués d'après la Banque mondiale, 1995d.

27 Développement humain

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (en années) 1994	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) 1990	Nombre d'habitants par médecin 1988-91	Scientifiques et techniciens travaillant dans la R&D (pour 1 000 habitants) 1988-95	Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1994	Etudiants de l'enseignement supérieur (pour 1000 habitants) Total 1992	Etudiants de l'enseignement supérieur (pour 1000 habitants) Femmes 1992	Diffusion de quotidiens (pour 100 habitants) 1994	Récepteurs TV (pour 100 habitants) 1994	PIB réel par habitant (PPA) 1994	PNB par habitant (USD) 1994
Développement humain élevé	76,7	14	341	3	87	3 554	3 562	29	58	20 357	22 532
1 Canada	79,0	6	446	2	100 [a]	6 903	7 424	19	65	21 459	19 510
2 France	78,7	15	333	3	89	3 409	3 605	24	58	20 510	23 420
3 Norvège	77,5	6	309	..	92	3 890	4 120	61	43	21 346	26 390
4 Etats-Unis	76,2	12	..	4	96	5 486	5 834	23	78	26 397	25 880
5 Islande	79,1	..	..	3	83	2 393	2 812	52	32	20 566	24 630
6 Pays-Bas	77,3	12	398	3	91	3 339	3 038	33	49	19 238	22 010
7 Japon	79,8	18	..	6	78	2 340	1 861	58	62	21 581	34 630
8 Finlande	76,3	11	405	4	97	3 739	3 856	47	50	17 417	18 850
9 Nouvelle-Zélande	76,4	25	521	2	94	4 251	4 512	30	51	16 851	13 350
10 Suède	78,3	7	395	4	82	2 622	2 783	48	47	18 540	23 530
11 Espagne	77,6	7	262	1	90	3 306	3 328	10	43	14 324	13 440
12 Autriche	76,6	10	..	2	87	2 836	2 560	47	48	20 667	24 630
13 Belgique	76,8	10	298	2	86	2 776	2 621	32	46	20 985	22 870
14 Australie	78,1	9	..	2	79	3 219	3 435	26	48	19 285	18 000
15 Royaume-Uni	76,7	9	..	2	86	2 405	2 291	35	45	18 620	18 340
16 Suisse	78,1	6	585	..	76	2 095	1 490	41	40	24 967	37 930
17 Irlande	76,3	10	633	2	88	3 087	3 195	17	32	16 061	13 530
18 Danemark	75,2	9	360	3	89	3 045	3 147	36	54	21 341	27 970
19 Allemagne	76,3	22	..	3	81	2 319	1 813	32	55	19 675 [b]	25 580
20 Grèce	77,8	10	313	1	82	1 907	1 884	16	21	11 265	7 700
21 Italie	77,8	12	211	1	73	2 829	2 782	10	43	19 363	19 300
23 Israël	77,5	7	..	4	75	3 208	3 131	28	30	16 023	14 530
27 Luxembourg	75,9	..	..	..	58	..	..	38	34	34 155	39 600
31 Portugal	74,6	15	352	1	81	1 936	2 264	4	23	12 326	9 320
34 Malte	76,4	..	..	(.)	76	1 300	1 236	18	41	13 009 [c,d]	..
35 Slovénie	73,1	13	..	3	74	2 033	2 143	18	30	10 404 [c]	7 040
39 Rép. tchèque	72,2	15	..	1	70	1 132	974	22	38	9 201	3 200
42 Slovaquie	70,8	..	..	2	72	1 247	1 173	26	28	6 389	2 250
48 Hongrie	68,8	30	312	1	67	1 145	1 113	23	52	6 437	3 840
58 Pologne	71,2	19	467	1	79	1 527	1 680	14	30	5 002	2 410
62 Biélorussie	69,2	37	282	3	80	3 317	3 060	19	26	4 713	2 160
Développement humain moyen	67,5	70	..	4	74	2 850	2 869	20	30	3 791	1 966
67 Russie, Féd. de	65,7	75	..	4	78	3 174	3 307	27	38	4 828	2 650
69 Bulgarie	71,1	27	315	4	66	2 085	2 189	21	26	4 533	1 250
71 Estonie	69,2	41	..	3	72	2 603	2 475	24	36	4 294	2 820
76 Lituanie	70,1	36	..	1	70	2 802	3 097	14	34	4 011	1 350
77 Croatie	71,3	..	..	2	67	1 720	1 603	58	23	3 960 [b]	2 560
79 Roumanie	69,5	130	552	1	62	1 019	939	30	20	4 037	1 270
80 Macédoine	71,7	..	..	1	60	1 260	1 313	2	16	3 965 [c,d]	820
85 Turkménistan	64,7	55	..	..	90	2 078	..	..	22	3 469 [c]	..
92 Lettonie	67,9	40	..	1	67	2 786	2 775	23	47	3 332	2 320
93 Kazakhstan	67,5	80	..	..	73	3 433	..	..	26	3 284	1 160
95 Ukraine	68,4	50	259	7	76	3 152	2 954	12	23	2 718	1 910
100 Ouzbékistan	67,5	55	..	2	73	3 054	..	1	18	2 438	960
102 Albanie	70,5	65	730	..	59	679	722	5	9	2 788 [c,d]	380
103 Arménie	70,8	50	..	..	78	3 711	..	2	24	1 737	680
105 Géorgie	73,1	33	..	..	69	2 710	..	..	22	1 585	..
106 Azerbaïdjan	71,0	22	..	..	72	2 323	2 453	3	21	1 670	500
107 Kirghizistan	67,8	110	..	..	73	1 837	..	1	24	1 930	630
110 Moldova, Rép. de	67,7	60	..	..	67	2 665	..	2	28	1 576 [b]	870
115 Tadjikistan	66,8	130	..	1	69	2 298	..	1	19	1 117	360
Total pays en développement	61,8	471	5 833	(.)	56	748	559	4	14	2 908	1 053
Pays industrialisés	74,1	31	..	3	83	3 367	3 407	27	50	15 986	17 221
Monde	63,2	416	..	1	60	1 489	1 377	10	22	5 806	4 797
Amérique du Nord	76,4	12	..	4	96	5 626	5 991	23	77	25 908	25 249
Europe de l'Est et CEI	68,1	63	..	4	75	2 622	2 595	20	30	4 203	2 125
Europe occidentale et méridionale	77,3	14	310	2	84	2 840	2 726	24	48	18 739	21 304
OCDE	75,4	46	498	3	82	3 352	3 255	26	54	18 621	20 152
Union européenne	77,2	13	301	2	84	2 776	2 666	25	48	18 575	20 460
Pays scandinaves	77,1	8	373	3	89	3 185	3 339	48	48	19 451	24 036

a. Plafonné à 100.
b. Estimation de la CEE/ONU d'après le PCE, 1993.
c. Actualisation provisoire des *PENN World Tables* d'après un ensemble élargi d'éléments de comparaisons internationales, selon la description de Summers et Heston, 1991.
d. Provisoire.

Sources : Colonne 1 : ONU, 199 6b. *Colonne 2* : UNICEF, 1997. *Colonne 3* : OMS, 1993. *Colonnes 4 et 8* : Calculs effectués à partir d'estimations de l'UNESCO, 1996d. *Colonne 5* : UNESCO, 1996b. *Colonnes 6-8* : UNESCO, 1995b. *Colonnes 9* : UIT, 1996. *Colonne 10* : Calculs effectués d'après des estimations de la Banque mondiale, 1997a. *Colonne 11* : Banque mondiale, 1996g.

28 Population féminine et opportunités

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Scolarisation nette de la population féminine — Ens. primaire — En % de la pop. masc. 1992	Ens. primaire — Indice (1980=100) 1992	Ens. secondaire — En % de la pop. masc. 1992	Ens. secondaire — Indice (1980=100) 1992	Scolarisation des femmes dans le supérieur — Pour 100 000 habitants 1992	Indice (1980=100) 1992	Espérance de vie des femmes à la naissance — (Années) 1994	Indice (1970=100) 1994	Indice synthétique de fécondité — Taux 1994	Indice (1970=100) 1994
Développement humain élevé	98	101	88	111	3 562	145	80	107	1,8	77
1 Canada	97	101	90	107	7 424	141	82	107	1,8	78
2 France	99	100	89	109	3 605	..	83	109	1,7	68
3 Norvège	99	100	90	105	4 120	224	80	104	1,9	77
4 Etats-Unis	100	103	90	..	5 834	110	80	107	2,1	92
5 Islande	..	..	..	..	2 812	146	81	105	2,2	74
6 Pays-Bas	96	102	87	106	3 038	151	80	105	1,6	68
7 Japon	100	100	..	..	1 861	140	83	110	1,4	70
8 Finlande	..	..	94	..	3 856	160	80	108	1,9	102
9 Nouvelle-Zélande	98	98	89	107	4 512	227	79	106	2,1	71
10 Suède	100	103	91	107	2 783	128	81	105	2,0	102
11 Espagne	100	100	92	124	3 328	209	81	108	1,2	42
12 Autriche	91	103	91	..	2 560	177	80	108	1,5	65
13 Belgique	97	99	90	106	2 621	147	80	108	1,6	77
14 Australie	99	99	82	116	3 435	171	81	108	1,9	70
15 Royaume-Uni	100	103	84	104	2 291	218	79	106	1,8	78
16 Suisse	95	..	77	..	1 490	188	81	107	1,5	75
17 Irlande	90	99	84	105	3 195	243	79	107	1,9	50
18 Danemark	98	103	88	99	3 147	157	78	103	1,8	86
19 Allemagne	83	..	86	..	1 813	..	79	108	1,3	64
20 Grèce	94	97	89	119	1 884	184	80	109	1,3	57
21 Italie	..	..	..	..	2 782	169	81	108	1,2	51
23 Israël	..	..	..	..	3 131	122	79	109	2,9	77
27 Luxembourg	..	..	..	..	..	..	79	107	1,7	82
31 Portugal	100	100	..	..	2 264	256	78	111	1,5	53
34 Malte	99	101	82	119	1 236	889	79	109	2,1	99
35 Slovénie	..	..	..	..	2 143	..	78	106	1,3	56
39 Rép. tchèque	..	..	..	..	974	..	75	102	1,6	77
42 Slovaquie	..	..	..	..	1 173	..	75	103	1,8	70
48 Hongrie	92	97	77	171	1 113	122	74	102	1,6	81
58 Pologne	95	97	81	110	1 680	93	76	103	1,8	80
62 Biélorussie	..	..	..	..	3 060	92	75	99	1,6	68
Développement humain moyen	..	..	..	..	2 869	..	72	102	2,1	66
67 Russie, Féd. de	96	..	..	..	3 307	77	72	98	1,4	68
69 Bulgarie	79	82	62	86	2 189	171	75	102	1,4	65
71 Estonie	80	..	77	..	2 475	..	75	101	1,4	67
76 Lituanie	..	..	..	..	3 097	..	76	101	1,7	74
77 Croatie	80	..	70	..	1 603	..	76	105	1,6	79
79 Roumanie	76	..	73	..	939	129	73	104	1,3	45
80 Macédoine	84	..	..	..	1 313	..	74	110	2,0	64
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	68	108	3,8	60
92 Lettonie	80	..	..	..	2 775	..	74	100	1,5	79
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	72	105	2,3	66
95 Ukraine	..	..	..	..	2 954	..	74	100	1,5	76
100 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	71	106	3,7	60
102 Albanie	..	..	..	..	722	129	74	108	2,8	57
103 Arménie	..	..	..	..	..	..	75	100	2,0	63
105 Géorgie	..	..	..	..	..	..	77	107	2,0	79
106 Azerbaïdjan	..	..	..	..	2 453	..	75	104	2,5	55
107 Kirghizistan	..	..	..	..	..	..	72	108	3,4	71
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	72	105	2,0	77
115 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	70	107	4,0	59
Total pays en développement	86	..	..	..	559	..	63	121	3,6	60
Pays industrialisés	96	..	..	..	3 407	134	78	106	1,8	73
Monde	89	..	..	..	1 377	212	65	119	3,4	61
Amérique du Nord	100	103	90	..	5 991	113	80	107	2,1	91
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	2 595	..	73	102	2,0	68
Europe occidentale et méridionale	94	100	88	112	2 726	186	81	108	1,5	63
OCDE	98	102	88	112	3 255	184	78	111	2,0	68
Union européenne	95	101	88	110	2 666	191	80	108	1,5	65
Pays scandinaves	99	102	91	104	3 339	160	80	105	1,9	93

Sources : Colonnes 1, 3 et 5 : UNESCO, 1995b. *Colonnes 2, 4 et 6 :* Calculs effectués d'après des statistiques de l'UNESCO, 1995b. *Colonnes 7-10 :* ONU, 1996b.

29 Participation des femmes à la vie politique et économique

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Encadrement supérieur et direction		Encadrement et fonctions techniques		Personnel de bureau et de vente		Personnel de service		Femmes membres du gouvernement		
	Femmes en %		Femmes en %		Femmes en %		Femmes en %				
	(%) de femmes 1990	du nombre d'hommes 1990	(%) de femmes 1990	du nombre d'hommes 1990	(%) de femmes 1990	du nombre d'hommes 1990	(%) de femmes 1990	du nombre d'hommes 1990	Total (%) 1995[a]	Ministres (%) 1995[a]	Secrétaires d'Etat et autres (%) 1995[a]
Développement humain élevé	27	44	48	94	59	161	60	159	15,8	14,2	15,9
1 Canada	42	73	56	128	68	209	57	133	19,1	19,2	19,1
2 France	9	10	41	71	..	..	..	..	8,8	6,5	9,3
3 Norvège	31	45	58	135	66	192	75	301	44,1	40,9	45,7
4 Etats-Unis	42	72	53	111	67	201	60	150	30,1	21,1	30,7
5 Islande	..	..	..	..	..	..	..	..	8,1	13,3	6,4
6 Pays-Bas	15	18	44	79	52	109	70	238	19,7	26,3	17,0
7 Japon	9	9	42	72	50	101	54	118	8,3	6,7	8,8
8 Finlande	26	36	62	166	67	207	71	250	16,3	35,0	10,0
9 Nouvelle-Zélande	32	122	48	43	76	325	67	207	16,8	7,4	20,0
10 Suède	39	64	64	181	77	335	77	333	33,3	47,8	25,6
11 Espagne	12	14	48	93	47	90	59	141	9,7	15,0	7,1
12 Autriche	19	24	49	95	64	178	71	243	6,8	21,1	4,0
13 Belgique	19	23	51	102	..	..	..	..	8,3	10,5	7,3
14 Australie	43	76	25	33	19	24	77	339	23,7	13,3	26,7
15 Royaume-Uni	33	49	44	78	..	..	..	..	8,4	9,1	8,3
16 Suisse	28	39	24	31	..	..	..	..	7,0	16,7	4,4
17 Irlande	17	21	48	92	52	107	52	106	11,1	18,2	8,5
18 Danemark	20	25	63	169	61	155	73	263	19,0	30,4	17,4
19 Allemagne	19	24	43	75	..	..	..	..	6,8	16,0	5,4
20 Grèce	12	14	44	79	44	79	44	77	6,3	0	10,4
21 Italie	38	60	46	86	..	..	..	..	9,6	3,4	11,8
23 Israël	19	23	54	118	55	121	57	135	9,8	13,0	9,0
27 Luxembourg	9	9	38	61	48	93	72	256	7,7	16,7	3,7
31 Portugal	37	58	52	110	48	91	66	190	17,5	9,1	19,1
34 Malte	..	..	..	..	..	..	..	..	1,5	0	1,9
35 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..	..	..	1,2	0	1,6
42 Slovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	12,8	13,6	12,5
48 Hongrie	58	139	49	96	75	307	75	306	7,7	5,3	8,1
58 Pologne	16	18	60	152	..	..	..	..	8,0	6,3	8,8
62 Biélorussie	..	..	..	..	..	..	..	..	4,4	8,1	3,1
Développement humain moyen	..	..	..	..	..	..	..	..	2,7	3,3	3,0
67 Russie, Féd. de	..	..	..	..	..	..	..	..	2,1	2,8	2,0
69 Bulgarie	29	41	57	132	79	373	76	320	8,5	9,1	8,3
71 Estonie	..	..	..	..	..	..	..	..	10,4	6,3	11,8
76 Lituanie	..	..	..	..	..	..	..	..	8,6	0	11,8
77 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	3,3	0	4,0
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	3,9	4,3	3,6
92 Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	..	15,5	5,6	17,3
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	1,1	2,7	0
95 Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	1,0	0	1,3
100 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	2,9	2,8	2,9
102 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	12,3	0	16,1
103 Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	2,0	0	3,1
105 Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	3,3	0	4,7
106 Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	5,3	4,0	6,0
107 Kirghizistan	..	..	..	..	..	..	..	..	8,0	4,3	11,1
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	..	3,5	0	5,3
115 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	4,0	6,9	2,9
Total pays en développement	10	12	36	64	..	..	..	..	5,5	5,8	5,6
Pays industrialisés	27	44	48	95	..	..	..	..	12,5	12,1	12,7
Monde	14	19	39	71	..	..	..	..	7,4	7,4	7,5
Amérique du Nord	42	72	53	113	67	202	60	148	29,0	20,9	29,5
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	..	..	..	..	3,5	4,1	3,9
Europe occidentale et méridionale	21	29	46	87	54	130	63	191	10,5	13,8	9,9
OCDE	26	41	46	88	54	142	55	140	15,1	14,0	15,0
Union européenne	23	32	46	86	53	128	63	187	9,9	12,7	9,4
Pays scandinaves	30	45	62	167	69	240	74	293	28,1	39,5	23,8

a. Chefs d'Etat et de gouvernement élus et gouverneurs des banques centrales inclus. Une indication égale à zéro signifie que la Division des Nations unies pour la promotion de la femme ne fait état d'aucune femme ministre. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* n'a pas pu obtenir confirmation de ces informations.

Sources : *Colonnes 1-8* : ONU, 1994b. *Colonnes 9-11* : Calculs de la division des Nations unies pour la promotion de la femme à partir d'informations provenant d'annuaire des gouvernements mondiaux.

Classement selon l'IDH	Adultes fumeurs (%) Hommes 1986-94	Adultes fumeurs (%) Femmes 1986-94	Consommation d'alcool par habitant (en litres) 1991	Probabilité de décés après 65 ans de maladies cardio-vasculaires (sur 1 000 habitants) Hommes 1990-93	cardio-vasculaires (sur 1 000 habitants) Femmes 1990-93	cancéreuses (sur1 000 habitants) Hommes 1990-93	cancéreuses (sur1 000 habitants) Femmes 1990-93	Cas de sida (pour 100 000 habitants)[a] 1995	Population handicapée (en % de la population totale) 1985-92	Dépenses publiques de santé (en % des dépenses publiques totales) 1989-91	Dépenses privées de santé (en % des dépenses totales de santé) 1989-91	Dépenses de santé (en % du PIB) 1960	Dépenses de santé (en % du PIB) 1991
Développement humain élevé	38	23	8,1	270	291	245	163	7,2	9,9	13,4	33,6	4,5	9,7
1 Canada	31[b]	28[b]	7,1	..	..	..	..	4,0	15,5	14,6	27,8	5,3	9,9
2 France	49[b]	26[b]	11,9	220	244	289	179	8,4	..	13,2	26,1	4,3	9,1
3 Norvège	42[b]	32[b]	4,1	340	314	222	160	1,5	..	13,0	3,4	3,2	8,4
4 Etats-Unis	30[b]	24[b]	7,0	..	..	..	..	15,2	12,0	14,8	56,1	5,3	13,3
5 Islande	39[b]	32[b]	3,9	..	..	..	..	1,1	..	19,3	13,0	3,4	8,3
6 Pays-Bas	41[b]	33[b]	8,2	279	285	291	191	3,1	11,5	10,4	26,9	4,0	8,7
7 Japon	66	14	6,3	212	264	247	156	0,2	2,3	30,7	28,0	3,0	6,8
8 Finlande	35[b]	17[b]	7,4	366	351	212	151	0,8	17,0	14,7	19,1	3,8	8,9
9 Nouvelle-Zélande	35[b]	29[b]	7,8	347	337	248	183	1,4	13,0	..	21,1	4,2	7,7
10 Suède	26	30	5,5	388	357	208	165	2,1	12,0	11,1	22,0	4,7	8,8
11 Espagne	58	27	10,4	235	277	238	139	15,7	15,0	11,8	17,8	1,6	6,5
12 Autriche	33[b]	22[b]	10,3	378	403	247	180	2,4	22,7	11,2	32,9	4,4	8,5
13 Belgique	35	21	9,4	..	..	..	..	2,1	..	12,2	11,1	3,4	8,1
14 Australie	37[b]	30[b]	7,7	342	370	252	174	3,8	15,6	15,4	32,2	4,8	8,6
15 Royaume-Uni	36	32	7,4	..	..	..	..	2,6	14,2	12,2	16,7	3,9	6,6
16 Suisse	46[b]	29	10,7	322	346	281	188	6,2	..	15,7	31,7	3,3	8,0
17 Irlande	..	..	7,4	349	324	235	186	1,2	3,5	12,0	24,2	3,8	8,0
18 Danemark	49	38	9,9	320	305	252	202	4,1	12,0	9,0	18,5	3,6	7,0
19 Allemagne	..	..	10,9	350	359	242	184	1,7	8,4	12,3	28,2	4,9	9,1
20 Grèce	54[b]	13[b]	8,6	294	310	219	122	1,7	..	12,2	23,0	2,6	4,8
21 Italie	46[b]	18[b]	8,4	256	280	263	174	9,6	2,7	14,8	22,5	3,6	8,3
23 Israël	38	25	0,9	340	324	183	156	1,0	..	..	..	1,0	4,2
27 Luxembourg	..	..	12,3	448	502	180	109	3,7	..	10,3	8,6	..	6,6
31 Portugal	37[b]	10[b]	11,6	182	187	181	124	6,6	11,0	9,8	38,3	2,3	6,2
34 Malte	..	..	..	..	..	..	..	0,8	..	..	..	..	..
35 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	0,8	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	..	..	..	331	313	233	171	0,1	..	..	..	2,9	5,9
42 Slovaquie	..	..	..	..	..	..	..	(.)	..	..	..	..	..
48 Hongrie	50	25	10,5	283	283	221	168	0,3	15,7	..	..	2,6	6,0
58 Pologne	63[b]	29[b]	7,1	240	201	188	124	0,3	9,9	..	..	3,5	5,1
62 Biélorussie	..	..	..	394	399	151	82	(.)	..	..	..	..	3,2
Développement humain moyen	..	..	..	363	352	150	89	0,3	..	..	..	..	3,4
67 Russie, Féd. de	..	..	..	365	359	164	97	(.)	..	..	..	..	3,0
69 Bulgarie	..	..	7,8	349	351	119	82	(.)	0,4	..	..	2,0	5,4
71 Estonie	..	..	..	422	453	..	..	0,2	..	..	..	..	..
76 Lituanie	..	..	..	..	..	..	..	0,1	..	..	..	..	3,6
77 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	0,3	..	..	..	..	..
79 Roumanie	48[b]	13[b]	6,4	..	..	..	..	2,8	..	..	..	2,0	3,9
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..	..	0,8	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	5,0
92 Lettonie	..	..	..	398	393	164	99	0,1	..	..	..	..	..
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	4,4
95 Ukraine	..	..	..	304	297	133	75	0,1	..	..	..	..	3,3
100 Ouzbékistan	..	..	..	508	538	89	60	..	..	..	..	..	5,9
102 Albanie	..	..	..	304	307	102	51	0,1	..	..	..	..	4,0
103 Arménie	..	..	..	475	524	105	69	..	..	..	..	..	4,2
105 Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	(.)	..	..	..	..	4,5
106 Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	(.)	..	..	..	..	4,3
107 Kirghizistan	..	..	..	364	404	163	103	..	..	..	..	..	5,0
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	0,1	..	..	..	..	3,9
115 Tadjikistan	..	..	..	364	378	102	60	..	..	..	..	..	6,0
Total pays en développement	49	8	..	..	..	..	..	4,8	2,6	..	..	..	..
Pays industrialisés	42	24	8,0	298	308	219	143	5,6	..	..	..	..	9,4
Monde	47	12	..	..	..	..	..	5,0	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	28	24	7,0	..	..	..	..	14,1	12,3	14,8	56,1	5,3	13,0
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	345	332	160	99	0,3	..	..	..	..	3,7
Europe occidentale et méridionale	39	25	10,0	285	302	253	171	6,4	9,2	12,7	24,2	4,1	8,5
OCDE	39	23	8,1	267	290	247	165	6,7	9,3	13,4	33,6	4,5	9,7
Union européenne	37	25	9,6	283	301	253	171	5,8	10,2	12,6	23,5	4,1	8,2
Pays scandinaves	29	28	6,6	359	337	221	169	2,1	13,3	11,6	16,8	4,0	8,3

a. Nombre de cas de SIDA recensés chez les adultes et les enfants.
b. Données antérieures à 1986.
Sources : Colonnes 1 et 2 : ONU, 1994b. *Colonne 3* : ARF, 1994. *Colonnes 4-7* : OMS, 1994. *Colonne 8* : OMS et ONUSIDA. 1996. *Colonne 9* : ONU, 1993a. *Colonnes 10-14* : Banque mondiale, 1993.

31 Enseignement

Classement selon l'IDH	Etudiants à plein temps (% de la pop. âgée de 5 à 29 ans) 1994	Taux de scolarisation secondaire à plein temps (% net) 1994	Scolarisation secondaire technique 2e cycle (en % de la scol. sec. 2e cycle totale) 1992	Taux de scolarisation ens. supérieur (% net de la population de 18 à 21 ans) 1994	Scolarisation en sciences nat. et appl. sup. (en % du total de scol. sup.) 1992	Dépenses d'enseignement supérieur (en % de tous les niveaux) 1990-94	Dépenses publiques par étudiant de l'ens. sup. (PPA)[a] 1994	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PNB) 1993-94	Dépenses totales d'enseignement (en % du PIB) 1960	1991
Développement humain élevé	55	94	54	28	24	21,2	9,547	5,4	4,4	5,9
1 Canada	58	94	..	40	16	27,9	11 132	7,6	4,6	7,4
2 France	60	96	54	33	19	16,7	6 033	5,8	3,6	6,0
3 Norvège	58	94	60	24[b]	20	25,9	8 343	9,2	4,6	7,6
4 Etats-Unis	57	95	..	35	17	25,2	14 607	5,5	5,3	7,0
5 Islande	..	86	..	19	16	24,6	5 059	5,4	..	6,0
6 Pays-Bas	56	98	70	22	24	32,1	8 665	5,5	4,9	5,8
7 Japon	53	96	28	..	22	..	7 556	4,7	4,9	5,0
8 Finlande	63	96	54	27[b]	38	28,7	7 295	8,4	4,9	6,6
9 Nouvelle-Zélande	60	94	19	31	20	36,7	7 337	7,3	2,2	5,8
10 Suède	51	96	..	15[b]	29	15,8	12 693	8,4	5,9	6,5
11 Espagne	58	82	41	25	26	15,3	3 835	4,7	1,1	5,6
12 Autriche	50	92	76	12	29	18,6	8 642	5,5	2,9	5,4
13 Belgique	..	104	59	37	24	17,3	6 380	5,6	4,8	5,4
14 Australie	54	96	24	29	26	26,6	9 036	6,0	..	5,5
15 Royaume-Uni	55	87	58	24	28	22,3	8 241	5,4	3,4	5,3
16 Suisse	50	87	73	14[b]	32	20,3	15 731	5,6	3,3	5,4
17 Irlande	57	93	..	31	31	21,5	7 076	6,4	3,0	5,9
18 Danemark	56	94	56	22[b]	27	25,0	8 045	8,5	4,0	6,1
19 Allemagne	54	96	80	17[b]	39	21,4	7 902	4,8	2,4	5,4
20 Grèce	..	82	..	37	37	19,6	2 502	3,0	2,0	3,0
21 Italie	50	..	67	..	28	13,7	5 169	5,2	4,2	4,1
23 Israël	..	..	..	..	27	17,6	..	6,0	..	6,0
27 Luxembourg	..	..	..	..	..	3,3	..	3,1	..	5,8
31 Portugal	..	74	..	19	31	14,2	5 667	5,4	1,8	5,5
34 Malte	..	..	..	..	13	17,9	..	5,1	..	4,4
35 Slovénie	..	..	..	..	..	18,9	..	6,2	..	..
39 Rép. tchèque	..	88	54	15	42	17,9	4 788	5,9	..	..
42 Slovaquie	..	..	..	..	47	14,3	..	4,9	..	..
48 Hongrie	..	86	75	11	29	17,8	5 189	6,7	..	6,7
58 Pologne	..	..	75	15	28	16,0	..	5,5	3,8	4,9
62 Biélorussie	..	..	..	..	40	11,1	..	6,1	..	..
Développement humain moyen	..	..	..	..	49	..	..	5,3	..	..
67 Russie, Féd. de	..	..	44	..	51	12,4	..	4,4	..	..
69 Bulgarie	..	..	..	..	37	15,5	..	4,5	..	5,4
71 Estonie	..	..	..	..	36	14,0	..	5,8	..	..
76 Lituanie	..	..	..	..	..	19,0	..	4,5	..	..
77 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79 Roumanie	..	..	..	..	57	15,9	..	3,1	2,9	3,1
80 Macédoine	..	..	..	..	..	21,7	..	5,6	..	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	7,9	..	..
92 Lettonie	..	..	..	..	46	13,3	..	6,5	..	..
93 Kazakhstan	..	..	..	..	26	..	..	5,4	..	..
95 Ukraine	..	..	..	..	52	9,8	..	8,2	..	..
100 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	9,7	..	11,0	..	..
102 Albanie	..	..	..	..	30	10,3	..	3,0	..	..
103 Arménie	..	..	..	..	..	22,6	..	..	..	..
105 Géorgie	..	..	..	..	..	18,5	..	1,9	..	..
106 Azerbaïdjan	..	..	..	..	51	10,4	..	5,5	..	..
107 Kirghizistan	..	..	..	..	..	10,8	..	6,8	..	..
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	5,5	..	..
115 Tadjikistan	..	..	..	..	..	9,8	..	9,5	..	..
Total pays en développement	..	..	..	..	33	..	..	3,6	..	..
Pays industrialisés	..	..	..	..	30	21,0	..	5,4	..	5,9
Monde	..	..	..	..	32	..	..	5,1	..	..
Amérique du Nord	57	95	..	36	17	25,2	14 263	5,7	5,3	7,0
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	45	..	..	5,4	..	..
Europe occidentale et méridionale	55	92	63	23	29	18,8	6 638	5,5	3,4	5,4
OCDE	53	85	53	28	25	21,3	9 044	5,4	4,4	5,9
Union européenne	55	91	62	23	29	19,2	6 698	5,4	3,4	5,4
Pays scandinaves	56	95	56	21	28	22,3	9 626	8,6	5,0	6,6

a. Dollars des Etats-Unis convertis en fonction des parités de pouvoir d'achat (PPA). Voir OCDE, 1996c.
b. De 22 à 25 ans.
Sources : *Colonnes 1-4 et 7* : OCDE, 1996c. *Colonne 5* : UNESCO, 1995b. *Colonnes 6 et 8* : Calculs effectués d'après des estimations de l'UNESCO, 1996d. *Colonnes 9-10* : UNESCO, 1993.

Classement selon l'IDH	Population active (en % de la pop. totale) 1990	Pourcentage de femmes dans la population active (agée de15 ans et plus) 1970	1990	Répartition de la population active en % dans l'agriculture 1990	l'industrie 1990	le secteur tertiaire 1990	Taux de remplacement de la force de travail 1994	Taux de croissance annuel des salaires réels (%) 1980-92	Taux de syndicalisation de la pop. active (%) 1970	1990	Heures de travail hebdomadaire (par employé de l'industrie manufacturière) 1993	Dépenses de soutien à l'emploi (en % du PIB) 1994-95
Développement humain élevé	49	36	42	7	31	63	94	1,3	..	26	39	1,6
1 Canada	53	32	44	3	25	71	97	0,1	31	36	39	2,1
2 France	44	36	43	5	29	66	97	..	22	10	39	3,1
3 Norvège	50	29	45	6	25	68	95	2,3	51	56	37	2,5
4 Etats-Unis	50	37	45	3	26	71	108	0,4	23	16	41	0,6
5 Islande	55	34	44	11	27	62	119	..	68	78	..	..
6 Pays-Bas	46	26	39	5	26	70	86	1,7	38	26	40	4,1
7 Japon	52	39	40	7	34	59	78	1,9	35	25	38	0,5
8 Finlande	52	44	47	8	31	61	92	2,6	51	72	38	5,6
9 Nouvelle-Zélande	48	29	43	10	25	65	113	0,1	..	45	42	2,0
10 Suède	54	36	48	4	30	66	94	1,2	68	83	37	5,5
11 Espagne	41	24	35	12	33	55	82	1,2	27	11	36	3,3
12 Autriche	46	38	41	8	38	55	84	2,0	62	46	35	1,8
13 Belgique	40	30	39	3	28	70	88	0,5	46	51	32	4,3
14 Australie	50	31	41	6	26	68	103	0,5	50	40	38	2,4
15 Royaume-Uni	50	36	42	2	29	69	96	2,5	45	39	43	1,9
16 Suisse	53	34	39	6	35	60	82	..	30	27	32	1,7
17 Irlande	37	26	32	14	29	57	124	2,0	53	50	40	4,7
18 Danemark	57	36	46	6	28	66	82	-0,3	60	71	32	6,9
19 Allemagne	50	39	42	4	38	58	76	..	33	33	38	3,5
20 Grèce	42	26	35	23	27	50	85	0,8	36	34	41	0,9
21 Italie	43	29	37	9	31	60	72	5,8	36	39	..	2,0
23 Israël	39	30	38	4	29	67	154	-1,6	..	..	41	..
27 Luxembourg	43	27	37	4	27	69	82	..	47	50	41	1,0
31 Portugal	49	25	43	18	34	48	88	0,5	61	32	38	2,0
34 Malte	37	21	25	3	35	63	107	..	..	..	..	..
35 Slovénie	49	36	46	6	46	48	88	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	53	46	47	11	45	43	92	..	..	..	40	0,3
42 Slovaquie	51	41	48	12	33	55	113	..	..	..	..	..
48 Hongrie	46	40	44	15	38	47	89	1,7	..	..	36	..
58 Pologne	49	45	45	27	36	37	115	-0,8	..	..	34	..
62 Biélorussie	52	51	49	20	40	40	110	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	49	49	48	19	39	42	119	..	..	..	..	..
67 Russie, Féd. de	52	51	48	14	42	45	105	..	..	..	..	..
69 Bulgarie	51	44	48	13	48	38	93	..	..	..	..	..
71 Estonie	54	51	49	14	41	44	103	..	..	..	34	..
76 Lituanie	52	49	48	18	41	41	108	..	..	..	..	..
77 Croatie	47	38	43	16	34	50	94	..	..	..	..	..
79 Roumanie	46	44	44	24	47	29	102	..	..	..	8	..
80 Macédoine	45	30	10	22	40	38	120	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	41	46	45	37	23	40	220	..	..	..	..	..
92 Lettonie	55	51	50	16	40	44	103	..	..	..	..	..
93 Kazakhstan	47	47	46	22	32	46	151	..	..	..	34	..
95 Ukraine	50	51	49	20	40	40	101	..	..	..	..	..
100 Ouzbékistan	39	48	46	35	25	40	226	..	..	..	..	..
102 Albanie	48	40	40	55	23	22	158	..	..	..	..	..
103 Arménie	48	46	47	18	43	39	146	..	..	..	..	..
105 Géorgie	49	48	46	26	31	43	120	..	..	..	..	..
106 Azerbaïdjan	42	45	43	31	29	40	166	..	..	..	..	..
107 Kirghizistan	41	49	46	32	27	41	205	..	..	..	..	..
110 Moldova, Rép. de	49	52	49	33	30	37	135	..	..	..	28	..
115 Tadjikistan	36	45	42	41	23	36	248	..	..	..	..	..
Total pays en développement	47	37	39	61	16	23	177	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	49	40	44	10	33	57	100	..	..	..	38	..
Monde	48	38	40	49	20	31	157	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	51	36	45	3	26	71	107	0,4	..	18	41	0,7
Europe de l'Est et CEI	49	48	47	19	39	42	117	..	..	..	..	..
Europe occidentale et méridionale	46	33	40	7	33	60	83	2,7	..	31	37	3,2
OCDE	48	35	41	10	29	61	103	1,6	..	26	39	1,6
Union européenne	46	34	41	6	32	62	85	2,7	..	32	39	3,1
Pays scandinaves	53	37	47	6	29	65	92	1,4	..	73	36	5,3

Note : Les pourcentages de la population active travaillant dans l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ayant été arrondis, leur total peut ne pas être égal à 100.
Sources : Colonnes 1-6 : BIT, 1996b. *Colonne 7 :* Calculs effectués d'après des estimations de l'ONU, 1996b. *Colonne 8 :* Banque mondiale, 1995e. *Colonnes 9 et 10 :* OCDE, 1994b. *Colonne 11 :* OCDE, 1995a. *Colonne 12 :* OCDE, 1996d.

33 Chômage

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Nombre de chômeurs (en milliers) 1993	Taux de chomage (%) Total 1995	Hommes 1993	Femmes 1993	Taux de chômage des jeunes (%) Hommes (15 à 24 ans) 1991-93	Femmes (15 à 24 ans) 1991-93	Chômage de longue durée (en % du nombre total de chômeurs) Plus de 6 mois Hommes 1995	Plus de 6 mois Femmes 1995	Plus de 12 mois Hommes 1995	Plus de 12 mois Femmes 1995	Travailleurs découragés (en % de la main-d'œuvre totale) 1993	Travailleurs en chômage partiel (en % de la main-d'œuvre totale) 1993	Prestations d'assurance chômage (en % du budget total de l'Etat) 1991
Développement humain élevé	34 589T	8,0	7,9	8,9	16	17	46	40	30	25	1,2	3,6	2,1
1 Canada	1 649	9,5	11,8	10,6	20	15	29	25	16	12	0,9	5,5	8,1
2 France	2 929	11,6	10,0	13,7	22	28	67	71	45	47	0,2	4,8	3,2
3 Norvège	127	4,9	6,6	5,2	13	10	44	31	29	17	1,2	..	2,2
4 Etats-Unis	8 734	5,5	7,1	6,5	14	12	19	16	11	8	0,9	5,0	1,5
5 Islande	6	..	3,6	5,4	..	..	27	32	11	14	..	..	..
6 Pays-Bas	415	6,5	6,0	7,3	10	10	73	75	49	38	0,6	5,6	4,5
7 Japon	1 660	3,1	2,4	2,6	5	5	44	28	24	10	2,2	1,9	0,7
8 Finlande	444	17,1	19,5	15,7	31	29	49	45	35	29	1,5	2,9	3,6
9 Nouvelle-Zélande	157	6,3	10,0	8,9	18	16	44	33	27	18	1,0	6,3	..
10 Suède	326	9,2	..	..	22	15	37	32	17	14	2,0	6,2	0,8
11 Espagne	2 260	22,7	9,9	23,8	40	47	67	77	51	62	0,2	1,0	7,0
12 Autriche	222	..	6,7	6,9	4	3	29	32	17	17	..	..	1,8
13 Belgique	550	9,5	9,7	17,4	17	20	76	79	61	63	1,5	3,8	5,8
14 Australie	939	8,5	11,5	10,1	20	17	54	47	34	26	1,6	6,9	4,0
15 Royaume-Uni	2 891	8,7	12,4	7,5	21	13	66	51	50	32	0,6	3,2	1,7
16 Suisse	163	..	4,4	4,7	7	7	48	54	32	35	..	..	0,4
17 Irlande	294	12,9	18,8	19,5	27	23	..	..	..	..	0,5	3,3	6,3
18 Danemark	349	..	11,3	13,7	14	15	52	42	32	25	1,6	4,8	5,5
19 Allemagne	2 720	8,2	8,0	8,4	8	8	63	68	46	51	..	1,5	3,0
20 Grèce	398	..	6,4	15,2	20[a]	39[a]	64	78	42	57	0,3	3,1	..
21 Italie	2 799	12,2	8,1	17,3	27	36	78	81	62	64	2,6	2,3	1,0
23 Israël	195	..	8,5	12,1	21	25	..	..	..	..	..	..	..
27 Luxembourg	4	..	1,5	1,9	5	4	48	47	25	21	..	..	..
31 Portugal	258	7,1	4,6	6,5	10	15	60	64	46	51	0,1	1,8	..
34 Malte	6	..	5,2	2,5	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35 Slovénie	..	14,5[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	200	2,9	3,1	4,6	..	..	52	53	30	31	..	..	..
42 Slovaquie	306	13,1	12,7	11,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..
48 Hongrie	632	10,4	14,2	10,1	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58 Pologne	2 890	14,9	15,0	17,9	25[a]	32[a]	..	..	..	..	..	..	..
62 Biélorussie	66	2,7[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	2 782T	3,4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67 Russie, Féd. de	578	3,2[b]	0,4	1,1	..	..	..	..	..	..	..	..	..
69 Bulgarie	626	11,1[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
71 Estonie	16	4,9[b]	1,7	2,1	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76 Lituanie	66	7,3[b]	3,8	3,3	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77 Croatie	..	17,6[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79 Roumanie	1 165	8,9[b]	8,1	12,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Macédoine	..	37,2[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	77	6,6	5,2	6,4	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93 Kazakhstan	78	2,1[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Ukraine	..	0,6[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
100 Ouzbékistan	..	0,3[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102 Albanie	140	13,0[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103 Arménie	..	8,1[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105 Géorgie	..	3,4[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
106 Azerbaïdjan	19	1,1[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
107 Kirghizistan	3	3,0[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
110 Moldova, Rép. de	14	1,4[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
115 Tadjikistan	..	1,8[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	37 371T	6,6	6,9	7,7	16	17	..	..	..	..	..	..	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	10 383T	5,9	7,6	6,9	15	13	20	17	12	9	0,9	5,1	2,0
Europe de l'Est et CEI	6 876T	4,8	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Europe occidentale et méridionale	14 270T	11,6	8,6	12,9	20	24	65	68	47	49	1,1	2,8	3,0
OCDE	34 016T	7,5[c]	7,8	8,8	16	17	43	40	28	25	1,2	3,8	2,1
Union européenne	16 859T	11,1	9,3	12,2	20	23	66	66	48	47	0,9	2,9	2,9
Pays scandinaves	1 252T	10,2	12,4	11,9	21	18	44	37	26	20	1,7	5,0	2,7

a. BIT, 1995a.
b. Taux de chômage officiel. Ne tient compte que du chômage déclaré.
c. OCDE, 1996b.
Sources : Colonnes 1 et 13 : BIT, 1995a. *Colonne 2* : OCDE, 1996d, et Commission économique des Nations unies pour l'Europe, 1996. *Colonnes 3-6* : OCDE, 1995a et BIT, 1995a. *Colonnes 7-10* : OCDE, 199 6b. *Colonnes 11-12* : OCDE, 1995a.

34 Accés aux moyens de communication

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Radios (pour 1 000 habitants) 1994	Récep-teurs TV (pour 1000 habitants) 1994	Ouvrage publiés (pour 100 000 habitants) 1992-94	Consommation de papier d'écriture et d'imprime-rie (tonnes pour 1 000 habitants) 1994	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 100 habitants) 1994	Communications téléphoniques internationales (minutes par habitant) 1994	Télé-copieurs (pour 100 habitants) 1994	Abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile (pour 100 habitants) 1992	Abonnés à Internet (pour 100 000 habitants) 1994	Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants) 1994
Développement humain élevé	1 221	58	65	95,8	49,2	43,7	3,6	5,2	291,2	17,3
1 Canada	1 051	65	76	96,3	59,0	28,3	..	6,5	352,7	17,5
2 France	891	58	78	79,1	54,7	43,3	2,8	1,5	88,7	14,0
3 Norvège	799	43	159	98,0	55,0	93,4	..	13,5	633,4	19,0
4 Etats-Unis	2 122	78	20	141,1	60,2	50,4	5,3	9,1	671,2	29,8
5 Islande	793	32	537	52,8	55,7	97,5	..	8,2	978,5	..
6 Pays-Bas	909	49	222	93,2	51,1	87,4	2,9	2,1	318,9	15,6
7 Japon	912	62	28	105,8	48,0	11,3	4,8	3,5	42,6	12,0
8 Finlande	1 003	50	247	166,4	55,1	46,9	2,4	12,8	772,3	15,9
9 Nouvelle-Zélande	991	51	..	53,9	46,8	77,9	1,4	6,5	486,2	19,0
10 Suède	879	47	158	93,4	68,3	79,8	..	15,8	488,5	17,2
11 Espagne	312	43	112	51,0	37,5	24,0	..	1,0	39,6	7,0
12 Autriche	619	48	100	71,2	46,5	102,4	3,0	3,5	206,4	10,7
13 Belgique	774	46	..	105,3	44,9	104,1	..	1,3	102,0	12,9
14 Australie	1 291	48	61	87,5	49,6	36,4	2,5	6,9	486,8	21,7
15 Royaume-Uni	1 429	45	164	104,5	48,8	55,5	2,6	6,8	228,4	15,2
16 Suisse	841	40	217	120,8	59,7	231,4	2,5	4,7	397,5	28,8
17 Irlande	636	32	..	54,2	35,0	107,6	..	2,5	96,5	13,8
18 Danemark	1 036	54	230	74,3	60,0	93,7	4,0	9,7	275,7	19,3
19 Allemagne	935	55	87	102,9	48,3	61,1	1,8	3,1	140,8	14,4
20 Grèce	418	21	..	33,6	47,8	40,6	..	1,6	21,1	2,9
21 Italie	802	43	57	16,1	42,8	30,8	..	3,9	29,5	7,2
23 Israël	478	30	86	48,7	39,4	33,2	2,0	2,6	134,5	7,8
27 Luxembourg	636	34	169	..	55,3	532,5	..	3,2	84,2	..
31 Portugal	233	23	68	33,2	34,8	31,0	..	1,8	33,6	5,0
34 Malte	530	41	115	69,2	44,8	74,4	..	2,1	..	..
35 Slovénie	378	30	151	32,7	28,7	46,7	0,7	0,9	50,2	..
39 Rép. tchèque	631	38	91	17,8	21,2	15,2	0,6	0,3	61,9	2,9
42 Slovaquie	568	28	65	12,8	18,7	9,8	0,7	0,1	14,6	..
48 Hongrie	625	52	100	17,5	16,9	23,3	0,4	1,4	46,0	3,4
58 Pologne	441	30	28	12,3	13,1	9,3	0,1	0,1	16,5	2,2
62 Biélorussie	285	26	32	(.)	18,6	..	0,1	..	(.)	..
Développement humain moyen	406	30	19	3,9	14,7	3,8	0,1	(.)	1,3	..
67 Russie, Féd. de	339	38	20	5,3	16,2	1,5	(.)	(.)	0,7	0,8
69 Bulgarie	454	26	69	4,6	29,5	9,5	0,1	0,1	0,9	..
71 Estonie	467	36	152	13,5	25,2	31,2	0,7	0,9	49,8	..
76 Lituanie	387	34	77	2,3	24,1	14,8	0,1	0,1	1,8	..
77 Croatie	261	23	59	11,7	25,2	40,3	0,6	0,5	13,3	..
79 Roumanie	204	20	18	4,0	12,3	3,2	0,1	(.)	1,4	..
80 Macédoine	182	16	31	6,7	16,1	26,4	0,1	..	..	..
85 Turkménistan	..	22	14	..	7,6	1,3	..	(.)	..	..
92 Lettonie	662	47	65	17,0	25,8	15,2	(.)	0,3	13,0	..
93 Kazakhstan	376	26	7	(.)	11,7	0,6	(.)	..	(.)	..
95 Ukraine	812	23	10	0,1	15,7	..	..	(.)	0,6	0,3
100 Ouzbékistan	81	18	6	0,3	6,9	..	..	..	..	..
102 Albanie	190	9	..	3,8	1,2	6,3	..	..	..	..
103 Arménie	..	24	6	..	15,6	14,3	(.)	..	0,3	..
105 Géorgie	550	22	6	(.)	9,6	0,3	(.)	..	..	..
106 Azerbaïdjan	..	21	5	..	8,5	..	(.)	(.)	(.)	..
107 Kirghizistan	..	24	7	(.)	7,3	0,3	..	..	..	..
110 Moldova, Rép. de	679	28	18	1,1	12,6	14,9	(.)	..	(.)	..
115 Tadjikistan	..	19	4	..	4,5	0,1	(.)	..	..	..
Total pays en développement	178	14	7	5,8	3,3	2,5	0,1	0,3	1,5	..
Pays industrialisés	1 018	50	52	74,0	40,1	35,1	2,8	4,1	223,2	14,2
Monde	361	22	18	20,6	11,5	9,4	0,7	1,4	60,9	..
Amérique du Nord	2 016	77	25	136,7	60,1	48,2	5,3	8,9	639,6	28,6
Europe de l'Est et CEI	420	30	25	6,0	15,0	5,9	0,1	0,1	6,4	..
Europe occidentale et méridionale	769	48	101	71,5	47,8	56,2	..	3,3	135,0	12,0
OCDE	1 094	53	61	84,0	44,6	38,5	3,5	4,6	255,0	15,1
Union européenne	871	48	108	75,4	47,6	52,2	..	3,7	138,2	12,1
Pays scandinaves	925	48	197	105,3	61,1	78,5	..	13,3	534,7	17,7

Sources : Colonnes 1, 3 et 4 : Calculs effectués d'après les estimations de l'UNESCO, 1996d. *Colonnes 2 et 5-10 :* UIT, 1996.

35 Investissement social

Classement selon l'IDH	Dépenses de sécurité sociale (en % du PIB 1993	Dépenses du gouvernement central consacrées aux postes suivants — Sécurité et protection sociales % 1980[a]	Sécurité et protection sociales % 1992-95	Logement et aménagements à usage collectif 1980[a]	Logement et aménagements à usage collectif 1992-95	Santé 1980[a]	Santé 1992-95	Education 1980[a]	Education 1992-95
Développement humain élevé	14,3	38,1	34,7	2,1	2,1	11,8	15,1	5,4	4,0
1 Canada	21,7	31,7	41,3	2,4	1,4	6,2	5,6	3,5	3,0
2 France	..	43,9	45,0	3,2	1,2	14,7	15,5	8,3	7,0
3 Norvège	19,6	33,5	39,5	1,8	1,5	10,3	10,2	8,5	9,7
4 Etats-Unis	10,5	34,2	29,6	2,6	2,7	10,7	18,3	2,5	1,6
5 Islande	..	15,9	24,3	2,7	1,1	21,2	23,6	12,9	12,2
6 Pays-Bas	..	37,0	37,2	2,9	3,2	11,7	14,3	12,5	10,1
7 Japon	11,5	..	36,8	..	13,8	..	1,6	..	6,0
8 Finlande	30,5	26,0	45,6	2,8	2,7	11,2	11,2	14,5	11,3
9 Nouvelle-Zélande	20,2	27,9	36,9	1,2	0,2	14,2	15,6	13,5	15,2
10 Suède	38,3	46,4	48,2	3,1	5,4	2,0	0,2	10,5	5,0
11 Espagne	..	59,0	39,0	1,5	0,5	0,6	6,2	7,7	4,4
12 Autriche	24,5	45,1	45,8	3,3	2,7	13,2	13,2	9,6	9,5
13 Belgique	..	41,6	..	1,6	..	1,7	..	14,4	..
14 Australie	..	27,4	33,8	0,7	1,4	10,1	13,1	8,1	7,6
15 Royaume-Uni	..	28,3	29,6	2,5	2,9	13,2	14,0	2,2	3,3
16 Suisse	14,0	48,3	..	0,8	..	12,7	..	3,3	..
17 Irlande	19,4	..	28,2	..	2,0	..	14,0	..	12,8
18 Danemark	29,5	41,2	39,9	2,1	1,8	1,4	1,1	10,0	10,6
19 Allemagne	24,7	49,5	..	0,4	0,6	19,2	16,8	0,8	0,8
20 Grèce	..	30,6	13,4	2,5	1,3	10,5	7,4	9,6	8,5
21 Italie	..	31,4	..	1,0	..	10,8	..	9,1	..
23 Israël	11,8	13,7	24,5	0,2	5,8	3,5	5,7	8,5	13,6
27 Luxembourg	..	51,7	50,8	1,7	4,1	2,4	2,9	8,5	8,6
31 Portugal	9,0	24,6	..	0,7	..	10,4	..	10,3	..
34 Malte	..	35,6	34,0	1,2	7,4	9,7	12,1	8,0	12,4
35 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	11,1	..	28,1	..	1,2	..	16,7	..	11,2
42 Slovaquie	13,3	..	..	..	..	..	..	..	..
48 Hongrie	17,3	20,7	28,7	1,7	..	2,7	7,9	1,8	3,3
58 Pologne	17,0	..	..	..	..	..	..	..	..
62 Biélorussie	12,0	..	36,5	..	1,2	..	2,5	..	17,6
Développement humain moyen	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67 Russie, Féd. de	..	..	28,5	..	..	..	1,4	..	3,2
69 Bulgarie	19,8	..	28,0	..	1,9	..	2,8	..	3,3
71 Estonie	..	..	30,0	..	3,9	..	16,9	..	8,8
76 Lituanie	..	..	37,5	..	(.)	..	4,7	..	7,0
77 Croatie	..	32,4	..	3,2	..	..	13,9	..	6,7
79 Roumanie	16,9	16,2	28,8	1,3	0,9	0,7	8,1	3,0	9,7
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	9,1	..	36,7	..	(.)	..	6,1	..	14,5
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..
100 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103 Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105 Géorgie	5,5	..	..	..	..	..	..	..	..
106 Azerbaïdjan	3,1	..	..	..	..	..	..	..	..
107 Kirghizistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..
115 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	11,4	34,2	29,6	2,6	2,7	10,7	18,3	2,5	1,6
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Europe occidentale et méridionale	..	42,5	42,1	1,8	1,5	12,3	13,3	7,4	5,4
OCDE	14,0	38,2	34,4	2,1	2,0	11,8	15,1	5,5	4,0
Union européenne	..	40,6	39,0	1,9	1,7	12,5	13,5	6,6	4,9
Pays scandinaves	30,8	39,1	43,9	2,5	3,3	5,1	4,3	10,6	8,4

a. Chiffres concernant l'année 1980 ou une année proche de 1980.
Sources : *Colonne 1* : BIT, 1995a. *Colonnes 2-9* : FMI. *Government Finance Statistics Yearbook*. Différentes éditions.

Classement selon l'IDH	Population carcérale (pour 100 000 habitants) 1987	1993	Pourcentage de jeunes adultes dans la population carcérale 1987	1990	Homicides volontaires commis par des hommes (pour 100 000 habitants) 1985-90	Infractions à la législation sur les stupéfiants (pour 100 000 habitants) 1980-86	Total de viols déclarés dans la population adulte (en milliers) 1986	Morts et blessés dans les accidents de la route (pour 100 000 habitants) 1990-93	Suicides (pour 100 000 habitants) Hommes 1989-93	Femmes 1989-93	Nombres de divorces (pour 1 000 couples) 1987-91	Foyers dirigés par une mère seule (%) 1985-91	Naissances vivantes (pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans) 1989-93	Femmes seules de plus de 65 ans en proportion total des ménages (%) 1992[a]
Développement humain élevé	77	93	..	..	4,8	..	129T	1 062	22	7	34	..	33	..
1 Canada	..	45	..	..	2,7	225	20,5	..	21	6	43	..	26	6
2 France	89	86	13	11	1,4	..	2,9	239	30	11	39	7	9	20
3 Norvège	46	60	8	6	1,6	116	0,3	201	21	8	45	..	16	12
4 Etats-Unis	..	..	..	..	12,4	234	90,4	2 367	20	5	48	8	64	8
5 Islande	28	39	9	5	0,6	..	..	381	..	..	19	6	23	..
6 Pays-Bas	37	51	18	28	1,2	38	1,2	73	14	7	30	5	7	8
7 Japon	..	..	..	..	0,9	31	1,8	..	22	11	22	5	4	..
8 Finlande	..	62	..	7	4,1	..	0,3	122	45	11	58	10	12	10
9 Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	2,6	..	0,5	..	24	6	38	8	34	..
10 Suède	51	66	4	5	1,7	..	1,0	159	22	10	48	6	11	11
11 Espagne	70	115	10	6	1,7	15	1,5	202	11	4	11	3	11	..
12 Autriche	98	91	1	3	1,4	77	0,5	532	32	11	36	..	23	12
13 Belgique	67	72	..	..	2,3	40	..	547	..	..	32	7	..	9
14 Australie	..	..	..	..	2,5	..	2,3	..	20	5	35	..	21	..
15 Royaume-Uni	96	92	25	21	1,6	..	..	395	..	..	42	10	31	12
16 Suisse	..	81	2	..	1,1	129	0,4	324	30	11	33	4	7	9
17 Irlande	55	60	28	..	1,2	..	(.)	181	17	3	..	..	17	6
18 Danemark	62	71	..	..	1,4	176	0,6	165	29	16	49	6	10	11
19 Allemagne	85	81	..	..	1,2	..	..	477	23	9	33	8	11	12
20 Grèce	41	68	6	..	1,2	..	0,6	214	6	2	14	..	15	..
21 Italie	61	89	2	1	2,5	6	0,7	299	12	4	8	2	8	9
23 Israël	..	..	..	..	0,5	25	0,4	..	11	4	19	..	19	..
27 Luxembourg	96	108	7	6	1,6	..	..	1 180	..	..	39	3	12	8
31 Portugal	84	111	10	8	2,3	13	0,2	517	12	4	13	6	23	..
34 Malte	15	..	..	..	0,6	..	(.)	2 868	..	..	..	..	12	..
35 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	22	..
39 Rép. tchèque	..	165	..	..	1,3	..	..	244	28	10	32	..	43	10
42 Slovaquie	..	136	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	51	8
48 Hongrie	..	132	..	6	3,5	..	1,1	191	55	18	37	..	35	10
58 Pologne	..	160	..	..	2,5	..	1,9	128	25	5	17	..	29	6
62 Biélorussie	..	..	..	..	..	..	..	72	49	10	35	8	46	10
Développement humain moyen	..	..	..	..	..	..	..	106	50	11	38	..	48	..
67 Russie, Féd. de	..	..	..	..	9,0	..	..	121	66	13	42	35	47	..
69 Bulgarie	..	99	..	..	4,0	..	0,7	83	25	10	20	..	71	7
71 Estonie	..	..	..	..	..	..	..	85	64	15	47	..	43	12
76 Lituanie	..	..	..	..	..	..	..	116	74	14	36	..	42	..
77 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25	..
79 Roumanie	..	200	..	..	..	..	..	..	..	..	20	..	48	6
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	44	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	22	..
92 Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	130	72	17	46	..	48	7
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	93	38	9	..	..	54	..
95 Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	79	38	9	40	..	60	..
100 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	9	3	..	..	42	..
102 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	2	1	10	..	..	..
103 Arménie	..	..	..	..	..	..	..	26	4	1	..	..	83	..
105 Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	58	..
106 Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	28	3
107 Kirghizistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	55	16
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	55	..	..	31	..	62	..
115 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	5	2	..	..	39	..
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	.. ..
Pays industrialisés	..	..	..	..	5,4	..	..	820	28	8	35	..	38	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	..	..	..	..	11,4	233	111T	2 367	20	5	48	..	60	..
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	..	..	..	115	47	10	36	..	46	..
Europe occidentale et méridionale	73	85	..	..	1,7	..	10T	321	20	8	27	..	11	..
OCDE	80	88	..	..	4,8	..	129T	1 020	21	7	34	..	33	..
Union européenne	77	87	..	..	1,7	..	10T	331	20	7	29	..	15	..
Pays scandinaves	53	65	..	..	2,1	..	2T	162	28	11	50	..	12	..

a. Chiffres concernant l'année 1992 ou une année proche de 1992.
Sources : Colonnes 1-4, 11-13 : Commission économique pour l'Europe, 1995b. *Colonnes 5-7* : PNUD, 1994. *Colonne 8* : Commission économique pour l'Europe, 1995a. *Colonnes 9-10* : OMS, 1994. *Colonne 14* : Eurostat et ONU, 1995.

37 Flux d'aide

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) nette versée: en millions d'USD 1995	en % du PNB: Moyenne 1984/85	en % du PNB: 1995	APD en % du budget du gouvernement central 1992/93	APD par habitant du pays donateur (USD 1993): 1984/85	1994/95	ADP multilatérale en % du PNB 1994-95	Subventions aux ONG (en millions d'USD au prix de 1993-94) 1993-94	Aide versée par les ONG en % du PNB: 1984-85	1994-95	Aide aux PMA (en % du PNB) 1994-95
Développement humain élevé	58 894T	0,35	0,26	..	74	74	-0,01	..	0,03	0,04	0,06
1 Canada	2 067	0,50	0,38	1,63	82	73	0,14	207	0,05	0,05	0,09
2 France	8 443	0,62	0,55	..	120	137	-0,13	..	0,01	0,02	0,12
3 Norvège	1 244	1,02	0,87	1,70	210	255	0,26	..	0,09	0,09	0,37
4 Etats-Unis	7 367	0,24	0,10	1,82	51	33	0,03	..	0,04	0,04	0,03
5 Islande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6 Pays-Bas	3 226	0,97	0,81	..	172	172	-0,25	256	0,08	0,09	0,22
7 Japon	14 489	0,31	0,28	1,35	88	106	0,08	136	0,01	..	0,05
8 Finlande	388	0,38	0,32	1,51	67	59	-0,11	4	0,03	..	0,09
9 Nouvelle-Zélande	123	0,25	0,23	0,36	31	31	0,05	1	0,03	0,03	0,05
10 Suède	1 704	0,83	0,77	..	172	189	-0,23	..	0,07	0,04	0,24
11 Espagne	1 348	0,09	0,24	0,97	..	31	-0,10	..	..	0,02	0,03
12 Autriche	767	0,33	0,33	0,73	69	82	-0,08	3	0,02	0,02	0,05
13 Belgique	1 034	0,56	0,38	..	107	81	-0,16	2	0,02	0,02	0,10
14 Australie	1 194	0,47	0,36	1,27	68	62	0,08	19	0,03	0,02	0,07
15 Royaume-Uni	3 157	0,33	0,28	..	48	53	-0,14	54	0,03	0,05	0,08
16 Suisse	1 084	0,30	0,34	3,13	108	135	0,10	120	0,05	0,06	0,11
17 Irlande	153	0,23	0,29	..	19	35	-0,12	..	0,14	0,10	0,10
18 Danemark	1 623	0,83	0,96	2,51	191	273	-0,44	6	0,03	0,02	0,31
19 Allemagne	7 524	0,46	0,31	..	85	81	-0,12	98	0,06	0,05	0,08
20 Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
21 Italie	1 623	0,27	0,15	0,64	39	37	-0,08	43	..	..	0,04
23 Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
27 Luxembourg	65	0,16	0,36	..	..	148	-0,13	..	..	0,03	0,05
31 Portugal	271	0,05	0,27	..	..	27	-0,10	..	..	..	0,19
34 Malte	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
42 Slovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
48 Hongrie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58 Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
62 Biélorussie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67 Russie, Féd. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
69 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
71 Estonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76 Lituanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
100 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103 Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105 Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
106 Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
107 Kirghizistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
115 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	9 434T	0,26	0,12	1,80	54	36	0,40	..	0,04	0,04	0,03
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Europe occidentale et méridionale	30 497T	0,47	0,39	..	94	97	-0,12	..	0,04	0,04	0,10
OCDE	58 894T	0,35	0,26	..	74	74	-0,01	..	0,03	0,03	0,06
Union européenne	31 326T	0,45	0,37	..	83	87	-0,13	75T	0,04	0,04	0,09
Pays scandinaves	4 959T	0,79	0,76	2,00	161	202	-0,16	..	0,06	0,05	0,26

Sources : *Colonnes 1-3 et 5-11* : OCDE, 1996a. *Colonne 4* : OCDE, 1994a

38 Déséquilibres entre les dépenses militaires et l'emploi des ressources Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Dépenses militaires: en millions d'USD (au prix de 1995) 1985	1995	Dépenses militaires: en % du PIB 1985	1995	Dépenses militaires: Par habitant (USD; au prix de 1995) 1985	1995	Dépenses militaires (en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées) 1960	1990-91	ADP versée (en % des dépenses militaires) 1995	Exportations d'armes classiques vers les pays en dév. (au prix de 1990)[a]: en millions d'USD 1995	Part[b] (%) 1991-95	Effectifs totaux des forces armées: en milliers 1995	Indice (1985 =100) 1995
Développement humain élevé	626,543T	555,661T	4,1	2,6	761	616	110	30	11	17 096T	79	4,816T	79
1 Canada	10 688	9 004	2,2	1,6	421	320	66	15	23	301	1	71	85
2 France	44 604	48 002	4,0	3,1	808	826	131	29	18	815	5	409	88
3 Norvège	2 862	3 755	3,1	2,6	681	863	48	22	33	35	..	30	81
4 Etats-Unis	352 551	277 834	6,5	3,8	1 473	1 056	173	46	3	9 894	51	1 547	72
5 Islande	..	..	..	..	..	..	(.)	(.)	..	..	..	..	..
6 Pays-Bas	8 121	8 520	3,1	2,2	561	552	67	22	38	448	2	74	71
7 Japon	29 350	50 219	1,0	1,1	243	401	17	12	29	..	..	240	99
8 Finlande	2 051	2 113	2,8	2,0	418	414	25	15	18	..	..	31	85
9 Nouvelle-Zélande	882	918	2,9	1,7	271	260	29	16	13	..	..	10	81
10 Suède	4 359	6 035	3,3	2,9	522	687	30	16	28	221	1	64	97
11 Espagne	10 289	8 460	2,4	1,5	267	216	126	18	16	62	(.)	206	64
12 Autriche	1 763	2 106	1,2	1,0	233	264	20	9	36	33	(.)	56	102
13 Belgique	5 621	4 570	3,0	1,7	570	454	49	20	23	168	(.)	47	52
14 Australie	7 436	8 544	3,4	2,5	472	468	46	24	14	14	(.)	56	80
15 Royaume-Uni	43 536	34 154	5,2	3,1	770	586	96	40	9	1 663	6	240	73
16 Suisse	2 636	5 093	2,1	1,9	408	720	45	14	21	132	1	31	157
17 Irlande	437	688	1,8	1,2	123	191	24	12	22	..	..	13	94
18 Danemark	2 855	3 124	2,2	1,8	558	599	37	18	52	..	..	33	112
19 Allemagne	48 149	41 815	3,2	2,0	634	509	67	29	18	1 964	8	340	71
20 Grèce	3 180	5 056	7,0	4,6	320	484	145	71	..	..	..	171	85
21 Italie	23 462	20 042	2,3	1,8	411	346	39	21	8	324	2	329	85
23 Israël	6 899	7 197	21,2	9,2	1 630	1 279	85	106	..	317	1	172	121
27 Luxembourg	87	141	0,9	0,9	238	348	19	10	46	..	..	1	114
31 Portugal	1 674	2 797	3,1	2,9	164	283	156	32	10	..	..	54	74
34 Malte	22	31	1,4	1,1	61	85	..	10	..	..	..	2	238
35 Slovénie	..	279	..	1,5	..	139	..	..	..	..	..	8	..
39 Rép. tchèque	..	1 108	..	2,8	..	107	60	17	..	326	1	86	..
42 Slovaquie	..	434	..	2,8	..	80	..	..	..	178	(.)	47	..
48 Hongrie	5 165	612	7,2	1,4	485	60	31	18	..	..	..	71	67
58 Pologne	7 864	2 551	8,1	2,5	211	66	41	30	..	201	(.)	279	87
62 Biélorussie	..	459	..	3,3	..	44	..	..	..	..	..	98	..
Développement humain moyen	..	87 854T	..	5,8	..	272	..	..	..	..	..	2 739T	..
67 Russie, Féd. de	..	82 000	..	7,4	..	551	134	132	..	3 905	13	1 520	..
69 Bulgarie	7 931	387	14,1	3,3	886	46	70	29	..	0	(.)	102	69
71 Estonie	..	101	..	5,3	..	68	..	..	..	..	..	4	..
76 Lituanie	..	68	..	2,4	..	18	..	..	..	..	..	5	..
77 Croatie	..	1 894	..	12,6	..	406	..	..	..	..	..	105	..
79 Roumanie	1 905	872	4,5	3,1	84	38	47	25	..	..	..	217	115
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	..	96	..	1,9	..	21	..	..	..	..	..	11	..
92 Lettonie	..	121	..	3,2	..	46	..	..	..	..	..	7	..
93 Kazakhstan	..	426	..	3,0	..	26	..	..	..	..	..	40	..
95 Ukraine	..	1 005	..	3,0	..	19	..	..	..	74	1	453	..
100 Ouzbékistan	..	385	..	3,6	..	17	..	..	..	464	1	25	..
102 Albanie	258	49	5,3	2,8	87	14	..	51	..	..	..	73	181
103 Arménie	..	79	..	4,4	..	22	..	..	..	..	..	60	..
105 Géorgie	..	92	..	3,4	..	17	..	..	..	..	..	9	..
106 Azerbaïdjan	..	109	..	5,0	..	14	..	..	..	..	..	87	..
107 Kirghizistan	..	56	..	3,5	..	13	..	..	..	..	..	7	..
110 Moldova, Rép. de	..	45	..	3,7	..	10	..	..	..	..	..	12	..
115 Tadjikistan	..	69	..	6,9	..	11	..	..	..	..	..	3	..
Total pays en développement	186 917T	153 628T	7,1	3,1	52	35	102	63	..	..	..	14 125T	96
Pays industrialisés	636 637T	643 515T	4,1	2,7	742	526	110	33	..	21 539T	94	7 555T	80
Monde	823 554T	797 143T	4,6	2,8	185	143	109	38	..	..	..	21 680T	92
Amérique du Nord	363 239T	286 838T	6,1	3,6	1 371	983	166	43	3	10 195T	52	1 618T	72
Europe de l'Est et CEI	..	93 297T	..	5,0	..	233	..	..	..	..	..	3 328T	..
Europe occidentale et méridionale	162 172T	162 348T	3,0	2,2	521	498	72	24	19	4 202T	17	1 892T	80
OCDE	624 451T	555 941T	4,0	2,6	662	540	110	30	11	16 601T	77	5 171T	80
Union européenne	200 188T	187 623T	3,4	2,3	561	504	78	27	17	5 698T	23	2 068T	78
Pays scandinaves	12 127T	15 027T	2,9	2,4	537	641	34	17	33	..	..	158T	94

a. Chiffre calculé sur la base des 30 principaux fournisseurs d'armements classiques, selon la définition du SIPRI. Ces chiffres ont une valeur d'indicateur de tendance.
b. Calculs effectués à partir du total pour les pays industrialisés entre 1991 et 1995 (compte non tenu de l'ex-Yougoslavie).
Sources : Colonnes 1-6 et 10-12 : IIES, 1996. *Colonnes 7-8* : IIES, 1993. *Colonne 9* : Calculs effectués d'après des estimations de l'IIES, 1996, et de l'OCDE, 1996a. *Colonne 13* : Calculs effectués d'après des estimations de l'IIES, 1996.

39 Flux de ressources

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Exportations Importations % 1994	Croissance des exportations en % du taux de croiss. de importations 1980-94	Coefficient de dependance (export + import. en % du PIB) 1994	Termes de l'échange (1987=100) 1994	Investissements étrangers directs nets (en % du PIB) 1993	Fonds nets transférés par les travailleurs établis à l'étranger (millions d'USD) 1994	Réserves brutes en devises (mois de couverture des importations 1994	Solde des opérations courantes hors transferts publics (millions d'USD) 1994
Développement humain élevé	101	105	45	104	-0,4	..	2,6	45 676T
1 Canada	91	92	74	97	-0,2	..	0,8	-18 153
2 France	104	105	63	106	(.)	-1 290	1,7	15 043
3 Norvège	112	110	88	97	1,0	-236	5,1	4 813
4 Etats-Unis	87	84	27	101	-0,6	-7 680	2,0	-136 484
5 Islande	..	..	..	..	0,1	..	..	..
6 Pays-Bas	109	114	115	101	-1,4	-395	3,1	14 707
7 Japon	130	133	23	128	-0,3	..	3,5	133 900
8 Finlande	104	119	73	94	-1,3	..	3,9	1 402
9 Nouvelle-Zélande	88	103	67	108	..	177	2,4	-1 123
10 Suède	103	117	84	105	1,1	91	3,8	2 513
11 Espagne	92	111	48	112	0,8	1 780	4,7	-7 667
12 Autriche	98	112	85	93	-0,3	33	3,4	-1 858
13 Belgique	107	114	191	101	..	-360	1,2	14 576
14 Australie	84	96	38	98	0,5	..	2,5	-9 955
15 Royaume-Uni	102	94	75	105	-1,1	..	1,5	5 414
16 Suisse	120	131	85	64	-2,3	-2 007	7,7	17 329
17 Irlande	102	130	154	92	0,2	..	1,9	911
18 Danemark	108	119	96	102	0,2	..	2,0	5 086
19 Allemagne	102	103	55	97	-0,8	-4 634	2,5	2 327
20 Grèce	69	94	49	99	1,3	2 576	8,2	-4 453
21 Italie	108	125	52	104	-0,3	242	2,7	21 453
23 Israël	72	99	75	113	-0,5	..	2,4	-6 111
27 Luxembourg	..	..	..	..	..	..	..	..
31 Portugal	81	126	63	104	1,3	3 844	8,8	-1 926
34 Malte	..	..	..	..	2,4	..	..	..
35 Slovénie	105	..	120	..	..	56	2,2	532
39 Rép. tchèque	99	..	109	..	3,9	..	4,2	-16
42 Slovaquie	108	..	143	..	1,3	..	3,1	706
48 Hongrie	70	34	67	99	6,5	..	5,1	-4 067
58 Pologne	86	131	52	109	2,0	..	2,8	-2 718
62 Biélorussie	83	..	30	..	0,1	..	..	-505
Développement humain moyen	95	..	37	..	0,3	..	..	-5 017T
67 Russie, Féd. de	100	..	31	..	0,1	..	1,5	-202
69 Bulgarie	100	123	108	..	0,5	..	..	146
71 Estonie	95	..	53	..	3,8	..	3,8	-68
76 Lituanie	87	..	88	..	1,2	..	2,9	-279
77 Croatie	97	..	97	..	..	340	2,5	7
79 Roumanie	93	83	49	111	0,3	..	4,9	-352
80 Macédoine	71	..	176	..	..	..	1,2	-370
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	87	..	47	..	0,8	..	5,3	-158
93 Kazakhstan	80	..	39	..	2,0	..	..	-722
95 Ukraine	91	..	33	..	(.)	..	..	-1 977
100 Ouzbékistan	100	..	33	..	0,1	..	..	-8
102 Albanie	36	45	58	..	5,0	265	..	-238
103 Arménie	49	..	30	..	..	..	..	-232
105 Géorgie	..	..	..	..	0,2	..	..	..
106 Azerbaïdjan	75	..	42	..	1,2	..	..	-179
107 Kirghizistan	69	..	31	..	0,3	..	..	-202
110 Moldova, Rép. de	75	..	39	..	0,3	..	2,6	-183
115 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	90	87	54	97	1,5	9 791T	4,3	-90 577T
Pays industrialisés	101	105	44	104	-0,4	..	2,6	40 659T
Monde	99	100	46	102	-0,1	2 593T	2,9	-49 918T
Amérique du Nord	88	84	31	100	-0,5	-7 680T	1,8	-154 637T
Europe de l'Est et CEI	93	..	46	..	0,9	..	2,8	-11 085T
Europe occidentale et méridionale	104	112	69	100	-0,3	-356T	2,9	84 256T
OCDE	101	105	44	103	-0,4	-1 527T	2,5	27 142T
Union européenne	103	109	69	102	-0,4	1 887T	2,5	67 528T
Pays scandinaves	106	116	86	101	0,5	..	3,5	13 814T

Sources : Colonnes 1-3 : Calculs effectués d'après des estimations de la Banque mondiale, 1996g. *Colonnes 4 et 6-8 :* Banque mondiale, 1996g. *Colonnes 5 :* 1995d.

40 Urbanisation

Classement selon l'IDH	Population urbaine (en % de la pop. totale) 1960	1994	2000	Taux annuel de croissance de la population urbaine (%) 1960-1994	1994-2000	Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants en % de la pop. totale 1990	en % de la pop. urbaine 1990	Agglomération la plus peuplée Nom	Population (milliers) 1995	Taux de croissance (%) 1970-75	1990-95
Développement humain élevé	66	76	77	1,2	1,8	33	43	–	–	–	–
1 Canada	69	77	77	1,8	1,2	36	48	Toronto	4 483	1,8	3,5
2 France	62	73	73	1,2	0,5	23	31	Paris	9 469	0,9	0,3
3 Norvège	50	73	74	1,7	0,7	..	..	..	..	..	..
4 Etats-Unis	70	76	78	1,3	1,2	41	55	New York	16 329	-0,4	0,3
5 Islande	80	91	92	1,6	1,2	..	..	..	..	..	..
6 Pays-Bas	85	89	90	1,0	0,7	14	16	Amsterdam	1 109	-1,0	1,0
7 Japon	63	78	78	1,5	0,4	37	48	Tokyo	25 013	3,7	1,4
8 Finlande	38	63	65	1,9	1,0	18	28	Helsinki	1 059	2,2	3,9
9 Nouvelle-Zélande	76	86	87	1,5	1,4	26	31	Auckland	945	2,8	1,5
10 Suède	73	83	83	0,9	0,5	17	21	Stockholm	1 545	2,2	0,7
11 Espagne	57	76	78	1,7	0,4	18	24	Madrid	4 072	2,5	-0,5
12 Autriche	50	56	56	0,6	0,8	27	48	Vienne	2 060	0,5	0,1
13 Belgique	93	97	97	0,4	0,4	12	12	Bruxelles	1 122	1,0	-0,5
14 Australie	81	85	85	1,8	1,2	59	69	Sydney	3 590	2,1	0,4
15 Royaume-Uni	86	89	90	0,4	0,4	23	26	Londres	7 335	..	..
16 Suisse	51	61	62	1,3	1,4	12	20	Zurich	897	0,1	1,6
17 Irlande	46	57	59	1,3	0,7	26	46	Dublin	911	1,6	-0,1
18 Danemark	74	85	86	0,8	0,2	26	31	Copenhague	1 326		-0,3
19 Allemagne	76	86	88	0,7	0,4	43	51	Essen	6 481	-0,4	0,4
20 Grèce	43	65	68	1,9	1,1	43	68	Athènes	3 693	1,7	1,1
21 Italie	59	67	67	0,7	0,1	24	37	Milan	4 603	0,2	-1,3
23 Israël	77	91	91	3,3	2,1	38	43	Tel Aviv-Jaffa	1 921	3,2	1,4
27 Luxembourg	62	89	91	1,8	1,5	..	..	..	..	..	..
31 Portugal	22	35	38	1,7	1,3	19	50	Lisbonne	1 863	2,3	2,3
34 Malte	70	89	91	1,2	0,9	..	..	..	..	..	..
35 Slovénie	..	63	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	46	65	66	1,3	0,3	12	18	Prague	1 225	0,9	0,2
42 Slovaquie	34	58	61	2,4	1,2	..	..	..	..	..	..
48 Hongrie	43	64	67	1,3	0,4	20	31	Budapest	2 017	0,6	..
58 Pologne	48	64	67	1,7	0,9	22	35	Katowice	3 552	1,8	0,6
62 Biélorussie	32	70	75	3,0	0,9	16	24	Minsk	1 788	3,7	1,4
Développement humain moyen	48	66	68	2,0	0,8	18	26	–	–	–	–
67 Russie, Féd. de	54	76	78	1,7	0,3	20	27	Moscou	9 233	1,4	0,4
69 Bulgarie	39	70	73	2,2	0,3	15	22	Sofia	1 384	1,7	1,1
71 Estonie	58	73	75	1,5	-0,2	..	..	..	..	..	..
76 Lituanie	40	71	75	2,6	0,7	..	..	..	..	..	..
77 Croatie	..	64	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79 Roumanie	34	55	58	2,1	0,6	9	17	Bucarest	2 090	2,3	0,4
80 Macédoine	..	59	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	46	45	46	2,7	2,5	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	57	73	75	1,4	-0,3	35	48	Riga	924	1,6	0,1
93 Kazakhstan	45	59	62	2,5	1,4	7	12	Alma-Ata	1 262	2,5	1,7
95 Ukraine	47	70	73	1,8	0,6	18	27	Kiev	2 809	3,0	1,3
100 Ouzbékistan	34	41	43	3,4	2,8	10	25	Tachkent	2 288	2,8	1,6
102 Albanie	31	37	40	2,8	2,1	..	..	..	..	..	..
103 Arménie	51	68	70	2,8	1,7	36	54	Erevan	1 305	3,2	1,5
105 Géorgie	43	58	61	1,7	1,1	24	42	Tbilisi	1 353	2,0	1,2
106 Azerbaïdjan	48	56	58	2,4	1,7	25	45	Bakou	1 853	2,3	1,1
107 Kirghizistan	34	39	41	2,7	2,4	..	..	..	..	..	..
110 Moldova, Rép. de	23	51	56	3,5	1,8	..	..	..	..	..	..
115 Tadjikistan	33	32	33	3,0	3,2	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	22	37	41	3,9	3,7	14	39	–	–	–	–
Pays industrialisés	61	74	75	1,4	0,8	29	41	–	–	–	–
Monde	34	45	48	3,3	3,0	17	39	–	–	–	–
Amérique du Nord	70	76	78	1,3	1,2	41	54	–	–	–	–
Europe de l'Est et CEI	47	66	68	2,0	0,8	18	27	–	–	–	–
Europe occidentale et méridionale	64	75	76	1,0	0,5	27	36	–	–	–	–
OCDE	64	76	77	1,6	1,1	32	44	–	–	–	–
Union européenne	68	78	79	0,9	0,4	27	35	–	–	–	–
Pays scandinaves	61	77	78	1,2	0,6	20	25	–	–	–	–

Sources : Colonnes 1, 3, 8, 10-11 : ONU, 1995c. *Colonnes 2, 4-7 et 9 :* Calculs effectués d'après des estimations de l'ONU, 1995c.

41 Bilan démographique

Classement selon l'IDH	Population (estimations en millions) 1960	1994	2000	Taux de croissance démographique annuel (%) 1960-1994	1993-2000	Indice synthétique de fécondité 1994	Recours à la contraception, toutes méthodes (%) 1988-94	Coefficient de dépendance (%) 1994	Population âgée de 65 ans et plus (%) 1994
Développement humain élevé	701T	904T	928T	0,8	0,4	1,7	71	49,5	13,7
1 Canada	18	29	31	1,4	0,9	1,8	..	47,9	11,9
2 France	46	58	59	0,7	0,3	1,7	77	52,8	14,9
3 Norvège	4	4	4	0,6	0,4	1,9	76	54,4	16,0
4 Etats-Unis	186	265	278	1,0	0,8	2,1	71	53,2	12,6
5 Islande	0	0	0	1,2	1,0	2,2	..	54,7	11,3
6 Pays-Bas	12	15	16	0,9	0,5	1,6	78	45,8	13,1
7 Japon	94	125	126	0,8	0,2	1,4	59	43,4	13,7
8 Finlande	4	5	5	0,4	0,3	1,9	80	49,4	14,0
9 Nouvelle-Zélande	2	4	4	1,2	1,1	2,1	..	52,9	11,4
10 Suède	8	9	9	0,5	0,3	2,0	78	56,3	17,4
11 Espagne	31	40	40	0,8	0,1	1,2	59	46,6	14,6
12 Autriche	7	8	8	0,4	0,6	1,5	71	48,2	14,8
13 Belgique	9	10	10	0,3	0,3	1,6	79	50,4	15,7
14 Australie	10	18	19	1,6	1,1	1,9	76	49,8	11,7
15 Royaume-Uni	52	58	58	0,3	0,1	1,8	82	54,1	15,8
16 Suisse	5	7	7	0,8	0,7	1,5	..	46,3	14,3
17 Irlande	3	4	4	0,6	0,2	1,9	..	56,7	11,3
18 Danemark	5	5	5	0,4	0,2	1,8	78	48,1	15,2
19 Allemagne	73	81	83	0,3	0,3	1,3	75	45,6	15,2
20 Grèce	8	10	11	0,7	0,3	1,3	..	48,6	15,5
21 Italie	50	57	57	0,4	(.)	1,2	78	44,9	15,7
23 Israël	2	5	6	2,8	2,1	2,9	..	64,1	9,4
27 Luxembourg	0	0	0	0,7	1,1	1,7	..	45,1	13,7
31 Portugal	9	10	10	0,3	-0,1	1,5	66 [a]	48,4	14,5
34 Malte	0	0	0	0,4	0,6	2,1	..	49,8	11,0
35 Slovénie	2	2	2	0,6	-0,1	1,3	..	44,5	12,2
39 Rép. tchèque	10	10	10	0,2	-0,1	1,6	69	47,1	12,6
42 Slovaquie	4	5	5	0,7	0,2	1,8	74	51,3	10,7
48 Hongrie	10	10	10	0,1	-0,6	1,6	73	47,8	13,9
58 Pologne	30	39	39	0,8	0,1	1,8	75	52,0	10,8
62 Biélorussie	8	10	10	0,7	-0,1	1,6	50	52,2	12,2
Développement humain moyen	240T	324T	324T	0,9	..	1,8	..	54,0	10,7
67 Russie, Féd. de	120	149	146	0,6	-0,3	1,4	..	49,8	11,7
69 Bulgarie	8	9	8	0,2	-0,5	1,4	76	49,4	14,2
71 Estonie	1	2	1	0,6	-1,0	1,4	70	50,5	12,6
76 Lituanie	3	4	4	0,9	-0,2	1,7	..	51,3	11,9
77 Croatie	4	5	5	0,3	-0,1	1,6	..	46,7	12,4
79 Roumanie	18	23	23	0,6	-0,2	1,3	57	48,3	11,5
80 Macédoine	1	2	2	1,3	0,7	2,0	..	49,2	7,9
85 Turkménistan	2	4	5	2,7	1,9	3,8	..	78,0	4,1
92 Lettonie	2	3	2	0,6	-1,2	1,5	..	51,3	13,0
93 Kazakhstan	10	17	17	1,5	0,1	2,3	59	58,8	6,8
95 Ukraine	43	52	51	0,6	-0,3	1,5	..	51,9	13,7
100 Ouzbékistan	9	22	25	2,9	1,9	3,7	..	80,2	4,3
102 Albanie	2	3	4	2,2	0,6	2,8	..	59,0	5,5
103 Arménie	2	4	4	2,0	0,2	2,0	..	56,9	7,1
105 Géorgie	4	6	5	0,8	-0,1	2,0	..	53,9	11,1
106 Azerbaïdjan	4	8	8	1,9	0,8	2,5	..	61,5	5,6
107 Kirghizistan	2	5	5	2,1	0,3	3,4	..	74,9	5,7
110 Moldova, Rép. de	3	4	5	1,1	0,1	2,0	..	56,2	9,1
115 Tadjikistan	2	6	6	3,0	1,9	4,0	..	87,2	4,2
Total pays en développement	2 054T	4 326T	4 774T	2,2	1,7	3,1	56	64,5	4,6
Pays industrialisés	941T	1 228T	1 252T	0,8	0,3	1,7	71	50,6	12,9
Monde	2 994T	5 554T	6 026T	1,8	1,4	2,8	58	61,2	6,5
Amérique du Nord	204T	294T	309T	1,1	0,8	2,1	71	52,6	12,5
Europe de l'Est et CEI	303T	401T	401T	0,8	..	1,8	..	53,3	10,9
Europe occidentale et méridionale	273T	325T	329T	0,5	0,2	1,4	74	47,8	15,0
OCDE	720T	992T	1 030T	0,9	0,6	1,8	69	51,3	12,5
Union européenne	316T	371T	375T	0,5	0,2	1,5	75	48,7	15,2
Pays scandinaves	20T	24T	24T	0,5	0,3	1,9	78	52,6	15,9

a. Chiffres concernant la période 1979-80.

Sources : *Colonnes 1-5 et 8-9* : Calculs effectués d'après l'ONU, 1996b. *Colonne 6* : ONU, 1996b. *Colonne 7* : ONU, 1997.

42 Utilisations de l'énergie

Classement selon l'IDH	Consommation d'électricité: Total (en millions de kwh) 1994	Consommation d'électricité: Indice (1970=100) 1994	Consommation d'électricité: Par habitant (en kwh) 1970	Consommation d'électricité: Par habitant (en kwh) 1994	Consommation d'énergie commerciale (en équivalents pétrole): Total (en milliers de tonnes) 1980	Consommation d'énergie commerciale (en équivalents pétrole): Total (en milliers de tonnes) 1994	Consommation d'énergie commerciale (en équivalents pétrole): Par habitant (kg) 1980	Consommation d'énergie commerciale (en équivalents pétrole): Par habitant (kg) 1994	Unités de PIB produites par kg d'équi. pétrole (USD) 1980	Unités de PIB produites par kg d'équi. pétrole (USD) 1994	Import. nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation) 1980	Import. nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation) 1994	Emissions de CO_2 par unité de PIB réel 1980	Emissions de CO_2 par unité de PIB réel 1992
Développement humain élevé	7 769 158T	213	5 110	8 645	3 865 244T	4 458 242T	4 766	4 995	2,4	5,6	31	20	0,9	0,8
1 Canada	510 272	252	9 489	17 510	193 170	228 000	7 854	7 795	1,4	2,4	-7	-46	1,3	0,9
2 France	412 454	282	2 885	7 139	190 660	222 400	3 539	3 839	3,5	6,0	75	47	0,6	0,4
3 Norvège	113 256	..	..	26 205	18 865	23 100	4 611	5 326	3,1	4,7	-195	-636	0,5	0,6
4 Etats-Unis	3 312 888	202	8 015	12 711	1 801 000	2 060 400	7 908	7 905	1,5	3,2	14	19	1,2	1,0
5 Islande	4 780	325	7 206	17 970	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6 Pays-Bas	90 239	223	3 109	5 861	65 106	70 100	4 601	4 558	2,6	4,7	-10	9	0,8	0,5
7 Japon	964 328	..	..	7 726	347 120	478 000	2 972	3 825	3,1	9,6	88	82	0,5	0,4
8 Finlande	72 087	332	4 714	14 182	24 998	30 300	5 230	5 954	2,1	3,2	72	62	0,8	0,5
9 Nouvelle-Zélande	32 416	183	4 876	9 180	9 202	15 200	2 956	4 352	2,4	3,3	39	5	0,6	0,7
10 Suède	143 150	221	8 045	16 382	40 992	49 200	4 933	5 603	3,1	4,0	61	36	0,5	0,3
11 Espagne	163 357	297	1 628	4 129	68 692	94 500	1 837	2 414	3,1	5,1	77	69	0,8	0,6
12 Autriche	52 536	213	3 316	6 635	23 449	26 300	3 105	3 276	3,3	7,5	67	65	0,5	0,4
13 Belgique	76 219	247	3 200	7 561	46 122	51 500	4 684	5 091	2,6	4,4	83	77	1,0	0,6
14 Australie	167 151	310	4 309	9 363	70 399	92 300	4 792	5 173	2,3	3,6	-22	-91	1,2	1,2
15 Royaume-Uni	342 270	137	4 504	5 870	201 200	219 200	3 572	3 754	2,7	4,6	2	-9	1,0	0,8
16 Suisse	53 793	189	4 534	7 512	20 840	25 200	3 298	3 603	4,9	10,3	66	59	0,3	0,2
17 Irlande	17 105	281	2 069	4 833	8 485	11 200	2 495	3 136	2,4	4,6	78	70	0,9	0,8
18 Danemark	36 252	229	3 197	7 008	19 488	20 800	3 804	3 996	3,4	7,0	97	27	0,7	0,5
19 Allemagne	530 558	..	..	6 528	359 170	334 000	4 587	4 097	..	6,1	49	58	..	..
20 Grèce	41 005	417	1 119	3 937	15 973	23 300	1 656	2 235	2,5	3,3	77	63	1,2	1,4
21 Italie	269 382	222	2 262	4 711	139 190	154 800	2 466	2 710	3,3	6,6	86	81	0,6	0,5
23 Israël	27 985	408	2 306	5 127	8 616	15 151	2 222	2 815	2,6	5,1	98	96	0,7	0,9
27 Luxembourg	5 645	153	10 894	14 077	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
31 Portugal	32 268	430	830	3 283	10 291	18 100	1 054	1 828	2,8	4,8	86	90	0,7	0,9
34 Malte	1 500	526	874	4 121	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35 Slovénie	10 696	..	..	5 508	..	2 995	..	1 506	..	4,7	..	19	..	..
39 Rép. tchèque	58 260	..	..	5 659	29 394	40 324	2 873	3 902	1,0	0,9	-29	13	..	4,4
42 Slovaquie	23 901	..	..	4 482	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2,5
48 Hongrie	35 520	198	1 735	3 496	28 322	25 191	2 645	2 455	0,8	1,6	49	44	3,7	2,6
58 Pologne	132 668	205	1 986	3 460	124 500	98 800	3 499	2 563	0,5	0,9	3	5	7,7	6,0
62 Biélorussie	35 217	..	..	3 465	..	27 881	..	2 692	..	0,7	..	89	..	4,0
Développement humain moyen	1 406 903T	..	..	4 360	1 071 423T	1 003 465T	4 138	3 118	..	0,6	..	-20	..	5,9
67 Russie, Féd. de	855 418	..	..	5 805	750 240	599 027	5 397	4 038	..	0,6	(.)	-52	..	5,5
69 Bulgarie	38 061	..	2 286	4 316	28 476	23 500	3 213	2 786	0,7	0,4	74	63	3,6	2,4
71 Estonie	10 879	..	..	7 060	..	5 325	..	3 552	..	0,9	..	42	0,1	4,9
76 Lituanie	11 199	..	..	3 022	11 353	8 164	3 326	2 194	..	0,6	-2	80	..	3,1
77 Croatie	11 840	..	..	2 629	..	5 051	..	1 057	..	2,8	..	28	..	..
79 Roumanie	55 861	171	1 615	2 437	63 846	39 782	2 876	1 750	..	0,8	19	27	5,7	4,5
80 Macédoine	5 678	..	..	2 651	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	7 846	..	..	1 957	7 948	14 090	2 778	3 198	..	..	-101	-116	..	..
92 Lettonie	6 258	..	..	2 423	..	4 469	..	1 755	..	1,3	..	88	..	2,6
93 Kazakhstan	78 277	..	..	4 597	76 799	62 368	5 153	3 710	..	0,3	(.)	-16	..	12,6
95 Ukraine	208 100	..	..	4 044	108 290	170 910	2 164	3 292	..	0,5	-1	43	..	6,9
100 Ouzbékistan	47 400	..	..	2 121	..	42 209	..	1 886	..	0,5	..	3	..	8,5
102 Albanie	3 903	414	442	1 143	3 058	1 350	1 145	422	0,5	1,3	(.)	28	40,0	18,0
103 Arménie	5 674	..	..	1 599	..	2 500	..	667	..	1,0	..	87	..	1,8
105 Géorgie	7 603	..	..	1 395	4 474	3 098	882	572	..	0,7	-5	81	..	3,0
106 Azerbaïdjan	17 800	..	..	2 382	15 001	10 545	2 433	1 414	..	0,3	1	-41	..	13,6
107 Kirghizistan	10 427	..	..	2 234	1 938	3 197	534	715	..	0,9	-113	76	..	4,3
110 Moldova, Rép. de	8 579	..	..	1 941	..	4 185	..	962	..	0,9	..	99	..	..
115 Tadjikistan	16 100	..	..	2 714	..	3 695	..	642	..	0,6	..	55	..	1,6
Total pays en développement	3 305 423T	691	180	763	1 180 034T	2 309 474T	397	570	2,7	3,0	-52	-26	1,9	2,2
Pays industrialisés	9 176 061T	212	4 933	7 514	4 936 667T	5 461 707T	4 615	4 499	..	5,4	30	13	1,0	0,9
Monde	12 481 484T	277	1 088	2 258	6 116 701T	7 771 181T	1 509	1 471	..	5,0	7	3	1,1	1,2
Amérique du Nord	3 823 160T	207	8 151	13 187	1 994 170T	2 288 400T	7 903	7 894	1,5	3,1	11	10	1,2	1,0
Europe de l'Est et CEI	1 703 165T	..	..	4 269	1 253 639T	1 198 656T	3 974	3 048	..	0,8	..	-13	..	5,6
Europe occidentale et méridionale	2 115 586T	254	2 704	6 520	1 052 321T	1 154 800T	3 405	3 567	3,3	6,0	51	20	0,6	0,5
OCDE	7 891 089T	217	4 502	7 701	3 985 376T	4 609 915T	4 339	4 503	2,4	5,5	29	18	1,0	0,8
Union européenne	2 284 527T	220	3 041	6 164	1 213 816T	1 325 700T	3 419	3 575	3,1	5,7	56	47	0,7	0,6
Pays scandinaves	369 525T	247	5 829	15 654	104 343T	123 400T	4 678	5 270	3,0	4,8	-13	-168	0,6	0,4

Sources : Colonnes 1-4 : ONU, 1996a. *Colonnes 5-12* : Banque mondiale, 1996g.

43 Bilan des ressources naturelles

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Superficie émergée (en milliers d'ha) 1993	Forêts et terre boisées (en % de la sup. émergée) 1993	Terres arables (en % de la sup. émergée) 1993	Terres irriguées (en % des terres arables) 1993	Surfaces boisées en km² pour 1 000 hab. (Indice 100 = 1980) 1993	Part des produits tropicaux dans les importations totales de bois et de liège (%) 1992	Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant (en milliers de m³/an) 1995
Développement humain élevé	3 258 483T	33,8	12,0	9,9	89,0	16,7	9,9
1 Canada	997 614	49,5	4,6	1,6	81,7	2,3	98,5
2 France	55 150	27,1	33,1	8,1	92,9	38,3	3,4
3 Norvège	32 390	25,7	2,7	10,9	94,5	7,3	90,4
4 Etats-Unis	980 943	29,2	18,9	11,1	87,9	8,9	9,4
5 Islande	10 300	1,2	0,1	..	91,4	2,3	624,5
6 Pays-Bas	3 733	9,4	24,3	61,8	100,0	27,2	5,8
7 Japon	37 780	66,4	10,7	69,1	90,9	27,3	4,4
8 Finlande	33 813	68,6	7,6	2,5	94,1	4,4	22,1
9 Nouvelle-Zélande	27 099	27,2	9,0	11,6	96,0	34,3	91,5
10 Suède	44 996	62,2	6,2	4,1	97,6	2,6	20,5
11 Espagne	50 478	32,0	29,7	23,0	97,6	28,3	2,8
12 Autriche	8 385	38,6	16,9	0,3	98,0	1,9	11,3
13 Belgique	..	..	..	..	100,0	15,1	1,2
14 Australie	771 336	18,8	6,0	4,6	85,1	30,7	19,0
15 Royaume-Uni	24 488	10,0	24,8	1,8	100,0	12,2	1,2
16 Suisse	4 129	30,3	9,6	6,3	94,7	2,2	6,9
17 Irlande	7 028	4,6	13,1	..	110,0	24,3	14,1
18 Danemark	4 309	10,3	58,9	17,1	90,0	3,3	2,5
19 Allemagne	35 691	30,0	32,7	3,9	100,0	13,4	2,1
20 Grèce	13 199	19,8	18,3	54,4	92,6	18,3	5,6
21 Italie	30 127	22,5	30,0	30,0	109,1	16,6	2,9
23 Israël	2 106	6,0	16,6	51,4	..	..	0,4
27 Luxembourg	..	..	..	..	100,0	..	..
31 Portugal	9 239	35,7	25,5	26,7	110,0	58,2	7,1
34 Malte	32	..	37,5	8,3	..	..	..
35 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	7 886	33,3	40,2	0,8	..	..	5,7
42 Slovaquie	4 901	40,6	30,3	5,4	..	..	5,8
48 Hongrie	9 303	19,0	51,0	4,3	106,3	..	11,9
58 Pologne	31 268	28,1	45,7	0,7	92,0	..	1,5
62 Biélorussie	20 760	33,7	29,4	1,6	..	..	7,3
Développement humain moyen	2 244 526T	37,0	10,2	10,0	..	..	18,7
67 Russie, Féd. de	1 707 540	45,6	7,6	3,1	..	..	30,6
69 Bulgarie	11 091	35,0	36,6	30,4	..	..	23,4
71 Estonie	4 510	44,8	25,0	..	..	..	11,5
76 Lituanie	6 520	30,7	34,6	..	..	..	6,5
77 Croatie	..	..	..	..	..	..	..
79 Roumanie	23 750	28,1	39,3	33,2	..	..	9,1
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	48 810	8,2	2,9	92,9	..	..	17,6
92 Lettonie	6 450	44,0	26,2	..	..	..	13,3
93 Kazakhstan	271 730	3,5	12,7	6,4	..	..	9,9
95 Ukraine	60 370	17,1	55,2	7,8	..	..	4,5
100 Ouzbékistan	44 740	2,9	9,2	97,6	..	..	5,7
102 Albanie	2 875	36,5	20,1	59,1	..	..	6,2
103 Arménie	2 980	14,1	16,2	59,4	..	..	3,7
105 Géorgie	6 970	38,7	10,0	57,1	..	..	11,9
106 Azerbaïdjan	8 660	11,0	18,5	62,5	..	..	4,4
107 Kirghizistan	19 850	3,5	7,1	64,3	..	..	13,0
110 Moldova, Rép. de	3 370	12,5	51,8	17,8	..	..	3,1
115 Tadjikistan	14 310	3,8	5,7	78,9	..	..	16,6
Total pays en développement	7 658 208T	29,3	9,2	25,7	..	..	7,6
Pays industrialisés	5 503 009T	35,1	11,3	9,9	89,0	..	12,2
Monde	13 161 217T	31,7	10,1	18,3	..	..	8,6
Amérique du Nord	1 978 557T	39,4	11,7	9,2	84,3	7,7	18,2
Europe de l'Est et CEI	2 318 644T	36,7	11,2	9,0	..	..	16,0
Europe occidentale et méridionale	342 999T	34,9	20,7	16,1	94,0	19,4	5,9
OCDE	3 504 449T	33,2	12,3	11,2	88,7	16,7	9,1
Union européenne	320 636T	35,1	23,7	15,1	94,4	19,2	3,8
Pays scandinaves	125 808T	47,8	7,0	8,1	94,4	4,0	36,5

Sources : Colonne 1 : FAO, 1994. *Colonnes 2-4 :* Calculs effectués à partir de statistiques de la FAO, 1994. *Colonnes 5-7 :* WRI, 1996b.

44 Environnement et pollution

Classement selon l'IDH	Emissions de gaz à effet de serre (émission de CO_2) : En milliers de tonnes 1980	Emissions de gaz à effet de serre (émission de CO_2) : En % du total mondial 1993[a]	Principales zones protegées (en % du territoire national) 1993[b]	Combustible irradié (en tonnes de métaux lourds) 1993	Production de résidus dangereux (en milliers de tonnes) 1991-94	Production d'ordures ménagères (en kg par habitant) 1992	Population bénéficiant de services de traitement des ordures ménagères (%) 1993[a]	Recyclage des déchets (en % de la consommation apparente) : Papier et carton 1990-93	Recyclage des déchets (en % de la consommation apparente) : Verre 1990-93
Développement humain élevé	10 852 283T	50,00	11,7	8 424T	337 777T	519	97	42	42
1 Canada	459 390	2,10	8,9	1 690	7 786	660	100	32	75
2 France	416 140	1,91	9,7	1 250	4 000	470	100	42	46
3 Norvège	38 490	0,18	17,1	..	151	510	97	32	67
4 Etats-Unis	5 128 734	23,50	10,6	2 400	276 000	730	100	34	22
5 Islande	2 763	(.)	8,8	..	6	560	95	30	75
6 Pays-Bas	178 950	0,82	10,2	15	1 430	500	100	53	76
7 Japon	1 146 360	5,25	7,3	876	..	410	100	51	56
8 Finlande	56 330	0,26	8,1	68	560	620[c]	..	45	46
9 Nouvelle-Zélande	30 220	0,14	22,8	..	110	..	..	..	..
10 Suède	55 440	0,25	6,6	230	..	370[c]	100	50	59
11 Espagne	258 034	1,18	8,4	156	..	360	90	78	29
12 Autriche	62 580	0,29	23,9	..	668	430[c]	99	78	68
13 Belgique	116 782	0,54	2,5	84	27 529	400	100	11	55
14 Australie	286 283	1,30	7,7	..	426	690	..	50	36
15 Royaume-Uni	564 351	2,59	20,3	1 080	1 957	..	100	32	29
16 Suisse	49 295	0,23	17,7	85	837	400	99	54	78
17 Irlande	34 360	0,16	0,7	..	66	..	..	3	29
18 Danemark	61 190	0,28	32,2	..	91	460	100	36	62
19 Allemagne	921 740	4,22	25,8	490[d]	6 633[d]	360[c]	100	46	70
20 Grèce	80 320	0,37	1,7	..	450	310	100	30	20
21 Italie	435 281	1,99	7,6	..	3 387	350	..	47	52
23 Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..
27 Luxembourg	11 815	0,05	13,9	..	86	490	100	..	..
31 Portugal	49 900	0,23	6,3	..	1 365	330	89	41	29
34 Malte	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	..	..	13,5	..	..	..	..	..	..
42 Slovaquie	..	..	20,7	..	..	..	..	..	..
48 Hongrie	64 325	0,29	6,2	..	795	390	63	..	..
58 Pologne	343 210	1,57	9,8	..	3 444	340	55	..	..
62 Biélorussie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67 Russie, Féd. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..
69 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
71 Estonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76 Lituanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Macédoine	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..
100 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103 Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105 Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
106 Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
107 Kirghizistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
110 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..
115 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	10 852 283T	50,00	11,7	..	..	..	..	..	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	5 588 124T	26,00	10,4	4 090T	283 786T	723	100	34	27
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Europe occidentale et méridionale	2 829 410T	13,00	13,4	..	47 259T	394	98	48	53
OCDE	10 852 283T	50,00	11,7	..	337 777T	519	97	42	42
Union européenne	3 303 213T	15,00	14,4	3 373T	48 222T	393	98	46	49
Pays scandinaves	214 213T	1,00	14,5	..	808T	471	99	42	59

a. 1993 ou dernière année disponible à partir de 1990.
b. Les classifications nationales peuvent être différentes. Cette colonne ne tient compte que des zones de plus de 10 km², sauf en ce qui concerne les îles.
c. 1990.
d. Compte non tenu des nouveaux Länder de la République fédérale d'Allemagne.
Sources : Colonnes 1-3 et 6-9 : OCDE, 1995b. *Colonnes 4-5* : Calculs effectués d'après l'OCDE, 1995b.

45 Comptes du revenu national

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	PIB (milliards d'USD) 1994	Agriculture (en % du PIB) 1994	Industrie (en % du PIB) 1994	Secteur tertiaire (en % du PIB) 1994	Consommation		Investissement intérieur brut (en % du PIB)[a] 1994	Epargne intérieure brute (en % du PIB)[a] 1994	Recettes fiscales (en % du PNB) 1994	Dépenses du gouvernement central (en % du PNB) 1994	Exportations (en % du PIB) 1994	Importations (en % du PIB) 1994
					Privée (en % du PIB) 1994	Secteur public (en % du PIB) 1994						
Développement humain élevé	20 142T	2	35	63	62	16	20	21	25	34	22	22
1 Canada	543	..	..	..	61	22	18	18	20	..	35	39
2 France	1 330	2	28	70	61	19	18	20	38	47	32	31
3 Norvège	110	..	..	..	52	22	20	26	37	50	46	42
4 Etats-Unis	6 648	..	..	..	68	17	16	15	19	23	13	14
5 Islande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6 Pays-Bas	330	3	27	70	61	15	19	24	45	53	60	55
7 Japon	4 591	2	40	58	58	10	30	32	18	..	13	10
8 Finlande	98	5	32	63	57	23	14	20	30	48	37	36
9 Nouvelle-Zélande	51	..	..	..	60	15	21	24	34	36	32	36
10 Suède	196	2	30	68	55	28	13	17	32	51	43	41
11 Espagne	483	3	..	..	63	18	20	19	30	37	23	25
12 Autriche	197	2	34	64	55	19	25	26	34	42	42	43
13 Belgique	228	2	..	..	62	15	18	23	43	50	99	92
14 Australie	332	3	30	67	63	18	20	19	21	28	18	21
15 Royaume-Uni	1 017	2	32	66	64	22	15	14	32	43	38	37
16 Suisse	260	..	..	..	59	14	22	27	20	..	46	39
17 Irlande	52	8	9	83	56	16	14	28	39	47	78	76
18 Danemark	146	4	27	69	52	26	14	21	33	46	50	46
19 Allemagne	2 046	1	..	..	58	20	22	22	30	34	28	27
20 Grèce	78	16	31	53	73	19	18	8	26	43	20	29
21 Italie	1 025	3	31	66	62	18	17	20	39	50	27	25
23 Israël	78	..	..	..	61	26	23	13	34	44	32	44
27 Luxembourg	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
31 Portugal	87	..	..	..	66	17	26	17	29	43	28	35
34 Malte	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35 Slovénie	14	5	38	57	55	21	21	25	..	..	62	58
39 Rép. tchèque	36	6	39	55	58	22	20	20	38	43	54	55
42 Slovaquie	12	7	36	57	53	24	17	23	..	..	74	69
48 Hongrie	41	7	33	60	72	13	21	15	..	..	28	40
58 Pologne	93	6	40	54	64	19	16	17	38	45	24	28
62 Biélorussie	20	17	54	29	51	22	35	27	31	38	14	17
Développement humain moyen	603T	13	39	48	53	20	26	27	..	..	18	19
67 Russie, Féd. de	377	7	38	55	50	21	27	29	19	28	16	16
69 Bulgarie	10	13	35	53	64	15	21	21	29	44	54	54
71 Estonie	5	10	36	55	48	24	32	28	29	..	26	27
76 Lituanie	5	21	41	38	76	13	18	11	18	21	41	47
77 Croatie	14	13	25	62	60	28	14	12	42	42	48	49
79 Roumanie	30	21	33	46	62	13	27	25	27	32	24	26
80 Macédoine	2	..	..	..	89	7	18	4	..	..	73	103
85 Turkménistan	5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	6	9	34	57	53	22	9	25	25	29	22	25
93 Kazakhstan	18	44	35	21	60	20	24	20	..	..	17	22
95 Ukraine	91	19	50	31	..	..	..	..	..	..	16	17
100 Ouzbékistan	22	33	34	34	51	25	23	24	..	..	17	17
102 Albanie	2	55	22	23	100	15	13	-15	..	..	15	43
103 Arménie	3	49	30	26	101	18	10	-19	..	..	10	20
105 Géorgie	2	61	23	16	..	..	..	..	..	..	..	..
106 Azerbaïdjan	4	27	32	41	96	..	23	4	..	..	18	24
107 Kirghizistan	3	37	30	33	74	11	30	14	..	..	13	18
110 Moldova, Rép. de	4	48	28	25	79	21	8	..	..	..	17	22
115 Tadjikistan	2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	4 280T	15	36	50	61	13	27	27	14	..	26	28
Pays industrialisés	20 744T	3	35	62	62	17	21	21	24	33	22	22
Monde	25 024T	6	35	58	62	16	22	22	23	..	23	23
Amérique du Nord	7 191T	..	..	..	68	17	16	15	19	23	14	16
Europe de l'Est et CEI	819T	12	39	50	56	20	24	24	..	..	22	24
Europe occidentale et méridionale	6 665T	2	..	..	..	19	19	21	34	43	35	34
OCDE	20 525T	2	34	63	63	16	20	21	24	33	22	22
Union européenne	7 313T	2	30	68	60	20	19	20	34	43	35	34
Pays scandinaves	550T	3	29	67	54	25	15	20	33	49	44	42

Note : Les pourcentages du PIB pour l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ayant été arrondis, leur total peut ne pas être égal à 100.
a. Investissements et épargne publics et privés inclus.
Sources : *Colonnes 1-12* : Banque mondiale, 1996g.

46 Tendances économiques

Classement selon l'IDH	PNB (en milliards d'USD) 1994	Taux de croissance annuel du PNB (%) 1980-93	Taux de croissance annuel du PNB par habitant (%) 1965-80	1980-93	Taux d'inflation annuel moyen (%) 1984-94	1993	Exportations en % du PIB (taux de croissance annuelle en %) 1980-93	Recettes fiscales en % du PNB (taux de croissance annuelle en %) 1980-92	Excédent ou déficit budgétaire global (en % du PNB) 1980	1994
Développement humain élevé	20 252T	2,5	3,0	1,9	4,3	5,2	2,2	1,4	-4,4	-3,8
1 Canada	570	2,2	3,3	1,4	3,1	1,1	3,2	1,2	-3,6	-4,5
2 France	1 355	1,8	3,7	1,6	2,9	2,2	1,9	0,4	-0,1	-5,5
3 Norvège	114	2,6	3,6	2,2	3,0	1,0	2,9	-0,5	-2,0	-7,5
4 Etats-Unis	6 737	2,4	1,8	1,7	3,3	2,0	2,8	(.)	-2,8	-3,0
5 Islande	7	2,0	..	1,2	..	2,9	-0,2	..	..	..
6 Pays-Bas	338	1,9	2,7	1,7	1,6	1,6	2,2	0,3	-4,5	-0,5
7 Japon	4 321	3,6	5,1	3,4	1,3	0,8	1,6	2,0	-7,0	-1,6
8 Finlande	96	1,1	3,6	1,5	4,2	2,3	1,7	0,9	-2,2	-14,1
9 Nouvelle-Zélande	47	1,8	1,7	0,7	4,6	0,9	2,3	0,9	-6,8	0,8
10 Suède	206	0,9	2,0	1,3	5,8	2,6	2,5	2,0	-8,1	-13,4
11 Espagne	525	2,4	4,1	2,7	6,5	4,4	3,6	2,9	-4,2	-4,8
12 Autriche	198	2,0	4,0	2,0	3,2	3,6	2,4	0,1	-3,4	-5,1
13 Belgique	231	1,7	3,6	1,9	3,2	4,4	2,4	0,2	-8,2	-6,1
14 Australie	321	2,7	2,2	1,6	4,1	1,1	3,9	2,1	-1,5	-2,9
15 Royaume-Uni	1 070	2,0	2,0	2,3	5,4	3,4	1,1	1,0	-4,6	-6,6
16 Suisse	265	1,5	1,5	1,1	3,7	2,1	1,3	..	-0,2	..
17 Irlande	48	3,1	2,8	3,6	2,0	3,6	4,7	1,6	-12,9	-2,3
18 Danemark	145	1,8	2,2	2,0	2,9	1,2	2,4	0,7	-2,7	-5,7
19 Allemagne	2 076	2,8	3,0	2,1	..	3,9	-0,1	0,4	..	-2,5
20 Grèce	80	1,3	4,8	0,9	15,5	12,6	4,8	0,8	-4,8	-15,6
21 Italie	1 101	1,7	3,2	2,1	6,2	4,4	2,8	2,8	-10,7	-10,6
23 Israël	78	4,4	3,7	2,0	18,0	11,0	1,1	-5,4	-16,1	-3,0
27 Luxembourg	16	3,2	..	2,8	..	6,2	1,0	..	..	..
31 Portugal	92	2,6	4,6	3,3	12,0	7,4	3,7	1,4	-8,7	-2,2
34 Malte	..	3,8	..	3,2	..	3,3	-0,3	..	..	..
35 Slovénie	14	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	33	..	..	..	11,8	15,6	..	..	..	0,9
42 Slovaquie	12	..	..	..	9,8	15,2	..	..	..	..
48 Hongrie	39	0,4	5,1	1,2	19,4	21,5	-0,3	0,1	-2,9	..
58 Pologne	95	0,7	..	0,4	97,8	31,1	3,2	..	..	-2,4
62 Biélorussie	22	1,8	..	2,4	136,7	1 428,7	..	..	..	-5,2
Développement humain moyen	597T	-1,8	..	-2,5	141,7	1 208,0	..	..	..	..
67 Russie, Féd. de	393	-1,8	..	-1,0	124,3	873,5	..	..	..	-10,7
69 Bulgarie	10	0,2	..	0,5	42,2	57,5	-11,0	..	..	-4,5
71 Estonie	4	-3,9	..	-2,2	77,3	81,2	..	..	..	1,2
76 Lituanie	5	-3,9	..	-2,8	102,3	342,7	..	..	..	..
77 Croatie	12	..	..	..	..		..	..	..	1,7
79 Roumanie	28	-2,3	..	-2,4	62,0	225,9	-1,2	..	0,5	-2,5
80 Macédoine	2	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Turkménistan	..	..	..	..	58,6	..	..	..	..	..
92 Lettonie	6	-2,7	..	-0,6	69,8	74,2	..	..	..	-4,4
93 Kazakhstan	19	-2,0	..	-1,6	150,2	1 255,5	..	..	..	..
95 Ukraine	81	-0,5	..	0,2	297,0	3 691,2	..	..	..	..
100 Ouzbékistan	21	1,7	..	-0,2	109,1	914,5	..	..	..	..
102 Albanie	1	-1,5	..	-3,2	32,7	105,7	-2,7	..	..	..
103 Arménie	3	-14,8	..	-4,2	138,6	1 480,7	..	..	..	..
105 Géorgie	..	-9,4	..	-6,6	228,3	..	..	..	..	..
106 Azerbaïdjan	4	-4,5	..	-3,5	122,8	714,5	..	..	..	..
107 Kirghizistan	3	0,2	..	0,1	100,9	792,2	..	..	..	..
110 Moldova, Rép. de	4	..	..	-2,0	..	..	..	..	..	..
115 Tadjikistan	2	-4,0	..	-3,6	104,3	1 251,7	..	..	..	..
Total pays en développement	4 536T	4,0	3,2	2,0	164,6	298,2	3,2	..	..	-1,9
Pays industrialisés	20 849T	2,3	3,0	1,7	12,5	70,9	2,1	..	..	-3,9
Monde	25 385T	2,6	2,0	0,9	34,9	103,0	2,3	..	..	-3,6
Amérique du Nord	7 307T	2,4	1,9	1,4	3,3	1,9	2,8	..	-2,9	-3,1
Europe de l'Est et CEI	812T	-1,4	..	-2,0	134,4	1 072,8	..	..	..	..
Europe occidentale et méridionale	6 894T	2,1	3,2	1,7	4,5	3,4	1,8	1,1	-4,8	-5,6
OCDE	20 643T	2,5	2,8	1,7	4,8	3,0	2,2	1,3	-4,3	-3,8
Union européenne	7 577T	2,1	3,0	1,8	4,7	3,5	1,7	1,1	-5,0	-5,7
Pays scandinaves	568T	1,5	2,6	1,2	4,3	1,9	2,4	1,0	-4,6	-10,3

Sources : Colonnes 1 : Banque mondiale, 1996e. *Colonnes 2, 5, 9 et 10* : Banque mondiale, 1996g. *Colonnes 6-8* : Calculs effectués d'après la Banque mondiale, 1995d.

47 Données consolidées par région des indicateurs de développement humain

	Afrique-subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
Tableau 1 : Indicateur du développement humain												
Espérance de vie (années)	50,0	62,9	61,4	69,0	71,5	64,3	69,0	50,4	61,8	68,1	74,1	63,2
Taux d'alphabétisation des adultes	55,9	54,7	49,7	81,8	96,2	86,3	86,2	48,1	69,7	98,1	98,5	77,1
Taux de scolarisation tous niveaux confondus	42	58	53	59	78	61	69	36	56	75	83	60
PIB réel par habitant (PPA)	1 377	4 450	1 686	3 001	9 429	3 638	5 873	965	2 904	4 203	15 986	5 798
Indicateur du développement humain	0,380	0,636	0,459	0,652	0,881	0,672	0,829	0,336	0,576	0,760	0,911	0,764
Tableau 2 : Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)												
Espérance de vie (années)												
Femmes	51,5	64,8	61,2	71,3	74,9	66,5	72,1	51,2	63,5	72,9	77,8	65,4
Hommes	48,5	62,0	60,7	66,9	68,0	62,7	65,9	49,1	60,6	63,2	70,2	61,8
Taux d'alphabétisation des adultes												
Femmes	44,4	40,6	34,3	72,0	95,1	82,7	84,9	34,7	60,3	98,1	98,5	70,8
Hommes	64,3	66,9	61,6	90,0	98,2	91,6	87,3	56,6	78,4	98,1	98,5	83,5
Scolarisation tous niveaux confondus												
Femmes	38,4	53,7	43,2	55,9	76,4	58,9	68,6	30,7	51,6	76,5	83,9	57,1
Hommes	46,6	63,3	59,6	61,9	82,2	61,8	69,0	40,0	60,3	73,3	81,5	63,9
Part du revenu du travail												
Femmes	35,5	21,7	25,3	37,7	28,1	34,9	26,9	33,1	31,7	40,2	37,7	33,3
Hommes	64,6	78,9	74,8	62,3	72,0	65,2	73,1	67,2	68,4	59,9	62,4	66,9
Indicateur sexospécifique du développement humain	0,374	0,537	0,412	0,626	0,823	0,641	0,729	0,323	0,555	0,749	0,856	0,637
Tableau 3 : Indicateur de la participation des femmes (% de femmes)												
Parmi les parlementaires	..	..	6,9	20,3	..	11,1	9,6	..	12,7	..	13,6	12,9
Encadrement supérieur et direction	..	..	2,9	11,3	..	14,7	20,0	..	10,0	..	27,4	14,1
Encadrement et fonctions techniques	..	..	21,3	45,1	..	46,5	49,5	..	36,7	..	47,8	39,3
Part des femmes dans le revenu salarial	..	..	30	40	..	30	40	..	30	..	40	40
Indicateur de la participation des femmes	..	..	0,231	0,474	..	0,399	0,418	..	0,367	..	0,586	0,418
Tableau 5 : Niveau de développement humain et revenu par habitant												
PIB par habitant (dollars de 1987)												
1960	495	989	193	98	..	282	1 122	247	330	658	6 448	2 049
1970	598	1 893	229	135	..	370	1 435	259	461	1 108	9 546	2 756
1980	634	2 757	363	230	2 379	575	1 965	252	671	1 701	11 562	3 205
1990	514	1 740	462	455	4 674	756	1 793	242	723	1 954	14 119	3 470
1994	507	1 595	514	659	5 759	935	1 931	254	823	1 370	14 473	3 402
Tableau 7 : Développement humain												
Espérance de vie (années)	50,0	62,9	61,4	69,0	71,5	64,3	69,0	50,4	61,8	68,1	74,1	63,2
Accès aux services de santé (%)	53	87	78	88	..	85	..	49	80	..	..	..
Accès à l'eau potable (%)	51	76	82	68	93	66	75	57	71	..	..	..
Accès à l'assainissement (%)	45	52	35	27	..	56	61	36	39	..	..	..
Apport de calories par habitant	2 096	2 874	2 367	2 751	3 107	2 541	2 756	2 054	2 553	..	..	..
Alphabétisation des adultes (%)	56,2	55,7	49,7	81,6	96,7	86,3	86,2	48,4	69,7	..	..	..
Taux de scolarisation tous niveaux confondus %	53	73	67	88	95	78	89	46	74	91	98	78
Diffusion de quotidiens (pour 100 habitants)	1,1	4,5	..	4,3	36,4	3,6	7,3	0,8	4,0	19,5	26,4	9,8
Récepteur TV (pour 100 habitants)	3	12	5	23	26	14	21	2	14	30	50	22
PIB réel par habitant (PPA)	1 373	4 450	1 686	3 001	9 429	3 638	5 873	951	2 908	4 203	15 986	5 806
PNB par habitant (USD)	539	1 978	325	904	9 425	1 279	3 188	210	1 053	2 125	17 221	4 797
Tableau 8 : Evolution du développement humain												
Espérance de vie (années)												
1960	39,9	45,5	43,9	47,5	54,5	45,3	55,3	39,1	46,0	66,6	68,6	50,2
1994	49,9	63,0	61,3	69,0	71,5	64,3	69,0	50,6	62,1	68,0	73,8	63,7
Mortalité infantile												
1960	166	166	163	146	84	127	107	170	149	55	39	129
1994	97	67	73	41	17	50	38	103	64	25	14	58
Accès à l'eau potable (%)												
1975-80	24	71	30[c]	..	70	15	60	..	41	..	..	..
1990-96	42	83	76[c]	..	94	67	75	..	69	..	..	
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)												
1975	31	20	69	26	..	46	18	..	41	..	..	..
1990-96	32	14	50	16	..	35	11	..	32	..	..	..
Alphabétisation des adultes (%)												
1970	27	30	32	..	..	65	72	..	43	..	..	..
1994	56	57	49	..	..	87	86	..	64	..	..	..
Scolarisation totale (% de 6 à 23 ans)												
1980	39	47	37	51	65	51	59	32	46	..	..	..
1994	39	58	53	59	79	61	70	36	56	..	..	..
PIB réel par habitant (PPA)												
1960	990	..	698	729	..	732	2 137	561	915	..	..	..
1994	1 460	..	1 687	2.983	..	4 149	5 933	974	2 923	..	..	..

	Afrique-subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
Tableau 9 : Disparités Sud-Nord (en % de la moyenne du Nord)												
Espérance de vie												
1960	58	66	64	70	80	66	81	57	67	97	100	73
1994	68	85	83	93	97	87	94	68	84	92	100	86
Alphabétisation des adultes												
1970	27	30	32	..	..	66	73	..	43	..	100	..
1994	56	57	50	..	..	87	87	..	64	..	100	..
Apport calorique journalier												
1965	75	71	71	70	78	70	83	71	72	..	100	..
1992	67	91	76	88	96	81	88	66	82	..	100	..
Accès à l'eau potable												
1975-80	..	..	..	..	..	..	60	..	..	..	100	..
1990-96	..	..	..	..	..	..	76	..	..	..	100	..
Mortalité des moins de 5 ans												
1960	17	18	17	21	36	24	30	15	21	..	100	..
1995	12	34	18	44	148	35	49	12	29	..	100	..
Tableau 10 : Population féminine et opportunités												
Taux net de scolarisation des filles												
dans le primaire												
1992	54	78	..	95	..	..	..	..	86	..	96	89
Indice (1980=100)	..	118	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
dans le secondaire												
1992	..	44	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Indice (1980=100)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Scolarisation des femmes dans le supérieur												
1992	222	916	..	235	..	1 429	..	109	559	2 595	3 407	1 377
Indice (1980=100)	227	222	..	239	..	..	..	..	..	..	134	212
Espérance de vie des femmes												
1994	52	64	62	71	75	66	72	52	63	73	78	65
Indice (1970=100)	114	125	128	115	120	127	117	118	121	102	106	119
Indice synthétique de fécondité												
1994	6,2	4,7	3,6	1,8	1,8	3,2	3,0	5,6	3,6	2,0	1,8	3,4
Indice (197=100)	93	67	60	32	35	56	54	84	60	68	73	61
Tableau 11 : Participation des femmes à la vie politique et économique												
Encadrement supérieur et direction												
(% de femmes)	10	13	3	11	..	15	20	9	10	..	27	14
femmes en % du nombre d'hommes.	12	16	3	13	..	19	26	10	12	..	44	19
Encadrement et fonctions techniques												
(% de femmes)	28	30	21	45	..	47	50	24	36	..	48	39
femmes en % du nombre d'hommes	43	44	27	82	..	94	102	33	64	..	95	71
Personnel de bureau et de vente												
(% de femmes)	..	..	..	40	..	..	..	..	..	..	..	..
femmes en % du nombre d'hommes	..	..	..	66	..	..	..	..	..	..	..	..
Personnel de service												
(% de femmes)	..	..	..	52	..	57	..	..	..	..	..	..
femmes en % du nombre d'hommes	..	..	..	109	..	133	..	..	..	..	..	..
Pourcentage de femmes membres du gouvernement												
occupant un poste de ministre	6,6	2,0	5,2	3,9	1,4	5,9	11,3	6,0	5,5	3,5	12,5	7,4
occupant une fonction de secrétaire	7,4	..	4,3	6,2	2,7	5,0	8,0	7,8	5,8	4,1	12,1	7,4
d'Etat ou de ministre délégué	7,4	2,2	5,3	3,4	1,2	5,9	12,0	6,2	5,6	3,9	12,7	7,5
Tableau 12 : Survie et développement de l'enfant												
Femmes enceintes souffrant d'anémie (%)	..	..	85	..	..	62	..	..	..	..	..	..
Naissances suivies par												
du personnel soignant (%)	38	58	33	85	99	57	76	30	54	..	99	58
Insuffisance pondérale néonatale (%)	16	11	32	9	9	15	10	23	18	..	6	17
Mortalité maternelle	971	380	554	95	99	447	190	1 030	471	63	31	416
Mortalité infantile	97	67	73	41	17	50	38	103	64	25	14	58
Mortalité des moins de 5 ans	174	65	112	46	20	71	46	169	95	35	18	85
Allaitement au sein à 6 mois (%)	94	..	79	60	..	91	50	..	72	..	..	..
Taux d'administration de TRO (%)	73	55	44	85	..	92	..	82	67	..	..	..
Insuffisance pondérale des-5 ans (%)	31	16	50	16	..	36	11	42	31	..	..	..
Tableau 13 : Santé												
Enfants d'un an vaccinés												
contre la turberculose (%)	69	93	92	92	96	89	96	74	87	94	91	87
contre la rougeole (%)	53	83	75	93	93	79	84	59	76	91	85	77
Cas de sida (pour 100 000 habitants)	22	..	..	..	..	4	5	14	5	0	6	5
Cas de tuberculose (pour 100 000habitants)	94	41	111	32	..	80	50	85	69	49	27	60
Cas de paludisme (pour 100 000 habitants)	..	89	228	6	..	178	220	..	206	..	..	..
Consommation de cigarettes												
par adulte (base 100=1970-72)	120	153	134	141	116	108	94	133	113	..	93	103
Nombre d'habitants par médecin	18 514	1 516	3 704	..	..	6 193	1 042	19 035	5 833	..	..	..
Nombre d'habitants par infirmière	6 548	..	5 468	..	..	..	..	13 842	4 691	..	..	..
Population handicapée (%)	..	2,0	0,8	4,9	..	1,7	..	..	2,6	..	..	..
Dépenses pub. de santé												
en % du PNB (1960)	0,7	0,9	0,6	0,9	..	1,7	..	..	0,9	..	..	..
en % du PIB (1990)	2,5	2,9	1,4	2,3	..	1,0	2,4	1,8	2,1	..	..	..

47 Données consolidées par région des indicateurs de développement humain

	Afrique-subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
Tableau 14 : Sécurité alimentaire												
Indice de prod. alimentaire par habitant (1979-81=100)	97	121	120	142	87	128	104	94	123	..	96	118
Production agricole (en % du PIB)	20	..	28	15	..	16	10	37	15	12	3	6
Consommation alimentaire (en % de la consommation des ménages)	45	..	51	60	..	44	34	..	51	..	..	..
Apport calorique quotidien par habitant	2 096	2 874	2 367	2 751	3 107	2 541	2 756	2 054	2 553	..	..	..
Ressources alimentaires halieutiques (total par an et par habitant, kg)	8	5	4	13	52	19	8	7	9	..	29	13
1990-92	-8	-6	34	103	30	18	-4	12	44	..	19	39
Importations alimentaires (% des importations de marchandises)												
1980	11	..	12	..	..	10	13	15	13	..	11	11
1994	10	..	9	4	..	4	9	16	7	11	6	6
Importations de céréales (en milliers de tonnes)	10 162	34 873	9 319	29 292	12 961	13 148	31 571	7 651	129 243	12 916	90 212	219 455
Aide alimentaire céréalière (en milliers de tonnes)	2 752	705	1 672	..	..	205	1 079	3 752	6 427	2 799	..	..
Tableau 15 : Disparités dans l'éducation												
Scolarisation tech. secondaire (% de la scolarisation secondaire totale)	..	8,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Scolarisation supérieure en sciences nat. et appliquées (% de la scolarisation sup. totale)	31	25	26	47	..	23	27	26	33	45	30	32
Etudiants sup. à l'étranger (en % du nombre à l'étranger)												
Scientifiques et techniciens	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
(R & D) (pour 1 000 habitants)	..	..	0,1	0,4	..	0,2	0,2	..	0,3	3,6	3,3	1,0
Dépenses publiques d'enseignement												
en % du PNB												
1980	5,1	4,1	4,3	2,9	..	2,7	3,7	3,1	3,8	4,1	5,8	5,5
1993-94	5,5	..	3,5	3,3	..	2,9	3,6	2,8	3,6	5,4	5,4	5,1
en % des dépenses publiques totales 1993-94	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Dépenses publiques d'ens.primaire/ secondaire (en % de tous les niveaux)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
d'ens. supérieur (en % de tous les niveaux)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tableau 16 : Emploi												
Population active (%)	45	33	42	59	47	47	40	47	47	49	49	48
Population active féminine												
1970	43	23	34	42	37	38	24	43	37	48	40	38
1990	42	24	32	45	41	42	32	43	39	47	44	40
Population active - agriculture (%)												
1960	81	71	76	82	58	76	50	86	77	42	27	61
1990	66	37	62	70	23	58	26	74	61	19	10	49
Population active - industrie (%)												
1960	7	11	11	7	17	7	20	5	9	30	35	17
1990	9	22	16	16	34	14	24	10	16	39	33	20
Population active - tertiaire (%)												
1960	12	18	14	11	25	17	30	9	14	28	38	22
1990	25	42	21	14	43	28	50	17	23	42	57	31
Taux de croissance des salaires réels												
1970-80	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1980-92	..	..	1,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tableau 17 : Accès aux moyens de communication												
Radios (pour 1 000 habitants)	149	259	88	214	702	154	349	96	178	420	1.018	361
Récepteurs TV (pour 100 habitants)	3	12	5	23	26	14	21	2	14	30	50	22
Ouvrages publiés (pour 100 000 habitants)	..	4	2	11	..	6	..	..	7	25	52	18
Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie (tonnes pour 1 000 habitants)	2,3	3,9	1,8	9,4	34,6	6,0	10,7	0,5	5,8	6,0	74,0	20,6
Bureaux de poste (pour 100 000 habitants)	..	..	16,9	..	..	6,0	..	..	..	..	..	..
Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 100 habitants)	1,1	4,6	1,3	3,9	29,4	2,4	8,1	0,3	3,3	15,0	40,1	11,5
Communications téléphoniques internationales (en minutes par habitant)	1,4	8,8	0,6	2,5	26,8	3,2	4,7	0,5	2,5	5,9	35,1	9,4
Télécopieurs (pour 100 habitants)	..	0,1	(.)	0,1	0,8	0,1	..	..	0,1	0,1	2,8	0,7
Abonnés à des services de téléphonie cellulaire mobile (pour 100 habitants)	..	0,2	..	0,2	..	0,4	0,5	..	0,3	0,1	4,1	1,4
Abonnés à Internet (pour 10 000 habitants)	..	..	(.)	1,4	..	1,6	2,0	..	1,5	6,4	223,2	60,9
Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants)	..	..	0,1	..	..	0,8	..	..	..	..	14,2	..

	Afrique-subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
Tableau 18 : Investissement social												
Dépenses de sécurité sociale (en % du PIB) 1993	..	..	0,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Dépenses du gouvernement central consacrées à la sécurité et la protection sociales												
1980	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1992-95	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
au logement et aménagement à usage collectif												
1980	..	..	..	..	..	3,8	..	..	..	..	..	..
1992-95	..	..	6,9	..	..	3,5	..	..	..	..	..	..
à la santé												
1980	..	..	2,0	..	..	4,3	..	..	..	..	..	..
1992-95	..	..	2,5	..	..	17,5	..	..	..	..	..	..
à l'éducation												
1980	..	..	2,5	..	..	14,5	..	..	..	..	..	..
1992-95	..	..	2,0	..	..	5,0	..	..	..	..	..	..
Tableau 19 : Déséquilibres entre les dépenses militaires et emploi des ressources												
Dépenses militaires												
(en millions d'USD)												
1985	9 909	65 952	31 512	41 421	14 314	15 779	19 129	6 145	186 917	..	636 637	823 554
1995	7 842	33 766	15 559	51 341	19 610	18 632	20 175	4 935	153 628	93 297	643 515	797 143
en % du PIB												
1985	3	12	15	7	..	6	2	4	7	..	4	5
1995	3	..	3	5	..	3	2	3	3	5	3	3
par habitant												
1985	22	365	32	37	225	38	47	14	52	..	742	185
1995	14	143	12	40	277	39	43	9	35	233	526	143
en % des dépenses de santé et d'enseignement												
1960	..	75	89	363	..	127	56	..	102	..	110	109
1990-91	44	108	61	85	..	66	29	71	63	..	33	38
Importations d'armes classiques	..	..	..		..	..	..	..	..	..	..	..
Indice (1990=100)	..	..	45	416	..	..	..	..	113	..	..	..
Effectif total des forces armées												
(en milliers)	967	2 298	2 521	4 712	1 782	1 805	1 326	1 316	14 125	3 328	7 555	21 680
Indice (1985=100)	107	108	115	88	121	86	100	122	96	..	80	92
Tableau 20 : Flux de ressources												
Dette extérieure totale												
(en milliards d'USD)	213[d]	..	178	156	..	258	529	89	1.444	217	..	..
en % du PNB	79[d]	..	41	18	..	54	35	106	38	27	..	..
Ratio du service de la dette												
1980	10[d]	..	10	13	..	15	40	18	24	..	..	..
1994	14[d]	..	25	8	..	18	30	16	20	11	..	..
APD reçue (net)	18 299[e]	4 941	5 106	3 815	294	5 677	6 058	16 467[e]	59 876[e]	..	..	..
en millions d'USD, 1995	12,6[e]	0,6	2,6	0,4	0,1	3,6	0,5	17,5[e]	1,4	..	..	..
par habitant (dollars)	31,7	21,7	4,1	3,0	4,0	23,5	12,9	29,2	11,3	..	..	..
Solde des investissements étrangers directs (en % du PNB) 1993	0,6	..	0,3	2,5	..	3,4	1,0	2,0	1,5	0,9	-0,4	-0,1
Rapport exportations/importations	84	..	84	101	..	94	78	58	90	93	101	99
Termes de l'échange (base 100=1987)	95	..	97	104	..	94	96	91	97	..	104	102
Solde des opérations courantes (millions d'USD)	-10 977	..	-1 431	2 794	..	-17 765	-50 929	-7 059	-90 577	-11 085	40 659	..
Tableau 21 : Urbanisation croissante												
Population urbaine en % de la pop. totale												
1960	15	31	18	20	36	18	50	9	22	47	61	34
1994	31	52	28	32	75	33	74	22	37	66	74	45
2000	35	55	31	37	79	37	77	26	41	68	75	47
Taux d'accroissement annuel de la pop. urbaine (%)												
1960-94	5,6	4,6	3,9	3,2	4,4	4,2	3,6	5,7	3,9	2,0	1,4	3,3
1994-2000	5,1	3,6	3,5	3,7	2,2	3,8	2,5	5,4	3,7	0,8	0,8	2,5
Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants												
en % de la pop. totale	10	20	10	12	41	12	31	8	14	18	29	17
en % de la pop. urbaine	34	40	39	39	54	37	42	47	39	27	39	39
Tableau 22 : Bilan démographique												
Population (millions)												
1960	210,9	92,5	585,4	697,1	39,6	226,7	214,0	226,9	2 053,6	302,5	940,7	2 994,3
1994	535,4	236,0	1 270,0	1 283,0	74,7	478,8	463,9	534,2	4 325,5	400,6	1 228,3	5 553,8
2000	632,0	272,4	1 413,0	1 356,2	79,9	527,6	509,3	619,9	4 773,7	400,6	1 251,9	6 025,6
Taux de croissance démographique												
1960-94	2,8	2,8	2,3	1,8	1,9	2,2	2,3	2,5	2,2	0,8	0,8	1,8
1994-2000	2,8	2,4	1,8	0,9	1,1	1,6	1,6	2,5	1,7	..	0,3	1,4
Date de doublement de la pop.	2019	2023	2033	2069	2056	2037	2039	2022	2036	..	2212	2045
Taux brut de natalité	44	33	29	18	18	26	25	40	27	14	13	24
Taux brut de mortalité	16	8	10	7	6	8	7	15	9	12	10	9
Indice synthétique de fécondité	6,1	4,5	3,5	1,8	1,8	3,0	2,8	5,3	3,1	1,8	1,7	2,8
Recours à la contraception	15,9	37,1	40,1	82,5	74,0	53,2	60,2	20,9	55,5	..	70,5	58,2

47 Données consolidées par région des indicateurs de développement humain

	Afrique-subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
Tableau 23 : Utilisations de l'énergie												
Consommation d'électricité (en millions de kWh)												
Total	244 316	285 262	537 789	1,185,738	259,701	243,434	728,905	40 178	3 305,423	1 703 165	9 176 061	12 481 484
Base 100=1970	243	1 233	680	855	818	931	485	218	691	..	212	277
Par habitant (kWh)												
1970	107	205	112	161	622	89	547	61	180	..	4 933	1 088
1994	418	1 229	421	936	3 454	514	1 556	74	763	4 269	7 514	2 258
Combustibles traditionnels en % de la consommation totale d'énergie												
1973	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1993	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Part du bois de feu dans la consommation d'énergie des ménages	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total (en milliers de tonnes)												
1980	..	93	148	460	..	70	292	..	1 180	1 254	493	6 117
1994	132	210	363	920	150	205	422	20	2 309	1 199	5 462	7 771
Par habitant (kg)												
1980	..	849	161	449	..	225	917	..	397	3 974	4 615	1 509
1994	281	1 303	292	739	2 830	494	936	50	570	3 048	4 499	1 471
PIB par kg d'équivalent pétrole (USD)												
1980	..	..	2,2	1,4	..	2,7	2,7	..	3,1	..	..	..
1994	2,9	..	1,7	2,4	4,5	2,7	4,4	5,6	3,0	0,8	5,4	5,0
Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie)												
1980	..	-710	4	12	..	-32	-11	..	-52	..	30	7
1994	-68	-327	1	16	86	-6	-27	14	-26	-13	13	3
Tableau 24 : Bilan des ressources naturelles												
Superficie émergée (en millions d'hectares)	2 098	1 201	613	1 135	179	500	2 042	1 906	7 658	2 319	5 503	13 161
Forêts et terres boisées (en % de la superficie émergée)	32,6	5,9	15,7	13,8	15,5	54,8	44,8	31,9	29,3	36,7	35,1	31,8
Terres arables (%)	6,2	4,4	35,3	8,5	2,8	12,3	6,0	5,5	9,2	11,2	11,3	10,1
Terres irriguées (en % des terres arables)	3,8	18,0	36,5	53,8	57,6	22,9	13,7	9,5	25,7	9,0	9,9	18,3
Coefficient de GINI de la répartition des terres	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Taux de déboisement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Rythme annuel de reboisement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant en milliers de m^3	9,1	1,8	4,1	2,3	2,2	13,4	28,2	14,0	7,6	16,0	12,2	8,6
Population urbaine habitant dans des villes côtières indice (100= 1980) 2 000	294	207	211	175	180	210	174	295	198	..	..	..
Moyenne annuelle des prises en mer, % de variation par rapport à 1981-83	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tableau 25 : Comptes du revenu national												
PIB (en milliards d'USD)	247	..	451	1 031	509	544	1 549	72	4 280	819	20 744	25 024
Agriculture (en % du PIB)	20	..	28	15	..	16	10	37	15	12	3	6
Industrie (en % du PIB)	29	..	28	42	36	39	33	19	36	39	35	35
Secteur tertiaire (en % du PIB)	51	..	44	45	58	47	57	44	50	50	62	58
Consommation des ménages	67	..	68	49	55	57	69	85	61	56	62	62
Dépenses publiques	17	..	11	11	10	9	13	10	13	20	17	16
Investissement intérieur brut	17	..	22	39	36	33	21	17	27	24	21	22
Epargne intérieure brute	16	..	21	41	37	33	20	5	27	24	21	22
Recettes fiscales (en % du PNB)	..	..	10	9	..	17	..	..	14	..	24	23
Dépenses du gouvernement central (en % du PIB)	..	..	19	..	..	18	..	..	..	..	33	..
Exportations (en % du PIB)	29	..	16	27	..	56	14	18	26	22	22	23
Importations (en % du PIB)	34	..	19	27	..	60	18	32	28	24	22	23
Tableau 26 : Tendances économiques												
PNB (en milliards d'USD)	254	607	377	1 124	494	522	1 503	80	4 536	812	20 849	25 385
Taux de croissance annuelle du PNB	1,5	2,0	4,5	9,2	8,5	5,7	1,7	2,5	4,0	-1,4	2,3	2,6
Taux de croissance annuelle du PNB par habitant												
1965-80	1,2	3,8	1,3	6,4	..	4,0	2,8	(.)	3,2	..	3,0	2,0
1980-93	-1,4	-0,4	2,2	7,7	..	3,8	-0,4	(.)	2,0	-2,0	1,7	0,9
Taux d'inflation annuel moyen												
1984-94	16,1	..	14,3	8,2	..	8,0	422,3	17,6	164,6	134,4	12,5	34,9
1993	14,9	..	16,8	12,4	..	10,2	878,3	17,9	298,2	1 072,8	70,9	103,0
Taux de croissance des exportations (en % du PNB)	0,3	..	3,9	2,6	..	2,1	3,9	1,4	3,2	..	2,1	2,3
Taux de croissance des exportations (en % du PNB)	..	..	0,9	..	..	0,1	-1,3	..	..	..	..	..
Exédent ou déficit budgétaire (en % du PNB)												
1980	-3,7	..	-8,8	..	..	-2,6	-2,5	..	..	..	..	..
1994	..	..	-6,2	-1,2	..	3,2	..	..	-1,9	..	-3,9	-3,6

Notes : Les colonnes 1 à 9 concernent uniquement les pays en développement. Les données synthétiques du tableau 1 sont différentes de celles des autres tableaux dans la mesure où ce tableau 1 tient compte d'un certain nombre d'estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, qui ne sont présentées et utilisées que pour le calcul de l'IDH. Ces estimations ne sont pas utilisées dans les autres tableaux indicateurs. a. Y compris l'Europe de l'Est et les pays de la CEI. b. Les données synthétiques sont indiquées pour les pays pour lesquels des données existent à la fois pour 1960 et 1994. c. Compte non tenu de l'Inde. d. Banque mondiale, 1996f.e. Ratification, adhésion, approbation, notification ou succession, acceptation ou signature définitive uniquement par l'ancienne République du Yémen.
Source : Centre des Nations unies pour les droits de l'homme. 1997.

48 Instruments internationaux de protection des droits de l'homme

Tous pays

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale 1969	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Afghanistan	●	●	●	●	●	○	●	
Afrique du Sud	○	○	○		●		○	●
Albanie	●	●	●	●	●	●	●	●
Algérie	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Allemagne	●	●[a]	●	●	●	●	●	●
Andorre					●			
Angola	●	●			●	●		●
Antigua-et-Barbuda			●	●	●	●	●	●
Arabie saoudite				●	●			
Argentine	●	●[a]	●	●	●	●	●	
Arménie	●	●	●	●	●	●	●	●
Australie	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Autriche	●	●[a]	●	●	●	●	●[c]	●
Azerbaïdjan	●	●	●	●	●	●	●	●
Bahamas			●	●	●	●		●
Bahreïn			●	●	●			
Bangladesh			●		●	●		
Barbade	●	●	●	●	●	●		
Bélarus	●	●[a]	●	●	●	●	●	
Belgique	●	●[a]	●	●	●	●	○	●
Belize		●			●	●	●	●
Bénin	●	●	○		●	●	●	●
Bhoutan			○		●	●		
Bolivie	●	●	●	○	●	●	○	●
Bosnie-Herzégovine	●	●[a]	●	●	●	●	●	●
Botswana			●		●	●		●
Brésil	●	●	●	●	●	●	●	●
Brunéi Darussalam					●			
Bulgarie	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Burkina Faso			●	●	●	●		●
Burundi	●	●	●		●	●	●	●
Cambodge	●	●	●	●	●	●	●	●
Cameroun	●	●	●		●	●	●	●
Canada	●	●[a]	●	●	●	●	●[c]	●
Cap-Vert	●	●	●		●	●	●	
Chili	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●	●
Chine			●	●	●	●	●	●
Chypre	●	●	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Colombie	●	●	●	●	●	●	●	●
Comores					●	●		
Congo	●	●[a]	●		●	●		●
Corée, Rép. pop. dém. de	●	●		●	●			
Corée, Rép. de	●	●[a]	●	●	●	●	●	●
Costa Rica	●	●	●[b]	●	●	●	●	●
Côte d'Ivoire	●	●	●		●	●	●	●
Croatie	●	●[a]	●	●	●	●	●[c]	●
Cuba			●	●	●	●	●	
Danemark	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●	●
Djibouti					●			●
Dominique	●	●			●	●		●
Egypte	●	●	●	●	●	●	●	●
El Salvador	●	●	●	●	●	●	●	●
Emirats arabes unis			●		●			
Equateur	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●	●
Erythrée					●	●		
Espagne	●	●[a]	●	●	●	●	●[c]	●
Estonie	●	●	●	●	●	●	●	
Etats-Unis	○	●[a]	●	●	○	○	●	
Ethiopie	●	●	●	●	●	●	●	●
Fidji			●	●	●	●		●
Finlande	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
France	●	●	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Gabon	●	●	●	●	●	●	○	●
Gambie	●	●[a]	●	●	●	●	○	●
Géorgie	●	●		●	●	●	●	
Ghana			●	●	●	●		●
Grèce	●		●	●	●	●	●[c]	●
Grenade	●	●	○		●	●		
Guatemala	●	●	●	●	●	●	●	●
Guinée	●	●	●		●	●	●	●

48 Instruments internationaux de protection des droits de l'homme (suite)

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale 1969	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Guinée équatoriale	●	●			●	●		●
Guinée-Bissau	●				●	●		●
Guyana	●	●[a]	●		●	●	●	
Haïti		●	●	●	●	●		●
Honduras	●	○		●	●	●	●	●
Hongrie	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Iles Marshall					●			
Inde	●	●	●	●	●	●		
Indonésie					●	●	○	
Iran, Rép. islamique d'	●	●	●	●	●			●
Iraq	●	●	●	●	●	●		
Irlande	●	●[a]	○	●	●	●	●	●
Islande	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●	●
Israël	●	●	●	●	●	●	●	●
Italie	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Jamahiriya arabe libyenne	●	●	●	●	●	●	●	
Jamaïque	●	●	●	●	●	●		●
Japon	●	●			●	●		●
Jordanie	●	●	●	●	●	●	●	
Kazakhstan					●			
Kenya	●	●			●	●		●
Kiribati					●			
Kirghizistan	●	●			●			●
Koweït	●	●	●	●	●	●	●	
Lesotho	●	●	●	●	●	●		●
Lettonie	●	●	●	●	●	●	●	
Liban	●	●	●	●	●			
Libéria	○	○	●	●	●	●		●
Liechtenstein				●	●	●	●[c]	●
Lituanie	●	●		●	●	●	●	
Luxembourg	●	●[a]	●	●	●	●	●[c]	
Macédoine	●	●	●		●	●	●	
Madagascar	●	●	●		●	●		●
Malaisie				●	●	●		
Malawi	●	●	●		●	●	●	●
Maldives			●	●	●	●		
Mali	●	●	●	●	●	●		●
Malte	●	●[a]	●		●	●	●[c]	●
Maroc	●	●	●	●	●	●	●	●
Mauritanie			●		●			●
Maurice	●	●	●		●	●	●	
Mexique	●	●	●	●	●	●	●	
Micronésie, Etats fédérés de					●			
Moldova, Rép. de	●	●	●	●	●	●	●	
Monaco			●	●	●		●[c]	●
Mongolie	●	●	●	●	●	●		
Mozambique		●	●	●	●			●
Myanmar			●	●	●			
Namibie	●	●	●	●	●	●	●	
Nauru					●			
Népal	●	●	●	●	●	●	●	
Nicaragua	●	●	●	●	●	●	○	●
Niger	●	●	●		●			●
Nigéria	●	●	●		●	●	○	●
Nioué					●			
Norvège	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Nouvelle-Zélande	●	●[a]	●	●	●	●	●[c]	●
Oman					●			
Ouganda	●	●	●	●	●	●	●	●-
Ouzbékistan	●	●	●		●	●	●	
Pakistan			●	●	●	●		
Palau					●			
Panama	●	●	●	●	●	●	●	●
Papouasie-Nouvelle-Guinée			●	●	●	●		●
Paraguay	●	●		○	●	●	●	●
Pays-Bas	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Pérou	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●	●
Philippines	●	●[a]	●	●	●	●	●	●
Pologne	●	●[a]	●	●	●	●	●[c]	●
Portugal	●	●	●		●	●	●[c]	●

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale 1969	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Qatar			●		●			
Rép. arabe syrienne	●	●	●	●	●			
Rép. centrafricaine	●	●	●		●	●		●
Rép. dém. pop. lao			●	●	●	●		
Rép. dominicaine	●	●	●	○	●	●	○	●
Rép. tchèque	●	●[a]	●	●	●	●	●	●
Roumanie	●	●	●	●	●	●	●	●
Royaume-Uni	●	●[a]	●	●	●	●	●[d]	●
Russie, Féd. de	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Rwanda	●	●	●	●	●	●		●
Saint-Kitts-et-Nevis					●	●		
Sainte-Lucie			●		●	●		
Saint-Marin	●	●			●			
Saint-Siège			●		●			●
Saint Vincent	●	●	●	●	●	●		●
Salomon, Iles	●		●		●			●
Samoa-Occidental					●	●		●
São Tomé-et-Principe	○	○			●	○		●
Sénégal	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●	●
Seychelles	●	●	●	●	●	●	●	●
Sierra Leone	●	●	●		●	●	○	●
Singapour				●	●	●		●
Slovaquie	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Slovénie	●	●[a]	●	●	●	●	●[c]	●
Somalie	●	●	●				●	●
Soudan	●	●	●		●		○	●
Sri Lanka	●	●[a]	●	●	●	●	●	
Suède	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Suisse	●	●[a]	●		●	○	●[c]	●
Suriname	●	●	●		●	●		●
Swaziland			●		●			
Tadjikistan			●		●	●	●	●
Tanzanie, Rép.-Unie de	●	●	●	●	●	●		●
Tchad	●	●	●		●	●	●	●
Thaïlande		●			●	●		
Togo	●	●	●	●	●	●	●[c]	●
Tonga			●	●	●			
Trinité-et-Tobago	●	●	●		●	●		
Tunisie	●	●[a]	●	●	●	●	●[c]	●
Turkménistan			●		●			
Turquie			○	●	●	●	●[c]	●
Tuvalu					●			●
Ukraine	●	●[a]	●[b]	●	●	●	●	
Uruguay	●	●	●[b]	●	●	●	●[c]	●
Vanuatu					●	●		
Venezuela	●	●	●	●	●	●	●[c]	
Viet Nam	●	●	●	●	●	●		
Yémen	●	●	●	●	●	●	●	●[e]
Yougoslavie	●	●	●	●	●	●	●[c]	●
Zaïre	●	●	●	●	●	●	●	●
Zambie	●	●	●		●	●		●
Zimbabwe	●	●	●	●	●	●		●
Total des pays parties	135	136	148	120	190	153	102	125
Signature non suivie d'une ratification	4	4	6	3	1	4	11	0
Absence de signature et de ratification	53	52	38	69	1	35	79	67

● Ratification, adhésion, approbation, notification ou succession, acceptation ou signature définitive.
○ Signature non encore suivie d'une ratification.
a. Déclaration reconnaissant la compétence du Comité pour les Droits de l'homme en vertu de l'article 41 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
b. Déclaration reconnaissant la compétence du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale en vertu de l'article 14 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale.
c. Déclaration reconnaissant la compétence du Comité contre la torture en vertu des articles 21 et 22 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
d. Déclaration en vertu de l'article 21 uniquement.
e. Ratification, adhésion, approbation, notification ou succession, acceptation ou signature définitive uniquement par l'ancienne République du Yémen.
Source : Centre des Nations unies pour les droits de l'homme. 1997.

Références statistiques principales

ARF (Addiction Research Foundation). 1994. « Statistical Information, International Profile 1994. » Ontario, Canada.

BIT (Bureau international du Travail). 1994. *Annuaire des statistiques du travail 1994*. Genève.

———. 1995a. *Le travail dans le monde 1995*. Genève.

———. 1995b. *Annuaire des statistiques du travail 1995*. Genève.

———. 1996b. *Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010*. 4e édition. Disquette. Genève.

Banque mondiale. 1993. *Rapport sur le développement dans le monde 1993*. New York : Oxford University Press.

———. 1995c. *Social Indicators of Development*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.

———. 1995d. *World Data 1995*. CD-ROM. Washington, DC.

———. 1995e. *Rapport sur le développement dans le monde 1995*. Washington, DC.

———. 1996a. Correspondance concernant le PIB. Reçue au mois de mai. Washington, DC.

———. 1996e. *Trends in Developing Economies 1996*. Washington, DC.

———. 1996f. *World Bank Atlas 1996*. Washington, DC.

———. 1996g. *World Debt Tables 1995-96*. Washington, DC.

———. 1997a. Correspondance concernant des données non publiées de la Banque mondiale sur des estimations du PNB par habitant établies d'après le coefficient PIB/PNB pour 1994. Reçue au mois de janvier. Washington, DC.

———. 1997b. *Indicateurs du développement dans le monde 1997*. Washington, DC.

CEE (Commission économique des Nations unies pour l'Europe). 1995a. *Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amerique du Nord*. New York et Genève.

———. 1995b. *Trends in Europe and North America : The Statistical Yearbook of the Economic Commission for Europe*. New York, Genève : Nations unies.

———. 1996. Base de données. Genève.

———. 1997. Correspondance reçue au mois de janvier 1997.

Centre des Nations unies pour le développement social et les affaires humanitaires. 1995. « Résultats de la quatrième enquête des Nations unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale (1986-90) — Rapport intérimaire du Secrétariat. » Vienne.

Centre pour les droits de l'homme 1997. « Human Rights : International Instruments — Chart of Ratifications as of 31 December 1996. » ST/HR/4/Rev. 13. Genève.

Eurostat et ONU (Nations unies). 1995. *Women and Men in Europe and North America*. Genève.

FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1994. *Tableaux par pays 1994 : Données de base sur le secteur agricole*. Département économique et social. Rome.

FMI (Fonds monétaire international). *Annuaire des statistiques de finances publiques* (plusieurs éditions). Washington, DC.

IIES (Institut international d'études stratégiques). 1993. *The Military Balance 1993-94*. Londres : Brasseys.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1994a. *Coopération pour le développement : Rapport du Comité d'Aide au Développement 1994*. Paris.

———. 1994b. *Perspectives de l'emploi*. Paris.

———. 1995a. *Perspectives de l'emploi*. Paris.

———. 1995b. *Données OCDE sur l'environnement : Compendium 1995*. Paris.

———. 1996a. *Coopération pour le développement : Rapport du Comité d'Aide au Développement 1996*. Paris.

———. 1996b. *Perspectives économiques*. 60e édition. Paris.

———. 1996c. *Regards sur l'éducation 1996*. Paris.

———. 1996d. *Perspectives de l'emploi*. Paris.
OMS (Organisation mondiale de la santé). 1993. *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1993*. Genève.
———. 1994. *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1994*. Genève.
———. 1996a. *Tabac Alerte*. Numero special. Genève.
———. 1996b. *Rapport sur la santé dans le monde 1996*. Genève.
ONU (Organisation des Nations unies). 1993a. « Statistical Chart on World Families. » Division de statistique et Secrétariat de l'Année internationale de la famille. New York.
———. 1993b. *Annuaire statistique 1990/91*. 38e édition. Division de statistique. New York. ST/ESA/STAT/SER.S/14.E/F/93.XVII.1.
———. 1994a. *Annuaire statistique 1992*. 39e édition. Division de statistique. New York. ST/ESA/STAT/SER.S/15.E/F/94.XVII.1.
———. 1994b. « Women's Indicators and Statistics Database. » Version 3. CD-ROM. Division de statistique. New York.
———. 1995b. *Annuaire statistique 1993*. 40e édition. Division de statistique. New York.
———. 1995c. « World Urbanization Prospects : The 1994 Revision. » Base de données. Division de la population. New York.
———. 1995d. *Les femmes dans le monde 1970-95 : Des chiffres et des idées*. New York.
———. 1996a. *Annuaire des statistiques de l'énergie 1994*. New York.
———. 1996b. « World Population Prospects 1950-2050. » Base de données, révision de 1996. Division de la population. New York.
———. 1997. « World Population Monitoring. Issues of International Migration and Development : Selected Aspects. » Version préliminaire non éditée. Division de la population. New York.
ONUSIDA. 1996a. *The Current Global Situation of AIDS*. Genève.
———. 1997. Correspondance portant sur les cas de sida rapportés à l'OMS par pays/territoire au 20 novembre 1996. Genève.
PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 1994. *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. Paris, Economica.
———. 1995a. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris, Economica.
———. 1996d. *Rapport mondial sur le développement humain 1996*. Paris, Economica.
Psacharopoulos, George et Harry A. Patrinos, 1994. *Indigenous People and Poverty in Latin America : An Empirical Analysis*. Etudes régionales et sectorielles. Washington, DC : Banque mondiale.
SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 1996. *SIPRI Yearbook 1996*. New York : Oxford University Press.
Summers, Robert et Alan Heston. 1991. « Penn World Tables (Mark 5) : An Expanded Set of International Comparisons, 1950-1988. » *Quarterly Journal of Economics* 106, pp. 327-368.
UIP (Union interparlementaire). 1997. *Hommes et femmes en politique : la démocratie inachevée*. Genève.
UIT (Union internationale des télécommunications). 1996. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Disquette. Genève.
UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture). 1993. *Rapport mondial sur l'éducation 1993*. Paris.
———. 1995a. *Annuaire statistique 1995*. Paris.
———. 1995b. *Rapport mondial sur l'éducation 1995*. Paris.
———. 1996a. Correspondance portant sur l'alphabétisation des adultes. Reçue au mois de novembre. Division de statistique. Paris.
———. 1996b. Correspondance portant sur l'alphabétisation des adultes et les inscriptions dans les cycles primaire, secondaire et tertiaire. Reçue au mois de décembre. Division de statistique. Paris.
———. 1996d. *Annuaire statistique 1996*. Paris.
UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1997. *La situation des enfants dans le monde 1997*. New York : Oxford University Press.
WRI (World Resources Institute). 1994. *World Resources 1994-95*. New York : Oxford University Press.
———. 1996b. *World Resources 1996-97*. New York : Oxford University Press.

Quelques définitions

Accès à l'assainissement Pourcentage de la population ayant accès aux moyens sanitaires d'évacuation des excréta et des déchets, y compris les latrines extérieures et le compostage.

Accès à l'eau potable Pourcentage de la population disposant d'un accès raisonnable à l'approvisionnement en eau potable, comprenant les eaux de surface traitées ou non traitées mais non polluées, telle que celle des sources, des puits et des forages protégés.

Accès aux services de santé Pourcentage de la population qui peut se rendre dans les centres de santé locaux, à pied ou en utilisant les moyens de transports locaux dans un délai maximal d'une heure.

Administrateurs et gestionnaires Voir Encadrement supérieur et direction.

Aide alimentaire en céréales Céréales fournies par des pays donateurs et des organisations internationales, notamment le Programme alimentaire mondial et le Conseil international du blé, telles qu'elles ont été comptabilisées pour l'année agricole considérée. Les céréales comprennent le blé, la farine, le blé concassé, le riz, les céréales secondaires et les ingrédients céréaliers des aliments composés.

Aide publique au développement (APD) Montant net des dons et des prêts accordés aux pays et aux territoires figurant sur la liste des bénéficiaires du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), par des organismes publiques des membres du CAD avec pour objectif principal la promotion du développement économique et du bien-être, à des conditions de faveur (dans le cas des prêts, l'élément assorti de conditions libérales doit être d'au moins 25 %). Les chiffres des versements nets d'APD se fondent sur les données de l'OCDE pour les pays du CAD, les organismes multilatéraux et les pays arabes.

APD multilatérale Sommes versées au titre de l'APD à une organisation internationale dont sont membre des Etats et dont l'activité est consacrée en totalité ou en grande partie au développement et à l'aide à des pays destinataires. Une contribution effectuée par un donateur à un tel organisme est considérée comme multilatérale si elle est groupée avec d'autres contribution et déboursée à la discrétion de l'organisme en question. L'APD reçue par un pays est considérée comme multilatérale lorsqu'elle provient d'organismes multilatéraux, tels que les banques multilatérales de développement (Banque mondiale, banques régionales de développement), les institutions des Nations unies et des organismes régionaux (certains organismes de l'Union européenne et organismes arabes).

Apport quotidien de calories par habitant Equivalent en calories de l'approvisionnement alimentaire net d'un pays, divisé par le nombre d'habitant, par jour.

Chômage Sont en chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé, qui n'ont pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, sont disponibles pour travailler, et se sont efforcées de trouver un emploi rémunéré ou en tant que travailleurs indépendants.

Coefficient de dépendance Proportion des personnes définies comme à charge, âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans, par rapport à la population définie comme active, âgée de 15 à 64 ans.

Combustibles traditionnels Cette catégorie comprend le bois de feu, le charbon de bois, la bagasse et les déchets animaux et végétaux.

Consommation alimentaire en pourcentage de la consommation totale des ménages Valeur calculée d'après les détails du PIB (dépenses aux prix du marché national) défini dans le système de comptabilité nationale (SCN) des Nations unies, recueillis pour la plupart au cours des phases IV (1980) et V (1985) du pro-

gramme de comparaison international (PCI).

Consommation d'alcool par habitant Chiffre calculé d'après les données relatives aux ventes de bière, vins et spiritueux, converties en volume d'alcool absolu selon la teneur en alcool de ces boissons. Ce volume d'alcool absolu est ensuite divisé par le nombre d'habitants pour obtenir la consommation par habitant.

Consommation de cigarettes par adulte Cette grandeur a été estimée par l'Organisation mondiale de la santé selon la formule suivante : somme de la production et des importations, moins les exportations, divisée par la population âgée de 15 ans et plus. Cette mesure de la consommation apparente tient également compte de la consommation de *beedis* (petites cigarettes indiennes), de tabac à rouler et de la contrebande, mais non des stocks constitués par l'industrie du tabac.

Consommation d'eau Prélèvements d'eau, y compris ceux effectués sur les aquifères non renouvelables et aux installations de délassement, mais à l'exclusion des pertes par évaporation.

Consommation d'énergie commerciale Quantité d'énergie primaire à l'échelon national avant conversion en d'autres formes d'énergie utilisables (telles que l'électricité ou les produits pétroliers raffinés). Les chiffres comprennent la production nationale, majorée des importations et des changements des réserves, et minorée des exportations et du contenu des soutes internationales. La consommation d'énergie comprend également des produits consommés à des fins non énergétiques, pour la plupart dérivés du pétrole. La consommation de bois de feu, déjections animales séchées et autres combustibles traditionnels, bien qu'importante dans certains pays en développement, n'est pas comptabilisée, faute de données complètes et fiables.

Consommation des ménages Valeur marchande de tous les biens et services, y compris les biens durables (tels que les automobiles, lave-linge et ordinateurs personnels) achetés ou reçus en tant que paiement en nature par les ménages et les organisations à but non lucratif. Sont exclus de cette catégorie les achats de logements, mais y sont inclus les loyers théoriques de logements occupés par les propriétaires.

Couverture sociale Fait référence à la fourniture, par les pays membres de l'OCDE à leur population, de prestations de sécurité sociale dans les domaines de la santé, de la retraite, de l'assurance-chômage et autres services de protection du revenu. Ces prestations visent non seulement à aider les personnes nécessiteuses, mais également à atteindre certains objectifs économiques en assumant les coûts sociaux de restructuration économique.

Déboisement Voir Déforestation.

Décaissement Versement de fonds destinés à l'achat de biens ou de services par un bénéficiaire ou pour un bénéficiaire ; par extension, somme décaissée. Les décaissements reflètent les transferts internationaux effectifs de ressources financières ou de biens ou de services comptabilisés au prix coûtant pour le donateur. Pour les activités ayant lieu hors des pays donateurs, tels que les programmes de formation, d'administration ou de sensibilisation du public, les décaissements sont considérés comme ayant lieu lorsque les fonds ont été transférés au prestataire des services ou au bénéficiaire. Ils peuvent être exprimés en montant brut (montant total décaissé au cours de la période de référence) ou net (déduction faite en cas de prêt de tout remboursement de principal effectué au cours de la période de référence).

Déchets urbains Déchets ramassés en milieu urbain par les services municipaux ou par des sous-traitants. Ils comprennent les ordures ménagères, les déchets provenant d'établissements commerciaux, de bureaux et d'établissements tels les écoles et les services de l'administration publique, et des petites entreprises qui mettent leurs déchets au rebut selon les modalités établies pour le ramassage des ordures ménagères.

Déforestation Défrichage définitif de terres forestières aux fins de la culture itinérante, de la mise en valeur agricole ou de l'installation humaine. Ne comprend pas les autres traitements tels que la coupe sélective.

Densité de population Nombre total d'habitants divisé par la superficie considérée.

Dépenses de consommation publique Total des dépenses courantes engagées pour les achats de biens et de services par les entités du secteur public à tous les échelons. Les dépenses d'investissement pour la défense et la sécurité nationales sont considérées comme des dépenses de consommation.

Dépenses de logement et d'aménagements à usage collectif Dépenses publiques consacrées au logement (compte non tenu

des bonifications d'intérêts), telles que les programmes de logement liés au revenu, ou à la fourniture et l'aide aux activités liées au logement et à la résorption des îlots insalubres, ou à des services de développement communautaire et d'assainissement. Les dépenses consacrées à la défense de l'environnement, par exemple la lutte contre les émissions polluantes, entrent également dans cette catégorie.

Dépenses de protection sociale Dépenses destinées à l'aide aux personnes ou aux groupes de personnes ayant des besoins spécifiques, tels que les jeunes, les personnes âgées ou les handicapés.

Dépenses de santé Les dépenses publiques de santé comprennent les dépenses de fonctionnement et d'équipement engagées par tous les bureaux, départements, établissements du gouvernement central et autres organes qui sont des institutions ou des instruments de l'autorité centrale du pays considéré, qui sont consacrées aux hôpitaux, aux maternités, aux centres de santé dentaire et aux dispensaires possédant un service médical important, aux systèmes nationaux d'assurance-maladie et à la planification familiale et aux soins préventifs. Les données relatives à ces dépenses ne sont pas immédiatement comparables d'un pays à l'autre et il convient de procéder avec prudence en la matière. Dans un grand nombre d'économies, les services de santé privés fournissent des prestations importantes dans ce domaine ; dans d'autres, les services publics interviennent pour une large part mais les dépenses de santé sont parfois financées à un niveau autre que celui du gouvernement central.

Dépenses de sécurité sociale Transferts sociaux (y compris les prestations en nature) destinés à compenser les baisses, la perte de revenu ou les capacités de gain insuffisantes.

Dépenses d'enseignement Dépenses engagées pour le fonctionnement, l'administration, l'inspection et l'appui des écoles maternelles, primaires et secondaires ; des universités et des établissements d'enseignement supérieur ; des établissements d'enseignement professionnel, technique et autres ; et de l'administration générale et des services annexes.

Dépenses militaires Dépenses engagées par les ministères — notamment de la défense — pour l'entretien des forces armées, y compris l'achat de fournitures et d'équipements militaires, la construction, le recrutement, la formation et les programmes d'aide militaire.

Dépenses publiques totales de protection sociale Dépenses publiques réalisées dans les domaines de la santé, de la retraite, de l'assurance-chômage et autres formes de maintien du revenu.

Dépenses publiques Dépenses de fonctionnement et d'équipement réalisées par tous les bureaux, départements, établissements du gouvernement central et autres organes constituant des institutions ou des instruments de l'autorité centrale d'un pays.

Dette extérieure totale Somme de la dette publique à garantie publique et des obligations extérieures privées non garanties à long terme, de la dette à court terme et de l'utilisation de crédits du FMI. Les données relatives à la dette proviennent du système de notification de la dette à la Banque mondiale et sont complétées par les estimations de cet organisme. Ce système ne rend compte que de la dette des pays en développement et ne recueille pas de données sur la dette extérieure d'autres groupes d'emprunteurs ou d'économies non membres de la Banque mondiale. Les montants sont exprimés en dollars des Etats-Unis (USD) convertis au taux de change officiel.

Diplômés de l'enseignement scientifique Diplômés de l'enseignement supérieur dans les domaines des sciences naturelles et appliquées, y compris en médecine.

Disparités femmes-hommes Ensemble d'estimations nationales, régionales et autres dans lequel tous les chiffres relatifs aux paramètres retenus sont exprimés pour les femmes par rapport aux chiffres correspondants pour les hommes (base 100).

Disparités Sud-Nord Ensemble d'estimations nationales, régionales et autres dans lequel tous les chiffres relatifs aux paramètres retenus sont exprimés pour les pays en développement par rapport aux chiffres moyens correspondants à l'ensemble des pays industrialisés (base 100).

Disparités zones rurales-zones urbaines Ensemble d'estimations nationales, régionales et autres dans lequel tous les chiffres relatifs aux paramètres retenus sont exprimés pour les zones rurales par rapport aux chiffres correspondants pour les zones urbaines (base 100).

Domaines humains prioritaires Education de base, soins de santé primaires, eau potable, assainissement adéquat, planning familial et nutrition.

Emissions de CO_2 par source Emissions de dioxyde de carbone liées aux activités

humaines et découlant uniquement des utilisations de l'énergie. Elles comprennent également les émissions provenant du pétrole contenu dans les soutes marines internationales, les quantités étant imputées aux pays ayant pris livraison, et de la tourbe. Les émissions du pétrole et du gaz utilisés à des fins autres qu'énergétiques et des combustibles provenant de la biomasse sont exclues.

Emissions de soufre et d'azote Emissions de soufre, sous forme d'oxydes de soufre, et d'azote, sous forme d'oxydes divers, contribuant conjointement aux pluies acides et affectant l'agriculture, les forêts, les habitats aquatiques et les matériaux de construction.

Encadrement et fonctions techniques Sont compris dans cette catégories les spécialistes et le personnel technicien des domaines suivants : sciences physiques, architecture, ingénierie, aviation et marine (officiers inclus), sciences biologiques, médecine, dentisterie, médecine vétérinaire, mathématiques, informatique, économie, comptabilité, droit, enseignement, religion, littérature, journalisme, sculpture, peinture, photographie et autres arts de création, composition et interprétation musicales, athlétisme, sports, et autres domaines du travail intellectuel, technique et connexe non répertoriés ailleurs, conformément à la classification internationale type des professions (CITP-1968).

Encadrement supérieur et direction Catégorie d'emploi comprenant les législateurs, les cadres supérieurs de l'administration publique, les chefs traditionnels et chefs de villages, et les administrateurs d'organismes à vocation particulière. Sont également inclus les dirigeants du secteur privé, chefs d'entreprise, et directeurs généraux, ainsi que les gestionnaires spécialisés et les superviseurs exerçant des fonctions de direction, conformément à la Classification internationale type des professions (CITP-1968).

Energie commerciale Formes commerciales d'énergie primaire – hydrocarbures (pétrole brut, gaz naturel liquéfié, hydrocarbures de sources non classiques, gaz naturel), combustibles solides (houille, lignite et autres combustibles dérivés) électricité primaire (d'origine nucléaire, hydraulique, géothermique ou autre) — converties en équivalent pétrole.

Enfants atteignant la cinquième année d'étude Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année d'études (ou la quatrième dans les pays ou l'enseignement primaire dure quatre ans). Cette estimation se fonde sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui se fonde sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

Enseignement obligatoire Existence d'une législation disposant que les enfants — sauf dispense — doivent fréquenter un certain nombre de classes entre des âges spécifiés. Ces dispositions peuvent par exemple indiquer que l'enseignement obligatoire doit porter sur six classes entre 6 et 14 ans. En d'autres termes, un enfant cesse d'être soumis à cette législation lorsqu'il atteint son quatorzième anniversaire ou lorsqu'il achève sa sixième année d'étude (même s'il n'est dans ce cas âgé que de 12 ou 13 ans). Cependant, dans de nombreux pays et territoires où le problème urgent consiste à fournir un nombre d'écoles suffisant pour tous les enfants, l'existence de lois sur l'enseignement obligatoire peut ne présenter qu'un intérêt théorique, dans la mesure où pratiquement toutes les législations en question prévoient une dispense pour les cas où il n'existe pas d'école appropriée à une distance raisonnable du foyer dans lequel vivent les enfants considérés.

Enseignement primaire Enseignement au premier niveau (niveau 1 de la classification internationale type de l'éducation — CITE), dont la principale fonction est de fournir les éléments de base de l'éducation, dispensé par exemple dans les écoles élémentaires et les écoles primaires.

Enseignement secondaire technique Enseignement dispensé dans les établissements secondaires visant à former les élèves directement à une activité ou une profession autre que l'enseignement.

Enseignement secondaire Enseignement au deuxième niveau (niveaux 2 et 3 de la CITE), basé sur au moins quatre années d'instruction préalable au premier niveau et fournissant une instruction générale ou spécialisée ou les deux, dispensé par exemple dans les écoles intermédiaires, les écoles secondaires, les lycées, les écoles normales à ce niveau et les écoles à vocation professionnelle ou technique.

Enseignement supérieur Enseignement au troisième niveau (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE), dispensé par exemple dans les universités, les écoles normales et les écoles professionnelles supérieures, exigeant comme condition minimale d'admission d'avoir achevé avec succès l'ensei-

gnement de deuxième niveau ou de prouver qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Epargne intérieure (brute) Produit intérieur brut moins la consommation des administrations publiques et la consommation privée.

Espérance de vie à la naissance Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Excédent ou déficit budgétaire Recettes, courantes et en capital, et aide publique, reçues par l'Etat, minorés du total des dépenses et des prêts publics.

Exportations de biens et services Valeur de tous les biens et les services non-facteurs fournis au reste du monde, y compris les marchandises, le fret, l'assurance, le transport et autres services non-facteurs.

Fonctions administratives et d'encadrement Voir Encadrement supérieur et direction.

Handicap Voir Incapacité

Homicides Les chiffres comprennent les homicides volontaires, y compris les infanticides, et involontaires, y compris les homicides par imprudence, mais non les homicides résultant d'accidents de la route.

Importations de céréales Quantités importées de toutes les céréales de la classification type pour le commerce international (CTCI), révision 2, Groupes 041-046. Ces céréales comprennent le blé, et la farine exprimée en équivalents de blé, le riz, le maïs, le sorgho, l'orge, le seigle, le millet et autres céréales secondaires. Les données relatives au commerce des céréales comprennent les opérations commerciales et l'aide alimentaire mais excluent les échanges entre les Etats membres de l'Union européenne et au sein de la Communauté des Etats indépendants. Les données relatives aux importations de céréales se fondent sur les données pour l'année considérée fournies par les pays importateurs.

Importations d'énergie commerciale en pourcentage des exportations de marchandises Taux calculé sur les agrégats de groupes des importations d'énergie et des importations de marchandises exprimées en dollars courants.

Incapacité Selon la définition de la *Classification internationale des handicaps : déficiences, incapacités et désavantages*, publiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'incapacité d'un individu est le préjudice qui résulte de sa déficience ou de son incapacité et qui limite ou interdit l'accomplissement d'une activité d'une manière et dans une mesure considérées comme normales pour un être humain. L'incapacité est définie comme la perte d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique quelconque. Le Programme mondial d'action concernant les personnes frappées d'incapacité assure un suivi des mesures nationales destinées à améliorer les perspectives socio-économiques et l'intégration des personnes handicapées ou incapacitées.

Indice de production alimentaire par habitant Quantité annuelle moyenne de vivres produits par habitant par rapport à la quantité produite dans l'année de référence. Les produits alimentaires sont définis comme comprenant les noix, les oléagineux, les légumineuses, les fruits, les céréales, les légumes, la canne à sucre, les betteraves sucrières, les racines amylacées, les huiles comestibles, le bétail et les produits d'élevage.

Indice de serre Emissions nettes de trois principaux gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane et chlorofluorocarbones), avec pondération de chaque gaz selon ses propriétés de rétention calorique, en équivalent de dioxyde de carbone, et exprimé en tonnes de carbone par habitant.

Indice synthétique de fécondité Nombre d'enfants que mettrait au monde une femme pendant sa vie, en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Infirmiers/Infirmières Personnes qui ont suivi avec succès un programme d'enseignement infirmier de base et qui sont qualifiées et enregistrées ou autorisées par l'Etat pour fournir des services responsables et compétents pour la promotion de la santé, la prévention des maladies, les soins des malades et la rééducation.

Insuffisance pondérale (malnutrition modérée et aiguë) Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids corporel est inférieur de deux écarts-types au poids médian par âge de la population de référence.

Insuffisance pondérale néonatale Pourcentage de nouveau-nés pesant moins de 2500 grammes.

Investissement intérieur (brut) Dépenses destinées à accroître l'ensemble des biens

durables de l'économie du pays considéré, compte tenu des variations brutes du stock des immobilisations.

Main-d'œuvre Voir Population active

Médecins Catégorie comprenant les praticiens et tous les diplômés de toute faculté ou école de médecine en activité dans tout domaine médical (pratique, enseignement, administration et recherche).

Naissances suivies par du personnel soignant Pourcentage de naissances suivies par des médecins, des infirmières, des sages-femmes, des agents de soins de santé primaires qualifiés ou des accoucheuses ayant reçu une formation traditionnelle.

Ordures ménagères Voir Déchets urbains.

Parité de pouvoir d'achat (PPA) La PPA se définit comme le nombre d'unités de compte monétaires du pays nécessaires pour acheter le même panier représentatif de biens et de services, ou un panier équivalent, à ce que l'on pourrait acheter pour un dollar des Etats-Unis (USD, monnaie de référence) aux Etats-Unis. Habituellement indiquée en USD, la PPA pourrait également s'exprimer en d'autres monnaies nationales ou en droits de tirage spéciaux (DTS).

Part du revenu Répartition du revenu ou des dépenses (ou part des dépenses) au profit de groupes de ménages (percentiles) classés selon le revenu total des ménages, le revenu par habitant ou les dépenses. Le calcul des parts du revenu se fait sur la base de quintiles de la population et du premier décile de revenu total ou de dépenses de consommation. Les données relatives aux pays proviennent pour la plupart de sondages de ménages représentatifs effectués pour différentes années au cours de la période 1978-1992. Les données des pays de l'OCDE à revenu élevé se fondent sur des informations de l'Office des statistiques de l'Union européenne (Eurostat), de l'étude du Luxembourg sur le revenu et de l'OCDE. Les diverses données sont à interpréter avec prudence en raison des différences qui existent entre les études sur le revenu dans l'utilisation du revenu et des dépenses de consommation pour estimer les niveaux de vie.

Pays les moins avancés Catégorie de pays en développement à faible revenu établie par les Nations unies. Ces pays souffrent d'une ou plusieurs limitations qui font obstacle à la croissance économique. Ils présentent en particulier un faible niveau de développement des ressources humaines et de graves faiblesses structurelles. L'objectif visé par les Nations unies en dressant la liste de ces pays est de guider les organismes et les pays donateurs en matière d'allocation de l'aide.

Population active Population comprenant toutes les personnes des deux sexes fournissant de la main-d'œuvre aux fins de la production de biens et de services selon la définition des systèmes de comptabilité nationale des Nations unies, pendant une période considérée. Selon ces systèmes, la production de biens et de services économiques doit comprendre toute la production et le traitement de produits primaires, qu'ils soient destinés à la commercialisation, au troc ou à la consommation propre, la production de tous les autres biens et services en vue de leur commercialisation, et dans le cas des biens et services produits par les ménages en vue de leur commercialisation, la production correspondante pour leur consommation propre.

Population desservie par des stations d'épuration des eaux usées Population dont les habitations sont raccordées à un réseau d'assainissement avec traitement des eaux usées.

Population urbaine Pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines définies selon les critères nationaux appliqués lors du dernier recensement de population.

Prestations de sécurité sociale Indemnités de perte de revenu versées aux personnes malades ou temporairement incapacitées, paiements aux personnes âgées, aux invalides, aux chômeurs, allocations familiales, de maternité et pour enfants à charge, ainsi que le coût des services sociaux.

Prises en mer Poissons d'eau de mer et divers animaux marins tués, capturés, piégés, cueillis, élevés ou cultivés à des fins commerciales, industrielles ou de subsistance. Cette catégorie comprend les crustacés, les mollusques et divers animaux aquatiques, mais non les baleines et autres mammifères marins et ne tient pas compte des prises effectuées dans le cadre d'activités de loisir. Les statistiques nationales concernent les prises réalisées par la flotte du pays considéré partout dans le monde.

Production d'énergie commerciale Les données se rapportent au premier stade de la production. Il s'agit donc : pour la houille, de la production minière ; pour les briquettes, de la production des briqueteries ; pour le pétrole brut et le gaz naturel,

de la production des puits ; pour les gaz naturels liquéfiés, de la production des puits ou des installations de liquéfaction [selon le type de gaz], pour les produits pétroliers raffinés, de la production brute des raffineries, pour les cokes et le gaz de cokerie, de la production des fours, pour les autres gaz manufacturés, de la production des usines à gaz, des hauts fourneaux ou des raffineries et pour l'électricité, de la production brute des centrales.

Production d'énergie en pourcentage des réserves nationales Les données relatives à la production énergétique se rapportent au premier stade de la production, à savoir pour la houille et la lignite à la production minière, et pour le pétrole brut et le gaz naturel à la production des puits. Les données relatives aux réserves se rapportent aux réserves prouvées extractibles (sous forme brute) à l'avenir dans les conditions économiques actuelles et escomptées et dans les limites techniques existantes. Le rapport production/réserves exprime la part annuelle de la production énergétique par rapport au total des réserves prouvées extractibles.

Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant Produit intérieur brut par habitant exprimé en dollars des Etats-Unis sur la base de la parité de pouvoir d'achat de la monnaie nationale. les chiffres exprimés en monnaies nationales ne permet pas de mesurer le pouvoir d'achat intérieur relatif des monnaies. Le Projet de comparaison internationale (PCI) des Nations unies a mis au point des mesures du PIB réel sur une échelle comparable au niveau international en utilisant les parités de pouvoir d'achat (PPA) au lieu des taux de change qui sont sujets à d'amples fluctuations.

Produit intérieur brut (PIB) Total, au niveau de l'utilisation finale, des biens et services d'une économie, produits par les résidents et les non-résidents, quelle que soit la répartition des droits sociaux entre nationaux et étrangers. Ne comprend pas les déductions au titre de l'amortissement des biens de production ou de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles.

Produit national brut (PNB) par habitant et taux de croissance du PNB Produit national brut divisé par le nombre d'habitants. Les PNB annuels par habitant sont exprimés en dollars (USD) courants. Les taux de croissance du PNB par habitant sont des taux de croissance annuels moyens, calculés à partir de la tendance estimée en prenant les valeurs logarithmiques des PNB par habitant, à prix du marché constants pour chaque année de la période considérée.

Produit national brut (PNB) Total du PIB et du revenu net des facteurs à l'étranger, qui est le revenu que les résidents reçoivent de l'étranger pour des services facteurs (main-d'œuvre et capital), moins les paiements similaires faits à des non-résidents qui contribuent à l'économie nationale.

Profession La classification par profession regroupe les individus selon leur type de travail, abstraction faite du lieu d'activité. La plupart des pays ont fourni des données établies conformément à la Classification internationale type des professions (CITP). Les groupes professionnels peuvent toutefois présenter des variations d'un pays à l'autre selon les définitions retenues et les méthodes de recueil des données appliquées.

Reboisement Etablissement de plantations à des fins industrielles et non industrielles. Ne comprend généralement pas la reconstitution de peuplements forestiers vieillis, encore que certains pays englobent les données de reconstitution dans leurs données de reboisement.

Recettes fiscales Recettes provenant des prélèvements obligatoires, non remboursables et sans contrepartie directe effectués par l'Etat ou les collectivités locales afin de subvenir aux dépenses publiques. Elles comprennent les intérêts sur les arriérés d'impôts, pénalités et amendes fiscales perçus pour non paiement ou paiement tardif des impôts, et sont exprimées nettes de remboursements et autres opérations rectificatives.

Recyclage des déchets Réutilisation de matériaux extraits des déchets mis au rebut, à l'exclusion du recyclage effectué dans les installations industrielles et de l'utilisation des matériaux comme combustible. Le taux de recyclage est le pourcentage de la quantité de matériaux recyclés par rapport à la quantité de matériaux apparemment consommés.

Réfugiés Conformément à la définition de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés et de son protocole de 1967, les réfugiés sont des personnes qui craignent à juste titre d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques, se trouvent hors de leur pays d'origine et sont dans l'inca-

pacité de demander la protection de ce pays ou, ne sont pas disposées à la demander en raison de leur crainte, ou qui, n'ayant pas de nationalité, se trouvent hors de leur pays de résidence habituel et sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire en raison de leur crainte. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, les réfugiés comprennent également les groupes de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, personnes revenant dans leur pays et autres personnes auxquelles le HCR s'intéresse ou fournit un appui.

Réserves en devises Avoirs en or monétaire, droits de tirage spéciaux (DTS), positions de réserve des membres du FMI et avoirs en devises sous le contrôle des autorités monétaires exprimés en mois d'importation de biens et de services que ces avoirs permettraient d'acquérir, compte tenu du niveau courant des importations.

Réserves internationales (brutes) Voir Réserves en devises.

Ressources alimentaires halieutiques Volume de produits de l'aquaculture et de la pêche en mer et en eau douce disponibles pour la consommation humaine. Les données sur les plantes aquatiques et la chair de baleine ne sont pas inclues dans cette définition. Les niveaux de consommation ne tiennent pas compte des pertes survenues pendant le stockage, la préparation, la cuisson et en raison des rejets.

Ressources en eau intérieures renouvelables Débit moyen annuel des cours d'eau et des formations aquifères provenant des précipitations endogènes.

Revenu salarial Total des rémunérations des salariés en prix constants obtenus en déflatant le salaire nominal par salarié par l'indice des prix à la consommation du pays considéré.

Salariés Personnes recevant un salaire régulier, propriétaires travaillant dans le cadre de leur fond de commerce, associés actifs d'une entreprise et travailleurs familiaux non rémunérés, à l'exclusion néanmoins des personnes occupées au foyer.

Scientifiques et techniciens Les *scientifiques* comprennent les scientifiques et les ingénieurs ayant une formation scientifique ou technique, ayant généralement terminé leurs études supérieures dans un domaine scientifique, exerçant des activités professionnelles en recherche et développement, y compris les administrateurs et autres cadres directeurs de ces activités. Les *techniciens* comprennent les personnes exerçant des activités scientifiques de recherche et développement, qui ont une formation professionnelle ou technique d'au moins trois ans après le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Service de la dette Total des paiements d'intérêts et des remboursements du principal de la dette extérieure totale.

Seuil de pauvreté Notion fondée sur le concept d'une pauvreté « absolue » exprimée en termes monétaires comme étant le niveau de revenu ou de dépenses au-dessous duquel il est impossible pour l'individu d'obtenir une alimentation adaptée du point de vue nutritionnel et de satisfaire à ses besoins de base non alimentaires. Les estimations nationales ayant pour référence un seuil de pauvreté relative (tel que la part de l'alimentation par rapport au total des dépenses) ont été exclues, comme l'ont été celles qui définissent un seuil de pauvreté exclusivement par rapport à une autre variable (telle que le salaire minimum) plutôt que par rapport à l'aptitude à satisfaire des besoins alimentaires et non alimentaires à un niveau minimum acceptable. Les estimations de la pauvreté sont fondées sur des données provenant de sondages concernant le budget, le revenu ou les dépenses disponibles des ménages. Des exceptions ont été admises pour certains pays africains et pour certains petits pays ou territoires insulaires pour lesquels il n'y avait pratiquement pas d'autres relevés disponibles.

Solde des opérations courantes Différence entre a) les exportations de biens et de services (facteurs et non-facteurs) ainsi que les influx de transferts privés sans contrepartie mais avant les transferts officiels et b) les importations de biens et de services ainsi que tous les transferts sans contrepartie avec le reste du monde.

Taux brut de mortalité Nombre de décès annuels pour 1 000 habitants.

Taux brut de natalité Nombre de naissances annuelles pour 1 000 habitants.

Taux d'inscription Voir Taux de scolarisation.

Taux d'achèvement des études primaires Proportion d'enfants inscrits à la première année d'enseignement du cycle primaire qui achèvent ce cycle avec succès.

Taux d'administration de TRO Proportion des cas de maladies diarrhéiques survenant chez les enfants de moins de 5 ans traités par l'administration de sels de réhydratation orale ou d'une solution de réhydratation confectionnée à domicile.

Taux d'alphabétisation (adulte) Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Taux de mortalité des (enfants de) moins de 5 ans Moyenne annuelle calculée sur cinq ans du nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes. Plus spécifiquement, probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire.

Taux de mortalité infantile Nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année. Plus spécifiquement, probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire.

Taux de mortalité maternelle Nombre de femmes décédant chaque année pour des causes liées à une grossesse, pour 100 000 naissances vivantes. Selon la dixième révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, la mortalité maternelle est définie comme le décès d'une femme enceinte ou dont la grossesse s'est terminée depuis moins de 42 jours, quelle qu'ait été la durée de cette grossesse et la localisation du foetus, dès lors que ce décès est dû à toute cause liée à ou aggravée par la grossesse ou sa gestion, sans tenir compte des causes accidentelles ou incidentelles. Dans de nombreux pays, la complexité de cette définition et la relative rareté des décès maternels compte tenu de la brièveté des périodes considérées (1 ou 2 ans, en général), sauf dans les cas d'échantillons de population très importants, ont conduit à des erreurs de classement et à des sous-estimations. Pour faire face à ce problème, l'OMS et l'UNICEF ont réalisé une nouvelle série d'estimations pour 1990. Dans ces nouvelles statistiques, les données disponibles ont été corrigées de façon à compenser les erreurs de classement et les sous-estimations. Un modèle statistique a par ailleurs été utilisé pour estimer les chiffres concernant les pays ne disposant pas de données fiables. Ces estimations doivent être considérées comme une reformulation des données calculées antérieurement (c'est-à-dire en 1991) plutôt que comme une indication des tendances ultérieures à cette date. Elles ne doivent pas servir à un suivi des tendances annuelles, mais constituent plutôt une estimation de référence sur la base de laquelle il sera possible d'estimer les progrès réalisés à l'horizon 2003.

Taux de passage du premier au deuxième niveau d'enseignement Nombre d'élèves entrant dans l'enseignement général secondaire, exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves se trouvant en dernière classe de l'enseignement primaire l'année précédente.

Taux de remplacement de la main-d'œuvre Population de moins de 15 ans divisée par un tiers de la population de 15 à 59 ans.

Taux de scolarisation (brut et net) Le taux brut de scolarisation est le nombre d'élèves inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement (qu'ils soient ou non en âge de le fréquenter), exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement. Le taux net de scolarisation est le nombre d'élèves inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement et qui appartiennent au groupe d'âge pertinent, exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant à ce même groupe d'âge.

Taux de scolarisation primaire Voir Taux d'insertion scolaire dans le primaire.

Taux d'inflation Taux moyen annuel d'accroissement des prix. Il est mesuré par la croissance du facteur déflateur implicite du PIB pour chacune des périodes considérées. Le déflateur du PIB est calculé en un premier temps en divisant, pour chaque année de la période considérée, la valeur actuelle du PIB par sa valeur constante, en monnaie nationale. Comme les autres, cette mesure de l'inflation a ses limites, mais elle a l'avantage de rendre compte des fluctuations annuelles des prix de tous les biens et les services produits dans une économie.

Taux d'insertion scolaire dans le primaire Nombre d'enfants entrant en première année d'enseignement, indépendamment de leur âge, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel d'admission au premier niveau d'enseignement.

Taux d'utilisation des contraceptifs Pourcentage de femmes mariées en âge de procréer qui utilisent, ou dont les époux utilisent, toute forme de contraception, c'est-à-dire des méthodes modernes ou traditionnelles.

Termes de l'échange Rapport de l'indice des prix moyens des exportations d'un pays à l'indice des prix moyens de ses importations.

Travailleurs découragés Personnes qui souhaiteraient travailler et dont la force

de travail est disponible, mais qui ne recherchent pas activement de travail, soit parce qu'elles affirment estimer qu'aucun emploi leur convenant n'est disponible, soit parce qu'elles ne savent pas où trouver du travail. Le nombre des travailleurs découragés est utilisé par l'OCDE comme mesure complémentaire de la morosité du marché de l'emploi.

Travailleurs en chômage partiel Cette expression se rapporte directement au concept de sous-emploi visible et englobe trois catégories de travailleurs : ceux qui travaillent habituellement à plein temps, mais sont au moment considéré obligés de travailler à temps partiel pour des raisons de marasme économique, ceux qui travaillent habituellement à temps partiel, mais doivent au moment considéré travailler moins d'heures, là encore pour cause de marasme économique, et ceux qui travaillent à temps partiel faute d'avoir pu trouver un emploi à plein temps. Le nombre des travailleurs en chômage partiel est utilisé par l'OCDE comme mesure complémentaire de la morosité du marché de l'emploi.

Utilisation d'énergie commerciale par habitant Chiffre exprimé en kilogrammes d'équivalent pétrole par habitant.

Vaccinés Moyenne des couvertures vaccinales des enfants de moins d'un an pour les quatre antigènes utilisés dans le programme de vaccination universelle des enfants.

Versement Voir Décaissement.

Villes côtières Est considérée comme côtière une zone s'étendant jusqu'à 60 kilomètres à l'intérieur des terres.

Classification des pays

Pays regroupés selon leur niveau de développement humain

Développement humain élevé
(IDH supérieur ou égal à 0,800)

Allemagne
Antigua et Barbuda
Argentine
Australie
Autriche
Bahamas
Bahreïn
Barbade
Belgique
Belize
Biélorussie
Brunéi Darussalam
Canada
Chili
Chypre
Colombie
Corée, Rép. de
Costa Rica
Danemark
Dominique
Emirats arabes unis
Espagne
Etats-Unis
Fidji
Finlande
France
Grèce
Grenade
Hong-Kong
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie
Jamahiriya arabe libyenne
Japon
Koweït
Luxembourg
Malaisie
Malte
Maurice
Mexique
Norvège
Nouvelle-Zélande
Panama
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Qatar
Rép. tchèque
Royaume-Uni
Saint Kitts et Nevis
Saint-Vincent
Sainte-Lucie
Seychelles
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Thaïlande
Trinité- et-Tobago
Uruguay
Venezuela

Développement humain moyen
(IDH compris entre 0,500 et 0,799)

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Arabie saoudite
Arménie
Azerbaïdjan
Bolivie
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cap-Vert
Chine
Congo
Corée, Rép. pop. dém. de
Croatie
Cuba
Egypte
El Salvador
Equateur
Estonie
Gabon
Géorgie
Guatemala
Guyana
Honduras
Indonésie
Iran, Rép. islamique d'
Iraq
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kirghizistan
Lettonie
Liban
Lituanie
Macédoine
Maldives
Maroc
Moldova, Rép. de
Mongolie
Namibie
Nicaragua
Oman
Ouzbékistan
Papaouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Rép. arabe syrienne
Rép. dominicaine
Roumanie
Russie, Féd. de
Salomon, Iles
Samoa-Occidental
São Tomé-et-Principe
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Tadjikistan
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Ukraine
Vanuatu
Viet Nam
Zimbabwe

Faible développement humain
(IDH inférieur à 0,500)

Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Comores
Côte d'Ivoire
Djibouti
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Haïti
Inde
Kenya
Lesotho
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mozambique
Myanmar
Népal
Niger
Nigéria
Ouganda
Pakistan
Rép. centrafricaine
Rép. dém. pop. lao
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Soudan
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Togo
Yémen
Zaïre
Zambie

Pays regroupés selon leur revenu

Revenu élevé
(PNB par habitant supérieur à 8 955 USD en 1994)

Allemagne
Andorre
Antilles néerlandaises
Aruba
Australie
Autriche
Bahamas
Belgique
Bermuda
Brunéi Darussalam
Canada
Chypre
Danemark
Emirats arabes unis
Espagne
Etats-Unis
Finlande
France
Groenland
Hong-Kong
Iles anglo-normandes
Iles Caïmans
Iles Féroé
Iles vierges (Etats-Unis)
Revenu moyen
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Koweït
Liechtenstein
Luxembourg
Macao
Monaco
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Polynésie française
Portugal
Qatar
Royaume-Uni
Singapour
Suède
Suisse

Revenu moyen
(PNB par habitant entre 726 et 8 955 USD en 1994)

Afrique du Sud
Algérie
Angola
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Bahreïn
Barbade
Belize
Biélorussie
Bolivie
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cap-Vert
Chili
Cisjordanie et Gaza
Colombie
Corée, Rép. pop. dém. de
Corée, Rép. de
Costa Rica
Croatie
Cuba
Djibouti
Dominique
El Salvador
Equateur
Estonie
Fidji
Gabon
Grèce
Grenade
Guadeloupe
Guam
Guatemala
Guyane française
Hongrie
Ile de Man
Iles Mariannes
Iles Marshall
Indonésie
Iran, Rép. islamique d'
Iraq
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kiribati
Lettonie
Liban
Lituanie
Macédoine (FYROM)
Malaisie
Maldives
Malte
Maroc
Martinique
Maurice
Mayotte
Mexique
Micronésie (Etats fédérés de)
Moldova, Rép. de
Namibie
Nouvelle-Calédonie
Oman
Ouzbékistan
Panama
Papaouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Pologne
Porto Rico
Rép. arabe syrienne
Rép. dominicaine
Rép. tchèque
Réunion
Roumanie
Russie, Féd. de
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent
Sainte-Lucie
Salomon, Iles
Samoa orientales
Samoa-Occidental
Seychelles
Slovaquie
Slovénie
Suriname
Swaziland
Thaïlande
Tonga
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Ukraine
Uruguay
Vanuatu
Venezuela
Yougoslavie

Faible revenu
(PNB par habitant égal ou inférieur à 725 USD en 1994)

Afghanistan
Albanie
Arménie
Azerbaïdjan
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Bosnie-Herzégovine
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Chine
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Egypte
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Géorgie
Ghana
Guinée
Guinée équatoriale
GuinéeBissau
Guyana
Haïti
Honduras
Inde
Kenya
Kirghizistan
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mongolie
Mozambique
Myanmar
Népal
Nicaragua
Niger
Nigéria
Ouganda
Pakistan
Rép. centrafricaine
Rép. dém. pop. lao
Rwanda
São Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Tadjikistan
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Togo
Viet Nam
Yémen
Zaïre
Zambie
Zimbabwe

Classification des pays en grands groupes

Pays les moins avancés (PMA)

Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cap-Vert
Comores
Djibouti
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Haïti
Kiribati
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Maldives
Mali
Mauritanie
Mozambique
Myanmar
Népal
Niger
Ouganda
Rép. centrafricaine
Rép. dém. pop. lao
Rwanda
Salomon, Iles
Samoa-Occidental
São Tomé-et-Principe
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Tanzanie, Rép. unie de
Tchad
Togo
Tuvalu
Vanuatu
Yémen
Zaïre
Zambie

Pays en développement (y compris les PMA)

Afghanistan
Afrique du Sud
Algérie
Angola
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Bahamas
Bahreïn
Bangladesh
Barbade
Belize
Bénin
Bhoutan
Bolivie
Botswana
Brésil
Brunéi Darussalam
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Cap-Vert
Chili
Chine
Chypre
Colombie
Comores
Congo
Corée, Rép. de
Corée, Rép. pop. dém. de
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Cuba
Djibouti
Dominique
Egypte
El Salvador
Emirats arabes unis
Equateur
Erythrée
Ethiopie
Fidji
Gabon
Gambie
Ghana
Grenade
Guatemala
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Guyana
Haïti
Honduras
Hong-Kong
Inde
Indonésie
Iran, Rép. islamique d'
Iraq
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Jordanie
Kenya
Koweït
Lesotho
Liban
Libéria
Madagascar
Malaisie
Malawi
Maldives
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mexique
Mongolie
Mozambique
Myanmar
Namibie
Népal
Nicaragua
Niger
Nigéria
Oman
Ouganda
Pakistan
Panama
Papaouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Qatar
Rép. arabe syrienne
Rép. centrafricaine
Rép. dém. pop. lao
Rép. dominicaine
Rwanda
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent
Sainte-Lucie
Salomon, Iles
Samoa-Occidental
São Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Singapour
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Thaïlande
Togo
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turquie
Uruguay
Vanuatu
Venezuela
Viet Nam
Yémen
Zaïre
Zambie
Zimbabwe

Pays industrialisés

Albanie
Allemagne
Arménie
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Biélorussie
Bulgarie
Canada
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Kazakhstan
Kirghizistan
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Macédoine
Malte
Moldova, Rép. de
Norvège
Nouvelle-Zélande
Ouzbékistan
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Rép. tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie, Féd. de
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Tadjikistan
Turkménistan
Ukraine

Classification des pays par régions

PAYS EN DEVELOPEMENT

Afrique subsaharienne

Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cap-Vert
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Erythrée
Ethiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigéria
Ouganda
Rép. centrafricaine
Rwanda
São Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Swaziland
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Togo
Zaïre
Zambie
Zimbabwe

Pays arabes

Algérie
Arabie saoudite
Bahreïn
Djibouti
Egypte
Emirats arabes unis
Iraq
Jamahiriya arabe libyenne
Jordanie
Koweït
Liban
Maroc
Oman
Qatar
Rép. arabe syrienne
Somalie
Soudan
Tunisie
Yémen

Asie, Pacifique et Océanie

Asie de l'Est
Chine
Corée, Rep. pop. dem. de
Corée, Rép. de
Hong-Kong
Mongolie

Asie du Sud-Est et Pacifique
Brunéi Darussalam
Cambodge
Fidji
Indonésie
Malaisie
Myanmar
Papaouasie-Nouvelle-Guinée
Philippines
Rép. dém. pop. lao
Samoa-Occidental
Singapour
Salomon, Iles
Thaïlande
Vanuatu
Viet Nam

Asie du Sud
Afghanistan
Bangladesh
Bhoutan
Inde
Iran, Rép. islamique d'
Maldives
Népal
Pakistan
Sri Lanka

Amérique latine, Caraïbes et Amérique du Nord

Amérique latine et Caraïbes
Antigua-et-Barbuda
Argentine
Bahamas
Barbade
Belize
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Cuba
Dominique
Equateur
El Salvador
Grenade
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Jamaïque
Mexique
Nicaragua
Panama
Paraguay
Pérou
Rép. dominicaine
Saint-Kitts-et-Nevis
Sainte-Lucie
Saint-Vincent
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela

Europe

Europe du Sud
Chypre
Turquie

PAYS INDUSTRIALISES

Europe de l'Est et Communauté des Etats indépendants
Albanie
Arménie
Azerbaïdjan
Biélorussie
Bulgarie
Croatie
Estonie
Géorgie
Hongrie
Kazakhstan
Kirghizistan
Lettonie
Lituanie
Macédoine
Moldova, Rép. de
Ouzbékistan
Pologne
Rép. tchèque
Roumanie
Russie, Féd. de
Slovaquie
Slovénie
Tadjikistan
Turkménistan
Ukraine

Europe de l'Ouest et du Sud
Allemagne
Autriche
Belgique
Danemark
Espagne
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Luxembourg
Malte
Norvège
Pays-Bas
Portugal
Suède
Suisse

PAYS INDUSTRIALISES

Australie
Israël
Japon
Nouvelle-Zélande

Amérique du Nord
Canada
Etats-Unis

Autres groupes de pays

Union européenne

Allemagne
Autriche
Belgique
Danemark
Espagne
Finlande
France
Grèce
Irlande
Italie
Luxembourg
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède

OCDE

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Danemark
Espagne
Etats-Unis
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Japon
Luxembourg
Mexique
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Rép. tchèque
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Turquie

Pays scandinaves

Danemark
Finlande
Islande
Norvège
Suède

SERVICE

Principaux thèmes abordés dans les *Rapports mondiaux sur le développement humain*

1990 : Définition et mesure du développement humain
1991 : Financement du développement humain
1992 : Aspects mondiaux du développement humain
1993 : Participation populaire au développement humain
1994 : Nouvelles dimensions de la sécurité humaine
1995 : Egalité sociologique entre les sexes et développement humain
1996 : Croissance économique et développement humain
1997 : Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté

Publiés pour le PNUD par ECONOMICA, Paris.

Imprimé en France. — JOUVE, 18, rue Saint-Denis, 75001 PARIS
N° 245590M — Dépôt légal : Juin 1997

Eradiquer la pauvreté de la surface du globe n'est pas seulement un impératif moral : c'est aussi une possibilité réelle. Tel est le message essentiel du *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Le monde dispose des ressources et du savoir-faire nécessaires pour faire totalement disparaître la pauvreté en moins d'une génération. Ce n'est pas de l'idéalisme nébuleux, mais un objectif pratique et réalisable. Au cours des trente dernières années, plus d'une dizaine de pays en développement ont démontré qu'il était possible d'éliminer la pauvreté absolue.

Les idées proposées par le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année vont précisément dans ce sens. Lors du Sommet mondial pour le développement social, en 1995, la quasi-totalité des pays du globe se sont engagés à éradiquer la pauvreté absolue. Un certain nombre de ces pays — y compris certains des plus grands — se sont aujourd'hui lancés sur cette voie avec le sérieux nécessaire pour atteindre cet objectif.

Le rapport de cette année se penche sur ce défi du point de vue du développement humain en se concentrant, non seulement sur la pauvreté monétaire (en termes de revenus), mais aussi sur la pauvreté dans la perspective du développement humain, c'est-à-dire sur la pauvreté considérée comme la privation de possibilités de choix et d'opportunités qui permettraient de mener une vie tolérable. Les actions envisagées tiennent ainsi compte des questions de revenu, mais vont aussi plus loin, pour s'attacher aux aspects essentiels que sont l'égalité sociologique entre les sexes, la croissance en faveur des pauvres, la mondialisation et la maîtrise du développement.

Le *Rapport mondial sur le développement humain* a été élaboré par une équipe d'économistes éminents et de spécialistes renommés des questions de développement placés sous la direction de Richard Jolly, conseiller spécial de l'administrateur du PNUD. Le comité des consultants était quant à lui formé de Oscar Altimir, Sudhir Anand, Albert Berry, Meghnad Desai, Yuji Genda, Kenneth Hill, Susan Horton, Alfred Kahn, Sheila Kamerman, Michel Lavollay, Michael Lipton, Jacky Mathonat, Dipak Mazumdar, Valentine Moghadam, Jyoti Parikh, Eul Yong Park, J. D. von Pischke, Amartya K. Sen, Gita Sen, Timothy Smeeding, Paul Streeten, Eimi Watanabe et Kevin Watkins. L'équipe du PNUD était dirigée par Sakiko Fukuda-Parr.

pnud

65 FF (prix réservé aux pays en développement)

ISBN : 2-7178-3385-4
150 FF